This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 376976

Digitized by Google

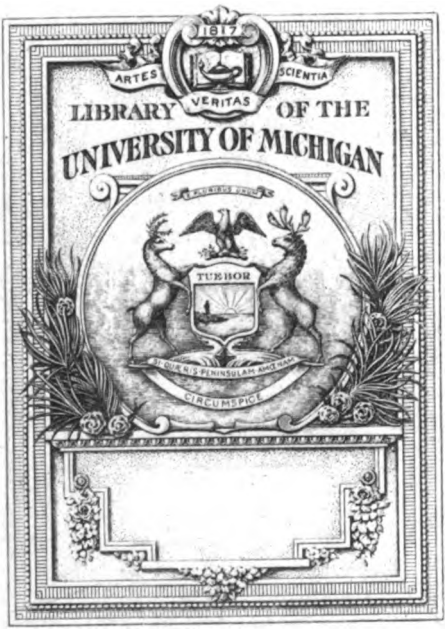


Digitized by Google

AS
162
.B743

Digitized by Google

Digitized by Google

# REVUE

DES

# UNIVERSITÉS DU MIDI

NOUVELLE SÉRIE

DES

ANNALES DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE BORDEAUX

Digitized by Google

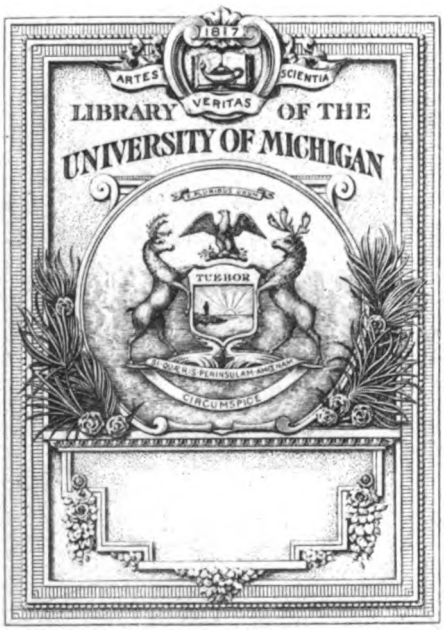


Digitized by Google

AS
162
.B743

Digitized by Google

Digitized by Google

# REVUE

DES

# UNIVERSITÉS DU MIDI

NOUVELLE SÉRIE

DES

ANNALES DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE BORDEAUX

Digitized by Google

Bordeaux. — Imprimerie G. GOUNOUILHOU, rue Guiraude, 11.

Digitized by Google

Rpl. Gen.

# REVUE

DES

# UNIVERSITÉS DU MIDI

NOUVELLE SÉRIE

DES

ANNALES DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE BORDEAUX . Université

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR LES PROFESSEURS DES FACULTÉS DES LETTRES

D'AIX, DE BORDEAUX, DE MONTPELLIER & DE TOULOUSE

---

TOME III

(DIX-NEUVIÈME ANNEE)

1897

**Bordeaux**

FERET & FILS, ÉDITEURS, 15, COURS DE L'INTENDANCE

**Marseille**

PAUL RUAT, 22, RUE NOAILLES

**Montpellier**

C. COULET, 5, GRAND'RUE

**Paris**

LIBRAIRES ASSOCIÉS, 13, RUE DE BUCI

**Toulouse**

É. PRIVAT, 45, RUE DES TOURNEURS

Digitized by Google

Digitized by Google

Compl Sets
Gottschalk
2-11-81
22580

# RECHERCHES

SUR LA

# GÉOGRAPHIE ANCIENNE

DE

# L'ASIE MINEURE

## V

### La Campagne de Valens contre Procope en 365. (Mygdus)[1]

Dans le récit que nous fait Ammien Marcellin de la révolte de Procope contre Valens en 365, il est question d'une localité appelée Mygdus qu'on ne trouve mentionnée nulle part ailleurs, du moins sous cette orthographe. Est-ce un ἅπαξ? Aucun des savants qui se sont occupés du passage ne l'a pensé. Pour Mannert, pour Cramer, pour Waddington[2], Mygdus n'est autre chose que Midæum, ville phrygienne surabondamment connue par les auteurs, les itinéraires et les monnaies. Je ne crois pas l'opinion juste.

Observons d'abord que Midæum et Mygdus sont des mots de structure extrêmement nette et qui ne souffrent ni l'un ni l'autre de correction. Midæum honorait le roi Midas comme son fondateur et son éponyme[3]. Mygdus se rattache à un autre cycle, celui du héros Mygdon[4], qui tient une grande place dans le vocabulaire géographique de l'Asie Mineure[5],

1. Note communiquée à l'Académie des Inscriptions (séance du 6 novembre 1896), par M. Paul Foucart.

2. Mannert, *Geographie der Griechen und Römer*, VI^e partie, t. III, 1802, p. 94; Cramer, *Descr. of Asia Minor*, t. II, 1832, p. 20; Waddington, *Voyage numismatique en Asie Mineure*, 1853, p. 30.

3. Head, *Hist. numorum*, p. 567.

4. *Iliade*, III, 186.

5. Strabon, VII, 3, 2; XII, 3, 22; XII, 8, 10 et 11; XIII, 1, 13; Pline, V, 33, 4 et V, 41; Ammien Marcellin, XXII, 8, 14; Étienne de Byzance, s. v. Μυγδονία.



Digitized by Google

comme dans ses légendes[1]. On n'est donc pas plus fondé à confondre Midæum et Mygdus qu'on ne le serait à confondre Midas et Mygdon. Tout ce que permet une saine méthode, c'est non pas de brouiller deux termes parfaitement distincts, mais de se servir d'eux, le cas échéant, pour en corriger d'autres notoirement corrompus.

Je vais, en conséquence, chercher premièrement à déterminer le site de Mygdus et secondement examiner si la solution obtenue ne nous conduit pas à des assimilations certaines.

Valens, en marche vers la Syrie, apprend à Césarée de Cappadoce que Procope s'est fait proclamer empereur à Constantinople. Aussitôt, il rebrousse chemin, rentre en Galatie et détache en avant deux légions qui reçoivent l'ordre d'attaquer le camp des rebelles. A l'approche de ces troupes, Procope quitte Nicée, dont il se proposait évidemment d'entreprendre le siège, et se porte rapidement sur Mygdus, localité que le Sangarius baigne : « *a Nicaea regressus, quo nuper advenerat, Mygdum acceleravit, qui locus Sangario adluitur flumine*[2]. » Là, il débauche les deux légions de son rival et se fait acclamer par elles. Quant à Nicée, un de ses lieutenants l'enlève par surprise.

Comme il s'agit d'opérations militaires, nous devons chercher Mygdus sur une grande route, praticable à des armées. Or, ici, nulle hésitation possible : la route sur laquelle se déroule cette partie de la campagne est celle de Constantinople à Ancyre par Nicée. Trois documents, la Table de Peutinger, l'Itinéraire d'Antonin, l'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem, nous en détaillent le parcours[3]. A partir de Nicomédie, la voie, quittant sa direction d'ouest en est, fait un coude brusque vers le sud, gagne Nicée et là reprend sa direction primitive. Ce tracé, très caractéristique, est celui qu'emprunte Julien, en 362, pour aller de Constantinople à Antioche sur l'Oronte[4]; c'est également celui qu'adopte son armée, au retour, sous Jovien d'abord, sous Valentinien ensuite (363-364)[5]. De même, en 365, Valens et

1. Pausanias, X, 27, 1. Cf. Ramsay, *B. C. H.*, t. VI, 1882, p. 509.
2. Ammien Marcellin, XXVI, 7, 14.
3. Fortia d'Urban, *Recueil des Itinéraires anciens*, p. 40, 180, 263.
4. Ammien Marcellin, XXII, 9, 5.
5. Ammien Marcellin, XXVI, 1, 3.

Digitized by Google

Procope, celui-ci venant de Constantinople, celui-là s'appuyant sur Ancyre, ont tous deux Nicée pour objectif[1].

Ainsi Mygdus est sur la route de Nicée à Ancyre; de plus — c'est ce qu'implique le récit d'Ammien — Mygdus se trouve au point où la route atteint le Sangarius. Voilà deux renseignements d'une précision absolue et il est impossible qu'avec de pareils éléments d'information nous puissions errer dans notre découverte. Partons d'Iznik; remontons la série des vallées qui mènent normalement du lac Ascanien à la Sakaria[2] : nous tombons droit sur Mékedjé, l'une des stations du chemin de fer d'Anatolie entre le Bosphore et Ancyre. A ne nous en tenir qu'aux données anciennes, le village de Mékedjé, bâti sur la rive gauche du Sangarius, au point où la route d'Iznik atteint la ligne d'Angora, doit nécessairement correspondre à Mygdus. Cette hypothèse devient une certitude si l'on observe que le mot turc « Mékedjé » n'est qu'une transcription moderne de la vieille dénomination locale[3].

Entre Nicée, aujourd'hui Iznik, et Tataion, aujourd'hui Gheïveh, la Table ne mentionne aucune étape. L'Itinéraire d'Antonin en inscrit une, « Mœdo Orientis, » qu'il place à XVI milles de Nicée. Dans l'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem, la même étape se retrouve, à XV milles de Nicée, avec l'orthographe « Mido ». Le passage d'Ammien Marcellin nous permet de faire disparaître ces formes vicieuses et de leur substituer l'appellation vraie, qui est Mygdus.

1. Ammien Marcellin, XXVI, 7, 14 sqq.

2. Cf. Kiepert, *Specialkarte vom westlichen Kleinasien*, f. III.

3. A Mékedjé même je ne vois pas qu'on ait signalé des ruines. Les seuls restes de monuments anciens qui existent, à ma connaissance, dans le district, sont ceux qu'a vus le comte de Moustier, en se rendant, le 28 septembre 1862, d'Ak-Séraï (Ak-Hissar) à Iznik (Nicée) : « On nous a parlé, la veille, de vestiges antiques qui se remarquent sur la droite de notre chemin, non loin d'Ak-Séraï. En effet, au bout d'une heure et demie de marche à travers des champs plus ou moins bien cultivés, les *zaptiés* nous conduisent au petit village de Badji-Keuï, près duquel, parmi des débris de murailles, nous voyons se dresser un beau mausolée de trois mètres environ de hauteur, construit en gros blocs de pierre calcaire, et semblant appartenir à l'époque du Bas-Empire. Sur la face dirigée vers le Sangarius, est gravée une inscription grecque qui peut être interprétée ainsi (la partie de l'architrave qui portait le premier mot, un nom propre sans doute, s'est détachée et a disparu) : « .... *a élevé ce monument tel qu'il est, ainsi que les constructions environnantes, pour demeurer inaliénables.* » Ce monument n'avait pas encore été remarqué que je sache. » (*Voyage de Constantinople à Éphèse*, dans le *Tour du Monde*, t. IX, 1864, p. 235.) — Kiepert, *Specialkarte vom westlichen Kleinasien*, f. III, place le village de Badji-Keuï à trois kilomètres au nord de Mékedjé.

Digitized by Google

Il paraît y avoir eu trois Mygdonies en Asie Mineure[1]. La première est celle qui nous occupe. Strabon nous apprend qu'elle s'étendait au nord de l'Olympe mysien, qu'elle comprenait la vallée de l'Odryse et qu'elle s'en allait vers l'ouest jusqu'au Rhyndaque[2]. A l'est, Strabon lui assigne pour limites le territoire des Myrléens; mais ce que le géographe nous décrit ici, c'est la Mygdonie cyzicénienne[3]. La Mygdonie primitive s'étendait au moins jusqu'au Sangarius. A une époque lointaine, le nom de Mygdonie se serait même appliqué à l'ensemble du pays bithynien[4].

Un second district, habité par des Mygdoniens, nous est signalé en Mysie. Nous en ignorons la situation. Tout ce que nous savons de cette Mygdonie mysienne, c'est qu'elle ressortissait au Conventus de Pergame[5].

La troisième Mygdonie est phrygienne[6]. Sa principale ville était Stectorium, près de laquelle on montrait le tombeau du héros Mygdon[7]. Les Mygdoniens de Phrygie occupaient la vallée du Glaucus, entre la Pentapole, au nord, et la petite Lycaonie, au sud[8]. Comme les Mygdoniens de Bithynie, qui avaient une ville d'Otrœa, où l'on rendait un culte au héros Otreus[9], les Mygdoniens de Phrygie avaient une ville d'Otrous, qui tirait son nom du même héros[10]. Otreus et Mygdon sont les deux chefs qui, dans l'*Iliade*, mènent les Phrygiens au combat contre les Amazones[11]. Il est intéressant de le noter : la géographie, pas plus que la mythologie, ne sépare ces deux personnages homériques.

*(A suivre.)* GEORGES RADET.

1. Strabon écrit tour à tour Μυγδονίς (XII, 8, 11) et Μυγδονία (XIII, 1, 13). Il vaut mieux adopter cette dernière forme qu'emploient Étienne de Byzance (s. v.) et Ammien Marcellin (XXII, 8, 14).
2. Strabon, XII, 8, 10; XII, 3, 22; cf. VII, 3, 2.
3. Strabon, XII, 8, 11.
4. Ammien Marcellin, XXII, 8, 14.
5. Pline, V, 33, 4.
6. Pline, V, 41; Étienne de Byzance, s. v. Μυγδονία.
7. Pausanias, X, 27, 1.
8. Cf. Radet, *En Phrygie*, dans les *Archives des Missions*, t. VI, 1895, p. 536-537 (p. 116-117 du tirage à part), et la carte III (Phrygie du Sud-Ouest).
9. Strabon, XII, 4, 7; Ramsay, *Historic Geography of Asia Minor*, p. 189.
10. Ramsay, *B. C. H.*, t. VI, 1882, p. 507-508.
11. *Iliade*, III, 186.

Digitized by Google

# PLACE DE L'ADJECTIF DÉTERMINATIF

## ET DU GÉNITIF

DANS

# CORNELIUS NEPOS[1]

---

### ADJECTIFS NUMÉRAUX CARDINAUX.

Parmi les adjectifs numéraux cardinaux, 76 se trouvent avant le nom, 20 après. De ces 20, 9 sont employés pour désigner l'âge d'une personne, comme 18, 13, 1, *Sic Eumenes annorum* V et XL; 4 sont joints à un nom de mesure *(passus, dies,* jour de marche); 2 suivent le pronom relatif; 1 annonce une énumération; les autres sont placés en relief.

On peut conclure de là que Nepos place régulièrement le nom de nombre cardinal immédiatement avant le substantif, sauf les cas où il s'agit de marquer la mesure ou l'âge[2].

### ADJECTIFS NUMÉRAUX ORDINAUX, DISTRIBUTIFS ET MULTIPLICATIFS.

21 adjectifs numéraux ordinaux sont avant le nom, 11 après dont 3 pour marquer l'âge, 5 pour marquer le temps, devant *postquam* qui les attire, 3 en relief. La règle de Nepos est donc, ici encore, de placer l'adjectif numéral

1. Ce travail est la suite de l'article publié dans cette *Revue* (n° de juillet-septembre 1895) sur la *Place de l'adjectif épithète dans Cornelius Nepos*. L'auteur se propose d'étudier la place régulière de toutes les parties du discours, non seulement dans Nepos, mais dans tous les prosateurs classiques de Rome, et de reviser, à ce point de vue, et de compléter les règles données par les stylistiques et par les traités de construction latine.

2. L'adjectif numéral cardinal ne se trouve que 2 fois avant le mot qui marque l'âge : 23, 2, 3; 23, 3, 2.

Digitized by Google

ordinal avant le substantif[1]. C'est toujours aussi chez lui la place des noms de nombre distributifs (8 exemples) et multiplicatifs (6 exemples), comme 1, 5, 5, *ut decemplicem numerum hostium profligarint.*

## ADJECTIFS DÉMONSTRATIFS.

*Hic* se trouve 111 fois avant, 2 fois après le substantif: 1 fois attiré par le relatif, 16, 1, 45; 1 fois après *rebus*, 24, 3, 1.

*Ille,* 41 fois avant, 7 fois après, dont 4 où il est attiré par le pronom relatif qui le suit immédiatement.

*Is*, 117 fois avant, 4 fois après, dont 3 où il est attiré par un pronom relatif qui suit.

*Ipse*, 17 fois avant, 8 après, dont 5 après un autre pronom personnel ou démonstratif, 2 en correspondance avec le pronom relatif qui suit, 1 dans l'expression figée *re ipsa.*

*Iste,* 1 fois avant, 1 après.

*Idem,* 41 fois avant, 5 après (dont 4 après un autre pronom, 1 devant un pronom relatif).

Ainsi donc, la place régulière de l'adjectif démonstratif chez Nepos est avant le nom; cependant, si l'adjectif *ipse* se trouve en concurrence avec un autre pronom ou adjectif pronominal, il prend la seconde place[2]; *idem,* dans le même cas, se met avant ou après, selon qu'on veut mettre ou non en relief l'idée qu'il exprime : *hic idem*, 14, 9, 5 (4 exemples du même genre); mais *idem ille Meneclides*, 19, 1, 4 (4 exemples également). Il faut noter enfin que, pour donner à *ille* le sens emphatique, Nepos le place aussi bien avant qu'après le nom : 18, 8, 2, *illa phalanx Alexandri Magni;* 17, 6, 1, *Accidit illa calamitas apud Leuctra.*

## ADJECTIFS INDÉFINIS.

*Aliquis*, 6 fois avant, 1 fois après, en relief; *quis* employé au lieu de *aliquis* après *ne, si,* ne pouvant être mis en relief, suit toujours la conjonction et précède le substantif (18 fois). *Alius,* 11 avant, 2 après (après le pronom *nihil*). *Alteruter,*

1. L'usage de Nepos contredit donc la règle donnée par M. Schmalz, à savoir que les noms de nombre ordinaux suivent le substantif.

2. Exception : 2, 2, 2, où l'auteur, voulant insister sur *ipse*, a dit *ipsi sibi.*

Digitized by Google

1 avant, 0 après. *Complures*, 12 avant, 3 après. *Nemo*, 1 avant, 2 après. *Nescio quis*, 3 avant, 0 après. *Neuter*, 1 avant, 0 après. *Nonnullus*, 3 avant, 0 après. *Nullus*[1], 45 avant, 4 après. *Quidam*, 12 avant, 7 après, dont 6 après un nom propre. *Quilibet*, 1 avant, 0 après. *Quisquam*, 2 avant, 1 après, en relief. *Quisque*, 4 avant, 0 après. *Quivis*, 3 avant, 0 après. *Talis*, 27 fois avant, 2 après, où il est en corrélation avec *ut*. *Tantus*, 52 fois avant, 0 après. *Tot*, 3 avant, 0 après. *Totidem*, 3 avant, 0 après. *Ullus*, 14 avant, 2 après. *Unusquisque*, 1 avant, 0 après. *Uterque*, 6 avant, 1 après (après *quod*).

La place régulière de l'adjectif indéfini est donc avant le substantif; cependant le besoin de relief ou l'attraction du pronom relatif ou de la conjonction font quelquefois rejeter après le nom les adjectifs : *aliquis, complures, nemo, nullus, quisquam, talis, ullus*.

Notons que *quidam* se place volontiers entre l'adjectif et le substantif[2] (3 fois dans l'auteur) et qu'il se met après, surtout pour présenter au lecteur un personnage : un certain Lycon, *Lyco quidam*, 10, 9, 4. *Quisque* se place entre le superlatif et le substantif : *primo quoque tempore*, 1, 4, 5.

## ADJECTIFS POSSESSIFS.

*Meus* se rencontre 2 fois avant le substantif, 1 fois après. *Tuus*, 3 fois avant, 4 fois après. *Suus*, 100 avant, 81 après. *Noster*, 6 avant, 1 après. *Vester*, 1 avant, 1 après. *Ejus, eorum*, tenant lieu de l'adjectif possessif, 62 fois avant, 82 après. En examinant ces exemples, on s'aperçoit qu'à rebours des autres adjectifs pronominaux, les adjectifs possessifs, comme les génitifs auxquels ils sont équivalents, se placent régulièrement après le substantif : on les met avant pour leur donner du relief. Il ne faut pas s'étonner que le nombre de ceux qui sont en relief dépasse le nombre des autres; car si l'adjectif possessif n'a pas une signification accentuée, il est souvent sous-entendu en latin. Si donc on ajoutait à la liste des adjectifs possessifs placés après le substantif, ceux

1. A propos du passage 25, 9, 1 : *bonitas quae nullis casibus agitur neque minuitur*, je propose de lire *augetur*, appelé par le contraste avec *minuitur*, et nécessité par le sens; *agitur* n'est pas, en effet, l'équivalent d'*agitatur*.

2. On trouve 1 fois la même construction avec *complures* : 18, 7, 1, *Una erant Macedones complures nobiles*.

Digitized by Google

qui sont sous-entendus, la proportion serait facilement rétablie entre les deux catégories.

Les stylistiques affirment que souvent la différence est très légère entre l'adjectif possessif placé avant et l'adjectif possessif placé après le nom. Souvent est beaucoup trop dire pour l'usage de Nepos. *Meus, tuus, vester, noster* ne sont mis chez lui avant le nom que dans le cas d'une opposition à quelque chose d'exprimé ou de sous-entendu : Préf. 4 : *nostris moribus,* d'après nos mœurs à nous, par opposition à celles des Grecs; 8, 4, 2, *quae et meam animi aequitatem et vestram voluntatem indicent.* Quant à *suus,* la différence saute aux yeux dans presque tous les exemples. On peut les classer ainsi : 1° Cas d'un contraste marqué ou non par une conjonction adversative : 25, 15, 2, *ut non mandatam, sed suam rem videretur agere.* Parfois même le relief de l'adjectif est encore accru par l'hyperbate : 1, 3, 6, *cum amicior omnium libertati quam suae fuerit dominationi.* Je relève 17 exemples à ranger dans ce premier cas. 2° Rapprochement de *suus* et d'un pronom (de règle avec *ipse* et *quisque*), ou de *suus* et d'un substantif, rapprochement qui met en face deux personnes ou deux choses, et les distingue en les opposant : 25, 19, 1, *suos cuique mores.* 10 exemples. 3° Le mot *suus* doit être mis en relief, et correspond au français : *c'est son.* Ainsi, 2, 7, 4, *Athenienses suo consilio... deos publicos... muris saepsisse :* que si les Athéniens avaient entouré de murs leurs dieux nationaux, *c'était sur son* conseil. 7 exemples. 4° *Suus* a le sens de : *son propre, son seul, son habituel, comme le sien.* Ainsi, 10, 10, 2, *ut eum suo sanguine... cuperent redimere,* au point qu'ils auraient voulu le racheter de *leur propre* sang; 5, 2, 5, *Thasios opulentia fretos suo adventu fregit,* les Thasiens étaient fiers de leurs richesses; il n'eut qu'à se montrer pour les abattre (*sa seule* arrivée les abattit); 10, 6, 1, *fortuna sua mobilitate, quem paulo ante extulerat, demergere est adorta,* la fortune *avec sa mobilité ordinaire;* 22, 1, 5, *non enim suae esse virtutis arma... tradere,* il ne convenait pas à une vertu *comme la sienne.* 46 cas de cette sorte se présentent, auxquels il faut ajouter la forme invariable *sua sponte* qui se rencontre 7 fois. 2 fois l'adjectif a le sens d'un pronom français : 2, 6, 2, *praecipuo suo periculo,* le danger étant surtout *pour lui;* 7, 8, 4, *nullam in ea re suam partem fore,* il n'aurait

Digitized by Google

rien *pour lui* en cette affaire. 1 fois l'adjectif placé avant a le sens partitif : *un de ses;* 7, 10, 4, *muliebri sua veste, d'un de ses* vêtements de femme.

Il reste néanmoins une douzaine de cas à peu près où la place de *suus* peut encore s'expliquer par le relief qu'a pris l'adjectif possessif dans la pensée de l'auteur, mais où, semble-t-il, on pourrait tout aussi justement renverser l'ordre suivi; ainsi, 18, 9, 5, *de suo adventu credit esse auditum;* 13, 3, 3, *cum suis copiis;* 1, 4, 2, *ac suas copias*, etc. Au contraire, notre auteur a mis, 18, 3, 4, *si copiae suae*; 2, 3, 4, *classem suam*, etc. Il semble difficile de trouver les raisons de ces variations de construction dans une différence du sens ou de l'importance des adjectifs possessifs. On peut croire dès lors que la place de *suus*, dépendant du plus ou moins de valeur que lui attribue l'écrivain, au moment où il conçoit son idée, il est quelquefois indifférent que *suus* soit mis avant ou après le substantif, sinon pour des raisons de rythme et d'harmonie. Ainsi, 1, 4, 2, c'est peut-être le choix de *ac* qui a déterminé la place de *suus;* peut-être Nepos, s'il eût pris *atque* au lieu de *ac*, aurait-il mis *atque copias suas*.

## *SUUS* AVEC UN SUBSTANTIF ACCOMPAGNÉ D'UN ADJECTIF.

Quand le nom déterminé par *suus* est accompagné d'un adjectif, on ne trouve *suus* que 2 fois après : 15, 2, 2; 15, 5, 6[1]. Partout ailleurs[2] Nepos l'intercale entre l'adjectif et le substantif ; le relief tombe alors sur l'adjectif placé en tête, et il semble que *suus* ainsi intercalé perde en partie le sien : 25, 20, 1, *infinitas suas occupationes;* 25, 22, 2, *taciturna sua obstinatione*; 17, 3, 1, *omnes suas copias;* 23, 9, 3; 25, 5, 1.

## HYPERBATE AVEC *SUUS*.

Quand *suus* est placé après le substantif qu'il détermine, ils sont rarement séparés par un autre mot; le fait ne se

1. Je ne compte pas 5, 1, 2 : *sororem germanam suam*, où *germanam* est inséparable de *sororem*.

2. Dans des exemples comme 23, 10, 6, *ad sua castra nautica;* 7, 10, 1, *suas res gestas*, les mots *castra nautica, res gestas* sont équivalents à un substantif simple.

Digitized by Google

présente que 5 fois chez notre auteur. Peut-être en deux de ces 5 passages (25, 2, 3, *magnam partem fortunarum trajecit suarum;* 10, 8, 5, *ne prius consilium aperiretur suum*), l'hyperbate visait-elle surtout à séparer des consonances en *um*. Une recherche d'harmonie, un balancement du rythme sont peut-être la cause de deux autres hyperbates : 25, 12, 2, *possessiones posset suas*, et, 7, 8, 1, *classem constituisset suam*. Enfin, 25, 2, 2, *tempus ratus studiis obsequendi suis*, est un de ces exemples de construction enchevêtrée comme on en rencontre quelques-uns dans Nepos. L'hyperbate est beaucoup plus fréquente quand *suus* est placé avant le substantif, elle augmente alors le relief de *suus* et donne à la fin de la phrase une cadence aimée des oreilles romaines. Ainsi, 15, 4, 1, *quinque talentis ad suam perduxit voluntatem ;* 18, 9, 2, *suas quisque contraheret copias*. 20 fois le verbe est ainsi intercalé entre le substantif et *suus*. *Quisque* s'intercale aussi régulièrement entre *suus* et le nom ; 25, 11, 6, *sui cuique mores* (citation); 25, 19, 1, *suos cuique mores*. Cf. aussi 18, 9, 2.

En résumé donc, on peut dire que chez Nepos l'adjectif possessif ne se place avant le substantif que si l'on veut insister sur l'idée de possession, de quelque manière que ce soit; l'insistance est augmentée encore par l'hyperbate. Si l'idée de l'adjectif possessif ne doit pas être en relief, ou bien on ne l'exprime pas ou bien on le met après le substantif ; l'hyperbate en ce cas est tout à fait exceptionnelle. Si, enfin, l'adjectif possessif détermine un substantif accompagné d'un adjectif qualificatif, il se met généralement entre les deux.

## PLACE DU GÉNITIF DÉTERMINATIF.

J'appelle génitif déterminatif le génitif complément d'un substantif, d'un adjectif substantifié, d'un pronom ou d'un adverbe ayant une valeur substantive.

Le nombre des génitifs déterminatifs placés avant le nom déterminé est à peu près égal à celui de ceux qui sont placés après; mais il est facile, en comparant les deux listes, de saisir les raisons pour lesquelles l'écrivain a choisi telle ou telle place.

On est tout d'abord frappé de ce fait que, si le génitif

Digitized by Google

occupe la seconde place, alors le substantif qui le régit représente une idée importante ou saillante, de valeur au moins égale à celle du génitif; tandis que si le génitif est placé avant, c'est qu'il renferme une idée en relief, une opposition, un contraste, ou qu'il contient l'idée dominante de l'expression.

Entrons dans le détail. A 548 cas où le génitif suit, s'opposent 523 cas où il précède le substantif[1]. J'en commence la revue par les cas où un seul génitif détermine un seul substantif. Si le génitif est après, on s'aperçoit immédiatement que les deux mots représentent des idées également importantes ou que le génitif est le moins gros de sens et le moins en relief. Ainsi, 2, 10, 3, *in foro Magnesiae,* l'auteur veut désigner deux choses d'égale valeur : la ville et l'endroit de la ville où se dresse la statue de Thémistocle. Dans des passages comme 2, 5, 3, *parvo numero navium;* 15, 5, 1, *in brevitate respondendi;* dans l'expression 5 fois répétée *summa imperii,* l'idée du petit nombre, de concision, de totalité, est la plus importante. Dans le passage 20, 1, 3, *frater eius Timophanes,* où le génitif *eius* pourrait à la rigueur être supprimé et ne se trouve là que pour la clarté, il est évident que le mot *frater* représente l'idée dominante. On peut noter que *eius* se rencontre ainsi très souvent après les noms qui marquent la parenté : *pater, mater,* etc.

On expliquera de même la place du génitif dans les expressions figées : *pater familias,* 2 fois; *tribunus militum,* 1; *tribunus plebis,* 1; *aedilis plebis,* 1; *praefectus classis,* 1; *praefectus equitum,* 1; *praefectus morum,* 1.

Si, au contraire, le génitif est en avant, c'est que : 1° Il est en contraste avec un autre mot. Exemples : 2, 7, 3 : *Ne prius Lacedaemoniorum legatos dimitterent, quam ipse esset remissus;* 23, 1, 2, *multorum obtrectatio unius virtutem;* 1, 4, 5, *cum viderent de eorum virtute non desperari et hostes eadem re fore tardiores.* Je note 51 exemples de ce genre.

2° Il marque une distinction importante, comme il arrive dans les formules qui expriment la filiation (19 cas). Ainsi,

1. Je laisse de côté dans cette liste les cas où un adjectif relatif appelle son substantif en tête de la phrase, comme 1, 1, 2 : *cuius generis cum magnus numerus esset.* Cette construction, qui est de rigueur, n'offre rien de particulier chez notre auteur. En revanche, je comprends dans mon décompte les pronoms. C'est ainsi que je relate *eius* 62 fois avant, 82 fois après le substantif.

Digitized by Google

1, 1, 1, *Miltiades, Cimonis filius; Cimonis* sert à distinguer le vainqueur de Marathon des autres Miltiade. Dans l'expression grecque Μιλτιάδης, ὁ τοῦ Κίμωνος, Miltiade, celui de Cimon, (et non d'un autre), la distinction, plus visible, grâce à l'article, fait bien comprendre l'importance du génitif latin.

3° On veut rapprocher ou mettre en face deux objets, sans qu'il y ait entre eux contraste ou opposition, cette construction ayant pour effet de les faire ressortir tous deux. Ainsi, 7, 7, 3, *alium in eius locum.*

4° Il s'agit de mettre en relief l'idée exprimée par le génitif; on le traduit alors en français en le faisant précéder de *c'est, ce fut,* etc. Exemples : 1, 4, 1, *se hostem esse Atheniensibus, quod eorum auxilio Iones Sardis expugnassent,* parce que *c'étaient eux qui* avaient aidé les Ioniens à prendre Sardes; 6, 4, 1, *magnam enim eius auctoritatem in ea re futuram,* peut se traduire : grande serait en cette matière l'autorité *d'un homme tel que lui.* C'est ainsi encore que l'on met en vedette le pronom qui sert d'antécédent au pronom relatif et qui l'annonce; 25, 20, 5, *eorum retinere usum benevolentiamque inter quos;* 14, 5, 4, *ad eorum perniciem quorum ductu res male gestae nuntientur.*

5° L'idée du génitif est l'idée importante, saillante, dominante dans l'esprit de l'écrivain. Ainsi, 1, 1, 4, *Hoc oraculi responso,* le mot *oraculi* renferme l'essentiel de l'expression et pourrait à lui seul la remplacer : *hoc oraculo;* 1, 1, 6, *Miltiades morandi tempus non habens,* parce que *morandi* renferme l'idée principale. Au contraire, 7, 5, 1, *tempus eius interficiendi,* parce que *tempus* (moment favorable), représente l'idée essentielle. Cf. 1, 3, 3, *occasionem liberandae Graeciae.*

6° Pour relier une phrase à la précédente, en rappelant, en mettant en vedette l'objet dont on parle. Les cas les plus fréquents, outre celui du pronom relatif ou de l'adjectif relatif lié à un génitif, sont ceux où le génitif est le pronom *eius, eorum,* ou un pronom démonstratif, ou un adjectif démonstratif accompagnant un génitif. Exemples : 25, 2, 4, *Cum enim versuram facere publice necesse esset, neque eius condicionem aequam haberet;* 18, 3, 4, *Huius sceleris principes fuerunt;* 18, 6, 3, *Horum illa nihil fecit.*

7° Le génitif placé avant doit parfois dans la traduction, pour avoir sa vraie valeur, être rattaché au verbe comme

Digitized by Google

sujet ou comme complément indirect. Ainsi, 23, 13, 2, *Aliquot eius libri sunt,* se rendra par : on a *de lui* quelques ouvrages; 25, 20, 2, *jocans eius verbosiores eliceret epistulas,* cherchait à *lui* arracher des lettres; 18, 5, 4, *Callidum fuit eius inventum, il* trouva un procédé ingénieux.

8° Il faut, enfin, mentionner un certain nombre de tournures toutes faites, qui sont peut-être des restes de l'habitude originelle de mettre le génitif déterminant avant le mot déterminé : *populiscitum,* 2 fois; *senatusconsultum,* 1; *gratia* précédé du génitif, 3; *causa* de même, 7; *corporis custos,* 1.

Quelquefois la place du génitif peut être indifférente : elle dépend alors de l'importance avec laquelle l'idée est apparue dans l'esprit de l'auteur. Ainsi, dans 1, 3, 3, *hortatus est pontis custodes,* les deux idées semblent également importantes; peut-être Nepos n'a placé *pontis* avant *custodes* que parce que l'idée de ce pont dont dépend le retour de Darius est l'idée dominante du paragraphe. Peut-être aussi l'analogie de *corporis custos* y est-elle pour quelque chose. — 45, 12, 5, *in eorum periculo* doit être traduit : *leurs personnes* étaient en danger, mais est peu différent de *in periculo eorum,* dans le danger qu'ils couraient. De même, 21, 1, 2, *ante eius adventum,* avant que *lui, Hamilcar,* arrivât, aurait pu être écrit : *ante adventum eius,* qui aurait exprimé cette nuance : avant son arrivée; l'importance de la personne qui arrive aurait été moins marquée.

## HYPERBATE.

Il arrive assez souvent que le génitif, avant ou après le nom, en soit séparé par un ou plusieurs mots. Le cas se présente pour le génitif précédant le substantif 57 fois, et 76 fois pour le génitif suivant le substantif qui le régit. Le plus souvent une forme verbale seule sépare les deux mots, 40 fois sur 57, et 57 sur 76; *esse* surtout et *facere* sont les verbes les plus fréquemment intercalés. Ex. : 22, 1, 2, *quod spatium non esset agitandi;* 10, 5, 5, *qui sub adversarii fuerant potestate.* Mais on trouve aussi le verbe accompagné d'un complément indirect, 5 fois; d'un infinitif, 1 fois; d'un participe, 1 fois; de son sujet, 2 fois. Au lieu du verbe, c'est le sujet de la proposition qu'on rencontre ainsi intercalé,

Digitized by Google

2 fois; ou le complément direct (*eum* 25, 14, 3), ou le complément indirect, le plus souvent un pronom, 12 fois; ou un adverbe *(statim, eo, in praesentia)*, ou un adjectif en *-ndus*, 1 fois; ou un ablatif absolu, 2 fois; le sujet *(se)* de la proposition complétive à l'infinitif qui suit, 1 fois; la proposition complétive elle-même, 1 fois; enfin, 15, 4, 5, le génitif commence la proposition, le substantif la termine[1]. Notons, enfin, l'enchevêtrement du passage 14, 2, 1, *exercitusque reliquus conservatus regis est*, auquel on peut comparer 10, 12, 2, *nihil habituri negotii essent*.

L'effet de l'hyperbate est de détacher et de mettre en lumière chacun des termes de l'expression; mais il semble que l'écrivain recherche aussi un balancement rythmique dans cet arrangement des mots et que, dans quelques cas même, l'harmonie soit la seule raison de l'emploi de cette figure.

L'hyperbate est la construction préférée de Nepos quand le génitif est accompagné d'un adjectif : le mot régissant se met au milieu : 8, 3, 1, *superioris more crudelitatis;* 14, 5, 3, *gazae custos regiae;* 4, 2, 5; *rex tot hominum salute tam sibi necessariorum*. Cf. 15, 7, 1; 5, 3, 4. Mais on trouve aussi le génitif avec son adjectif placés tous les deux avant ou après le mot régissant, par exemple : 16, 4, 1, *Haec liberatarum Thebarum propria laus est;* 2, 1, 1, *Hujus vitia ineuntis adulescentiae*.

Si c'est le mot régissant qui est accompagné d'un adjectif, c'est alors le génitif qui s'intercale le plus souvent entre l'adjectif et le substantif qu'il détermine : 15, 6, 4, *coram frequentissimo legationum conventu;* 22, 4, 3, *assiduis patris obtestationibus*. On relève dans notre auteur 30 exemples de ce genre[2]. Les cas où l'adjectif et son substantif précèdent ou suivent tous deux le génitif, sont plus rares : 2, 3, 1, *classis communis Graeciae;* 3, 1, 15, *Hic decem annorum legitimam poenam non pertulit*. Cf. 3, 2, 2; 25, 1, 1; 25, 5, 1; 6, 1, 4; 5, 2, 2.

1. 10, 4, 2, *omnia quae moveri poterant Dionis*, ne saurait être considéré comme une hyperbate, puisque la proposition relative tient lieu d'un substantif.

2. On peut noter que si le nom régissant est accompagné d'un adjectif démonstratif ou indéfini *(omnis, ceteri, alter, nonnullus)*, la place régulière du génitif est aussi entre cet adjectif et le substantif. Cf. 25, 15, 3, où l'on voit 5 noms au génitif intercalés entre *omnia* et *negotia*.

Digitized by Google

## CHIASME

Une douzaine de fois on rencontre deux expressions correspondantes, formées chacune d'un substantif et d'un génitif, construites inversement l'une de l'autre. Ainsi, 1, 2, 2, *cum virtute militum devicisset hostium exercitus;* 10, 10, 2; *eidem liberatorem patriae tyrannique expulsorem praedicabant.* Cf. 2, 2, 5; 7, 11, 3; 10, 4, 2; 18, 7, 2; 18, 11, 5; 19, 1, 1; 24, 2, 4, et 8, 1, 1 où *in patriam* équivaut à *patriae.* Il faut noter que, dans ces chiasmes, ce sont toujours les génitifs qui s'attirent, et les mots régissants qui se repoussent.

## GÉNITIF DÉPENDANT DE PLUSIEURS SUBSTANTIFS.

Nepos place le génitif en tête, quand il représente l'objet important ou l'idée en relief, exactement, ce semble, comme s'il ne dépendait que d'un substantif. Les deux substantifs sont reliés par *que*, *ac*, *atque*, *et* répété, *aut* répété, *non solum-sed*, *cum-tum.* Cf. 23, 8, 1; 25, 20, 5; 18, 6, 3; 25, 12, 3; 25, 4, 1; 25, 12, 2; 25, 20, 5; 16, 1, 1. Il le place entre les deux mots régissants, pour faire ressortir ces deux mots à la fois. Telle est la construction 9, 2, 1 : *generum regis et propinquum*, et 16, 1, 1. La construction ordinaire du génitif après les deux substantifs se trouve 2, 7, 4; 2, 10, 1; 18, 1, 3; 18, 5, 7; 25, 18, 2.

## PLUSIEURS GÉNITIFS DÉPENDANT D'UN SEUL SUBSTANTIF.

Ils occupent la première place avec le relief qu'elle donne 3, 2, 2; 15, 3, 2; 25, 12, 4. Ils occupent l'un la première, l'autre la dernière place, quand il faut les faire ressortir tous les deux à part, comme 1, 2, 3, *non minus eorum voluntate perpetuum imperium obtineret qui miserant, quam illorum;* 13, 4, 3, *patriae sanctiora iura quam hospitii esse duxit.* Enfin, on trouve les génitifs régulièrement placés après le substantif une vingtaine de fois.

Digitized by Google

## GÉNITIFS SUBORDONNÉS ENTRE EUX.

Le génitif complément est placé après le génitif complété dans 16 passages; mais les deux génitifs, tout comme s'ils formaient une expression simple, peuvent être mis avant ou après le substantif qui les régit. Ainsi, 8, 2, 1, ils suivent tous les deux : *Hoc initium fuit salutis Atticorum;* 14, 4, 4, ils précèdent tous les deux le mot régissant : *adventus eius causa cognoscitur*[1]. Quand le premier génitif dépend d'un pronom, à titre de génitif d'espèce ou de génitif partitif, les deux génitifs peuvent être séparés par ce pronom : 4, 4, 5, *quaerit causae quid sit tam repentini consilii.*

A rebours, le génitif complément d'un génitif se trouve mis avant ce dernier tout de même et dans les mêmes circonstances que s'il dépendait d'un autre cas (13 exemples). A leur tour, les deux génitifs peuvent être avant ou après, ou l'un avant, l'autre après le mot régissant. Ex. : 25, 10, 3, *Hoc quoque Attici bonitatis exemplum*; 18, 1, 4, *ad amicitiam accessit Philippi, Amyntae filii,* comme dans la formule ordinaire de filiation[2]; 14, 8, 2, *eiusdemque generis tria milia funditorum.*

Remarquons que l'un ou l'autre des génitifs peut être double, sans que les règles de construction changent : 10, 3, 1, *initium fuit Dionis et Dionysii simultatis;* 18, 6, 3, *Philippi domus ac familiae inimicissimos;* 15, 1, 3, *exprimere imaginem consuetudinis atque vitae velimus Epaminondae.*

## GÉNITIFS OBJECTIF ET SUBJECTIF.

Je range sous cette rubrique tous les génitifs qui, n'étant ni coordonnés ni subordonnés entre eux, déterminent chacun pour soi, à des titres divers, le même substantif.

On trouve un génitif objectif et un subjectif proprement dits construits, celui-ci avant, celui-là après le substantif :

1. Remarquons *moris maiorum* 25, 18, 1; *orbis terrarum*, 25, 20, 5, construits comme les nominatifs stéréotypés *mos maiorum, orbis terrarum.*

2. 25, 3, 3, *domicilium orbis terrarum esset imperii*, présente 3 génitifs dépendant l'un de l'autre; mais *orbis terrarum*, étant une expression figée, ne compte que pour un mot.

Digitized by Google

7, 6, 1, *tanta fuit omnium expectatio visendi Alcibiadis;* tous les deux avant le substantif, et le subjectif précédant encore l'objectif : 18, 10, 2, *Tanta fuit nonnullorum virtutis obtrectatio.*

Le génitif possessif et le génitif d'espèce sont tous les deux mis avant le substantif: 5, 2, 2, *Cypriorum et Phoenirum ducentarum navium classem;* ou tous les deux après : 2, 3, 2, *at classis communis Graeciae trecentarum navium;* ou bien l'un avant, l'autre après : 2, 4, 5, *eius multitudo navium,* et 14, 8, 3, *namque huius partem non habebat vicesimam militum.* Dans tous ces cas, des deux génitifs, c'est le possessif qui se trouve le premier.

Deux génitifs d'espèce se rencontrent d'une façon assez singulière 17, 8, 4, *eiusmodi genera obsonii.*

## GÉNITIF COMPLÉMENT D'UNE EXPRESSION QUI RENFERME UN GÉNITIF.

Un génitif peut déterminer une expression complexe formée d'un substantif et d'un génitif qui représentent un substantif composé. Ici encore le génitif dépendant de cette expression précède, s'il est en relief de quelque façon, comme 2, 1, 1, *Huius vitia ineuntis adulescentiae;* 2, 10, 1, *Huius rex animi magnitudinem admirans;* 19, 1, 1, *eius integritas vitae;* 15, 5, 5, *Agamennonis belli gloriam;* 23, 13, 3, *Huius belli gesta.* Dans les cas ordinaires, au contraire, le génitif déterminatif de l'expression vient après elle d'après la règle. Ainsi, 18, 11, 3, *penes quem summa imperii erat custodiae;* 18, 7, 1, *corporis custos fuerat Alexandri;* 19, 4, 1, *propter proditionis suspicionem Piraei.* Comme on le voit par les exemples, il n'importe en rien, pour la place du génitif dont nous parlons, que le génitif qui forme avec le substantif régissant une idée complexe soit en queue ou en tête de l'expression dont il fait partie intégrante.

Remarque. — Dans tous les cas complexes que nous venons d'étudier, l'hyperbate joue le même rôle et produit les mêmes effets de rythme ou de relief que dans les cas simples. Ainsi, 25, 18, 4, *qui aliquam cupiditatem habent notitiae clarorum virorum,* il est facile de voir que *habent,* placé entre le subs-



Digitized by Google

tantif *cupiditatem* et les génitifs qui suivent, sert à équilibrer le rythme des deux parties du membre de phrase et à mettre en relief, en les séparant, les éléments divers du complément du verbe.

Les résultats de cette statistique sur la place du génitif peuvent se résumer ainsi. Qu'il s'agisse d'un seul génitif dépendant d'un seul substantif, d'un seul génitif dépendant de plusieurs substantifs, de plusieurs génitifs dépendant d'un seul substantif, de génitifs subordonnés entre eux, ou d'un génitif subordonné à une expression complexe, formée d'un substantif avec un génitif complément, la règle de Nepos est la même : il place le génitif avant le mot qui le régit, s'il veut insister de quelque manière sur l'idée de ce génitif; sinon, il le place après.

Quand deux génitifs déterminent à des titres divers le même substantif, le génitif subjectif se trouve avant le génitif objectif, et le génitif de possession avant le génitif d'espèce.

Quand l'auteur veut opposer deux expressions formées toutes les deux d'un substantif et d'un génitif, il les construit en chiasme, de telle sorte que les deux génitifs se trouvent rapprochés.

Quand le génitif est accompagné d'un adjectif, le mot régissant se met le plus souvent au milieu. Si, au contraire, c'est le mot régissant qui est accompagné d'un adjectif, c'est alors le génitif qui se met presque toujours entre les deux.

Enfin, si l'auteur veut faire valoir en les séparant les deux idées exprimées par le génitif et le mot régissant, il se sert de l'hyperbate, aussi bien quand le génitif suit, que quand il précède le substantif auquel il se rattache.

Tel est l'usage de Cornelius Nepos, en ce qui concerne la place des adjectifs et du génitif déterminatifs. Avant d'en tirer des règles d'une portée générale, dont quelques-unes contrediraient les traités de stylistique latine, et dont quelques autres n'ont pas encore été formulées, il faudrait comparer à l'usage de Nepos celui des autres prosateurs classiques. C'est ce que je me propose de faire, en commençant par César, le moins oratoire des écrivains romains, et par là même le plus propre à nous renseigner sur la construction régulière du latin.

ÉMILE CHAMBRY.

Digitized by Google

# CHANSONS ET DITS ARTÉSIENS

## DU XIII^e SIÈCLE[1]

---

### I

197 r° Arras est escole de tous biens entendre.
Quant on veut d'Arras le plus caitif prendre
En autre païs se puet por boin vendre.
On voit les honors d'Arras si estendre,
5 Je vi l'autre jor le ciel lasus fendre,
Dex voloit d'Arras les motès aprendre.
Et per li doureles vadou vadu vadourenne.

Quant Diex fu malades, por lui rehaitier
A l'ostel le Prince se vint acointier.
10 Compaignons manda por estudiier :
Pouchins li ainsnés, ki bien set raisnier
De compleusion, d'astrenomiier,
Je vi k'il fist Diu le couleur cangier,
Car encontre lui ne se seut aidier.
15 Et per li dourele[s].

Diex a fait mander Robert de le Piere,
Car dou vieil Fromont seut il la maniere;

1. Voici comment j'ai résolu les principales abréviations du ms. Bien qu'on rencontre la graphie *pour* (XII, 114; XIV, 10), j'ai écrit *por*, qui se trouve plus fréquemment (VIII, 39; XII, 118; XIII, 69, etc.), et de même *vos* (V, 3). C'est la même abréviation (un *p* surmonté d'un *a* ou *o* indistincts) qui représente *par* et *por;* je l'ai résolue suivant les exigences de la grammaire. J'ai écrit *mout* (noté ainsi XII, 79; XIV, 49, etc.), *com* (V, 109; VI, 52; VIII, 133; il y a pourtant *con*, VIII, 59; XXIV, 189) et, sauf indication contraire du ms., *conme* (XIV, 5), *conmence*, mais *compaignon* (XVI, 159). *Que* et *qui* sont souvent écrits par un *k*, et je respecte naturellement cette graphie; quand ils le sont par un *q* ou un *q* surmonté d'un *i*, je rétablis l'*u*. Enfin, j'écris en toutes lettres les nombres, toujours représentés par des chiffres.

Digitized by Google

S'i vint Ghilebers, Phelipos Verdiere,
Et s'i est venus Roussiaus li tailliere.
20 Ghilebers canta de se dame ciere :
Diex dist k'il sivra tous tans leur baniere.
Et per li dourele[s].

Bretiaus s'est vantés k' a Diu s'en ira,
Plus que tout li autre l'esbanïera.
25 Il fist le paon, se braie avala,
Celui de Beugin trestout porkia.
Diex en eut tel joie de ris s'escreva,
De se maladie trestous respassa.
Et per li doureles.

30 Or est Diex waris de se maladie.
Garès vint laiens, ce fu vilenie,
Et Baudes Becons, ki met s'estudie
197 v° En trufe et en vent et en merderie.
De leur mauvaisté Diex se regramie
35 Que se grans quartaine li est renforcie.
Et per li doureles.

Puis fist Diex mander un grant maistre Wike,
De tous boins morsiaus seut il le fusike;
Il n'a sen parel dusk'en Salenike,
40 Ne millour de lui avoec home rike.
Quant voit le roussole, durement s'estrike.
. . . . . .
Et per li dourele[s].

## II

De canter ne me puis tenir :
S'est drois que cançon face.
Or m'en doinst Diex a cief venir,
K'as courtois mal ne face;
5 Mais por rougir le face
Doit on des mauvais recorder
Por faire leur vie amender.

Li hom quant au comencement
Le cose loe et prise,
10 Quant il vient au grant sairement

Digitized by Google

Çou c'a loé desprise.
Loiauté n'a point mise
En son cuer, mais grant fausseté;
A sen oes fait trop grand viuté.

15 Je ne vos os nomer nului,
G'i aroie damage.
On voit tout cler, voir, au jour d'ui
Par faus eskevinage
Va no cités a rage,
20 De coi li païs est destruis;
En Arras, voir, assés en truis.

Se je nome les Frekinois,
Ce seroit vilenie,
Ne Cossetens ne Poucinois,
25 Ne ex ne leur maisnie.
Je ne nomerai mie
Garet, voir, car il est preudon :
D'infer ara le grant pardon.

Certes, çou est grans estrelois
30 Et c'est cose grevaine;
Dis mile livres de tornois
Cousta ceste vintaine;
Li cose en est certaine :
Teus se plainst, je sai tout de voir,
35 Que ce fu por le brice avoir.

Je me lo mout des Poucinois,
Et de trestous les freres :
Jakes est sages et courtois,
Et Simons est souffreres,
40 Cholars n'est pas menteres,
Pakès reset toutes les lois,
Ki set entendre sen tiois.

N'os nomer Robert Maraduit,
Plains est de courtesie;
45 En loiauté a le cuer duit,
Ce dist bien se maisnie;
Il het trop vilenie.
Ne sai milleur de sen jovent :
Jou l'oï dire Floevent.

Digitized by Google

50 On me tenroit, voir, a musart
Se paroil des cipauwes
Du gentil cuer Henri Nazart
Et de ses grans lubauwes;
N'a pas paroles flauwes,
55 Ains est preudom, se je ne ment :
Il set bien faire un testament.

Je n'ose nomer Audefroi,
Trop est de grant lignage;
Il fut preudom, si com je croi,
60 En sen eskevinage :
Il eut bien tesmoignage,
198 r° Par foi, kil sist le taille a point;
Mais li abes après l'en point.

Willaume as Paus ala souflant,
65 Com cil ki le set faire;
Audefrois en ala enflant,
Je sai trestout l'afaire;
Taille couvint refaire :
De coi li abes fu deçus,
70 Car ses contes fu tous boçus.

## III

### I

Arras ki ja fus
Dame sans refus
Del païs,
Tu es confondus,
5 Traïs et vendus
Et haïs,
N'en toi n'a desfense
Se cil ne te tense
Ki en crois fu mis.
10 Ti vilain ouvrage
T'ont mis en servage,
Por ce en dirai *gnif!*

II. 62 On lit plutôt « fist », mais *seoir la taille* est une expression technique qui doit être rétablie.

Digitized by Google

2

E! Arras li biaus,
T'es vile roiaus
15 Des cités;
Se tes apoiaus
Fust vrais et loiaus,
Faussetés
N'i eüst poissance;
20 Il n'a vile en France
De ci dusk'a Miaus
Qui fust plus cortoise;
Te male despoise
Me fait dire *gnauf!*

3

25 Je me suis perçus
Frekins as sorçus
Est tous mas;
Ausi m'aït Diex
Tex en fist ses jus
30 Et ses gas
Par devant la face
Li parra tel trace,
Quant poins en venra;
Qui d'autrui pesance
35 Veut faire beubance
On en dira *gnaf!*

4

Ore est aparans
Li maus de lonc tans
Porcaciés :
40 Il a bien trente ans
Que li premiers pans
Fu tailliés
De le trequerie
Dont li bourghesie
45 Gist ore entrepiés.
J'en ai grant engaigne
Leur mauvaise ouvraigne;
Me fait dire *gnief!*

Digitized by Google

5

Li gros grains dekiet,
50 Je di, qui k'il griet,
Oiant tous :
Quant a l'un meskiet
A l'autre bien siet;
Tous jalous
55 Est cascuns d'esbatre
Le verghe a lui batre;
Nus n'est paourous
De honte entreprendre;
Jes en voel reprendre
60 Et s'en dirai *gnouf!*

6

Certes je mespris :
L'ome qui est pris
Par mal los
Quant de sen païs
65 Ne veut estre oïs
De ses tors,
C'est mout laide cose
Quant voukier ne s'ose
Dont il fu nouris,
70 Ne droit n'ose atendre;
S'on le maine pendre
Jou en dirai *gnif!*

7

C'est grant estrelois
C'on fausse les drois
75 Vrais escris;
Me sire li rois
Doit prendre conrois
De teus cris.
Point ne m'esmervelle
80 Se li quens travelle
Hardrés n'Aloris,
Qui font le servage :
De leur grant damage
Doit on dire *gnif!*

Digitized by Google

8

85 Li rois qui ne ment
Prendra vengement
De leur cors;
En mout grief tourment
Seront longement,
90 N'est pas tors;
Langhe aront muiele;
Passion novele
Par devant leur mors
Leur sera voisine :
95 Goute palasine
Leur fra dire *gnof!*

9

Ne tieng mie a fol
Guion de saint Pol
N'a estout :
100 Premiers baissa col
198 v° Quant il vit sen vol
Por le tout;
Lors devint peskieres :
En sekes gaskieres
105 U eve ne court
Prist un pisson rike;
Dusk'en Salenike
En dist cascuns *gnouf!*

10

Cil de Givenci
110 Sour borgne ronci
Dur trotant
Les rens i fendi;
Une rois tendi
Maintenant;
115 Ce fu voirs sans faille
C'ainques ni prist quaille
N'aloe cantant,
Ains prist tel verdiere
Ainc ne vi si kiere;
120 Por ce en dirai *gnauf!*

115 Pour *voirs* au neutre, cf. VII, 91.

Digitized by Google

## IV

Certes c'est laide cose
Et mout grans descors
Quant jouenes cuers repose
Par dedans viel cors.
5 S'adont aime, c'est grans tors :
Il en naist mains lais recors,
Et teux en cifle et cose
K'en devant parler n'ose.

Mout est dame blasmee,
10 Quant ses plois a pris,
S'ele veut estre amee
Ne rentrer en pris;
De s'amor c'est uns grans cris :
C'est li viex tizons repris
15 Qui ne rent fors fumee;
En deriere est huee.

Je ne tieng mie a sage,
Aussi ne fait nus,
Home de grant aage,
20 Puis q'il est quenus,
Qui veut estre noviaus drus,
N'a pucele rent salus :
Il entreprent tel rage
Qui li tourne a viutage.

IV. Cinq couplets de cette pièce se trouvent aussi dans le ms. 846, fol. 68 v°, dans l'ordre suivant : III, I, IV, II, VIII (nous désignerons ce ms. par B et 12615 par A). Ces couplets, qui sont plus corrects et présentent un ordre meilleur, doivent être seuls authentiques; les autres sont une glose locale (*voy.* les allusions contenues dans les derniers); nous imprimons néanmoins toute la pièce d'après A, pour ne pas troubler l'économie de cette publication. La formule rythmique est certainement 6 *a*, 5 b, 6 *a*, 5 b, 7 b, 7 b, 6 *a*, 6 *a;* mais le glossateur, dans les couplets de son cru (sauf V), a fait par erreur les vers 2 et 4 de six syllabes et a corrigé dans ce sens le couplet VIII (le texte de B n'est pas correct non plus, comme le prouvent les rimes); nous laissons subsister cette irrégularité et corrigeons dans ce sens les vers 66 et 74. Je dois à mon ami L. Sudre la copie du texte de B (dont je ne donne point toutes les variantes graphiques), ainsi que la collation d'un certain nombre de passages douteux des autres pièces.

1 « Chose » B; — 2 « et vilains recors » B; — 4 « vil » A; « viez » B; — 6 à 8 « De s'amours c'est uns descors et tex darriers l'en chose qui devant parler n'ose. »

10 « Quant tous » A; — 11 et 12 « Qui puis vuet estre... ne monter » B; — 13 « u. laiz c. » B; — 14 « c'est uns viez repris » *(sic)* B; — 16 « par darriers » B.

20 « Quant il » A; — 21 « Sil v. » A; — 22 « Et p. » B; — 24 « hontage » B.

Digitized by Google

25 Puis que verdure passe
Et nature faut
Et couleurs devient lasse
Et viellume asaut,
Li dosnoiers petit vaut
30 De car froide et de cuer caut :
Trop grant doleur amasse
Cil qui kiet en tel nasse.

Dames, n'entendés mie
Que je blasme amor :
35 N'est deduis fors d'amie
Bele sans atour
Et de vallet de bel tour;
Pruec k'il n'i ait ja folor,
J'aim mout leur druerie;
40 Vieille amors soit honie.

Jè ne m'esmervel mie
Se jouene ame mesprent,
Mais c'est grans vilenie
S'ele ne se repent;
45 Cuers jouenes jouenece rent,
Et qui trop viellume atent,
Volontiers s'i oublie;
S'en est l'ame perie.

Ki d'autrui se castie
50 Il en doit estre liés,
Mais qui fait le folie
Dont autre est castiiés
Sovent est contraliiés
Et a grant honte apoiiés;
55 Li musars se cointie
Sovent de se sotie.

Dames et damoiseles
Ki par amors amés
Sans mauvaises noveles
60 Vo siecle demenés;

25 « Quant v. » B; — 27 à 29 « Et colors eslasse et viellece essaut ou donnoiemenz pou vaut » B; — 32 « cil » manque dans B.

40 Après ce vers A ajoute : « N'i sai fors jalousie. » — 44 S'ele] « sil » A. — 49 ss. Sur ce proverbe, voy. Ph. Simon, *Jacques d'Amiens*, Berlin, 1895, p. 12, note.

56 A ajoute : « Puis li pert sestoutie. »

57-60 « Dames viez reparees qui ensi amez en vilainnes soudees voz cors deportez » B.

Digitized by Google

Quant borsieres devenez
Et vos tans est tous usés,
Traiés d'autre merele :
Ceste amours n'est pas bele.

65 Quanques on fait d'enfance
Et [par] desous trente ans
Diex le met en souffrance,
199 a S'après est repentans
Et de mal faire arestans;
70 S'autrement use sen tans,
Qu'il en ait bien cinquante,
Li anemis en cante.

Autretant a de tombes
En [la] Cité lasus
75 De courtes com de longes
Et de petis sarcus;
Trop fier ne se doit nus,
Nient plus jouenes que kenus;
Fols est qui ne s'atorne
80 D'aler u il ajorne.

C'est cose veritable,
Et bien i a raison,
Li mors est soutillable,
Lues vient en traïson :
85 Wailli et Mahiu Wion
Ces deus face Diex pardon,
Car il sont tesmoignable
Que tous li monde est fable.

Et Adans Esturions
90 Bele mote ne doignons
Li est mout peu aidable
En joie permanable.

## V

Il n'est miracle ki rataigne
Saint Tortuel de le montaigne,

61 ...(quelques lettres grattées) « donc que vos bourses » A; — 63 « traez autre marrele » B; — 64 « Si com fist la mortelle et comtesse pacle » A.

Digitized by Google

Si vos dirai raison coument
On voit trestout apertement
5 Les miracles et les vertus
Que fait me sire[s] sains Tortus.
Voirs est, me sire sains Roumacles
Et sains Eloys font grans miracles,
Mais sains Tortus les fait toudis :
10 Il fait les plus couars hardis.
Quant uns hom est a grant meskief
Se sains Tortus entre en sen kief,
Il li deporte sen anui.
Plus a de miracles en lui
15 K'en cinc cens pieres de cristal
Dont on sermone sour estal.
Sains Tortueaus a tel poissance
K'il fait un viellart en s'enfance
Revenir, et penser folie.
20 Et si fait mainte feme lie :
Quant a baisié saint Tortuel
Et le seve de sen tuel,
Lors veut danser et espringhier
Et bien sovent ailleurs henghier
25 A viel [home u] a baceler.
Sains Tortus ne se puet celer.
Il sont tante maniere d'ivre
199 b C'on en poroit faire un grant livre :
Li uns reswarde vers le ciel :
30 S'il voit tenir a sen sorciel
Un cavel, lors en a engaigne :
Il cuide ce soit une araigne
Qui lui voelle ses ex crever;
Lors se paine de li grever
35 Mais il ne set quel part tenir.
On voit mout sovent avenir
C'uns autres en est si destrois
C'une cose li sanle trois.
Uns autres veut toudis plaidier
40 Mais ne li puet se lanwe aidier
De raison nule que il die
Que mailles ne li contredie.
Uns autres porte lokerele,
Si fait du grant markié ruele,
45 Et volenté a de combatre,
Mais il fait d'une voie quatre :

V. 25 Quelques lettres ont été grattées. — 35 Ne]. Ms. « nel ».

Digitized by Google

Ne warde l'eure qu'il kiet outre.
Et uns autres derve de [foutre],
Mais il n'en puet venir a kief
50 Et n'est li feme a grant meskief;
Quant a june home fait soulas,
Dedens peu d'eure est il si las
Sour s'uevre dort com uns porciaus.
Assés en counissons de ciaus
55 Quant maintes gens sont asemblees
199 c De longes terres et de lees,
Que li uns n'a l'autres counut,
Ançois qu'il aient waires but
S'enforce si li compaignie
60 K'il content ja de leur lignie;
Dist li plus sages au plus fol :
« Dont estes vos? » — « Devers saint Pol. »
— « De saint Pol droit? » — « Voire, en le vile. »
— « La mest me mere dame Ghille
65 E[t] mes peres sire Coustans
Entre eus deus plus de trente ans,
Et menerent si bele vie
C'onques encore par envie
N'estriverent li uns a l'autre.
70 Vos estes mes cousins en autre,
Je vos vois mout bien ravisant. »
— « Amis, k'alés vos devisant?
Je vos afi de mes deus mains
Vos estes mes cousins germains. »
75 Lors s'entracolent, s'i font feste.
« Amis, je vos tieng mout a beste
Que vos ne m'antés plus sovent. »
— « A foi, li cors Diu me cravent,
Quant iencor hui matin savoie
80 Ke jou si fait parent avoie? »
— « Que fait mes niés Tibers d'Astices? »
— « Par foi, il n'est ne fols ne nices :
Onques si courtois cuers ne fu »...
Uns autres jurés jete el fu
85 De vin plain une hanepee;
Li tiers jurés sake s'espee
Qu'il cuide amender cel outrage :
Es vos deffait tout le parage.

48 Le dernier mot, quoique gratté, est encore lisible.
83 Après ce vers, il y a une lacune évidente, produite sans doute par un bourdon.

Digitized by Google

Li ostes vient de se besoigne,
90 Qui de le noise ot grant vergoigne:
199 d « Signor, dist il, vos estes fol!
Mal dehé ait par mi le col
Qui le mellee coumença! »
— « Biaus dous ostes, entendés ça,
95 Dist uns jurés, li plus senés,
Je croi je soie li ainsnés;
C'est aumosne d'abatre noise. »
— « Je voel mout bien c'on le racoise,
Dist li ostes, si m'aït Dex,
100 Ains que le sace li baillieus,
Ne cil Huars de Heudecourt:
Il tiennent un home trop court
Tantost que il fait musardie,
Et si n'est nus qui le desdie.
105 Qui comença ceste mellee?
Cil grans a cele teste lee
S'est combatus contre ces trois? »
— « Par foi. » — « Dont ert fais uns otrois.
Fait li ostes, si com dirons. »
110 — « Mout volentiers l'otroierons, »
Ce respondi li compaignie.
Cele pais fu si bien lignie
K'ainc nel seut maires n'eskevins:
Cele racorde fist li vins.
115 Signor, assés le poés croire,
C'on fait maint malisse par boire,
Et neporquant, quant il s'eskiet,
En bevant fait on tel markiet,
De coi mains preudom s'est waris:
120 Ce tesmoigne Jehans au Ris.

## VI

Signeur, je vif de trufoier:
Se trufoie lui com trufoie ier
En maint liu ere mal venus:
Ja mais ne voel metre men us
5 En dire trufe ne mençoigne;
200 a Je ne truis prestre qui m'enoigne

VI. 6 Enoigne]. Ms. « engoigne ».

Digitized by Google

De me trufe sens repentir :
Por çou n'ai cure de mentir,
Ains dirai pure verité :
10 J'ai awan en tel liu esté
Assés près de ci, a Gamape,
C'une vielle ot entour se nape
Envolepé grant beesoufle;
Une truie qui bee et soufle
15 Saisi le tourtel en se geule;
Mais li vielle de se keneule
Le vait caçant de rue en rue :
De grans caillaus sovent le rue,
Entre li et sen fil Brissot,
20 Dont il se tint après por sot;
Ainc tant ne seut cacier ne ceure
K'il peüst son tourtel resceure.
Et quant li vielle a entendu
K'ele avoit son tourtel perdu,
25 Lors dist un mot et sans ramprosne :
« Biaus dous fiex, je doins en aumosne
Cel tourtel pour l'ame ten pere :
N'eut plus preudome en un empere :
Nos n'avons del tourtel que faire,
30 Et on doit bien por s'ame faire,
Que Diex li face vrai pardon :
Certes ci a mout rice don! »
Ensi est il du markaant,
Ki va l'usure costiant,
35 D'alun, de poivre et de coumin :
En infer vait tout son cemin
Par angoisse qui le deçoit;
Mais quant li truie l'aperçoit,
Erraument le saisist et hape.
40 C'est li porciaus qui tout agrape;
Aucunes gens l'apelent mort,
200 b Par çou que cascun prent et mort.
Quant li hom gist ens en sen lit,
Et il ne puet avoir delit
45 De sen avoir, de se rikece,
Ains a au cuer si grant destrece
Qu'il set bien qu'il ne puet plus vivre,
Erraument sen avoir delivre
En le main de quatre venteurs,
50 C'on apele testamenteurs;
Iceste aumosne est aussi bele

Digitized by Google

Com del tourtel de le napele
Que li vielle dona pour l'ame
De sen baron, c'ainc n'i eut larme.

## VII

Bien ait mariages ounis :
De coi nus cuers n'est desenis,
Que quant il est bien moïnés,
Dont est cascuns bien asisnés :
5 Li viex prenge vielle roullant,
Et li vielle viellart crollant,
Li jovenciaus la jovencele.
Des que viellars prent la pucele
Et il ne puet tenir estiere,
10 Si m'aït Diex, il m'est aviere
Qu'il ont perdu tout leur soulas :
Se cele est lasse, cil est las;
Le jovencele est mout a ente,
Quant vint tans use se jovente
15 Avoec sen malostru viellart,
De maltalent ses cuers li art;
Et du siecle est si trespassés,
Li dame, qui ainc n'eut sen sés
De çou que nature semont,
20 Se teste drece contremont,
Lors reconmence le cercel :
Erraument prent un jovencel,
K'ele veut faire sen delit.
200 c Mais je croi qu'ele i ait falit :
25 Tantost que li joueniaus l'a prise,
Tout aussi se vielle mesprise
K'ele fist sen premier mari;
Lors a le cuer si esmari
K'en li n'a sens ne courtoisie,
30 Ains entre en une jalousie :
Ensi a tout sen tans perdu.
D'une autre cose ai entendu,
Que miex vaut moiene rikece
Ke trop avoir avoec destrece :
35 Çou est vertés, si com je cuit :

VII. 14 Vint tans]. Corr. « vint ans » ?
17 Si]. Corr. « cil » ?



Digitized by Google

Trop rikes hom n'a nul deduit
De le disme tant com on cuide.
Tout adès a mis son estuide
En sen grant avoir amasser :
40 Tel paour a du bien tenser
K'en lui n'a ne soulas ne ris;
Quant il escoute une soris
Qui furkelle [ens] en ses carbons,
Teux jus ne li est mie bons;
45 Grant paor a de ses tresors;
C'est avarisses mout tres ors,
Dont li hom est en tel dangier;
S'aucuns le voloit laidengier,
Il n'oseroit celui respondre
50 Por sen avoir c'on ne l'effondre,
Lues qu'il ot parler de le taille
Dont reconmence se bataille;
Et se il ot crier le fu
Ainc mais si dolans cuers ne fu;
55 Paor a de se manandie
Que li fus ne li contredie.
Si fais cuers ne puet joie avoir.
Par aucun le poés savoir
Que a Paris et a Biauvais,
200 d 60 Par foi, sont tout li trop mauvais.
Il n'est deduis fors souffisance,
Et avoir vraie counissance.
C'est verités, je n'en dout mie :
N'est lais amis ne laide amie,
65 Mais çou qu'il plaist, çou est ricoise
Et de mener vie courtoise.
Qui trop amasse sans raison,
Il pert sen tans et se saison,
Et s'est au siecle viex tenus,
70 Jouenes, moiiens, viex et kenus.
Or parlerai de le clergie :
Ele est de vent trop aengie;
Par trop savoir et trop aprendre
Voit on bien en le foi mesprendre;
75 Miex vaut uns boins moiiens clers veules
Que trop savoir por cauper geules;
Teux est veules qui se repent;
Mais qui trop set et trop aprent

60 Tout]. Ms. « trop »; cf. v. 94 et 96. — 65 Qu'il]. corr. « qui ». — 66 Et]. Ms. « est ». — 70 Moiiens]. Ms. « moitens ».

Digitized by Google

Il fait les laies gens mescroire,
80 Et mespenser de cose voire.
S'uns clers est trop sos par nature,
Nus sages hom n'a de lui cure;
S'il est trop sages ensement
Il entre en tel apensement
85 De quoi bien l'en puet meskaïr.
Trestout le trop doit on haïr.
S'uns hom a trop de povreté,
On le retient en grant viuté;
Après s'il a trop de rikece,
90 Ses cuers maint en trop grant destrece.
Çou que je di çou est tous voirs :
Moiiens sens et moiiens avoirs
Puet bien venir par devant Diu,
Mais tout li trop n'i troevent liu;
95 Moiiene cose va covrant,
201 a Mais tout li trop n'ont nul garant.

## VIII

Quand enviex son voisin voit
Qui se maintient si com il doit,
A peu que d'envie ne crieve;
Quankes il puet li nuist et grieve;
5 Ce ne naist mie de bonté.
Et quant il a par tout conté
Trestous les maus qu'il onques fist :
« Vos ne savés [le] fait c'on dist?
Cil viniers vent vin a mestrait,
10 Cil boulenghiers pain a retrait,
Cil macecliers car soussamee,
Et me voisine s'est clamee
De Cabillau le pissonnier,
Ki li vendi tel pisson ier
15 On i peüst mengier le mort. »
Li enviex adies s'amort
De raconter autrui meffait.
Fols est qui trop d'anemis fait :
Envie en fait assés avoir;
20 Cascuns le puet par li savoir :
Si vos dirai par quel raison.
Quant li hom passe muïson

Digitized by Google

Qu'il est auques souraagiés,
Rices d'avoir, emparagiés,
25 Et s'ait le cuer plain de noblece
Et k'il ait kier feste et leece,
Li enviex par mokerie
Dist lues que c'est redoterie.
Fait li autres : « Bien est u prendre :
30 De riquece se puet deffendre
Envers le contesse d'Artois. »
Es vos honi l'ome courtois,
C'on l'asiet lues a une taille.
201 b Ja mais n'iert eure sans bataille.
35 S'il est jouenes et volentius
Et d'oneur faire talentius
Et k'al siecle soit grassieus,
D'envie muert li envieus;
« Por le cuer beu, ce puet bien estre :
40 Cil maine vie si onestre
Et si est de si grant renon!
N'est parole se de lui non :
Il n'a mie passé deus ans
K'il n'avoit pas quatre besans,
45 Si m'aït Diex, en sen catel.
Or parole en de sen ostel,
Et si voi bien a sen afaire
Trestout l'ouvrage qu'il set faire.
Foi que doi vos, çou est uns lere,
50 Uns mauvais hom, uns baretere,
Et bien verés ens en le fin
K'en sen luire n'a point d'or fin. »
Li enviex ne se puet taire,
Por sen felon cuer de pute aire :
55 Quant il voit une preude feme
Qui bel s'atorne et bel s'acesme :
— Aucune en est bien acesmee,
De son signor veut estre amee; —
S'on ne s'atorne si com doit
60 Sen compaignon le mostre au doit :
« Esgarde la que ce puet estre,
Je cuit qu'elle est amie a prestre. »
— « Je le voi sovent en Cité, »
Fait li autres, « li niceté
65 De sen baron, le grant wihot,

59 S'on]. Corr. « s'or » ?

Digitized by Google

Qui bien le set et si le got!
Il en reçoit mainte goulee. »
Lors parolent a le volee.
D'autre part s'ele est papelarde
201 c 70 Et k'ele en Diu se mete en garde:
« Voi, fait li fel, de le beghine,
Com ele gist sovent sovine:
Je counois bien sen pere en Diu:
Je le vi ja en un tel liu
75 U ele fu bien confessee!
Je sai trestoute se pensee:
Tele make le papelart
Ki en deriere pape lart. »
Lors gabent les freres menus
80 De jacobins et de rendus:
Si faite gent doit on larder!
Por çou se doit feme warder
Et li tenir moienement
Et vestir d'un tel warnement
85 C'on ne l'en tiegne por ribaude,
Ne trop beghine ne trop baude,
Mais maintenir selonc l'usage
De sen mari, si fra que sage:
Car puis que feme est maricc
90 Ailleurs ne doit estre vouee
Fors seulement k'a sen mallel
Qui espousee l'a d'anel;
Et cil se tiegne a se femele,
Dont est li cose bone et bele.
95 Au mostier s'en voist par raison
Et puis s'en viegne a se maison.
Si prenge warde a se maisnie:
En çou n'a point de vilenie.
Cinc fies l'an voist confesser
100 Par tant s'en pora bien passer;
C'on voit le fel esmervillier,
S'il voit trop feme consillier
A un home de car et d'os:
« Encontre ouneur torne le dos,
105 S'est grans perius qu'il ne meskiece. »
201 d Uns hom puet tant entour se niece
U se suer repairier sovent
C'on dist tantost qu'il i a vent
Et que leur vie est conmunaus,
110 Soit voirs u soit a devinaus.

Digitized by Google

C'est verités, si com moi semble:
Ja ne querrai deus cus ensamble:
Par foi, se il ne sont de fer,
Souvent sont couretier d'infer.
115 Se feme est a un lés tentee
A l'autre lés tiegne l'espee;
Encontre li se doit combatre
Et por les mesdisans abatre
Et li oster de soupeçon.
120 J'oï ja dire d'un maçon
Qui estoit en faide mortel
Tant demoura en sen ostel
Que j'oï dire et tesmoignier
Que li maçons n'ot que mengnier.
125 Par famine s'abandouna:
Au siecle vint, si maçouna;
Quant il vint a sen labourage
U faire deut sen maçounage,
D'une main sen martel tenoit
130 Et de l'autre se deffendoit
De ses anemis par deriere.
Or oiés com faite maniere,
Com il ouvroit a grant meskief
Por warandir lui et sen kief!
135 Ensi est il d'aucune gent:
S'uns hom se maintient bel et gent
Li uns le fiert d'un gavrelot
Et li autres d'un avrelot:
Or est raisons qu'il se deffenge,
140 Et d'une main si bel despenge
Et de l'autre si waaignier
202 a Qu'il puist despendre et espargnier.
Si doit estre de porveance;
Tout sans orguel et sans beubance
145 Doit il porquerre de saison
Çou qu'il covient en se maison,
Et toudis face ciere lie
Et si se warge de folie,
De fol plegier et de bataille.
150 Selonc le jor ait se vitaille:
Ensi fera, sans lui grever,
Ses anemis les cuers crever.
Simons dist bien, c'est ses recors;

129 à 131 Cf. Esdras, II, 4, 17.

Digitized by Google

Ausi de l'ame com du cors
155 A portraitié ceste essamplaire;
Ele doit bien seoir et plaire.
S'uns hom est d'anemi tentés
Saciés qu'il devroit estre tels,
S'il peke de le main senestre
160 Il se deffenge a le main destre
De confesser, de repentance,
Et d'astenir, de penitance;
Car l'anemis ki nos caupresse
Ne het tant rien comme confesse.
165 Or nos doinst Diex si confesser
De nos peciés et porpenser
Ke tout soions en paradis,
U la grans joie est a toudis,
Et si nos doinst si maçouner
170 K'a lui puissons l'ame douner.

## IX

Rikes hom viex trop covoitex
De paradis pert les osteux :
Si vos dirai por quel raison.
Quant li hom passe muïson
5 Ki par viellece est recreans,
202 b Il n'est mie mout ferm creans,
Puis que ses tans est tous usés
Et s'est riques et amassés
Que cent mars puet bien l'an despendre
10 Et autres cent por ses tors rendre
Et de cent son catel acroistre,
Se adont ne se veut counoistre
Ne de mal faire ne recroit,
Je di c'est truffe çou qu'il croit :
15 S'al mostier va, c'est par usage :
Le crucefis reupe el visage
Quant devant lui li rent se coupe;
Mais Diex en fait après le loupe,
K'en viuté fait le cors manoir
20 Et l'ame aler u il fait noir.
L'ame est droit vers aublainsevele
Si n'a talent k'ele revele.

Digitized by Google

Je ne di mie s'uns pekieres,
Ki n'est ne lufres ne trekieres,
25 Ne ki ne set nul labourage
Por le paor d'aler a rage,
U por se vie soustenir
Et qui veut en ouneur venir,
S'il se paine de waaignier
30 De bel despendre et d'espargnier,
Au point qu'on le doit, a l'iver,
Diex ne le veut mie eskiver :
Se dolans est de sen meffait,
Et il bee a laissier le fait
35 Tantost k'amender le porra
Plus grant pité Diex en ara
K'il n'ara d'un viellart quenu
Qui le gent trait au pain menu.
Rikes hom viex sans karité
40 Ja Diex n'ara de lui pité.

X

202 c Nostre sires li rois poissans
Qui de tous cuers est counissans
Nos a un peu mostré de s'ire;
Por çou le fait que c'est li sire :
5 N'est nus maistres deseure lui.
Nos li faisoumes tant d'anui
S'il prendoit warde a nos mesfais
Cascuns seroit tantost desfais.
Qui çou ne croit il est erites.
10 Diex fait ses coses par anites;
Une eure fait vignes falir,
Et le fourment si haut salir
Que les gens vont de faim morant.
S'il veut, il le rabaisse errant.
15 Il fait anites de clapoires,
Il fait falir pumes et poires.
Tele eure fait pumes venir
K'il fait clapoires defenir.
Il fait une anite de roigne
20 Dont mains preudom a grant vergoigne
K'il ne se fine de grater :

Digitized by Google

Li mauvais i voelent noter
C'est uns rains de meselerie;
Au grater n'a talent qu'il rie,
25 Et si ne fine d'eskignier,
Car li roigne le fait mengnier.
Saciés, çou est cose certaine,
Sour les cevaus fait venir paine.
Une eure fait si grant froidure
30 C'est merveille que nus hom dure;
Après refait si grant caleur
Ke li cras muerent a doleur.
Quant Diex veut, il fait une estoire,
Il fait de gent si grant mortoire
35 C'on s'en poroit esmervillier;
Et quant vilains veut travillier,
202 d Il fait mortoire de brebis,
Dont mains preudom est abaubis,
Et anites de bielos;
40 U Diex veut, fait caït ses los.
Anites fait de pauwellons.
Mais de çou nos esmervillons
Qu'il est une anite venue
Dont trop se plaint li mains menue;
45 C'est une anite sans raison :
Li anite est de traïson,
Et si ceurt tout par tout le monde;
Ne sai si digne ne si monde
Qu'il n'en ait tout plain une huce.
50 Li traïsons tout par tout muce :
Ele est a Roume, ele est a Rains,
S'est sour les princes souverains,
Sour veskes et sour canceliers,
Sour bourgois et sour chevaliers.
55 Ore est ele en Arras entree :
Pieç'a c'on li a encontree,
Par coi no vile va a rage.
Nus ne veut fait mariage
Por grant avoir ne por argent,
60 Ains le fait on por honir gent
Et por boine cité destruire :
Cascuns veut mais son voisin nuire.
Li mariages presentés
Por offisse ne baretés,
65 A foi, li male flame l'arde!
Arras pert tout par male warde.

Digitized by Google

## XI

Pas ne puet nus estre emboés
Que d'avoir cri qui soit loés,
Se par bone oevre ne demostre
Qu'il soit si fais com il se moustre.
203 a 5 Se li hom maint en mal usage
Et covrir veut de beghinage
Sen ort pecié et se lussure,
Teux vie ele est amere et sure
Devant preudome a recorder.
10 Mout covient haut le lit border
Qui on veut de loinssiaus covrir:
Qui en bien veut son cuer ovrir
Il covient en ourant ovrer
S'il veut a grasse recovrer;
15 Autrement grasse u point n'a d'uevre
Vaut mains que tarte sans conduevre.
Je l'ai bien esprové a mi,
Nus ne counoist preudom n'ami
S'il n'a a lui plait et couvent,
20 Mais la set on s'il i a vent.
Li couvenence, c'est li sausse
De l'amor, s'ele est vraie u fausse,
Par coi on puet counoistre l'oume
Miex que du non dont on le noume;
25 Meïsmes en pelerinage
Counoist on auques par usage
Celui qui est amis de cuer:
Li vrais amis ja en nul fuer
Ne porra son ami laissier:
30 S'en un bos entre por pissier,
U por faire plus grant besoigne,
Li vrais amis, qui de lui soigne,
Le vait adès contreatendant;
Et cil s'en vont adès plaidant
35 Ki s'en passent legierement.
Vrais cuers ne cus foireus ne ment:
Si vos dirai par quel raison:
Il sont tout d'une muïson;
Li cus foirex ne puet mentir
40 Et le vrai cuer troeve on entir.

*(A suivre.)* A. JEANROY.

Digitized by Google

# LE THÉATRE DE MUSSET

## I

Musset, dans les *Lettres de Dupuis et Cotonet*, s'est agréablement moqué du romantisme, et s'est efforcé de prouver que ce n'était qu'un mot. En effet, dit-il, les prétendues innovations de 1830, suppression des unités théâtrales, mélange du sérieux et du comique, ne sont au fond que des vieilleries qu'on a essayé de rajeunir. A part un Moyen-Age de convention et un vague mysticisme, les auteurs modernes ne nous apportent à peu près rien de nouveau. Il serait naïf de prendre cette démonstration au sérieux; c'est une satire et rien de plus. A toutes les révolutions littéraires, il serait possible d'opposer de pareilles fins de non-recevoir, et avec un peu de souplesse d'esprit on arrive toujours à montrer que le neuf n'est que du vieux. C'est à peu près ainsi que M. Jules Lemaître a prouvé naguère que les nouveautés d'Ibsen, Tolstoï, et *tutti quanti*, étaient déjà dans George Sand.

Le romantisme n'est pas une doctrine parfaitement cohérente et aisée à définir, ç'a été plutôt un état d'esprit assez complexe, et qui s'est traduit sous des formes assez différentes les unes des autres. *Hernani* et *la Chronique de Charles IX, Indiana* et *la Tour de Nesle, Chatterton* et *Rolla* s'y rattachent également. Le goût de la couleur, celui des sensations fortes, des tentatives de réalisme dans la forme se combinant avec un idéalisme extravagant dans les idées et les sentiments, l'outrance dans la pensée et surtout dans la passion, voilà quelques-uns des traits qui caractérisent cette époque curieuse. Or, il suffit de parcourir les premières poésies de Musset pour voir à quel point il a subi l'influence de son milieu et de son temps. Quelle ardeur de néophyte!

Digitized by Google

et comme il a hâte d'épuiser toutes les sources d'inspiration qui ont récemment jailli du sol! Il se moquera dans *Namouna* des faiseurs d'orientales qui décrivent quelque ville aux toits bleus, quelque blanche mosquée. Mais qu'avait-il fait autre chose à ses débuts? Dans *Don Paez* et ailleurs, n'a-t-il pas payé son tribut au goût du jour pour la couleur et pour l'exotisme? Mais ce qui rapproche surtout Musset des romantiques ses contemporains, c'est l'idée qu'il se fait de la passion, de sa beauté propre et des droits qu'elle confère. Qu'est-ce que Frank et Rolla, sinon les héros de la passion effrénée, qui prennent plaisir à fouler aux pieds tous les préjugés bourgeois et surtout la morale? Ces personnages ont au front le signe caractéristique du héros romantique, la révolte contre les conventions sociales. Ils en ont un autre signe, c'est la tristesse incurable. Ils portent tous leur cœur en écharpe et se glorifient de leur souffrance comme d'un privilège qui les tire hors de pair et les distingue du troupeau. Il y a, il est vrai, une différence entre Musset et les autres romantiques, c'est qu'il se raille lui-même et ne prend pas au sérieux ses propres créations. *Mardoche* n'est qu'une longue gouaillerie, et il y a une gaminerie voulue dans la Préface de *la Coupe et les lèvres*. Mais là même Musset avait un précurseur, et Byron, devant lequel tous les romantiques s'inclinent respectueusement, lui avait tracé la voie. D'ailleurs, il ne faut pas plus se faire illusion dans un sens que dans l'autre, et l'on se tromperait tout autant à croire que Musset n'est jamais sérieux qu'à croire qu'il l'est toujours. Il y a de l'affectation dans son scepticisme. Prenez, par exemple, *la Coupe et les lèvres:* la dédicace est une raillerie de tous les principes. Tournez quelques pages et lisez le monologue de Frank. Les tourments de l'âme qui s'y font jour à travers bien des déclamations ne s'accordent guère avec cet étalage d'incrédulité railleuse et souriante. Où sont les vrais sentiments de Musset? Cela dépend des moments, et je ne vois pas de raison pour exiger d'un poète, surtout d'un poète de vingt ans, cet accord constant avec lui-même qu'on ne trouve pas toujours chez un philosophe.

Tout ce que je prétends retenir de ce qui précède, c'est que Musset, tout en se moquant des romantiques, fut un des leurs. Mais il en est de lui comme de tous ceux qui, dans ce

Digitized by Google

groupe, avaient une vraie valeur : sous la rhétorique de l'école et à travers les développements de convention, son originalité se laisse entrevoir. M. Faguet a insisté avec raison sur l'importance des stances :

J'ai dit à mon cœur, à mon faible cœur...

qui expriment si fortement ce goût passionné de sentir et de souffrir, une des sources profondes de l'inspiration du poète. Plus d'une fois, à travers les affectations à la mode et sous un byronisme de convention, on sent déjà le dédain du convenu, du banal, du faux, cet « amour pour l'âpre vérité » que plus tard il devait louer chez Molière, et qu'il sentait dès lors si vivement en lui-même. Ce qu'à ses débuts il a d'outré, par conséquent de faux, dans la forme, trahit souvent un effort mal concerté, mais sincère et impatient, vers le vrai.

Nul poète plus que lui n'a vécu ses vers; il n'a pas fait deux parts de lui-même, et il a été romantique dans sa vie comme dans ses premiers écrits. Les détails nouveaux que Mme Arvède Barine nous a donnés sur le séjour à Venise et sur l'amour à trois entre G. Sand, Musset et Pagello, éclairent admirablement ce côté de sa nature. Que l'on relise, à la lueur de ce témoignage, *la Confession d'un enfant du siècle*, *Rolla*, *la Coupe et les lèvres*, *Namouna*, on aura tous les documents nécessaires pour bien comprendre la nature du poète et le caractère de ses premières poésies. Avant même d'avoir connu le grand amour, celui qui lui inspira ses pièces immortelles, il avait cherché dans des aventures vulgaires les émotions fortes dont il avait besoin. La théorie dangereuse contenue dans les fameux vers :

Aimer est le grand point, qu'importe la maîtresse?
Qu'importe le flacon, pourvu qu'on ait l'ivresse?

il l'avait pratiquée avant de la prêcher, et dans son ardente recherche de la volupté, il avait appris à connaître ce dégoût dont il se sentait mourir. Dégoût du plaisir, dégoût de lui-même. Remords aussi, mais accompagné du sentiment profond qu'il ne remonterait jamais la pente qu'il avait descendue. Le morceau célèbre :

Ah! malheur à celui qui laisse la débauche
Planter le premier clou sous sa mamelle gauche!

Digitized by Google

exprime ce sentiment avec force et il est essentiel pour comprendre, non seulement *la Coupe et les lèvres*, mais la plus grande partie de l'œuvre de Musset.

Ce qui le distingue surtout des romantiques, c'est que les souffrances de ses héros sont senties plus qu'imaginées. Sans doute, il a lui-même décrit la maladie du siècle, et, dans ses traits essentiels, c'est bien la même qu'on trouve chez les Hernani et les Didier, les Antony, les Bénédict, comme chez le René de Chateaubriand, le Manfred de Byron. Musset a même essayé de remonter aux causes de ce mal, et il les a trouvées principalement dans l'inaction de la jeunesse après 1815, succédant à l'activité fiévreuse des contemporains de Napoléon. Mais est-ce bien de ce mal-là que souffrent ses héros à lui? Est-ce que Frank et Rolla ne sont pas profondément différents des autres héros de roman et de drame dans cette même période? Si; il y a une différence essentielle: c'est que les personnages de Musset souffrent de leurs propres fautes, et qu'ils le savent. Leur plaie incurable, c'est la débauche. Il y a là moins de grandeur sans doute, mais peut-être plus de vérité.

C'est en regardant en lui-même, c'est en écoutant ce que lui disait sa conscience aux heures de remords tardifs et de lucidité, que Musset a conçu son poème de *la Coupe et les lèvres*. Il l'a appelé poème dramatique, et ce nom est justifié. Ce qui en fait le véritable intérêt, c'est la peinture de l'âme de Frank et de la destinée dont il est lui-même l'ouvrier. Il a conquis l'indépendance, la fortune et la gloire; mais son cœur aspire à autre chose; le bonheur semble à sa portée, il n'a qu'à étendre la main pour le saisir, mais entre le bonheur et lui se dressent ses fautes; Monna Belcolor tue Déidamia. Voilà l'idée générale; pour l'empêcher de rester une pure abstraction, qui aurait pu servir de soutien à un poème symbolique, non à un drame, il nous a fait passer par la série des sentiments que traverse Frank depuis le moment où il prend en dégoût sa modeste et innocente vie de chasseur, jusqu'au jour où il s'aperçoit qu'il a été chercher bien loin et inutilement le bonheur qui l'attendait à son foyer. Ce qui est bien remarquable, ce qui prouve chez Musset une vocation dramatique, c'est que la liberté très grande que lui laissait sa conception n'a pas fait tort à l'unité de son œuvre. Ce qui est faible dans son poème,

Digitized by Google

c'est la couleur locale; la peinture du Tyrol est faite de chic; le poète a pris le Tyrol comme il aurait pu prendre l'Écosse, l'Allemagne ou l'Italie; ce n'est pas les montagnes et les lacs qui l'intéressent, c'est l'âme, et non pas celle des montagnards chez lesquels il a placé son action, mais celle de son héros, qui visiblement n'est pas plus tyrolien que français ou espagnol. C'est un jeune homme au tempérament ardent, un homme d'action, mais en même temps un homme de pensée et de rêverie. Musset a mis en lui à la fois ce qu'il aurait voulu être et ce qu'il était; il s'est contenté de simplifier la vie et, en réduisant la part des événements, de faire plus grande celle de la pensée. Or, cette pensée, ce n'est pas le lieu commun qu'exprime l'épigraphe du poème : Entre la coupe et les lèvres, il reste encore de la place pour un malheur : c'est cette idée que nous faisons nous-mêmes notre destinée, que ce n'est pas du dehors que nous sommes punis, mais que nous trouvons notre punition dans les conséquences fatales de nos actes. Et cette vérité générale est particularisée, comme il convient dans un drame, où les idées doivent se personnifier dans les caractères individuels. C'est ainsi que le débauché Frank sera frappé dans son bonheur par la courtisane Belcolor, c'est-à-dire par la débauche même.

Si j'ai insisté sur ce poème, c'est pour deux raisons : d'abord, par sa couleur byronienne et mélodramatique, il caractérise bien la première période de la vie littéraire de Musset; ensuite, il est bien réellement la première ébauche de ce que sera son théâtre, et l'on peut dire que l'inspiration fondamentale en est analogue à celle de la plupart de ses pièces.

Parmi ces pièces, les seules qui comptent ont été écrites, sauf *Carmosine*, de 1833 à 1836. On pourrait en conclure *a priori* que la date de chacune d'elles n'a pas une grande importance, et qu'on peut retrouver dans toutes des idées et des sentiments analogues. Et c'est ce que confirme l'étude de ces pièces faite de près et avec soin. Il n'y a donc pas à tenir grand compte de leur ordre chronologique, et il vaut mieux les classer suivant leur contenu, suivant les idées qu'elles expriment et la forme particulière que l'auteur leur a donnée.

Digitized by Google

## II

Musset a écrit deux drames, très différents l'un de l'autre, mais surtout de valeur très inégale : *André del Sarto* et *Lorenzaccio*. *André del Sarto* n'est certes pas une œuvre méprisable. Elle respire, comme presque tout ce qu'a écrit l'auteur, l'amour de la vérité. Le choix du héros s'explique par la prédilection de Musset pour l'art et pour les grands artistes de la Renaissance italienne. Il s'explique aussi par la sympathie pour une nature où il sentait une certaine analogie avec la sienne. Peindre une âme désorganisée, rongée, comme détruite par un amour qui est une maladie, mettre en contraste la profondeur de cet amour et l'indignité de la femme qui en est l'objet, on comprend que cela ait tenté un poète. Mais sa pièce n'est guère qu'une esquisse. Le rôle d'André est le seul qui soit dessiné, et l'action dramatique est tout à fait insuffisante. Par exemple, la scène entre André et Cordiani, au quatrième acte, n'est guère autre chose qu'un long monologue d'André, qui étale aux yeux de Cordiani le crime commis contre l'amitié, comme Auguste reproche sa faute à Cinna; avec cette différence, que la scène de Corneille a une gradation et une conclusion qui manquent absolument à celle de Musset.

*Lorenzaccio* n'a pas été écrit pour être représenté, mais c'est une pièce essentiellement dramatique, et l'on conçoit très bien qu'avec certains changements elle peut être jouable. Dans tous les cas, l'intérêt qu'elle produit est bien de la nature de celui qu'excite le théâtre. Pour le comparer avec des œuvres du même ordre, de forme dramatique, mais écrites par l'auteur sans l'idée qu'elles pussent être jouées, par exemple les *Scènes historiques*, de Vitet, ou l'*Abélard*, de Ch. de Rémusat, c'est du second, non des premières, qu'on pourrait justement le rapprocher. Car, tandis que, pour Vitet, la forme dramatique n'est qu'un moyen de rendre l'histoire plus vivante en ajoutant à ce qu'elle nous apprend ce qu'elle nous permet de deviner, Musset, comme Rémusat, ne s'intéresse à l'histoire que comme à une illustration de la nature humaine; pour l'un Abélard et saint Bernard, pour

Digitized by Google

l'autre Lorenzaccio et Alexandre de Médicis, sont moins des personnages historiques que des exemplaires curieux de l'humanité.

Le drame de *Lorenzaccio,* c'est en un certain sens un drame romantique, mais il ne ressemble guère à ceux qu'on vit éclore aux environs de 1830. Musset était encore romantique en ce sens qu'il n'était pas encore réconcilié avec les classiques. Je sais bien qu'il a écrit dès 1831 :

> Racine, rencontrant Shakspeare sur ma table,
> S'endort près de Boileau qui leur a pardonné.

Il n'en est pas moins vrai que Shakspeare à ce moment fait grand tort à Racine, et que c'est l'influence du premier, non celle du second, qui se fait sentir dans sa pièce. Elle est écrite suivant la poétique du temps, sans aucun souci des unités; le sérieux et le familier, le ton bouffon et le style noble s'y mêlent ou s'y succèdent sans cesse. Qu'est-ce donc qui fait que ce drame ressemble si peu à ceux de V. Hugo? Il y a dans les drames de Hugo deux éléments qui semblent incompatibles : c'est la fantaisie la plus audacieuse, les plus grandes libertés prises avec l'histoire, et en même temps un sentiment profond de la couleur historique, et un don merveilleux de reconstitution d'une époque. *Ruy-Blas* est le roman le plus invraisemblable et en même temps une peinture saisissante de l'Espagne au temps de Charles II. *Les Burgraves* donnent la sensation de l'Allemagne du Moyen-Age; *Marion Delorme,* de Paris au temps de Louis XIII. Ce qu'il y a souvent de plus faible dans les drames de V. Hugo, c'est le caractère du héros. Quelles étranges marionnettes qu'Hernani, Didier, Ruy-Blas! Magnifique éloquence, mais de caractères point. Musset, au contraire, a conçu sa pièce en vue du caractère de son héros, et c'est certainement par là qu'elle nous intéresse.

Nous n'en sommes plus à croire aujourd'hui qu'il y a une psychologie à l'usage des romantiques et une à l'usage des classiques; déjà Musset, dans un passage célèbre, avait rapproché Racine de Shakspeare. Il est vrai que dans le même passage il avait fait entre Calderon et Mérimée un rapprochement assez contestable. Mais pour Racine et Shakspeare, le fond de la pensée est vrai. Ce qui les sépare le plus profondément, c'est la forme de leur drame. Shakspeare donne plus



Digitized by Google

à l'action, et essaie de reproduire la réalité dans sa multiplicité et sa variété. Ce n'est pas assez pour lui de faire vivre des âmes; il veut montrer comment les sentiments et les passions s'insèrent dans la trame de notre existence, comment ils intéressent même le détail et l'extérieur de notre vie; ce n'est, par conséquent, qu'en nous donnant la sensation de cette vie qu'il atteindra à ce qu'il considère comme la vérité. Il est donc obligé de multiplier les personnages et les épisodes, et l'unité d'impression, qui est la loi pour lui comme pour Racine, doit se concilier avec cette richesse et cette variété de sensations par lesquelles nous nous sentons vivre.

C'est dans le système shakspearien que Musset a écrit sa pièce. Au lieu de concentrer l'intérêt sur trois ou quatre acteurs principaux, comme le font les classiques, il le disperse sur une trentaine de personnages, dont quelques-uns sont les héros de son drame, dont les autres, qui ne figurent que dans une scène ou deux et n'ont quelquefois qu'un mot à dire, sont là comme des décors vivants, destinés à préciser le lieu et le temps de l'action, à nous indiquer dans quelles circonstances, au milieu de quelles mœurs, le caractère de Lorenzo s'est développé et ses projets ont pu prendre naissance.

Le danger de ce système dramatique, c'est qu'en cherchant à peindre la vie, on peut oublier de dégager l'idée essentielle qui est l'objet même et la raison d'être de l'ouvrage. Il faut se tenir à égale distance de la sécheresse et de la surabondance. On ne doit faire place, parmi les traits de mœurs qui peignent un peuple et une époque, qu'à ceux qui nous aident à comprendre l'action particulière dont il s'agit et le héros auquel on veut nous intéresser. Dans le cas actuel, l'auteur essaie de nous faire voir à quel misérable état la tyrannie a réduit Florence, pour quelles causes cette tyrannie se maintient, et en même temps comment l'idée de se débarrasser du tyran a dû se présenter à plus d'un esprit. Je ne dis pas que tout, dans le tableau que nous présente Musset, soit d'une nécessité rigoureuse. La séduction de la marquise de Cibo par Alexandre, séduction favorisée par le cardinal Cibo son beau-frère, n'a certainement aucun rapport direct avec l'action; Musset a probablement cédé au plaisir de nous peindre un cardinal d'alors, sans préjugés

Digitized by Google

et sans conscience, et de nous montrer le rôle qu'une aventure d'alcôve pouvait jouer dans la politique. La scène, charmante d'ailleurs, où le jeune peintre Tebaldeo nous dévoile son âme d'artiste naïf, restée intacte au milieu de la corruption générale, semble aussi purement épisodique. Mais ces scènes-là sont rares, et en général les peintures de mœurs ont un intérêt dramatique. Comme Musset n'écrivait pas pour être joué, mais seulement pour être lu, il n'a pas pris le soin de lier ces scènes les unes aux autres, et surtout de marquer par une gradation sensible que l'action marche, que le projet de Lorenzo mûrit, que le dénouement approche. Mais, en multipliant les scènes et les personnages, il varie nos points de vue : tantôt il nous fait assister à la sortie d'un bal au palais Nasi ou à la fête religieuse et populaire de Mont Olivet, et c'est pour lui l'occasion de nous peindre par un bout de dialogue, par un simple mot, les bourgeois conservateurs ou révolutionnaires, les gens du peuple, les écoliers, les gentilshommes. Ici, c'est le duc de Florence qui, accompagné de son coupe-jarret Giomo, vient enlever la nuit une fille d'artisan; ailleurs, c'est la dernière troupe des bannis qui quitte la ville en la maudissant.

C'est l'état moral de Florence, bien plus que son éclat artistique ou le côté pittoresque de ses mœurs, que Musset nous a représenté. Florence a été récemment une république, et elle s'en ressent encore; les citoyens ont encore de la fierté et osent quelquefois parler de leurs droits. Ce qui fait la force du despote brutal que l'accord de Charles-Quint et du pape leur a imposé, ce n'est pas seulement la garnison étrangère établie dans la citadelle, c'est que les mœurs sont en décadence, c'est que la mollesse domine chez les uns, l'ambition chez les autres, et surtout qu'ils ne s'entendent pas pour résister à l'oppresseur commun. Les familles nobles, les Ruccellaï, les Aldobrandini, les Strozzi, frémissent sous le joug, mais elles sont trop divisées pour permettre à l'une d'elles de prendre la tête du mouvement. D'ailleurs, la cruelle expérience des désillusions antérieures leur a ôté la confiance et le goût d'agir. Ceux qui sont capables de frapper un coup sont des têtes brûlées comme Pierre Strozzi; ceux qui, comme son père le vieux Philippe, ont à la fois de la tête et du cœur et pourraient être des chefs véritables, sont trop découragés pour entreprendre quoi que ce soit; ils crai-

Digitized by Google

gnent que, le lendemain de la chute du tyran, une autre tyrannie ne renaisse, et ils savent que c'est eux, leurs enfants, leurs amis, qui seraient les premières victimes d'une réaction. Ainsi, chez le peuple, de l'indignation, des murmures, mais tout s'évapore en paroles; chez les nobles, de l'indifférence, de l'égoïsme ou du découragement; tel est, en résumé, le tableau que Musset nous présente.

Mais ce tableau n'est fait que pour encadrer la figure de Lorenzaccio, car c'est elle qui avant tout intéressait l'auteur, et qui lui avait suggéré l'idée d'entreprendre sa pièce. Ce qui passionne dans un caractère de ce genre, c'est ce qu'il a de mystérieux, c'est le problème psychologique qu'il nous pose. En effet, qu'est-ce que l'histoire nous apprend sur Lorenzo de Médicis? Qu'il assassina son cousin Alexandre, duc de Florence, le 6 janvier 1637. On sait de plus que, pour gagner la confiance d'Alexandre, il s'était fait son complaisant et son entremetteur. On sait enfin que ce fut un meurtre inutile, car au despote assassiné en succéda un autre, moins brutal et plus rusé, Cosme de Médicis. Il y a, dans ces renseignements que nous donne l'histoire, de quoi exciter notre curiosité, mais non pas de quoi la satisfaire. Lorenzo de Médicis était-il un Brutus, se faisant le flatteur d'un nouveau Tarquin pour le frapper plus sûrement? C'est la conception qu'Alexandre Dumas a adoptée dans son drame de *Lorenzino*, joué en 1842, et dont le sujet est le même que celui de Musset. Mais, si c'est là une conception qui paraît naturelle, la première qui se présente à l'esprit et celle qui semble le mieux d'accord avec les faits, que d'objections ne soulève-t-elle pas! On nous dit que Lorenzo a le cœur pur et qu'il a vécu dans la débauche, qu'il est ardemment républicain et qu'il s'est fait le délateur des républicains, le serviteur d'un tyran. Cela est-il possible? Pour tromper Tarquin, Brutus a contrefait l'insensé, mais il ne s'est pas fait le valet dévoué et sans scrupules du despote. L'homme qui pendant des mois se sera fait le pourvoyeur et l'espion du duc Alexandre aura-t-il, le jour venu, l'énergie de le frapper?

Et cependant les faits sont là; on peut essayer de les interpréter, mais on ne peut les supprimer; tout invraisemblable que paraisse la conduite de Lorenzo, il faut bien admettre qu'il l'a tenue. Ne peut-on pas l'expliquer en se représentant quelle éducation il avait reçue des hommes,

Digitized by Google

des mœurs, des idées de son temps? Figurons-nous un jeune Florentin de noble race, tout enflammé des souvenirs classiques, et qui a, comme Lorenzo, composé une tragédie de *Brutus* en sortant du collège. Il est nourri des anciens, mais il est nourri aussi de Machiavel, et c'est au moyen des doctrines du *Prince* qu'il a commenté Tite-Live et Plutarque. Il se dit que la politique et la morale sont deux; que dans un monde corrompu et sanguinaire la vertu pure et farouche est une duperie; que, pour assurer la liberté et le salut de l'État, il ne s'agit pas de faire la petite bouche, qu'il faut employer les moyens efficaces et surtout ne pas avoir peur des mots. Pour conquérir le titre de libérateur de l'Italie, tous les moyens lui seront bons. Il a voulu d'abord tuer le pape Clément VII, un Médicis comme lui; mais on l'a banni de Rome avant qu'il eût pu faire son coup. Il est donc venu à Florence, et il s'est insinué dans la faveur du duc Alexandre, on sait par quels moyens. Les insultes des Florentins, le mépris de ses amis et de ses parents, le dégoût que sa conduite lui inspirait à lui-même, il a tout supporté dans l'attente du jour désiré où il tuera le duc, et où, du même coup, il reconquerra, avec sa propre estime, la reconnaissance de ses concitoyens.

Ainsi conçu, Lorenzo n'est pas un Brutus, c'est un imitateur de Brutus, ce qui est différent, et ce qu'il y a de paradoxal dans sa conduite, ce mélange de nobles motifs et de vilaines actions qui la caractérise, peut s'expliquer par les influences de l'éducation, par les idées de son pays et de son siècle, en même temps que par une certaine exaltation maladive qui lui est naturelle. L'originalité de Musset consiste à ne pas s'en être tenu là. Après avoir cherché comment Lorenzaccio avait pu concevoir son étrange résolution, il a voulu étudier les effets que cette résolution même a pu produire dans son esprit et dans son âme. Admettons qu'au début Lorenzo n'ait écouté que l'amour de la patrie, et qu'il se soit persuadé qu'on pouvait rester pur en se faisant le complaisant d'un débauché sans scrupules. Mais son illusion n'a pu être de longue durée; à jouer le rôle d'un ruffian on entre peu ou prou dans la peau de son personnage, et un jour vient où l'on s'aperçoit qu'on a pris l'habitude du vice, qu'on l'a dans les moelles et qu'on n'en guérira plus. Ce n'est pas tout. A mesure qu'il

Digitized by Google

faisait son métier de corrupteur, Lorenzaccio a appris à connaître les hommes, et il est effrayé de ce qu'il a découvert en si peu de temps. Beaucoup sont méprisables, la plupart sont médiocres; les honnêtes gens n'ont pas l'énergie qu'il faudrait pour triompher des coquins habiles. Il pourra bien tuer le tyran, mais comment empêcher la tyrannie de renaître de ses cendres? Ce peuple que Lorenzo a voulu affranchir n'est pas digne de la liberté: il n'a ni le désintéressement ni le courage qui permettent de fonder une république durable.

A quoi bon alors? S'il ne croit plus ni aux autres ni à lui-même, pourquoi persiste-t-il dans son projet? N'est-ce plus qu'une idée fixe, une manie? C'est la question que lui pose Philippe Strozzi, dans une scène du troisième acte qui est la scène capitale de l'ouvrage. Philippe, honnête homme, bon citoyen, est un des rares Florentins qui aient conservé pour Lorenzaccio quelque sympathie. Il est persuadé qu'il vaut mieux que les apparences, et qu'il poursuit un but élevé et mystérieux. Lorenzo vient de lui ouvrir le fond de son cœur, et Philippe lui demande pourquoi il veut tuer le duc, s'il croit le meurtre inutile :

Lorenzo.—Tu me demandes pourquoi je tue Alexandre? Veux-tu donc que je m'empoisonne ou que je saute dans l'Arno?... Songes-tu que ce meurtre, c'est tout ce qui me reste de ma vertu?... Oui, cela est certain, si je pouvais revenir à la vertu, si mon apprentissage de vice pouvait s'évanouir, j'épargnerais peut-être ce conducteur de bœufs. Mais j'aime le vice, le jeu et les filles; comprends-tu cela? Si tu honores en moi quelque chose, toi qui me parles, c'est mon meurtre que tu honores, peut-être justement parce que tu ne le ferais pas. Voilà assez longtemps, vois-tu, que les républicains me couvrent de honte et d'infamie; voilà assez longtemps que les oreilles me tintent et que l'exécration des hommes empoisonne le pain que je mâche... J'en ai assez d'entendre brailler en plein vent le bavardage humain; il faut que le monde sache un peu qui je suis et qui il est... que les hommes me comprennent ou non, qu'ils agissent ou qu'ils n'agissent pas, j'aurai dit tout ce j'ai à dire... qu'ils m'appellent comme ils voudront, Brutus ou Erostrate, il ne me plaît pas qu'ils m'oublient. Ma vie entière est au bout de ma dague, et que la Providence retourne ou non la tête en m'entendant frapper, je jette la nature humaine pile ou face sur la tombe d'Alexandre; dans deux jours, les hommes comparaîtront devant le tribunal de ma volonté.

Digitized by Google

Cette tirade est curieuse, et si elle n'éclaire pas complètement l'âme de Lorenzaccio, elle nous aide à comprendre comment Musset a composé son personnage. Il est visible qu'il a craint par-dessus tout de le faire trop simple, et peut-être bien qu'il l'a compliqué au point de le rendre peu intelligible. On comprend bien que Lorenzaccio, même dégoûté de lui-même, même désillusionné sur les hommes, persiste à commettre un meurtre où il voit son rachat et sa justification. On a beau mépriser les hommes, il est bien rare qu'on renonce absolument à être estimé ou admiré d'eux. Mais la fin de la tirade semble contradictoire avec le commencement. Qu'on m'appelle Brutus ou Erostrate, dit Lorenzo, que m'importe? Il n'aurait donc voulu que faire du bruit dans le monde, et, grand citoyen ou destructeur imbécile, s'il y avait réussi, il serait content. Il est fort possible que le vrai Lorenzaccio ait pensé ainsi, que l'amour de la liberté n'ait été pour rien dans sa conduite, que ç'ait été un virtuose du crime ou une tête vide, ambitieuse de la renommée à tout prix. Mais, entre cette conception et celle que nous avons exposée plus haut il faut choisir. Lorenzaccio ne saurait être ces deux hommes à la fois, sous peine de n'être plus rien du tout.

Il ne faut sans doute pas attacher trop d'importance à quelques mots détachés d'une scène, et il vaut mieux se reporter à l'ensemble du rôle pour saisir la vraie pensée de Musset. On peut admettre aussi qu'à mesure que l'heure du meurtre approche, Lorenzo est en proie à une exaltation nerveuse qui, par moments, touche à la folie et qui peut lui faire dire ou faire d'étranges choses; qu'à la fin de cette conversation avec Strozzi, où il a regardé douloureusement jusqu'au fond de lui-même, il lui arrive d'outrer, de fausser sa pensée. Est-ce plus étonnant que de le voir, au moment d'aller tuer Alexandre, se mettre à danser dans la rue et crier aux passants ce qu'il va faire? Il paraît certain aussi qu'il y a dans tout cela de la littérature, de l'imitation plus ou moins consciente, et que le souvenir d'*Hamlet* a hanté l'esprit de Musset pendant qu'il traçait le caractère de son héros. Son Florentin de la Renaissance semble pressentir Shakespeare, et il y a dans sa rêverie plus de mystère, dans son âme plus de brume et d'obscurités qu'on n'en attend

Digitized by Google

d'une âme italienne. Peut-être aussi y a-t-il plus d'amertume et d'ironie, et, chez un homme d'action, excès de méditation oisive. Je crois que Musset, après avoir conçu très nettement son personnage, s'est laissé aller, en le composant, à y verser beaucoup de ses propres pensées et de ses propres sentiments, et que, s'il y a de l'Hamlet dans son héros, il y a aussi de l'homme de notre temps. Il semble même que Musset y ait mis des souvenirs personnels, et le spectre de Lorenzo, dont il est question dans la scène IV du deuxième acte, rappelle singulièrement celui dont il est question dans la *Nuit de décembre*. D'ailleurs, dans l'intérêt que nous inspire le personnage de Lorenzaccio, les confidences que Musset, à dessein ou à son insu, nous fait sur lui-même entrent certainement pour beaucoup; ce mélange de l'imagination qui reconstruit ce personnage sur quelques données historiques, avec des souvenirs personnels et les pensées propres au poète qui viennent s'y ajouter, contribue au charme et à l'originalité de la pièce.

Si l'on cherche à mettre dans l'étude du théâtre de Musset un certain ordre et une certaine logique, c'est *Fantasio* qui paraît se placer le plus naturellement à côté de *Lorenzaccio*. Et cela soit à cause du contraste qui éclate entre les deux pièces, soit à cause des ressemblances qu'on peut trouver entre elles. Il y a dans *Lorenzaccio* un fond historique; tout dans *Fantasio* est aussi purement imaginaire qu'un récit des *Mille et une Nuits*. *Lorenzaccio* est un drame sombre; *Fantasio* est une comédie capricieuse et folle. *Lorenzaccio* est une œuvre compliquée; *Fantasio* est fait avec rien. Voilà pour les contrastes. Quant à la ressemblance, elle est dans le caractère des deux héros. Et cette ressemblance, qui n'empêche pas une quantité de différences, c'est que Lorenzaccio et Fantasio conçoivent la vie comme un rêve, et qu'ils ont horreur de la réalité. Si l'on ne tient pas compte de ceci en étudiant le caractère de Lorenzaccio, on le trouvera contradictoire et absurde. Si, au contraire, on considère que c'est un être foncièrement imaginatif, qui répugne à voir le monde tel qu'il est et qui meurt d'être obligé de le voir, on pourra trouver la conception étrange, mais non inintelligible. Eh bien! au lieu d'un Florentin de la Renaissance jeté dans un conflit tragique, représentez-vous un étudiant allemand qui se divertit à jouer un rôle

Digitized by Google

dans une aventure semi-sentimentale, semi-comique, vous avez Fantasio.

Paul de Musset, dans la biographie de son frère, raconte qu'Alfred de Musset se moquait des imitateurs qui essayaient de copier la désinvolture, l'air cavalier et paradoxal de quelques-unes de ses premières poésies. « Les imprudents, disait-il, ils ne savent pas tout ce qu'il faut de bon sens pour oser n'avoir pas le sens commun. Mais le bon sens, le tact, l'esprit et l'imagination ne servent de rien si l'on n'a pas surtout et avant tout beaucoup de cœur. La fantaisie est l'épreuve la plus périlleuse du talent; les plus habiles s'y fourvoient comme des écoliers, parce que leur tête est seule de la partie. Ceux qui sentent juste et vivement peuvent se livrer au dangereux plaisir de laisser leur pensée courir au hasard, sûrs que le cœur est là qui la suit pas à pas. Mais les gens qui manquent de cœur se noient infailliblement s'ils ont une fantaisie; une fois lancés à l'aventure, ils ne peuvent plus se rattacher à rien parce qu'ils n'ont pas de point fixe dans l'âme. » En admettant même que Musset se soit laissé aller à faire la théorie de son talent, il y a dans ses observations une grande part de vérité, et cette vérité est de celles qui ne se révèlent pas aux critiques de profession, mais qu'un poète découvre par l'expérience de son art.

La première scène de *Fantasio* est étincelante d'esprit et de fantaisie; mais ce ne serait après tout qu'un brillant feuilleton si l'auteur n'avait su rattacher les paradoxes de son héros, son dégoût de la vie bourgeoise, ses aspirations vers l'impossible, à quelque chose qui puisse nous intéresser et servir de soutien à une action, si mince soit-elle. Ce quelque chose, c'est le mariage de la petite princesse Elsbeth. On va la sacrifier, suivant l'usage, à la raison d'État, et lui donner pour mari un pompeux imbécile. Fantasio se trouve là à point pour jouer le rôle de Providence. Le hasard lui permet de pénétrer dans le palais, mais il aurait beau s'affubler de la perruque et de la bosse de Saint-Jean, le bouffon défunt, il ne pourrait pas rester une heure à la cour si le caractère bienveillant et l'humeur romanesque de la princesse ne lui faisaient accueillir avec bonté cet inconnu qui lui rappelle le pauvre bouffon qu'elle aimait. De son côté, Fantasio n'aurait aucune raison de se mêler

Digitized by Google

d'empêcher le mariage d'Elsbeth si, caché dans une chambre voisine, il n'avait vu une larme couler sur sa joue pendant qu'elle essaie sa robe et son voile de noce. Ce grand railleur est, comme il arrive, assez sentimental et, tout en se moquant de son émotion, il s'apitoie sur cette petite et innocente victime de la politique. C'est naturellement par une bouffonnerie qu'il intervient et qu'il la sauve: c'est en pêchant à la ligne la perruque du prince de Mantoue qu'il rompt le mariage de la princesse et qu'il rallume la guerre. Ce tour de page détruisant les combinaisons de la politique, c'est une conclusion ironique à laquelle on pouvait s'attendre dans une pièce de ce genre. Mais cette conclusion ne nous intéresse que dans la mesure où nous nous intéressons déjà à l'héroïne de cette œuvre falote. Or, nous avons vu comme Musset s'y est pris pour nous la rendre sympathique; c'est son amitié romanesque pour le pauvre bouffon défunt, ce sont les regrets que lui cause sa mort, qui lui gagnent notre cœur et celui de Fantasio. C'est un fond de sentiments délicats et tendres qui se cache sous la forme capricieuse et ironique de la comédie. A côté de cette intrigue semi-sentimentale, il y a dans *Fantasio* toute une partie de bouffonnerie pure où Musset a supposé que le prince de Mantoue, le fiancé d'Elsbeth, emploie, pour se présenter à elle, un stratagème renouvelé des *Jeux de l'amour et du hasard.* Il prend le nom et le costume de son lieutenant Marinoni, lequel remplira provisoirement le rôle du prince. Or, si Marinoni n'est pas un aigle, le prince est tout bonnement une oie. Le héros de Marivaux, sous la livrée d'un valet, conserve toute sa distinction d'esprit et de manières, et Silvia a bien de la peine à défendre son cœur contre lui. Le pauvre prince de Mantoue, au contraire, s'attire incognito camouflet sur camouflet : tantôt c'est sa fiancée qui le prend pour un fou, tantôt c'est son beau-père qui le traite poliment d'imbécile. Mais ce qui caractérise la bêtise pure, telle que Musset a voulu la peindre, c'est justement de n'avoir pas conscience d'elle-même, et tous les mauvais compliments du monde ne persuaderont pas à cet imbécile couronné qu'il puisse être à la fois un prince et un sot. Le comique du rôle naît du contraste éclatant entre ce qu'il est et ce qu'il croit être.

La façon dont le prince déguisé aborde la princesse

Digitized by Google

Elsbeth donnera l'idée de l'espèce de caricature que l'auteur a voulu dessiner.

Altesse, permettez à un fidèle serviteur de votre futur époux de vous offrir les félicitations sincères que son cœur humble et dévoué ne peut contenir en vous voyant. Heureux les grands de la terre! ils peuvent vous épouser, moi je ne le puis pas; cela m'est tout à fait impossible; je suis d'une naissance obscure; je n'ai pour tout bien qu'un nom redoutable à l'ennemi; un cœur pur et sans tache bat sous ce modeste uniforme; je suis un pauvre soldat criblé de balles des pieds à la tête; je n'ai pas un ducat; je suis solitaire et exilé de ma terre natale comme de ma patrie céleste, c'est-à-dire du paradis de mes rêves; je n'ai pas un cœur de femme à presser sur mon cœur; je suis maudit et silencieux.

La Princesse. — Que me voulez-vous, mon cher monsieur? Êtes-vous fou, ou demandez-vous l'aumône?

Il y a dans le théâtre de Musset un autre personnage dans le même goût : c'est le baron dans *On ne badine pas avec l'amour*. Ce qui est drôle chez celui-ci, c'est le contraste entre sa gravité pédante, la tenue décente et sévère qu'il croit devoir à son rang, et les événements imprévus qui le démontent à tout bout de champ et l'ahurissent. L'effet comique est dû, là aussi, à l'énormité de la caricature. Voici le langage qu'il tient à son confident, le curé Bridaine, en lui apprenant son projet de marier Perdican à Camille :

Vous savez que j'ai eu de tout temps la plus profonde horreur pour la solitude. Cependant, la place que j'occupe et la gravité de mon habit me forcent à rester dans ce château pendant trois mois d'hiver et trois mois d'été. Il est impossible de faire le bonheur des hommes en général, et de ses vassaux en particulier, sans donner parfois à son valet de chambre l'ordre rigoureux de ne laisser entrer personne. Qu'il est austère et difficile le recueillement de l'homme d'État! et quel plaisir ne trouverai-je pas à tempérer par la présence de mes deux enfants réunis la sombre tristesse à laquelle je dois nécessairement être en proie depuis que le roi m'a nommé receveur!

Musset a créé d'autres types grotesques, par exemple, le juge Claudio et son confident Tibia, dans *les Caprices de Marianne*. Le comique ici est encore plus élémentaire; il naît du coq-à-l'âne, comme dans le dialogue suivant :

Claudio. — Tu as raison, et ma femme est un trésor de pureté. Que te dirai-je de plus! C'est une vertu solide.

Digitized by Google

TIBIA. — Vous croyez, Monsieur?

CLAUDIO. — Peut-elle empêcher qu'on ne chante sous ses croisées? Les signes d'impatience qu'elle peut donner dans son intérieur sont une suite de son caractère. As-tu remarqué que sa mère, lorsque j'ai touché cette corde, a été tout à coup du même avis que moi?

TIBIA. — Relativement à quoi?

CLAUDIO. — Relativement à ce qu'on chante sous ses croisées.

TIBIA. — Chanter n'est pas un mal, je fredonne moi-même à tout moment.

CLAUDIO. — Mais bien chanter est difficile.

TIBIA. — Difficile pour vous et pour moi qui, n'ayant pas reçu de voix de la nature, ne l'avons jamais cultivée; mais voyez comme les acteurs du théâtre s'en tirent habilement.

CLAUDIO. — Ces gens-là passent leur vie sur les planches.

TIBIA. — Combien croyez-vous qu'on puisse donner par an?

CLAUDIO. — A qui, à un juge de paix?

TIBIA. — Non, à un chanteur.

Il y a encore d'autres caricatures, comme celles de maître Bridaine et de maître Blazius dans *On ne badine pas avec l'amour*. Elles rappellent les caricatures antiques, celles d'Aristophane et de Plaute, par la nature même du comique et par la façon dont l'auteur le met en scène. Le comique est simple et grossier; c'est la goinfrerie, l'ivrognerie, qui s'étalent avec complaisance ou se dissimulent maladroitement, et l'auteur, pour produire le rire, ne craint pas d'insister à plusieurs reprises sur les mêmes effets. Cela touche à la pitrerie, au comique de foire.

Je ne parle ici que des caricatures que Musset a mises dans ses pièces, et non des personnages comiques et peints d'après nature, comme maître André, dans *le Chandelier*; Van Buck ou l'abbé, dans *Il ne faut jurer de rien*. Puis, la transition est parfois peu marquée d'un genre à l'autre, et la différence est plus facile à sentir qu'à définir. On peut dire en général que les personnages grotesques ont l'air de se moquer d'eux-mêmes, tant ils prennent plaisir à étaler leurs ridicules; mais ce n'est là qu'une question de mesure; les personnages vraiment comiques ne diffèrent pas toujours beaucoup à cet égard des grotesques purs. Peut-être pourrait-on dire que ce qui domine dans les peintures grotesques, c'est l'imagination et la fantaisie, que dans les peintures proprement comiques, c'est la raison et le bon sens.

Digitized by Google

Il y a du vrai dans cette distinction; mais encore est-il loisible à un grand comique comme Molière ou Aristophane de mettre du bon sens au fond de ses bouffonneries, et de faire de la fantaisie l'auxiliaire de la raison.

En général, Musset semble avoir plutôt cherché ses modèles dans Shakspeare. D'abord, comme lui, il place ses personnages dans des cadres purement imaginaires, et il y a de la fantaisie dans la forme, alors même qu'il y a de la réalité dans le fond. Il le rappelle aussi par l'outrance même de quelques-unes de ses peintures et de certains de ses dialogues. Même lorsqu'il peint la nature, il la déguise. Mais les différences ne sont pas moins frappantes que les ressemblances. D'abord Musset reste français, c'est-à-dire qu'il garde un fond de raison dans ses inventions les plus fantaisistes et les plus grotesques. Shakspeare ose davantage, soit que le public de son temps goûtât plus que celui du nôtre ces fantaisies débridées, soit que son imagination fût plus puissante que celle de Musset. Chez Musset il y a un fond d'esprit raisonneur et critique; il est satirique autant et plus que comique; il est *subjectif*, il ne s'oublie pas complètement lui-même. Ce qui caractérise au contraire Shakspeare dans le comique comme dans le tragique, c'est son objectivité puissante. Il est à noter aussi que le comique de Musset est toujours près d'être cruel, justement parce qu'on sent que l'auteur juge les fantoches qu'il crée; il y a dans Shakspeare plus de bonté, plus d'humanité vraie, plus de largeur d'esprit. Je ne dis pas qu'il soit indifférent au bien ou au mal, qu'il ne préfère pas l'esprit à la sottise; mais, avant tout, il est observateur et créateur; il aime la nature, la vie, la vérité, et il les rend sans que ses préférences individuelles se marquent dans sa manière de peindre. Le grotesque Falstaff l'intéresse autant que son compagnon le prince Hal, le futur Henri V, absolument comme Iago l'intéresse à l'égal d'Othello. Et cela non pas par système ou par indifférence, on sent bien qu'il n'y a jamais eu de nature plus vibrante que la sienne, mais par supériorité de grand artiste. Musset n'en est pas là, et il ne s'agit pas de comparer ses grotesques au Falstaff d'*Henri IV*, ou à la nourrice dans *Roméo*, ou à tel autre des bonshommes comiques de Shakspeare. Musset s'en inspire en poète, en homme d'esprit et de goût, et c'est déjà beaucoup pour sa

Digitized by Google

gloire qu'on retrouve dans ses créations spirituelles un reflet de celles du grand maître qu'il admirait.

Rien n'est plus original dans le théâtre de Musset que ses petits drames sur l'amour : *les Caprices de Marianne, On ne badine pas avec l'amour, le Chandelier.*

L'épigraphe de *Namouna* : « Une femme est comme votre ombre : courez après, elle vous fuit; fuyez-la, elle court après vous, » conviendrait bien mieux aux *Caprices de Marianne.* Marianne est aimée de Cœlio et le repousse, tandis qu'elle s'éprend d'Octave, qui lui fait la cour non pour lui-même, mais pour son ami. Il est établi que, dans les deux caractères de Cœlio et d'Octave, Musset a représenté les deux côtés de sa nature, capable d'une passion profonde, capable aussi d'insouciance et de folie. Mais, par ce seul fait qu'on dédouble un personnage, il est clair qu'on le change, puisqu'on lui fait perdre de sa complexité. Musset divisé en deux, le libertin et l'homme sentimental, n'est plus Musset, car c'est le mélange de ces deux natures contraires qui lui donnait son originalité. Il faudrait donc, s'il voulait tracer de véritables caractères, qu'il leur rendît d'un côté ce qu'il leur ôte de l'autre. Mais Octave et Cœlio ne sont guère que des indications, et ne devaient pas être autre chose, étant donnée la nature de l'œuvre où ils figurent. Cœlio n'est qu'une ombre, hésitante et légère, qui traverse la scène juste assez pour nous laisser une impression de gracieuse et poétique désespérance; car ce découragement qui semble annoncer sa mort précoce, cette idée qu'aimant passionnément il n'est pas fait pour être aimé, c'est là vraiment le fond de sa nature. Le caractère d'Octave n'est pas beaucoup plus approfondi; il a cependant plus de développement, plus de réalité, et j'imagine que c'est chez lui que Musset a mis le plus de lui-même. Le trait significatif, c'est l'amitié tendre et sincère d'Octave pour Cœlio. Octave n'est pas mélancolique, mais il comprend et il admet la mélancolie de son ami, et lorsque Cœlio meurt, il sent bien qu'il enterre avec lui la meilleure partie de lui-même. C'est bien la preuve que, tout au fond de ce débauché, il y a un sentimental, et que Musset ne s'est pas exactement dédoublé : c'est surtout à Octave qu'il ressemble, mais à un Octave à qui l'expérience de la vie ôtera sinon sa verve, du moins une partie de son insouciance et de sa gaieté.

Digitized by Google

Le personnage de Marianne, s'il faut en croire Paul de Musset, avait, dans la pensée de son frère, quelque chose de symbolique. Ce n'est pas une femme, c'est *la femme* qu'il avait voulu peindre. Et le titre de la pièce indique bien quelle en était l'idée inspiratrice. Caprice, voilà le nom de la femme. Il ne s'agit pas de la mériter, mais de lui plaire. « O femme, trois fois femme! dit Octave à Marianne. Cœlio vous déplaît, mais le premier venu vous plaira. L'homme qui vous aime depuis un mois, qui s'attache à vos pas, qui mourrait de bon cœur sur un mot de votre bouche, celui-là vous déplaît! Il est jeune, beau, riche, digne en tous points de vous; mais il vous déplaît, et le premier venu vous plaira. » A vrai dire, il ne serait pas difficile de répondre. Ce n'est pas la femme qui s'appelle Caprice, c'est l'amour, qui souffle où il veut et qui a ses raisons que la raison ne connaît pas. Symboliser la femme par le caprice, c'est faire une épigramme, ce n'est pas définir sa vraie nature. La prétention de Musset serait donc peu justifiée si, dans une œuvre si mince, il avait voulu résoudre un aussi grave problème. Mais tout porte à croire qu'il n'a pas eu de visées si ambitieuses. Sa Marianne, mariée jeune à un vieux jaloux, parcourt rapidement le chemin qui mène de l'ingénuité à la coquetterie, sinon à la galanterie. Octave ne s'inquiète pas de ses rebuffades, et il a bien raison; mais il a tort de croire que si la belle Marianne doit désarmer, ce soit au profit de Cœlio. Octave lui a plu tout de suite, sans s'en douter et sans qu'elle s'en doute elle-même. Grâce à la jalousie intempestive du mari et à la résistance loyale d'Octave, ce premier penchant devient un bel et bon caprice, qui peut-être, si l'épreuve se prolongeait, se tournerait en passion. Pourquoi les choses sont-elles ainsi et non autrement? Pourquoi est-ce Cœlio qui est rebuté, Octave qui est aimé? Mais aussi pourquoi Cœlio serait-il aimé? Parce qu'il aime? La raison n'a jamais passé pour suffisante, et je ne vois pas trop ce qu'on peut répliquer à Marianne lorsqu'elle s'indigne de l'outrecuidance d'Octave qui a décidé qu'elle aimerait Cœlio. La comédie s'appelle *les Caprices de Marianne,* elle pourrait s'appeler tout aussi bien : *L'amour souffle où il veut.*

Quand nous nous servons du mot de comédie pour désigner cette œuvre légère et charmante, c'est faute d'un mot meilleur. Mais, en vérité, cela ne ressemble guère à ce qu'on

Digitized by Google

appelle ordinairement de ce nom, et il n'y a guère que certaines fantaisies shakspeariennes, comme *le Songe d'une nuit d'été*, qui pourraient en donner une lointaine idée. C'est une rêverie sur l'amour, rêverie à trois personnages, que l'auteur, par un sentiment de secrète harmonie, a placée au bord du golfe de Naples. Là, comme dans certains contes de Boccace, l'image de la mort et du sang accompagne celle de l'amour comme pour la faire mieux ressortir. Un mari qui semble un simple fantoche n'en fait pas moins assassiner l'amant de sa femme, et l'on pourrait dire que l'auteur a mêlé le tragique au grotesque, si l'on pouvait le soupçonner d'avoir voulu nous faire prendre ses personnages au sérieux. Mais ce sont, comme dit Jules Lemaître, des « pupazzi de rêve »; on sent qu'ils appartiennent à un monde imaginaire, qui pourtant évoque le souvenir du nôtre. On leur dirait volontiers ce que le Tasse dit aux siens dans les derniers vers de l'*Aminta :* « Allez, tristes amants, dames joyeuses, voici le temps de la paix et du repos; allez avec le silence, allez avec le sommeil, pendant que la nuit verse ses pavots et ses violettes, pendant que le soleil s'enfuit; et si vos pensers ne peuvent s'endormir, que les amoureux soucis vous soient comme un repos paisible; que ni l'aurore ni la lune ne soient témoins de vos plaintes! Le grand Pan vous congédie; taisez-vous, âmes esclaves de l'amour, âmes fidèles et secrètes! »

*On ne badine pas avec l'amour*, dit Sarcey, c'est *le Dépit amoureux* avec un dénouement tragique. Et, c'est en effet, un des côtés sous lesquels on peut envisager la pièce. Perdican, dépité de voir que Camille ne l'aime pas, feint, pour se venger, d'aimer Rosette, et Camille à son tour, irritée contre Rosette qui a pris au sérieux les déclarations de Perdican, ne craint pas de lui briser le cœur en lui prouvant que Perdican a menti. Le dépit amoureux est ici un moyen dramatique, mais ce qu'il s'agit surtout de nous montrer, c'est l'égoïsme féroce de l'amour, qui ne respecte rien et qui foule tout aux pieds pour arriver à ses fins. Perdican et Camille ont aussi peu de scrupules l'un que l'autre à jouer avec le cœur de Rosette; c'est trop d'honneur sans doute pour l'humble fille de servir aux plaisirs du châtelain ou d'assouvir les rancunes de la noble demoiselle. Mais, au rebours de ce qui arrive souvent dans la vie, le châtiment suit de

Digitized by Google

près la faute; la pauvre Rosette meurt victime de sa naïveté, et sa mort sépare à tout jamais ceux qui en ont été également la cause en se servant d'elle comme d'un instrument.

Le drame se joue entre Perdican et Camille. Les péripéties en sont brèves et précipitées. Perdican, tout disposé à aimer Camille, est rebuté par sa froideur. Apprenant par une lettre d'elle qu'elle s'est fait un jeu de le réduire au désespoir, il veut s'en venger et il fait en sa présence la cour à Rosette. Mais alors Camille se pique au jeu; elle demande un rendez-vous à Perdican, elle fait que Rosette y assiste en cachette, et quand elle aura forcé Perdican à lui faire une déclaration, elle se donnera le plaisir de lui prouver qu'il a menti à elle ou à Rosette. Perdican, par bravade, répond que c'est Rosette seul qu'il aime, et que Camille s'est prise à son propre piège. Il feint de vouloir de plus en plus épouser Rosette. Camille, qui est poussée maintenant non plus seulement par l'amour-propre, mais par la jalousie et l'amour, s'obstine à reconquérir son cœur et y réussit. A ce moment retentit un cri. C'est Rosette qui, cachée, a tout entendu, qui se voit trahie et qui meurt.

C'est volontairement que l'auteur a ainsi fait suivre rapidement des scènes que, dans la réalité, un temps plus ou moins long devrait séparer. Il rend l'effet plus saisissant en supprimant les transitions et les détails, et en isolant les sentiments essentiels, les idées fondamentales qu'il veut faire ressortir. Ce qu'il enlève ainsi à l'action, il le reporte sur le développement des caractères. C'est dans la grande scène de la fin du second acte, entre Camille et Perdican, qu'il s'est plu à opposer deux natures différentes, et plus encore, deux conceptions de la vie. Camille a été élevée au couvent; on lui a inspiré l'horreur du monde et la crainte de l'amour; Perdican ne comprend rien à ces vains scrupules; son âme est ouverte à la vie, il aime mieux risquer de souffrir que de languir dans l'indifférence et l'ennui. Il n'y a qu'un amour qui me tente, dit Camille, c'est celui qui est pur, fidèle, éternel, celui que les religieuses jurent à leur céleste époux. L'amour des hommes n'est qu'une ombre et une apparence; quel est le jeune homme qui, après quelques années, se souvienne des maîtresses qu'il a le plus aimées? N'est-ce pas une indignité et un sacrilège de donner le nom d'amour à ce qui n'est que la vulgaire recherche du plaisir?



Digitized by Google

A cela Perdican répond : A quoi bon tant raisonner? Tout cela n'empêche pas l'amour d'être immortel. Quand vous aurez prouvé que les hommes sont méchants et les femmes perfides, il n'en sera pas moins vrai que l'union de ces deux êtres si imparfaits est quelque chose de saint et de sublime. L'amour est ce qui nous fait souffrir, mais c'est ce qui nous fait vivre.

On reconnaît dans la conclusion de cette scène deux idées chères à Musset : la première, c'est que l'amour est beau, que l'amour est sacré par lui-même, quel qu'en soit l'objet ; ensuite, qu'aimer c'est vivre, que nos souffrances passées ne doivent pas nous détourner de chercher des souffrances nouvelles avec de nouveaux plaisirs, et

Qu'il faut aimer sans cesse après avoir aimé.

Dans le rôle de Perdican, il n'est pas douteux qu'il ait mis beaucoup de lui-même, de son ardeur de vivre, de son amour de l'amour, de la fraîcheur de sentiments qu'il associait avec sa précoce expérience. Mais s'il s'est peint lui-même, on ne peut pas lui reprocher de s'être flatté. S'il n'a pas tout dit, il a du moins laissé beaucoup deviner. Si Perdican a raison de reprocher aux religieuses d'avoir trop tôt désillusionné Camille et de lui avoir desséché le cœur, Camille n'a pas tout à fait tort de montrer à Perdican ce qu'il y a de vain dans les amours de la terre, ce qu'il y a de sensualité dans le sentiment, d'insouciance et d'égoïsme dans la passion. Perdican ne tardera pas à justifier cet acte d'accusation, et non seulement Perdican, mais Camille elle-même, qui ne craindra pas plus que lui de marcher sur le cœur de Rosette pour assouvir son amour ou sa rancune. Il y a donc quelque chose de symbolique dans cette pièce. L'aventure quelconque sur laquelle repose la fragile intrigue n'a aucune importance; ce que l'auteur a peint avec force, c'est la cruauté instinctive, l'égoïsme implacable de la passion.

*Le Chandelier* a été composé autrement que les deux pièces précédentes. Nous savons que c'est le souvenir d'une histoire de sa jeunesse qui a suggéré cette comédie à Musset. Il y a changé bien des choses, et d'abord le dénouement. La vraie Jacqueline était restée insensible à l'amour du jeune homme, qui avait joué jusqu'au bout son rôle de paravent.

Digitized by Google

Qu'il eût gardé un souvenir vivant de cette première blessure, c'est ce que prouve l'accent qu'il a donné aux plaintes de Fortunio. Ici, c'est la réalité qui est le germe de l'œuvre, l'imagination n'est venue qu'après. Certes il ne faut pas faire fi de l'art que le poète a déployé, des ingénieuses inventions dont il a brodé le fond primitif. Ni le caractère de maître André, ni le personnage de Clavaroche ne sont des créations insignifiantes. La scène du premier acte, où maître André vient réveiller Jacqueline, la soupçonne, l'accuse, puis se laisse berner par elle, est à la fois originale et écrite dans le grand goût de Molière. Clavaroche n'est qu'une esquisse, mais qu'elle a de vérité et de relief! Jamais comédie mieux que *le Chandelier* n'a montré combien le naturalisme faisait fausse route en cherchant l'imitation de la vie dans une reproduction minutieuse du détail. Il est curieux que M. Zola, qui a accordé au *Chandelier* les éloges que la pièce mérite, n'ait pas fait un retour sur lui-même, et ne se soit pas demandé si les procédés par lesquels il veut calquer la nature ne risquent pas de nous en donner une image beaucoup moins vraie que la peinture large et hardie de Musset. Regardez comme celui-ci entend l'imitation de la réalité. Voici trois jeunes clercs de notaire qui causent ensemble. Landry, l'un d'eux, a vu pendant la nuit précédente une ombre se glisser dans la maison; était-ce un voleur ou un amoureux? En tout cas, il a averti son patron. Guillaume, le second clerc, trouve que Landry a bien fait; Fortunio est d'un autre avis :

FORTUNIO. — Landry a fait comme il lui a plu. Que Roméo possède Juliette! Je voudrais être l'oiseau matinal qui les avertit du danger.

Un peu plus loin, Jacqueline, à qui Fortunio dit qu'il lui est tout dévoué, lui répond que, cependant, elle n'est pas connue de lui. Fortunio répond :

L'étoile qui brille à l'horizon ne connaît pas les yeux qui la regardent; mais elle est connue du moindre pâtre qui chemine sur le coteau.

Ce n'est pas là le langage habituel des clercs de notaire, même quand ils sont jeunes et amoureux. Mais aussi Musset n'a-t-il pas prétendu écrire la psychologie du clerc

Digitized by Google

de notaire; le sien s'appelle Fortunio et ne ressemble guère à la plupart de ses camarades. Ce qui intéresse l'auteur et ce qui nous intéresse nous-mêmes, c'est l'éclosion de l'amour, de la souffrance, de la passion dans une âme de vingt ans. Peu importe que Jacqueline soit une froide coquette, une femme sensuelle dont l'idéal est un capitaine de dragons. Pour Fortunio, pour le petit clerc passionné et rêveur, Jacqueline, c'est la première femme qui a fait battre son cœur, qui a éveillé en lui la poésie; toute son ambition serait de se faire aimer d'elle, mais c'est à peine si, dans ses songes, il a osé aspirer à tant de bonheur. S'il ne parle pas comme Ruy-Blas, s'il ne s'appelle pas un *pauvre ver de terre amoureux d'une étoile,* il sent comme lui, et il est prêt comme lui à toutes les folies, à tous les sacrifices. Il met Jacqueline si haut dans son imagination, il la transfigure si bien, qu'en apprenant que Clavaroche est son amant, il ne peut en croire ses oreilles, et il a le cœur brisé.

On comprend bien que l'intérêt d'un pareil sujet consiste non dans la reproduction exacte du milieu, mais dans le développement d'une passion qui affranchit le héros de toute la vulgarité ambiante et qui le met de niveau avec les héros de Racine et de Shakspeare. Oui, c'est en réalité d'une tragédie qu'il s'agit, d'une tragédie comme il peut s'en jouer tous les jours dans des milliers d'existences; devant la souffrance sincère tous les cœurs sont égaux, et lorsqu'au troisième acte, dans sa dernière scène avec Jacqueline, Fortunio oppose son indifférence à l'amour ardent dont il brûle pour elle, il atteint tout naturellement au pathétique le plus profond :

Quand je vous dis que je vous aime, vous croyez donc que je n'en sens rien? Quand je vous parle de deux ans de souffrances, vous croyez donc que je fais comme vous? Eh quoi! vous me brisez le cœur, vous prétendez vous en repentir, et c'est ainsi que vous me quittez! La nécessité, dites-vous, vous a fait commettre une faute, et vous en avez du regret; vous rougissez, vous détournez la tête; ce que je souffre vous fait pitié; vous me voyez, vous comprenez votre œuvre, et la blessure que vous m'avez faite, voilà comme vous la guérissez! Ah! elle est au cœur, Jacqueline, et vous n'aviez qu'à tendre la main...

On voit comment Musset a tiré d'une aventure assez commune un drame qui s'élève sans efforts au-dessus de la vie de

Digitized by Google

tous les jours et des effets d'un pathétique à la fois simple et poignant. Son génie le portait vers les sommets : dans les petits faits de l'existence, il aperçoit les lois qui les régissent; il agrandit ainsi et il ennoblit tout ce qu'il touche, et cela sans altérer la vérité, sans fausser les couleurs; le sentiment de la nature et de la vie subsiste toujours sous les transformations que son imagination fait subir aux choses.

La charmante comédie de *Carmosine* devrait être jointe aux autres pièces qu'a suggérées à Musset la peinture de l'amour, si c'était une pièce originale et non une très heureuse adaptation. C'est Boccace qui nous a raconté (et avec quelle grâce noble et simple!) l'amour de Lise Puccini, la fille de l'apothicaire de Palerme, pour le roi don Pèdre. Le joli rôle de Minuccio d'Arezzo, qui sert d'humble intermédiaire entre le roi et la jeune fille, est tout entier dans le récit de Boccace. L'invention chez Musset se borne à deux points, importants il est vrai : la création du personnage de Perillo, le fiancé de Carmosine, et le développement donné au rôle de la reine. En imaginant le personnage de Perillo, l'auteur a trouvé moyen de mieux marquer un trait du caractère de Carmosine : c'est l'égoïsme involontaire de sa passion, qui lui fait compter sur le dévouement de son fiancé comme sur une chose toute naturelle au moment où elle lui refuse tout espoir. Quant à la scène du dernier acte entre la reine et Carmosine, c'était par excellence la scène à faire, car, en mettant sous la protection de la reine elle-même l'amour romanesque de Carmosine pour le roi, Musset lui donnait son véritable caractère, ce qui en fait la beauté et la poésie; c'est un amour dont on souffre, dont on meurt, mais dont on n'a point à rougir. Cette scène est *filée* avec beaucoup d'art. La reine, qui veut gagner la confiance de Carmosine, s'aperçoit combien la tâche est difficile, la jeune fille se reployant en frémissant comme une sensitive dès qu'on approche du sujet qui lui tient au cœur. La reine y réussit cependant en racontant à Carmosine sa propre histoire sous un nom supposé, et en témoignant sa sympathie pour l'étrange mal qui la consume. Mais elle se montre si bien informée de l'aventure de Carmosine, que celle-ci comprend qu'elle n'a pu la savoir que du roi lui-même, et elle devine qu'elle est en présence de la reine.

Digitized by Google

Un combat très intéressant se livre alors dans son cœur entre la reconnaissance que lui inspire la magnanimité de sa souveraine, la jalousie instinctive qu'elle éprouve contre elle, et je ne sais quel dépit contre celle qui a surpris son secret. La reine redouble de patience, de bonté, de noblesse d'âme, et finit par regagner le cœur de la jeune fille, en montrant qu'elle-même ne prend aucun ombrage de son amour; si bien que la discussion, l'arrivée de don Pèdre, ses paroles, son intervention en faveur de Perillo, tout cela est préparé par cette scène charmante entre Carmosine et la reine, C'est la traduction dramatique la plus juste, la plus poétique et la plus exacte, de ce qui est dans Boccace à l'état de simple indication.

*Il ne faut jurer de rien* est une œuvre un peu différente des précédentes, une œuvre de demi-caractère. Elle est à la limite de la fantaisie et de la réalité, de la poésie et de la prose. Nous savons par Paul de Musset quel a été le germe de la pièce. Un matin Musset, s'étant levé mécontent de lui-même, s'adressa une mercuriale, et, par un phénomène de dédoublement qui lui était familier, ce monologue prit la forme d'un dialogue entre un oncle grondeur et un neveu impénitent. La scène première, entre Valentin et Van Buck, était trouvée, par conséquent l'idée même de la comédie : le pari fait par Valentin qu'il séduira M^lle^ de Mantes et sera dispensé de l'épouser. Le sujet étant ainsi posé, le dénouement est indiqué, ainsi que la scène qui doit l'amener. Au beau milieu de ses projets de séduction, le prétendu Lovelace, qui vaut mieux qu'il ne le croit, sera séduit lui-même, et dans le bon sens du mot, par la pureté et le charme de la jeune fille; et, après avoir fait vœu de célibat, il s'offrira volontairement au joug du mariage. Quant au développement de l'action entre la scène du début et le dénouement, il pourra varier; il n'y a que deux éléments qui soient donnés, c'est le caractère de Valentin et celui de son oncle : l'un, franc étourdi et naïf malgré ses prétentions à la rouerie; l'autre, bonhomme et grondeur, désapprouvant son neveu et se laissant mener par lui aveuglément. Restait à tracer le caractère de Cécile; mais on voit aisément dans quelle direction l'auteur devait chercher. Il faut qu'elle soit parfaitement innocente et légèrement étourdie, puisqu'elle devra accorder le rendez-vous que Valentin lui demande. Et il

Digitized by Google

faut que, par son bon sens et son bon cœur, elle déjoue les sophismes, les ruses, les roueries de son naïf séducteur. Nous avons ainsi les éléments de la grande scène du troisième acte, mais tout cela ne nous donne pas ce qui en fait l'originalité et le charme : cette conversation familière qui s'élève sans efforts jusqu'à la poésie la plus haute, cette prose qui a des ailes, mais qui le plus souvent se contente de raser la terre, sauf à prendre de temps à autre sa volée dans l'azur.

Le reste de la pièce est d'une importance secondaire, ce qui ne veut pas dire qu'il soit à dédaigner. Le caractère de la baronne, bonne femme et grande dame, étourdie et charitable, est juste assez chargé pour arriver à l'effet comique, sans perdre de sa réalité. L'abbé est une caricature amusante, et qui a contribué au succès de la pièce. Mais quel que soit le talent avec lequel Musset traite les accessoires de son sujet, ce qui fait le véritable intérêt de la pièce, c'est cette lutte d'une innocente qui se défend par sa simplicité même contre le prétendu roué qui s'imagine vouloir la séduire, lutte admirablement résumée dans la conversation du troisième acte.

Il y a entre l'idée d'*Il ne faut jurer de rien* et celle de *Barberine* une certaine ressemblance, puisque les deux pièces se terminent à la confusion d'un séducteur et à la gloire de l'innocence. Rosemberg, comme Valentin, en est pour sa courte honte, avec cette différence que Valentin est trop heureux de la leçon qu'il reçoit, tandis que Rosemberg se déroberait volontiers à l'humiliation qu'il subit devant la reine et devant Barberine. Les différences ne sont pas, d'ailleurs, moins grandes que les ressemblances. *Barberine* est une anecdote joliment mise en scène, rien de plus, et il ne faut pas y chercher d'autre développement de caractères que ce qui était indispensable pour que la pièce existât. Le rôle le plus original, et celui qui montre le mieux que Musset avait le don dramatique, c'est celui de la petite esclave Kalékairi. Cette jeune sauvage, attachée à ses maîtres qui sont bons pour elle, et ne reculant pas devant les grands moyens, parlant tout naturellement de faire tuer à coups de fourche le beau Rosemberg, cette nature à la fois simple et rusée, capable de dissimulation et de fidélité, a une couleur orientale qui s'harmonise bien avec l'esprit

Digitized by Google

général de cette jolie histoire. L'autre trait caractéristique, et qui prouve aussi l'instinct dramatique chez le poète, c'est le langage grave, sans pédantisme, avec lequel s'expriment Barberine et la reine de Hongrie, champions et modèles de leur sexe. Écoutons de quel ton la reine parle au jeune Rosemberg qui s'est exprimé légèrement sur les femmes :

C'est une cause bien vaste à soutenir, et si j'étais avocat, moi votre reine en cheveux gris, mon enfant, je pourrais mettre dans la balance quelques paroles que vous ne savez pas. Qui vous a donc appris si jeune à mépriser votre nourrice? Vous qui sortez apparemment de l'école, est-ce là ce que vous avez lu dans les yeux bleus des jeunes filles qui puisaient de l'eau dans la fontaine de votre village? Vraiment! le premier mot que vous avez épelé sur les feuilles tremblantes d'une légende céleste, c'est le mépris! Vous l'avez à votre âge! Je suis donc plus jeune que vous, car vous me faites battre le cœur.

C'est la même reine qui conclura la pièce par les paroles suivantes (après avoir lu la lettre de Barberine à son mari) :

Si vous riez de cette lettre, seigneurs chevaliers, Dieu garde vos femmes de malencontre. Il n'y a rien de si sérieux que l'honneur. Comte Ulric, jusqu'à demain nous voulons rester votre hôtesse, et nous entendons qu'on publie que nous avons fait le voyage exprès, suivie de toute notre Cour, afin qu'on sache que le toit sous lequel habite une honnête femme est aussi saint lieu que l'église, et que les rois quittent leurs palais pour les maisons qui sont à Dieu.

Il ne nous reste plus à parler que de deux pièces qui ont plus fait pour la réputation de Musset que ses chefs-d'œuvre authentiques, et qu'il ne faut songer, bien entendu, à comparer ni au *Chandelier*, ni à *On ne badine pas avec l'amour*. Ce n'est pas que le jugement sommaire porté par M. Brunetière sur ces deux pièces nous paraisse absolument juste, et qu'on ne puisse en appeler. Oui, sans doute, l'esprit du monde se fane vite, et le tour du dialogue dans *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée* n'est pas le même que dans les pièces de M. Lavedan. Mais d'abord ces petits ouvrages, dont je ne veux pas surfaire le mérite, ont une grande qualité, c'est d'être solidement construits, conçus suivant les nécessités dramatiques. En rendant compte de

Digitized by Google

la première du *Caprice* en 1847, Th. Gautier ne louait pas seulement la bonne qualité de la langue et le tour aisé du dialogue, mais la rouerie de l'auteur, qui avait su mettre cette pièce sur ses pieds tout aussi bien qu'un élève de Scribe. Ce mérite est modeste, mais il a son importance. Je dis de plus que l'idée de la pièce est ingénieuse et prise dans la nature, que la scène entre M^me^ de Léry et M. de Chavigny est bien conçue, que la déclaration de celui-ci est naturellement amenée, et que c'est la conclusion attendue, mais spirituellement déduite, de toute l'histoire de la bourse. Dans *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée,* le fond est bien mince, et il y a du papotage et du papillotage dans le dialogue; mais là aussi il y a une habileté dramatique incontestable dans la manière dont la conversation est coupée par le faux départ et les rentrées perpétuelles du comte. Cela est pris sur nature, dit Paul de Musset. Ce n'en est pas plus aisé pour cela; il fallait justement prêter à la nature une allure rythmique qui excite notre attention et soutienne l'intérêt.

Je ne serais donc pas disposé à sacrifier ces deux bluettes: d'abord parce qu'elles ont leur prix, quoiqu'elles aient perdu la grâce et la fleur de la nouveauté; ensuite, parce qu'elles sont caractéristiques d'un côté du talent, de la nature, des habitudes d'esprit de Musset.

## III

Il est inutile de parler ici de ses autres pièces. A quoi bon, en effet? qu'est-ce que ces pièces nous apprendraient de nouveau sur le talent de l'auteur? Il en est de son théâtre comme de ses poésies; il avait écrit à trente ans tout ce qui valait la peine d'être écrit. Quant à *Bettine* ou *Louison*, c'est comme les fameux vers *Sur trois marches de marbre rose:* il était indifférent que Musset les publiât ou les gardât en portefeuille. J'en dirai autant de *l'Ane et le ruisseau* et de toutes les œuvres posthumes, sauf *Un souper chez M^lle^ Rachel,* qui est un document précieux. Dans le Musset inédit, il n'y a qu'une chose qui nous intéresserait, et c'est

Digitized by Google

justement celle qu'on ne veut pas nous donner : ses lettres à George Sand.

Je ne nie pas que des œuvres, même insignifiantes, puissent être instructives. *Le Songe d'Auguste* et le fragment de *la Servante du roi* prouvent que Musset pouvait être, en s'appliquant, un Casimir Delavigne supérieur ou un Ponsard. Mais franchement peut-on regretter qu'il s'en soit tenu à des velléités et qu'il n'ait pas écrit pour Rachel le rôle qu'il lui avait promis? Il ira plus sûrement à la postérité avec son léger bagage que chargé d'un fatras inutile. N'eût-il fait que *Rolla, les Nuits, le Souvenir* et une demi-douzaine de ses comédies, nous aurions de lui tout ce qui est immortel, tout ce qui atteste son génie. Le reste pourrait être détruit sans que sa gloire en fût sensiblement diminuée.

Bornons-nous donc, puisque nous parlons de son théâtre, à ce qui est essentiel, c'est-à-dire aux pièces où Musset s'est représenté lui-même, avec sa conception de l'amour et de la vie. Dans ces œuvres d'une originalité exquise, tout n'est cependant pas original. Dans une de ses *Notes* sur lui, Sainte-Beuve a dit : « Musset a un merveilleux talent de pastiche : tout jeune, il faisait des vers comme Casimir Delavigne, des élégies à l'André Chénier, des ballades à la Victor Hugo : ensuite, il a passé au Crébillon fils. Plus tard, il a conquis quelque chose de très semblable à la fantaisie shakspearienne; il y a joint des poussées d'essor lyrique à la Byron; il a surtout refait du *Don Juan,* et avec une pointe de Voltaire. Tout cela constitue bien une espèce d'originalité. *E pure...* On dirait de la plupart de ses jolies petites pièces et *sainètes* que c'est traduit on ne sait d'où, mais cela fait l'effet d'être traduit. » Cette note, toute pleine de fiel, n'en est pas moins juste au fond et pénétrante, si on ne l'applique qu'aux œuvres de début de Musset. D'ailleurs, Musset eût été le premier à en convenir; on n'a qu'à voir avec quelle franchise modeste, dans l'*Avant-propos* de ses *Comédies et Proverbes,* il revendique pour les jeunes gens le droit à l'imitation. « S'inspirer d'un maître, dit-il, est une action non seulement permise, mais louable, et je ne suis pas de ceux qui font un reproche à notre grand peintre Ingres de penser à Raphaël, comme Raphaël pensait à la Vierge. Oter aux jeunes gens la permission de s'inspirer, c'est refuser au génie la plus belle feuille de sa couronne,

Digitized by Google

l'enthousiasme... » De même qu'en écrivant *Mardoche* et *Namouna*, il imitait Byron, en composant *Lorenzaccio* il pensait à Shakspeare, comme il y pensait en créant les personnages grotesques de son théâtre, comme il s'inspirait de Beaumarchais dans le dialogue de *Laurette* ou *la Nuit Vénitienne*, comme il se souvenait de Molière en écrivant dans *le Chandelier* le rôle de maître André le notaire. On conviendra qu'il choisissait assez bien ses modèles, et que ses imitations ne lui ont pas mal réussi.

Ce n'est pourtant pas là qu'est la vraie gloire de Musset, et il a, quoi qu'en dise Sainte-Beuve, une tout autre originalité que celle d'un pasticheur habile. Dans l'étude qu'il a écrite pour une édition de son *Théâtre*, M. Jules Lemaître a analysé, avec une justesse et une pénétration merveilleuses, le génie dramatique de Musset, et il a montré qu'il se résume dans la façon dont il a peint l'amour. Renouveler la peinture de l'amour après Shakspeare et Racine, après Marivaux et l'abbé Prévost, voilà ce que Musset a su faire. Là il est complètement original, parce qu'il écrit sous la dictée de son cœur, et qu'en même temps il a le don de généraliser ses expériences et de nous faire voir l'homme dans l'individu. Le héros de ses pièces, qu'il s'appelle Lorenzaccio ou Perdican, Valentin ou Fantasio, c'est toujours lui-même, l'enfant du siècle, avec ce mélange de perversité et de candeur qui fait le fond de son caractère, avec ce besoin de tout souiller de ses blasphèmes, de briser toutes les idoles, uni au besoin non moins profond d'adorer quelqu'un ou quelque chose, enfin avec cette ardeur indomptable dans la débauche alliée au culte sincère de la pureté, de la virginité. Quant aux femmes de son théâtre, j'entends celles qui sont vraiment originales et qui nous intéressent, elles se divisent en deux catégories bien tranchées : d'un côté, les jeunes filles ou les femmes honnêtes, Rosette dans *On ne badine pas avec l'amour*, la princesse Elsbeth dans *Fantasio*, Cécile dans *Il ne faut jurer de rien*, Barberine, Carmosine, avec leurs amies la reine de Hongrie et la reine de Sicile; de l'autre, les femmes, les vraies femmes, celles pour qui on souffre et on meurt, Camille, Marianne, Jacqueline. Ces femmes-là sont-elles vraies? sont-elles peintes d'après nature? ou sont-ce les créations imaginaires d'une fantaisie blessée? L'un et l'autre, croyons-nous.

Digitized by Google

Comme Lucrèce, comme Molière, plus qu'eux encore peut-être, Musset avait connu l'amour-maladie, et comme eux il s'est soulagé en immortalisant, avec ses souffrances, celles qui les avaient causées. Que nous importe au fond que Molière ait calomnié Armande Béjart, comme le veut M. Larroumet, ou que Célimène soit un portrait fidèle? Ce qui est certain, c'est que Célimène est une création immortelle, et il en est de même de la Marianne et de la Jacqueline de Musset. Elles sont vraies de cette vérité supérieure qui s'appuie sur la réalité, mais qui la dépasse et la fait oublier.

Trois ou quatre figures comme celles-là, cela suffit pour la gloire d'un poète dramatique, et il est bien inutile de chercher ailleurs pourquoi le théâtre de Musset a eu un succès éclatant et durable. Il reste pourtant à se demander comment des pièces qui n'avaient pas été écrites pour être jouées ont pu réussir non seulement auprès des lettrés, mais devant le grand public. C'est ici que je ferai la seule réserve que me paraisse justifier l'admirable étude de Jules Lemaître dont j'ai parlé. M. Lemaître dit, en parlant de Musset : « Certes, celui-là n'était pas né vaudevilliste; il ne connaissait pas la scène à faire, etc... » On voit d'ici le thème : Musset était en matière théâtrale un simple écolier, ignorant et d'ailleurs dédaigneux de toutes les ficelles; ce qui ne l'a pas empêché de reléguer dans le troisième dessous M. Scribe et autres auteurs de pièces *bien faites*. — Peut-être M. Jules Lemaître a-t-il simplement voulu taquiner *son bon maître* Sarcey; peut-être aussi a-t-il plaidé indirectement *pro domo sua* en soutenant qu'au théâtre les caractères et le style sont tout, que la connaissance du métier importe peu. Mais s'il a parlé sérieusement et s'il a prétendu étayer sa théorie sur l'exemple des pièces de Musset, il a commis une étrange erreur. Gautier ne s'était pas trompé lorsqu'à la première représentation d'*Un Caprice* il avait loué non seulement l'agrément de la peinture et la bonne qualité du style, mais la « rouerie » de ce débutant. Il ne félicitait pas Musset d'ignorer le métier dramatique, mais d'avoir montré qu'on pouvait le posséder sans ressasser les vieilleries du vaudeville et sans écrire en charabia.

Que Musset eût l'instinct du théâtre, cela est visible non seulement dans ses comédies, mais dans plusieurs de ses

Digitized by Google

poèmes, qu'il leur ait donné ou non la forme dramatique. J'ai déjà fait remarquer, au début de cette étude, que le poème *la Coupe et les lèvres*, à travers bien des divagations, avait ce grand mérite, l'unité de sujet et d'impression. Il me serait facile de montrer qu'à côté des longs et fastidieux monologues de Frank, à côté des scènes de pur *mélo*, comme celle du cercueil vide, il y a de jolies parties de dialogue et au moins une scène bien conçue et véritablement dramatique, celle du dernier acte entre Frank et Déidamia. Mais ce qui est peut-être plus significatif, c'est que le chef-d'œuvre de Musset, *les Nuits*, d'inspiration essentiellement subjective, personnelle, lyrique au sens moderne du mot, se soit présenté à lui sous la forme dramatique. Et ce n'est pas un cadre artificiel où il ait de parti pris enfermé sa pensée : il y a au contraire adaptation parfaite, harmonie intime entre l'inspiration et la forme qui sert à la traduire. Dans toutes les *Nuits*, le rythme est très sensible et contribue puissamment à l'impression ; mais nulle part il n'est aussi marqué, n'a un caractère aussi fortement dramatique que dans la *Nuit d'octobre*. C'est un petit drame d'un pathétique si poignant qu'il est tout naturel qu'on ait eu l'idée de le porter au théâtre. C'était une erreur, et l'on s'en est bien aperçu, malgré le talent des artistes qui tour à tour ont interprété ce chef-d'œuvre. Ce qui empêche la pièce de faire à la représentation le même plaisir qu'à la lecture, c'est que, malgré ce qu'il y a de pathétique dans les effusions de la passion et de dramatique dans le rythme du morceau, l'auteur, écrivant après tout une pièce toute lyrique, n'a pas eu à se préoccuper des nécessités matérielles de la mise en scène. Musset ne s'était pas dit qu'un jour viendrait où M. Delaunay, M. Mounet-Sully, M. Lebargy, s'étant fait le plus possible sa tête, et prenant, en veston de velours noir, une attitude mélancolique, soupireraient :

Le mal dont j'ai souffert s'est enfui comme un rêve,

tandis que M^mes^ Favart, Sarah Bernhardt ou Bartet, drapées dans un vague péplum, apparaîtraient derrière eux, semblables à la muse d'Ingres dans le portrait de Chérubini. Car c'est cela qu'on appelle jouer la *Nuit d'octobre*.

Mais laissons cette parodie d'une belle œuvre. Ce que je veux retenir de ce qui précède, c'est que le caractère pro-

Digitized by Google

fondément dramatique des *Nuits* a frappé tout le monde. Et si l'on veut y faire attention, ce caractère est visible non seulement dans *les Nuits,* où la forme même du dialogue le met en relief, mais dans des pièces d'une nature tout intime et d'où toute intention dramatique est certainement absente. Dans la comparaison qu'on a souvent faite du *Souvenir* avec *le Lac* et *la Tristesse d'Olympio,* je m'étonne qu'à côté de beaucoup de remarques justes, sur lesquelles je n'ai pas à revenir, on n'ait pas fait celle-ci. Comparé au *Lac,* qui est la plus merveilleuse des élégies, à *la Tristesse d'Olympio,* qui est en poésie ce qu'une symphonie de Beethoven est en musique, *le Souvenir,* avec ses rimes lâchées et ses prosaïsmes, ferait pauvre figure s'il n'avait pas justement ces qualités dramatiques qui sont propres à Musset, et dont il n'y a pas trace dans les admirables vers de ses deux rivaux. Qu'on se rappelle comment *le Souvenir* est composé. Le début est d'un rythme lent qui traduit l'apaisement de l'âme, la joie inespérée qu'a éprouvée le poète en retrouvant, après tant de souffrances, ses émotions d'autrefois adoucies et transfigurées par le temps. Pourtant ce calme n'est pas celui d'un lac tranquille, mais celui d'une mer que l'orage soulevait hier, et dont les flots frémissent encore. Aussi le rythme de la seconde partie de la pièce est-il bien différent de celui de la première. Il est brisé, brusque, entrecoupé. Le poète souffre encore de la blessure qu'il croyait fermée, mais il ne veut pas l'avouer. Il s'en prend à Dante, qui a dit

> qu'il n'est pire misère
> Qu'un souvenir heureux dans les jours de douleur.

Il s'en prend aux hommes, qui n'ont pas le courage de regarder leur destinée en face, qui ne se disent pas que tout doit mourir, leurs amours comme le reste, et qui, en perdant leur maîtresse, pleurent et crient comme des enfants. Mais à mesure qu'il reproche aux autres leur faiblesse, il s'aperçoit qu'il est aussi faible qu'eux : le souvenir de celle qu'il a tant aimée, ce souvenir, qui tout à l'heure ne lui causait plus qu'une émotion douce et légère, se réveille avec toute son amertume. Mais, après un retour douloureux sur le passé et un moment de lutte pénible contre son cœur qui se révolte, il reprend son empire sur lui-même, et moins calme, moins heureux qu'au début de la pièce, mais domi-

Digitized by Google

nant ses regrets et acceptant l'inévitable, il se dit: J'ai cruellement souffert, c'est vrai, et je souffre au moment où je parle.

Eh bien! qu'importe encore? O nature! ô ma mère!
En ai-je moins aimé?
La foudre maintenant peut tomber sur ma tête;
Jamais ce souvenir ne peut m'être arraché;
Comme le matelot brisé par la tempête,
Je m'y tiens attaché.

Comprend-on maintenant ce que je voulais dire en parlant des éléments dramatiques qu'on trouve dans cette pièce, et qui lui donnent son caractère propre et sa beauté? Le mouvement de la pensée rappelle tout à fait ces monologues de la tragédie classique dont se moquait le poète à ses débuts. C'est que le rythme simple dont se servent Corneille et Racine, et le rythme un peu plus compliqué, mais le même au fond, que nous venons d'étudier dans Musset, c'est le rythme même de la passion, avec ses alternatives de calme apparent et de fureur bientôt renaissante, avec ses soubresauts, ses heurts, ses contrastes violents, où le pauvre cœur de l'homme est sans cesse jeté d'un extrême à l'autre, comme le volant que se lancent deux joueurs de raquette.

Lorsqu'un poète est doué de l'instinct dramatique au point de mettre du drame partout, même dans des sujets qui, traités par d'autres, deviennent des élégies, des poèmes descriptifs ou philosophiques, il ne faut pas s'étonner qu'au moment où il abordera le théâtre il y apporte toutes les qualités qui y assurent le succès. La pièce par laquelle Musset débuta, *Laurette,* qui fut sifflée à l'Odéon, n'est pas elle-même sans mérite. Il y a des longueurs, des obscurités, un abus de l'esprit, mais on sent que l'écolier qui cherche sa voie pourra devenir un maître. Dès *les Caprices de Marianne* et *Fantasio*, il a acquis le doigté de son instrument, et l'on sait quels effets il en tirera dans *On ne badine pas avec l'amour* et dans *le Chandelier*. « Il ne connaît pas la *scène à faire,* dit M. Lemaître. » J'imagine qu'une fois par hasard M. Lemaître s'est moqué du public. Est-ce qu'elles ne sont pas faites, et faites à merveille, les *scènes à faire,* dans les deux pièces que nous venons de nommer? Est-ce que Perdican et Camille, Fortunio et Jacqueline ne se disent pas ce qu'ils doivent se dire et ce que nous attendons d'eux? La

Digitized by Google

vérité n'éclate-t-elle pas dans le cadre de pure fantaisie, et sous le décousu extérieur de l'action, qu'avec quelques matinées de travail Musset aurait fait disparaître? Ne sent-on pas cette parfaite possession du sujet où se reconnaît l'homme né pour le théâtre?

Je laisse de côté la peinture des caractères, puisque là-dessus je suis d'accord avec M. Lemaître. Mais le rythme du dialogue, mais cette qualité particulière du style qui fait que les mots *passent la rampe*, ces deux signes essentiels de la vocation dramatique, est-ce qu'ils ne sont pas visibles, éclatants dans les pièces de Musset? Pour le rythme, qu'on étudie, dans *On ne badine pas avec l'amour*, la grande scène du second acte, où Camille explique à Perdican pourquoi elle lui a fait un si froid accueil, et lui déclare qu'elle veut conserver sa vie au Christ, le seul époux dont l'amour ne trompe pas. La scène, qui est longue et qui comporte plusieurs tirades, est d'une marche si aisée et si claire, d'un mouvement si sûr, que nous la suivons d'un bout à l'autre sans fatigue et avec un intérêt toujours croissant. Et pourtant elle était singulièrement malaisée à faire. Car il s'agissait de mener de front deux entreprises. Il fallait d'abord opposer l'une à l'autre deux conceptions de la vie: celle de Camille, à qui les religieuses ont appris que l'amour humain n'est que mensonge et corruption, que l'amour divin est le seul pur et durable, et celle de Perdican, qui se résume dans une phrase célèbre: « On est souvent trompé en amour, souvent blessé et souvent malheureux; mais on aime, et quand on est sur le bord de sa tombe, on se retourne pour regarder en arrière, et on se dit: J'ai souffert souvent, je me suis trompé quelquefois, mais j'ai aimé. C'est moi qui ai vécu, et non un être factice créé par mon orgueil et mon ennui. » Mais l'auteur ne voulait pas seulement mettre deux théories en présence. Il voulait surtout peindre le conflit de deux âmes ardentes, faites pour se comprendre et pour s'aimer, mais un moment séparées par leur éducation, leurs préjugés, et aussi par leur orgueil et leur passion. Ce problème d'exposer, à la façon des classiques, les doctrines en lutte dans toute leur ampleur, et en même temps de faire constamment sentir que ce n'est pas l'auteur qui parle, mais des créatures en chair et en os, avec leur colère et leur amour, leurs émotions tantôt exprimées avec

Digitized by Google

force, tantôt violemment refoulées, ce problème difficile entre tous, Musset l'a résolu avec une admirable simplicité de moyens. C'est Camille qui attaque, et qui attaque très habilement, car elle paraît d'abord avoir renoncé à cette froideur qui avait attristé son cousin dans leur première entrevue. Elle veut, dit-elle, se réconcilier avec lui, et lui dire quelques mots de bonne amitié avant de rentrer au couvent. Perdican croit rêver, et se demande à quel moment Camille s'est moquée de lui, tout à l'heure ou maintenant. Mais il ne tarde pas à comprendre où elle veut en venir, et à voir que ce prétendu traité de paix cache une déclaration de guerre. En effet, en termes brefs, hautains, blessants, Camille lui fait subir un véritable interrogatoire sur son passé, sur ses amours de jeune homme, sur les maîtresses qu'il a eues et qu'il a trahies. Puis, opposant aux fragiles et misérables amours de la terre l'amour céleste qui dure toute l'éternité, elle lui dit en montrant son crucifix : « Voilà mon amant. » Mais elle s'aperçoit que sa rhétorique enflammée échoue contre Perdican, redevenu froid et railleur, et la voilà qui, au lieu de continuer à lui réciter le catéchisme qu'on lui a appris au couvent, s'exalte tout de bon et, dans une tirade passionnée, qui sent la jalousie mal contenue, reproche amèrement à son cousin de venir lui offrir un amour souillé, prostitué déjà à des filles perdues. « Que tu es belle, lui dit Perdican, lorsque tes yeux s'animent! » Mais elle est à bout de forces. Elle ne peut plus dissimuler l'émotion qui l'envahit : « J'ai eu tort de parler; j'ai ma vie entière sur les lèvres. O Perdican! ne raillez pas, tout cela est triste à mourir. » Ici se termine la première partie de la scène. Camille a attaqué et a été vaincue, vaincue par sa propre faiblesse, car Perdican s'est refusé à discuter et a répondu à peine quelques mots à ses déclamations. Mais maintenant il prend l'offensive, et en trois tirades éloquentes, passionné non pas contre Camille qui n'est que l'écho des religieuses, mais contre ces religieuses elles-mêmes et leurs leçons désolantes et corruptrices, il plaide la cause de l'amour, la cause de la vie, qui se moque de la casuistique timorée des nonnes, et qui poursuit triomphalement son cours, sans se soucier des catéchismes et des théories. Camille est réduite au silence; elle se sent domptée, et en même temps elle sent qu'elle aime déjà



Digitized by Google

cet homme qu'elle voulait désoler par son abandon, et dont elle désespère maintenant de regagner le cœur.

J'ai développé cet exemple un peu longuement, d'abord parce qu'en pareille matière il n'y a que le détail qui prouve, et aussi parce que ce développement même me dispense de chercher d'autres preuves dans le reste du théâtre de Musset. Les lecteurs curieux de cette sorte de recherches sauront bien eux-mêmes se reporter aux textes; je crois sincèrement qu'ils y trouveront la confirmation de ma manière de voir. Il y aurait une autre étude à faire, qui servirait de contre-partie et de contrôle à celle-ci. Ce serait de comparer ce qu'est le rythme dans les comédies de Musset avec ce qu'il est soit chez nos grands auteurs dramatiques depuis Corneille jusqu'aux deux Dumas, soit (ce qui ne serait pas moins instructif) chez de grands écrivains qui, tout en ayant eu plus ou moins de succès au théâtre, n'avaient pourtant pas reçu en partage les dons tout particuliers qui y font réussir. Chez Victor Hugo lui-même, quelque bien doué qu'il fût, même comme dramaturge, il est aisé de remarquer que, si les tirades sont toujours solidement construites, les scènes ne le sont pas toujours aussi bien; que, par exemple, au dernier acte du *Roi s'amuse*, l'action piétine sur place; que certaines scènes d'*Hernani* ressemblent moins à des scènes de tragédie qu'à des finales d'opéras. On ne peut jamais faire à Musset de critiques de ce genre; il est toujours *en scène*, comme on dit en argot de théâtre.

Ce qu'on peut appeler style dramatique est plus facile à sentir qu'à définir. Encore pour le sentir faut-il aimer le théâtre et y aller quelquefois. Faute de cela, d'excellents et même de grands esprits, Fénelon au XVIIe siècle, de nos jours M. Schérer, ont débité des erreurs bien singulières. Ce qui est certain, c'est qu'il y a une façon d'écrire qui convient au théâtre, et que ceux-là seuls l'attrapent qui sont nés auteurs dramatiques. Molière ne ressemble guère à Racine, ni Marivaux à Beaumarchais; tous les quatre cependant avaient reçu ce don, et Musset l'a eu comme eux. Ici les citations ne suffisent pas: il n'y a qu'une manière de s'assurer si un grand écrivain est *un homme de théâtre*, comme dit Sarcey, c'est d'aller l'entendre au théâtre. Cependant on peut essayer de donner une idée de ce genre

Digitized by Google

de mérite. Le morceau que je choisirai n'est pas une tirade à effet, un air de bravoure; c'est un passage où, comme dit Alceste, la passion parle toute pure, et dont Mme Arvède Barine, dans son livre sur Musset, a loué avec raison la simplicité. C'est la déclaration de Fortunio à Jacqueline, au second acte du *Chandelier :*

Ah ! Jacqueline, ayez pitié de moi; ce n'est pas d'hier que je souffre. Depuis deux ans, à travers ces charmilles, je suis la trace de vos pas. Depuis deux ans, sans que jamais peut-être vous ayez su mon existence, vous n'êtes pas sortie ou rentrée, votre ombre tremblante et légère n'a pas paru derrière vos rideaux, vous n'avez pas ouvert votre fenêtre, vous n'avez pas remué dans l'air, que je ne fusse là, que je ne vous aie vue; je ne pouvais approcher de vous, mais votre beauté, grâce à Dieu, m'appartenait comme le soleil à tous; je la cherchais, je la respirais, je vivais de l'ombre de votre vie. Vous passiez le matin sur le seuil de la porte, la nuit j'y revenais pleurer. Quelques mots, tombés de vos lèvres, avaient pu venir jusqu'à moi, je les répétais tout un jour. Vous cultiviez des fleurs, ma chambre en était pleine. Vous chantiez le soir au piano, je savais par cœur vos romances. Tout ce que vous aimiez, je l'aimais; je m'enivrais de ce qui avait passé sur votre bouche et dans votre cœur. Hélas ! je vois que vous souriez. Dieu sait que ma douleur est vraie, et que je vous aime à en mourir.

Fénelon, qui n'aimait pas le style de Molière, aurait été charmé de ce morceau; cela est écrit dans le goût de Térence, son favori. Mais ce qui nous intéresse, puisque nous faisons de la critique dramatique, ce n'est pas la perfection de ce style à la fois familier et poétique, de cette prose qui a des ailes, mais qui se contente de raser la terre. C'est la façon dont cette tirade est composée en vue de l'effet à produire, à produire au théâtre, où l'on est pressé et où l'auteur doit se faire comprendre tout de suite. Il n'y a pas un mot inutile, pas un mot qui ne serve à peindre le caractère de Fortunio, ou sa passion naïve et brûlante. D'un bout à l'autre, il ne dit qu'une chose : Je vous aime. Il la répète sous dix formes différentes, sans nous lasser, car il est naturel qu'il se répète, n'ayant qu'un sentiment dans le cœur, qu'une pensée dans l'esprit. Pas un mot à effet : la passion n'en cherche pas. La seule phrase où l'on pourrait soupçonner que c'est l'auteur, le poète qui parle, non un garçon de vingt ans, est celle-ci : « ... Votre beauté, grâce à

Digitized by Google

Dieu, m'appartenait comme le soleil à tous; je la cherchais, je la respirais, je vivais de l'ombre de votre vie. » Mais cette phrase est en harmonie parfaite avec la couleur générale du rôle de Fortunio. C'est un clerc de notaire, mais d'une espèce rare, nous l'avons dit. Il a vingt ans et il est amoureux, tout est là; l'auteur n'a pas à se préoccuper d'autre chose, ni l'acteur qui joue le rôle. Au temps où c'était M. Delaunay, il portait un habit gorge de pigeon, et il avait l'air de sortir d'une toile de Watteau. C'était de la fantaisie pure, et c'était la vérité même, telle que Musset l'avait comprise. Les amoureux de vingt ans ne sont pas tous poètes, mais il y a toujours de la poésie dans leur amour, comme dans les premiers rayons de l'aurore et les premiers souffles du printemps.

La déclaration de Fortunio exprime donc à merveille, avec autant de justesse que de poésie, les sentiments qui l'animent; or, rendre un caractère, traduire une passion, c'est le premier mérite du style dramatique. Le second, qui s'y trouve aussi en perfection, c'est le rythme, qui, soit dans les phrases prises à part, soit dans la tirade tout entière, rend sensibles l'allure générale de la passion, les moindres nuances du sentiment, et nous fait vibrer à l'unisson avec le cœur des personnages. Ce rythme n'est pas ici marqué fortement, comme il l'est, par exemple, dans Corneille; mais pour peu qu'on y fasse attention, on le sentira. On remarquera que le morceau commence par deux phrases courtes, comme si Fortunio n'osait pas risquer cette déclaration qui lui brûle les lèvres. Puis vient une longue période, de huit ou dix lignes : il a franchi le pas, il se hasarde, il s'épanche librement; c'est cette phrase qui se termine par les mots si poétiques et si tendres que je citais tout à l'heure : « ... Votre beauté, grâce à Dieu, m'appartenait comme le soleil à tous; je la cherchais, je la respirais, je vivais de l'ombre de votre vie. » Il a dit ce qu'il avait à dire; va-t-il s'arrêter là? Non; puisque Jacqueline ne l'a pas interrompu, c'est qu'elle l'écoute sans colère, qui sait? avec plaisir peut-être; et il va reprendre en détail ce qu'il a déjà dit, mais trop vite à son gré : « Vous passiez le matin sur le seuil de la porte, la nuit j'y revenais pleurer. Quelques mots, tombés de vos lèvres, avaient pu venir jusqu'à moi, je les répétais tout un jour... » On remarquera combien le rythme, moins sensible

Digitized by Google

au début de la tirade, est ici expressément marqué. Les vraies déclarations d'amour sont comme des litanies : l'amoureux n'est jamais las de répéter qu'il aime, et si sa maîtresse l'aime aussi, elle ne se lasse pas davantage de l'entendre. Mais un véritable amant, du moins un amant jeune et sans expérience, tremble toujours d'être méconnu ou rebuté. Fortunio a surpris un sourire sur les lèvres de Jacqueline. Il n'ose pas croire que ce sourire est de bon augure, il craint que sa maîtresse ne doute de lui et ne le traite en enfant. « Hélas ! je vois que vous souriez. Dieu sait que ma douleur est vraie, et que je vous aime à en mourir. »

Je suis bien forcé, pour me faire comprendre, d'éplucher ce morceau phrase par phrase, mot par mot ; ai-je besoin de dire que je traduis dans le langage de la critique ce qui est l'œuvre de l'inspiration ? Musset n'a pas calculé laborieusement ses effets : tout plein de son sujet, il a écrit sous la dictée de ses souvenirs et de son génie ; il a exprimé en grand artiste ce qu'il avait profondément senti. Pauvres grammairiens que nous sommes, nous faisons comme le naturaliste qui épingle un papillon dans sa collection. Voilà le papillon étudié, classé, catalogué ; mais qu'est devenue la poussière d'or de ses ailes ? qui nous rendra le vol capricieux et léger qui le conduisait de fleur en fleur ? C'est surtout en parlant d'un poète comme Musset qu'on sent cruellement l'insuffisance de la critique. Après qu'on a sué sang et eau pour expliquer des morceaux qui, étant aussi clairs qu'ils sont beaux, s'expliquent d'eux-mêmes et se passent de commentaires, il semble qu'on entend le lecteur vous répondre, comme Agnès au pauvre Arnolphe :

> Tenez, tous vos discours ne me touchent point l'âme :
> Horace avec deux mots en ferait plus que vous.

Horace, c'est-à-dire le poète lui-même, qui ne raisonne pas tant, mais qui nous touche et qui se fait aimer.

J'ai du moins essayé d'analyser ce qui dans son théâtre m'a paru susceptible d'analyse, en laissant de côté, bien entendu, ce que M. Jules Lemaître a fait magistralement et qui n'est point à refaire, c'est-à-dire l'étude sur l'esprit même de ce théâtre, sur ce qui en est l'essence intime, sur ce qui en fait, parmi tant d'imitations, la profonde origina-

Digitized by Google

lité. La tâche que j'ai entreprise était plus proportionnée à mes forces. J'ai essayé de montrer comment, si originales que soient sa façon de sentir et la conception de ses pièces, Musset avait été néanmoins l'homme de son époque et avait subi l'influence du romantisme, même en s'en moquant. J'ai fait voir comment, plus modeste et plus sincère que bien d'autres, il s'était véritablement mis à l'école des grands maîtres, qu'il avait imité Shakspeare et Molière, et que, sans faire de pastiches, il s'était inspiré de la fantaisie étincelante de l'un, de la vigueur comique de l'autre. Tout cela, je l'avoue, ne fait que nous conduire au seuil du sujet. Ce n'est pas l'étude et l'imitation des maîtres qui peuvent rendre compte d'œuvres comme *les Caprices de Marianne*, ou comme *On ne badine pas avec l'amour*. Le génie ne s'explique pas; il n'y avait pas plus de raison en 1833 pour que Musset écrivît *les Caprices de Marianne*, dont rien dans la littérature française ne pouvait donner l'idée, qu'il n'y en avait en 1636 pour que Corneille, après avoir écrit l'*Illusion Comique*, produisît la merveille du *Cid*. Dire que l'originalité de Musset dans ses drames sur l'amour tient à sa sensibilité aiguë, à ses souffrances, c'est ne rien dire du tout; car la sensibilité la plus affinée ne suffit pas pour écrire des chefs-d'œuvre, ou bien alors c'est une sensibilité d'une nature particulière, c'est-à-dire ce qu'on appelle ordinairement le génie. Ce qui m'a paru pouvoir être étudié utilement, ce n'est pas le génie du poète, c'est son talent, c'est-à-dire le don de traduire ses conceptions par des moyens appropriés. Je n'entends pas par là des procédés mécaniques qui peuvent s'apprendre, ceux qui servent à M. Burani ou à M. Valabrègue pour fabriquer leurs vaudevilles, ou ceux qu'au siècle dernier les Marmontel et les Laharpe employaient pour produire leurs tragédies. Les procédés dramatiques que Musset a mis en œuvre, et sans lesquels ses pièces ne seraient pas nées viables, ne sont pas à la disposition du premier venu qui veut gagner de l'argent en faisant jouer des mélodrames ou des vaudevilles. Il faut, pour les apprendre et pour les manier, avoir l'instinct du théâtre, et j'ai tâché de montrer que Musset l'avait à un haut degré. Son génie est essentiellement dramatique, même dans ses œuvres lyriques; il a le don du rythme, le sentiment de la vie,

Digitized by Google

l'amour de la réalité et l'art de la rendre avec puissance autant que de la transformer en l'idéalisant. Quand il lui a plu d'appliquer au théâtre ces facultés merveilleuses, ce poète de vingt-deux ans s'est trouvé être un maître; les cinq ou six pièces, absolument originales, qu'il a données sans effort en trois ou quatre ans, ont eu sur le théâtre français contemporain une influence plus féconde et plus durable qu'*Hernani* ou *Henri III*, *Antony* ou *Ruy-Blas*. On les a beaucoup imitées; nous attendons encore celui qui les égalera.

ANTOINE BENOIST.

---

Digitized by Google

# BULLETIN HISTORIQUE RÉGIONAL

## VALLÉES D'ANDORRE

Les érudits s'occupent beaucoup de l'Andorre depuis quelques années, et c'est justice. Sa constitution et son histoire offrent un réel intérêt. La constitution andorrane est bien faite pour solliciter l'attention : c'est une épave surnageant après le naufrage du monde féodal. Quant à l'histoire de ces pauvres vallées, elle n'a jamais peut-être mérité autant d'être étudiée que depuis deux siècles : un pays minuscule, sans ressources et sans force, échappe par sa ténuité aux forces centralisatrices qui se sont exercées de l'un et de l'autre côté des Pyrénées. Comme si ses hautes montagnes empêchaient qu'il ne fût aperçu des gouvernements français et espagnol, il reste longtemps oublié et il jouit d'une quasi-indépendance de fait entre l'un et l'autre de ces États ; voilà certes matière à un travail piquant. De plus, dans la vie de l'Andorre, il n'y a pas cette rupture brusque avec le passé que la Révolution a opérée dans notre existence nationale. Les intérêts les plus actuels se rattachent à des titres fort anciens. Il y a quelques années, M. Ch. Dupuy, alors ministre, vit arriver dans son cabinet trois personnages en bicorne, habit et culotte, l'épée au côté. C'étaient trois délégués des vallées andorranes qui venaient traiter une question de douane. Au cours de la discussion, ils mirent sous les yeux du ministre une charte de 780. M. Dupuy sait garder son sang-froid ; il l'a montré. Il est permis de croire néanmoins qu'il dut éprouver quelque saisissement : une bombe l'eût moins surpris.

Il convient d'ajouter dès à présent que, si la constitution et l'histoire de l'Andorre sont très intéressantes, les ouvrages qui leur sont consacrés le sont beaucoup moins. Jusque vers la fin de l'ancien régime, histoire et constitution n'offraient guère de particularité et on ne les étudia point : bien d'autres vallées pyrénéennes avaient des paroisses, des communautés d'habitants groupées en une manière de syndicat plus ou moins autonome ; nombre de seigneuries étaient tenues en paréage par le Roi et par un baron

Digitized by Google

ecclésiastique. Mais le jour où la féodalité fut abolie partout ailleurs, on la remarqua sur ce point où elle survivait; on voulut expliquer un tel anachronisme, et des légendes se formèrent sur les origines de la prétendue république. Ce sont ces légendes absurdes qui constituent le fond de presque toutes les études consacrées à l'Andorre.

Il en résulte qu'un compte rendu de ces travaux bizarres est à peu près dépourvu de portée scientifique. Leurs auteurs ont eu le tort de croire qu'ils pourraient traiter de la diplomatique ou de la paléographie sans en posséder les premiers rudiments. Les préjugés politiques ou le patriotisme aidant, ils ont pris la plume pour soutenir les thèses les plus invraisemblables. A part quelques rares exceptions, les livres sur l'Andorre n'élargissent donc en rien le domaine des notions acquises, et s'ils comportent une conclusion, c'est qu'avec la meilleure volonté du monde on ne s'improvise pas historien.

Les légendes auxquelles il vient d'être fait allusion ont pris corps, au siècle dernier, dans le *Manual Digest* et dans le *Politar*, deux œuvres informes, restées manuscrites, mais qui ont inspiré quantité de brochures ou d'articles de revues. On n'entreprendra pas d'analyser ici ces deux compilations; mais on ne pouvait se dispenser de les citer en tête d'un travail sur la littérature historique de l'Andorre.

Parmi les ouvrages qui sont, par leur date, en dehors des limites du présent examen, mais qui méritent une mention pour leur valeur exceptionnelle, il faut citer les *Études géographiques sur la vallée d'Andorre*, par M. Jean-François Bladé[1], et le discours prononcé, en 1882, par M. Moras, à la rentrée de la Cour d'appel de Toulouse. M. Bladé s'est donné la mission, d'une part, de prouver « que la frontière actuelle de la France et de l'Andorre est conforme. sur tous les points, aux documents historiques »[2]; d'autre part, « de rechercher si le pacte de délimitation, conclu [en 1863] entre l'Espagne et l'Andorre, est conforme, dans toutes ses parties, à ce que nous enseignent les documents historiques[3]. » On voit que les *Études* de M. Bladé sont historiques autant que géographiques; des documents multiples y sont cités et commentés. Si je ne partage pas toutes ses vues, je rends, du moins, hommage à l'abondance et à la précision de son information.

Le discours de M. Moras est l'œuvre d'un jurisconsulte plus que d'un historien. On y trouvera des aperçus ingénieux, à côté d'erreurs

1. In-8°, Paris, 1875.
2. *Op. cit.*, p. 5-6.
3. *Op. cit.*, p. 42-43.

Digitized by Google

qui décèlent une certaine inexpérience dans le maniement des textes du Moyen-Age.

Je me bornerai de même à mentionner brièvement une étude parue, en avril 1884, dans le journal *el Cadi* de la Seo d'Urgel. En voici cependant le début terrifiant :

« De l'immense arsenal des matériaux que nous avons pu réunir dans les archives et bibliothèques de cette ville pour l'éclaircissement de la question si débattue de l'Andorre, nous donnons un résumé succinct, » etc. Suivent quelques lieux communs ramassés dans le *Politar* et dans les prétendues histoires qui en dérivent.

En 1890, M. Jean de Dieu Trias, professeur de droit international à l'Université de Barcelone, lut, en présence de la Faculté de droit, une dissertation sur la *Constitucion politica y personalidad internacional del principado de Andorra*[1]. Cette dissertation fut imprimée la même année. L'un des motifs qui ont déterminé M. Trias à traiter cette question est « l'importance pratique » qu'elle présente à ses yeux; il s'agit pour lui d'empêcher l'établissement d'« un autre Gibraltar dans les entrailles des Pyrénées », et de prêter appui à l'idée espagnole, soutenue dans les vallées par l'évêque d'Urgel. Ce prélat est, d'ailleurs, un parent de M. Trias, son oncle, si je ne me trompe. On ne peut que rendre hommage aux sentiments élevés et à l'esprit de famille qui ont déterminé l'érudit professeur; mais il est permis de regretter que le patriote et le neveu aient porté tort à l'historien et au jurisconsulte.

Voici, au surplus, la thèse de M. Trias, résumée en une série de propositions que je numérote pour la commodité du lecteur :

1° En 802, à l'occasion de la consécration de la cathédrale, Charlemagne se dessaisit en faveur de l'évêque d'Urgel des dîmes, de partie du tonlieu et du droit de marché en Andorre.

2° En 805, Louis le Débonnaire accorda aux Andorrans certains privilèges.

3° En 843, Charles le Chauve donna l'Andorre aux comtes d'Urgel.

4° Ceux-ci la rétrocédèrent aux évêques par des donations successives jusqu'à l'abandon définitif et total consenti par Ermengaud Ier, en 1131, par un comte du même nom et sa femme Adaquis, en 1203, et par la comtesse Aurembaix, en 1230.

5° Cependant, un fief s'était formé, par l'effet des concessions épiscopales en faveur des vicomtes de Caboet, dès le début du XIe siècle, et en faveur des vicomtes de Castelbon, leurs descendants; ces derniers acquirent par héritage les droits des Caboet

1. In-8°, Barcelone, 1890.

Digitized by Google

et transmirent le tout, par un mariage, à la puissante maison de Foix.

6° Les comtes de Foix eurent des démêlés avec les évêques. L'un de ces prélats, pressé par son puissant ennemi, protesta d'avance par-devant notaire, le 31 mai 1277, contre l'extorsion qu'il prévoyait.

7° Le 7 septembre 1278, intervint l'accord dit *paréage*, qui est la base des institutions actuelles de l'Andorre et l'origine des droits de la France. Par cet acte, les prélats d'Urgel investissaient les comtes, à titre de fief, de quelques droits définis de justice et d'administration, retenant par-devers eux le surplus du pouvoir souverain.

8° L'autorité des comtes de Foix échut à la maison de Bourbon; mais comme cette autorité n'avait pas été réunie à la couronne, c'est sans aucun droit que le Gouvernement français actuel la détient.

9° Elle consiste uniquement, d'ailleurs, en des attributions d'ordre judiciaire et administratif; les faits prouvent que l'évêque d'Urgel a seul la faculté de légiférer en Andorre.

Je crus ne pas devoir laisser sans un mot de réponse une brochure dont je considérais les conclusions comme formellement contraires à la justice et à la vérité, aussi bien qu'aux intérêts de mon pays, et, en 1891, je tentai, dans la *Revue des Pyrénées*, une réfutation sous le titre d'*Étude critique sur les origines de la question d'Andorre*.

Après diverses observations préliminaires sur la méthode de M. Trias et l'insuffisance notoire de sa préparation aux travaux historiques, j'exposai que cet auteur cherchait la solution de la question d'Andorre là où elle ne se trouvait pas, et des titres de *souveraineté* dans des actes où il est uniquement question de pouvoirs *seigneuriaux*, ce qui est très différent. En droit, son argumentation était infondée. En fait, elle était non moins inexacte:

1° L'acte de 802, totalement inconnu par ailleurs, n'existe pas ou est apocryphe.

2° Le prétendu diplôme de 805 est d'une fausseté criante.

3° Dans la donation de 843, M. Trias omet le mot essentiel. Voici comme il cite: « In pago Urgellensi qui vocatur vallis Andorra. » Le texte porte: « In pago Orjel *villa* quæ vocatur vallis Andorra. » Il s'agit du don d'une villa royale. Ce don est, d'ailleurs, sans importance dans le débat, puisqu'il ne paraît pas avoir été consenti en faveur d'un comte d'Urgel.

4° En 1203, la comtesse d'Urgel s'appelait Elvire et non Adaquis. La donation de 1230 ne s'applique pas à l'Andorre.

5° M. Trias s'est trompé sur l'importance du fief que la famille de Caboet tenait de l'église d'Urgel, et il a pris pour une concession *de l'Andorre* ce qui est une concession de droits *en Andorre*.

Digitized by Google

6° La protestation du 31 mai 1277, nulle en droit, ne peut vicier l'acte du paréage, parce que celui-ci, rédigé quinze mois après, est une sentence arbitrale inattaquable.

7° Il est faux que le paréage accorde au comte de Foix une part définie de souveraineté et réserve le reste à l'évêque. Il règle l'exercice de certains droits et confirme expressément l'une et l'autre partie dans la possession de prérogatives antérieures.

8° L'Andorre a été nommément réunie à la couronne de France par les édits de juillet 1607 et 19 octobre 1620.

9° Enfin, les comtes de Foix et, après eux, le Gouvernement français ont maintes fois exercé le pouvoir législatif en Andorre.

En 1894, le *Diario de Lerida*[1] exposait les précédents de la question d'Andorre dans une étude étendue, signée non plus d'un neveu de Mgr d'Urgel, mais de son viguier en Andorre, M. Pallerola.

M. Pallerola voulut bien se ranger à mon avis sur plusieurs points; mais on comprendra que, s'il avait pris la plume, ce n'était pas pour sacrifier la prééminence de l'évêque d'Urgel, « prince souverain des vallées d'Andorre. » Il admet mon interprétation de l'acte de 843; il reconnaît l'inanité de tout le système édifié sur cette prétendue cession et sur les rétrocessions des comtes aux évêques. Mais il cherche dans un acte de 819 le titre constitutif de la souveraineté épiscopale.

Cet acte, qui est en réalité de 840 ou mieux de 839, n'est pas autre chose qu'une délimitation du diocèse d'Urgel à l'occasion de la consécration de la cathédrale. M. Pallerola, qui ne paraît pas connaître l'instrument, le commente sans presque tenir compte du texte, par des considérations étrangères à l'acte lui-même. Qu'il veuille bien remarquer que le comte cède seulement un tiers du tonlieu; qu'il prenne la peine de pointer sur une carte les contrées qui sont énumérées au même titre que l'Andorre et sur lesquelles les prélats de la Seo n'ont jamais eu d'autorité souveraine ni même seigneuriale : Cerdagne, Berga, Paillars, Ribagorce; qu'il n'oublie pas les documents ultérieurs nous montrant l'intervention des Carolingiens dans le diocèse et dans l'Andorre même, et il reconnaîtra que son erreur est flagrante.

M. Pallerola en a commis une autre non moins grave en affirmant l'authenticité de cette charte andorrane que les délégués avaient mise sous les yeux de M. Dupuy et que l'on date tantôt de 780, tantôt de 805, de 803, etc. M. Pallerola s'arrête à la date 792 ou 794. Dans ce diplôme, Louis le Débonnaire narre en un latin impossible que, venu dans l'Andorre saccagée par les Sarra-

1. V. numéro du 23 novembre et suiv.

Digitized by Google

sins, il y a fixé des cultivateurs, dont il donne les noms et dont il règle la condition : faculté d'élire un seigneur, obligation de payer un cens d'un ou plusieurs poissons, d'héberger les *missi* qui se rendront à Barcelone, etc.

J'ai eu en mains cette charte fameuse; le faux est tellement grossier que ce n'est même pas l'imitation d'un diplôme; c'en est tout au plus la caricature. Puisqu'il le faut, énumérons rapidement quelques-unes des considérations paléographiques, diplomatiques et historiques qui motivent ce jugement.

L'écriture de la charte dénote une époque bien postérieure au VIII^e siècle.

La langue, la façon de dater et les formules ne sont pas celles de la chancellerie de Louis le Débonnaire. Jamais un diplôme carolingien n'a débuté ainsi : « Jussione regis omnipotentis Dei et Salvatoris nostri Jhesu Christi, Karolus regis prolisque suo Lodovico ymperatore ». En vain, M. Pallerola objecte que, d'après Natalis de Wailly, « avant le couronnement de Charlemagne comme empereur, sur vingt diplômes royaux deux à peine débutent par la même invocation; » en vain, il prétend, d'après le *Dictionnaire de diplomatique* de Quantin, que la formule *jussione* était usitée. Ni l'un ni l'autre de ces deux auteurs ne dit ce que M. Pallerola leur fait dire. Natalis de Wailly expose que, « dans les diplômes royaux » antérieurs au couronnement de Charlemagne, « il y en a à peine un sur vingt qui débute par une invocation, » tandis qu'après le couronnement presque tous commencent par la formule : *In nomine Patris, etc.*[1]. Mais le diplomatiste que je cite, loin de nier la constance des formules de la chancellerie de Louis le Débonnaire comme roi d'Aquitaine, donne ces formules[2]. En ce qui concerne Quantin, il transcrit une série de formules[3], où je ne trouve pas celle dont il s'agit. Il allègue que certains actes étaient appelés *jussio*, mais nullement qu'ils débutent par ce mot[4]. Il est fâcheux que M. Pallerola n'ait pas interprété plus exactement les auteurs sur lesquels il s'appuie et qu'il n'ait pas traité sérieusement une question sérieuse.

Si on examine la charte d'Andorre au point de vue de la chronologie et de l'histoire, on y découvre quantité d'anachronismes : Louis le Débonnaire n'était pas empereur en 792-794; Barcelone était au pouvoir des Musulmans; les personnages dont les noms accompagnent les souscriptions de *Karlus* et de *Lodovicus imperator* ne figurent pas dans les documents authentiques de cette période.

Enfin, que dire de ces *missi* envoyés à Barcelone et de ce poisson payé à Louis le Débonnaire? Les truites de l'Embalire sont déli-

1. *Éléments de paléographie*, t. I^er, p. 270, col. 1.
2. *Op. cit.*, t. I^er, p. 330, col. 2.
3. *Dictionnaire de diplomatique*, dans la collection Migne, col. 486 et suiv.
4. *Op. cit.*, col. 634.

Digitized by Google

cieuses; mais la bourriche destinée à l'Empereur devait lui parvenir en un triste état.

Il serait aisé de continuer la critique de l'étude due à M. Pallerola. Les observations qui précèdent suffiront pour que les lecteurs avisés apprécient ce travail à sa juste valeur.

En 1894, le Conseil général d'Andorre écrivit à Mgr d'Urgel et au Pape pour réclamer contre la situation qui est faite aux Vallées par les prétentions excessives de l'évêque. Ces lettres ont été imprimées[1]. On y trouvera quelques références à des documents, de brèves citations, mêlées à des thèses hasardées. Dans quelques pages de cette brochure, les représentants de l'Andorre laissent percer une tendance à considérer leur pays comme un État possédant même la souveraineté extérieure et capable de faire figure dans un traité diplomatique[2]. C'est une erreur et un danger: une erreur, puisque les Andorrans paient l'impôt à la France et à l'évêque d'Urgel et en reçoivent leurs juges et les commandants de leur milice; un danger, car le jour où l'Andorre sera indépendante, ses libertés seront bien près d'avoir vécu.

En 1895, la question d'Andorre a été portée devant les Cortès espagnoles à l'occasion d'une difficulté douanière; les franchises des Vallées ont trouvé un défenseur éloquent en M. Carvajal[3]. L'analyse des discours prononcés à cette occasion serait étrangère à mon sujet; je me contenterai de noter que M. Carvajal, aussi bien que les orateurs du Gouvernement, voit dans l'évêque d'Urgel un délégué de l'Espagne. Il est fâcheux que l'énoncé de cette théorie n'ait pas été accompagné de preuves historiques : la démonstration aurait été intéressante autant qu'elle paraît malaisée.

M. Pasquier, archiviste de la Haute-Garonne, a étudié la charte de l'Andorre et recherché à quelle date ce faux a été commis[4]; il opine pour le commencement du XIe siècle.

C'est encore de cette charte que s'est occupé récemment M. Sanpere y Miguel, dans le journal *la Vanguardia* de Barcelone[5]. M. Sanpere est incomparablement mieux outillé que ceux de ses compatriotes dont j'ai ci-dessus examiné les travaux. Dans une série d'articles accompagnés de fac-similés, il prouve à l'évidence

1. *La cuestión de Andorra*. In-12, Barcelone, 1894.
2. *Op. cit.*, p. 12.
3. *Las Cortes españolas de 1895 y las franquicias de Andorra*. In-12, Madrid, 1895.
4. *Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France*. In-8°, Toulouse, 1894, p. 38 et suiv.
5. Nos du 29 juillet 1896 et suiv.

Digitized by Google

que le prétendu diplôme de Louis le Débonnaire est l'œuvre d'un faussaire[1]. Les spécialistes n'en doutaient nullement; mais ce n'est pas pour eux que M. Sanpere a écrit. J'ai lieu de craindre que cette démonstration n'atteigne pas son but ; les légendes ont la vie dure : de la République andorrane fondée par Charlemagne, on parlera, dans les bureaux de rédaction, bien longtemps.

En 1896, M. Arthur Osona, membre du *Centre excursionista de Catalmya,* a publié sous le titre de *La Republica d'Andorra* un Guide, comprenant quarante-deux itinéraires et une étude géographique et historique[2]. Toute la partie administrative et historique de ce livre est insuffisante. On n'a, pour s'en convaincre, qu'à jeter les yeux sur la note bibliographique dont cette partie est précédée. Il y a longtemps déjà que le préfet de l'Ariège n'est plus le délégué de la France pour les affaires d'Andorre; il est tout à fait inexact que les causes criminelles soient jugées par un magistrat français assisté des vingt-quatre consuls, etc. Dans un même alinéa, l'auteur prétend que les vallées andorranes forment une République et qu'elles sont soumises à la souveraineté du roi de France *(sic)* et de l'évêque d'Urgel : c'est un peu trop de deux souverains pour une République. M. Osona donne en appendice une traduction étrange du diplôme de Louis le Pieux, « certifiée conforme, » en 1893, par un « traducteur dûment assermenté près la Cour d'appel de Paris ». Il ne s'en tient pas là au sujet de ce document, qu'il considère comme le titre fondamental, constitutif, de la République andorrane : il traduit en catalan la traduction française. Dieu veuille qu'on ne traduise pas en castillan la traduction catalane de M. Osona : Louis le Pieux lui-même ne pourrait plus s'y reconnaître.

M. Baudon de Mony, archiviste paléographe, s'est occupé à diverses reprises de l'Andorre. En 1885, à un moment où les rapports étaient très tendus entre la France et l'évêque d'Urgel, M. Baudon publiait, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes,* un travail dont voici un extrait :

« L'Andorre ne nous intéresse pas seulement à titre de curiosité archéologique. Des rapports politiques la rattachent à la France, en même temps qu'à l'Espagne *(sic)*. Tout récemment encore un conflit s'est élevé entre les deux pouvoirs qui se partagent la suzeraineté de la république *(sic)* andorrane.

1. M. Sanpere pense que le parchemin conservé aux archives du chapitre d'Urgel est le même qui était jadis aux archives d'Andorre-la-Vieille et qu'il est arrivé à la Seo depuis Villanueva. Il est probable, en effet, que l'évêque catalan de Ocon, qui donna en 1762 un « décret » sur l'histoire d'Andorre(!), n'avait pas cette pièce sous les yeux, car il écrit : « On suppose que l'original est en parchemin. »

2. Barcelone, in-16.

Digitized by Google

» Les historiens, pour ne pas dire les journalistes, qui sont intervenus dans ce conflit, ont fait pencher la balance d'un côté ou de l'autre, selon leurs attaches espagnoles ou françaises. Chacun explique à sa façon le fameux paréage de 1278, qui est encore actuellement la base principale du droit public en Andorre. On n'oublie généralement qu'une chose, c'est que cet accord, passé entre l'évêque d'Urgel et les comtes de Foix, dont les rois de France furent les héritiers, n'est que la conclusion d'une longue période de luttes dont il est important d'étudier la cause...

» Pour bien comprendre le paréage, il faut donc connaître les rapports des deux puissances durant cette période primitive[1]. »

Suivait une étude destinée à faciliter l'intelligence de ce paréage, « qui est actuellement la base du droit public en Andorre, » à faire connaître la nature des rapports existant « entre l'évêque d'Urgel et les comtes de Foix, dont les rois de France » et les gouvernements ultérieurs « furent les héritiers ». M. Trias n'a pas manqué de tirer parti de cet article et de rendre à l'auteur l'hommage qui lui était dû. Je traduis littéralement : « Je dois en justice rendre hommage à un érudit écrivain français, M. Baudon de Mony, qui, se montrant supérieur à l'aveugle raisonnement de ses compatriotes, tirant les archives de la poussière et étudiant des documents oubliés, a présenté la question d'Andorre sous un nouveau point de vue, d'une telle originalité que, depuis ses travaux, il n'est plus permis de méconnaître l'appui prêté par la critique historique aux très justes raisons que les prélats d'Urgel faisaient valoir pour soutenir leurs droits souverains sur le territoire d'Andorre[2]. »

En rendant compte dans la *Revue des Pyrénées* de la brochure de M. Trias, je fus donc amené à parler de l'article de M. Baudon de Mony, et nous avons, lui et moi, rompu quelques lances sur cette double question, médiocrement passionnante : Quelle était la nature du fief concédé par les évêques d'Urgel aux seigneurs de Caboet, auteurs des comtes de Foix? Quelle portée les actes relatifs à ce fief peuvent-ils avoir pour le règlement de la question d'Andorre[3]?

M. Baudon de Mony reprend la discussion dans son livre récent sur les *Relations politiques des comtes de Foix avec la Catalogne*[4]. Mon intention n'est pas de continuer, ici du moins, la polémique. Je préfère avouer tout net que j'ai eu tort de l'engager. J'aurais dû regarder de plus près les études de M. Baudon de Mony et attendre celle qui vient de paraître : à condition de chercher un peu, toutes les tendances, toutes les théories y trouvent satisfaction.

Un jour, M. Baudon de Mony rappelle que la base principale du

1. P. 95-96.
2. *Constitucion politica... del principado de Andorra*, p. 5.
3. *Revue des Pyrénées*, 1891.
4. 2 vol. in-8°, dont un de pièces justificatives, Paris, 1896.

Digitized by Google

droit public en Andorre est une charte de 1278, et il annonce qu'il va aider à interpréter cette charte du XIIIe siècle; un autre jour, il proteste que ses recherches sont sans conséquence pratique pour le règlement des affaires andorranes, puisque son étude « s'arrête au commencement du XIVe siècle »[1]. Il est vrai que, dans la même page, il s'indigne à cette pensée que des textes relatifs à l'Andorre peuvent ne pas être utiles pour résoudre le conflit andorran : « Ainsi les documents historiques ne servent à rien lorsqu'il s'agit d'éclaircir une question litigieuse[2] ! » Notez que le même M. Baudon de Mony a écrit avec la même énergie : « Il ne s'agit pas de faire du patriotisme à propos d'actes du XIIe siècle, où les intérêts des évêques d'Urgel et des seigneurs de Caboet se trouvent seuls en jeu[3]. » Ce n'est pas tout. Après avoir commenté une convention de 1176, notre auteur déclare : « Pour interpréter sainement le paréage d'Andorre, il sera donc nécessaire de ne pas perdre de vue les accords dont nous venons de parler[4]. »

Passons-nous au fond du débat, à la nature du fief concédé aux seigneurs de Caboet, M. Baudon de Mony nous raconte que ces barons, et après eux les comtes de Foix, ont tenu de l'église d'Urgel « l'Andorre », avec pouvoirs politiques, militaires et judiciaires[5]. Ailleurs, il soutiendra qu'aux termes de chartes de 1163 et de 1176 les Andorrans étaient justiciables de l'évêque « toutes les fois qu'ils auront une affaire à débattre avec lui, avec les clercs de la Seo ou avec toute autre personne »[6]. Et il ajoutera : « L'église d'Urgel possédait de plein droit(!) la suzeraineté des vallées de Caboet, de San Juan et d'Andorre, avec tous les services attachés aux terres féodales[7]. » Je me demande à quoi se réduisaient, après cela, les attributions judiciaires des seigneurs de Caboet et des comtes de Foix.

On le voit : il y a mieux à faire que de partir en guerre quand on rencontre une erreur par trop forte dans un livre de M. Baudon de Mony; il suffit d'attendre qu'il se corrige lui-même.

Ce n'est pas à dire que l'ouvrage sur les *Relations politiques des comtes de Foix* soit dénué de mérite. L'auteur a formé son second volume d'une collection importante de documents inédits.

Pour le premier volume, l'ordre adopté est nécessairement, dans l'ensemble, un ordre chronologique. Le plan témoigne de quelque indécision. Sans doute, l'auteur qui tente de grouper des événe-

1. *Revue des Pyrénées*, 1891, p. 566.
2. *Ibid.*
3. *Relations politiques des comtes de Foix*, p. 74, note.
4. *Op. cit.*, p. 86.
5. *Revue des Pyrénées*, 1891, p. 570 et *passim*.
6. *Relations politiques des comtes de Foix*, p. 86.
7. *Op. cit.*, p. 235.



Digitized by Google

ments aussi enchevêtrés a droit à une grande indulgence; mais il est des imperfections et des à-coups que l'on peut éviter. La « partie préliminaire » — un titre assez fâcheux — était tout indiquée pour recevoir les aperçus géographiques épars dans divers chapitres et jusque dans une « notice » rejetée à la fin. Le recueil des pièces justificatives était imprimé quand l'auteur, se ravisant, y a joint quelques chartes. Mais c'est surtout dans le récit des conflits des évêques d'Urgel avec leurs voisins que l'on éprouve l'impression d'un plan vague et mal suivi : il existe non pas des chapitres, mais des séries de chapitres où des « relations politiques des comtes de Foix » il n'est même pas fait mention; il n'y est question que des affaires de famille des maisons de Caboet ou de Castelbon. M. Baudon de Mony, ayant trouvé dans les archives capitulaires d'Urgel une source abondante de renseignements, a été amené à utiliser tous ces renseignements, et l'unité de son livre en est compromise. Je m'empresse d'ajouter que je n'exagère pas la gravité de ce défaut. En voici un plus sérieux.

Quand on lit avec quelque attention le volume de M. Baudon de Mony, on est vivement frappé du ton très différent qu'il prend suivant qu'il parle des évêques d'Urgel ou des comtes de Foix, et si on examine les choses d'un peu plus près, il est facile de relever maintes preuves d'une réelle partialité. Je ne querelle pas M. Baudon de Mony au sujet de ses sympathies : il n'est pas tenu d'en répondre. Mais il a le devoir strict de les faire taire quand il écrit l'histoire, et ce devoir est particulièrement rigoureux quand il traite de questions comme celles qu'il aborde dans son travail. On m'accordera que, dans le cours de leurs longs démêlés, les prélats de la Seo durent quelquefois avoir tort[1]; or, sauf pour l'un d'eux, qui abandonna la lutte et à qui M. Baudon de Mony reproche son « esprit mou et inconstant », toutes les sévérités de l'écrivain sont réservées aux adversaires de la Mitre. Son admiration systématique lui inspire à propos des évêques de ces phrases pleines d'onction qui sont totalement déplacées dans un ouvrage scientifique; elle l'entraîne même à des erreurs formelles. M. Baudon de Mony raconte, par exemple, que saint Ermengaud dota le pays « de chemins et de ponts, les seuls qui aient existé jusqu'à ces dernières années dans le haut comté d'Urgel »[2]. Il faut avoir voyagé dans la contrée pour apprécier cette assertion : il n'existait pas, jusqu'à ces dernières années, d'autres chemins que ceux qui avaient été frayés dès l'origine des temps pour des relations économiques rudimentaires et pour le passage des troupeaux; quant aux ponts, les plus

1. Les textes le disent parfois très nettement (t. II, p. 48); mais M. Baudon de Mony oublie d'en parler.
2. P. 67, note 3.

Digitized by Google

simples notions d'archéologie interdisent d'en attribuer la construction, à moins de preuves décisives, à un personnage qui est mort dans le premier tiers du XIe siècle.

Par contre, M. Baudon de Mony ne ménage pas aux comtes de Foix les épithètes les plus violentes et les réprimandes parfois les moins méritées. Il les met littéralement, quant à leurs rapports avec les évêques d'Urgel, hors du droit commun. Je n'exagère rien. Qu'on lise, à la page 59, comment s'est formée, « petit à petit, par la force même des choses, » la seigneurie des prélats en Andorre; qu'on étudie (p. 13) les passages consacrés à l'indépendance du comte de Foix par rapport aux comtes de Toulouse : on verra quelle place M. Baudon de Mony accorde, en général, dans la formation d'un droit, au fait et à la possession. S'agit-il d'une difficulté avec l'église d'Urgel, les principes changent du tout au tout : le fait n'est plus qu'un accident, une violence, une usurpation, une intrigue, et il n'y a pas lieu d'en tenir compte.

Il est essentiel de mettre en lumière cet état d'esprit, qui apparaît bien dans le récit des conflits du comte de Foix avec l'évêque Pons de Vilamur. Que le premier ait abusé des ressources de la chicane et des moyens dilatoires, cela n'est pas douteux; le prélat ne s'en priva pas non plus. Mais les torts du comte n'empêchent pas les faits suivants : partie du chapitre d'Urgel, l'évêque de Valence, les Templiers et les Frères Prêcheurs portaient contre Pons de Vilamur les accusations les plus infamantes; ce fut Pons qui appela à Rome d'une sentence interlocutoire, et cette circonstance semble prouver que sa cause était compromise devant les premiers juges ; ses propres délégués revinrent en son absence sur des mesures de rigueur contre lesquelles protestait le comte de Foix; enfin, malgré les efforts d'un défenseur peu scrupuleux[1], Pons fut définitivement condamné par le Saint-Siège et déposé comme indigne. Or, je constate que la gravité de ces charges n'a pas arraché à M. Baudon de Mony un mot de blâme à l'adresse du prélat. Il ne précise même pas les crimes honteux qui lui étaient reprochés. Il ne sait pas, dit-il, si Pons était coupable, attendu que « l'on ne possède pas le texte de la sentence pontificale »[2]. Le fait même de cette condamnation constitue cependant une forte présomption, et doit valoir aux adversaires de Pons un peu d'indulgence. M. Baudon de Mony leur refuse même la justice; il les appelle (p. 190) les «détracteurs» de l'évêque. Le comte de Foix exprime-t-il le regret que Pons ne soit pas véridique et pieux; M. Baudon de Mony traite (p. 191) cette accusation d' « insinuation perfide ». Le comte récuse-t-il

1. Ce fondé de pouvoir engageait Pons à envoyer un cheval au neveu du Souverain Pontife. Pourquoi M. Baudon de Mony n'a-t-il pas mentionné ce joli trait?

2. P. 192, note 3.

Digitized by Google

l'évêque, notamment parce que celui-ci est son mortel ennemi; M. Baudon de Mony estime (p. 170) que ce sont là des « raisonnements subtils ». Je ne m'attarderai pas à multiplier les observations dans cet ordre d'idées. Celles qui précèdent démontrent amplement que M. Baudon de Mony manque d'impartialité; elles aideront à comprendre pourquoi il n'a pas su mener à bien l'enquête très délicate qu'il avait entreprise.

Ce n'est pas, d'ailleurs, la seule lacune, ni peut-être la plus importante, que j'aie à signaler. L'étude des rapports des comtes de Foix avec la Catalogne suppose, en dehors d'une information très étendue, une préparation générale variée. Tant de considérations entraient dans la politique des comtes, elle fut traversée par tant d'événements et contrariée par tant d'ennemis, s'appuya sur un si grand nombre d'alliés et s'aida de moyens si divers, qu'il est nécessaire pour la bien comprendre d'être familiarisé avec le pays, son histoire et ses usages. Pour interpréter les chartes et en déterminer la portée, il faut indispensablement posséder à fond la langue du temps et ses institutions.

M. Baudon de Mony a vu la région en passant; il n'en a pas acquis cette connaissance approfondie que l'on a d'une contrée quand on a vécu de sa vie : il en donne des preuves à chaque instant. S'il expose (p. 57) les relations du Midi de la France et du Nord de l'Espagne, il oublie les échanges commerciaux et les migrations des troupeaux, qui ont créé entre les deux populations les rapports les plus intimes et les plus durables. S'il étudie les frontières de l'Andorre, il dit (p. 51) que « les Andorrans, race sobre et simple, n'ont jamais cherché à éloigner les bornes naturelles de leurs vallées » ; en réalité, les Andorrans occupent de vastes pacages en dehors de leurs frontières naturelles, et il en est résulté, entre eux et les communes ariégeoises voisines, un conflit qui dure depuis des siècles et qu'un historien de l'Andorre n'a pas le droit d'ignorer.

Quant à l'identification des noms de lieux, M. Baudon de Mony ne l'a même pas tentée. Dans la seule page 222, un « Guillaume de Curte » coudoie un « Bernard-Guillaume de Villalibera ». Dans les tables alphabétiques, les noms sont transcrits au hasard et de la manière souvent la plus irrationnelle : des actes concernant Ripoll doivent être cherchés à *Sancte-Marie de Rivipullo (abbas)*, tandis que le monastère Saint-Pierre de Galligans, qui est dans Girone, figure à la table sous la forme : *Galligans (abbé de Saint-Pierre de)*. *Tulujes, Ix, Sainte-Marie d'Aspira, Bulquera, Aqua Tebea* sont des localités des Pyrénées-Orientales qui s'appellent *Toulouges*, *Hix*, *Espira-de-l'Agly, Bolquère, Ayguetébia*[1]. La vallée d'*Eravall* n'est

1. Sur les droits de l'église d'Urgel à Ayguetébia, voir *Marca hispanica*, col. 1070.

Digitized by Google

autre que la vallée de *Carol*, dont Iravals a été l'unique paroisse[1]. *Son* est *Usson*, commune de Rouze, dans l'Ariège. *Castelnau* est *Castelnou*, dans les Pyrénées-Orientales; les seigneurs de Castelnou comptaient parmi les plus illustres de la contrée, et leur château est encore debout. En 1272, le vicomte de Castelnou était Guillaume V[2]. Etc., etc.

Si les erreurs de ce genre n'ont pas une grande portée, il n'en est pas de même des fautes de traduction et d'interprétation.

Les contre sens pullulent dans le livre de M. Baudon de Mony et même les non-sens. L'auteur recourt fréquemment à ce procédé enfantin qui consiste à rendre le mot latin par le mot français approchant.

Il traduit invariablement *alodes* par *alleux*. — *Alodes* a le plus souvent dans le pays la signification d'immeubles[3].

Il traduit *questia*, *quistia*, par *quête* ou par *quistie*. — *Questia* désigne la *taille*.

Page 30. Un seigneur promet à ses vassaux de ne pas leur enlever « bonos usaticos ». M. Baudon de Mony écrit: *leurs bons usages*. — C'est *privilèges* ou *coutumes* qu'il aurait fallu dire.

Page 53. Au sujet des Espagnols réfugiés dans la Septimanie: « Ils ne payaient aucun cens au comte ou à ses agents (dipl. de 815, art. I). » — Le texte, après avoir énuméré diverses charges, ajoute: « Alius vero census, etc. », c'est-à-dire aucune autre redevance.

Page 53. « Le diplôme de 844, art. II », — il y a deux diplômes de 844 pour les Espagnols émigrés; il aurait été utile de préciser, — « les dispensait même du cens ecclésiastique, c'est-à-dire du droit de pacage dans les limites de leurs villages, et de celui de tonlieu dans l'étendue du comté où ils habitaient. » — Le diplôme interdit aux comtes et à leurs agents de lever sur les Espagnols les redevances appartenant aux églises: redevances pour le pacage sur les territoires des villages, tonlieu dans les limites du comté, etc.[4].

Page 53. « Ils avaient la faculté d'appeler des hommes dans leurs *aprisions* et de percevoir les droits accoutumés sur eux (815, art. IV; 844, art. IV). » — Ces articles ne disent rien de pareil: « Illorum utatur servicio. » User des services de quelqu'un n'équivaut pas à lever un droit.

Page 54. « Fournir... les palefrois *(paraveredi)*. » — Il y a là

1. Alart, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1re série, p. 147-149.
2. *Id.*, *ibid.*, 2e série, page 12.
3. Voir mon *Étude sur la condition des populations rurales du Roussillon*, p. 80.
4. Nous savons, en effet, que les redevances de pacages étaient parfois attribuées aux églises, et que les églises de Septimanie avaient reçu des droits de tonlieu (*Marca hisp.*, col. 829; *Hist. de Languedoc*, nouv. éd., t. V, col. 85 et suiv., 95 et suiv.; Baluze, *Capitularia*, t. II, col. 1482 et suiv.). Le texte n'est pas très clair; mais ce n'est pas une raison pour le traduire par une phrase qui ne signifie rien.

Digitized by Google

une double erreur : d'abord, le texte porte *veredos;* ensuite, *paraveredi* ne peut pas se traduire par *palefroi.*

Page 75. « Census, ususaticos *(sic)* et alodia. » M. Baudon de Mony traduit, suivant son habitude : « Cens [1], usages et alleux. » — *Usatici* désigne les redevances perçues en vertu d'un usage. Du Cange donne cette définition.

Page 85. « Fogaces, » pains. — La *fougasse,* bien connue dans le Midi, n'est pas un pain, mais un gâteau.

Page 123 et *passim.* M. Baudon de Mony traduit « dominicatura » par *domaine,* qu'il emploie aussi à propos des fiefs. — La *dominicatura, domenjadura,* est, en réalité, comme le *mansus indominicatus,* le domaine privé du seigneur, celui dont il possède la propriété intégrale, domaine direct et domaine utile [2].

Page 129. « Concedo vobis et successoribus vestris et consuetudines et senioraticum quod habetis et habere debetis in me et honoribus quos pro vobis teneo, sicuti plenius in cartis inter me et vos confectis plenius continetur. » M. Baudon de Mony a compris : « Déclarant, d'ailleurs, reconnaître la suzeraineté du comte d'Urgel sur toutes ses possessions. » — La méprise est un peu forte; il s'agit simplement des droits dus au comte pour les possessions qui relèvent de lui, suivant les conventions intervenues à ce sujet.

Page 151. Le comte de Foix, sa femme et leur fils « promittunt et jurant se observaturos omnia pacta quæ facta fuerunt, etc. ». M. Baudon de Mony dit que le comte prêta hommage et jura d'observer les conventions, etc. — La promesse d'observer un accord antérieur n'implique pas la prestation de l'hommage.

Page 152. « Prohibent hominibus vallis Andorre ne firment nobis directum. » M. Baudon de Mony a vu là que « le comte de Foix et son fils... levaient des cens et autres impôts sur les hommes de l'église, particulièrement sur les habitants de l'Andorre. » — Il n'est pas le moins du monde question de cens levé sur les Andorrans. *Firmare directum,* c'est consigner une somme d'argent, *firmancia,* pour la garantie *judicatum solvi* [3]. M. Baudon de Mony, s'il avait compris ce document, aurait pu s'en servir pour son histoire de la seigneurie andorrane.

Page 194 et *passim.* « Castrum, » *château.* — Le *castrum* n'est pas un château, mais un village fortifié [4]. Dans le texte dont il s'agit, on propose aux habitants d'une vallée de venir résider dans un *castrum.*

1. Il est quelques mots que M. Baudon de Mony emploie à tous propos : *droits, cens,* etc. « Soldadis comitalibus » ne désigne pas un cens (p. 85), mais sans doute la taille : « Questias sive soldades », dit un texte de 1305 relatif à l'Andorre (Archives des Basses-Pyrénées, E, 459).

2. Voir mes *Populations rurales du Roussillon,* p. 109.

3. *Ibid.,* p. 227.

4. *Ibid.,* p. 39, note 4.

Digitized by Google

Page 200. Le comte de Foix se plaint que l'évêque ait envahi l'Andorre, « in cujus sumus possessione vel quasi. » M. Baudon de Mony traduit « de laquelle le comte revendiquait la possession ou la quasi-possession ». — On ne revendique pas une quasi-possession. Dans le cas présent, le comte constate sa possession, il ne la revendique pas.

Page 336, note 1. « Cogocia, adultère commis par la femme avec le consentement du mari. » — Ces derniers mots sont de trop; cela résulte d'un texte publié par Du Cange.

Ce n'est pas tout de traduire les documents; il faut encore en vérifier l'authenticité et la véracité. M. Baudon de Mony ne paraît pas y avoir songé. Il a publié, par exemple, sous le n° 48 de ses pièces justificatives, un hommage du comte de Foix dont la forme aurait dû donner lieu à de sérieuses réserves. Il lui arrive aussi de faire fond sur des textes qui ne méritent qu'une créance limitée.

Pages 149 et 172. L'auteur raconte qu'Arnaud de Castelbon « persécuta et rançonna les habitants de l'Andorre », que le comte de Foix a détroussé et tué des hommes de l'évêque. La seule preuve de ces faits est une mention relevée dans un mémoire de l'évêque Pons de Vilamur contre les vicomtes de Castelbon et les comtes de Foix. C'est évidemment insuffisant.

Pages 72 et *passim*. M. Baudon de Mony établit les droits de l'évêque d'Urgel à l'aide d'un sommaire dressé vers 1250 et conservé aux Archives capitulaires. Il écrit ailleurs (p. 118, note 2), à propos de cette sorte d'inventaire : « L'intention manifeste de son rédacteur est de grouper les pièces servant à prouver la suzeraineté de l'église sur les vallées de Caboet, de San Juan et d'Andorre. » Dans ces conditions, il saute aux yeux que les analyses y contenues ne font pas foi pour l'historien.

Par suite de l'anéantissement presque total des archives de la maison de Foix, M. Baudon de Mony n'avait plus guère à sa disposition que les titres de l'une des parties. Il aurait dû tenir compte de cette considération et s'abstenir doublement d'accepter sans contrôle les titres même les plus suspects de la partie adverse.

Ces observations ne portent pas sur des erreurs isolées, sans influence sur la valeur de l'ensemble du livre. J'ai prouvé ailleurs[1], par l'examen de deux passages particulièrement importants, que l'ouvrage en est vicié au point de n'être plus parfois qu'un tissu de fantaisies.

Il faut ajouter que la forme du livre laisse fort à désirer; la langue est souvent incorrecte; plus souvent encore, les termes sont vagues et impropres.

Tout cela ne fait pas connaître la théorie de M. Baudon de Mony sur les origines de la question d'Andorre. C'est qu'en effet je n'ai

1. *Revue critique*, 1896, n° 51.

Digitized by Google

pu dégager aucune théorie générale d'une multitude d'observations de détail souvent erronées et d'affirmations parfois contradictoires. Ce que je sais, par exemple, c'est que les conclusions de l'auteur sont favorables à la « suzeraineté » de l'évêque d'Urgel. Qu'est-ce que cette suzeraineté[1] ? A qui M. Baudon de Mony accorde-t-il le pouvoir politique en Andorre avant 1278? L'évêque et le comte étaient-ils associés en une sorte de paréage? Il m'a été impossible de le comprendre.

En résumé, l'ouvrage de M. Baudon de Mony porte sur un sujet intéressant; les documents qu'il a mis en œuvre sont nombreux; quelques pages méritent de retenir l'attention. Mais l'ensemble est dénué d'autorité. C'est un livre à refaire.

Je souhaite que M. Baudon de Mony se remette à la besogne, qu'il complète ses connaissances générales, qu'il étudie encore l'histoire, le droit et la langue du pays, qu'il se résigne à consulter Du Cange, et même, si c'est possible, à donner tort aux évêques d'Urgel quand les évêques d'Urgel ont tort. A ce prix, il pourra publier utilement de son premier volume une seconde édition, expurgée et « entièrement refondue ».

A la fin de ce compte rendu, on me permettra de formuler une remarque. Parmi les études que j'ai examinées, certaines ont pour objet une particularité historique relative à l'Andorre; elles ont été écrites en dehors de toute préoccupation d'ordre politique : tels sont les articles de M. Sanpere ou la note de M. Pasquier. La plupart ont pour résultat de soutenir les revendications de l'évêché d'Urgel : on peut dire que les partisans de la suprématie épiscopale ont épuisé leurs arguments et tiré de leur cause tout ce qu'elle peut donner. Or, ils ont publié des plaidoyers plus ou moins heureux, des romans historiques, des recueils de traditions légendaires; aucun n'a écrit une histoire digne de ce nom. De ces travaux, de méthodes et de valeurs diverses, ressort une même conclusion, c'est que la thèse est fausse, et qu'il est impossible d'appuyer de raisons sérieuses les prétentions des prélats de la Seo à la souveraineté des vallées andorranes.

J.-Aug. BRUTAILS.

1. J'avais reproché jadis à M. Baudon de Mony de confondre la suzeraineté et la souveraineté, et il s'en étonne : « M. Brutails, dit-il, me fait un grand grief de ne pas distinguer, à propos de l'Andorre, la souveraineté et la suzeraineté. » (*Revue des Pyrénées*, 1891, p. 568, note). Suit une note tendant à prouver que j'ai tort de vouloir distinguer. La conclusion est assez piquante. On a vu que M. Baudon de Mony parle de « la suzeraineté de la république andorrane » et qu'il attribue ailleurs cette « suzeraineté » — ou souveraineté — aux prélats d'Urgel. Voilà donc Mgr d'Urgel souverain d'une république! On voit combien M. Baudon de Mony était mal préparé à résoudre les questions très délicates qu'il a cru pouvoir aborder.

Digitized by Google

# EXTÉRIEUR

# BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE D'ESPAGNE[1]

C'est à l'instigation de mon confrère M. Pierre Paris que je m'adresse pour la première fois au public savant de la France. Écrivant dans une langue qui n'est pas ma langue maternelle, je réclame l'indulgence de mes lecteurs. Ils voudront bien surtout songer à ceci, que c'est la première fois qu'une Revue française publie des informations d'ensemble sur les découvertes et les progrès de l'archéologie ibérique et gréco-romaine en Espagne. Je voudrais que ce bulletin pût rendre service à ceux qu'intéressent ces études. Si l'on songe que les Grecs eurent des colonies à Marseille et à Ampurias, que la Gaule et l'Espagne furent l'une et l'autre provinces romaines, on comprend combien il est naturel que deux peuples dont les destinées furent unies dans l'antiquité cherchent à se tenir au courant de leur passé réciproque.

Quelle doit être la date initiale de cette première chronique? Au cours de ces dernières années, quelques ouvrages, écrits par des étrangers, ont fait connaître aux savants de tous les pays l'état de l'archéologie ibérique jusqu'en 1893. Je veux parler, d'abord, des

1. L'auteur de cet article, M. José Ramón Mélida, appartient au Corps facultatif des archives et bibliothèques. Il est, au Musée archéologique national de Madrid, le directeur de la section des Antiques. Ce n'est pas seulement comme archéologue, c'est aussi comme critique d'art et comme romancier qu'il est connu en Espagne. De nombreux liens l'attachent à notre pays. Il était donc particulièrement désigné pour travailler à multiplier les relations amicales entre deux grands peuples qui ont des origines communes et des intérêts similaires. Une alliance franco-espagnole ne serait pas moins populaire chez nous que l'alliance franco-russe. Il ne tiendra pas à Bordeaux, intermédiaire naturel entre la France et la Péninsule ibérique ou l'Amérique espagnole, que cette alliance ne se réalise. L'union intellectuelle et morale précède et prépare l'union politique. En attendant que celle-ci s'accomplisse, il est aisé d'effectuer celle-là. C'est un des rôles qu'ambitionne l'Université bordelaise. Nous remercions chaleureusement M. José Ramón Mélida de nous aider à le jouer, pour le commun profit des deux nations sœurs.

G. RADET.

Digitized by Google

*Ages préhistoriques de l'Espagne et du Portugal* (1886), fruit du voyage de M. Cartailhac à travers la Péninsule ibérique et les îles Baléares; — ensuite, du *Rapport sur une mission archéologique en Espagne* (1893), de M. Arthur Engel, déjà devenu ibériste, et qui maintenant se prépare à publier les résultats de ses nouveaux voyages; — enfin, des répertoires de M. le docteur E. Hübner, de l'Université de Berlin, *Monumenta Linguae Ibericae* (1893); *Inscriptionum Hispaniae latinarum supplementum,* sans parler de *La Arqueologia de España,* que l'éminent professeur a éditée à Barcelone en 1888.

Cette expansion de l'archéologie espagnole à l'étranger a coïncidé avec un mouvement similaire dans l'Espagne même. L'Exposition historique européenne, célébrée à Madrid en 1892, à l'occasion du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique, a provoqué l'apparition de plusieurs revues, telles que le *Boletin de la Sociedad Española de Excursiones, Historia y Arte;* la *Revista critica de Historia y Literatura españolas, portuguesas é hispano-americanas* et le *Boletin de Archivos, Bibliotecas y Museos.* Quelques livres et travaux intéressants ont été également publiés. Enfin, le Musée archéologique national a été définitivement organisé à Madrid. Installé dans le palais de la Bibliothèque et des Musées nationaux, il est en mesure d'entrer dans la vie d'activité qui lui était auparavant interdite. Pour les raisons qui précèdent, je me bornerai à mentionner les découvertes et les travaux qui sont postérieurs à la date dont je viens de signaler l'importance.

Découvertes. — En Espagne, presque toutes les découvertes archéologiques sont dues au hasard : c'est la charrue du laboureur ou la pioche de l'ouvrier qui font sortir de notre sol, si riche en antiquités, les monuments les plus curieux. Mais ces trouvailles servent d'avertissement aux sociétés ou aux particuliers qui en profitent pour faire des fouilles.

C'est de cette manière qu'a été découverte la station préhistorique de Segobriga, l'ancienne capitale de la Celtibérie. Les ruines de la ville romaine sont situées sur le bord de la Giguela, affluent du Guadiana, près d'Uclès et de Cabeza del Griego, colline célèbre dans l'archéologie espagnole (province de Cuenca). En 1892, un garde forestier, en soulevant une pierre, trouva l'entrée d'une caverne; il eut peur d'y entrer et fit part de sa découverte à un artiste, M. Pelayo Quintero, qui la communiqua lui-même au Père E. Capell, savant étranger, adonné à l'étude de la préhistoire. Tous les deux commencèrent, en octobre 1892, l'exploration de la caverne. Depuis, le P. Capell la continua seul jusqu'en septembre 1893. Le savant jésuite a exposé le résultat de ses recherches dans le *Boletin de la Academia de la Historia* (septembre 1893), les

Digitized by Google

*Anales de la Sociedad Española de Historia Natural* (tome XXIII) et le *Boletin de la Sociedad Española de Excursiones* (nos 28, 30, 32 et 35, 1895-1896). Il signale le gisement de Segobriga comme étant le premier de l'âge néolithique qui ait été trouvé dans la partie centrale de la Péninsule. L'entrée de la caverne est à quatre-vingt-cinq mètres au-dessus de la rivière; l'entrée primitive était murée par une énorme quantité de pierres et d'argile. A l'intérieur, il y a une galerie principale de seize mètres de long avec des ramifications de galeries secondaires et des chambres. Parmi ces chambres, celle qui se trouve à l'extrémité de la galerie principale avait à son centre un amas de pierres et tout autour plusieurs fragments de céramique primitive, dont on trouva aussi des fragments partout dans les galeries. Dans la plus grande salle, en outre de la poterie, il y avait du blé carbonisé, des os et d'autres objets. Dans quelques galeries secondaires, on remarque des cavités, dissimulées avec de l'argile, et préparées pour servir de chambres ou de sépultures. Le sol primitif de la caverne était couvert de plusieurs couches de terre et de résidus, parmi lesquels on trouva des morceaux de charbon, des os d'hommes et d'animaux et des objets divers. Les animaux de qui proviennent ces restes sont le cerf, le chevreuil, la chèvre, le mouton, le bœuf, le cheval et le porc. Les os les plus longs étaient brisés et à demi rôtis; il y avait seulement deux crânes entiers, un de chien et l'autre de mouton. Les restes humains étaient mêlés avec ceux des animaux, ce qui prouve que les premiers habitants de la caverne étaient anthropophages. M. Capell pense même qu'il en était ainsi de tous ceux de la Péninsule. De plus, il y avait des restes de végétaux, blé, amandes, glands et orge, et de mollusques, le *Mytilus edulis* L. et le *Bulinus decollatus* L., près de l'entrée. Pour ce qui est de l'industrie, on trouva dans la caverne une multitude d'armes et d'instruments, haches très petites, poignards, pointes de flèches, grattoirs, scies, mortiers, etc.; boutons d'or, coquilles, plaques ornementales, amulettes, et quelques objets en cuivre et en bronze. Parmi les pièces céramiques, il faut mentionner des tasses et des marmites comme en a trouvé M. Siret en Andalousie, et une grande cruche contenant les os d'un squelette humain. Déterminer les âges successifs des divers habitants de la caverne est chose presque impossible, à cause des bouleversements qu'a subis le sol; mais la présence des objets de l'industrie paléolithique du type chelléen, la présence de grattoirs du type moustérien et de flèches du type solutréen, l'abondance d'ustensiles du type magdalénien et des petits instruments qui caractérisent la transition de la période quaternaire à la période néolithique, déjà observés par M. L. Siret dans le Midi de l'Espagne, enfin les métaux, sont autant de preuves que l'homme n'a cessé d'habiter, pendant les âges préhistoriques, la station de Segobriga.

Digitized by Google

Une autre découverte importante est celle de la station préhistorique de Ciempozuelos (province de Madrid), dont nous eûmes connaissance, mon ami l'enthousiaste archéologue M. Antonio Vivès et moi, en septembre 1894. Un vase et des fragments d'autres vases avaient été trouvés au cours de terrassements faits pour l'ouverture d'un chemin. Nous allâmes à Ciempozuelos et nous pûmes voir qu'il s'agissait de sépultures creusées dans un terrain de formation récente au pied d'une colline placée en dehors du village. M. Vivès présenta un des vases, qu'il avait acheté, à l'Académie d'Histoire, et cette compagnie lui conféra la mission de faire des fouilles. Elles ont eu pour résultat la découverte de crânes en mauvais état de conservation, dont l'étude a été confiée au professeur d'anthropologie de l'Université de Madrid, M. Anton y Ferrandiz, quelques autres restes humains, plusieurs vases et objets divers, comme une pointe de flèche, un poinçon en cuivre et trois haches de pierre polie. Toutes ces pièces sont exposées au Cabinet d'antiquités de l'Académie. L'intérêt de la découverte réside surtout dans les vases. Il y a deux espèces de poteries : l'une, grossière, de pâte très ordinaire (on n'en a trouvé que des fragments); l'autre, de pâte fine, rougeâtre ou noirâtre. Les produits de cette dernière catégorie consistent en assiettes ou écuelles, en tasses ou en pots du même type que ceux de la grotte de Palmella en Portugal, mais plus élégants, non façonnés au tour, bien cuits et de surface polie. L'ornementation est géométrique; elle se compose de lignes parallèles, obliques et brisées, qui sont très bien disposées et gravées avec une certaine régularité. Tous les creux ont été remplis avec du plâtre qui prend beaucoup de relief sur quelques pièces et se détache sur le fond brun de l'argile. Cela donne aux objets un aspect assez artistique. La décoration occupe généralement l'extérieur des vases; parfois elle se trouve à l'intérieur, sur les bords. Quatre ou six rayons, partant de la base, forment soit une étoile, soit une croix aux bras trapézoïdaux en dedans d'un cercle de lignes parallèles et de zigzags, qui forment les zones des écuelles, tasses et pots. Ceux-ci ont la panse sphérique et la bouche campanulée. La ressemblance de formes et de décoration entre les vases de Ciempozuelos et ceux de Palmella, dont parle M. Cartailhac, est frappante, si l'on excepte la pâte blanche des premiers. Par leur ornementation géométrique, ces vases de la péninsule appartiennent à la même famille que les vases trouvés sur les côtes de France, en Irlande, en Bohême, en Sicile et en Savoie. Dans le *Boletin de la Academia de la Historia* (décembre 1894), on trouvera un Rapport sur la découverte de Ciempozuelos, dû à MM. Riaño, de la Rada et Catalina Garcia.

Carmona (province de Séville) était déjà célèbre dans la science par sa nécropole romaine, décrite dans un mémoire de M. de la Rada, et dans un bon livre de M. Sales y Ferré, professeur d'his-

Digitized by Google

toire à l'Université de Séville. On y a découvert, de plus, une nécropole préhistorique sur un haut plateau, situé à quatre kilomètres au nord-ouest du village; elle a été explorée en partie par M. J. Pelaez, et décrite par M. F. Candau, dans le journal *la Andalucía moderna,* et par M. A. Fernández Casanova, dans la revue *Resumen de Arquitectura* (nos de janvier et février 1895). La colline est de formation tertiaire, avec une couche supérieure de calcaire pliocène, sensiblement horizontale, et une autre inférieure miocène. A la couche supérieure, il y a des cavités dont on a profité pour mettre des sépultures. Celles-ci présentent deux types principaux : le premier type consiste en une simple fosse ouverte dans la roche et pleine de terre; le second constitue un véritable sépulcre prismatique rectangulaire, en maçonnerie, dans lequel on déposait le cadavre avec ses armes, vêtements et ustensiles; on comblait de terre la partie restée vide; on disposait au-dessus un tas de petites pierres irrégulières recouvertes de mortier et, sur le tout, une couche de terreau. Un grand nombre de ces sépultures sont orientées de l'est à l'ouest, mais on n'observe pas de système fixe d'orientation. A l'entrée de quelques tombes, on voit des pierres droites sur lesquelles sont gravées des têtes de solipèdes, d'oiseaux, etc. On remarque aussi des traces de feu, qui font penser à des repas funèbres. Les restes humains trouvés sont peu de chose. On peut signaler seulement deux crânes dolichocéphales, qui présentent une frappante analogie avec la race de Cro-Magnon. Les cadavres étaient couchés; un seul était accroupi. Chaque sépulture contenait un squelette; il y en avait deux dans la plus grande. Ces tombes contenaient, en outre, des instruments de silex taillé, des burins, surtout des couteaux, des grattoirs, des scies, quelques haches et pointes de flèches; des morceaux d'une poterie faite d'un mélange d'argile et de matières étrangères et généralement façonnée à la main, un harpon, quelques objets de bronze mêlés à des objets de pierre, des minéraux, principalement cinabres et hématites, et des coquilles. Sur quelques tessons de poterie, sur les pierres et sur les plaques d'os, des dessins sont gravés. La décoration de la céramique consiste en tracés géométriques disposés par zones, en figures polygonales, en zigzags. Sur les pierres et plaques, ce sont des figures de mammifères marchant l'un derrière l'autre. On distingue, en particulier, une chèvre, très bien dessinée, des poissons et des oiseaux, enfin une tête humaine. L'art de ces figures est l'art de la Madelaine : lignes fines, avec un sentiment de la nature très juste et très simple.

Dans la même province de Séville, à Mairena del Alcor, MM. Mendez et Bonsor ont découvert plusieurs tumulus préhistoriques, au sujet desquels ils préparent un mémoire pour la Société archéologique de Carmona. A Jerez de los Caballeros

Digitized by Google

(Badajoz), M. J. Peche a étudié un cromlech et un grand dolmen.

Dans une des sépultures romaines (?) de Carmona, cette région si fertile pour l'archéologie, on a trouvé trois petites amulettes d'argile émaillée de bleu, comme les figurines égyptiennes si connues; vraisemblablement, il faut les attribuer à l'industrie phénicienne. Ce sont deux patèques : l'un ressemblant au dieu Bès, avec le scarabée ou la sphère aplatie, l'œuf cosmique à la tête au lieu des plumes; l'autre rappelant le nain Ptah-Embryon, sans le scarabée. Nous avons là des dieux égyptiens avec leurs symboles affaiblis et déformés. Mentionnons aussi un autel avec des acrotères, du type de l'autel adossé au sarcophage d'Oum-el-Awamid qu'a publié Renan (*Mission de Phénicie*, pl. 50). Ces amulettes ont été extraites en si grande abondance dans les lieux où les Phéniciens ont fait du commerce, qu'il ne vaudrait pas la peine de s'occuper de celles de Carmona, si elles n'étaient pas les premières qu'on ait trouvées en Espagne.

Je ne parlerai pas de la découverte des nécropoles phéniciennes de Cadix et de Chipiona, déjà connues des savants. M. de Laigue, ancien consul de France à Cadix, aujourd'hui consul général à Rotterdam, en a entretenu l'Académie des Inscriptions. J'ajouterai seulement que l'Académie des Sciences de Malaga s'est enrichie d'une ancre phénicienne, trouvée à droite du quai de cette ville.

Mais, en ce qui touche aux antiquités pré-romaines de caractère oriental, le centre des meilleures trouvailles, pendant la période 1895-96, a été l'île de Majorque. Depuis la célèbre découverte des antiquités phéniciennes de Cadix (1877), il n'y en a pas eu de plus extraordinaire, en Espagne, que celle qui fut faite, au printemps de 1895, dans le champ de Son Corró à Costig, vers le centre de l'île. Quelques membres de la *Sociedad arqueológica Luliana de Palma de Mallorca* allèrent reconnaître les lieux et examiner les objets trouvés. L'un des visiteurs, M. B. Ferra, directeur du Musée archéologique de cette société, prit des dessins, qu'il a publiés depuis dans le *Boletin* (juin 1895), avec un intéressant mémoire descriptif. Le lieu de la découverte était borné par des restes de murs de construction mégalithique, comme il y en a tant de spécimens dans les îles Baléares. Dans l'espace ainsi délimité, il y avait une série de pierres cylindriques, ressemblant à des fûts de colonnes et n'offrant pas une disposition régulière, sans doute à cause des mouvements du terrain. Les objets trouvés sont : deux pierres à moudre, un fragment de mortier et un petit socle de pierre calcaire, quelques pièces céramiques et divers objets en bronze, entre autres trois grandes têtes de bœufs, dont le caractère fortement archaïque frappa d'abord M. Ferra et ses compagnons. Peu de temps après, grâce au président du Conseil des Ministres,

Digitized by Google

M. Antonio Canovas, les antiquités de Costig furent achetées 3,500 francs pour le Musée archéologique national, où elles sont actuellement exposées (salle des antiquités pré-romaines). Le lot se compose de soixante-quinze pièces, la plupart d'une époque primitive, et le reste de l'époque romaine. Les trois têtes offrent des caractères différents : l'une, plus archaïque que les autres, est probablement une tête de vache; une autre tête, de taureau sans doute, a les cornes en forme de lyre; la troisième semble une tête de génisse; celle-ci est un peu plus petite que les deux autres, qui sont de grandeur naturelle. Le bronze, où le cuivre entre pour la meilleure part, a une belle patine verte. Les cornes sont des pièces rapportées et assujetties avec des clous; il en est de même pour les oreilles du taureau et de la génisse. Au point de vue de l'art, les trois têtes révèlent un archaïsme inégalement prononcé et rappellent les formes maigres et élégantes de la zoologie artistique de l'Égypte et de l'Orient. Les sourcils, qui sont le trait le plus caractéristique, sont indiqués par deux ou trois courbes saillantes, plus prononcées à la tête du taureau et moins dans celle de la génisse; c'est l'interprétation décorative des sourcils des taureaux de l'art oriental, particulièrement dans les chapiteaux de Persépolis et de Suse[1]. La tête de la génisse est un chef-d'œuvre; fine, pleine de vigueur, digne d'un artiste grec, elle a quelque ressemblance avec la tête de vache, en argent, trouvée à Mycènes. Le professeur Hübner, s'occupant des bronzes de Costig (*Boletin de la Sociedad arqueológica Luliana*, septembre 1895), dit qu'on peut, avec quelque vraisemblance, les attribuer à l'industrie indigène de la population primitive. Nous sommes de son avis, et nous voyons dans le style une influence orientale et un fond d'archaïsme. L'œuvre commune de l'art oriental et de l'art grec, œuvre que M. Heuzey a reconnue avec tant de sagacité dans les sculptures du Cerro de los Santos (*Revue d'Assyriologie*, II, p. 96, c'est le style gréco-oriental. J'ai étudié moi-même les bronzes de Costig dans le *Boletin de la Sociedad arqueológica Luliana*, mars 1896, et dans la *Revista critica de Historia y Literatura*, avril 1896. Les autres bronzes découverts à Costig sont : des oreilles et des cornes, provenant d'autres têtes et ressemblant à celles qui ont été trouvées en différents endroits de Majorque et de Minorque (cf. Della Marmora, *Voyage en Sardaigne*, Paris, 1840); une autre corne, avec un oiseau posé à la pointe; le bras droit d'une statuette romaine; un morceau de sceptre, avec les serres d'un aigle au sommet; des clous et autres objets. En fait de céramique, on a recueilli :

1. Nous allons publier dans la *Revue archéologique* ces trois magnifiques bronzes, dont nous avons pu prendre des photographies, grâce à l'obligeance de notre collaborateur. Nous ne sommes pas tout à fait de son avis sur le style de ces œuvres absolument uniques.

PIERRE PARIS.

Digitized by Google

quinze vases qui ne semblent pas avoir été façonnés au tour; l'argile en est blanchâtre et très mal cuite; ils ont la forme de coupes, de tasses et de pots; huit autres vases d'argile jaune, de fabrication assez fine et d'une forme qui rappelle celle de l'olpé; une amphore singulière, à forme orientale; le col d'une amphore romaine; deux patères et une cylix du genre italique, vernissées de noir; des lampes romaines et une monnaie en cuivre de l'empereur Valérien.

D'autres trouvailles, faites dans les *talayots* de Majorque, ont été décrites par M. Ferra, dans le *Boletin Luliano* (avril 1896) : ce sont principalement des plaques de parure en plomb (peut-être allié à du cuivre, d'après M. Ferra). Ces plaques minces, découpées en diverses formes, sont ornées de cercles concentriques, de dents, de losanges en saillie, et sont disposées comme pour être mises en forme de chaînettes. Ces objets proviennent d'une sépulture des environs de Costig; le caractère en est bien oriental. Signalons une autre pièce : un petit taureau en bronze, de bon art archaïque, plus grec que les taureaux de Costig; il vient de Lluchmayor, ainsi que divers fragments de sceptres (?), avec des oiseaux au sommet, semblables à celui de Costig et également en bronze. C'est M. Canut, amateur de Majorque, qui possède cette collection.

Revenant à la Péninsule, il nous faut parler d'un curieux petit bronze ibérique, trouvé à Cabeza del Buey, l'ancienne Turobriga (province de Badajoz), et appartenant à M. A. Martinez de la Mata. Il représente un homme à cheval, avec une lance à la main. C'est encore le cavalier des monnaies ibériques que nous retrouvons sur le bas-relief d'un cippe funéraire romain de Lara de los Infantes (Burgos), donné dernièrement au Musée archéologique national, comme aussi sur une remarquable fibule en bronze, faisant partie de la collection de M. le comte de Valencia de Don Juan. La figurine de Cabeza del Buey est de facture grossière et de tournure bizarre; le cheval repose sur une tablette dont les quatre roues sont à quatre rayons, comme celles que nous voyons aux chars égyptiens et assyriens. S'agit-il d'un jouet d'enfant? cela est probable. Les figurines ibériques méritent une étude spéciale. Les savants français connaissent déjà, par la description qu'en a faite dans un opuscule (1892) M. Émile Taillebois, l'idole ibérique en bronze trouvée à Larrumbe, dans la vallée de Gulina, à trois lieues au nord-ouest de Pampelune. Mais toutes ces idoles, qui représentent, les unes des personnages ithyphalliques, les autres de simples guerriers, n'ont été encore bien étudiées ni sous le rapport de l'art ni sous le rapport de la mythologie. A propos de la découverte de Cabeza del Buey, j'ajouterai que, près de ce lieu, on a trouvé un vase en argent, analogue à celui de Castulo, avec une inscription ibérique.

Digitized by Google

Il reste encore à signaler d'autres découvertes de bronzes. Premièrement, à Arenas de San Pedro (province d'Avila), un buste d'homme, avec un trou au sommet de la tête; un vase d'un style que j'ai appelé romano-celtibérique (*la Ilustración Española y Americana*, 15 avril 1895, avec gravure), et qui me paraît n'être autre chose qu'un poids : en effet, il est sans goulot; il pèse trois livres romaines et, comme d'autres poids trouvés en Espagne, il possède une cavité destinée peut-être à recevoir en addition des poids plus petits.

Secondement, je mentionnerai un bronze grec, trouvé à Jumilla (Murcia) et appartenant à M. A. Canovas. C'est une statue d'homme haute de soixante-quinze centimètres, sans tête et sans bras, mais dont le torse est beau et les jambes vigoureuses. A notre avis, elle représente un athlète et appartient à la même époque que le gladiateur Borghèse.

Un autre bronze romain, représentant une Minerve, a été découvert au lieu nommé Arenal de Pelégrina, à cinq kilomètres de Siguenza, en 1895, et il a été donné par l'évêque de Siguenza au Musée archéologique national. La tête et les mains manquent; la statue a soixante-cinq centimètres de haut. Elle offre la même attitude que l'Athéna Parthénos, sauf en ce qui concerne les bras, car le droit est levé. Elle ressemble à quelques autres statuettes de Minerve, en bronze, trouvées en Espagne et appartenant au Musée. Le style de la Minerve de Siguenza appartient à la décadence; la draperie est lourde. L'égide, qui est posée sur la poitrine, a des serpents modelés en ronde-bosse. En même temps que cette Minerve, on trouva les fragments d'une grande statue représentant un personnage vêtu de la toge.

Enfin, la Commission des Monuments historiques et artistiques de Navarre a mentionné dans son *Boletin* diverses trouvailles faites à Pampelune. Premièrement, dans un faubourg, on a découvert des sépultures contenant des couteaux en fer, des fibules en bronze et des fragments de céramique romaine. D'autre part, sur l'emplacement de la Juderia (ancien quartier des juifs), on a mis dernièrement au jour des restes de constructions et de mosaïques, des bronzes, des monnaies, des poteries romaines. Il est probable que les découvertes faites dans la rue de la Navarreria nous indiquent le lieu même qu'occupa l'antique Pompelon de Strabon (III, 4, 10). Ces dernières trouvailles sont intéressantes. Dans les restes de constructions, on avait cru voir un temple : il y a de grandes bases, des morceaux de fûts et de bons chapiteaux d'ordre corinthien, en pierre calcaire. Mais les pièces capitales sont les bronzes : une statue de grandeur naturelle, sans tête, et en mauvais état, parce qu'elle était écrasée sous une énorme pierre, et une petite tête (de onze centimètres) représentant une déesse, probablement Cérès, avec



Digitized by Google

la στεφάνη sur le front, de type grec et de grand mérite artistique (cf. le *Boletin de la Comisión de Monumentos de Navarra*, n° 8). On a découvert au même lieu un cippe funéraire dont l'inscription a été publiée par le savant P. Fita, dans le *Boletin de la Real Academia de la Historia* (juin 1896).

L'infatigable épigraphiste publie dans tous les numéros de cette revue les inscriptions romaines récemment découvertes, avec des transcriptions, traductions et commentaires, augmentant de cette manière les richesses du *Corpus* de Hübner. Dans les derniers temps, Mérida (province de Badajoz) a été le centre le plus productif pour l'épigraphie.

Pour ne pas sortir de mon domaine, je passe sous silence ces trouvailles. De même, je me contenterai de mentionner pour mémoire une caverne préhistorique découverte à Vall de Serbes (province de Barcelone). On y a recueilli des restes de céramique primitive. Pour ces trouvailles et d'autres semblables, je renvoie aux revues déjà citées et au *Boletin de la Asociacion artistico-arqueologica Barcelonesa*.

Musées. — Le Musée archéologique national, installé à Madrid dans le nouveau palais de la Bibliothèque et des Musées nationaux, a été inauguré le 5 juillet 1895, en présence de Leurs Majestés royales et des membres du Gouvernement. Ce Musée existe depuis 1867; mais il fut d'abord établi dans une maison de campagne appelée *Casino de la Reyna*. Il fut constitué à l'aide des collections d'antiques rapportées, pour la plupart, d'Herculanum par le roi Charles III. On y joignit le fonds de la Bibliothèque nationale et celui du Cabinet d'histoire naturelle, où figurait la collection Davila. Il s'enrichit ensuite, grâce aux acquisitions faites en Espagne et à l'étranger, au cours de voyages scientifiques, dont un eut lieu en Orient, sous la direction de M. de la Rada. Quelques donations furent également faites. Bientôt l'espace fut insuffisant, et le Musée, par suite des mauvaises dispositions du local, devint comme un magasin d'antiquités. Ce fut la période de formation. On attendit l'achèvement du grand palais pour y installer dignement les antiques. Aujourd'hui, c'est chose faite. Le Musée occupe vingt-huit salles, partagées entre les quatre sections qui le composent. Au rez-de-chaussée se trouvent la section I (Préhistoire et Antiquité) et la section II (Moyen-Age et Temps modernes). Au premier sont le cabinet numismatique et dactylographique et la section ethnographique, ainsi que la Bibliothèque spéciale du Musée. La première section, qui seule nous intéresse pour cette chronique, occupe huit salles distribuées de la manière suivante : I. *Antiquités préhistoriques;* II. *Antiquités égyptiennes et orientales;* III. *Antiquités ibériques;* IV. *Bronzes grecs, étrusques et romains;* V. *Céramique grecque,*

Digitized by Google

*étrusque et italo-grecque;* VI. *Monuments grecs et romains; collection épigraphique;* VII. *Figurines de terre cuite;* VIII. *Poterie et verrerie romaines.* Le total des objets exposés dans cette section est de dix-huit mille. Depuis la nouvelle installation du Musée, ces collections se sont enrichies des bronzes de Costig, de la Minerve de Siguenza et enfin d'un don du gouvernement égyptien. Ce don consiste en un lot d'antiquités trouvées dans les tombes des prêtres d'Ammon à Thèbes. Notons-y entre autres le sarcophage et le cercueil de Paarus-Kher, prêtre de Maut et chef des métallurgistes du temple de Maut; trois autres cercueils, des figurines funéraires et deux coffrets.

Les travaux les plus importants du Musée, à part la préparation des catalogues, ont été des conférences données par le directeur, les conservateurs, les adjoints, et très bien reçues du public. Le directeur, M. Juan de D. de la Rada retraça l'histoire des musées archéologiques; M. Rodrigo Amador de los Rios parla des antiquités arabes; M. Angel de Gorostizaga disserta sur le but de la science ethnographique, et M. Perez Villaamil sur la porcelaine du Retiro. Pour la partie antique, M. F. Alvarez-Ossorio donna d'utiles indications sur la céramique ibérique et sur la ressemblance qu'elle présente avec la céramique phénicienne; M. Eduardo de la Rada Mendez s'occupa des aqueducs romains, principalement de ceux qui sont en Espagne; il étudia la technique et l'administration de ces monuments d'utilité publique; moi-même je fis trois conférences, l'une sur l'art hiératique, l'autre sur l'art archaïque, la troisième sur l'art classique. J'essayai de fixer la véritable signification historique et esthétique de ces termes, en signalant les développements artistiques qu'ils comportent. Le *Boletin de Archivos, Bibliotecas y Museos* (nos 3, 4, 5 y 6) a publié des résumés de ces conférences.

Au Musée de Tarragone, le directeur, M. del Arco y Molinero, et l'adjoint, M. Sastachs, ont fait aussi des conférences, le premier sur la civilisation de l'homme préhistorique, les sarcophages chrétiens et l'histoire de la monnaie; le second sur les matériaux servant à écrire et sur les origines et les procédés de l'écriture.

Le *Boletin de la Asociacion artistico-arqueologica Barcelonesa* nous apprend que le Musée de Vich s'est enrichi d'objets antiques provenant de Catalogne (exemple : une tête en terre cuite préromaine, trouvée près du monastère du Poblet, province de Tarragone) et de poteries, verres et bronzes recueillis dans des tombeaux à Ampurias, l'antique Emporion (Gerona).

Publications. — La première place revient aux *Estudios Ibéricos* (I, Madrid, 1891-1894, LXXXII - 207 pages, in-8°) du distingué ibériste M. Joaquin Costa, déjà connu par ses livres : *Poesia y Mitologia*

Digitized by Google

*celto-hispana* (1880) et les *Islas libycas* (1887). Il ne s'agit pas d'un travail d'archéologie proprement dite, mais d'une étude profonde sur les origines et l'état primitif de la culture matérielle et intellectuelle de la Péninsule, étude dans laquelle les antiquités ibériques — monuments de sculpture, textes épigraphiques et monnaies — jouent le rôle de documents ou de preuves. L'ouvrage comprend deux parties : dans la première, qui est une étude sur la servitude chez les Ibériens, l'auteur s'occupe des troupeaux, de la « *cuatreria y abigeato* », du brigandage (la passion nationale ibérique, comme dit M. Costa), de l'organisation politique primitive des peuples ibériques. Dans la seconde partie, qui est la plus développée, l'auteur étudie le littoral ibérique de la Méditerranée pendant les VIe et Ve siècles avant Jésus-Christ. Il y a dans cet ouvrage beaucoup de renseignements utiles pour les personnes qu'intéresse l'archéologie ibérique. Le professeur Hübner l'a analysé dans la *Revista critica de Historia y Literatura* (n° 1, mars 1895).

Dans le concours ouvert par l'Athénée et la Société des Excursionnistes de Séville, le prix a été obtenu, en 1894, par deux ouvrages consacrés à l'archéologie préhistorique de la province de Séville, et écrits par M. Candau et M. Cañal, élèves de M. le professeur Sales y Ferré. M. Sales y Ferré, dont nous avons parlé plus haut, est l'auteur d'un livre savant sur la préhistoire et l'actif propagateur des recherches préhistoriques. Le volume de M. F. Candau y Pizarro, *Prehistoria de la provincia de Sevilla* (avec photogravures et carte géographique; Sevilla, 1894, 221 p., in-4°), comprend une partie descriptive des stations préhistoriques de la région et une partie critique, dont la conclusion est que la préhistoire à Séville embrasse les âges néolithiques et l'âge du bronze; que les races qui peuplèrent ce pays furent celles de Canstadt et de Cro-Magnon seulement, et que l'âge du cuivre, à Séville, se confond avec l'âge du bronze. Le livre de M. Carlos Cañal, *Sevilla prehistórica. Yacimientos prehistóricos de la provincia de Sevilla* (avec photogravures et carte géographique; Sevilla, 1894, IX-224 p., in-8°), est précédé d'une préface de M. le marquis de Nadaillac. Ce travail a un caractère plus critique. L'auteur, pour étudier la race, s'appuie essentiellement sur les documents anthropologiques. Son opinion est que, dans la région andalouse, la race fut celle de Cro-Magnon (d'où ne dérive pas, dit-il, la race celtique), jusqu'à ce que les Phéniciens eurent introduit le bronze. Trois chapitres sont consacrés à l'étude du gisement de Carmona. L'auteur examine les instruments de pierre archéologiques et néolithiques, et, contrairement à M. Candau, il admet une période du cuivre antérieure à celle du bronze. A l'appui de ses idées, il signale : 1° à l'entrée des plaines où était Carmona, les gisements de Coronil, où l'on trouve la pierre et le cuivre pur, témoignages de la transition de la

Digitized by Google

pierre aux métaux; 2° au point où commence la vallée du fleuve, dans les contreforts de la Sierra Morena, les gisements où l'on trouve la pierre polie et les objets en cuivre et en or. A propos des découvertes de Carmona, il constate des influences orientales sur les plaques gravées, et beaucoup de détails lui semblent des traces de l'arrivée des Phéniciens.

Un autre travail, récompensé la même année par l'Association des ingénieurs industriels, est un mémoire, encore inédit, de M. G. S. Guillén Garcia, sur *La Acropólis ciclópea de Tarragona*, qui, d'après une information du *Boletin de la Asociacion artistico-arqueológica Barcelonesa* (mars-avril 1896), comprend une description de l'acropole, une comparaison avec les célèbres murailles de l'Argolide, et une hypothèse sur l'origine hétéenne des murailles de Tarragone. — Nous espérons que M. Guillén publiera son manuscrit.

Quant aux études, monographies et articles publiés dans les revues, à part les nouvelles des découvertes dont nous avons parlé, il faut noter, dans le *Boletin de la Academia de la Historia* (juin 1896), une notice sur la voie romaine de Mérida à Villafranca de los Barros; dans la *Revista critica de Historia y Literatura*, les notices et études épigraphiques du Dr M. Rodriguez de Berlanga et de J. Costa. Le plus important des travaux de M. Rodriguez de Berlanga a porté sur l'inscription d'une cloche en bronze du musée de Tarragone, trouvée dans cette ville en 1894. Cette inscription a déjà une intéressante bibliographie: le professeur Hübner lui a consacré un bref commentaire (*Boletin de la Academia*, t. XXV); le P. Fita une lettre à M. del Arco (qui a décrit la cloche dans le catalogue du musée), lettre publiée dans le *Boletin de la Asociacion artistico-arqueológica Barcelonesa* (juillet 1894); enfin, M. Pierre Paris a écrit une autre lettre à M. del Arco (*Boletin de Archivos, Bibliotecas y Museos*, août-septembre 1896). Le débat a porté sur le sens de quelques mots de l'inscription. Le texte est partagé en deux lignes, comme il suit:

CACABVLVS ◊ SACRIS ◊ AVGVSTIS ◊ VERNACLVS· NVNTIVS· IVNIOR ◊
FELIX· TARRACO ◊ SECVLVM· BONVM ◊ S. P. Q. R. ET POPVLO ROMANO ◊

Le sens de *cloche* pour le mot *cacabulus* a été admis sans grande difficulté, seulement le Dr Berlanga se demande s'il ne s'agit pas d'une marmite des aruspices, changée pour quelque motif en clochette. Mais le mot *vernaclus*, que M. Hübner et le P. Fita traduisent par *esclave*, semble à M. Pierre Paris être le nom du sonneur de clochette; c'est le sens auquel inclinait déjà le Dr Berlanga.

Comme travaux offrant un intérêt général pour l'archéologie

Digitized by Google

classique, la revue *Historia y Arte* a publié un article descriptif des miroirs étrusques du Musée archéologique national, par M. de la Rada (avril 1895); un jugement critique sur la Vénus de Milo, par M. N. Sentenach, conservateur au Musée archéologique (octobre 1895); une dissertation sur la chimie et l'archéologie, par M. J. Rodriguez Mourelo, professeur de chimie (août 1895); j'y ai donné moi-même une monographie de la coupe d'Aison, beau vase attique du Musée archéologique national, et une note critique sur une tête de Sénèque, en bronze, faussement réputée pour antique (avril et octobre 1895).

José Ramón MÉLIDA,
Conservateur des Antiques
au Musée archéologique national de Madrid.

Madrid, septembre 1896.

Digitized by Google

# BIBLIOGRAPHIE

**Robert von Schneider**, *Album auserlesener Gegenstænde der Antiken-Sammlung des allerhœchsten Kaiserhauses*. Vienne, Carl Gerold's Sohn, 1895; in-4°, 20 pages et 50 planches.

Cet *Album* est un ouvrage excellent. Le choix des monuments qui y figurent est bien fait et très varié : marbres, bronzes, terres-cuites, pierres gravées, mosaïques, ivoires, etc., presque tous les genres y sont représentés par des échantillons toujours intéressants, et toutes les époques (ou peu s'en faut) de l'art antique y sont successivement évoquées. Les planches, quoique d'aspect un peu « flou », sont satisfaisantes, en somme. Et quant aux notices, on peut les proposer en modèles aux futurs rédacteurs d'ouvrages de cette sorte; elles disent tout ce qu'il faut, sans rien d'inutile; elles sont substantielles sans lourdeur, écrites d'une langue claire et élégante, avec une extrême sobriété et pourtant sans sécheresse; très étudiées, elles n'en restent pas moins aisées et distinguées d'allure : on imagine mal, avant de les avoir lues, ce qu'il peut tenir, en vingt pages, d'idées et de faits, de savoir et de goût.

Puisqu'il s'agit d'un recueil de « morceaux choisis », le plus sûr moyen d'en donner une vue exacte est, sans doute, d'énumérer tous ces morceaux. Cela serait déjà suffisant pour montrer l'intérêt de l'ouvrage. Je n'aurai à y joindre que de brèves observations. — Pl. I. Belle statue chypriote (belle dans son genre chypriote) du v^e siècle av. J.-C.; le type est connu, mais il y en a peu d'exemplaires aussi remarquables que celui-ci. — Pl. II. *Penthésilée mourante*, copie d'un original du premier tiers du v^e siècle, dont M. von Schneider s'abstient prudemment de rechercher l'auteur. — Pl. III. Tête d'*Athéna*, de dimensions colossales; paraît être une copie romaine de l'*Athena Parthénos;* copie assez libre, d'un travail un peu sec, non sans distinction. — Pl. IV. *Artémis* de Larnaca, statuette en marbre, qui a le charme d'une figurine tanagréenne; mais faut-il pousser la complaisance à son égard jusqu'à insinuer qu'elle a bien pu être exécutée dans le propre atelier de Praxitèle, sous les yeux du maître, par un élève qui reproduisait une œuvre

Digitized by Google

de la jeunesse du maître? Si l'on va jusque-là, autant dire tout de suite, avec M. Furtwængler, qu'elle est de Praxitèle lui-même; et la tête, en effet, ne serait pas indigne d'une si haute attribution, mais le reste du corps la mérite peut-être moins. — Pl. V. Belle statue, dont une restauration fautive des bras et des attributs a fait une *Euterpe*, mais c'était en réalité une *Coré;* la tête me semble n'être pas sans analogie avec une tête isolée du Musée national d'Athènes (n° 191 du catalogue). — Pl. VI. Belle tête en marbre, provenant d'Aïdin (Tralles). Elle ressemble si bien à celle de la *Vénus de Milo*, que le premier mouvement est d'y voir aussi une Aphrodite; M. von Schneider, par une démonstration élégante et concise, nous convainc que c'était une *Artémis*. — Pl. VII. Trois têtes grecques en marbre; les doutes émis sur l'appellation d'Apollon donnée à la seconde paraissent justifiés. — Pl. VIII. Trois autres têtes en marbre. — Pl. IX, X. Sarcophage *Fugger*. On croyait qu'il avait été rapporté directement d'Ephèse au XVI^e siècle; M. von Schneider prouve qu'il fut acheté à Venise, en 1567, et sa provenance exacte reste donc inconnue. Le marbre serait péloponnésien; mais, à mon avis, l'auteur des sculptures doit être un Attique, et il n'a pas dû ignorer le combat de Grecs et d'Amazones que son concitoyen Timothéos avait exécuté pour un des frontons du grand temple d'Épidaure. — Pl. XI. Ex-voto à Hermès, aux Nymphes et à Pan; déjà vu, mais joli. — Pl. XII. Tête en marbre, beau portrait d'un philosophe ou d'un poète. — Pl. XIII. Deux têtes en granit noir, de style gréco-égyptien; ce sont deux portraits remarquables. — Pl. XIV. Buste d'un enfant de trois ou quatre ans : beau portrait d'un petit homme qui n'était certes pas beau. — Pl. XV. Trois portraits de dames romaines; le n° 3 est un buste de *Julia Mamæa*, mère d'Alexandre Sévère. — Pl. XVI. Portrait en buste d'un Barbare, excellent travail du II^e siècle ap. J.-C. — Pl. XVII. Torse d'*Érôs;* statuette presque entière d'*Attis;* statuette d'un enfant avec la massue d'Hercule. — Pl. XVIII, XIX. Deux grands bas-reliefs, dits « alexandrins »; spécimens hors ligne de ce genre rustique et idyllique. M. von Schneider croit que ces sculptures ont été exécutées à Rome même, à l'époque d'Auguste, et il est bien près de les attribuer soit à Arkésilaos, soit à Pasitélès; cela contredit la thèse de l'origine alexandrine, soutenue jadis par M. Schreiber. — Pl. XX. Deux petits bas-reliefs en marbre, pour décoration murale d'un appartement. — Pl. XXI. Grand relief en marbre, représentant le sacrifice du taureau par Mithra; nombreux et curieux détails symboliques autour du groupe principal. — Pl. XXII. Trois figurines de Myrina; ce sont deux acteurs tragiques et un comique. — Pl. XXIII. Deux petits bronzes étrusques de style archaïque. Le premier est un support de miroir à deux étages de figures; il comprend une tortue sur laquelle est posé un homme nu debout, de la tête duquel

Digitized by Google

surgit un buste de femme. M. de Ridder a publié récemment un bronze d'Égine, qui est aussi un support de miroir et représente pareillement une femme presque nue posée debout sur une tortue. L'analogie de cet objet avec le bronze de Vienne me paraît justifier les critiques que j'avais faites ailleurs (*Rev. ét. gr.*, IX, 1896, p. 252) de l'interprétation proposée par M. de Ridder. — Pl. XXIV. Couvercle d'une situle en bronze de Hallstatt. — Pl. XXV. Six petites statuettes de bronze. Le n° 4 représente *Cratès* le Cynique, appuyé sur un bâton, la besace au côté ; à comparer, pour ces petits détails, avec le *Zénon* d'un des gobelets « à squelettes » de Bosco Reale. — Pl. XXVI. Deux statuettes de bronze, l'une d'*Athéna*, l'autre de *Coré*. Cette dernière reproduit, d'après M. von Schneider, un original du milieu du v^e siècle; je crois cette date très juste, et il me semble même apercevoir quelque parenté de style entre la *Coré* de Vienne et le *Polyzalos* de Delphes. — Pl. XXVII. Statuette en bronze d'*Apollon*, du même type qu'une statue en marbre retirée du Tibre et déposée au Musée des Thermes, à Rome, où l'on a pensé reconnaître la copie d'une œuvre de jeunesse de Phidias. — Pl. XXVIII. Grande statue en bronze, trouvée en 1502 sur l'Helenenberg, en Carinthie, qui doit être une copie romaine d'un original de Polyclète. — Pl. XXIX. Statuette d'*Hercule* jeune. Je ne découvre pas la ressemblance que signale M. von Schneider avec un certain buste d'Hercule provenant d'Herculanum. En revanche, il suffirait de bien peu de changements pour transformer la tête de cette statuette en celle d'un petit Faune. — Pl. XXX. Buste de *Zeus*, qui doit dériver d'un original attique du IV^e siècle. — Pl. XXXI. Statuette en bronze d'*Hypnos*, réplique d'un original de l'école de Praxitèle. — Pl. XXXII. Statuette en bronze qui représente un stratège prenant la tête de ses troupes et les enlevant contre l'ennemi. — Pl. XXXIII. Protome d'un *Centaure* en argent, d'un très beau style décoratif. — Pl. XXXIV. Griffon en bronze, autrefois groupé avec une figure d'Apollon. — Pl. XXXV. Belle tête d'*Isis* en bronze, trouvée à Widdin, dans le Danube; M. Furtwængler a déjà contesté qu'elle fût authentique. — Pl. XXXVI. Statuette en bronze d'un pêcheur rapportant lourdement le produit de sa pêche; figure de genre, comme on en connaît un certain nombre, en marbre ou en métal. — Pl. XXXVII, XXXVIII. Ornements divers en bronze. Le n° 5 de la pl. XXXVII est à comparer avec un petit bronze d'Alexandrie, publié par M. Schreiber (*Athen. Mittheil.*, X, 1885, p. 383, pl. XI, 2). — Pl. XXXIX à XLIV. Camées et intailles grecs et romains; la plupart sont de toute beauté. Le n° 17 de la planche XL représente un paysan montrant du doigt, par terre, une tête de mort sur laquelle est posé un papillon : gentille fantaisie macabre, de la même sorte exactement que celle qui inspira le dessinateur des gobelets « à squelettes » de Bosco Reale. — Pl. XLV.

Digitized by Google

Patère en argent, d'Aquilée, décorée d'un important sujet en relief, avec nombreux personnages et accessoires; un des chefs-d'œuvre de la toreutique romaine. — Pl. XLVI. Deux mosaïques. — Pl. XLVII. Bijoux d'or, de basse époque romaine, trouvés à Szilágy-Somlyó, en 1797. — Pl. XLVIII. Aiguière d'or, du trésor découvert au Gross-Sankt-Miklos (Hongrie), en 1799. La décoration est un mélange d'éléments empruntés à l'ancien art grec et à l'art oriental; mais l'exécution de la plupart des motifs et la forme même du vase sont déjà presque persanes, et je penche pour la plus récente des deux dates proposées. — Pl. XLIX et L. Ivoires byzantins.

En terminant cette trop rapide revue d'une série d'objets si variés et si intéressants, j'exprime deux souhaits : c'est, d'abord, que tous les musées d'Antiques suivent l'exemple brillamment donné par le musée de Vienne, et puis que chacun d'eux sache trouver pour cette tâche un archéologue d'autant de science et de goût que M. von Schneider.

HENRI LECHAT.

---

**E. Pottier,** *Catalogue des Vases antiques de terre cuite du Musée du Louvre :* t. Ier, *Les Origines*. Paris, May et Motteroz, 1896; 1 vol. in-12° de 258 pages et 3 planches.

Je voudrais pouvoir louer dignement ce petit livre qui promet peu et donne beaucoup. Un simple catalogue, quand il est rédigé, comme celui-ci, par un esprit infiniment sagace et pénétrant, vaut mieux que de gros bouquins aux ambitions monumentales. Les meilleures qualités de la race française — la finesse, la clairvoyance alerte et sûre, le charme sobre — se retrouvent à un degré rare dans ce livret sans prétention, écrit tout bonnement pour les visiteurs du Louvre.

Laissons M. Pottier exposer lui-même l'économie de son manuel : « L'*Introduction* explique l'utilité des Musées céramiques, expose les principes généraux de la science qu'ils représentent, raconte la formation de la collection réunie au Louvre. » Puis, vient le *Catalogue raisonné*. Chacun des chapitres qui le constituent comprend deux parties : « Une, historique, qui montre quels renseignements on peut tirer des vases peints pour faire progresser nos connaissances sur la vie sociale et sur les idées artistiques des Grecs; une autre, descriptive et technique, qui signale l'intérêt des principaux objets ou groupes d'objets exposés dans les vitrines. On trouvera en tête de chaque chapitre une liste des principaux livres à consulter, dans l'intérieur du texte de nombreux renvois aux dissertations de détail, avec l'indication des monuments déjà publiés. En tête

Digitized by Google

du volume sont placées trois planches : une qui indique au visiteur l'emplacement et les titres des Salles céramiques, deux qui lui apprennent les formes et les noms des principaux vases grecs. »

Dans une brève et substantielle *Conclusion*, l'auteur dégage, de la comparaison attentive des faits, certaines lois générales que l'historien doit avoir toujours présentes à l'esprit, s'il veut arriver à débrouiller avec méthode les obscures et difficiles questions des origines de l'Art. Je souhaiterais que le catalogue de M. Pottier fût dans la main de tous nos étudiants. Les générations nouvelles n'auront jamais assez de reconnaissance pour les maîtres qui leur résument, avec une précision, une clarté, une originalité admirables, l'immense production de la science contemporaine, qui condensent toute une bibliothèque en un volume lumineux et robuste, qui tracent de larges voies à travers un monde complexe et passionnant entre tous : celui qui vit s'épanouir la civilisation mycénienne, éclore les poèmes homériques et se préparer la substitution des jeunes formes du génie grec aux créations vieillies de l'intelligence orientale.

GEORGES RADET.

---

C. Dejob, *Études sur la Tragédie*. Paris, A. Colin, 1897; 1 vol. in-12° de XXIII-414 pages.

Un même objet, la tragédie française, une idée maîtresse, les services rendus à la France, chez elle et à l'étranger, par son théâtre national : tel est le lien des quatre études de M. Dejob, et ce qui fait l'unité de son livre. L'auteur se renferme d'abord dans le XVII^e siècle. Nos deux tragiques, Corneille et Racine, lui fournissent une définition de « l'honnête homme à la cour » ; il essaie de nous intéresser aux « hardiesses » d'un oublié ou d'un dédaigné qui ne méritait peut-être pas son sort : Campistron. Puis son cadre s'élargit. Il considère la tragédie française non plus seulement chez elle, mais dans ses destinées hors de France, dans ses rapports avec le théâtre italien, dans les influences qu'elle exerce et qu'elle subit tour à tour au XVIII^e siècle, enfin dans sa récente transformation en drame historique au XIX^e. Par leur caractère d'études comparées, par l'importance des problèmes qu'elles soulèvent et par celle des documents qu'elles mettent en œuvre, les deux dernières de ces études, et particulièrement la troisième, vont s'imposer à l'attention du public.

En fait d'histoire comparée des théâtres français et italien, nous en sommes encore, il ne faut pas l'oublier, réduits, ou peu s'en faut, au *Dix-huitième Siècle* de Villemain et à la *Littérature drama-*

Digitized by Google

*tique* de Saint-Marc-Girardin. Ce sont là de beaux livres d'analyse psychologique et de critique littéraire, mais des livres peu documentés et n'ayant aucune prétention à l'être. Or, il est permis de croire que la connaissance de notre histoire littéraire ne peut que gagner à un commerce plus intime avec les littératures étrangères. A toute époque des échanges intellectuels ont existé entre les peuples aussi bien que des relations politiques. Des courants littéraires internationaux se sont manifestés et ont forcément influé sur l'orientation des littératures nationales. La nôtre a sans doute des affinités étroites avec celles de l'antiquité : elle n'en a pas moins avec les principales littératures modernes. Voltaire le sentait bien, lui qui suivait avec tant d'attention le mouvement des idées en Angleterre et en Italie.

De nos jours l'étude des littératures septentrionales a exercé son action salutaire en ce sens. On peut voir, par le livre déjà ancien de M. Sayous, que de points de contact présente notre littérature aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles avec celles de l'Allemagne et de l'Angleterre. Quant à la littérature italienne, la plus anciennement et la plus intimement liée à la nôtre, elle est appelée à lui donner beaucoup, le jour où nous lui accorderons, comme aux autres, droit de cité.

M. Dejob s'est fait le promoteur des études italiennes en France. Il a su créer en leur faveur, des deux côtés des Alpes, un mouvement dont l'avenir seul permettra de mesurer les bienfaisants effets. Il est, pour son compte, un italianisant d'ancienne date, et l'un de nos meilleurs. Son livre n'est pas seulement une bonne fortune pour quiconque s'intéresse aux choses d'Italie; il sera longtemps indispensable à qui voudra approfondir l'histoire du théâtre français au XVIII^e^ siècle.

Par son étude sur la *Tragédie française en Italie et la tragédie italienne en France*, nous pouvons suivre, preuves en main, les destinées respectives des deux théâtres en pays voisin, la faveur ou la défaveur dont ils y sont l'objet, leur influence l'un sur l'autre.

Au commencement du siècle, le public italien est, en général, peu sympathique à nos tragédies; ce qui n'empêche point Martelli, Antonio Conti, Apostolo Zeno, Métastase, de s'en inspirer fréquemment. Le public français s'intéresse davantage aux lettres italiennes; et Métastase, en particulier, jouit en France d'une vogue qui ne se dément pas durant tout le siècle. Avec le temps, s'éveille chez nos voisins la curiosité sinon la sympathie. Nos pièces sont traduites, imprimées, représentées de tous côtés sur les scènes publiques et privées. Mais, chez quelques-uns, l'ancien parti pris, l'hostilité même subsiste.

Ces deux tendances opposées, ces deux influences contraires se

Digitized by Google

révèlent simultanément et se combattent de la manière la plus curieuse dans le génie si original d'Alfieri. Le théâtre d'Alfieri, bien que le poète s'en défende, est une émanation directe de la tragédie française : « C'est pour ainsi dire au milieu d'un cercle tracé par la France que se déploie son originalité... ; ses erreurs, soit en psychologie, soit dans le choix de certains moyens scéniques, soit en matière de style, sont de celles que la France enseignait alors au monde (p. 217). » Et, d'autre part, nul n'a plus violemment repoussé l'influence française que l'auteur du *Misogallo*, nul n'a davantage cherché à s'y soustraire.

Alfieri, à son tour, fait école. En France, Lemercier, Legouvé, Mély Janin imitent ses pièces. En Italie, Monti, Pindemonte, Foscolo, Niccolini, Pellico, Manzoni suivent de plus ou moins près le sillon tracé par le poète tragique national. En cherchant leur propre voie, ils subissent plus ou moins inconsciemment l'une ou l'autre des deux influences qui se sont disputé le génie d'Alfieri.

L'étude de M. Dejob n'est pas seulement intéressante par ses aperçus et par ses conclusions, elle l'est encore par la multitude des documents nouveaux qu'elle met en lumière. Ceux qui connaissent les difficultés d'information et les lacunes de nos meilleures bibliothèques en ces matières, sauront gré à l'auteur de tant de recherches. Croirait-on qu'en 1895, la Bibliothèque nationale, à Paris, ne pouvait même pas fournir une collection complète des lettres publiées de Métastase ! A la liste si nombreuse des faits cités, je me permettrai d'ajouter les suivants, dont l'importance n'échappera à personne. En 1730, Montesquieu, en compagnie du cardinal de Polignac, assista à Rome, au collège Clémentin, à une représentation du *Romulus* de La Motte, traduit en italien. Les rôles féminins étaient remplis par des écoliers habillés en femmes. Montesquieu fait à ce sujet des réflexions assez piquantes (*Voyages*, t. I, p. 122. Bordeaux, 1894). En 1738, la noblesse de Bologne donna, en l'honneur de voyageurs français de haute marque, une fête de plusieurs jours où furent représentées trois pièces de Voltaire, traduites en prose italienne : *Brutus*, par le marquis Fontanelli ; *Alzire* et *Zaïre*, par le marquis Albergiesi (*Mercure de France*, juillet 1738). Cette dernière date, si voisine de l'apparition en France des trois tragédies, et ce lieu de Bologne où, trente ans plus tard, Albergati Capacelli allait donner au théâtre de Voltaire une hospitalité si brillante, sont des plus significatifs.

Une conclusion se dégage de ce livre : pour bien connaître les destinées et pour bien expliquer les transformations de la tragédie française depuis le XVII^e siècle, il est désormais nécessaire de regarder constamment du côté de l'Italie.

EUGÈNE BOUVY.

Digitized by Google

**F. Schrader, *Atlas de Géographie historique*. Paris, Hachette et Cie, 1896; 1 vol. in-f°, de 55 feuilles doubles contenant au droit 167 cartes en couleurs et au revers 115 cartes ou plans en noir accompagnés d'un texte historique; index alphabétique de 28 pages.**

L'idée qui a présidé à la confection de cet Atlas est excellente : c'est celle de la division du travail. M. Schrader s'est réservé la haute main sur l'ensemble; mais il a confié l'exécution de chacune des parties à des spécialistes, à M. Maspero, par exemple, pour l'histoire ancienne de l'Orient; à M. Haussoullier, pour l'histoire grecque; à M. Paul Guiraud, pour l'histoire romaine; à M. Diehl, pour l'histoire byzantine; à M. Longnon, pour l'histoire du Moyen-Age; à MM. Cahun et Haumant, pour l'histoire de l'islam; à MM. Émile Bourgeois, Gallois, Waddington, pour l'histoire moderne. J'en passe, et des meilleurs.

Il faut souhaiter à l'*Atlas de Géographie historique* de M. Schrader le même succès qu'à son *Atlas de Géographie moderne*, d'abord, parce que le deuxième recueil ne mérite pas moins d'éloges que le premier, ensuite, parce qu'une prompte réussite déciderait sans doute la maison Hachette à aller plus loin encore dans la voie où elle s'est heureusement engagée.

Rien n'était plus utile que de nous offrir un ouvrage de grande vulgarisation comme celui-ci. Mais si l'on nous offrait maintenant un ouvrage de grande spécialisation? Un bureau cartographique puissamment outillé, comme celui de la maison Hachette, devrait avoir à cœur de rivaliser avec les Instituts géographiques de l'Allemagne; un bureau cartographique disposant de capitaux considérables pourrait doter la France de ce qui lui manque, je veux dire d'une série d'Atlas spéciaux à grande échelle. Au lieu de remonter aux origines de la civilisation pour redescendre jusqu'à nos jours, qu'on scinde le recueil en deux sections indépendantes : l'une, pour l'Antiquité; l'autre, pour le Moyen-Age et les Temps modernes. Au lieu d'adopter un format de livre classique, qu'on adopte un format d'ouvrage savant : les *Formae orbis antiqui*, que fait paraître en ce moment à Berlin M. Henri Kiepert, ont 52 sur 64. C'est une publication de ce genre que je rêverais pour notre pays. Elle lui fait défaut. Pourquoi M. Schrader n'entreprendrait-il pas de nous la donner?

Mais pour qu'elle fût irréprochable, il faudrait multiplier encore le nombre des collaborateurs, ne confier l'exécution d'une carte qu'à celui qui a vraiment sur ce point-là une compétence particulière et reconnue. Il y a des gens qui sont toujours prêts à tout entreprendre, parce qu'ils sont toujours prompts à se tout assi-

Digitized by Google

miler. J'écarterais ces habiles; j'irais droit aux autres : la vérité s'en trouverait bien.

Il me semble que les deux Atlas dont je trace succinctement le plan ne seraient point une spéculation mauvaise. L'Atlas antique, par exemple, aurait certainement un large débit international, parce que les savants de toutes les parties du monde, quelle que soit leur spécialité, géographes, historiens, archéologues, épigraphistes, numismates, orientalistes, hellénistes, latinistes, byzantinistes, en ont également besoin. Je livre mon programme à M. Schrader. S'il l'exécute un jour, il aura bien mérité de la science.

GEORGES RADET.

---

**Natale De Sanctis**, *La « Virginia » del conte Durante Duranti, studio drammatico;* Palerme, Reber, 1896; 1 brochure in-8° de 47 pages.

Était-ce bien la peine de consacrer 47 pages, aussi finement écrites qu'élégamment imprimées, à prouver que le comte Durante Duranti, un de ces gentilshommes poètes comme l'Italie en produisit tant, était une médiocrité de cinquième ordre, et sa tragédie, *Virginia*, une œuvre au-dessous de tout? Il paraît que oui, puisque le comte Pepoli, un autre poète gentilhomme, prétendit un jour le contraire. M. Natale De Sanctis s'est donc mis courageusement à la besogne, et nous a décrit en détail le supplément d'infortunes posthumes qu'a subies cette pauvre Virginie, pourtant assez maltraitée déjà par ses contemporains.

Désormais, nous sommes édifiés.

La pièce est honnêtement construite, mais sans invention et sans intérêt. Pas un caractère marquant; pas une opposition qui mette deux caractères en relief. Virginie « semble plutôt une fille de la campagne qu'une héroïque vierge romaine »; Claudius, « un pédagogue chagrin adressant sa semonce à quelque écolier turbulent »; Appius, un amoureux « comiquement mélodramatique ». Ainsi des autres.

Pas une scène habilement ménagée et conduite; pas une situation dramatique. La vie est absente de cette tragédie-squelette. Et quel style! « Simple et naturel, » sans doute, mais « style de journaliste », d'une « égalité monotone », sans « âme » et sans « couleur »; une sorte de « verre dépoli au travers duquel on ne distingue rien ». Quelle prosodie! Des vers « flasques, mous, sans nerf, pleins de négligences et de maladresses ». Duranti « n'atteint même pas les confins de la médiocrité »; sa pièce est « tout au plus un innocent exercice littéraire ».

Digitized by Google

L'éreintement est complet; et encore une fois, on regretterait presque que l'auteur se soit donné la peine de le formuler par écrit, s'il n'avait trouvé l'occasion de parler en excellents termes d'une autre *Virginie*, une vraie tragédie bien vivante et bien tragique, celle d'Alfieri. Les deux pièces se ressemblent autant « que le David de Michel-Ange ressemble à ces figurines de plâtre qui se débitent pour la plus grande joie des enfants ».

Laissons donc, en dépit du comte Pepoli, dormir en paix dans la poussière vénérable qui la recouvre la tragédie mort-née du comte Durante Duranti.

EUGÈNE BOUVY.

*15 février 1897.*

Bordeaux. — Impr. G. GOUNOUILHOU, rue Guiraude, 11.

Digitized by Google

# DELPHES ET MARSEILLE

## A PROPOS D'UNE INSCRIPTION ARCHAÏQUE

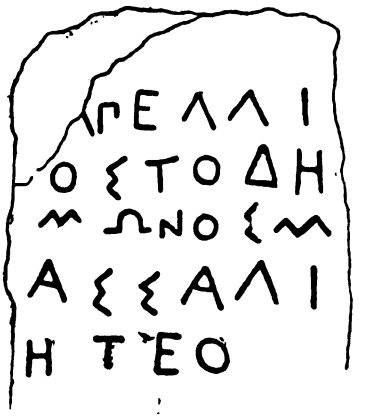

L'inscription qui fait l'objet de cette note a été trouvée en septembre 1894 par M. l'éphore Courniotis, dans la nécropole ouest de Delphes, entre le Logari et le Pyrgo, près de la route. Le cippe de calcaire où elle est gravée mesure 1m05 de haut, 40 centimètres de large, 23 centimètres d'épaisseur; il recouvrait, avec d'autres pierres de même taille, un tombeau de basse époque, qui ne renfermait que de la terre et des os. La hauteur des lettres varie de 3 à 4 centimètres. La lecture est certaine.

'A]πέλλι-
ος τὸ Δή-
μωνος Μ-
ασσαλι-
ήτεο.

C'est, comme on voit, l'épitaphe, en dialecte et en caractères ioniens, « d'Apellis, fils de Dêmon, Marseillais. » On en peut rapprocher, pour la formule, une autre épitaphe



Digitized by Google

ionienne archaïque, où le verbe, sous-entendu dans la nôtre, se trouve exprimé : [Π]ύμπιός ἐμι τὸ Δημοκρίνεος[1]. Apellis est un nom nouveau. On remarquera la forme Μασσαλιήτεο, intermédiaire entre Μασσαλιήτᾱο, qui serait du vieil ionien, et Μασσαλιητέω, dont se servirait Hérodote. D'après le dessin des lettres, l'inscription semble de la seconde moitié du VIe siècle ; on n'avait jusqu'ici, de Phocée et de ses colonies, comme spécimen de très ancienne écriture, que la signature mutilée d'un Phocéen sur un tesson de Naucratis[2].

Ce n'est pas la première fois que le nom de Marseille paraît dans l'épigraphie delphique. La liste chronologique de proxènes, trouvée par MM. Wescher et Foucart[3], renferme, à l'année 196, les noms de quatre Marseillais : Theudoros, fils d'Héronax; Cléodamas, fils de Caïscos; Crinas, fils de Pythias, et le fils de ce Crinas, qui s'appelait Pythias[4], comme son grand-père. Sur la liste découverte par M. Haussoullier[5], où les proxènes sont rangés par ordre géographique, on retrouve les noms de trois de ces Marseillais; Crinas manque; il faut supposer qu'il était mort dans l'intervalle qui a séparé la gravure des deux listes; il devait être déjà vieux quand la première fut dressée, puisqu'il avait alors un fils en âge d'être proxène[6].

Avant les découvertes épigraphiques, les textes littéraires attestaient déjà l'existence de rapports entre Marseille et Pythô. S'il faut en croire un récit de Diodore[7], — et comme le dit Georg Hirschfeld[8], on n'a aucune raison de douter de cette histoire, — il y avait dans le célèbre sanctuaire, un

1. *IGA*, 387, Samos.

2. *Naucratis*, I, pl. XXXV et p. 62 (E. Gardner); Kirchhoff, *Alphabet*[4], p. 27. — Les monnaies de Phocée sont anépigraphes; le caillou d'Antibes (*IGA*, 551) est du Ve siècle.

3. *Inscr. inéd. de Delphes*, n° 18, l. 8-11.

4. Remarquer ce nom, et rapprocher celui du fameux voyageur de l'époque d'Alexandre, Pythéas, qui était aussi de Marseille.

5. *BCH*, VII (1883), p. 200.

6. C'est par erreur que Johannes Schmidt (*Ath. Mitth.*, V, 1880, p. 203) a cru voir une mention des Marseillais dans l'inscription, maintenant célèbre (cf. Pomtow, *Rhein. Mus.*, LI, 1896, p. 352), des gens de Thurii.

7. Ὁ δὲ τῶν Ῥωμαίων δῆμος ἐκ τῶν λαφύρων δεκάτην ἐξελόμενος χρυσοῦν κατεσκεύασε κρατῆρα καὶ εἰς Δελφοὺς ἀνέθηκεν· οἱ δέ κομίζοντες αὐτὸν πρεσβευταὶ ...ἀνεθέντες αὐτὸν εἰς τὸν τῶν Μασσαλιητῶν θησαυρόν. XIV, 93 Vogel. — Θησαυρόν] στρατηγὸν καὶ P(eirescianus); mais quelle que soit la valeur de P, la variante qu'il donne ici est certainement mauvaise. Diodore emprunte probablement ces renseignements au Περὶ τῶν ἐν Δελφοῖς θησαύρων de Polémon.

8. *CIL*, XII, p. 55.

Digitized by Google

trésor de Marseille; il avait été consacré anciennement, puisque c'est là que fut placé le cratère d'or offert par les Romains avec la dîme du butin de Veïes. Malheureusement, les fouilles récentes n'ont rien rendu qui permette d'identifier cet édifice.

A l'érection de ce trésor, ne s'était pas bornée la piété des Marseillais envers Delphes. Nous savons qu'ils avaient dédié, dans le vestibule du temple d'Athéna Pronæa, une statue de la déesse; elle était en bronze et plus grande que l'idole de la cella[1]. Elle devait avoir quelque célébrité et exister encore au IIe siècle de notre ère, puisque Pausanias la mentionne; il semble donc tout à fait admissible d'en vouloir retrouver l'image sur les impériales delphiques à l'effigie d'Hadrien ou de Faustine l'ancienne, où l'on voit au revers une Athéna immobile, casquée, se couvrant d'une main du grand bouclier rond, et de l'autre brandissant la lance[2].

Le Périégète avait vu à Delphes encore une autre offrande marseillaise : c'était, dans le sanctuaire même d'Apollon, près du temple, une statue du dieu faite avec la dîme d'une victoire navale remportée sur les Carthaginois[3]. Pausanias ne dit rien de la date des deux statues; mais on doit croire qu'elles étaient, comme le trésor, d'époque ancienne. Il est bien probable, en effet, que la victoire pour laquelle les Marseillais avaient cru devoir témoigner leur reconnaissance au dieu de Delphes est une de celles qui, dans le cours du VIe siècle, assurèrent l'établissement des colons phocéens sur une côte et dans une mer où les marchands de Tyr et de Carthage n'avaient jusque-là point connu de rivaux[4]. Quant au Palladium voué dans le sanctuaire de la Pronæa, si l'on admet la conjecture de MM. Imhoof et Gardner, on devra remarquer avec eux que la statue copiée sur les impériales dont nous avons parlé est d'un type ancien, antérieur certainement à l'art de Phidias. Au reste, le temple où elle avait été placée était lui-même très vieux; il existait déjà lors de la seconde guerre médique.

1. Pausanias, X, 8, 6.
2. Imhoof Blumer et P. Gardner, *Num. comm. on Pausanias*, pl. Y, 10, 11 (*JHS*, VIII, 1887, p. 18); cf. *BCH*, XX, 1896, pl. XXVIII, 8, et pl. XXIX, 9, 10.
3. Pausanias, X, 18, 7.
4. Sur ces luttes entre Phocéens d'une part, Phéniciens et Carthaginois de l'autre, cf. Röse, *Jahrb. für class. Philol.*, 1877, p. 257; Dederich, *ibid.*, 1878, p. 589; Busolt, *Griech. Gesch.*, I, p. 288.

Digitized by Google

Apollon Pythien, à Marseille même, recevait-il un culte? Nous l'ignorons. La seule fois que le dieu soit nommé dans l'épigraphie de la ville, c'est sans épithète[1]. Pour le temple d'Apollon qui s'élevait sur l'Acropole marseillaise, il n'était pas dédié au dieu de Pythô, mais à l'Apollon Delphinien, qui avait guidé les navigateurs ioniens sur les chemins de la mer[2]; et c'est la tête d'Apollon Delphinien, et non celle d'Apollon Pythien, qui figure sur des monnaies d'argent de Marseille[3]. Mais, outre que ces deux cultes, celui d'Apollon Pythien et celui d'Apollon Delphinien, avaient, l'un avec l'autre, surtout à Delphes[4], le rapport le plus étroit, il est sûr, malgré qu'il ne soit point parlé d'oracle delphique dans l'histoire obscure de la fondation de Marseille, que la grande colonie phocéenne, elle-même plusieurs fois métropole, avait dû vouer une dévotion fervente à l'Apollon delphien, dieu par excellence de la colonisation, dieu *œkiste* et *archégète*. Comme toutes les colonies, surtout comme celles qui, établies en pleine barbarie, sentaient davantage le besoin de la protection du grand dieu de Pythô, comme Spina, perdue au milieu des Gaulois cispadans, comme Métaponte ou Tarente, en péril des Lucaniens et des Japyges, comme Acanthe exposée aux Thraces, la lointaine Massalie, dans ce temps de foi profonde que fut le VIe siècle, envoya plus d'une fois des théores pour consacrer des dîmes de victoire au dieu de Delphes et savoir de lui l'avenir.

*
* *

Si l'épitaphe d'Apellis n'ajoute pas grand'chose à ce que nous connaissions déjà, du moins est-elle un document vénérable de l'histoire de la plus ancienne de nos villes. J'ose exprimer le vœu qu'un moulage, à défaut de l'original, en soit placé au musée Borély.

PAUL PERDRIZET.

Athènes.

1. *CIL*, XII, 400.
2. Strabon, IV, 1, 4 : ἐν δὲ τῇ ἄκρᾳ τὸ Ἐφέσιον ἵδρυται καὶ τὸ τοῦ Δελφινίου Ἀπόλλωνος ἱερὸν· τοῦτο μὲν κοινὸν Ἰώνων ἁπάντων. Peut-être faut-il voir une mention du culte d'Apollon Thargélios à Marseille dans Pétrone, fr. 1 Buecheler.
3. Eckhel, *DNV*, I, p. 68.
4. *Hymne hom. à Apollon*, 493-496; cf. le symbole du dauphin sur les monnaies de Delphes (*BCH*, XX, 1896, pl. XXV-XXVI).

Digitized by Google

# LE RÈGNE DE SÉLEUCUS II CALLINICUS

## ET LA CRITIQUE HISTORIQUE[1]

---

Il existe dans le domaine de l'histoire, si patiemment fouillé par l'érudition moderne, de larges lacunes, des places dévastées, où l'historien ne retrouve plus que des témoignages dispersés, incohérents, contradictoires, témoignages qui procèdent de traditions hétérogènes et résistent aux combinaisons les plus ingénieuses imaginées pour les relier entre eux.

Telle est l'histoire des successeurs d'Alexandre, autrement dit, des royaumes hellénistiques issus de la conquête macédonienne. Chronologie incertaine; confusions perpétuelles entre des homonymes, entre des douzaines de Ptolémées et d'Antiochus, des quantités de Laodices et de Cléopâtres; textes non seulement rares, insuffisants, souvent sans autorité intrinsèque, comme extraits de compilations de basse époque ou de recueils d'anecdotes, mais encore défigurés par l'inintelligence ou l'inadvertance des copistes; toutes les difficultés qui peuvent lasser la patience la plus obstinée s'y trouvent réunies. Aussi ne saurait-on s'aventurer dans ces ténèbres sans payer tout d'abord un tribut de reconnaissance à l'auteur de l'*Histoire de l'Hellénisme*, qui, le premier, a débrouillé ce chaos sur une longueur de plus d'un siècle et fourni un point de départ assuré aux recherches ultérieures. Je lui rends d'autant plus volontiers cet hommage que, après l'avoir fidèlement suivi comme traducteur, j'éprouve maintenant le besoin de revendiquer à son égard mon indépendance de critique. Ce

1 Des extraits de ce Mémoire ont été lus à l'Académie des Inscriptions, dans les séances des 22 février et 15 mars 1895 (Cf. *C. R. de l'Acad. des Inscr.*, p. 78-82).

Digitized by Google

n'est pas le moment d'oublier que son labeur a abrégé la tâche de quiconque essaie de rectifier ses vues et de dépasser le point où il a porté l'état de nos connaissances.

Droysen, qui se lamente souvent sur la pénurie ou l'incohérence des documents dont il dispose, s'avoue presque découragé quand il aborde le règne du quatrième Séleucide, Séleucus II Callinicus. Il se trouve en présence d'un inextricable enchevêtrement de faits que les textes permettent d'entrevoir, non de définir. Et ces faits sont de la plus haute importance. C'est le conflit entre Lagides et Séleucides, qui met l'empire de ces derniers à la merci de Ptolémée III Évergète; c'est ensuite la guerre intestine, provoquée par la rivalité des deux frères, Séleucus II et Antiochus dit Hiérax ou « l'Épervier »; le démembrement de l'empire asiatique, partagé entre les deux prétendants; enfin, la naissance du royaume de Pergame, constitué aux dépens des Séleucides et au profit d'une dynastie qui fait dans l'histoire une entrée triomphale, ayant ou prétendant avoir définitivement terrassé — comme jadis les Olympiens en lutte avec les Géants — les ennemis du monde civilisé, les Gaulois dévastateurs.

Si le souvenir de ces grands événements reste flottant, ce n'est pas qu'ils aient passé inaperçus en leur temps ou n'aient pas attiré par la suite l'attention des historiens anciens. Les lacunes de la tradition ne sont imputables qu'aux ravages du temps. Il a emporté pêle-mêle toutes les monographies, et, par malheur, l'ouvrage de Polybe, dont il a respecté les cinq premiers livres, ne commence qu'à la CXL^e olympiade (220 a. Chr.), quelques années après la fin du règne de Séleucus II. A part les secours précieux, mais ici parcimonieusement mesurés, que fournissent des monnaies sans date et des fragments d'inscriptions[1], ou des allusions rapides éparses dans les auteurs, nous n'avons à notre disposition que trois esquisses succinctes, dont chaque mot représente et présuppose toute une série de faits. C'est d'abord le sommaire ou « Prologue » du chapitre XXVII de Trogue-Pompée; ensuite, l'abrégé de ce même chapitre par Justin; en dernier lieu, une notice chronologique retrouvée dans une version arménienne

1. Sur les inscriptions récemment découvertes à Pergame, voyez ci-après.

Digitized by Google

d'Eusèbe, retraduite en latin et publiée en 1818 par Zohrab-A. Mai (édition de Milan), et Aucher (édition de Venise). Il y a peut-être quelque intérêt à examiner l'usage qui a été fait de ces maigres sources, à entrer pour ainsi dire dans le laboratoire de la critique verbale et historique, maniée par les hommes éminents qui ont entrepris de résoudre le problème. Le but que je me propose, c'est moins de restituer l'histoire du règne de Séleucus II Callinicus, avec la prétention de faire œuvre personnelle, que d'analyser les procédés de critique déjà appliqués à un cas particulièrement épineux.

On peut faire dater de Niebuhr le commencement de l'enquête scientifique sur les sources de l'histoire ancienne, à laquelle nos voisins — je veux dire, nos voisins surtout — consacrent tant de labeur et de patience. Il s'est créé, autour des Universités allemandes, toute une *Quellenliteratur*. On ne compte plus les études sur les sources de Tite-Live, de Diodore ou de Plutarque. La méthode y est partout la même, et elles aboutissent toutes à disperser entre plusieurs auteurs, les uns mal connus, les autres mal famés, la responsabilité et aussi la garantie qui s'attachait au nom de l'historien soumis à cette dissection. Celui-ci est supposé le plus souvent dépourvu de toute critique et, par conséquent, d'autorité personnelle. On le soupçonne d'avoir procédé à la façon des poètes épiques ou dramatiques, c'est-à-dire d'avoir prélevé sur le fonds dont il disposait précisément ce qu'il aurait dû en éliminer, le merveilleux ou l'incroyable, et d'avoir recousu ces morceaux disparates avec un peu de rhétorique apprise à l'école. Sans regretter la quiétude où la foi dans l'infaillibilité des auteurs anciens entretenait les érudits du bon vieux temps, on peut penser qu'il y a excès dans la réaction en sens opposé. L'hypercritique est en train de pulvériser les matériaux de l'histoire; d'annuler, en les opposant les unes aux autres, les affirmations divergentes, et d'affaiblir même l'autorité des textes concordants en les réduisant à n'être plus que la répétition en quelque sorte machinale d'une première affirmation sans contrôle. Il n'est pas douteux que cette dépréciation systématique des textes d'auteurs ne doive trouver sa juste limite au cours d'une réaction nouvelle, et j'ai même cru discerner les premiers symptômes de ce mouvement de

Digitized by Google

retour précisément dans les allures de la critique appliquée à l'histoire du règne de Séleucus II. L'exemple m'a paru d'autant plus frappant que l'auteur le plus directement visé est Justin, un abréviateur de médiocre intelligence et capable des bévues les plus grossières. Nous verrons la critique, partie en guerre contre Justin et lui prodiguant les épithètes malsonnantes, revenir peu à peu au tracé indiqué par son texte et le trouver, somme toute, plus simple, plus vraisemblable, mieux d'accord avec les renseignements venus d'ailleurs, que les hypothèses qu'elle avait jugé à propos de lui substituer.

## I

Pour suivre la discussion des problèmes relatifs au sujet, il est indispensable d'en avoir sous les yeux les données, c'est-à-dire les trois textes de Trogue-Pompée, de Justin et d'Eusèbe.

D'abord, celui de Trogue-Pompée (*Prolog. lib. XXVII*, p. 228, éd. Jeep) :

« Seleuci bellum in Syria adversus Ptolemaeum : item in Asia adversus fratrem suum Antiochum Hieracem, quo bello Ancurae victus est a Gallis : utque Galli Pergamo victi ab Attalo Ziaelam Bithunum occiderint. Ut Ptolemaeus Adaeum denuo captum interfecerit, et Antigonus Andro proelio navali Sophrona vicerit[1], et a Callinico fusus in Mesopotamia Antiochus insidiantem sibi effugerit Ariamenem, dein postea custodes Tryphonis : quo a Gallis occiso Seleucus quoque frater ejus decesserit, majoremque filium ejus Apaturios occiderit. »

Justin laisse de côté le court règne de Séleucus III indiqué dans la dernière ligne de Trogue-Pompée. Il ne s'occupe pas davantage de Ziaélas de Bithynie, ni des démêlés de Ptolémée avec Adæus (?) et Sophron (?), mais il remplit à peu près les autres compartiments du sommaire. Après avoir raconté comment la reine Bérénice, seconde femme

1. Le texte est corrompu ; les mss. donnent : « *Ut Ptolemaeus ad eum denuo captum interfecerit et Antigonum Andro proelio navali oprona vicerit.* » Les restitutions sont arbitraires : *Achaeum* (Niebuhr) ; *Ecdemum* (C. Müller) ; *Adaeum* (Gutschmid) ; *Antigonus ...Sophrona* (Gutschmid-C. Müller).

Digitized by Google

d'Antiochus II, avait été mise à mort par Séleucus avant que Ptolémée Évergète, qui accourait avec une armée pour protéger sa sœur, n'eût atteint Antioche, Justin poursuit en ces termes :

« Indigna res omnibus visa. Itaque [cum] universae civitates [quae defecerant ingentem classem conparassent, repente] exemplo crudelitatis exterritae simul et in ultionem ejus quam defensuri fuerant, Ptolemaeo se tradunt, qui nisi in Aegyptum domestica seditione revocatus esset, totum regnum Seleuci occupasset. Tantum vel illi odium parricidale scelus vel huic favorem indigne peremptae mors sororis adtulerat.

II. Post discessum Ptolemaei Seleucus cum adversus civitates quae defecerant ingentem classem conparasset, repente velut dis ipsis parricidium vindicantibus orta tempestate classem naufragio amittit: nec quicquam illi ex tanto adparatu praeter nudum corpus et spiritum et paucos naufragii comites residuos fortuna fecit. Misera quidem res, sed optanda Seleuco fuit : siquidem civitates, quae odio ejus ad Ptolemaeum transierant, velut dis arbitris satis factum sibi esset, repentina animorum mutatione in naufragi misericordiam versae imperio ejus se restituunt. Laetus igitur malis et damnis ditior redditus veluti par viribus bellum Ptolemaeo infert : sed quasi ad ludibrium tantum fortunae natus esset nec propter aliud opes regni recepisset quam ut amitteret, victus proelio non multo quam post naufragium comitatior trepidus Antiocheam confugit. Inde ad Antiochum fratrem litteras facit, quibus auxilium ejus inplorat oblata ei Asia intra finem Tauri montis in praemium latae opis. Antiochus autem cum esset annos XIIII natus, supra aetatem regni avidus occasionem non tam pio animo quam offerebatur adripuit : sed latronis more fratri totum eripere cupiens puer sceleratam virilemque sumit audaciam. Unde Hierax est cognominatus, quia non hominis, sed accipitris ritu in alienis eripiendis vitam sectaretur. Interea Ptolemaeus cum Antiochum in auxilium Seleuco venire cognovisset, ne cum duobus uno tempore dimicaret, in annos X cum Seleuco pacem facit : sed pax ab hoste data interpellatur a fratre, qui conducto Gallorum mercennario exercitu pro auxilio bellum, pro fratre hostem inploratus exhibuit. In eo proelio virtute Gallorum victor quidem Antiochus fuit, sed Galli arbitrantes Seleucum in proelio cecidisse in ipsum Antiochum arma vertere, liberius depopulaturi Asiam, si omnem stirpem regiam extinxissent. Quod ubi sensit Antiochus, velut a praedonibus auro se redemit societatemque cum mercennariis suis jungit.

III. Interea rex Bithyniae Eumenes sparsis consumptisque fratribus bello intestinae discordiae quasi vacantem Asiae possessionem invasurus victorem Antiochum Gallosque adgreditur. Nec difficile

Digitized by Google

saucios adhuc ex superiore congressione integer ipse viribus superat. Ea namque tempestate omnia bella in exitium Asiae gerebantur : uti quisque fortior fuisset, Asiam velut praedam occupabat. Seleucus et Antiochus fratres bellum propter Asiam gerebant; Ptolemaeus rex Aegypti sub specie sororiae ultionis Asiae inhiabat. Hinc Bithynus Eumenes, inde Galli, humiliorum semper mercennaria manus, Asiam depopulabantur : cum interea nemo defensor Asiae inter tot praedones inveniebatur. Victo Antiocho cum Eumenes majorem partem Asiae occupasset, ne tunc quidem fratres, perdito praemio propter quod bellum gerebant, concordare potuerunt, sed omisso externo hoste in mutuum exitium bellum reparant. In eo Antiochus denuo victus multorum dierum fuga fatigatus tandem ad socerum suum Ariamenem, regem Cappadociae, pervehitur. A quo cum benigne exceptus esset, interjectis diebus cognito quod insidiae sibi pararentur, salutem fuga quaesivit. Igitur cum profugo nusquam in tuto salus esset, ad Ptolemaeum hostem, cujus fidem tutiorem quam fratris existimabat, decurrit, memor vel quae facturus fratri esset vel quae meruisset a fratre. Sed Ptolemaeus non amicior devicto quam hosti factus adservari eum artissima custodia jubet. Hinc quoque Antiochus opera cujusdam meretricis adjutus, quam familiarius noverat, deceptis custodibus elabitur fugiensque a latronibus interficitur. Seleucus quoque isdem ferme diebus amisso regno equo praecipitatus finitur. Sic fratres quasi et germanis casibus, exules ambo post regna scelerum suorum poenas luerunt. » (JUSTIN., XXVII, 1-3, ed. Jeep.)

Le morceau donne une idée vraie de la manière de Justin : les grands événements et les petits détails mis sur le même plan ; les actes motivés par des raisons vagues, des *quasi* et des *velut;* en fait de chronologie, des *interea, in eo, hinc;* pour comble, cette bévue énorme qui consiste à appeler Attale, le roi de Pergame, « Eumène, roi de Bithynie » (où il n'y a jamais eu d'Eumène). Peu importe, au fond, à Justin que le troisième larron, en la circonstance, fût celui-ci ou celui-là[1] : ce qui le préoccupe avant tout, c'est de tirer

1. Les critiques les plus empressés à récuser Justin sont ceux qui se décident le plus malaisément à ne pas trouver la raison de ses inadvertances. Niebuhr suppose que la guerre contre Antiochus avait été commencée par Eumène Ier de Pergame. D'autres (Wernsdorf, Kuhn) ajoutent qu'Eumène peut avoir été appelé « Bithynien » parce que les Attalides étaient originaires de Tion en Bithynie. Thrœmer, trouvant un même stratagème employé contre les Gaulois par un Eumène (version de Frontin, I, 11, 15) et un Attale (Polyen, IV, 20), conclut de là que Trogue-Pompée parlait réellement de batailles entre Eumène Ier et les Gaulois. Plus hardi encore, Ed. Meyer lit *rex Bithyniae Ziaelas*, ce qui crée un nouveau

Digitized by Google

de l'histoire des leçons de morale et de nous montrer dans les infortunes des deux Séleucides l'expiation d'un parricide, du meurtre de leur belle-mère Bérénice. On comprend et on excuse le ton dédaigneux que prend avec lui la critique moderne.

Abordons maintenant le texte d'Eusèbe, ou extrait de Porphyre par Eusèbe, tel que nous le donne la dernière version latine faite sur le texte arménien par H. Petermann (dans l'Eusèbe d'Alfred Schœne, I, Berlin, 1875, pp. 251-253)[1] :

« (Seleuko) autem mortuo, succedit ei filius Seleukus, cujus cognomen vocabatur Keraunus. Haec vero ita; quo facto accidit ut vivente adhuc Kaliniko Seleuko Antigonus junior frater ejusdem nollet acquiescere, suisque rebus adtendere. Adjutorem enim et suppetias Alexandria[2] etiam habebat, qui Sardianorum urbem tenebat, qui et frater matris ejus Laodikae erat; necnon Galatas in duobus praeliis auxiliatores habuit. In Lidiorum terra Seleukus vicit; sed neque Sardes, neque Ephesum cepit, Ptlomaeus enim urbem tenebat. Quum vero in Kappadokia et adversus Mithridatem secundus congressus esset, duae myriades ejus a barbaris caesae,

chapitre d'histoire. Tout cela est inquiétant. Il faudra de même rechercher pourquoi Justin (XXVI, 3) appelle Arsinoé la veuve de Magas de Cyrène, fille d'Antiochus Ier, qui s'appelait aussi Apama (Paus., I, 7, 3), et que Hygin (*A. P.*, II, 24) confond avec Arsinoé, femme de Ptolémée Philadelphe. Niebuhr, qui distingue cette Arsinoé d'Apama, en conclut que Magas était polygame. Puis viendront les confusions entre les Laodices, les Cléopâtres, les Bérénices, etc. : problèmes solubles si l'on admet de simples méprises, nids à conjectures si l'on s'acharne à chercher dans ces erreurs des réminiscences défigurées. Le parti le plus raisonnable est de corriger quand l'erreur est évidente, et de ne pas se demander pour quelle raison absconse, par exemple, l'Eusèbe arménien a bien pu appeler *Antigonus* le frère de Séleucus Callinicus. Les conjectures finissent par cacher le peu qu'on sait de l'histoire probable.

1. Rappelons que le texte arménien d'Eusèbe a été publié et traduit par les PP. Méchitaristes de Venise, et que l'un d'eux, Zohrab, gagnant de vitesse son collègue J.-B. Aucher, publia le premier à Milan (1818, 1 vol. in-4°) une traduction latine faite avec la collaboration de A. Mai. C'est la traduction dont se sont servis Niebuhr et Droysen. Celle de J.-B. Aucher parut la même année — avec le texte arménien — en deux éditions successives; la première, en 2 vol. in-4°; la seconde, avec quelques corrections, en 1 vol. in-f° (Venetiis, 1818). La version de Petermann vise à l'exactitude littérale et contient des variantes que j'ai cru devoir retrancher. Sur ma demande, un savant dont l'obligeance égale la compétence, M. A. Carrière, professeur à l'École des Langues orientales vivantes, a bien voulu confronter de nouveau avec le texte arménien les passages de sens équivoque dans le chapitre concernant notre sujet. On trouvera ci-après les observations que je dois à son aimable empressement.

2. La version Zohrab-Mai donne *Alexandriae*, celle de J.-B. Aucher *Alexandrum* [*Alexandr...* dans le texte arménien imprimé, *Alexandria* (?) dans le ms.]. M. Carrière considère comme certaine la correction *Alexandrum*, sans laquelle la suite de la phrase est inintelligible.

Digitized by Google

ipseque occisus periit[1]. Ptlomaeus autem, qui et Triphon, partes Syriorum occupavit, quae vero apud Damaskum et Orthosiam obsessio fiebat[2], finem accepit centesimae tricesimae quartae olompiadis anno tertio[3], quum Seleukus eo descendisset[4]. Antigonus Kaliniki frater, magnam Phrygiam peragrans ad tributa incolas coegit, ducesque exercitus adversum Seleukum misit : verum a suis satellitibus, barbaris traditus est[5] : ex quibus cum paucis se eripiens Magnesiam proficiscebatur, et sequenti die aciem instruebat, atque inter alios milites etiam auxiliares a Ptlomaeo accipiens vicit : et filiam Zielis uxorem ducebat. Attamen CXXXVII olompiadis anno quarto[6] in Lidiorum terra bis adgressus[7] Antigonus debellatus est, et e regione Koloae cum Attalo praelium committebat, et anno primo centesimae tricesimae octavae olompiadis[8] in Thrakiam fugere ab Attalo coactus post praelium in Karia factum moritur[9].

1. La version Aucher-Petermann ne vaut pas ici celle de Zohrab-Mai : *profligatus evanuit*, qui rend mieux le texte arménien *satakeal pakasèr* et supprime une erreur historique. Le sens exact est « disparut après sa défaite » (A. Carrière).

2. Traduction rigoureusement exacte chez Aucher et Petermann : à écarter le tour plus élégant imposé sans doute à Zohrab par A. Mai : *Syriae regiones cum Damasco occupavit, Orthosiamque obsidione cinxit* (A. C.).

3. 242/1 a. Chr.

4. Mot à mot exact : l'idée suggérée par *appulso* (trad. Mai) — descente *par mer* — est absente du texte arménien (A. C.).

5. La virgule qui sépare *satellitibus* de *barbaris* a pour but d'éviter l'équivoque. Il faut entendre « fut livré aux Barbares par ses satellites ». L'équivoque va jusqu'au contresens dans la version Zohrab-Mai : *quum a barbaris suis satellitibus se prodi sensisset*. Quant au terme rendu par *satellites*, c'est un ἅπαξ dont la signification n'est pas bien claire. Le dictionnaire de Ciakciak propose *cortigiano adulatore*, ou bien *confidente simulato*. C'est un mot composé qui peut vouloir dire « ceux qui étaient attachés à sa personne de leur plein gré », ou bien « pour ses plaisirs », idée rendue par Aucher : *verum a suis voluptariis ministris barbaris traditus est* (A. C.). Antiochus aurait donc été livré par ses intimes aux Barbares, à ses mercenaires révoltés. Il y a peut-être là excès de précision : le sens vague de « trahi » s'accommode mieux avec les faits que celui de « livré », qui suppose main-mise sur la personne.

6. 229/8 a. Chr.

7. Zohrab-Mai donnent *bis armis motis*. La traduction *bis adgressus* est de beaucoup préférable. Littéralement, le texte dit : « s'étant mis en ligne, s'étant rangé en bataille » (A. C.).

8. 228/7 a. Chr.

9. Il importe de rétablir le sens exact de cette phrase, qui sert de point d'appui à tant de conjectures. Le texte arménien, serré de près, donne : « La première année de la 138e olympiade, s'étant réfugié en Thrace pour échapper à Attale, après la bataille qui avait eu lieu en Carie, il mourut ». Le mot traduit ici par *après* signifie littéralement *à la suite de* — *la* bataille, et non par *une* bataille : le mot est déterminé. La date de la mort d'Antigone (Antiochus) est donnée par l'olympiade : *après la bataille* indique le moment de la fuite. Le *fugere ab Attalo coactus*, emprunté par Petermann à Aucher, n'est pas dans le texte et ressemble beaucoup à un contresens (A. C.). *La* bataille livrée en Carie peut être une date connue, un pur synchronisme ; mais *après*, entendu comme *à la suite de*, semble indiquer une relation

Digitized by Google

Seleukus autem, qui Kalinikus vocabatur, Antigoni frater, obiit anno altero[1].»

En dépit des dates dont il est pourvu, ce morceau a l'aspect peu rassurant d'un logogriphe. L'expression *vivente adhuc Callinico* — venant *après* mention faite de la mort du même Callinicus — semble indiquer que le chronographe passe sous silence une bonne partie du règne et ne fait commencer la rivalité des deux frères que vers la fin. Mais, plus loin, l'invasion de la Syrie par Ptolémée appartient sans aucun doute au commencement du règne, car elle précède la levée du siège d'Orthosia, datée de 242/1 avant notre ère, c'est-à-dire de la quatrième année d'un règne qui a duré vingt ans. D'ailleurs, rien ne motive l'irruption du Lagide, et l'on ne se douterait pas que cet épisode insignifiant ait été précédé d'un duel à mort entre les deux dynasties. L'histoire de la guerre entre les deux frères, interrompue par cette phrase si étrangement placée, se poursuit sans qu'on puisse dire comment ce conflit se surcharge par intermittences de démêlés entre Antiochus et les Gaulois ou Attale de Pergame. Enfin, la substitution d'*Antigonus* à *Antiochus* est une méprise qui n'est pas précisément insignifiante. Quoi qu'il en soit, le texte du chronographe apportait quelques points de repère dans l'espace et dans le temps, et Niebuhr salua avec enthousiasme l'apparition de ce guide nouveau, qui allait enfin permettre de contrôler les assertions de Trogue-Pompée et de Justin. L'illustre critique se mit aussitôt en devoir de signaler le *Gain historique à tirer de la traduction arménienne de la Chronique d'Eusèbe*. C'est le titre même d'un Mémoire qu'il publia en 1819, et dans lequel la partie afférente au règne de Séleucus II n'occupe guère qu'une vingtaine de pages (p. 273-297) sur un total de près de cent trente[2].

de cause à effet. Le litige n'est pas tranché : c'est beaucoup cependant que d'échapper à l'enchaînement étroit des faits *(coactus post praelium)* supposé par Petermann.

1. 227/6 a. Chr.

2. *Historischer Gewinn aus der armenischen Uebersetzung der Chronik des Eusebius* (*Abh. d. Berlin. Akad.*, 1819 = *Kl. Schr.*, I [1828], p. 179-304). J'ai essayé de mettre sous les yeux du lecteur, dans des résumés graphiques, une vue d'ensemble des quatre principaux systèmes analysés, sans demander à un procédé aussi sommaire autre chose qu'une exactitude approximative. Les exigences typographiques m'ont obligé à grouper ici ces tableaux, au lieu de les répartir de façon à suivre la marche de la discussion.

Digitized by Google

# I. SYSTÈME DE NIEBUHR

| | | TROGUE | JUSTIN | EUSÈBE (trad. MAI) |
|---|---|---|---|---|
| 246 | Révolte des villes grecques (en faveur de Bérénice).<br>Mort de Bérénice.<br>Séleucus et Antiochus unis. Dédicace à l'Apollon Milésien (*C. I. Gr.*, 2852). Alliance avec les Rhodiens (Polyb., XXXI, 7) et la Macédoine. | | Itaque universae civitates — Ptolemaeo se tradunt. | |
| | Ptolémée en Syrie, puis en Orient.<br>Séleucus contre les villes grecques. Naufrage de sa flotte. Revirement des villes grecques, qui équipent une flotte pour Séleucus. | | Post discessum Ptolemaei Seleucus cum adversus civitates quae defecerant ingentem classem conparasset — naufragio amittit. Res optanda Seleuco fuit, siquidem civitates imperio ejus se restituunt. | Ptolemaeus vero Syriae regiones occupavit cum Damasco, Orthosiamque obsidione cinxit, |
| 243/2 | Séleucus débloque Orthosia. | Seleuci bellum in Syria adversus Ptolemaeum. | Igitur bellum Ptolemaeo infert : | quae quidem soluta est ol. CXXXIV, 3, Seleuco illuc appulso. |
| | Antiochus proclamé roi à Sardes.<br>Ptolémée, retour d'Orient, lui cède la Cilicie et le reconnaît pour roi d'Asie Mineure (Hieron., *In Dan.*, XI, 2). | | | Antiochus — adjutorem nactus est Alexandrum qui urbem Sardes tenebat. |
| | Séleucus, battu en Syrie, réfugié à Antioche, reconnaît son frère pour roi et | | sed victus praelio Antiocheam confugit. Inde ad Antiochum fratrem literas facit quibus auxilium ejus implorat, oblata ei Asia intra finem Tauri montis. | |
| 241/0 | signe une trêve de dix ans avec Ptolémée. | | Interea Ptolemaeus, cum Antiochum in auxilium Seleuco venire cognovisset, in annos X pacem cum Seleuco facit. | |
| 240/39 | Stratonice à Antioche (Agatharch. ap. Joseph. *C. Apion.*, I, 22; Justin, XXVIII, 1).<br>Séleucus en Orient.<br>Troubles à Antioche : retour précipité de Séleucus (Justin, XLI, 5); mort de Stratonice. | | | |
| | Antiochus veut détrôner son frère. Il est battu deux | Item in Asia adversus fratrem suum Hieracem. | Antiochus autem [cum esset annos XIIII natus] — latronis more fratri totum eripere cupiens, etc. | |

Digitized by Google

| | | TROGUE | JUSTIN | EUSÈBE (trad. MAI) |
|---|---|---|---|---|
| | fois en Lydie par Séleucus. | | Sed pax ab hoste data interpellatur a fratre, qui conducto Gallorum exercitu pro auxilio bellum exhibuit. | Denique et Gallis auxiliaribus usus est in duobus praeliis. Duobus praeliis Seleucus in Lydia victoriam nactus est, ita tamen ut neque Sardes caperet, neque Ephesum. — Deinde in Cappadocia adversus Mithridatem novo praelio coorto, tum militum ejus XX milia caesa a barbaris sunt, tum ipse profligatus evanuit. |
| | Séleucus battu par Mithridate en Cappadoce (ou à Ancyre?). | Quo bello Ancurae victus est a Gallis. | In eo praelio virtute Gallorum victor quidem Antiochus fuit, | |
| 231/0 | Antiochus rançonne la Phrygie : il est trahi par ses Gaulois et poursuivi (par Séleucus) jusqu'à Magnésie, où la garnison égyptienne lui prête secours (la trêve de 241/0 étant expirée). | | sed Galli arbitrantes Seleucum in praelio cecidisse in ipsum Antiochum arma vertere. Quod ubi sensit Antiochus, | Antiochus autem Magnam Phrygiam peragrans — contra Seleucum copiarum duces mittebat. Quo tempore cum a barbaris se prodi sensisset, parvo comitatu Magnesiam evasit, crastinaque die Ptolemaei auxiliis fretus praelium felici Marte conseruit. |
| | Accommodement entre Antiochus et ses Gaulois. | | velut a praedonibus auro se redemit societatemque eum mercennariis suis jungit. | |
| | Antiochus épouse la fille de Ziaélas. [Paix définitive entre Séleucus et Ptolémée.] | | | Tum et Ziaelae filiam nuptiis sibi copulavit. |
| 230/29 | Suite de la guerre entre Antiochus et Séleucus. Antiochus, deux fois battu en Lydie par Séleucus, l'est encore à Pergame (Coloé?) par Attale. | Utque Galli Pergamo victi ab Attalo Ziaelam Bithunum occiderint. | Interea (Attalus) victorem Antiochum Gallosque adgreditur — et superat. | Deinde ol. CXXXVII, 4, in Lydia bis armis debellatus est. Tum etiam circa Choloen certavit cum Attalo. |
| 228 | Mort de Ziaélas. | | | |
| | Antiochus, de nouveau battu en Mésopotamie (?), | Et a Callinico fusus in Mesopotamia Antiochus insidiantem sibi effugerit Ariamenem. | Victo Antiocho, ne cum quidem fratres concordare potuerunt, sed omisso externo hoste bellum reparant. In eo Antiochus denuo victus, multorum dierum fuga fatigatur tandem ad socerum suum Ariamenem regem Cappadociae pervehitur. | |
| | se réfugie en Cappadoce, | | | |
| | et se livre ensuite à Ptolémée, dans la Thrace égyptienne. | | Igitur cum profugo nulla salus esset, ad Ptolemaeum hostem decurrit. Sed Ptolemaeus adservari eum artissima custodia jubet. Hinc quoque Antiochus — deceptis custodibus elabitur, fugiensque a latronibus interficitur. | Denique ol. CXXXVIII, 1, Attalum in Thraciam usque fugiens post pugnam in Caria patratam vita excessit. |
| 227 | Évasion et mort d'Antiochus. | Dein postea custodes Tryphonis : quo a Gallis occiso, Seleucus quoque frater ejus decesserit. | | |
| 226 | Mort de Séleucus II. | | Seleucus quoque isdem ferme diebus amisso regno equo praecipitatus finitur. | Jam et Seleucus frater postero anno extinctus est. |
| | | Ut Ptolemaeus Achaeum denuo captum interfecerit et Antigonum navali praelio vicerit. | | |

Digitized by Google

# II. SYSTÈME DE DROYSEN

| | | TROGUE | JUSTIN | EUSÈBE (trad. MAI) |
|---|---|---|---|---|
| | Dédicace à l'Apollon milésien (*C. I. Gr.*, 2852). | | | |
| 246 | Ptolémée III en Orient. — Séleucus passe d'Asie Mineure en Séleucie (*C. I. Gr.*, 3137). Défection des villes grecques. Troubles en Égypte (Cyrénaïque?) avec ingérence de la Macédoine (?). | | Itaque universae civitates — Ptolemaeo se tradunt, | |
| 244/3 | Retour de Ptolémée, qui confie la Cilicie à Antiochus Hiérax (Hieron., *In Dan.*, XI, 2) et réprime la sédition en Égypte. | Ut Ptol. ad eum (?) — interfecerit et Antigonum Andro praelio navali pervicerit. | qui nisi in Aegyptum seditione revocatus esset, totum regnum Seleuci occupasset. | |
| | Séleucus de nouveau en Séleucide (*C. I. Gr.*, 3137). Succès. | | Post discessum Ptolemaei | |
| 242 | Fondation de Callinicon (*Chron. Pasch.*). | | | |
| | Séleucus contre les villes grecques. Naufrage de sa flotte. Hiérax et Ptolémée contre Séleucus. | | Seleucus cum adversus civitates quae defecerant ingentem classem conparasset — naufragio amittit. | Ptolemaeus vero — Syriae regiones occupavit cum Damasco Orthosiamque obsidione cinxit. |
| | Ptolémée envahit la Syrie, et Hiérax la Lydie. Hiérax proclamé roi à Sardes. | Seleuci bellum in Syria adversus Ptolemaeum. | Antiochus autem, cum esset annos XIIII natus — latronis more fratri totum eripere cupiens, etc. | Antiochus — adjutorem nactus est Alexandrum qui urbem Sardes tenebat — denique et Gallis auxiliaribus usus est. — Duobus praeliis Seleucus in Lydia victoriam nactus est |
| 241 | Séleucus, avec l'appui des villes grecques, poursuit Hiérax en Lydie et le bat à deux reprises. | Item in Asia adversus fratrem suum Hieracem, | Res optanda Seleuco fuit (naufragium), siquidem civitates imperio ejus se restituunt. | |
| | Séleucus, battu à Ancyre par Antiochus et Mithridate, se réfugie en Cilicie (Polyæn., IV, 9, 6). | quo bello Ancurae victus est a Gallis: | Sed pax ab hoste data (?) interpellatur a fratre, qui conducto Gallorum exercitu pro auxilio (?) bellum exhibuit. In eo praelio Gallorum virtute victor Antiochus fuit. | Deinde in Cappadocia adversus Mithridatem novo praelio coorto, tum militum ejus XX milia caesa a barbaris sunt, tum ipse profligatus evanuit. |
| | Séleucus débloque Orthosia. | | Igitur bellum Ptolemaeo infert (Seleucus) — | (Orthosia) soluta est ol. CXXXIV, 3, Seleuco illuc appulso. |
| | Antiochus aux prises avec ses Galates: accommodement. | | sed Galli — in ipsum Antiochum arma vertere — Antiochus — auro se redemit societatemque cum mercennariis suis jungit. | |
| 240? | Attale attaque Antiochus. | | Interea (Attalus) victorem Antiochum Gallosque adgreditur, | |

Digitized by Google

| | | TROGUE | JUSTIN | EUSÈBE (trad. MAI) |
|---|---|---|---|---|
| | Séleucus, battu en Syrie, se réfugie à Antioche, fait la paix avec son frère et | | sed victus proelio (Seleucus) Antiocheam confugit. Inde ad Antiochum fratrem literas facit quibus auxilium ejus implorat, oblata ei Asia intra finem Tauri montis. | |
| 239 | signe une trêve de dix ans avec Ptolémée. | | Interea Ptolemaeus in annos X cum Seleuco pacem facit | |
| | Stratonice à Antioche (Agatharch. ap. Joseph. *C. Apion.*, I, 22). | | [Justin, XXVIII, 1.] | |
| 238 | Séleucus en Orient. Intrigues de Stratonice et de Hiérax. | | | |
| 236 | Retour de Séleucus (battu par Arsace, Strab., XI, p. 513); fuite et mort de Stratonice à Séleucie. | | [Justin, XLI, 4-5.] | |
| | Antiochus contre Séleucus, en Phrygie. | | | Antiochus autem Magnam Phrygiam peragrans — contra Seleucum copiarum duces mittebat. |
| | Séleucus s'allie avec Attale, qui bat Antiochus et les Gaulois à Pergame. | utque Galli Pergamo victi ab Attalo | et superat (Attalus Antiochum). — | |
| 235 | Antiochus attaque Séleucus, est battu, poursuivi en Mésopotamie — rejeté en Arménie (Polyæn. IV, 17) — de là en Cappadoce; puis, relancé par Séleucus, | et a Callinico fusus in Mesopotamia Antiochus insidiantem sibi effugerit Ariamenem | Victo Antiocho — ne tum quidem fratres concordare potuerunt, sed omisso externo hoste, bellum reparant. In eo Antiochus denuo victus, multorum dierum fuga fatigatus tandem ad socerum suum Ariamenem regem Cappadociae pervehitur. — Igitur cum profugo nulla salus esset, ad Ptolemaeum hostem decurrit — | Quo tempore cum a barbaris se prodi sensisset parvo comitatu Magnesiam evasit, crastinaque die Ptolemaei auxiliis fretus praelium felici Marte conseruit. |
| | il trouve refuge et appui à Magnésie du Méandre. | | | |
| | [Paix générale.] | | | |
| | Antiochus épouse la fille de Ziaélas. | | | Tum et Ziaelae filium nuptiis sibi copulavit. |
| 239/8 | Antiochus, après la mort de Ziaélas, s'allie avec Antigone contre Ptolémée. | (utque Galli) Ziaelam Bithunum occiderint | | |
| | Antiochus deux fois battu en Lydie par Ptolémée. Attaqué par Attale, il est vaincu à Coloé, et tombe aux mains des Égyptiens. | | | Deinde ol. CXXXVII, 4, in Lydia bis armis debellatus est. Tum etiam circa Choloen certavit cum Attalo. |
| | Victoire d'Antigone en Carie. | [Prol. XXVIII] | sed Ptolemaeus adservari eum artissima custodia jubet. Hinc Antiochus — deceptis custodibus elabitur, fugiensque a latronibus interficitur. | Deinque ol. CXXXVIII, 1, Attalum in Thraciam usque fugiens post pugnam in Caria patratam vita excessit. |
| 227 | Emprisonné en Thrace, Antiochus s'échappe et tombe sous les coups des Gaulois. | dein postea custodes Tryphonis quo a Gallis occiso Seleucus quoque frater ejus decessit. | Seleucus quoque iisdem ferme diebus amisso regno equo praecipitatus finitur. | Jam et Seleucus frater postero anno extinctus est. |
| 226 | Mort de Séleucus II. | | | |



Digitized by Google

# III. SYSTÈME DE FR. KŒPP

| | | TROGUE | JUSTIN | EUSÈBE (trad. PETERMANN) |
|---|---|---|---|---|
| 246 | Dédicace à l'Apollon Milésien (*C. I. Gr.*, 2852). Défection des villes grecques. Séleucus passe en Syrie (Séleucide) envahie par Ptolémée (*C. I. Gr.*, 3137). Ptolémée est en Asie Mineure et assiège Smyrne. — Magnésie du Sipyle contre Séleucus (*ibid.* 1.90 sqq.). Révolte d'Antiochus à Sardes. | | Itaque — universae civitates — Ptolemaeo se tradunt | |
| | | | Antiochus autem [cum esset annos XIIII natus] — latronis more fratri totum eripere cupiens, etc. | (Antiochus) adjutorem et suppetias Alexandria (?) enim habebat qui Sardianorum urbem tenebat necnon Galatas in duobus praeliis auxiliatores habuit. In Lidiorum terra Seleucus vicit, sed neque Sardes neque Ephesum cepit. |
| | Ptolémée en Orient. *Guerre (désormais perpétuelle) entre les deux frères.* Séleucus deux fois vainqueur d'Antiochus en Lydie. | | Post discessum Ptolemaei | |
| 243 | Retour de Ptolémée, qui donne la Cilicie à Antiochus. | Ut Ptolemaeus Antigonum Andro navali praelio pervicerit. | qui nisi in Aegyptum domestica seditione revocatus esset, totum regnum Seleuci occupasset. | |
| | Séleucus contre les villes grecques : naufrage de sa flotte. Il s'allie avec Mithridate. Revirement des villes grecques en faveur de Séleucus. | | Seleucus cum adversus civitates quae defecerant ingentem classem conparasset, naufragio amittit. Res optanda Seleuco fuit, siquidem civitates imperio ejus se restituunt. Igitur bellum Ptolemaeo infert : | Ptolomaeus autem — partes Syriorum occupavit : |
| | Séleucus passe de nouveau en Syrie (*C. I. Gr.*, 3137). Succès. | Seleuci bellum in Syria adversus Ptolemaeum. | | |
| 242 | Fondation de Callinicon. | | | |
| 241 | Orthosia débloquée par la flotte de Séleucus. | | | quae vero apud Damascum et Orthosiam obsessio fiebat finem accepit ol. CXXXIV, 3, quum Seleucus eo descendisset. |
| | Séleucus, vaincu et réfugié à Antioche, offre vainement la paix à son frère | | sed victus praelio Antiocheam confugit. Inde ad Antiochum fratrem literas facit, quibus auxilium ejus implorat, oblata ei Asia intra finem Tauri montis. | |
| | et signe une trêve de dix ans avec Ptolémée. | | Interea Ptolemaeus, cum Antiochum in auxilium Seleuco venire cognovisset, in annos X pacem cum Seleuco facit. Sed pax ab hoste data interpellatur a fratre, qui, conducto Gallorum mercennario exercitu pro auxilio bellum exhibuit. | |
| | Séleucus recommence la guerre contre Antiochus soutenu par Mithridate. | Item in Asia adversus fratrem suum Hieracem, quo bello Ancurae victus est a Gallis. | | Quum vero in Kappadokia et adversus Mithridatem secundus congressus esset, duae myriades ejus a barbaris caesae ipseque occisus periit. |
| 240 | Séleucus battu à Ancyre par les Gaulois (Tectosages) de Mithridate et Antiochus. | | In eo praelio virtute Gallorum victor quidem Antiochus fuit, | |

Digitized by Google

| | | TROGUE | JUSTIN | EUSÈBE (trad. PETERMANN) |
|---|---|---|---|---|
| | Attale bat les Tolistoages *ad Caicum* (*Inscr. Perg.*, 20-24) et prend le titre de *roi*. | | | (Antiochus) vero Magnam Phrygiam peragrans ad tributa incolas coegit, ducesque exercitus adversus Seleukum misit : verum a suis satellitibus barbaris traditus est, ex quibus cum paucis se eripiens Magnesiam proficiscebatur et sequenti die vicit, et filiam Zielis uxorem ducebat. |
| | Antiochus en Phrygie : | | sed Galli arbitrantes Seleucum in praelio cecidisse in ipsum Antiochum arma vertere. | |
| | traqué par ses Gaulois, il se réfugie à Magnésie, et, avec l'aide de la garnison égyptienne, force les Gaulois à un accommodement. | | Quod ubi sensit Antiochus, velut a praedonibus auro se redemit societatemque cum mercenariis suis jungit. | |
| | Paix définitive entre Séleucus et Ptolémée. | | | |
| 239 | Antiochus épouse la fille de Ziaélas. | | | |
| | Séleucus s'allie avec Attale, qui bat Antiochus et ses Gaulois (Tectosages et Tolistoages) à Pergame (Aphrodision, *C. I. Gr.*, 3536), puis dans la Phrygie d'Hellespont (*Inscr. Perg.*, 22). | Utque Galli Pergamo victi ab Attalo | Interea (Attalus) victorem Antiochum Gallosque adgreditur — et superat. | |
| | Ziaélas assassiné par les Gaulois. | Ziaelam Bithunum occiderint. | | |
| | Séleucus en Orient. | | | |
| | Intrigues de Stratonice et d'Antiochus. Expulsé d'Asie Mineure par Attale, Antiochus est vaincu par Séleucus en Mésopotamie : rejeté en Arménie, réfugié en Cappadoce, il arrive enfin chez les Galates. | Et a Callinico fusus in Mesopotamia Antiochus insidiantem sibi effugerit Ariamenem. | Victo Antiocho, ne tunc quidem fratres concordare potuerunt, sed omisso externo hoste in mutuum exitium bellum reparant. In eo Antiochus denuo victus, multorum dierum fuga fatigatus tandem ad socerum suum Ariamenem regem Cappadociae pervehitur. | |
| 230/29 | Reprise des hostilités entre Antiochus et Attale. Antiochus est battu à Coloé, en Lydie, et (par Attale encore) en Carie (*Inscr. Perg.*, 27-28). | | | Attamen ol. CXXXVII, 4, in Lidiam bis adgressus debellatus est, et e regione Koloae cum Attalo praelium committebat, |
| 228 | Antiochus s'enfuit en Thrace, où il est arrêté par ordre de Ptolémée. | | Igitur cum profugo nulla salus esset, ad Ptolemaeum hostem decurrit. Sed Ptolemaeus adservari cum artissima custodia jubet. | et ol. CXXXVIII, 1, in Thrakiam fugere ab Attalo coactus post praelium in Karia factum |
| 227 | Évasion d'Antiochus, qui est tué par des Gaulois. | Dein postea custodes Tryphonis : quo a Gallis occiso, | Hinc Antiochus deceptis custodibus elabitur, fugiensque a latronibus interficitur. | moritur. |
| 226 | Mort de Séleucus II. | Seleucus quoque frater ejus decessit. | Seleucus quoque isdem ferme diebus amisso regno equo praecipitatus est. | Seleukus autem — obiit anno altero. |

Digitized by Google

# IV. SYSTÈME DE J. BELOCH

| | | TROGUE | JUSTIN | EUSÈBE (trad. PETERMANN) |
|---|---|---|---|---|
| 246 | Défection des villes grecques (Sophron à Éphèse, *Athen.* XIII, p. 593). Séleucus met à mort Bérénice. Ptolémée en Syrie, puis en Orient. | | Itaque universae civitates quae defecerant Ptolemaeo se tradunt, [qui nisi in Aegyptum domestica seditione revocatus esset, totum regnum Seleuci occupasset]. | |
| | Séleucus, chassé de Syrie, passe en Asie Mineure (Séleucide, *C. I. Gr.*, 3137). Il arme contre les villes grecques une flotte qui fait naufrage. | [Ut Ptolemaeus Adæum (?) — interfecerit et Antigonus (?) Andro praelio navali Sophrona vicerit.] | Post discessum Ptolemaei Seleucus cum adversus civitates quae defecerant ingentem classem conparasset, naufragio amittit. | |
| | Séleucus allié des Rhodiens, qui battent la flotte égyptienne à Éphèse (Polyæn, V, 10. Polyb, XXXI, 7, 6). Revirement des villes grecques en faveur de Séleucus, qui s'allie avec Mithridate. | | Res optanda Seleuco fuit, siquidem civitates imperio ejus se restituunt. | |
| 243 | Retour de Ptolémée, qui se hâte de rentrer en Égypte. | | | |
| 242/1 | Succès de Séleucus en Syrie : fondation de Callinicon. Ptolémée en Syrie. | | Igitur bellum Ptolemaeo infert, | Ptolomaeus autem — partes Syriorum occupavit : quae vero apud Damascum et Orthosiam obsessio fiebat, finem accepit ol. CXXXIV, 3, quum Seleucus eo descendisset. |
| 241/0 | Séleucus débloque Orthosia : mais, vaincu, il se réfugie à Antioche, | Seleuci bellum in Syria adversus Ptolemaeum. | sed victus praelio Antiocheam confugit. Inde ad Antiochum fratrem literas facit, quibus auxilium ejus inplorat, oblata ei Asia intra finem Tauri montis. Antiochus autem, cum esset annos XIIII natus, latronis more fratri totum eripere cupiens, etc. | |
| | et Antiochus Hiérax se révolte à Sardes. | | | (Antiochus) adjutorem et suppetias Alexandria (?) enim habebat, qui Sardianorum urbem tenebat |
| 237 | Séleucus entre en accommodement avec Hiérax, et les deux frères coalisés obligent Ptolémée à signer une paix définitive. Dédicace à l'Apollon Milésien (*C. I. Gr.*, 2852). | | Interea Ptolemaeus, cum Antiochum in auxilium Seleuco venire cognovisset, in [post ?] annos X pacem cum Seleuco facit. | |

Digitized by Google

| | | TROGUE | JUSTIN | EUSÈBE (trad. PETERMANN) |
|---|---|---|---|---|
| | Guerre entre les deux frères. Séleucus envahit l'Asie Mineure (Séleucide, *C. I. Gr.*, 3137) et gagne deux batailles en Lydie. | Item in Asia adversus fratrem suum Hieracem, | Sed pax ab hoste data interpellatur a fratre, qui conducto Gallorum mercennario exercitu pro auxilio bellum exhibuit. | — necnon Galatas in duobus praeliis auxiliatores habuit. In Lidiorum terra Seleucus vicit, — quum vero in Kappadokia et adversus Mithridatem secundus congressus esset, duae myriades ejus a barbaris caesae, ipseque occisus periit. |
| 235/4 | Il est battu à Ancyre par les Gaulois (de Mithridate et d'Antiochus réunis). | quo bello Ancurae victus est a Gallis, | In eo praelio virtute Gallorum victor quidem Antiochus fuit, | |
| | Paix entre Séleucus et Hiérax. | | | |
| | Stratonice à Sardes (auprès de Hiérax), puis à Antioche. | | | |
| 234/3 | Séleucus en Orient, contre les Parthes (Troubles d'Antioche et brusque retour de Séleucus). | | | (Antiochus) vero Magnam Phrygiam peragrans ad tributa incolas coegit, ducesque exercitus adversus Seleukum misit : verum a suis satellitibus barbaris traditus est, ex quibus cum paucis se eripiens Magnesiam proficiscebatur, et sequenti die vicit : |
| | En l'absence de Séleucus, Hiérax, par ses exactions en Phrygie, se brouille avec (Mithridate et) ses Gaulois. | | sed Galli arbitrantes Seleucum in praelio cecidisse, in ipsum Antiochum arma vertere. | |
| | Antiochus, aidé de troupes égyptiennes, bat les Gaulois près de Magnésie et fait sa paix avec eux. | | Quod ubi sensit Antiochus, velut a praedonibus auro se redemit societatemque cum mercennariis suis jungit. | |
| 233/2 | Antiochus épouse la fille de Ziaélas. | | | et filiam Ziaelis uxorem ducebat. |
| 231? | Guerre entre Attalo et Antiochus. | | Interea (Attalus) victorem Antiochum Gallosque adgreditur — et superat. | Attamen ol. CXXXVII, 4, in Lidiam bis adgressus debellatus est, et e regione Koloae cum Attalo praelium committebat. |
| 229/8 | Antiochus et les Gaulois battus à Pergame, puis en Lydie, notamment à Coloé. | utque Galli Pergamo victi | | |
| 228 | Les Gaulois se vengent sur Ziaélas. | Ziaelum Bithunum occiderint | Victo Antiocho cum (Attalus) majorem partem Asiae occupasset, ne tunc quidem fratres — concordare potuerunt, sed amisso externo hoste bellum reparant. In eo Antiochus denuo victus multorum dierum fuga fatigatus tandem ad socerum suum Ariamenem regem Cappadociae pervehitur. — Igitur cum profugo nulla salus esset, ad Ptolemaeum hostem — decurrit. Sed Ptolemaeus adservari eum artissima custodia jubet. | |
| | Antiochus attaque Séleucus. Battu en Mésopotamie, rejeté en Arménie, réfugié en Cappadoce, il va se livrer à Ptolémée, qui le met en prison. | et a Callinico fusus in Mesopotamia Antiochus insidiantem sibi effugerit Ariamenem | | |
| | Succès d'Antigone en Carie. | [Prol. XXVIII] | | |
| 228/7 | Échappé des mains de Ptolémée, Antiochus cherche un asile dans ses possessions de Thrace, où il est tué par des Gaulois. | dein postea custodes Tryphonis : quo a Gallis occiso, Seleucus | Hinc Antiochus — deceptis custodibus elabitur, fugiensque a latronibus interficitur. | et ol. CXXXVIII, 1, in Thrakiam fugere [ab Attalo] coactus post praelium in Karia factum moritur. |
| 227 | | | Seleucus quoque isdem ferme diebus amisso regno equo praecipitatus finitur. | |
| 226 | Mort de Séleucus II. | quoque frater ejus decessit. | | Seleukus autem — obiit anno altero. |

Digitized by Google

## II

Niebuhr fut, nul ne le conteste, un merveilleux entraîneur d'esprits. Partout où il a passé, il a frayé, à travers le fatras des textes et le labyrinthe des sentiers battus, de larges voies aux perspectives lointaines où se sont engagées après lui des légions de disciples échauffés de son enthousiasme. « Celui qui rappelle à l'existence les choses disparues, » écrit-il dans la préface de son *Histoire Romaine*. « goûte la félicité qu'il y a à créer. » Il a joui peut-être à l'excès du plaisir de ressusciter, de créer, de repétrir à son gré la poussière du passé et de l'animer de son souffle[1]. Dans l'histoire romaine qu'il a revivifiée de cette façon, surtout dans l'étude des institutions, qu'il a voulu restaurer sur un plan systématique, on rencontre de tous côtés des hypothèses revêtues par lui d'une telle apparence de réalité et tellement solidaires les unes des autres qu'elles barrent, pour ainsi dire, l'accès des sources. Un texte nouveau ne manquait jamais de lui suggérer l'idée que celui-là allait infirmer tous les autres et rendre à la critique toute liberté pour reconstruire après avoir démoli[2]. Il était, pour ainsi dire, inévitable que Niebuhr, au lieu de chercher à concilier la tradition de Justin avec celle d'Eusèbe, se servît d'Eusèbe pour récuser Justin. Ce n'est pas qu'il estimât le chronographe plus judicieux que l'historien, ou la notice fournie par lui mieux

1. C'est une pensée commune à Niebuhr, Michelet, Droysen, que « l'histoire est une résurrection ». Pour être plus souvent cité que compris, ce mot tend à devenir un truisme banal, par usure de sa frappe originelle. Il signifie que, retombé à l'état de pur néant, le passé n'a de réalité que dans le moi vivant et actuel de ceux qui le repensent. Le rôle de l'histoire est de faire du « passé » un « présent », une réalité subjective. L'esprit qui ressuscite ainsi le passé a sur lui, pour ainsi dire, le droit du créateur sur sa créature : il n'a d'autre devoir que d'être sincère avec lui-même, assuré de produire en tout cas une réalité qui ne peut être fausse en soi, puisqu'elle est réelle, mais peut être simplement différente de la réalité pensée par d'autres (Cf. Droysen, *Grundriss der Historik*, ci-après, p. 157, 1 et le § VI). Cette théorie à la Fichte n'est pas rassurante pour les partisans de l'histoire « objective », qui est, du reste, une chimère.

2. C'est ainsi que le *De Republica* de Cicéron, publié en 1822 par A. Mai, fournit à Niebuhr l'occasion d'identifier la *lex curiata de imperio* avec l'*auctoritas Patrum*, une erreur qui, vingt fois réfutée, a toujours des partisans. C'est l'« enseignement le plus important » qu'il tire des fragments retrouvés (*Röm. Gesch.*, I, p. 352).

Digitized by Google

ordonnée que le récit de l'autre. Au contraire. Il avait une préférence marquée pour les compilateurs sans idées, surtout pour ceux dont les contradictions garantissent du même coup l'ignorance et la bonne foi. Ceux-là sont les gardiens inconscients de faits, de traditions authentiques, qu'ils ont entassés pêle-mêle, mais sans les altérer, et que la critique se charge de remettre à leur véritable place. En revanche, Niebuhr se montrait défiant et presque hostile à l'égard des auteurs qui ont cherché à faire œuvre cohérente et systématique. En dépit des formules polies dont il use, il ne cache pas trop, dans la préface de son *Histoire Romaine*, qu'il regrette médiocrement la perte des trois quarts de l'œuvre de Tite-Live. Denys d'Halicarnasse ne lui est si précieux que parce qu'il peut l'opposer à Tite-Live et s'affranchir ainsi de la tutelle de l'un et de l'autre. C'est dire le cas qu'il pouvait faire de Justin, abréviateur d'un ouvrage de seconde ou troisième main, arrangeur de matériaux déjà taillés et retaillés par d'autres. Dans le texte d'Eusèbe, au contraire, Niebuhr se flattait de retrouver des matériaux à l'état brut et, par conséquent, d'une valeur incomparable. Le plaisir d'être le premier à les mettre en œuvre l'empêchait sans doute de songer que les auteurs de tables chronologiques ne travaillent en général que sur des résumés, des précis: qu'ils se copient et se recopient entre eux, et qu'il y a bien quelque naïveté à leur demander des documents de première main. Ce qu'on peut raisonnablement soutenir, c'est que les chronographes donnent le fond le plus banal, mais aussi le plus éprouvé et le plus résistant, de la tradition.

Voyons donc Niebuhr à l'œuvre, avec l'idée préconçue que nous lui connaissons[1].

Le premier acte du règne dramatique de Séleucus II, à savoir la conquête de la majeure partie de l'empire séleucide par Ptolémée III, est un fait acquis. Comme ni la Lydie, ni la Grande-Phrygie ne sont nommées dans l'inscription d'Adulis (*C. I. Gr.*, III, 5127) parmi les pays soumis par Ptolémée III, Niebuhr suppose avec beaucoup de vraisemblance que ces provinces ont échappé à l'invasion égyptienne et que Séleucus II y trouva provisoirement un refuge.

1. Voir, pour la synthèse des éléments du débat, le tableau I placé en tête du mémoire, p. 142-143.

Digitized by Google

Ptolémée, pressé de rentrer en Égypte, ne put ou ne voulut pas garder toutes ses conquêtes. Qu'en fit-il? Nous l'apprenons de saint Jérôme, dans son commentaire sur le prophète Daniel. « Ptolémée, dit-il, donna la Cilicie à gouverner à son ami Antiochus, et à son autre général Xanthippos les provinces au delà de l'Euphrate[1] ». De ce texte, interprété sans violence ou enregistré sans discussion (comme le faisaient les prédécesseurs de Niebuhr), on peut conclure que Ptolémée, obligé d'aviser au plus vite, fit de sa conquête trois parts : la Syrie, qu'il se proposait d'annexer définitivement à l'Égypte, et deux grands commandements militaires qu'il confia, en attendant mieux, à deux de ses généraux. Quel était ce Xanthippos, dont on n'entend plus parler par la suite, Niebuhr consent à l'ignorer; mais il découvre que l'ami de Ptolémée, Antiochus, est le propre frère de Séleucus, Antiochus Hiérax. L'idée de fondre deux Antiochus en un seul est par elle-même assez simple, et il est probable qu'elle était venue à d'autres; mais ces autres avaient reculé devant des objections dont Niebuhr n'a nul souci.

La première objection, c'est que, pour peu que l'on en croie Justin, Antiochus Hiérax devait être encore un enfant. Justin, qui fait commencer sa rébellion plus tard, ne lui donne que quatorze ans au moment où s'élève le conflit entre les deux frères. A défaut de Justin, que Niebuhr accable de son dédain, le texte même de saint Jérôme oppose quelque résistance. Comment le jeune Séleucide, même pourvu de quelques années de plus, serait-il l'ami et le général de Ptolémée? Niebuhr laisse de côté la qualification de « général », qui n'est, en effet, donnée qu'indirectement à Antiochus par le tour de phrase *alteri duci Xanthippo,* et il déclare impropre celle d'« ami ». C'est, à l'entendre, une façon de parler; Ptolémée a traité en ami le jeune prince, à qui il donne non seulement la Cilicie, mais (ce que ne savait pas ou n'a pas su dire saint Jérôme) la royauté ou vice-royauté de l'Asie Mineure. Pourtant, comment se fait-il, si Antiochus Hiérax est ainsi devenu l'allié, le protégé, l'instrument de l'ennemi de son frère et de sa dynastie, comment se fait-il que Justin, le moraliste

1. *Ciliciam autem amico suo Antiocho gubernandam tradidit et Xanthippo altero duci provincias trans Euphratem* (Hieronym., *In Daniel.*, XI, 2).

Digitized by Google

Justin, ait oublié d'ajouter ce premier crime aux autres méfaits du prétendant, pour justifier encore mieux le châtiment final réservé à celui-ci? Non seulement Justin ne dit nulle part qu'Antiochus Hiérax eût jamais été l'ami de Ptolémée; mais, vers la fin de son récit, il nous montre Antiochus aimant mieux se rendre à Ptolémée, un ennemi *(ad Ptolemaeum hostem)*, qu'à son propre frère. Et il insiste en disant que Ptolémée ne se montra pas plus l'ami du vaincu qu'il ne l'avait été de l'ennemi *(non amicior devicto quam hosti factus)*. Évidemment, s'il avait su ce que Niebuhr nous apprend, il n'eût pas manqué d'enfler la voix pour nous faire remarquer que les traîtres, quand ils ont cessé d'être utiles, sont toujours traités en ennemis, même par leurs amis de la veille. A ces raisons, qui auraient dû faire hésiter et même reculer Niebuhr, celui-ci en oppose deux qui le décident. La première, c'est que, à moins de tout bouleverser dans la notice d'Eusèbe, il faut bien placer au début du règne la sécession d'Antiochus. Ce scrupule paraît étrange, quand on songe que la dite notice commence par les mots « du vivant encore de Callinicus », et que Niebuhr s'engage, par respect pour Eusèbe, à tout bouleverser dans Justin. La seconde raison est tirée de Justin lui-même, et Niebuhr la juge péremptoire. Puisque, plus tard, suivant Justin, Séleucus invite son frère à faire alliance avec lui contre Ptolémée, c'est donc qu'Antiochus avait alors un domaine propre et des forces à sa disposition. Or, non seulement cet argument ne suffit pas à prouver qu'Antiochus ait été intronisé par Ptolémée, mais il est aisé de le retourner et de dire: comment Séleucus espère-t-il gagner Antiochus en lui « offrant » l'Asie cis-Taurique, si celui-ci l'avait déjà reçue de Ptolémée?

En fin de compte, la conjecture de Niebuhr s'appuie uniquement sur la similitude de nom entre l'ami de Ptolémée et le jeune Séleucide. Il est pourtant aisé de concevoir qu'il y eût alors de par le monde plus d'un Antiochus, et qu'un personnage de ce nom ait pu être honoré par Ptolémée du titre d'ami (φίλος), qui était une décoration officielle, prévue par l'étiquette de toutes les cours hellénistiques. Niebuhr fait ici exactement ce qu'a fait Justin à propos d'un événement antérieur et d'autres homonymes. Diodore mentionne à plusieurs reprises un certain Arrhidée, qui figure parmi

Digitized by Google

les satrapes pourvus de commandements après la mort d'Alexandre, et qui fut chargé notamment de conduire la dépouille mortelle du conquérant à l'oasis d'Ammon. C'était un homonyme du roi Arrhidée, qui était alors le chef nominal de l'empire. Justin confond étourdiment l'un avec l'autre, et écrit : « Le roi Arrhidée reçoit l'ordre de conduire le corps d'Alexandre au temple d'Ammon » (Justin, XIII, 4, 6). Il est à craindre que Niebuhr n'ait commis, par excès de confiance en sa propre sagacité, une méprise du même genre. Peut-être même la cause première de l'erreur est-elle identique dans les deux cas, c'est-à-dire une homonymie entachée d'inexactitude. Il est probable que le véritable nom du satrape Arrhidée était Arrhabæos; de même, saint Jérôme, ou quelque copiste de saint Jérôme, a pu écrire *Antiochus* un nom à peu près semblable, comme Axiochus ou Métiochus[1]. Néanmoins la solution improvisée par Niebuhr a rencontré depuis — à une exception près — l'assentiment de tous ceux qui ont repris l'examen du problème, et c'est une raison de plus de l'appeler malencontreuse, car elle complique inutilement ce qu'elle prétend éclaircir, et elle pèse sur le jugement des érudits avec une autorité qui s'accroît par ces adhésions successives.

Ainsi, dans le système de Niebuhr, la politique habile du Lagide crée un motif évident de discorde entre les deux Séleucides dès la fin de sa grande expédition, de façon à paralyser un retour offensif de Séleucus. Ce retour offensif se produisit pourtant, tel que le résume Justin, d'abord contre les villes grecques du littoral, puis, avec l'appui de ces mêmes villes, contre la Syrie. Ici Niebuhr intercale la phrase dévoyée d'Eusèbe, qui relate, à la date de 242/1 avant notre ère, le siège de Damas et le débloquement d'Orthosia, sur la côte de Phénicie; après quoi, il reprend le début même de la notice du chronographe, où il est dit qu'Antiochus Hiérax, grâce à la connivence de son oncle maternel Alexandre, s'empare de Sardes. Pris entre deux ennemis, que pouvait faire Séleucus ? Se résigner à reconnaître son frère pour souverain de l'Asie Mineure, et obtenir

1. Cet « ami » d'Évergète est sans doute le stratège qui intervient dans le différend entre Samos et Priène : Ἀν?]τίοχον τὸν ὑπὸ βασιλέως τεταγμένον (*C. I. Gr.* 2905, l. 156); — conjecture plausible de Lenschau (*Leipziger Studien*, XII [1890], p. 204-205).

Digitized by Google

à ce prix qu'il l'aidât à lutter contre l'Égypte. Eusèbe n'en dit rien : mais c'est le cas de revenir à Justin. Nous apprenons par lui que la paix se fit, pour dix ans tout au moins, entre Séleucus et Ptolémée, à une date que Niebuhr croit pouvoir placer vers 241/0 avant J.-C.

Niebuhr suppose, si je comprends bien sa pensée, que, en signant cette trêve, Ptolémée se désintéressait de la Haute Asie et laissait Séleucus libre de la reconquérir à ses risques et périls. Aussi, sans perdre de temps, Séleucus part de Babylone avec une armée et s'enfonce dans l'Extrême-Orient. Cette expédition est totalement ignorée de nos trois résumés; mais Agatharchide, cité par Josèphe (*C. Apion.*, I, 22), raconte que Séleucus venait de partir de Babylone avec une armée lorsque sa tante Stratonice, évadée de la cour de Macédoine et réfugiée à Antioche, provoqua des troubles dans la capitale syrienne, se vengeant ainsi de ce que son neveu n'avait pas voulu l'épouser et déclarer la guerre au mari infidèle qu'elle avait quitté, Démétrius de Macédoine. De plus, Justin, qui garde le silence sur ces faits au chapitre XXVII, parle au chapitre suivant (XXVIII, 1) des intrigues de Stratonice, qui excita son frère Antiochus à attaquer la Macédoine, et, beaucoup plus loin (XLI, 4-5), à propos des Parthes, il raconte que le roi Arsace, sur le bruit que Séleucus avait été battu par les Gaulois, avait envahi une province orientale de l'empire Séleucide et battu ensuite Séleucus lui-même, lequel, « rappelé en Asie par de nouveaux troubles, n'avait pu réparer sa défaite ».

Ce sont là des renseignements précieux, quoique très incohérents, et qui contiennent des indications propres à fixer la chronologie. On est d'autant plus étonné de voir avec quelle précipitation Niebuhr accommode la sienne. S'il lui était resté une ombre de considération pour Justin, il eût été obligé de retarder l'expédition d'Orient jusqu'après une défaite de Séleucus par les Gaulois. Mais quoi ? Justin achève de se discréditer par une de ces grossières méprises dont il a l'habitude: il adresse Stratonice non plus à son neveu Séleucus, mais à son frère Antiochus, père et prédécesseur de Séleucus[1]. Niebuhr laisse donc de côté les indi-

1. *Prior uxor, velut matrimonio pulsa, sponte sua ad fratrem Antiochum discedit eumque in mariti bellum impellit* (Justin., XXVIII, 1, 4).

Digitized by Google

cations dispersées de Justin. En un tour de main, il tire d'Agatharchide la conclusion que, la rupture entre Stratonice et Démétrius de Macédoine ayant été provoquée par le mariage de ce dernier avec la princesse épirote Phthia, en 240, cette date précède de très peu l'expédition de Séleucus au delà de l'Euphrate, laquelle suit immédiatement la paix de dix ans conclue avec Ptolémée. Il entasse ainsi dans un laps de trois ou quatre années, de 243 à 239 avant J-C., une série d'événements qui se succèdent avec une rapidité vertigineuse. Le critique perd la notion non seulement du vraisemblable, mais du possible.

Entre Séleucus revenu d'Orient et l'insatiable Antiochus Hiérax éclate enfin la guerre qui couvait depuis longtemps. Ici nos trois sources sont presque d'accord, et il est possible de les combiner sans les défigurer. Mais Niebuhr ne se plaît guère aux transactions laborieuses. Le document nouveau prend à ses yeux une supériorité telle qu'il lui sacrifierait volontiers tout le reste. Du moins, il se refuse à essayer de résoudre les divergences ou contradictions posées par Trogue-Pompée et Justin. Il se contente de suivre Eusèbe, non sans trahir sa lassitude par une distraction singulière. A propos de la bataille de Coloé, gagnée par Attale sur Antiochus, au dire d'Eusèbe, il avoue avoir vainement cherché un nom semblable ou analogue « dans la géographie ancienne » (p. 284, n. 77). Il oublie qu'à quelques kilomètres de Sardes se trouve le lac de Coloé, décrit par Strabon, et que c'est bien un lieu où ont pu se rencontrer les armées d'Attale et d'Antiochus. En tout cas, il estime (p. 286) que les fameuses victoires qui posèrent le roi de Pergame en sauveur de la race hellénique se réduisent à des succès remportés sur les mercenaires gaulois d'Antiochus[1].

1. Niebuhr récuse ici Polybe et Tite-Live. Polybe dit d'Attale : νικήσας γὰρ μάχῃ Γαλάτας, ὃ βαρύτατον καὶ μαχιμώτατον ἔθνος ἦν τότε κατὰ τὴν Ἀσίαν, ταύτην ἀρχὴν ἐποιήσατο καὶ τότε πρῶτον αὐτὸν ἔδειξε βασιλέα (XVIII, 41), et il ne parle aucunement d'Antiochus. Tite-Live ajoute, probablement d'après Polybe, le motif du conflit : c'est que tout le monde, même les Séleucides, payant tribut *(stipendium)* aux Gaulois, *primus Asiae incolentium abnuit Attalus, pater regis Eumenis* (XXXVIII, 16). Cf. Strabon, XIII, p. 624; Pausanias, I, 8, 2.

Digitized by Google

## III

Si rapide que fût le crayon tracé par Niebuhr, il s'imposa comme un « gain historique » définitif, ou peu s'en faut, à l'attention de Droysen, lorsque, de 1833 à 1836, le jeune et précoce historien d'Alexandre aborda l'histoire des « Successeurs d'Alexandre ». Esprit ferme, d'une trempe un peu dure, Droysen n'était pas de ceux qui jurent sur la parole d'un maître. Mais il subit volontiers deux influences, alors dominantes, qui s'ajoutaient l'une à l'autre pour le pousser dans le même sens. Si Niebuhr se reconnaissait le droit de revivifier les textes en leur infusant sa propre pensée, Hegel invitait ses disciples — et Droysen compte parmi les plus fidèles[1] — à discerner dans l'histoire les oscillations alternantes qui caractérisent la marche rythmique de l'Idée et qui ont échappé en leur temps à la courte vue des contemporains, acteurs ou témoins inconscients du grand drame panthéistique. La conclusion à tirer des exemples de Niebuhr comme des doctrines de Hegel, c'est que l'historien peut et doit concevoir la légitime ambition de se servir des textes pour restituer l'enchaînement à la fois réel et logique des faits, enchaînement que les auteurs mêmes de ces témoignages n'ont peut-être jamais compris. Pour Droysen comme pour Niebuhr, les débris de tradition les plus morcelés, les plus incohérents, sont encore préférables aux arrangements suspects qui représentent non plus simplement les faits, mais la façon dont les a conçus, liés, motivés un auteur peut-être mal informé, dépourvu à coup sûr des lumières de la critique et de la philosophie modernes.

Ainsi, pour rentrer aussitôt dans notre sujet, à propos du règne de Séleucus II, Droysen déplore à maintes reprises l'insuffisance des sources, mais il regrette plus encore d'avoir affaire à des résumés déjà coordonnés. « Il arrive, » dit-il

1. Droysen s'est occupé de la publication des cours de Hegel après la mort du maître. Voir, du reste, la préface de notre traduction de l'*Histoire de l'Hellénisme*, où est apprécié le curieux opuscule *Grundriss der Historik* (3e édit., 1882), traduit depuis par F. Dormoy, *Précis de la science de l'Histoire* Paris, 1887).

Digitized by Google

(III, p. 444, trad. fr.[1]), « que les renseignements presque toujours sommaires et souvent fortuits dont nous disposons présentent le peu qu'ils donnent tout arrangé, et même d'une façon pragmatique et raisonnée, comme si les faits se suivaient sans discontinuité : c'est une difficulté de plus pour la critique historique, à moins qu'elle ne partage la robuste confiance de ceux qui s'imaginent avoir dans ces textes juxtaposés l'histoire, toute l'histoire de cette époque. »

C'est un refus d'obéissance signifié à la fois à Trogue-Pompée, à Justin, à Eusèbe. Il nous reste à voir si Droysen, après avoir ainsi donné congé à ses guides anciens, a tiré bon parti de cette audacieuse méthode, exagérée par lui, qui consiste à pulvériser les textes pour les mélanger à l'état de poussière et doser à son gré le mélange. Ce qu'il entend nous donner, ce n'est plus seulement, comme Niebuhr, une collecte de renseignements glanés en courant dans l'Eusèbe arménien, mais bien une histoire suivie, où il se propose, comme il le dit (III, p. 445), d' « épuiser toutes ses ressources ». La méthode est soumise à une épreuve plus complète. Avec quelques matériaux de plus, les difficultés s'accroissent : là où Niebuhr glissait d'un pied léger, Droysen s'embourbe et demeure[2].

Droysen accepte tout d'abord la découverte de Niebuhr, l'identification du général égyptien Antiochus avec Antiochus Hiérax, devenu, par la grâce de Ptolémée, roi, ou vice-roi, ou stratège autonome de Cilicie et autres lieux. Il se flatte même d'avoir trouvé un moyen d'écarter l'objection tirée de l'âge encore tendre du jeune Séleucide. C'est la reine Laodice qui, odieuse à son fils aîné pour avoir empoisonné Antiochus II, se serait retournée du côté du cadet et aurait négocié pour lui avec Ptolémée. Cette hypothèse est plus invraisemblable encore que celle qu'elle prétend confirmer. Sans doute, la politique fait parfois bon marché du sentiment; mais il ne faut pas oublier que Ptolémée avait

1. On me permettra de faire observer que, si je cite Droysen uniquement d'après la traduction française, c'est parce que le texte sur lequel elle a été faite a été corrigé et mis au courant par l'auteur. C'est ainsi que Droysen a pu tenir compte, dans notre troisième volume, paru en 1885, des inscriptions de Pergame, découvertes après la publication de la deuxième édition allemande (1878). Le texte portant les corrections et additions de la main de Droysen a été déposé à la Bibliothèque de l'Université (Sorbonne), au fonds des manuscrits.

2. Voir le tableau II placé en tête du mémoire (p. 144-145).

Digitized by Google

pris les armes pour venger le meurtre de sa sœur Bérénice et que, dans le récit même de Droysen, l'initiative de ce crime revient tout entière à Laodice. C'est Laodice qui, répudiée, se venge successivement sur son infidèle époux et sur sa rivale. Est-il vraisemblable que cette Furie ait trouvé bon accueil auprès de Ptolémée, et que celui-ci, en vue d'un intérêt immédiat, mais aléatoire pourtant, ait consenti à échanger son rôle de vengeur d'une juste cause contre celui de complice dans une intrigue inavouable? Il faudrait, pour nous décider à l'admettre, d'autres raisons que deux hypothèses cousues ensemble.

Cette étape une fois franchie, sans le secours d'aucune de nos trois sources, Droysen aligne dans la perspective deux jalons qui indiquent la route à suivre : un marbre d'Arundell, contenant le texte épigraphique d'un traité passé entre Smyrne et Magnésie, alliées de Séleucus, au moment où le roi « passait de nouveau en Séleucide »[1], et un texte du *Chronicon Paschale,* mentionnant à la date de 242/1 avant J.-C. la fondation par Séleucus de Callinicopolis ou Callinicon sur l'Euphrate. Qu'est-ce que la Séleucide, et dans quel sens s'opèrent ces mouvements de Séleucus? Strabon entend par Séleucide la tétrapole syrienne, composée des villes de Séleucie sur l'Oronte, Antioche, Laodicée sur Mer et Apamée. Mais Ptolémée restreint le nom de Σελευκίς à un petit district ayant Séleucie pour centre; et, chose plus grave, Appien connaît une « Cappadoce appelée Séleucide » (Καππαδοκίας τῆς Σελευκίδος λεγομένης. *Syriac.*, 55), incorporée à l'empire de Séleucus Nicator. On voit par là que le mot Σελευκίς est resté un adjectif, qui s'ajoute à une autre dénomination sous-entendue, et qui n'a de domaine autonome nulle part, pas même à Séleucie sur l'Oronte, car celle-ci s'appelle sur ses monnaies « Séleucie en Piérie (ἐν Πιερίᾳ) ». Il

1. Ἐπειδὴ πρότερόν τε καθ' ὃν καιρὸν ὁ βασιλεὺς Σελεύκος ὑπερέβαλεν εἰς τὴν Σελευκίδα πολλῶν καὶ μεγάλων κινδύνων περιστάντων τὴμ πόλιν ἡμῶν καὶ τὴν χώραν διεφύλαξεν ὁ δῆμος τὴμ πρὸς αὐτὸν εὔνοιάν τε καὶ φιλίαν, en conséquence, le roi Séleucos a reconnu l'autonomie de Smyrne et l'ἀσυλία du sanctuaire d'Aphrodite Stratonicis. Νῦν δὲ ὑπερβεβληκότος τοῦ βασιλέως εἰς τὴν Σελευκίδα οἱ στρατη[γοῖ] σπέυδοντες διαμένειν τῷ βασιλεῖ τὰ πράγματα συμφερόντως διεπέμψαντο πρὸς τοὺς ἐν Μαγνησίᾳ κατοίκους κ. τ. λ. Suivent deux traités avec les colons des deux Magnésies (*C. I. Gr.*, 3137 = Dittenb., 171). Le décret rendu à Delphes à la requête de Séleucus II et déclarant Smyrne ἱερὰ καὶ ἄσυλος, ainsi que son sanctuaire, a été retrouvé à Delphes (Couve, *BCH.*, XVIII, 1894, p. 226).

Digitized by Google

se pourrait donc que Σελευκίς, en des temps différents, ait servi à désigner tantôt une partie de la Cappadoce et tantôt la Haute Syrie. Il se pourrait aussi — ce qui expliquerait assez bien ces caprices de l'usage — que l'on ait d'abord qualifié de Séleucide toute la région comprise entre l'Euphrate, l'Amanus et le Taurus. En tout cas, Droysen était obligé de prendre parti pour une solution quelconque. Il a pris le plus mauvais, qui est de laisser son lecteur dans l'embarras et de s'exprimer de façon si vague que, à quelques lignes d'intervalle (III, p. 378), on croit avoir affaire ici à la Séleucide cappadocienne, là à la Séleucide syrienne, — mentionnée à côté de la Cyrrhestique, de la Chalcidique, de la Piérie, — c'est-à-dire, si j'entends bien Droysen et si Droysen s'entend bien lui-même, bornée au terroir d'Antioche.

C'est à travers cette Séleucide vague et flottante, deux fois attaquée et enfin ressaisie par lui, que Séleucus, parti d'Asie Mineure, arrive sur les bords de l'Euphrate où il fonde, en mémoire de ses premiers succès, la ville de Callinicon (242/1 a. Chr.). Pour justifier ce nom sonore, Droysen, comme Niebuhr, juge inutile de supposer que Séleucus ait remporté, là ou ailleurs, de « belles victoires ». Un roi restauré par un soulèvement populaire peut bien considérer son retour comme une marche triomphale et planter un pareil trophée à la dernière étape. C'est une conjecture encore; mais une conjecture, après tout, préférable à d'autres que nous rencontrerons en exposant d'autres systèmes.

Passé la date de 242/1 a. Chr., Droysen suit le branle vertigineux imprimé par Niebuhr à l'histoire des deux ou trois années qui suivent. Il en retranche, il est vrai, l'expédition de Séleucus dans la Haute Asie; mais il presse d'autant les péripéties de la guerre entre les deux Séleucides. Il fait entrer dans le laps de temps indiqué non seulement les mouvements des deux flottes dont parle Justin, mais encore les deux batailles gagnées par Séleucus en Lydie, au dire d'Eusèbe, et enfin la grande défaite éprouvée par Séleucus à Ancyre, défaite suivie d'un retour offensif du même Séleucus sur Orthosia, d'une nouvelle défaite de Séleucus, d'un accommodement entre les deux frères et d'une trêve de dix ans entre Séleucus et Ptolémée, à la date approximative de 239 avant J.-C. Niebuhr lui-même y avait mis plus de discrétion, car il plaçait vers

Digitized by Google

237, après l'expédition en Orient, la bataille d'Ancyre, que Droysen avance jusqu'en 241.

On dirait que l'historien s'entraîne, lui aussi, à la lutte, une lutte contre les textes qu'il brise et découpe sans merci, s'interrompant de temps à autre pour protester contre l'ineptie et le fatras de Justin. De vingt lignes de Justin, il a déjà fait six morceaux, intervertis et mélangés avec trois lambeaux arrachés au texte d'Eusèbe. Les démentis pleuvent sur l'infortuné Justin : la flotte qui a fait naufrage était destinée à opérer non pas contre les villes grecques, mais contre Antiochus; la seconde flotte, contre Ptolémée sans doute, mais aussi contre Antiochus, lequel — ainsi l'exige l'hypothèse initiale de Niebuhr — est l'allié de Ptolémée. Droysen imagine aussi un accommodement provisoire entre les deux frères, accommodement dont il a besoin pour laisser Séleucus libre de se tourner du côté de l'Orient.

Donc, après un an ou plus de préparatifs, Séleucus, vers 238, part pour l'Extrême-Orient. Il y passe environ deux ans, arrangement plus vraisemblable, cette fois, que la course rapide supposée par Niebuhr. Cependant, Stratonice conspirait contre lui à Antioche, de concert avec son autre neveu, Antiochus Hiérax, qui faisait provision d'hommes et d'argent en attirant les Galates en Phrygie et rançonnant tout le pays. Mais voici que Séleucus revient à temps pour couper court aux intrigues de Stratonice, à temps aussi pour susciter contre Antiochus un nouvel adversaire, Attale, le dynaste de Pergame. Antiochus, avec ses bandes gauloises, est battu à Pergame par Attale, en 236.

Cette alliance entre Séleucus et Attale est toute de l'invention de Droysen. Il en convient lui-même très loyalement. « Nos maigres références, écrit-il, ne nous disent pas qu'un pareil traité ait été conclu, ni à plus forte raison, à quelles conditions il a été conclu » (III, p. 442). Les conditions probables auraient pourtant dû faire réfléchir Droysen. L'ambitieux dynaste de Pergame ne songeait qu'à s'agrandir et ne pouvait guère le faire qu'aux dépens des Séleucides. C'est au moins une question à discuter que de savoir si Séleucus était d'humeur à favoriser ainsi les empiètements de l'ennemi héréditaire de sa dynastie. Pourquoi donc l'hypothèse gratuite d'une entente négociée entre Séleucus et Attale? Pour expliquer l'intervention d'Attale,



Digitized by Google

qui, sans cela, n'eût pas songé à détourner sur lui des coups destinés à Séleucus. Et qui prouve qu'Antiochus. qui venait de signer la paix avec son frère, s'apprêtât dès lors à attaquer Séleucus? La coïncidence des troubles provoqués à Antioche par Stratonice.

Stratonice, à elle seule, sans prétendant à faire valoir, n'eût pas réussi à fomenter une sédition. Rebutée par Séleucus, elle reportait maintenant ses espérances sur Antiochus, qu'elle poussait et aidait à renverser son frère. Et la preuve de cette entente? Un texte de Justin où Droysen découvre, à travers une nouvelle méprise de l'inepte abréviateur, une réminiscence de ce qu'avait probablement écrit Trogue-Pompée et de ce que Niebuhr lui-même avait renoncé à deviner. A propos des affaires d'Épire, Justin raconte que Démétrius de Macédoine ayant épousé Phthia, fille de Pyrrhus, sa première femme Stratonice « se réfugia auprès de *son frère Antiochus* et le poussa à faire la guerre à son mari »[1]. Si cet Antiochus ne pouvait être le *frère* de Stratonice, puisque Antiochus II était mort à l'époque, il fallait donc que ce fût son *neveu* Antiochus Hiérax. Au lieu de corriger deux fautes dans Justin, pour le mettre d'accord avec Agatharchide, qui raconte la même chose de Stratonice et de Séleucus, Droysen, devenu discret tout à coup, juge qu'il vaut mieux n'en effacer qu'une et lire, au lieu de « Antiochus son frère », « Antiochus [fils de] son frère ». De cette façon, Agatharchide et Justin se complètent : Stratonice renouvelle auprès d'Antiochus Hiérax la tentative qui lui avait si mal réussi auprès de Séleucus, et elle se venge de Séleucus en attendant le moment de venger, en Macédoine, ses affronts d'épouse répudiée.

On est en présence de postulats suspendus les uns aux autres par un fil que peut trancher à tout moment la critique la plus indulgente.

Maintenant, de quel côté va se tourner Antiochus battu par Attale? C'est le moment d'utiliser Trogue-Pompée, qui mentionne une défaite d'Antiochus vaincu par Séleucus en Mésopotamie. Il est vrai que Trogue-Pompée place cette rencontre *après* la mort de Ziaélas, roi de Bithynie; que, par conséquent, un critique moins indépendant se croirait

1. V. ci-dessus, p. 155, 1.

Digitized by Google

obligé de faire passer avant le conflit en Mésopotamie, peut-être même longtemps avant, les événements qui, dans le récit d'Eusèbe, précèdent le mariage d'Antiochus avec la fille de Ziaélas, ce mariage politique impliquant une alliance avec Ziaélas et n'ayant pu être contracté après la mort de ce dernier. Mais que vient-on parler d'ordre chronologique quelconque, soit dans Trogue-Pompée, soit même dans Eusèbe? Émancipé de tout scrupule, Droysen continue à régler seul la marche des pièces sur l'échiquier. Antiochus, battu « quelque part au Sud du Taurus » et cherchant à s'échapper par la Mésopotamie — Droysen ne veut même pas traduire *fusus in Mesopotamia* par « battu en Mésopotamie », — se rejette sur l'Arménie, de là gagne la Cappadoce, puis Magnésie, où Ptolémée lui prête assistance. Alors, c'est-à-dire vers 235, grâce aux bons offices de Ptolémée et à la lassitude de tous les belligérants, une paix générale se conclut; après quoi, Antiochus, resté en possession de la Lydie, épouse la fille de Ziaélas.

Nous n'avons rien à objecter au détour par l'Arménie. Polyen (IV, 17) raconte par quel stratagème Antiochus Hiérax, relancé jusqu'en Arménie par les généraux de Séleucus, Achæos et Andromachos, sut tourner en victoire une défaite nouvelle et reprit les insignes royaux. Son récit, orné de détails circonstanciés, n'inspire aucune défiance, et on ne trouverait guère de moment plus propice pour l'insérer dans la frame historique. Ceci accepté, on ne saurait refuser à Droysen le droit de souder au texte de Polyen la phrase où Justin raconte comment « Antiochus, de nouveau battu et fatigué par une fuite prolongée durant bien des jours, arrive enfin chez Ariamène, roi de Cappadoce, son beau-père *(socerum suum)* ». Ici, on découvre, non sans surprise, la raison pour laquelle Droysen a tenu à entasser ensemble tant de faits extraits de sources diverses et à placer le tout en bloc *avant* le mariage d'Antiochus avec la fille de Ziaélas. La raison, c'est que Justin, devenu tout d'un coup infaillible, appelle Ariamène le « beau-père » d'Antiochus. Donc Antiochus était, lors de sa fuite, le gendre d'Ariamène, et non pas encore celui de Ziaélas. Et c'est bien de propos délibéré que Droysen raisonne ainsi, car Niebuhr avait déjà signalé la difficulté et proposé de corriger Justin. Suivant Niebuhr, Ariamène était l'oncle

Digitized by Google

par alliance d'Antiochus Hiérax, ayant épousé une tante de ce dernier. D'après les recherches récentes de M. Th. Reinach[1], le roi de Cappadoce (Ariaramne) avait marié son fils Ariarathe à une sœur d'Antiochus. De toute manière, Justin a pu confondre un lien de parenté avec un autre ou se contenter d'une définition approximative, et l'on a peine à s'expliquer que Droysen, si prompt d'ordinaire à l'accuser d'erreur, s'attache avec une telle obstination non pas seulement à un mot de Justin, mais au sens précis de ce mot.

De Cappadoce, on l'a vu, Antiochus Hiérax s'enfuit à Magnésie, où Ptolémée — entendons par là la garnison égyptienne de Magnésie, renforcée au besoin par celle d'Éphèse[2] — l'aide à faire tête à ses adversaires. Quels adversaires? Le texte d'Eusèbe, puisqu'il plaît à Droysen d'en intercaler ici un lambeau, ne permet guère de doutes là-dessus. Il y est dit qu'Antiochus, se voyant trahi par ses mercenaires, chercha un refuge du côté de Magnésie et que, dès le lendemain, grâce aux secours de Ptolémée, il fut vainqueur. Il paraît donc évident que c'est à ses mercenaires galates qu'Antiochus livre bataille, à ces mercenaires avec lesquels Justin dit aussi qu'il s'est brouillé après la bataille d'Ancyre. Mais Droysen, obstiné à n'utiliser les textes que fragmentés en menus morceaux, n'emprunte à Eusèbe qu'un bout de phrase et le traduit à sa façon. Il suppose que, depuis l'Arménie, Antiochus était toujours poursuivi par les troupes de Séleucus, et que l'entrée de celles-ci sur un territoire appartenant à l'Égypte, malgré la trêve conclue précédemment pour dix ans avec Ptolémée, fournit à la garnison de Magnésie un prétexte pour intervenir. Ainsi, quoi que puisse dire ou insinuer Eusèbe, ce sont les soldats de Séleucus qui sont battus à Magnésie. L'expression d'Eusèbe, « trahi par les barbares, » signifie « délaissé », ou même simplement « menacé d'abandon » par les mercenaires (III, p. 448)[3]. Pour avoir abusé de son indépendance, Droysen ne

1. Th. Reinach, *Trois royaumes de l'Asie Mineure, Cappadoce, Bithynie, Pont.* Paris, 1888, p. 14.

2. Droysen, ayant constaté (III, p. 311, 4) que Magnésie était libre en 244, la suppose reconquise dans l'intervalle par le Lagide (p. 385, 1). Seulement, il ne peut admettre que ce soit par Callicratidas de Cyrène, ayant fait emploi, entre 262 et 258, du fait rapporté sans date aucune par Polyen (II, 27).

3. « Cependant Séleucos donnait toujours la chasse au fugitif. Selon le chronographe que nous venons de citer, Antiochos, redoutant d'être abandonné par ses

Digitized by Google

peut plus faire un pas sans solliciter ou violenter les textes. Il lui arrive même — tant est grand son désarroi — de faire entrer ici une ligne de Justin qui tient d'une façon très cohérente au récit des dernières aventures d'Antiochus. Suivant Justin, Antiochus, échappé de Cappadoce et « se fiant plus à un ennemi qu'à son frère », cherche un asile auprès de Ptolémée, qui le jette en prison. Droysen prétend retenir de cette assertion qu'Antiochus fut, en 235, recueilli — et même aidé — par Ptolémée. Il se réserve de placer huit ans plus tard le reste de la phrase, et, grâce à ce procédé de désarticulation à outrance, Justin et Eusèbe sont à peu près d'accord.

A travers cet étonnant amalgame de textes mutilés, Droysen nous amène à une paix générale qui met fin à la guerre entre les deux Séleucides et transforme en accord définitif la trêve de dix ans précédemment conclue entre Séleucus et Ptolémée. On chercherait vainement dans les auteurs la trace de cet arrangement simultané entre les trois souverains. En ce qui concerne la paix avec l'Égypte, Droysen se contente de dire : « Ce fait, d'après les événements ultérieurs, est hors de doute, et il est extrêmement vraisemblable que la paix se fit au moment où nous sommes » (p. 448). Il ajoute, par distraction, en note : « Les négociations dont parle Polybe (V, 67) ont dû aboutir à la conclusion de cette paix », et il renvoie à un chapitre où il est question de pourparlers engagés seize ans plus tard entre Antiochus III et Ptolémée Philopator[1]. Ce n'est qu'une inadvertance, et qui ne tire pas à conséquence, car Droysen eût tout aussi bien affirmé sans ce qu'il a cru être un commencement de preuve.

La fin de l'existence d'Antiochus prend, sous la plume de Droysen, une tournure bien inattendue. D'après Eusèbe, à la date de 229/8, Antiochus attaque deux fois un adversaire qui le bat en Lydie, et il est défait par Attale, près de Coloé, au centre de la Lydie. Il semble assez naturel de penser que le conflit en question s'élève entre Antiochus et

Galates, s'enfuit à Magnésie, « auprès de son ennemi Ptolémée, » dit Justin, lequel avait mis garnison dans cette ville » (Droysen, *loc. cit.*). Sur le sens exact du texte d'Eusèbe, voy. ci-dessus, p. 140, 5.

1. Il y est fait mention des arrangements pris en 301, au sujet de la Cœlé-Syrie, entre Séleucus Ier Nicator et Ptolémée Ier, nullement de Séleucus II Callinicus.

Digitized by Google

Attale, qui veulent s'agrandir aux dépens l'un de l'autre. Mais, suivant sa coutume, Droysen disjoint les deux membres de la phrase d'Eusèbe. Autant qu'on en peut juger à travers l'obscurité de ses phrases hésitantes, les deux attaques qui ont amené le refoulement de l'agresseur en Lydie sont choses distinctes de la bataille de Coloé. Celle-ci est due à l'offensive d'Attale, tandis que les autres ont été dirigées par Antiochus contre Ptolémée, lequel, assailli d'un commun accord par l'ingrat Antiochus et par Antigone Doson, a dû s'entendre enfin avec Attale et lancer le roi de Pergame contre Antiochus. C'est tout un chapitre nouveau ajouté à l'histoire par Droysen et échafaudé sur les indices suivants. D'abord, Justin appelle Ptolémée l'ennemi *(hostis)* d'Antiochus, au moment où celui-ci tombe aux mains du Lagide; donc, il y avait guerre entre eux. Ensuite, Antiochus s'enfuit en Thrace, ce qui fait supposer qu'il voulait atteindre la Macédoine. Enfin, au dire d'Eusèbe, Antiochus mourut en Thrace après une bataille livrée en Carie. Ce mot Carie, échoué là et inexact à cette place, fait songer que, d'après le prologue XXVIII de Trogue-Pompée, Antigone enleva la Carie au Lagide. Donc, Antigone a dû faire la guerre à l'Égypte de concert avec Antiochus, comme le mouvement offensif d'Attale doit avoir été concerté avec Ptolémée.

On est comme étourdi par cette succession de conjectures « hardies » — c'est ainsi que Droysen lui-même les qualifie (p. 451) — accumulées en quelques pages. On sent que l'on marche à tâtons. Il n'est pas une des indications ainsi coordonnées qui ne puisse être interprétée autrement. Qu'il y ait eu deux ou trois batailles en Lydie, rien n'empêche de croire que le différend était circonscrit entre Antiochus et Attale. De même pour la bataille en Carie. Rien n'oblige à croire qu'elle ait été engagée contre Ptolémée et après la fuite d'Antiochus en Thrace, c'est-à-dire par un autre qu'Antiochus. C'est une étrange façon d'utiliser un texte que de s'attendre pour ainsi dire *a priori* à y trouver quelque grosse bévue et de l'interpréter en conséquence. Au lieu de lire dans Eusèbe : « Antiochus, forcé par Attale de fuir en Thrace, y meurt après un combat livré en Carie, » on peut tout aussi bien et mieux traduire : « Antiochus, forcé par Attale de fuir en Thrace après un combat livré en Carie,

Digitized by Google

y meurt[1]. » La syntaxe le permet, et, si elle le défendait, ce serait le cas de se rappeler que, en fin de compte, nous n'avons devant nous que la traduction d'une traduction du texte d'Eusèbe. Il n'y a dès lors aucune invraisemblance à admettre qu'Attale, après avoir écrasé son adversaire à Coloé, l'ait poursuivi jusqu'en Carie, et cela sans entente préalable avec Ptolémée, attendu que le littoral seulement de la Carie, et encore pas tout entier, dépendait de l'Égypte.

La fuite d'Antiochus en Thrace surprend davantage. Justin, sans parler de la Thrace, dit qu'Antiochus se livra à Ptolémée. D'autre part, Polybe appelle Antiochus Hiérax « celui qui décéda en Thrace » (V, 74). Comme la Thrace, le littoral de la Thrace tout au moins, appartenait alors au Lagide, une critique conciliante tirerait de là la conclusion qu'Antiochus, à bout de ressources, eut l'idée de se réfugier en Thrace, une ancienne possession des Séleucides, peut-être avec l'espoir de pénétrer dans l'intérieur et d'y recruter de nouvelles bandes gauloises, mais que, désespérant de son entreprise, il prit le parti de se livrer aux Égyptiens. Que Ptolémée ait traité en ennemi cet incorrigible brouillon, on le comprend sans qu'il soit nécessaire de supposer qu'il y eût guerre ouverte entre Ptolémée et Antiochus. Seulement, Droysen est à bout de patience. Comme il a déjà fait entrer dans une autre combinaison le membre de phrase de Justin, il estime qu'Antiochus ne s'est pas livré, mais a été pris par les Égyptiens, et que, évadé de sa prison, il a été tué dans les Balkans par des bandits. Il rejette dans une note (III, p. 453, 1) divers détails dont il renonce à tirer parti, et passe au règne de Séleucus III.

Telles sont les grandes lignes du système de Droysen, si l'on peut appeler système une mosaïque aussi disparate. Il est regrettable qu'un esprit aussi sagace et aussi maître de toutes les ressources du sujet ait converti en défauts ses qualités mêmes, traitant les textes en pays conquis et affichant la prétention, insupportable à la longue, de lire

1. *Et anno primo* CXXXVIII *olompiadis in Thrakiam fugere ab Attalo coactus post praelium in Karia factum moritur.* Dans la version d'A. Mai : *Attalum in Thraciam usque fugiens post pugnam in Caria patratam vita excessit.* Voir plus haut (p. 140, 9) les observations de M. A. Carrière, qui met la fuite d'Antiochus « à la suite de *la* bataille livrée en Carie ».

Digitized by Google

entreles lignes tout autre chose que ce que les auteurs ont voulu dire. Lui qui accuse Justin de « découper ses extraits à tort et à travers, et de coudre à ces bribes, détournées de leur sens, toute espèce d'aperçus » (III, p. 451, 2), peu s'en faut qu'il n'ait défini là, sans s'en douter, sa propre méthode.

*(A suivre.)* A. BOUCHÉ-LECLERCQ.

Digitized by Google

# ORIGINES ITALIENNES

## DE LA *HENRIADE*

---

Vers la fin de l'année 1769, un libraire parisien peu connu publiait, en un in-8° de 335 pages, ce qui restait de deux poèmes d'un procureur au bailliage de Blois appelé Sébastian Garnier : une *Henriade*, primitivement imprimée en 1593 et dédiée au roi Henri IV lui-même ; une *Loyssée*, dédiée la même année à la sœur du roi, Catherine de Bourbon[1]. Était-ce simplement, comme l'affirme dans sa préface l'éditeur anonyme, dans le but de restituer à la littérature française une œuvre injustement oubliée? Ne fallait-il pas plutôt y voir une manœuvre des ennemis de Voltaire, qui, non contents de critiquer et même de corriger son poème, cherchaient encore à lui contester le mérite d'en être l'auteur? Il est certain que l'identité des titres, à elle seule, suffit à éveiller l'idée d'un plagiat. C'est, d'autre part, en cette même année 1769, que La Beaumelle donnait à Toulouse son édition de la *Henriade* avec les fameuses *Remarques*.

Quel qu'ait été le mobile des auteurs de cette réimpression, le grand public s'en désintéressa complètement. Quant aux hommes de lettres, ils eurent bientôt fait de constater la supériorité de Voltaire sur son devancier. Les feuilles littéraires s'égayèrent même aux dépens de Garnier et de ses éditeurs. Laharpe écrit dans le *Mercure de France* ces lignes précieuses à recueillir : « Ceux qui avaient eu l'adresse merveilleuse de trouver *Zaïre* dans *Othello* et *Mahomet* dans *Atrée* se flattaient bien de retrouver aussi la *Henriade* de Sébastian Garnier!... Il ne faut pas perdre courage! Peut-

1. *La Henriade et la Loyssée de Sébastian Garnier*, procureur du roi Henri IV au comté et bailliage de Blois. Seconde édition sur la copie imprimée à Blois, chez la veuve Gomet, en 1594 et 1593 (Paris, Musier fils, 1770).

Digitized by Google

être y a-t-il moyen, quoi qu'on en dise, de prouver à toute force que la première *Henriade* a fait naître la seconde. Premièrement, c'est le même sujet, le même héros. Ensuite, il y a des choses dans l'une visiblement copiées dans l'autre. Chez Garnier, l'ombre de l'amiral Coligny apparaît à son fils Châtillon et l'excite à venger sa mort. Chez M. de Voltaire, l'ombre de Guise apparaît au moine Clément, lui demande vengeance et lui remet une épée. Il est évident que voilà une apparition dont M. de Voltaire est redevable à Garnier. D'ailleurs, chez Garnier, Henri IV tue le comte d'Egmont, et chez M. de Voltaire aussi, nouveau larcin. En voilà assez, je pense, pour fonder le plagiat,.. et il faut avouer, comme a dit M. de Voltaire, *que c'est puissamment raisonner*[1]. »

Voltaire avait fait saisir l'édition et le commentaire de La Beaumelle. Il fit moins d'honneur à la réimpression de Garnier; il se contenta de remercier Laharpe d'avoir séparé sa cause de celle de son « prédécesseur »[2]. Toujours très satisfait de son œuvre, il s'en tenait pour elle à son opinion de 1728 : « C'est au temps seul à confirmer la réputation des grands ouvrages. Les artistes ne sont bien jugés que lorsqu'ils ne sont plus[3]. »

L'épreuve du temps n'a guère été favorable à la *Henriade*, aujourd'hui peu lue et médiocrement estimée. Bien mieux, voici que de nos jours l'ancienne accusation de plagiat tend à reparaître. Un nouveau procès a été récemment soulevé à l'étranger, dans le but d'établir que le poème de Voltaire est imité non plus de celui de Sébastian Garnier, mais d'un poème italien postérieur à ce dernier, et antérieur d'un siècle à celui de Voltaire.

La découverte du principal élément de ce procès date d'assez loin. Elle est due à un philologue français, qui semble avoir eu la spécialité de dévoiler les supercheries et les fausses attributions littéraires en matière de poésie épique, à Gaspard d'Ansse de Villoison, celui-là même qui renversa la légende d'Homère auteur unique de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Durant son séjour à Venise (il y passa quatre

1. *Mercure de France*, janvier 1770, second volume, p. 87-95.
2. Voltaire à Laharpe, 26 janvier 1770.
3. *Essai sur la poésie épique*, conclusion.

Digitized by Google

ans, de 1781 à 1785), Villoison rencontra par hasard un petit volume dont le titre italien le frappa :

*L'Enrico ovvero Francia conquistata ; Poema heroico del signor Giulio Malmignati, dedicato alla Maestà cristianissima di Luigi XIII, Re di Francia e di Navarra.*

L'ouvrage, imprimé à Venise, portait la date de 1623. Villoison s'en rendit acquéreur. Et comme il en avait cherché vainement la mention dans les diverses compilations littéraires italiennes, il inséra en 1795, dans le *Magasin encyclopédique* de Millin, une notice sur le poème et sur son auteur[1]. Quelques traits de ressemblance avec la *Henriade* de Voltaire lui parurent intéressants à relever. Il n'en tira d'ailleurs, et ne soupçonna pas qu'on dût jamais en tirer l'idée d'un lien de parenté, même éloignée, entre les deux poèmes.

Le consciencieux éditeur Beuchot enregistre cette découverte. Les quelques analogies remarquées par Villoison lui paraissent simplement prouver une chose, c'est que les poètes avaient tous deux lu l'*Énéide*[2].

Depuis une douzaine d'années environ, l'attention de plusieurs critiques italiens s'est tournée de ce côté. Les deux poèmes ont été de nouveau, à plusieurs reprises, mis en présence et examinés dans leurs moindres détails. Une conclusion inattendue est sortie de ce rapprochement.

M. Luigi Morandi, sans invoquer autre chose que le texte de Villoison, croit déjà pouvoir prononcer le mot d'imitation[3].

M. Alessandro Marasca, dans une très littéraire étude, où les deux œuvres sont analysées isolément avant d'être mises en parallèle, affirme sans hésiter que Voltaire doit à Malmignati sinon l'idée, du moins de nombreux épisodes et non des moins importants de la *Henriade*[4].

M. Silvio Pellini, dont le travail est des mieux documentés, va plus loin encore. Très sévère pour ses devanciers, il soupçonne Villoison et Beuchot d'amour-propre national

1. *Magasin encyclopédique*, 5e année, tome Ier.
2. Voltaire, *Œuvres*, édition Beuchot, tome X, *Avertissement*.
3. Morandi, *Voltaire contre Shakespeare, Baretti contre Voltaire* (Città di Castello, 1884), p. 78, note 1.
4. Marasca, *La Henriade di Voltaire, l'Enrico di G. Malmignati, poeta veneziano del secolo XVII, con notizie biografiche* (Città di Castello, 1885), p. 58.

Digitized by Google

intempestif, et son compatriote M. Marasca de n'avoir même pas lu Malmignati en entier. A chaque pas, selon lui, se révéleraient des analogies entre Voltaire et son précurseur italien. Ces analogies sont tellement incontestables qu'on ne peut les dissimuler sans manquer de sincérité[1].

Qu'est-ce donc que ce fameux *Enrico*, prototype de la *Henriade*, et qu'est-ce que son auteur?

## I

Malmignati est un Vénitien de terre ferme. Il naquit à Lendinara, de famille noble et opulente, vécut à la fin du XVI^e^ et dans le premier tiers du XVII^e^ siècle. Homme politique et homme de lettres, il représenta la république de Venise comme ambassadeur; il publia, outre le poème dont se serait servi Voltaire, des tragédies pastorales : *Il Clorindo* (1604), *Ordaura* (1620). Louis XIII, à qui il dédia son poème, l'aurait remercié par une lettre fort bienveillante dont on a gardé et publié une traduction italienne[2], mais dont le texte original n'a pas été produit jusqu'à ce jour.

Le cadre historique de l'*Enrico* embrasse les événements qui séparent la mort d'Henri III de l'entrée d'Henri IV à Paris et de son abjuration. Le canevas poétique est des plus chargés. On y retrouve au grand complet tout l'attirail traditionnel du poème épique au temps de la Renaissance. Une vision du Christ au début, une apparition de saint Louis à la fin; une conversation d'Henri IV avec un ermite; un voyage au ciel, avec toute une cosmogonie fantaisiste; la visite du séjour réservé aux plus grands monarques, et la vision anticipée des triomphes personnels d'Henri et de sa postérité; l'intervention des anges et de Satan; des scènes de magie; une île, un palais, une forêt enchantés, théâtres d'événements les plus incroyables; des épisodes militaires en grand nombre : assemblées de chefs, conspi-

1. Pellini, *L'Enrico ovvero Francia conquistata, poema di Giulio Malmignati* (Venise, 1892; extrait de l'*Ateneo Veneto*, janv.-mars 1892), p. 7 et *passim*.
2. Marasca, p. 56-57.

Digitized by Google

rations, revues de troupes, harangues, batailles rangées, assauts, combats singuliers, intervention de personnages surnaturels qui sauvent la vie des combattants en se substituant à eux; un jeune guerrier frappé mortellement sous les yeux de son aïeul; une jeune femme revêtant le casque et l'armure, et combattant masquée contre son amant: le meilleur général d'Henri IV succombant entre les bras du roi; la famine et la détresse des Parisiens assiégés; puis encore des scènes d'amour, des histoires de nymphes passablement risquées; des descriptions de fêtes, de tournois, de mariages : tous ces éléments divers s'associent, s'entremêlent à travers vingt-deux chants d'une composition laborieuse, et d'une lecture que personne jusqu'ici ne semble avoir trouvée attrayante.

Tel est, en substance, le poème d'où Voltaire aurait tiré, peut-être l'idée première, tout au moins de nombreux développements de sa *Henriade*.

Malgré d'importants travaux publiés depuis vingt-cinq ans sur la biographie de Voltaire, l'histoire de la composition de son poème épique n'est pas encore complètement élucidée. En art, surtout dans une œuvre de jeunesse, on est toujours le fils de quelqu'un. Et pour savoir si, dans la circonstance, l'écrivain français relève de certains devanciers et dans quelle mesure il relève d'eux, il est essentiel de prendre tout d'abord une vue d'ensemble des sources de son poème.

Mais il importe d'écarter une fois pour toutes la malencontreuse question d'amour-propre national. La *Henriade* n'est plus aujourd'hui considérée comme un chef-d'œuvre. Création originale, ou œuvre d'imitation, elle n'ajoute pas grand'chose à la gloire de Voltaire devant la postérité. Cette gloire repose sur des titres différents. Au contraire, il sera difficile de jamais voir en Malmignati autre chose qu'un imitateur médiocre d'Arioste et de Tasse. En fût-il autrement, Malmignati fût-il grand poète, et Voltaire simple forban littéraire, le bon sens autant que le patriotisme éclairé commanderait de le reconnaître, et de rendre à chacun la justice qu'il mérite. C'est plus que jamais le cas d'appliquer à Voltaire sa propre parole : « Le véritable et solide amour de la patrie consiste à lui faire du bien, et à contribuer à sa liberté autant qu'il nous est possible; mais

Digitized by Google

disputer seulement sur les auteurs de notre nation, *nous vanter d'avoir parmi nous de meilleurs poètes que nos voisins, c'est plutôt sot amour de nous-mêmes qu'amour de notre pays*[1]. »

## II

Les sources de la *Henriade* se répartissent tout naturellement en deux groupes : les unes sont avouées par Voltaire, ou ressortent implicitement d'un fait de sa vie, d'un passage de ses œuvres; les autres, de caractère conjectural, résultent d'analogies remarquées entre ce poème et d'autres poèmes antérieurs.

Les premières sont déjà très nombreuses; à elles seules, elles renferment sinon toute la substance de la *Henriade*, du moins l'essentiel de ses éléments historiques, philosophiques, littéraires.

Pour s'intéresser à la figure d'Henri IV et être amené à faire de ce prince le héros d'une grande composition poétique, Voltaire a eu devant les yeux la légende séculaire du bon roi. Cette légende commence du vivant même du prince; elle prend corps dans les innombrables pièces oratoires ou poétiques auxquelles sa mort donne lieu, se précise dans les récits des historiens, en même temps qu'elle se développe dans l'imagination populaire. Bossuet[2] et l'abbé Cassagne[3] la rappellent au roi Louis XIV. Chapelain la recueille dans son poème de la *Pucelle*[4]. Elle anime cette retraite de Saint-Ange qu'Henri IV même avait fait élever à quelques lieues de Fontainebleau pour Gabrielle d'Estrées, et où, un siècle plus tard, Voltaire a trouvé abri dans les orages de sa jeunesse. Elle subsiste intacte et vivante dans les récits de son hôte, le vieux Caumartin.

Les sources historiques de la *Henriade* sont celles à

1. *Essai sur la poésie épique*, chap. VIII, *in fine*.
2. Bossuet, *Lettre à Louis XIV*, 10 juillet 1675.
3. Cassagne, *Henri le Grand au Roy*, poème (Paris, 1661).
4. Chapelain, *la Pucelle*, livre VIII :

Un Bourbon de ton sang, par force et par douceur,
Du sceptre contesté se rendra possesseur...

Digitized by Google

l'aide desquelles Voltaire compose l'*Essai sur les guerres civiles*, l'*Histoire abrégée*, les notes et commentaires historiques annexés par lui à son poème : des témoignages oraux; les écrits des premiers historiens d'Henri IV, le conseiller Mathieu, de Thou, Mézeray, Hardouin de Péréfixe; les mémoires du temps, en particulier, ceux de Sully; quelques-uns des factums politiques si nombreux au temps de la Ligue. C'est peu de chose, mais c'est assez pour une œuvre d'imagination.

Les sources philosophiques — puisque la *Henriade* est déjà une œuvre de polémique — sont d'abord le *Dictionnaire* de Bayle, pour le poème de la *Ligue*, qui paraît en 1723; ce sont surtout, de 1723 à 1728, les écrivains anglais, qui lui inspirent la plupart des additions et remaniements grâce auxquels, en 1728, le poème de la *Ligue* s'est transformé en celui de la *Henriade*.

Les sources littéraires, modèles et critiques, sont nombreuses. La culture de Voltaire dépasse en étendue celle de tous les écrivains français de son époque. L'*Essai sur la poésie épique* peut en donner une assez complète idée.

Les anciens, Homère, Virgile et, après eux, Lucain restent ceux dont il est le mieux pénétré, ceux qui réalisent pour lui l'idéal du poème épique, ceux à la perfection desquels il s'efforcera d'atteindre. Il n'ignore point les grands noms de la Renaissance, ceux d'Arioste, de Tasse, de Trissin. S'il n'a pas encore, à ce moment, acquis une grande pratique de la langue italienne, il a suffisamment étudié et admiré la *Jérusalem délivrée* pour protester contre l'arrêt trop sévère de Boileau, et pour motiver sa protestation sur des faits précis[1]. Il connaît Milton, et, chose digne de remarque, croit que l'auteur du *Paradis perdu* aurait tiré la première idée de son poème d'une source italienne, soit l'*Adam* d'Andreino[2], soit tout simplement le début du IVe chant de la *Jérusalem délivrée*[3]. Il défend d'ailleurs énergiquement Milton du reproche de plagiat.

Il connaît ses auteurs français du XVIe et du XVIIe siècle. Il a lu le protestant d'Aubigné et le catholique Ronsard. S'il tient en médiocre estime « les Chapelain, les Lemoyne,

1. *Essai sur la poésie épique*, chap. VII.
2. *Ibid.*, chap. IX, début.
3. *Dictionnaire philosophique*, Ve Épopée.

Digitized by Google

les Desmarets, les Cassagne, et les Scudéry, » et s'il trouve qu'« il y a peu de justice à juger la France sur eux », du moins connaît-il mieux que de nom la *Pucelle, Saint Louis, Clovis, Henry le Grand au Roi, Alaric*. Il cite Le Laboureur, auteur de *Charlemagne*[1], et on ne lui refusera pas non plus une connaissance parfaite du *Lutrin* et de *Télémaque*.

L'*Art poétique* de Boileau, le *Traité du poème épique* du Père Le Bossu, sont, quoiqu'il se défende avec une sorte de coquetterie de connaître les règles du genre, des livres dont il s'est nourri dès le collège, et qu'il s'est assimilés. Son idéal est visiblement de traiter dans une langue moderne un sujet moderne et des idées modernes; mais, pour tout ce qui touche à la technique et à la forme littéraire, de suivre d'aussi près que possible les exemples et les préceptes fournis par l'antiquité classique, et par ses brillants imitateurs de la Renaissance. Le XVIIIe siècle, par la bouche de Marmontel, lui en avait fait un mérite; le XIXe, par celle de Villemain, lui en fera un reproche. Le défaut de la *Henriade*, pour ce dernier critique, est de ne pas contenir d'invention personnelle à l'auteur, « de ressembler à tout ce qui précédait, surtout à l'*Énéide*[2]. » Villemain et l'éditeur Beuchot[3] ont multiplié les rapprochements entre Voltaire et ceux de ses devanciers qu'il a certainement connus avant de composer la *Henriade*.

Il suit de là qu'en dehors du plan, de la mise en œuvre, et du style, — tous trois incontestablement personnels à Voltaire, — il ne reste pas tant de choses, tant de bonnes choses surtout, qui puissent être considérées comme lui appartenant en propre.

C'est maintenant le moment de voir s'il faut faire un pas de plus, si ce peu qui lui reste est bien à lui, et encore si ses emprunts ne sont pas faits de seconde main. Le poète, en plus de ses sources « officielles, » n'aurait-il pas eu quelques « petits papiers » adroitement dissimulés et de nature à lui simplifier la tâche?

Dans ses rapports avec le public, Voltaire, c'est un fait trop certain, n'est pas toujours un modèle de sincérité et de franchise. Il a longtemps renié la paternité de la *Pucelle*.

1. Note *d*, au chant II de la *Henriade*.
2. Villemain, *Tableau de la littérature au XVIIIe siècle*, VIIIe leçon.
3. Beuchot, *Avertissement*, en tête de la *Henriade*.

Digitized by Google

Il a fort mal agi envers Maffei à l'occasion de sa *Mérope*. Il s'est affublé de pseudonymes, a multiplié sur ses ouvrages les fausses dates et les faux lieux d'impression. Il n'a pas toujours aimé à mettre le monde au courant de ses recherches et de ses lectures. Pour la *Henriade* même, il commet une inexactitude volontaire dans cette note, au début du chant VI^e^ : « Quand on imprima la *Henriade* en 1723, sous le nom de la *Ligue*, cet ouvrage n'était pas encore achevé. Il fut imprimé même avec beaucoup de lacunes, *sur une copie qui fut dérobée à l'auteur*, et qui fut beaucoup altérée à l'impression. » Quel dommage que sa bibliothèque soit aujourd'hui dispersée, et comme elle nous en apprendrait long sur les mille et une recettes de sa cuisine littéraire !

A-t-il connu cette *Henricias*, poème latin de Claude Quillet, en douze chants, dont le manuscrit se trouvait à certaine époque dans la bibliothèque du cardinal d'Estrées[1]? Et ce *Temple des vertus*, du ligueur Jean Le Masle, où est retracée en termes éloquents la mort d'Henri III[2]? C'est peu probable, les deux ouvrages n'ayant pas été imprimés. A-t-il eu en main cette *Henriade* et cette *Loyssée* de Sébastien Garnier, dont la réimpression fit si peu de bruit en 1770? La chose n'est pas impossible. Mais Voltaire n'en parle que pour remercier Laharpe de l'avoir défendu dans le *Mercure de France*[3]. A-t-il connu le premier livre, seul publié, d'une autre *Henriade*, de Jean Le Blanc, qui fut imprimé à Paris en 1604, et que mentionne le Père Le Long, dans sa *Bibliothèque historique*[4]? A-t-il tiré profit de la *Franciade* de Geuffrin (1623)[5], dont le VI^e^ et dernier livre contient la vie d'Henri IV et l'éloge de Louis XIII? Il est encore impossible de l'affirmer. Mais il a certainement emprunté à la harangue poétique de l'abbé Cassagne : *Henri IV au Roy* (1661), les deux vers bien connus :

... Et par droit de conquête et par droit de naissance.
... Et rendre heureux son peuple après l'avoir soumis.

1. Beuchot, *Avertissement*.
2. Viollet-le-Duc, *Bibliothèque poétique*, p. 324-326.
3. Voltaire à Laharpe, 26 janvier 1770.
4. *Le premier livre de la Henriade de Jean Le Blanc*, en vers. (Paris, 1604, in-4°) (Le Long, *Bibliothèque historique*, n° 8384).
5. Geuffrin, *La Franciade ou Histoire générale des roys de France, depuis Pharamond jusqu'à Louis le Juste, à présent régnant*. (Paris, 1623.)



Digitized by Google

Il n'a pu ignorer, puisqu'il en parle incidemment, la tragédie *la Ligue*, de Nérée, qu'il attribue « au conseiller d'État Mathieu, historiographe de France sous Henri IV, écrivain qui ne faisait pas mal des vers pour son temps »[1]. Il était familier, d'ailleurs, avec les ouvrages historiques de ce magistrat.

La liste des poètes dont s'est aidé Voltaire pour écrire la *Henriade*, n'est donc pas définitivement close. Il n'est pas impossible, *a priori*, que Voltaire ait connu, possédé, pastiché, pillé un poème dont ni lui ni ses contemporains, soit italiens, soit français, n'ont jamais prononcé le nom, ni paru soupçonner l'existence. Mais encore faut-il, pour que cette hypothèse se change en certitude, des raisons sérieuses, concluantes. Ces raisons, en l'absence de tout témoignage historique formel, les critiques ont cru pouvoir les tirer de similitudes relevées par eux entre l'*Enrico* de Malmignati et la *Henriade*.

Cette façon de raisonner n'a rien en soi de répréhensible. Mais pour qu'une similitude fournisse une véritable preuve, et non une plus ou moins vague présomption, elle doit réunir certaines conditions qu'il est bon de préciser.

Il faut, d'abord, entre les deux passages rapprochés, des traits de ressemblance non douteux. Quand il s'agit en particulier de comparer deux ouvrages de langues différentes, il est nécessaire que, soit la même idée, soit la même image se retrouve de part et d'autre, exprimée en termes sinon équivalents, du moins suffisamment ressemblants.

Il faut, en second lieu, que le passage imité soit original, appartienne réellement et exclusivement au plus ancien auteur. Si Malmignati se trouve n'être lui-même dans l'espèce qu'un imitateur, si l'idée de cet épisode a pu arriver à Voltaire par un autre canal que le sien, à quoi bon recourir à l'hypothèse d'une origine aussi détournée? Il en est de même de toutes ces inventions, peintures, images, qui traînent un peu partout, constituent en quelque sorte le domaine public de la poésie épique, et, parce qu'elles sont à tout le monde, ne sauraient être revendiquées comme le patrimoine exclusif de personne.

Enfin, dernière condition non moins essentielle que les deux autres, il faut que la coïncidence ne soit point une

1. *Dictionnaire philosophique*, v° Art dramatique, § d'Athalie.

Digitized by Google

nécessité ou une conséquence trop naturelle du sujet adopté. Étant donné un fait historique, étant admises certaines règles, traditions ou conventions dans la manière de le traiter en forme de poème épique, il devient presque immanquable que certains épisodes, certains détails de fond ou de forme se présentent d'eux-mêmes à l'auteur, quel qu'il soit. Celui-ci les trouve sans mérite, et se les approprie sans larcin.

Il n'est d'ailleurs pas besoin d'un grand nombre de similitudes. Deux ou trois suffiront, juste assez pour qu'on ne puisse mettre au compte du hasard une rencontre isolée.

Or, il faut bien le dire, de toutes les citations apportées jusqu'ici dans le débat, aucune ne semble parfaitement concluante, parce qu'aucune ne réunit les conditions voulues. Certains rapprochements sont trop vagues et méritent à peine ce nom. D'autres portent sur des détails ou trop banals, ou tellement inhérents au sujet traité, qu'il y aurait plutôt lieu de s'étonner de leur absence que de leur présence simultanée. D'autres, enfin, trouvent leur commune origine dans l'œuvre d'un poète antérieur.

Il est nécessaire de les passer en revue.

## III

Voici, d'abord, quelques rapprochements d'un caractère trop vague. Dans Malmignati, un certain nombre de dames du parti de la Ligue ourdissent une conspiration contre la vie d'Henri IV[1]. Elles s'exhortent mutuellement au courage, se comparent à Judith, libératrice du peuple hébreu... Et comme Voltaire a raconté le meurtre historique d'Henri III par Jacques Clément, en faisant la psychologie du fanatique criminel, comme il l'a montré s'exaltant à la pensée de frapper un tyran, ce qui l'amène tout naturellement à évoquer le souvenir du meurtre d'Holopherne[2], on en conclut que tout son récit est emprunté à Malmignati.

1. *Enrico*, ch. III, p. 56-57. Pour les renvois à Malmignati, les seules indications utiles à donner sont celle du chant qui renferme le passage cité, et celle des pages de l'édition unique où figure ce même passage.

2. *Henriade*, ch. IV, v. 124 et suiv.; ch. V, v. 45 et suiv.

Digitized by Google

Les conspiratrices sont jeunes et enthousiastes :

Elles étaient toutes à l'âge fleuri où l'esprit laisse à l'action le frein plus libre, et où les rebelles dont la raison est égarée se prêtent volontiers aux entreprises désespérées[1].

Qu'y a-t-il de commun entre l'état d'esprit de ces ennemies du roi Henri IV, et celui de son amante Gabrielle :

Elle entrait dans cet âge, hélas! trop redoutable
Qui rend des passions le joug inévitable[2]?

On cite encore deux portraits du comte d'Egmont qui n'ont vraiment de semblable que le nom de leur titulaire :

...Le bon comte d'Egmont qui part pour l'exil, quitte la Belgique, se couvre de gloire, se met à la tête des Belges soulevés, etc.[3].

C'était le jeune Egmont, ce guerrier obstiné,
Ce fils ambitieux d'un père infortuné[4]...

On met en regard du beau vers :

L'effroi le devançait, la mort suivait ses coups[5],

ce couplet où l'idée de bravoure se trouve délayée, mais sans l'image qui fait toute la valeur du vers français :

Il ne s'arrête point, ne perd pas de temps à regarder, mais poursuit sa course et porte ailleurs la mort. Où n'atteint point la fureur de son épée, on estime que c'est hasard, que c'est bonne fortune[6].

1. Erano tutte in su l'età fiorita
Quando il senso in oprar più sciolto ha 'l freno,
E che rubelle ha la ragion smarrita
A disperate imprese aperto ha 'l seno.
(*Enrico*, ch. III, p. 55.)

2. *Henriade*, ch. IX, v. 172-173.

3. ...Il buon conte d'Agmon ch' in dolce esiglio
Lascia la Belgia, e 'l fin di gloria attinge,
Guida de' Belghi un stuol, etc.
(*Enrico*, ch. V, p. 114.)

4. *Henriade*, ch. VIII, v. 47.

5. *Henriade*, ch. VIII, v. 362.

6. Qui non si ferma o neghittoso bada,
Ma prende il corso o porta altrove morte;
Ove non va il furor di la sua spada
Stimasi fato, avventurosa sorte.
(*Enrico*, ch. XXI, p. 464.)

Digitized by Google

Voici d'autres rapprochements, qui portent sur des lieux communs, trop banals pour qu'on puisse reprocher à Voltaire de les avoir empruntés, non seulement à Malmignati, mais à un devancier quelconque. Ce sont les descriptions classiques d'une tempête[1], du calme qui lui succède[2], d'un combat singulier[3]. C'est la harangue, obligatoire dans tout poème épique, du chef à ses soldats[4]. C'est la Discorde qui jette son venin dans les esprits[5], la Renommée qui annonce la victoire du héros[6], l'Amour qui le désarme[7]. Tout cela mérite à peine le nom d'inventions, et fait aussi peu d'honneur à Voltaire qu'à Malmignati. La beauté du style peut, il est vrai, compenser dans une certaine mesure la médiocrité de l'idée. Mais les deux poèmes sont écrits en des langues différentes, et le poète français ne doit rien, comme écrivain, au poète italien.

Les rapprochements qui suivent portent sur des détails moins vulgaires; mais ces détails semblent naturellement appelés par le sujet. L'idée de raconter le meurtre d'Henri III a été bien plutôt suggérée à Voltaire par la réalité historique, que par je ne sais quelle conspiration fantaisiste imaginée par Malmignati. Il en est de même des amours d'Henri IV et de Gabrielle d'Estrées. Il faut vraiment vouloir trouver des ressemblances à tout prix, pour négliger un fait historique de cette importance, et placer l'origine de l'épisode du IX^e^ chant de la *Henriade*, dans quoi? dans les amours purement imaginaires des chefs français et de deux personnages féminins inventés par Malmignati : Flora et Archea[8]. Ce sont des figures historiques que celles de Mayenne, de Biron, de d'Aumont. Ce sont des faits historiques que ceux-ci : l'emploi des bombes comme engins de guerre, Henri IV dirigeant lui-même le siège, Paris affamé, le roi faisant passer des secours aux assiégés. Un poème qui a pour objet la conversion d'un monarque ne peut décemment se passer de quelques sermons. Des exhorta-

1. *Enrico*, ch. XI, p. 244-245; *Henriade*, ch. I, v. 166 et suiv.
2. *Enrico*, ch. XI, p. 249; *Henriade*, ch. I, v. 287 et suiv.
3. *Enrico*, ch. V, p. 126; *Henriade*, ch. VIII, v. 224 et suiv.
4. *Enrico*, ch. XIV, p. 314; *Henriade*, ch. VIII, v. 146 et suiv.
5. *Enrico*, ch. XXI, p. 448; *Henriade*, ch. VIII.
6. *Enrico*, ch. XX, p. 432; *Henriade*, ch. VIII.
7. *Enrico*, ch. IV, p. 92; *Henriade*, ch. IX.
8. *Enrico*, ch. XIII.

Digitized by Google

tions à abjurer l'hérésie toucheront forcément à certains points déterminés de théologie. Peu importe qui les prononce, que ce soit Biron expirant entre les bras du roi, ou le vieillard de Jersey, ou saint Louis.

Voici, enfin, des emprunts réellement faits par Voltaire, mais à des poètes antérieurs à Malmignati, qui, lui aussi, en la circonstance, n'est pas autre chose qu'un vulgaire emprunteur. C'est d'abord la comparaison, célèbre dans l'histoire de la poésie italienne, de la jeune fille et de la rose :

De même que parmi les fleurs obtient le prix de la beauté la rose non encore coupée[1]...

Semblable en son printemps à la rose nouvelle
Qui renferme en naissant sa beauté naturelle[2]...

Cette comparaison existe déjà dans la *Jérusalem délivrée :*

Regarde donc, chanta-t-il, la rose sortir du feuillage vert, modeste et jeune vierge. Encore à demi ouverte, à demi cachée, moins elle se montre, plus elle est belle[3].

Tasse l'a empruntée à Arioste :

La jeune vierge est semblable à la rose qui, dans un beau jardin, repose seule et tranquille sur l'épine où elle est née, loin du troupeau, loin du berger[4]...

Et Arioste lui-même, qui connaît ses auteurs latins, s'est ressouvenu de Catulle :

*Ut flos in septis secretis nascitur hortis*[5]...

C'est la comparaison non moins célèbre du guerrier tra-

1. Cosi tra fior di bella il vanto ottiene
Rosa non anco dal suo verde incisa...
(*Enrico*, ch. IV, p. 82.)

2. *Henriade*, ch. XX, v. 176-177.

3. Deh! mira, egli cantò, spuntar la rosa...
(*Jérusalem*, ch. XVI, str. 14.)

4. La verginella e simile alla rosa...
(*Roland furieux*, ch. I, str. 42.)

5. *Carmen nuptiale*, v. 39.

Digitized by Google

qué par ses ennemis, comme la bête fauve que poursuivent chiens et chasseurs :

Tel le taureau à la démarche pesante, qui s'est débarrassé de ses entraves, et que, tout ensanglanté sur le sol, un chien cruel rejoint... Il se défend comme il peut, à droite, à gauche[1]...

Tels au fond des forêts, précipitant leurs pas,
Ces animaux hardis, nourris pour les combats,...
Pressent un sanglier, en raniment la rage.
Il est seul contre tous, abandonné du sort,
Accablé par le nombre, entouré de la mort[2].

Qui ne songe, en lisant ces vers, à cette belle stance d'Arioste :

Comme à travers la forêt, la courageuse bête que l'on traque montre encore en fuyant son noble cœur, et se blottit menaçante et grave; tel Rodomont, qui jamais ne connut la lâcheté, entouré d'une redoutable forêt de lances, d'épées et de traits volants, se retire à pas lents vers le fleuve[3].

Qui ne songe encore aux heureuses imitations qu'à deux reprises Tasse en a données :

Tel dans un vaste cirque on voit un fier taureau combattre contre des chiens : s'il leur présente ses cornes, ils se retirent; s'il fuit, tous reviennent sur lui et le poursuivent; telle Clorinde, etc.[4]

Telle dans les forêts alpestres une ourse, qui sent dans son flanc pénétrer le dard aigu, entre en fureur et se rue elle-même sur les armes qui la menacent; tel le Circassien, etc.[5]

C'est la description d'une armée ou d'un guerrier s'élan-

1. Qual tauro, ch' empio can nel tardo moto
Fuggendo lacci insanguinato a terra
Giunge...
Da varie parti ei si difende.
(*Enrico*, ch. XIII, p. 284-285.)

2. *Henriade*, ch. VIII, v. 343 et suiv.

3. Qual per le selve nomade e massile...
(*Roland furieux*, ch. XVIII, str. 22.)

4. Tal gran tauro talor nell' ampio agone...
(*Jérusalem*, ch. III, str. 32.)

5. Qual nell' alpestri selve orsa che senta
Duro spiedo nel fianco...
(*Jérusalem*, ch. VI, str. 46.)

Digitized by Google

çant au combat, avec l'impétuosité du torrent qui descend de la montagne vers la plaine :

Comme lorsque le Pô débordé renverse tout ce qu'il rencontre... [1]

Comme on voit un torrent du haut des Pyrénées
Menacer des vallons les nymphes consternées...
Il porte au loin le bruit, la mort et l'épouvante,
Déracine en passant ces chênes orgueilleux...
Détache les rochers du penchant des montagnes,
Et poursuit les troupeaux fuyant dans les campagnes [2].

Les détails de ces descriptions se trouvent dans Virgile :

*...aut rapidus montano flumine torrens*
*Sternit agros, sternit sata laeta, boumque labores,*
*Praecipitesque trahit silvas...* [3]

dans Ovide :

*Ecce velut torrens undis pluvialibus auctus...*
*Per sata perque vias fertur* [4]...

jusque dans Silius Italicus :

*Avulsas ornos et adesi fragmina montis*
*Cum sonitu volvens, fertur latrantibus undis* [5].

Dans les deux poèmes, l'absence d'Henri IV, motivée par des circonstances différentes, rend l'énergie aux Ligueurs et leur donne un succès momentané que le retour du héros changera en défaite [6]. La colère d'Achille, dans l'*Iliade*, et la passion amoureuse de Renaud, dans la *Jérusalem délivrée*, ont été la cause de changements de fortune analogues. Malmignati invente l'épisode du petit-fils de Turenne, tué sous les yeux de son grand-père, et décrit longuement la

1. Come s'avien che il Po sboccando opprima
Cio ch' egli incontri, e n'habbi il misto impero...
(*Enrico*, ch. XIV, p. 312.)

2. *Henriade*, ch. VI, v. 290 et suiv.
3. *Enéide*, II, 305.
4. *Fasti*, II, 219.
5. *Punica*, III, 470.
6. *Enrico*, ch. IV ; *Henriade*, ch. X.

Digitized by Google

douleur de celui-ci. On en rapproche l'épisode de d'Ailly frappant, sans le connaître, son propre fils en combat singulier, et maudissant sa victoire quand il a reconnu sa victime[1]. Mais le détail essentiel de l'épisode de Voltaire, une personne meurtrière d'une autre qu'elle aime, ne se trouve point dans Malmignati. Tasse, au contraire, en a eu la première idée, dans l'épisode de Tancrède frappant son amante Clorinde, dissimulée sous l'armure d'un chevalier.

C'est un fait bien connu que celui de cette mère affamée qui, pendant le siège de Paris, frappe et mange son enfant. Voltaire l'a raconté en vers pathétiques :

> Une femme, (grand Dieu ! faut-il à la mémoire
> Conserver le récit de cette horrible histoire ?)...
> . . . . . .
> Rends-moi le jour, le sang que t'a donné ta mère,
> *Que mon sein malheureux te serve de tombeau*[2] *!*

De son côté, Malmignati l'avait non seulement rapporté, mais amplifié dans son horreur :

> De malheureuses mères, ô ciel ! eurent le courage de s'ouvrir le corps et d'arracher leurs fils de leurs entrailles. D'autres les rejetèrent de leur sein, et l'on en vit mêler le sang et le lait pour les dévorer...
> Quelle famine ce fut, ce trait le montre bien : des milliers de mères, dit-on, *donnèrent à leurs fils leurs entrailles pour tombeaux !*[3]

Le trait final de Voltaire existe bien chez Malmignati, et il pourrait être ici question d'un emprunt. Par malheur, l'invention de cette image n'appartient pas plus à l'un qu'à l'autre. Dès 1617, six ans avant Malmignati, Agrippa d'Au-

1. *Enrico*, ch. V ; *Henriade*, ch. VIII.
2. *Henriade*, ch. X, v. 280 et suiv.
3. Madri infelici (oime !) furno ch' osaro
Sveller dal ventro i figli e 'l petto aprirsi ;
Altre dal sen spiccarli ; e qui talora
Mischiando il sangue al latte (ah !) gli divora.
. . . . . quanta
Fosse la fame il fin proprio l'espresse,
Che mille madri fur (la fama bomba)
*Che dier ne' ventri loro a figli tomba.*
(*Enrico*, ch. X, p. 331 et suiv.)

Digitized by Google

bigné en avait eu la trouvaille; il avait mis toute l'histoire en beaux vers, dont Voltaire s'est inspiré si Malmignati ne l'a pas fait de son côté:

Rends, misérable, rends le corps que je t'ay faict,
Ton sang retournera où tu as pris le laict,
Au sein qui t'allaictoit r'entre contre nature:
*Ce sein qui t'a nourri sera ta sépulture!*[1]

Malmignati transporte son héros dans un séjour enchanté, où des nymphes aux attitudes provocatrices essaient, non sans quelque succès, de le soumettre à leurs charmes[2]. Voltaire consacre tout un chant de la *Henriade*[3] à décrire le temple de l'Amour et à raconter le séjour d'Henri auprès de Gabrielle. Mais les amours du Béarnais sont plus qu'historiques, elles sont populaires. Et quant aux récits et descriptions de Voltaire, l'éditeur Beuchot en a depuis longtemps énuméré les sources, toutes antérieures à Malmignati: le X^e^ livre de l'*Odyssée*, le IV^e^ de l'*Énéide*, le chant IX des *Lusiades*, les chants VI et XXIV du *Roland furieux*, et, par-dessus tout, l'épisode de Renaud et d'Armide aux chants XV et XVI de la *Jérusalem délivrée*[4].

C'est également Malmignati qui aurait fourni à Voltaire l'idée de personnifier des abstractions telles que la Politique, la Religion, la Discorde, les Vertus et les Vices. Malmignati a effectivement ajouté à tout son attirail d'inventions, tant théologiques que mythologiques, quelques-uns de ces personnages allégoriques que Voltaire considérait comme le seul élément merveilleux compatible avec le goût moderne. Mais Arioste lui en avait donné l'exemple au chant XVIII de son *Roland*. Quant à Voltaire, a-t-il eu besoin d'aller chercher si loin pareille idée? Boileau ne lui en offre-t-il pas la formule dans son *Art poétique*, et la réalisation dans les six chants de son *Lutrin?* A moins toutefois que, poussant les choses à l'extrême, on n'aille soutenir que Boileau était aussi un plagiaire, et que ses peintures de la Mollesse et de la Chicane sont empruntées à Malmignati!...

1. Agrippa d'Aubigné, *les Tragiques*, livre I (édition Réaume et de Caussade, p. 44-45).
2. *Enrico*, ch. XII, p. 259-264.
3. Ch. IX.
4. Beuchot, note 1 au chant IX de la *Henriade*.

Digitized by Google

Tous ces rapprochements de détail qu'on a cru pouvoir établir entre les deux poèmes ne sont donc, malgré leur nombre, rien moins que concluants. Laharpe, en 1770, trouvait fort divertissant d'en établir de semblables entre la *Henriade* de Voltaire et celle de Sébastian Garnier. A vouloir arguer ainsi du moindre embryon de ressemblance à l'imitation d'un auteur par un autre, on en arriverait à créer les liens de parenté les plus invraisemblables. En voici un exemple frappant, qui se rattache précisément aux sources italiennes de la *Henriade*.

Il est à peu près certain qu'au moment où Voltaire composait son poème, il ne connaissait point la *Divine Comédie* de Dante, et n'était pas en état de la comprendre. Or, comme l'a fort à propos remarqué M. Marasca, les deux auteurs se trouvent avoir, l'un comme l'autre, soulevé et discuté, en termes quelquefois très voisins, le problème de la prédestination :

Un homme naît au rivage de l'Indus; et là nul ne parle du Christ, nul ne lit, nul n'écrit sur lui.

Toutes ses volontés et toutes ses actions sont bonnes, aux yeux de la raison humaine, sans péché dans sa vie et dans ses paroles.

Il meurt non baptisé et sans la foi : où est cette justice qui le condamne, où est sa faute, s'il ne croit pas?[1]...

Quelle est de Dieu sur eux la justice suprême ?
Ce Dieu les punit-il d'avoir fermé leurs yeux
Aux clartés que, lui-même, il plaça si loin d'eux ?
Pourrait-il les juger, tel qu'un injuste maître,
Sur la loi des chrétiens qu'ils n'avaient pu connaître[2] ?

Ce doute théologique qui l'oppresse, ce « grand jeûne » qu'aucun aliment terrestre ne peut rassasier, Dante ne le résout que par un acte de foi en la sagesse et en la justice divines :

O prédestination! comme ta racine est éloignée de ceux qui ne voient pas la cause première tout entière[3]!

1. ... un uom nasce alla riva
Dell' Indo, e quivi non è chi ragioni...
(*Paradis*, ch. XIX, terz. 25-27.)

2. *Henriade*, ch. VII, v. 100-105.

3. O predestinazion, quanto rimota...
(*Paradis*, ch. XX, terz. 43.)

Digitized by Google

O animaux terrestres! O esprits grossiers! La première volonté, qui par elle-même est bonne, jamais ne s'est écartée d'elle-même qui est le souverain bien [1].

Voltaire, plus philosophe et plus humain, fait moins volontiers le sacrifice de sa raison, et voudrait régler les décrets divins sur sa propre équité:

Non! Dieu nous a créés, Dieu veut nous sauver tous...
Il grave en tous les cœurs la loi de la nature...
Sur cette loi, sans doute, il juge les païens,
Et si leur cœur fut juste, ils ont été chrétiens.

Mais le dogme catholique se dresse inflexible devant lui. Un coup de tonnerre retentit; une voix d'en haut fait taire la sienne, et s'écrie:

A ta faible raison garde-toi de te rendre:
Dieu t'a fait pour l'aimer et non pour le comprendre [2]!

La question du sort des âmes après la mort a de tout temps servi de thème aux imaginations des poètes épiques. Homère et Virgile sont ici les ancêtres de Voltaire. Dante, bien qu'il se rencontre accidentellement avec lui, n'est au contraire pour rien dans l'idée première de cet épisode de la *Henriade*.

## IV

Mais voici, entre Voltaire et Malmignati, trois analogies plus importantes, — celles qui avaient déjà frappé Villoison et Beuchot, — les plus sérieuses, en somme, qui aient été apportées pour établir le fait jusqu'ici très hypothétique d'une imitation.

Au début du poème de Malmignati, Henri IV, élu roi, met le siège devant Paris. Certaine nuit qu'il s'était endormi en méditant devant les étoiles, une apparition du Christ le

1. O terreni animali, o menti grosse!...
(*Paradis.*, ch. XIX, terz. 30).

2. *Henriade*, ch. VII, v. 106-112, 121-127.

Digitized by Google

trouble profondément. Henri se lève, va trouver un saint ermite, et lui demande le sens de cette vision : « Dieu est irrité, répond le solitaire, parce que le roi veut introduire en France un nouveau culte. » Après un repas frugal, une longue conversation s'engage sur Dieu et sa nature, sur les anges, la création, l'homme, le péché originel, la rédemption, Satan et l'hérésie, Luther et Calvin. Le héros fatigué s'endort — on le ferait à moins — et voit en songe les anges descendre autour de lui, prier pour lui et l'exhorter à guérir les plaies de son royaume. A son réveil, deux beaux enfants, qui sont aussi des anges, lui annoncent qu'il régnera victorieux à Paris.

Tout le monde connaît l'épisode du Ier chant de la *Henriade*. Henri IV, se rendant en Angleterre pour solliciter l'appui d'Élisabeth, essuie une tempête, aborde à Jersey et est recueilli par un vieillard vénérable. Celui-ci,

Au bord d'une onde pure offre un festin champêtre

à son hôte. Puis, dans un éloquent discours, il l'invite à se convertir. Enfin, inspiré de Dieu, il lui dévoile le triomphe futur de sa cause.

Il n'y a pas grand rapprochement à faire entre les discours que chaque poète prête à son vieillard. Malmignati en fait un métaphysicien et un dogmatiste; Voltaire un simple sermonnaire. Il n'y en a guère non plus entre les détails de l'épisode. A part le repas frugal servi de part et d'autre au roi, (et Dieu sait si c'est là une idée nouvelle!) avec la meilleure volonté du monde, il est difficile de découvrir des rapports tant soit peu précis entre les deux peintures de l'impression produite sur Henri par les paroles de son hôte :

Comme renaît un malade languissant, les membres tout pénétrés d'une chaleur étrangère; tel le roi métamorphosé change d'extérieur et de visage, et se montre désormais tout différent, en actes et en paroles, de ce qu'il était autrefois [1].

1. Come far suol tal hor languido egroto
Che d'estraneo calor le membra ha piene,
Tale il cangiato re da quel che suole
Varia i sembianti e scolorisce il volto
E ben si mostra a gli atti, a le parole
A quel che fu già tutto hormai tolto.
(*Enrico*, ch. I, p. 15.)

Digitized by Google

Chaque mot qu'il disait était un trait de flamme
Qui pénétrait Henri jusqu'au fond de son âme...
Il quitte avec regret ce vieillard vertueux;
Des pleurs en l'embrassant coulèrent de ses yeux[1].

Il reste seulement une idée commune : celle de prophétiser au héros ses destinées.

Or, une fois de plus, ces interventions d'anges et de vieillards prophètes ne sont nullement la découverte personnelle de Malmignati. Le XLI^e chant du *Roland furieux* débute aussi par la description d'une tempête : le chevalier Roger se sauve à la nage et est, de même, recueilli par un ermite. Celui-ci le harangue, lui offre un asile et un repas frugal, lui révèle enfin son avenir et celui de la maison d'Este. Voltaire est ici infiniment plus voisin d'Arioste que de Malmignati. A elle seule, la *Jérusalem délivrée* contient au moins cinq épisodes du même genre : l'épisode de Godefroy et de l'ange-prophète Gabriel au chant I^er; celui du Danois et des deux ermites, avec le repas traditionnel au VIII^e; au début du X^e chant, celui du magicien Ismen et de Soliman, et à la fin, celui de Godefroy et du solitaire qui lui révèle les destinées de la maison d'Este; enfin, au chant XVII, l'épisode de Renaud, abordant sur les côtes de Palestine, guidé par un vieillard vers le bouclier où sont représentés les exploits de ses ancêtres, et recevant de la bouche de celui-ci une exhortation à fuir la volupté, et à chercher la joie dans le labeur et la vertu.

Plus près de Voltaire, l'auteur de la première *Henriade*, le procureur blésois Sébastian Garnier, choisit pour révéler l'avenir au roi de France non pas un vieillard, mais l'archange saint Michel, envoyé par Dieu à cet effet :

Ne crains point, ô bon Roi, je suis un des Héraulx
Envoyé du fort Dieu descendu des cieux haulx,
Afin de t'asseurer que tu as trouvé grâce
Devant le front piteux de la divine face,...
Et qu'il veut sans délai te donner la victoire
De ces fiers Espagnols pleins de vent et de gloire...
. . . . . .
Au même instant il sent une force et vigueur
Qui plus que ci-devant lui enflamma le cœur[2].

1. *Henriade*, ch. I, v. 272-273, 278-279.
2. Sébastian Garnier, *Henriade*, édition de 1770, livre X, p. 108-110.

Digitized by Google

Voilà des antécédents assez caractéristiques pour expliquer, sans l'aide de Malmignati, l'épisode du chant Ier de la *Henriade*.

Au VIe chant de l'*Enrico*, un char de feu, longuement décrit, emporte Henri IV au ciel. Il traverse et contemple de près le monde sidéral. Des anges lui expliquent le mécanisme des phénomènes physiques, de la pluie, du tonnerre. Il s'élève dans l'Empyrée où il découvre la Sainte Trinité, les âmes des élus. On lui montre les places d'honneur réservées aux monarques illustres de tous les temps, sa place à lui, celles de ses descendants. Le chant VII de la *Henriade* contient de même, sous la forme d'un songe, un voyage du héros guidé par son ancêtre saint Louis à travers le monde surnaturel, des digressions sur l'origine des choses, la description du séjour des plus grands rois de France et de leurs plus célèbres ministres, une vue anticipée de la descendance du roi.

L'idée du « voyage aux enfers » est bien le plus ancien et le plus usé des lieux communs de la poésie épique. Quant au récit de Voltaire, non seulement les éléments essentiels s'en retrouvent au VIe chant de l'*Énéide*, comme au VIe de l'*Enrico*, mais nombre de traits isolés, d'expressions même, paraissent directement traduits du poème latin. On les voit relevés presque à chaque page dans l'édition de Beuchot. Il serait au contraire assez difficile de citer, dans les détails de ce voyage, des emprunts bien précis au poète vénitien. Serait-ce le départ du héros sur un char? Mais Malmignati consacre deux strophes à la description de cette machine[1], quand Voltaire raconte le fait en deux mots :

> L'un et l'autre à ces mots, dans un char de lumière,
> Des cieux en ce moment traversant la carrière[2]...

Il faut noter, d'autre part, une description de char au Xe chant de la *Jérusalem délivrée*, et une autre au VIIIe chant

1. E per condurlo testo, ove soggiorna
La gran Maria guardata in stanza regia
Appresta un carro d'or...
(*Enrico*, ch. VI, p. 130.)

2. *Henriade*, ch. VII, v. 40-41.

Digitized by Google

du *Saint Louis* de Lemoyne. Voltaire a précisément emprunté à ce dernier la comparaison de ce véhicule avec celui

Qui ravit autrefois le maître d'Élisée[1].

Il s'est même approprié le second hémistiche de ce vers[2].

Il est vrai que, de part et d'autre, on rencontre une explication des phénomènes naturels. Mais il en existe une aussi dans Virgile. Quant aux conceptions cosmologiques de Malmignati, le surnaturel s'y mêle à l'enfantillage, comme dans cette idée de préposer spécialement un ange à la direction de chaque astre. Voltaire est aussi éloigné que possible de son devancier. Il fait au contraire œuvre très personnelle, en s'efforçant de développer, sous une forme littéraire, les récentes théories physiques de Newton. Si le passage le plus saillant de sa description :

Dans le centre éclatant de ces orbes immenses...

n'est point totalement de l'invention de Voltaire, le modèle en est bien plutôt le début de la *Pucelle* de Chapelain :

Loin des murs flamboyants qui renferment le monde,
Dans le centre caché d'une clarté profonde, etc.[3].

De part et d'autre, est révélée au héros l'histoire de sa descendance, avec l'allusion consacrée au prince régnant, Louis XIII dans Malmignati, Louis XV dans Voltaire. Mais comme idée, qui ne songe à Virgile et à la vision d'Auguste dans l'*Enéide*, à Tasse et à celle d'Alphonse d'Este dans la *Jérusalem délivrée*[4]?

Comme forme, on cherche vainement quelle analogie peut exister entre les passages suivants :

Noble rejeton de noble espérance, d'un illustre père fils plus illustre encore, lequel, après avoir dompté et vaincu dans les combats le Scythe infidèle, l'Hindou, le Maure et les serpents

1. Lemoyne, *Saint Louis*, ch. VIII.
2. *Henriade*, ch. VII, v. 45.
3. La remarque est de Villemain, qui trouve Chapelain supérieur à Voltaire. (*Dix-huitième siècle*, 8e leçon.)
4. *Énéide*, VI, 788 et suiv. ; *Jérusalem délivrée*, ch. XVII, str. 90.

Digitized by Google

entortillés *(sic)*, après avoir éclipsé la renommée de tous les autres rois, etc. [1].

Approchons-nous : le ciel te permet de connaître
Les rois et les héros qui de toi doivent naître.
Le premier qui paraît, c'est ton auguste fils :
Il soutiendra longtemps la gloire de nos lis,
Triomphateur heureux du Belge et de l'Ibère;
Mais il n'égalera ni son fils ni son père [2].

Les éloges de Malmignati sont ridicules à force d'être hyperboliques. Voltaire avait trop de bon sens pour en décerner de pareils, et le langage sérieux qu'il tient au jeune Louis XV est un modèle de discrétion dans la louange, de fermeté et d'à propos dans le jugement.

Il n'existe d'ailleurs aucun rapport entre le fait d'indiquer au héros la place qui lui est réservée à lui-même :

C'est ici que tu seras, bien que ton esprit s'écarte de la vérité... quand tu auras rempli ta glorieuse carrière, vaincu l'Espagnol et soumis ton royaume... [3]

et le fait de lui apprendre les desseins de Dieu sur sa personne :

C'est de ces lieux sacrés qu'un jour son trait vainqueur
Doit partir, doit brûler, doit embraser ton cœur [4].

Il n'en existe pas davantage entre l'énumération oiseuse de tous les princes italiens, et des ancêtres de Malmignati lui-même, — pure satisfaction de vanité que se donne le poète vénitien, — et l'idée, tout à fait à sa place dans un

1. ...D'alta speme alto rampolo *(sic)*
Di te gran genitor maggior figliuolo
Il qual, poichè domato, e in guerra vinto
Havrà l'infido Scito e l'Indo e il Moro
E gli attorti colubri, e 'l vanto estinto
A gli altri Re...
(*Enrico*, ch. VI.)

2. *Henriade*, ch. VII, v. 320-325.

3. Qui tu sarai se ben dal ver travia
Tua mente...
Quando di gloria avrai passato il segno
Vinto l'Ibero e soggiogato il Regno.

4. *Henriade*, ch. VII, v. 298-299.



Digitized by Google

poème national, de réunir, comme en une vaste fresque, les gloires les plus marquantes de l'histoire de la monarchie française. Cette idée n'appartient d'ailleurs nullement à Voltaire. C'est encore une idée virgilienne; c'est de plus une idée particulièrement chère aux poètes épiques français, qui ont traité des sujets nationaux. On la trouve réalisée dans la *Franciade* de Ronsard et dans celle de son continuateur Geuffrin, dans la *Pucelle* de Chapelain, dans le *Saint Louis* de Lemoyne; et l'on pourrait rapprocher de ceux qu'en a tracés Voltaire, les portraits d'Henri IV, de Louis XIII et de Louis XIV, que les deux derniers poètes ont fait figurer dans leur tableau.

Il ne semble donc pas que ce soit encore là qu'il faille chercher l'argument sans réplique. En réalité, Malmignati, comme Voltaire, a très largement puisé dans ses devanciers; ils se ressemblent surtout en cela. Les passages les plus originaux du poète français sont ceux où il s'écarte des chemins battus. Il est lui-même quand il essaie de traduire en langage poétique les conceptions scientifiques ou philosophiques du XVIIIe siècle.

L'intervention de saint Louis dans le poème de Voltaire y produit, sans conteste, un heureux effet. La figure du roi capétien domine constamment celle du héros principal, et lui ajoute du relief. On la trouve au début de la *Henriade :*

> Le père des Bourbons, du sein des immortels,
> Louis fixait sur lui ses regards paternels [1].

On la revoit dans cette dramatique apparition de la fin du VIe chant :

> Je suis cet heureux roi que la France révère...
> Ce Louis qui jadis combattit comme toi...
> Ce Louis qui te plaint, qui t'admire et qui t'aime [2].

Elle est présente durant tout le chant VIIe, où l'ancêtre guide le petit-fils à travers les régions supraterrestres. On la retrouve enfin au dernier chant. Le saint roi invoque la

1. *Henriade*, ch. I, v. 79-80.
2. *Henriade*, ch. VI, v. 338 et suiv.

Digitized by Google

puissance souveraine, et obtient d'elle la conversion de son héritier. Puis, descendant du ciel, un rameau d'olivier à la main, il le conduit victorieux dans Paris.

Saint Louis est vraiment un des personnages principaux de la *Henriade*. En lui s'incarne l'élément merveilleux du poème. Et sa réalité historique lui assure cette vraisemblance que Voltaire ne trouvait point chez ses devanciers italiens, et qu'il avait si fort à cœur de respecter.

Or, au Ier chant de l'*Enrico*, l'ermite, révélant au monarque les décrets du ciel, invoque le souvenir et l'exemple de son ancêtre :

Très saint Louis, que dirais-tu, que dis-tu en ce moment même dans le ciel bienheureux, en voyant l'un de tes rejetons, l'un de tes successeurs mettre le trouble dans l'Église de Dieu [1] ?

D'autre part, au XXIIe chant, saint Louis apparaît en songe à Henri IV, et ses exhortations le décident à se convertir.

L'idée de faire intervenir la personnalité de saint Louis existe donc dans les deux poèmes. Les critiques admettent volontiers que le poète français en ait tiré beaucoup meilleur parti. Mais Malmignati l'a eue avant Voltaire : conclusion : Voltaire en est redevable à Malmignati.

L'association poétique des deux figures de saint Louis et d'Henri IV n'existe-t-elle que dans l'*Enrico* et dans la *Henriade*, et Malmignati serait-il mieux fondé à en revendiquer la première idée, qu'à revendiquer celles du voyage au ciel ou de la conversation avec l'ermite? Voltaire n'est-il qu'un imitateur, ou bien, tout en ignorant l'existence de l'*Enrico*, ne peut-il avoir été amené par les circonstances à introduire Saint Louis dans la *Henriade*, et avoir même eu plus de raisons que Malmignati pour le faire?

Louis IX, il ne faut pas l'oublier, n'est pas seulement un ancêtre d'Henri IV; c'est « la tige de la branche des Bourbons » [2] et de celle des Valois; c'est un saint de l'église; c'est le roi dont le nom est resté le plus populaire en France avec celui d'Henri IV lui-même.

1. Santissimo Luigi, hor che diresti :
Anzi che dici horhor nel ciel beato
Che un tuo rampollo e successore infesti
Di Dio la Chiesa e 'l suo tranquillo stato?
(*Enrico*, ch. I, p. 14.)

2. Note de Voltaire au vers 78 du chant Ier de la *Henriade*.

Digitized by Google

Il est tout à fait dans la tradition du genre épique de placer, comme intermédiaire entre la divinité et le héros du poème, un ancêtre qui veille sur lui, règle sa conduite, intervient en sa faveur aux heures décisives, le guide dans le voyage obligatoire au ciel et aux enfers. Saint Louis, au VIe chant de la *Henriade*, joue le rôle d'Anchise dans l'*Enéide*. Si Voltaire s'est demandé quel ascendant il pourrait de préférence préposer à la garde de son héros, il n'a guère dû hésiter longtemps entre Antoine de Bourbon, père immédiat d'Henri IV, et Louis IX, père commun de toute la dynastie.

On a vu que l'auteur de la *Henriade* s'était efforcé d'associer, en les conciliant, la vraisemblance et le merveilleux. Il tenait, d'une part, à conserver un élément surnaturel chrétien, l'élément païen n'étant point compatible avec son sujet, et de l'autre, à le rendre aussi acceptable que possible à l'esprit positif du XVIIIe siècle. Or, un roi de France canonisé par l'Église, personnage à la fois historique et surnaturel, réalisait mieux que n'importe quelle fiction l'idéal cherché par Voltaire. Saint Louis avait lui-même été le héros de deux poèmes épiques français, celui de Sébastian Garnier, le propre chantre d'Henri IV, et celui du Père Lemoyne, bien connu de Voltaire.

Les deux monarques étaient si populaires, leur rapprochement était si bien dans la nature des choses, que Malmignati et Voltaire ne sont nullement les seuls à en avoir eu l'idée. Les contemporains d'Henri IV la traduisaient déjà sous les formes les plus variées.

Le plus ancien d'entre eux, et certainement le plus explicite, est encore le devancier de Voltaire, Sébastian Garnier. Sa *Henriade* ne touche qu'aux exploits militaires du roi, et laisse de côté le point délicat de sa conversion, réserve très naturelle de la part d'un contemporain et d'un sujet d'Henri IV. Pourtant elle est, on peut le dire, toute remplie du souvenir de saint Louis. Le but de Garnier est d'« écrire les faicts du prince le plus valeureux qui ait été *depuis sainct Loys jusqu'à ce jour d'huy... ce sainct et divin Roy qui à présent est faict participant du royaume des cieux*[1] ». Ses protecteurs sont les descendants du roi capétien :

1. Sébastian Garnier, *Épitre au Roy*, en tête du livre I de la *Henriade*, édition de 1770, p. 2.

Digitized by Google

Princes Bourbonniens, race saincte et divine,
Qui retirez d'en haut votre belle origine
*De ce grand roy Loys : astre qui luit aux cieux,*
Contemplant notre Dieu, au rang des demi-dieux.
*Toi principalement, valeureux roi de France,*
*Qui tient* (sic) *le premier rang de ceux de sa semence,*
Prends ma deffense en main...[1].

Le héros, haranguant ses compagnons d'armes, porte bien haut le nom et les exploits de son ancêtre :

Mon père a pris sa source et sa vraie origine
De Robert de Clermont, race saincte et divine,
*Fils du roy sainct Loys : que* (qui) *sans craindre dangers,*
*Plein de dévotion passa les longues mers,*
*Et qui de fait mourut valeureux de courage*
*Après avoir vaincu les Maures, près Carthage*[2].

Le bouclier d'Henri IV, dont le poète, suivant la tradition tasso-virgilienne, s'est cru obligé de faire un document historique, et qu'il décrit dans ses moindres détails, contient représentés les principaux épisodes des deux croisades de saint Louis : le départ du roi et de sa flotte, son débarquement à Chypre, les fêtes, tournois et banquets, l'arrivée en Égypte, les exploits des chevaliers, la peste et la famine qui déciment l'armée chrétienne, la défaite et la captivité du roi, sa délivrance et son retour, l'allégresse du peuple, la sagesse et la bonté du prince, enfin son expédition d'Afrique et sa mort à Tunis[3].

Cette description ne suffit pas encore au poète. Il s'adresse lui-même à saint Louis et, dans une apostrophe qui contient en germe les épisodes de Malmignati, aussi bien que ceux de Voltaire, il le prie d'intervenir dans les affaires de son descendant, d'intercéder pour lui auprès du Très-Haut, et de lui assurer le triomphe :

Ha ! Grand roi qui du ciel cognois le grand outrage
Qu'on faict à ceux qui sont venus de ton lignage
Les troublant en leurs biens, si les dieux immortels
Ont quelque soin de nous, misérables mortels,

1. Garnier, *Henriade*, livre I, p. 18.
2. Garnier, *Henriade*, livre II, p. 48.
3. Garnier, *Henriade*, livre X, p. 112-122.

Digitized by Google

Pendant qu'ils sont là-haut, fais, bon roi, ta requeste
A ce grand Dieu des dieux que son fouldre et tempeste
Il eslance çà-bas sur ces perturbateurs,
Qui de ces troubles grands sont les chefs et autheurs,
Qui soubs le sainct manteau de notre Église saincte
Couvrent l'ambition dont leur âme est atteinte
Pour voler cest état : ha ! fais que ton enfant
Par ta saincte oraison, demeure triomphant
De tous ses ennemis ; et pour tel bénéfice
Chacun an te feront de bon cœur sacrifice,
Qui sera tesmoignage à la postérité
Du soin qu'as eu de nous en notre adversité,
Que d'avoir préservé longtemps après ta vie
Ce Royaume françois de l'Espagnole envie [1].

En présence de ces vers, dont la valeur littéraire n'est nullement en question, on avouera que si Voltaire n'a point le mérite d'avoir traité le premier l'épisode de saint Louis, Malmignati, postérieur de trente ans à Sébastian Garnier, ne l'a pas davantage. Est-ce à dire que soit Malmignati, soit Voltaire, ait connu et copié Garnier? C'est là une conclusion qui ne s'impose en rien. Garnier n'est d'ailleurs pas le seul écrivain français qui ait précédé Voltaire dans cette voie.

Les nombreuses harangues, complaintes en prose et en vers, composées à l'occasion de la mort du roi, en 1610, évoquent maintes fois le nom de saint Louis. Le poète Claude Garnier, qui n'a de commun que le nom avec l'auteur de la première *Henriade*, s'écrie :

Quel est ce demi-dieu que la terre lamente?
Un prince incomparable, un monarque où les cieux
Avaient comme à l'envi répandu tout leur mieux.
*Saint Louys fut aïeul de ce roy magnanime* [2]...

Le père Ottavio Manfredi :

Je veux vous faire apparaître, auditeurs, qu'il n'est point issu seulement d'un noble et illustre sang, mais d'un royal : il est descendu, dis-je, *de cette glorieuse branche de saint Louys :* O merveilleuse faveur ! O grâce surcéleste [3] !

1. Garnier, *Henriade*, livre X, p. 122.
2. Claude Garnier, *Tombeau de Henry le Grand* (Paris, 1610), p. 10.
3. Manfredi, *Harangue funèbre sur la mort de l'incomparable monarque Henry le Grand, prononcée en la ville de Lyon* (Paris, 1610).

Digitized by Google

Le conseiller Mathieu, à la fois historien, poète et panégyriste d'Henri IV, décrit ainsi l'entrée du roi à Notre-Dame :

Au temple où fut l'autel dédié à la Mère
Qui vierge enfanterait son Dieu, son fils, son père,
D'un baume il est sacré par un ange apporté,
Du grand ordre il reçoit le collier, et pour preuve
*Qu'en luy de saint Louys la foi vive se treuve,*
Il touche les malades et leur rend la santé *(sic)*[1].

Plus loin, dans un *Panégyre* imprimé ainsi que cette pièce de vers à la suite d'une *Histoire de la déplorable mort de Henri IIII*[2], il dit encore :

On tâche de le relancer dans de nouvelles confusions, mais comme Ulysse pour ne se perdre au chant des Syrènes se fit attacher au mât du navire, *il se tient au gros de l'arbre de saint Louys,* contre les enchantements étrangers qui le sollicitaient de revenir aux troubles[3].

Multiplier les exemples serait facile.

La tradition de ce rapprochement se continue durant le XVII^e siècle. Le VI^e livre de la *Franciade* de Geuffrin, consacré au règne d'Henri IV, débute en ces termes :

... *Voicy un prince issu de saint Louis*
Qui propose son droit à ses yeux éblouis,
Et les armes en main ouvrant la loi salique[4]...

Le saint Louis de Lemoyne est transporté par les anges dans « une machine à feu » ; il contemple « la fabrique et le concert des corps supérieurs », et, dans « la glorieuse suite des rois de sa race » qui lui est révélée « à la lueur d'une lumière prophétique », aperçoit son petit-fils Henri IV. C'est la contre-partie exacte de l'épisode de la *Henriade :*

Sa pleine guérison (celle de la France) sera le grand ouvrage
D'un juste et d'un clément, d'un vaillant et d'un sage,

1. Mathieu, *Poème sur les trophées de la vertu et de la fortune de Henry le Grand*, strophe 29.
2. *Histoire de la mort déplorable de Henri IIII*, ensemble un poème, un panégyre et un discours funèbre (Paris, 1612).
3. *Panégyre*, p. 7.
4. Geuffrin, *la Franciade*, ch. VI (Paris, 1623).

Digitized by Google

*Elle sera l'effort de ce Henry le Grand*
Qui des Lys héritier et des Lys conquérant,
Soutenant de son bras, etc. [1].

Depuis le règne d'Henri IV, un lien étroit semble s'être établi entre le souvenir de ce prince et celui de son ancêtre. Les poètes et les orateurs qui veulent parler de l'un sont par une sorte de nécessité amenés à évoquer le nom de l'autre. Parmi tant d'écrivains, Voltaire en a au moins connu quelques-uns, le conseiller Mathieu, le P. Lemoyne. Il en a sans doute ignoré d'autres. Et les citations qui viennent d'être faites n'ont nullement pour but de le rendre redevable de quelque chose à tel ou tel d'entre eux. L'ordre des dates n'est pas un argument. Mais qu'on veuille bien simplement lui accorder l'intelligence moyenne de ses devanciers, — il serait difficile de la lui refuser, — et l'on reconnaîtra que, pour concevoir l'idée d'introduire le personnage de saint Louis dans son poème, Voltaire n'a pas dû — non plus que Malmignati — faire un effort d'imagination bien considérable. Son mérite réside, non dans la trouvaille de l'idée, mais uniquement dans le parti qu'il en a su tirer.

## V

Aucune conclusion définitive ne paraît donc se dégager de ces rapprochements multipliés. Aucune preuve décisive ne permet, sans doute, d'affirmer que Voltaire ait ignoré l'existence de Malmignati, mais, d'autre part, aucun des arguments apportés jusqu'ici, et tirés de la comparaison des deux poèmes, ne démontre victorieusement qu'il l'ait connu et s'en soit aidé. Bien mieux, une considération importante, et qui semble avoir échappé à tout le monde, militerait plutôt en faveur de sa bonne foi. Au moment où il composait la *Henriade,* Voltaire était encore fort peu expert en matière de langue italienne. Ce n'est que plus tard, dans ses

1. Lemoyne, *Saint Louis ou la Sainte Couronne reconquise*, ch. VIII et argument de ce même chant.

Digitized by Google

résidences de Lorraine et de Suisse, qu'il se perfectionna dans cette langue. La *Jérusalem délivrée*, dont il parle en connaisseur dans l'*Essai sur la poésie épique*, était traduite en français depuis longtemps[1]. Il pouvait donc aisément, aidé de ces traductions, en aborder seul le texte original. Au contraire, Malmignati, peu correct dans sa phrase et parfois d'une compréhension assez difficile, n'a jamais eu l'honneur d'une traduction quelconque : il était donc pour Voltaire d'un abord beaucoup moins commode. Et c'eût été de la part de celui-ci une grosse imprudence, s'il se proposait de commettre un larcin littéraire, que de mettre un tiers dans la confidence et de faire appel aux lumières d'un traducteur.

Le problème historique est peut-être destiné à rester sans solution. S'il se résout jamais, il est vraisemblable que ce sera sur un document nouveau, étranger au texte des deux poèmes.

La *Henriade* a une autre source italienne bien moins problématique que l'*Enrico*. Voltaire a parlé de Tasse si fréquemment, avec tant d'estime, et en homme tellement familier avec son poème, qu'*a priori*, on pourrait déjà soutenir qu'il a dû subir sa profonde influence. Ce serait donc une entreprise beaucoup plus assurée dans ses résultats que de rechercher dans la *Henriade* les vestiges de la *Jérusalem délivrée*. Un éminent critique italien, M. Leone Donati, l'a essayé incidemment[2] ; et, fait digne de remarque, la plupart des passages de Voltaire dont il place l'origine dans le poème de Tasse, sont précisément signalés par d'autres critiques comme puisés dans Malmignati. Cela n'a rien qui doive étonner : Tasse a été également familier à Malmignati et à Voltaire ; tous deux se sont inspirés de lui. Il ne serait pas non plus difficile de trouver dans Virgile l'origine première de passages communs à Tasse et à ses imitateurs, et de remonter ainsi de Virgile à Homère lui-même. C'est, en effet, le propre de la poésie épique, et c'en est la principale difficulté, d'être tout ensemble un genre d'imitation et de création. A regarder les choses d'un peu haut, tous les poèmes épiques

1. Le poème de Trissin, *l'Italie délivrée des Goths*, ne l'était point. Mais il est pour un étranger d'une lecture relativement facile.

2. Leone Donati, *L'Arioste e il Tasso giudicati dal Voltaire, appunti e note* (Halle, Niemeyer, 1889, in-8°), p. 43-51.

Digitized by Google

se ressemblent : le cadre, le plan, les péripéties, les épisodes, les accessoires, tout paraît coulé au même moule, taillé sur le même patron, réglé d'après les mêmes traditions, le poète jouant beaucoup moins le rôle d'un inventeur que celui d'un ordonnateur, d'un metteur en scène. S'il s'écartait de ce formalisme conventionnel, son poème n'en serait peut-être pas plus mauvais ; mais il ne serait point ce que l'on est convenu d'appeler un poème épique. Veut-il en écrire un, il se condamne d'avance à respecter les traditions du genre. Ce serait donc une inconséquence de lui faire un crime d'avoir rempli la condition première, essentielle, de son œuvre.

Où réside donc son originalité? C'était une réponse commode que celle de Bettinelli paraphrasant Buffon : dans le style. Mais la notion du style est l'une des plus fuyantes, le mot l'un des moins bien définis de la langue littéraire. En fait, dans tel épisode de son invention propre, un auteur ne sortira point de la médiocrité; dans tel autre, imité d'un poète antérieur, il se révélera poète de génie. C'est là une observation presque banale. Non seulement sa langue et sa prosodie, mais sa manière à lui de sentir et, pour ainsi dire, de revivre intérieurement les choses, sa personnalité, en un mot, voilà en quoi il est ou n'est pas intéressant, neuf, original. Les emprunts de la *Jérusalem délivrée* à l'*Énéide* sont si nombreux qu'ils ne se comptent plus. Il n'en est pas moins vrai que Tasse, imitant Virgile, a produit une œuvre très personnelle. Tandis que Malmignati, dans les passages mêmes où il fait preuve de quelque invention, le discours de l'ermite, la vision de saint Louis, ne se révèle guère que comme un médiocre versificateur.

Comment, dès lors, mesurer et caractériser l'influence exercée sur l'auteur de la *Henriade* par l'auteur de la *Jérusalem délivrée?*

On sait combien les deux génies sont différents : l'un est presque l'antipode de l'autre. Tasse est une nature enthousiaste, une imagination débordante; Voltaire, dès l'âge de vingt-cinq ans, est un esprit réfléchi, pondéré! Tous deux témoignent d'une forte culture classique : mais l'un est resté un ingénu et un croyant; l'autre, même lorsqu'il écrit en vers, se montre un raisonneur et un critique. Ce qui était

Digitized by Google

spontanéité chez son devancier est chez lui volonté consciente. Le sentiment de la nature, aussi vif et aussi profond dans les stances de Tasse que sur les toiles mythologiques de Titien, Voltaire ne l'éprouve plus réellement. Ses peintures du monde extérieur sont apprêtées et factices comme celles des Watteau et des Boucher, ses contemporains. Mais, précisément parce qu'il est plus critique qu'artiste, parce que son goût littéraire est supérieur à son inspiration, Voltaire adore le Tasse, qu'il n'égale point, et ne peut se défendre du désir de l'imiter.

Son imitation procède de son admiration : il vise à s'approprier ce qu'il lui reconnaît de meilleur, il évite soigneusement les défauts qu'il lui reproche. Plus de *concetti,* de métamorphoses, d'incantations, plus de merveilleux chrétien et païen réunis ; ce sont là des fautes de goût que le XVIIIe siècle n'accepterait pas. L'heureux choix d'un sujet, l'habileté dans l'art de le conduire, l'art infini des nuances, dans lequel Tasse lui paraît supérieur à Homère même, l'élégante facilité du style, tous ces avantages que Voltaire découvre en lui et qu'il énumère dans l'*Essai sur la poésie épique*[1], sont ceux dont il essaie de lui ravir le secret.

Ses emprunts sont de deux sortes, ou peuvent se ramener à deux procédés. Tantôt il traduit librement, s'efforce de faire passer dans la langue française tous les agréments d'un morceau italien qui lui semble bien s'adapter à son poème. Et ce faisant, non seulement il ne se croit point plagiaire, mais il tire une sorte de vanité de son emprunt. Il y voit une excellente occasion de mettre en relief son érudition, son à propos, son habileté d'écrivain et de versificateur. Dans la harangue d'un chef à ses soldats, la sentence :

Souvent il arrive que, dans les grands périls, les conseils les plus audacieux sont les meilleurs[2].

est heureusement rendue par ce vers énergique :

Souvent le désespoir a gagné des batailles.

1. Chapitre VII, *passim.*
2. Spesso avvien che ne' maggior perigli
Sono i più audaci gli ottimi consigli.
(*Jérusalem*, ch. VI, str. 6.)

Digitized by Google

L'image caractéristique de deux guerriers dont l'un représente la force physique et l'autre la direction intelligente :

A toi le premier rôle, à lui le second. *Tu es la tête, il est la main*[1].

n'est pas exprimée avec moins d'exactitude :

D'Aumale est du parti le bouclier terrible...
Mayenne, qui le guide au milieu des combats,
*Est l'âme de la Ligue, et l'autre en est le bras*[2].

La comparaison célèbre à laquelle donne lieu l'arrivée de l'armée sarrasine sous les murs de Jérusalem :

Quand la multitude qui emplissait la grande tour vit passer quelque chose d'obscur, semblable au brouillard qui le soir recouvre la terre[3],

se présentait naturellement dans un épisode militaire analogue du siège de Paris :

Cependant sur Paris s'élevait un nuage
Qui semblait apporter le tonnerre et l'orage[4]...

Le poète français la dénature cependant en y introduisant un élément allégorique.

D'autres emprunts du même genre ont été relevés plus haut.

Tantôt, au contraire, Voltaire serre de moins près le texte de son modèle, et s'attache plutôt soit à l'ensemble, soit à quelques idées différemment présentées. La pensée de mettre en présence dans un combat singulier deux personnes unies par un lien d'affection, le vainqueur ne reconnaissant son adversaire qu'après l'avoir tué, cette pensée, qui fournit à Voltaire le touchant épisode de d'Ailly et de son fils, lui est venue en droite ligne de l'épisode tout semblable du duel

1. A te le prime parti, a lui concesse
Son le seconde : *tu sei capo, ei mano.*
(*Jérusalem*, ch. XIV, str. 13.)

2. *Henriade*, ch. III, v. 339-342.

3. Quando lo stuol che alla gran torre è sopre
Un non so che da lunge umbroso scorse
Quasi nebbia ch'a sera il mondo copre.
(*Jérusalem*, ch. XX. str. 1.)

4. *Henriade*, ch. X. v. 65-66.

Digitized by Google

de Tancrède et de Clorinde. L'idée de terminer la lutte par un combat en champ clos, celle de confier au chef suprême le soin de remettre solennellement leurs épées aux deux adversaires, sont de même origine.

Enfin, dans le plus important et aussi le plus connu de ses emprunts à Tasse, Voltaire a en quelque sorte essayé de se mesurer avec lui. Le IXe chant de la *Henriade*, bien qu'on puisse lui trouver d'autres antécédents que le XVIe de la *Jérusalem délivrée*, porte, dans le fond et dans la forme, la trace constante des efforts de Voltaire en vue d'égaler son modèle. Quand il décrit le temple de l'Amour, les charmes et la douleur de Gabrielle d'Estrées, les luttes passionnées de son royal amant, il semble beaucoup plus occupé du souvenir du poète italien que du souci de peindre le véritable caractère d'Henri IV. Quiconque est un peu familier avec les deux poèmes en a fait depuis longtemps la remarque.

Dans tous les cas, soit qu'il traduise un texte, soit qu'il paraphrase une idée, Voltaire croit agir dans la plénitude de son droit, et loin de s'en cacher, le déclare bien haut : « Imiter ainsi, — dit-il en parlant de Milton, — ce n'est point être plagiaire; c'est lutter, comme dit Boileau, contre son original; c'est enrichir sa langue des beautés des langues étrangères; c'est nourrir son génie et l'accroître du génie des autres; c'est ressembler à Virgile qui imita Homère[1]. »

Le fait d'une imitation est donc reconnu par Voltaire même. Quant à savoir si la copie ne reste pas très inférieure à l'original, c'est une tout autre question, indépendante de la première. Une chose certaine, c'est que sans la *Jérusalem délivrée* comme sans l'*Énéide*, la *Henriade* n'existerait point, ou existerait toute différente de ce qu'elle est. Au contraire, si Giulio Malmignati ou Sébastian Garnier n'avaient point écrit leurs poèmes; si, ce qui revient au même, Voltaire les a ignorés, il a trouvé dans les documents historiques, dans l'exemple de ses modèles avoués, dans son propre talent littéraire, des ressources suffisantes pour concevoir l'idée de la *Henriade*, et pour la réaliser.

EUGÈNE BOUVY.

1. *Essai sur la poésie épique*, chap. IX.

Digitized by Google

LES

# ÉCOLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

## EN SYRIE

---

### I

La Turquie est aujourd'hui une sorte de champ clos où les principales puissances européennes se disputent l'influence, aussi bien sous le rapport économique et commercial qu'au point de vue politique. Depuis longtemps, chacun des six grands États qui ont plus particulièrement des visées méditerranéennes s'est rendu compte que l'un des meilleurs moyens de s'assurer une clientèle en Orient était d'y répandre la connaissance de sa langue. En dehors de la sympathie politique, la prépondérance d'un idiome crée une préférence naturelle à s'adresser, pour toutes les nécessités de la vie, à la nation avec laquelle on se sent en communion d'idées et de goûts. D'où la création d'un grand nombre d'écoles, d'hôpitaux qui doivent, dans la pensée de leurs fondateurs, maintenir et augmenter la clientèle de la puissance qui les protège.

A côté des gouvernements, qui ont surtout des préoccupations d'ordre politique ou économique, d'autres facteurs interviennent, plus désintéressés.

Les communautés religieuses des diverses confessions, catholiques, protestantes, orthodoxes, sont attirées en Orient par le désir à la fois de faire des prosélytes et de se rapprocher des lieux qui ont été le berceau de nos croyances. Elles luttent et rivalisent d'ardeur pour amener les indigènes à ce que chacune d'elles croit être l'unique vérité; mais dans cette concurrence d'un autre genre, le combat est aussi âpre et aussi acharné que lorsqu'il s'agit d'intérêts purement

Digitized by Google

temporels. Des querelles peu édifiantes sont souvent la conséquence d'un zèle assurément louable, mais imprudent. On conçoit, d'autre part, qu'il est bien difficile aux populations ainsi sollicitées de discerner, dans cette foule de sectes ennemies, où se trouve la vraie foi. Il arrive donc souvent que les fidèles ne consultent, pour accorder leur préférence, que les profits matériels qu'ils pourront retirer de leur choix. Ici encore, c'est fréquemment l'intérêt seul qui décide. Chaque communauté ne doit donc pas compter sur la seule vertu de ses paroles et de ses exemples, mais doit attirer les populations par des avantages tout temporels, écoles et hôpitaux gratuits, dispensaires, et s'efforcer, dans cet ordre d'idées, de se montrer plus généreuse que ses concurrentes.

Dans cette rivalité des communautés entre elles, chacune s'appuie sur une puissance étrangère, qui lui fournit des subsides et qui la protège. Les catholiques demandent leurs ressources aux pays latins, surtout à la France; les protestants à l'Angleterre, à l'Amérique et à l'Allemagne, les orthodoxes à la Russie. De ces États proviennent chaque année des sommes considérables pour les missionnaires et les religieux, soit sous forme de subventions officielles, soit sous forme de dons volontaires.

Ce simple exposé peut nous permettre d'ores et déjà d'apprécier le service inappréciable que rendent à la France les communautés catholiques en Orient, dans l'œuvre de la propagation de notre langue.

Les capitulations conclues entre la France et la Sublime-Porte, dont la plus ancienne remonte à François Ier, en 1535, ont toujours reconnu à notre pays le droit de protection sur tous les religieux catholiques, à quelque nationalité qu'ils appartiennent. Les conventions internationales ont, à toute époque, sanctionné cette prérogative, et le dernier congrès européen, celui de Berlin en 1878, l'a ratifié d'une façon expresse. Par suite, toutes les communautés latines, à part quelques exceptions peu importantes, sont protégées par les autorités consulaires françaises en Turquie et reçoivent, pour la plupart, du gouvernement de la République, des subventions plus ou moins considérables. Ces subventions, en même temps qu'elles leur facilitent l'exercice de leur ministère spirituel, nous permettent d'exiger que, dans

Digitized by Google

tous les établissements qu'elles dirigent, l'enseignement du français prime tous les autres.

En outre, les populations indigènes en Turquie, on l'a dit souvent et on ne saurait trop le répéter, préfèrent aux instituts laïques les écoles confessionnelles. Cela tient à ce que, pour elles, la religion est la vraie nationalité. Asservies depuis des siècles, l'attachement à leur culte a été le seul moyen de conserver leur cohésion. Aujourd'hui encore, ce qui les unit, ce n'est pas la qualité de sujets ottomans, qui n'est qu'une étiquette, c'est la fidélité à leurs rites séculaires. De là ces nombreuses Églises orientales qui ne sont souvent séparées que par des distinctions subtiles et qui ne comptent souvent chacune que quelques centaines de milliers de fidèles, mais qui ont toujours maintenu avec un soin jaloux leur autonomie, parce qu'elles sont l'emblème de l'indépendance morale de leurs adhérents, le seul refuge de la conscience politique dans les périodes troublées.

Les écoles laïques que l'on a fondées jusqu'à présent en Turquie seront longtemps encore, pour cette raison, moins fréquentées que les établissements religieux. Elles ne peuvent attirer la clientèle qu'en offrant aux enfants et aux parents des avantages de toute sorte, fourniture de livres, repas à midi, soins gratuits; mais tout cela exige des frais considérables. Un professeur laïque, qui a souvent femme et enfants et qui a quitté sa patrie pour se consacrer à l'enseignement des indigènes, non par dévouement, mais par métier, ne saurait se contenter d'un faible salaire, tandis que le religieux trouve sa récompense dans sa propre conscience et dans le sentiment qu'il a de contribuer à la propagation de sa foi.

Il résulte de cet état de choses que la France, avec beaucoup moins de sacrifices, obtient des résultats incomparablement supérieurs à tous les autres. C'est qu'elle a à sa disposition un grand nombre d'ordres religieux, d'une haute valeur morale et d'un dévouement absolu. Ces missions sont presque toutes établies depuis longtemps en Orient : les populations ont appris à les connaître et à les estimer, et l'on peut dire que partout où leurs établissements se trouvent en rivalité avec les écoles des confessions différentes, celles-ci, malgré les avantages matériels qu'elles peuvent offrir, sont toujours moins fréquentées que les nôtres.

Digitized by Google

Dans cet accord entre le gouvernement français et les ordres catholiques, chacun trouve son profit. Partout où nous étendons notre influence, c'est un nouveau champ d'action que nous ouvrons au zèle des missionnaires, et réciproquement les populations que gagne la communauté constituent pour nous une nouvelle clientèle dévouée à nos intérêts et sur laquelle nous exerçons, sinon notre protection officielle, tout au moins notre patronage.

Les peuples de l'Orient, chez lesquels la religion prime tout, tiennent, d'une façon générale, pour français tout ce qui est catholique, pour anglais ce qui est protestant, pour russe ce qui est orthodoxe. Il s'en faut que la réalité réponde à cette division facile. Parmi les établissements catholiques, un certain nombre, qui ont à leur tête des protégés autrichiens, ont pu, pour des causes diverses, se soustraire à notre protection et à notre influence; d'autres, couverts par notre drapeau, mais composés de religieux italiens, nous sont quelquefois complètement hostiles. Chez les protestants, les distinctions sont encore plus accentuées; on sait à quelle variété de sectes a donné naissance la Réforme: on ne saurait dire que les missions anglaises, américaines, allemandes, travaillent de concert au développement de l'influence britannique. Les Russes seuls, en l'absence d'une nation orthodoxe assez forte pour leur faire concurrence, peuvent ambitionner d'attirer peu à peu à eux les sympathies de tout ce qui professe en Turquie la religion grecque.

Néanmoins, en dépit de ces divisions, il est certain que le prestige de la France profite de toutes les œuvres catholiques en Orient, de même que les résultats acquis par les établissements protestants augmentent le renom de l'Angleterre.

Or, devant la concurrence très vive que nous font en Orient les nations européennes, et surtout la Grande-Bretagne, c'est un devoir pour nous de ne rien négliger pour maintenir et consolider notre situation traditionnelle dans ces pays. Si, au point de vue moral et politique, nous conservons toujours en apparence la même influence, il est loin d'en être de même au point de vue commercial. Dans le mouvement d'échanges de la Turquie d'Asie, notre négoce, qui jadis était le plus important, est de beaucoup distancé aujourd'hui par celui de l'Angleterre, de l'Autriche et de



Digitized by Google

l'Allemagne; nos exportations en Orient surtout sont bien inférieures à celles de ces pays. Sur le terrain industriel seulement, nous luttons avec avantage; c'est nous qui avons fait les phares de l'Empire ottoman, qui avons construit les ports et les quais de Smyrne, de Constantinople, de Beyrouth, qui avons obtenu les concessions des chemins de fer de Beyrouth à Damas et à Biredjik, de Jaffa à Jérusalem, de Cassaba à Kara-Hissar, de Tripoli à Saïda; ce sont nos capitaux qui ont surtout servi à la constitution de la Banque ottomane et de la Régie des Tabacs; dans tous les grands services publics de l'Empire, administration de la Dette, travaux publics, office sanitaire, nos compatriotes sont appelés à donner le concours de leurs capacités et de leur expérience. On voit par là de quelle importance sont nos intérêts divers en Orient et le prix que nous devons attacher à conserver une situation qui ne repose pas seulement sur des souvenirs historiques, mais qui est basée sur des faits tangibles.

Grâce à nos écoles, le français est aujourd'hui la langue prépondérante dans tout l'Orient. C'est là un résultat que l'on ne saurait trop mettre en lumière, et qui est tout à l'honneur à la fois du gouvernement français et des communautés dont l'accord constant, en dépit de nos luttes intérieures, n'a jamais cessé sur ce point. Il y a trente ans encore, l'italien, surtout, était parlé dans tous ces pays. Au Moyen-Age et jusqu'à une époque récente, la navigation était entre les mains des Génois et des Vénitiens qui eurent longtemps de nombreux établissements sur les côtes de Turquie; leur idiome était donc devenu peu à peu la langue commune du Levant. Il n'est pas rare de rencontrer encore de nos jours des personnes âgées ne parlant, outre leur langue maternelle, que l'italien. Aujourd'hui cette langue est presque complètement abandonnée. Les jeunes générations n'apprennent plus que le français, qui est devenu à peu près obligatoire pour les relations de toute sorte, entre Européens et indigènes et entre Européens entre eux. L'influence politique que nous exerçons sur ce pays, la part que nous prenons à son développement industriel et économique, ainsi qu'à son administration financière, ont certes contribué à répandre notre idiome; mais nos écoles confessionnelles, en se multipliant et en sachant attirer toutes les classes de la population, ont fait bien plus à cet égard.

Digitized by Google

## II

Parmi les provinces qui composent l'Empire ottoman, il n'en est pas où la lutte d'intérêts dont nous venons de parler présente des caractères aussi accentués qu'en Syrie. Dans ce pays, la diversité des races, la multiplicité des sectes religieuses, le besoin qu'ont les diverses communautés concurrentes de s'appuyer sur une influence étrangère, facilitent singulièrement l'action des puissances européennes. Si les catholiques orientaux, maronites, grecs-melchites, arméniens et syriens unis, se considèrent toujours, suivant une vieille tradition, comme les protégés de la France, les Druses tournent leurs regards du côté de l'Angleterre, et la Russie a su, dans le cours de ces dernières années, étendre considérablement son influence sur la communauté grecque-orthodoxe, pendant que l'Allemagne s'est formé une clientèle commerciale importante et que l'Italie fait tous ses efforts pour s'attirer, au détriment de la France, la sympathie des populations des rites unis.

On peut dire que l'influence de la France a toujours été prépondérante en Syrie, grâce à la situation privilégiée que nous faisaient les capitulations. Pendant de longues années, la « bannière de France » a été la seule sous laquelle pouvaient se ranger les Européens, et durant plusieurs siècles notre commerce avec cette partie de la Turquie d'Asie a été plus important que celui de toute autre nation européenne. Les fréquentes interventions de la France dans les événements de Syrie, depuis un siècle surtout, ont montré aux populations que nous ne nous désintéressions jamais de leur sort. L'expédition de Bonaparte avait frappé les imaginations, et, malgré l'échec de Saint-Jean-d'Acre, donné un rayonnement nouveau au renom des armes et du peuple français. En 1840, le gouvernement de Louis-Philippe avait failli entrer en guerre avec toute l'Europe, pour assurer le rattachement de la Syrie à l'Égypte de Méhémet-Ali. En 1860, les massacres des Maronites nous amenèrent à envoyer une expédition armée, qui occupa le Liban durant deux ans et rendit la tranquillité au pays. C'est notre politique qui

Digitized by Google

obtint la constitution de la montagne en province autonome avec un gouverneur chrétien à sa tête, et cet exemple, s'il avait été suivi et appliqué peu à peu à certaines provinces mixtes de l'Empire, aurait souvent empêché l'effusion du sang entre les nationalités rivales. Le souvenir des bienfaits rendus par la France à ce pays est encore très vivace, et il est entretenu par la part très active que nous prenons à son développement économique; on peut dire qu'aucune grande entreprise n'a lieu dans toute cette région, sans notre concours et sans nos capitaux, et souvent grâce à nous seulement. D'autre part, les sommes que nous consacrons annuellement aux institutions scolaires et charitables de la Syrie sont considérables; en dehors des subventions officielles qu'ils reçoivent, les évêques et les religieux orientaux font constamment appel, et jamais en vain, à l'inépuisable générosité des fidèles en France. Or, dans un pays où, malgré l'ardeur et la sincérité des sentiments, l'intérêt personnel et l'appât du gain seront presque toujours des arguments décisifs, il n'est pas indifférent que ce soient les Français qui aient le plus d'argent à distribuer et qui, dans un autre ordre d'idées, aient le plus d'influence pour faire nommer aux emplois de toute sorte, dans les administrations publiques ou privées.

Il nous a semblé intéressant, à l'heure où les regards de toute l'Europe sont fixés sur la Turquie, de montrer ce que sont les écoles françaises de Syrie, les services qu'elles rendent à notre pays et l'intérêt que nous avons à conserver le concours des missions catholiques. Nous nous proposons d'examiner l'œuvre accomplie par chaque communauté, et pour que cette étude comporte elle-même son enseignement et ses conclusions, nous comparerons l'importance des résultats acquis par nos efforts aux résultats obtenus par nos rivaux. Un coup d'œil sur les écoles anglaises, américaines, italiennes, russes, permettra de voir quelle est exactement notre situation en Syrie au point de vue scolaire, en face de nos concurrents.

*
* *

L'enseignement est donné par nos écoles en Syrie dans les trois branches, supérieure, secondaire et primaire.

Digitized by Google

On ne saurait assurément comparer l'instruction que reçoivent les élèves de ces établissements à celle qui est fournie en France. D'une part, les professeurs n'ont souvent qu'une compétence médiocre, et, de l'autre, la nécessité de consacrer une grande partie de la scolarité à l'étude du français ne permet pas d'approfondir longuement les autres branches. Néanmoins, les principes des diverses matières sont généralement bien enseignés et nous voyons parfois des élèves sortis des collèges des Jésuites et des Lazaristes aller suivre en France les cours des Facultés de droit et de médecine, où ils ne sont en aucune façon déplacés.

Les jeunes Orientaux sont doués d'une intelligence très vive et d'une mémoire prodigieuse. Outre la facilité particulière qu'ils ont pour apprendre les langues étrangères, ils s'assimilent rapidement ce qu'on leur enseigne. En revanche, on a souvent fait la remarque qu'arrivé à l'âge de treize ou quatorze ans, l'enfant indigène cesse de progresser, devient indolent et ne manifeste plus aucun penchant pour l'étude. Les raisons de cet arrêt dans le développement intellectuel de l'oriental sont complexes et relèvent de la physiologie autant que de l'état social du milieu. Il ne conserve que le goût des sciences qui pourront lui servir dans la vie, car il est de bonne heure pratique, et, dès qu'il peut raisonner, il débarrasse son esprit de tout l'enseignement dont il ne perçoit pas l'utilité immédiate. Les races non musulmanes surtout, arménienne, grecque, juive, qui ont été longtemps obligées par les Arabes et les Turcs de se consacrer à des métiers d'argent, ont conservé le génie des affaires, dans lesquelles elles apportent un esprit d'intrigue doublé trop souvent d'un manque absolu de scrupules.

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Cet enseignement est donné, à Beyrouth seulement, par une *Faculté de médecine* et une *Faculté de théologie,* dirigées toutes deux par les Jésuites.

De la *Faculté de théologie*, nous avons peu de chose à dire, en raison de son caractère spécial. Elle a pour but de donner une instruction religieuse étendue à des séminaristes

Digitized by Google

indigènes et de permettre le recrutement d'un clergé plus versé dans les sciences canoniques. Elle compte aujourd'hui une quarantaine d'étudiants. Les cours y sont faits en français et en latin.

La *Faculté de médecine* a été établie en 1883, en vertu d'un accord entre le gouvernement français et la communauté des Jésuites, pour répondre à la création d'une faculté de médecine par les missions américaines dix ans auparavant. D'après cet arrangement, la direction et l'administration de l'école sont laissées à un père Jésuite : les professeurs sont nommés par la Compagnie de Jésus, mais acceptés par le Ministère des Affaires étrangères et ils reçoivent un traitement du gouvernement français. Le développement de cette école a été lent au début, la Porte refusant de reconnaître la validité de notre diplôme, et nous-mêmes n'accordant pas à nos docteurs de Beyrouth le droit d'exercer en France. Aujourd'hui encore, le gouvernement ottoman astreint les élèves sortants de notre école à aller subir à Constantinople un examen qu'on appelle le « colloquium » et qui leur donne seul le droit de pratiquer la médecine en Turquie. C'est là une formalité onéreuse pour des jeunes gens qui pour la plupart sont pauvres, d'autant plus qu'en fait aucun examen n'est passé par ceux qui savent ou peuvent employer cet argument qui en Turquie ouvre toutes les portes, le « bakchich ». En revanche, notre Ministère de l'Instruction publique a pris, en 1895, une décision qui a très heureusement modifié la situation de notre école : il a assimilé les diplômes de la Faculté de Beyrouth à ceux de nos facultés françaises, ce qui donne droit aux docteurs de Beyrouth d'exercer en France. Cette assimilation, flatteuse pour l'amour-propre des indigènes, jointe à la perspective de pouvoir suivre leur carrière en Europe, a fait immédiatement presque doubler le chiffre des étudiants.

Actuellement, la Faculté comprend un personnel de dix professeurs dont six viennent de la métropole. Les étudiants dépassent le nombre de cent ; ils sont presque tous chrétiens, maronites, grecs-catholiques, dont un certain nombre originaires d'Égypte. Sept docteurs ont été reçus en 1896.

Les examens ont lieu au mois de novembre devant un jury composé de trois professeurs délégués par le Ministère de l'Instruction publique et choisis dans le personnel

Digitized by Google

enseignant de la Faculté de Lyon. Les diplômes sont exactement les mêmes que ceux qui sont délivrés aux étudiants ayant subi les épreuves à Lyon.

## ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Il existe deux établissements d'enseignement secondaire : le collège des Jésuites, à Beyrouth, et le collège des Lazaristes, à Antoura, dans le Liban. On peut y ajouter l'institut des Lazaristes, à Damas, quoique les études y soient moins fortes que dans les deux précédents.

Le *Collège Saint-Joseph*, des Jésuites, est un vaste établissement au cœur de Beyrouth et l'un des plus beaux édifices de la ville. Il renferme environ quatre cent cinquante élèves de tous les rites, dont une centaine de pensionnaires.

Le *Collège* d'Antoura, le plus ancien établissement français d'instruction dans le Liban, est situé dans la montagne à une dizaine de kilomètres de Beyrouth. Il date du commencement du XVIII^e siècle et fut fondé par les Jésuites, auxquels appartenaient alors les missions de Syrie. Les Jésuites ayant cédé une partie de leurs établissements aux Lazaristes, ceux-ci construisirent à Antoura, en 1833, le collège actuel qui devint promptement le plus fréquenté et le plus réputé de la région. Il contient aujourd'hui 250 élèves, tous pensionnaires.

L'instruction donnée dans ces collèges est en principe conforme aux programmes de nos lycées. En fait, elle est loin d'y avoir la même solidité, pour les raisons que nous avons énumérées plus haut. L'enseignement des sciences mathématiques et de la géographie laisse surtout à désirer, et l'histoire est exposée sous un point de vue un peu trop étroit.

Les établissements de Beyrouth et d'Antoura délivrent à ceux qui ont satisfait aux examens de fin d'études, un certificat ou diplôme de bachelier qui ne saurait être assimilé au diplôme délivré en France. Toutefois, par faveur spéciale du Ministère de l'Instruction publique, ce certificat peut suffire pour permettre l'accès des Facultés françaises de droit ou de médecine. Les demandes, qui du reste ne sont

Digitized by Google

pas très nombreuses, sont rarement refusées quand elles sont transmises et appuyées par le Consulat général de France à Beyrouth.

L'*Institut* des Lazaristes, à Damas, est beaucoup plus modeste. Il renferme 200 élèves, dont 120 externes. Un certain nombre d'élèves, en le quittant, vont compléter leurs études à Beyrouth ou Antoura.

Nous notons ici, pour mémoire seulement, les établissements que l'on peut considérer comme des séminaires, où nos religieux reçoivent les jeunes Français qui se destinent à la prêtrise. Aux termes de la loi de 1889, sont dispensés du service militaire, en temps de paix, les jeunes gens qui se sont établis en Orient avant l'âge de dix-neuf ans et qui y jouissent d'une situation régulière. Beaucoup de jeunes séminaristes, pour éviter l'incorporation, viennent donc terminer leurs études dans des sortes de scolasticats que chaque ordre possède en Orient. En Syrie, ils vont soit chez les Jésuites à Ghazir (Mont-Liban), soit chez les Capucins à Beit-Kachbo (Liban). Mais ces collèges, dont l'affectation est ainsi toute spéciale, sont à peu près sans action au point de vue de la propagation de notre langue.

## ENSEIGNEMENT PRIMAIRE. — GARÇONS

### BEYROUTH

*Écoles des Frères.* — Les Frères, par leur dévouement et leurs sentiments de patriotisme, constituent pour l'enseignement du français nos auxiliaires les plus puissants et les plus précieux. Leur méthode, claire et pratique, étant la mieux appropriée aux besoins et aux goûts des populations orientales, les résultats qu'ils obtiennent sont très supérieurs à ceux des autres communautés. Tous leurs élèves apprennent le français.

Ils ont commencé à se fixer en Syrie il y a une quinzaine d'années, mais ce n'est qu'en 1890 qu'ils ont fondé leur premier établissement à Beyrouth. Ils ont aujourd'hui dans cette ville deux écoles.

La première, dite de Beyrouth, compte 250 élèves, presque tous gratuits. Une classe payante à raison de 20 francs par

Digitized by Google

mois a été établie l'année dernière et est surtout fréquentée par les Européens.

La seconde école a été fondée en 1896, avec le concours de l'Alliance française, dans le quartier dit de Raz-Beyrouth, habité principalement par des Européens et des Maronites, et où, jusqu'à présent, il n'existait pour les garçons d'autre établissement qu'une école italienne. La nouvelle école, ouverte le 15 octobre 1896, a eu les débuts les plus heureux et compte actuellement 140 élèves : l'exiguité des locaux empêche seule d'en recevoir un plus grand nombre.

### TRIPOLI

*Écoles des Frères.* — La ville de Tripoli se compose de deux parties distinctes, la ville proprement dite à deux kilomètres dans l'intérieur des terres, et le quartier dit de Tripoli-Marine, sur le bord de la mer. Chacune possède une école des Frères.

Le bel établissement de Tripoli-Ville, très florissant, renferme 130 élèves. Celui de la Marine, assez mal installé jusqu'à présent, en compte néanmoins 150. Cette école verra le chiffre de ses élèves augmenter le jour où elle aura pu être construite sur un terrain mieux situé et qui a été généreusement donné par un de nos compatriotes.

### CAÏFFA

*École des Frères.* — L'école des Frères à Caïffa est une des plus prospères de la Syrie; elle compte plus de 250 élèves. La communauté vient d'entreprendre la construction d'un vaste et bel édifice où l'on pourra recevoir des pensionnaires.

### LATTAQUIÉ

*École des Frères.* — Les Frères ont eu moins de succès avec leur établissement de Lattaquié, qui n'a pas plus de 60 élèves. Ce demi-échec tient d'une part à ce que la population catholique de cette ville est peu nombreuse, de l'autre à ce que les missions protestantes y sont depuis longtemps installées et trouvent une clientèle assurée parmi l'élément orthodoxe jusqu'ici réfractaire à l'action de nos missionnaires.

Digitized by Google

### NAZARETH

*École des Frères.* — Nos religieux ont fondé dans cette ville, où se trouve relativement le plus grand nombre d'établissements scolaires de tous les rites, une petite école fréquentée par plus de 150 élèves et qui en recevrait bien davantage si les locaux étaient plus vastes.

A ces écoles, dont le personnel enseignant et dirigeant est exclusivement français et où tous les élèves apprennent notre langue, il y a lieu de rattacher les petites écoles indigènes entretenues, les unes par les Jésuites, les autres par les Lazaristes, après entente avec les évêques orientaux, principalement du rite maronite. Bien que dans ces établissements le français ne soit pas enseigné à tous les enfants, il peut être intéressant, en raison des résultats qu'ils obtiennent et des services qu'ils rendent à notre influence, d'en connaître le fonctionnement.

Les Jésuites ont organisé, en Syrie, neuf missions établies à Beyrouth, Ghazir, Bekfaya, Homs, Saïda, Tanaïl, Zahlé, Damas et Alep. Chacune de ces missions a dans sa dépendance un certain nombre d'écoles qui sont à la vérité dirigées par un prêtre indigène, mais qu'un père Jésuite est chargé de surveiller et de visiter à tour de rôle : chaque école est inspectée au moins une fois par quinzaine. Le nombre de ces établissements n'est pas moindre de 154 pour les garçons avec environ 8,000 élèves. Le français est enseigné dans 42 de ces écoles à un millier d'enfants.

Les Lazaristes ont une organisation un peu différente. Ils soutiennent en résumé 140 écoles fréquentées par 6,000 élèves; mais ces établissements sont très inférieurs aux précédents et dans aucun d'eux le français n'est enseigné.

## ENSEIGNEMENT DES FILLES

### BEYROUTH ET LIBAN

*Écoles des Sœurs de Charité.* — Les Sœurs de Charité, qui sont très populaires en Turquie, ne possèdent pas à Beyrouth même moins de cinq établissements :

Digitized by Google

1° La *Maison de la Miséricorde*, dirigée par une vénérable religieuse, la sœur Gélas, qui a fondé depuis cinquante ans la plupart des établissements de son ordre existant en Syrie et dont le gouvernement a récompensé il y a quelques années le dévouement par la croix de la Légion d'honneur. Cette école reçoit plus de 700 élèves dont 60 pensionnaires; le français est enseigné à 400 enfants.

2° L'*École* de Raz-Beyrouth, avec près de 250 élèves dont 150 apprennent notre langue.

3° Un *Orphelinat de filles* comprenant plus de 300 enfants que l'on occupe à des travaux de toute sorte, principalement à la couture : 200 d'entre elles suivent les cours de français.

4° Un *Orphelinat de garçons*, avec 120 enfants qui apprennent tous le français. Cet établissement, très bien installé, renferme des ateliers de menuiserie, cordonnerie, tissage de la soie. Chaque enfant apprend ainsi un métier qui lui permet plus tard de trouver un emploi. Cet orphelinat constitue une véritable école professionnelle, la seule que nous possédions dans ce pays. Elle est par suite très fréquentée et le nombre des places disponibles n'est jamais suffisant pour satisfaire à toutes les demandes.

5° L'*École de la quarantaine*, dans le quartier de la gare, fondée en 1895 et comptant 250 élèves gratuites et externes.

Dans le Liban, aux environs immédiats de Beyrouth, les Sœurs de Charité ont encore deux établissements :

La *Maison* de Zouk destinée à recevoir les enfants trouvés (filles), au nombre d'une cinquantaine; on y a annexé une école d'externes fréquentée par 150 petites filles : sur ce nombre, une centaine apprennent notre langue.

La *Maison* de Broumana, au centre de la propagande protestante, qui reçoit également près de 60 enfants trouvés (garçons), avec une école renfermant 120 à 130 enfants.

*Écoles des Dames de Nazareth.* — Cet ordre possède à Beyrouth deux écoles :

1° Un *Internat* installé dans un magnifique établissement et recevant 80 élèves. L'instruction et l'éducation qu'y reçoivent les jeunes filles y sont supérieures à celles de tout autre institut en Syrie. Aussi les élèves se recrutent surtout dans la classe riche de la population pour laquelle il cons-

Digitized by Google

titue une sorte d'école aristocratique. Le prix de la pension, avec les cours accessoires, y est du reste relativement élevé. L'enseignement y est donné complètement dans notre langue.

2° Une *École gratuite*, sorte d'annexe à la précédente, et renfermant plus de 400 enfants dont 350 apprennent notre langue.

*École des Sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition.* — La communauté de Saint-Joseph, très modeste, mais animée d'un ardent patriotisme, est une de celles qui nous rendent le plus de services en Orient. Ses établissements sont toujours fort bien tenus; le personnel est très dévoué et, dans toutes les écoles, le français est enseigné à tous les élèves.

L'institut de Beyrouth tient le milieu entre ceux des Dames de Nazareth et des Sœurs de Charité et s'adresse plus particulièrement à la petite bourgeoisie et à la classe relativement aisée du peuple. Il renferme 350 élèves dont plus de la moitié sont reçues gratuitement.

*École des Sœurs de la Sainte-Famille.* — L'archevêque maronite de Beyrouth, ayant voulu fonder dans cette ville un pensionnat de filles destiné aux familles de sa communauté, demanda à un prélat français des religieuses capables de diriger le nouvel établissement. Les Sœurs de la Sainte-Famille lui furent envoyées il y a deux ans à cet effet, par le cardinal Bourret. Bien que cette école soit en réalité un collège indigène, on peut, en raison de la direction et de l'esprit absolument français qui est imprimé à l'enseignement, la ranger parmi les écoles françaises de Syrie. Malgré sa fondation toute récente, elle compte déjà plus de 100 élèves.

*École des Sœurs du Bon-Pasteur d'Angers.* — Ces religieuses, établies depuis longtemps en Égypte, sont venues à Beyrouth en 1894 et se sont installées d'abord à Salima (mont Liban), dans un ancien collège appartenant aux capucins italiens et abandonné. Une année après, les sœurs quittèrent Salima et firent l'acquisition d'une vaste propriété dans une région plus favorable, à Hammana, à quatre heures de Beyrouth. L'école qu'elles y ouvrirent, il y a une année à peine, n'a pu encore donner de sérieux résultats : elle compte actuellement une quarantaine d'élèves.

Digitized by Google

### TRIPOLI

*École des Sœurs de Charité.* — Cet établissement, très bien organisé, comprend un pensionnat, un externat, une salle d'asile et un orphelinat. Le nombre des enfants qui la fréquentent est de 300, toutes apprenant le français.

### CAÏFFA

*École des Dames de Nazareth.* — Cette école reçoit 320 élèves, dont 40 suivent des cours de français.

### SAINT-JEAN-D'ACRE

*École des Dames de Nazareth,* avec plus de 200 enfants, dont 30 apprennent notre langue.

### NAZARETH

*École des Sœurs de Saint-Joseph,* recevant une centaine d'enfants, et renfermant, en outre, un dispensaire qui est un des plus fréquentés de la Syrie.

*École des Dames de Nazareth,* avec 290 élèves, dont 80 pour le français.

### CHEFFAMAR (GALILÉE)

*École des Dames de Nazareth,* avec 150 élèves, dont 50 pour le français.

### SAÏDA

*École des Sœurs de Saint-Joseph.* — Cette école est installée dans une propriété de la France, dite « Khan français », et elle est intéressante en ce qu'elle a à lutter contre les missions protestantes, particulièrement actives dans cette région. Elle reçoit près de 200 élèves, et on y a annexé un orphelinat qui renferme, de son côté, une centaine d'enfants.

### SOUR (TYR)

*École des Sœurs de Saint-Joseph,* le seul établissement français que nous possédions dans ce pays, et recevant 250 élèves.

Digitized by Google

### DEIR-EL-KAMAR (LIBAN)

*École des Sœurs de Saint-Joseph.* — Cette école est également la seule qui enseigne le français dans une localité très importante peuplée de Maronites, et où les Anglais font une grande propagande. L'établissement est mixte et reçoit à la fois des garçons et des filles au nombre de 220.

### DAMAS

*École des Sœurs de Charité.* — Plus de 550 élèves fréquentent cet institut, parmi lesquelles les trois quarts sont admises gratuitement, Il s'y trouve, en outre, un orphelinat avec une trentaine d'enfants.

Nous avons vu l'organisation, par les Jésuites et les Lazaristes, de missions surveillant un certain nombre d'écoles indigènes de garçons. Pour les filles, les Jésuites ont fondé une communauté de religieuses du pays, dites du Sacré-Cœur et vulgairement appelées « Mariamètes ». Ces sœurs dirigent, sous le même contrôle des missions, 35 écoles renfermant près de 2,000 élèves. Dans quelques-uns seulement de ces établissements, les éléments de notre langue sont enseignés à 300 jeunes filles.

*
* *

Il y a lieu d'ajouter à cette énumération, d'une part les établissements confessionnels non français, mais soutenus par nous, et de l'autre les établissements indigènes qui font de notre langue la base de l'enseignement, et dont un certain nombre sont subventionnés soit par le gouvernement de la République, soit par l'Alliance française, soit par l'Œuvre des Écoles d'Orient.

*Franciscains italiens.* — Les Capucins et Franciscains italiens desservent, depuis le commencement du siècle, toutes les paroisses latines en Orient. Ce privilège appartenait jadis exclusivement aux religieux français. Nos communautés ne pouvant plus, à l'époque de la Restauration, recruter un personnel suffisant, transmirent leurs droits aux ordres italiens, qui n'ont cessé, désormais, de les exercer et qui reçoivent, pour ce ministère, une allocation

Digitized by Google

du Gouvernement français. Tous les efforts pour amener ceux-ci à céder quelques paroisses à nos compatriotes ont échoué jusqu'à présent devant la résistance à la fois des religieux italiens et de la Congrégation de la Propagande.

Dans les écoles, très médiocrement tenues, que les moines desservant les paroisses ont établies dans différentes localités, notre langue doit être enseignée, et elle figure sur tous les programmes. En fait, elle l'est fort mal, et il est rare d'entendre un élève sortant de ces écoles parlant couramment le français : les enfants doivent toujours aller compléter leurs études dans un autre établissement. Nous n'avons donc pas à insister longuement sur ces instituts tout à fait inférieurs.

Les Franciscains entretiennent les écoles suivantes :

A Tripoli-Ville, une école de garçons avec 70 élèves ;

A Tripoli-Marine, une école de garçons avec 50 élèves et une école de filles avec 70 enfants;

A Sour, une école de garçons recevant 80 élèves :

A Nazareth, une école de garçons avec 140 élèves ; l'arrivée des Frères dans cette ville a porté un coup sensible à la prospérité de cet établissement;

A Tibériade, une petite école recevant une trentaine d'enfants.

*Capucins italiens.* — Les Capucins desservants de la paroisse de Beyrouth ont deux écoles à Abeye, à trois heures de Beyrouth, dans une région très entamée par la propagande anglo-américaine, une école de garçons et une école de filles comptant chacune une cinquantaine d'élèves. — Les mêmes Capucins avaient autrefois, à Salima (Liban), un collège qui, faute de pensionnaires, a dû fermer ses portes en 1891.

*Franciscains espagnols.* — Le couvent de Damas, qui appartient à cet ordre, entretient dans cette ville une école de garçons qui reçoit environ 150 élèves externes. Quelques éléments de français seulement y sont enseignés.

---

## ÉTABLISSEMENTS INDIGÈNES

Les communautés des rites orientaux ont compris, à leur tour, l'intérêt qu'elles devaient attacher à répandre l'instruction parmi leurs enfants : en présence de la rivalité de

Digitized by Google

ces populations de races et de religions diverses, il importe que chacune soit en état de maintenir sa situation à l'égard des autres. Nous assistons donc à une émulation assez vive en matière d'enseignement, et s'il y a encore beaucoup à faire pour que les confessions orientales puissent se passer des missions européennes et acquièrent l'esprit de sacrifice et d'abnégation nécessaire, il n'en est pas moins vrai que des progrès très sérieux sont réalisés tous les ans dans ce sens.

Nous ne mentionnerons naturellement ici que les établissements des divers rites où l'on enseigne notre langue, et dont les principaux reçoivent une allocation du Gouvernement français.

*Maronites.* — La communauté possède un certain nombre de séminaires dans la montagne. Jusqu'à ces dernières années, l'enseignement y était donné en italien et en latin. Aujourd'hui, ces deux langues ne règnent plus que dans les séminaires d'Aïn-Ouarka et de Faitroun. Notre langue a remplacé l'italien dans les instituts de Saint-Jean-Maron, Keraïn, Marchaya et Aramoun.

Les Maronites ont fondé à Beyrouth un établissement d'instruction secondaire, le *Collège de la Sagesse*, qui renferme 270 élèves, internes et externes. Le directeur des études est toujours un religieux de notre nationalité. Les programmes sont les mêmes que dans les collèges des Jésuites à Beyrouth et des Lazaristes à Antoura, mais l'instruction est loin d'y être aussi solide.

Deux autres collèges ont été établis dans le Liban, à Cornet-Chahouan et à Saint-Jean-Maron. Le premier compte 200 élèves et le second une centaine. Dans ces trois collèges, le français est la base de l'enseignement, et les élèves n'y doivent parler que notre langue, même dans les récréations.

Ce sont là les écoles les plus importantes, mais il en existe encore un certain nombre d'autres où le français est enseigné avec plus ou moins de succès, et dont il est inutile de donner la nomenclature.

*Grecs catholiques.* — Le principal séminaire des Grecs catholiques ou melchites est celui d'Aïn-Traz, à six heures de Beyrouth. L'enseignement y est donné exclusivement en français à une cinquantaine de futurs prêtres.

De même que les Maronites, les Melchites ont à Beyrouth

Digitized by Google

un établissement d'instruction secondaire, dit *Collège patriarcal,* qui renferme plus de 200 élèves, tous apprenant le français. Ce collège est fort bien dirigé, et l'enseignement y paraît supérieur à celui qui est donné à l'institut maronite rival.

A Damas, il y a deux écoles grecques-catholiques importantes, où l'enseignement est très élémentaire; l'une renferme 340 élèves, dont 180 apprennent le français; l'autre, 220 élèves, dont 80 pour le français.

Le clergé grec-catholique, en général, semble animé du désir de multiplier ses écoles et d'y assurer une forte instruction. Les évêques du Hauran, de Tyr, de Saint-Jean-d'Acre, de Zahlé, de Banias, ont fondé ces dernières années de nombreux établissements. Pour toutes ces créations, il a été surtout fait appel à la générosité de la France. Les plus importantes et les mieux dirigées de ces écoles, où l'on donne un enseignement passable de notre langue, sont celles de Zahlé, de Saint-Jean-d'Acre et du Hauran. Quelques prélats melchites, comme l'archevêque d'Acre, comprenant l'utilité des écoles complètement françaises, font appel aux Frères de la Doctrine chrétienne, qu'ils voudraient installer dans leurs diocèses. Nous avons vu que, chez les Maronites, l'archevêque de Beyrouth avait également demandé des sœurs françaises pour diriger un établissement de jeunes filles. Ces faits sont à noter, car la tendance des évêques orientaux est plutôt d'éliminer l'élément latin et de n'avoir recours qu'à des religieux de leur rite.

*Syriens catholiques.* — La communauté syrienne possède à Charfeh, dans le Liban, un séminaire où l'enseignement est donné entièrement en français à une trentaine de jeunes gens, et une petite école à Beyrouth, avec 50 élèves apprenant également notre langue.

Les *Arméniens catholiques*, qui sont fort peu nombreux, ont à Beyrouth une école où le français est fort bien enseigné à environ 40 enfants.

*Écoles israélites.* — On peut rattacher aux établissements indigènes les écoles israélites, dont les plus importantes sont celles de Beyrouth et de Damas.

A Beyrouth, l'Alliance israélite universelle entretient deux écoles externes gratuites où le français est la base de l'enseignement : une école de garçons avec 90 élèves et une de



Digitized by Google

filles avec 110 élèves. — Il y a, en outre, deux instituts israélites privés : 1° l'école Chantob, avec 80 externes payants, où l'on donne, outre le français, un enseignement très sérieux en hébreu; 2° l'école Cohen, assez peu prospère, où 70 enfants apprennent le français et l'arabe.

L'Alliance israélite a également établi à Damas, en 1886, une école de garçons, avec 180 élèves apprenant le français, l'arabe et l'hébreu, une école de filles recevant 140 élèves, et une école primaire pour les petits garçons, qui est fréquentée par près de 500 enfants.

## ÉTABLISSEMENTS ÉTRANGERS

### BEYROUTH

*Écoles anglo-américaines.* — Les Missions protestantes, principalement celles de l'Angleterre et de l'Amérique, ont, comme on sait, l'esprit de prosélytisme poussé à un degré très élevé et elles ne négligent rien pour recruter des adeptes : les dépenses annuelles de chacun de leurs établissements sont relativement beaucoup plus considérables que celles des communautés catholiques. Leurs écoles, en général bien dirigées et bien tenues, et offrant aux enfants des avantages de toutes sortes, sont celles qui font la plus rude concurrence aux nôtres. Elles ont trouvé jusqu'ici un champ d'action tout ouvert dans la population orthodoxe qui, dans sa majorité, professe des sentiments très hostiles aux catholiques et s'abstient de fréquenter les établissements de nos religieux; mais nous verrons plus loin que le développement des écoles russes menace de leur enlever cette clientèle.

Les missions américaines ont à Beyrouth trois établissements, situés dans le quartier de Raz-Beyrouth et constituant une série d'édifices d'un ensemble architectural imposant:

1° Une *Faculté de médecine*, fondée en 1874, qui est loin d'être aussi prospère que la nôtre. Au début, les professeurs ne sachant que l'anglais et les élèves ne connaissant pas cette langue, il fallait traduire les phrases du maître en arabe, langue qui se prête mal à la désignation des termes

Digitized by Google

scientifiques et techniques. Aujourd'hui, les écoles anglo-américaines s'étant répandues, les étudiants peuvent suivre les cours faits en anglais sans traduction. Mais la connaissance du français est devenue tellement nécessaire en Syrie qu'on préfère les établissements où notre langue est enseignée. La Faculté américaine compte actuellement 7 professeurs avec une soixantaine d'étudiants seulement.

2° Une *École préparatoire* pour cette Faculté, où l'on enseigne obligatoirement l'anglais et facultativement le français : cette école renferme 180 élèves.

3° Une *École de filles* annexée à la précédente, avec 50 externes et 40 internes; on y apprend l'anglais et l'arabe.

De leur côté, les missions anglaises ont à Beyrouth une importante école de jeunes filles, à côté de celle des Sœurs de Saint-Joseph, avec 50 internes et 60 externes apprenant l'arabe et l'anglais, et trois petites écoles primaires, deux pour les filles et une pour les garçons, recevant chacune une soixantaine d'enfants à qui l'on n'enseigne que la langue arabe. Ces missions ont en outre, dans le Liban, un assez grand nombre de petites écoles (Broumana, Aley, etc.)

*Écoles italiennes.* — Les Italiens, sous le premier ministère Crispi, avaient fait un grand effort pour multiplier leurs établissements scolaires dans tout l'Orient; mais, ainsi que nous l'avons expliqué, les écoles laïques coûtent cher et doivent s'imposer de lourds sacrifices pour attirer la population, qui préfère les instituts congréganistes. Au bout de quelques années, nos voisins, trouvant que les résultats n'étaient pas en rapport avec les dépenses engagées, fermèrent une grande partie de leurs écoles et ne conservèrent que quelques établissements dans les grands centres où la colonie italienne était importante.

Les écoles italiennes de Beyrouth sont aujourd'hui au nombre de quatre, dont trois sont subventionnées par le gouvernement italien :

1° Une *École primaire de garçons*, avec 150 enfants, la plupart maronites, auxquels l'enseignement est donné en italien et en arabe, avec quelques leçons de français; la création, dans le voisinage, de l'École des Frères, dite de Raz-Beyrouth, a arrêté la prospérité de cet établissement, le seul qui existât jusqu'ici dans ce quartier.

Digitized by Google

2° Une *École primaire de filles,* avec un enseignement semblable, renfermant 300 élèves.

3° Une *École commerciale* fondée en 1894 comme annexe à l'agence commerciale italienne établie à la même époque dans le but de faire connaître à Beyrouth les produits de la Péninsule, et où l'on enseigne les éléments de comptabilité, de mathématiques et de géographie commerciale. Ni cette école, ni l'agence n'ont donné jusqu'à présent de brillants résultats; malgré les avantages offerts aux élèves diplômés, qui peuvent être admis gratuitement dans les Écoles supérieures de commerce d'Italie, une vingtaine de jeunes gens à peine suivent les cours. Cet échec, qui est du reste relatif, doit être surtout attribué à ce que l'enseignement est donné en italien, langue que la plupart des enfants ignorent et que l'on éprouve de moins en moins le besoin d'apprendre. Mais il n'en est pas moins certain que ces entreprises, quelque coûteuses qu'elles soient pour nos voisins, ont contribué d'une manière sensible à augmenter le mouvement d'échanges entre eux et les Syriens. En général, les produits que l'Italie cherche à exporter en Orient sont les mêmes que les nôtres: c'est donc les commerçants français qui ont le plus à redouter cette concurrence.

4° Une *École privée*, dirigée par un Italien qui a été longtemps professeur chez les Jésuites et qui est assisté de deux indigènes. Il n'y a guère qu'une quarantaine d'élèves auxquels on enseigne le français concurremment avec l'italien.

*Écoles allemandes.* — En dehors d'un fort bel hôpital, mieux installé que le nôtre et qui sert de clinique à la Faculté de médecine américaine, les Diaconesses allemandes possèdent à Beyrouth une *École de filles* fréquentée surtout par les enfants de la colonie allemande et de la population orthodoxe. L'enseignement est donné en allemand et en arabe, mais des cours très sérieux de français y ont été établis pour les élèves qui désirent apprendre notre langue. Cet institut renferme 65 élèves, dont 40 pensionnaires.

Un abbé Schmidt, se disant Alsacien, chercha il y a deux ans à fonder dans le Liban une *École professionnelle*. Ne recevant pas de France les subsides qu'il avait sollicités, il se tourna du côté de l'Allemagne, et, à l'aide de fonds qui lui furent fournis par le Consulat de cette puissance, il établit son école à Becfaya, à quelques heures de Beyrouth.

Digitized by Google

C'est un des rares exemples d'un prêtre catholique abandonnant la protection française pour s'abriter sous le pavillon d'une autre nation. Il existait déjà un précédent en Syrie. A Caïffa, les sœurs de l'ordre prussien de Saint-Charles, comme nous le verrons, n'ont jamais voulu reconnaître notre protection. L'école de l'abbé Schmidt, dans tous les cas, mal vue de la population maronite au milieu de laquelle elle était fixée, ne reçut ni élèves ni commandes, et au bout d'une année elle dut fermer ses portes. Il n'en demeure pas moins que la tentative était intéressante, et il serait heureux que nos religieux pussent, à leur tour, créer une école de ce genre qui, en raison de la popularité dont ils jouissent, serait certainement très fréquentée par les indigènes.

### LATTAQUIÉ

*Écoles anglo-américaines.* — Les missions anglo-américaines sont établies à Lattaquié depuis cinquante ans, alors que notre école des Frères n'y existe que depuis quelques années seulement. Elles ont beaucoup contribué à répandre la langue anglaise parmi les Ansariés et les orthodoxes. Elles possèdent deux écoles où l'on enseigne l'anglais et l'arabe; l'une de garçons, avec 120 élèves dont 40 pensionnaires, l'autre de filles, renfermant 60 internes et 50 externes.

### HOMS

Les *Écoles anglo-américaines* sont au nombre de trois, toutes dirigées par des indigènes: une école de garçons, avec 30 élèves; une école mixte, dans un faubourg de la ville, recevant 50 garçons et 12 filles; une école de filles, avec 35 enfants.

Jusqu'à l'année dernière, les Anglais avaient également à Hama deux écoles, l'une de garçons, l'autre de filles; en présence du peu d'élèves qui fréquentaient ces établissements, ils ont été fermés.

Les Jésuites, au moyen de l'organisation des missions que nous avons exposée plus haut, ont fondé, dans la région située entre Homs, Hama et Tripoli, un grand nombre d'écoles où jusqu'à présent le français est, il est

Digitized by Google

vrai, peu enseigné, mais qui peuvent être l'origine d'un mouvement important. Mais nos religieux ont moins à craindre, dans leur propagande, les protestants que les Grecs-orthodoxes. Ceux-ci, dirigés par des évêques très actifs et très hostiles au catholicisme, ont fondé à Homs et à Hama d'importantes écoles indigènes qui sont très prospères et où l'on commence à donner des leçons de français, et ils cherchent par tous les moyens à s'opposer à l'établissement des communautés latines dans le pays.

### TRIPOLI

*Écoles américaines.* — Les missions américaines possèdent :

1° Une *École de garçons* à Tripoli-Ville, avec 35 élèves reçus gratuitement;

2° Une *École de filles* à Tripoli-Ville, renfermant 45 internes payantes et 50 externes gratuites;

3° Une *École de filles* à Tripoli-Marine, avec 50 externes gratuites.

Dans ces écoles on n'enseigne que l'anglais et l'arabe.

Les missions entretiennent, en outre, à l'instar des Jésuites, dans le district de Tripoli, un certain nombre de petites écoles indigènes. — Ce que nous avons dit plus haut du développement des écoles orthodoxes dans la région de Homs et Hama s'applique également à celle de Tripoli. L'évêque de cette ville déploie une très grande activité pour multiplier ses établissements à l'aide de subsides demandés au Saint-Synode russe et à la Société russe de Palestine.

### CAÏFFA

*Écoles anglaises.* — La Société biblique de Londres possède à Caïffa deux *Écoles* assez peu prospères où on apprend l'arabe et l'anglais, une école de garçons, avec 65 élèves et une école de filles, recevant une trentaine d'enfants.

*Écoles allemandes.* — Depuis vingt-cinq ans environ, il s'est formé à Caïffa une colonie allemande comptant aujourd'hui un millier d'individus qui se divisent en deux sectes protestantes, les Templiers et les Évangélistes. Cette colonie a quatre *Écoles* où l'enseignement est donné en arabe et en allemand :

Digitized by Google

1° Une *École mixte* pour les enfants de la secte du Temple (80 élèves);

2° Une *École* semblable pour les Évangélistes, avec 40 élèves;

3° Une *École* pour les petits enfants (50);

4° Une *École supérieure,* fréquentée par une trentaine d'élèves au-dessus de treize ans.

Les Allemands ont en outre, à Caïffa, une mission de religieuses catholiques, les Sœurs de Saint-Charles, qui, comme nous l'avons dit, ne reconnaissent pas la protection française. Ces Sœurs s'occupent principalement des pèlerins allemands qu'elles reçoivent dans un hospice. Elles possèdent aussi une petite école, où elles élèvent quelques orphelins.

*Écoles russes.* — Depuis quelques années, la Russie fait de grands efforts pour développer son influence en Palestine et en Galilée. Appuyée sur le clergé orthodoxe, elle multiplie ses écoles et on peut prévoir que, dans une dizaine d'années, elle aura des établissements dans les centres importants, non seulement de la Terre-Sainte, mais de la Syrie entière. Nous examinerons plus loin cette situation, qui est de nature à attirer notre attention spéciale.

Les écoles russes de Caïffa sont de fondation toute récente et ne sont qu'au nombre de deux : une *École de garçons,* avec 40 élèves et une *École de filles,* avec 35 enfants. On y apprend le russe et l'arabe; mais, dans le but d'y attirer les élèves, on doit y enseigner bientôt le français.

### SAINT-JEAN-D'ACRE

*Écoles anglaises.* — La Société biblique de Londres entretient à Saint-Jean-d'Acre même deux *Écoles gratuites:* une école de garçons, qui reçoit 70 élèves, et une de filles, avec 50 élèves. Elle possède une troisième école mixte à Kefer-Yassif, dans les environs d'Acre, renfermant 70 enfants.

*Écoles russes.* — Les Russes n'ont pas encore d'établissement à Acre, mais ils en entretiennent deux dans les villages voisins de Kefer-Yassif et de Yanak, où l'enseignement n'est jusqu'à présent donné qu'en arabe. Ces écoles qui sont mixtes, comptent chacune une quarantaine d'enfants.

Digitized by Google

### NAZARETH

Nazareth étant un des principaux centres religieux de l'Orient, un grand nombre de communautés y entretiennent des missions. De là le grand nombre d'écoles que l'on remarque dans cette ville, qui n'a pourtant que dix mille habitants.

*Écoles anglaises.* — Ces écoles, au nombre de trois, appartiennent à la Société biblique :

1° Une *École de garçons,* avec 120 élèves, qui a beaucoup perdu de son importance ces dernières années, par suite de l'installation de nos Frères;

2° Un *Internat de jeunes filles,* sorte d'école normale, fréquentée par 50 élèves; beaucoup de jeunes filles qui en sortent sont placées comme maîtresses dans les villages, où elles enseignent l'arabe et un peu d'anglais;

3° Une *École primaire de petites filles,* avec une centaine d'élèves.

*Écoles russes.* — Les Russes possèdent à Nazareth trois importants établissements :

1° Une *École normale d'instituteurs,* renfermant une vingtaine de jeunes gens reçus gratuitement comme pensionnaires et destinés à former des professeurs pour les écoles à créer. Les meilleurs élèves sont envoyés en Russie pour bien apprendre la langue et compléter leur éducation;

2° Une *École primaire de garçons,* avec 130 élèves, tous apprenant le russe;

3° Une *École primaire de filles,* avec 80 enfants, qui reçoivent également des éléments de la langue russe.

### CHEFFAMAR

*Écoles anglaises.* — La Société biblique entretient dans cette petite localité deux écoles qui ne font que végéter, une de garçons, avec 40 élèves, et l'autre pour les filles (35 élèves).

### SAÏDA

*Écoles anglo-américaines.* — Les missionnaires américains ont à Saïda deux *Écoles,* où l'on enseigne l'anglais et l'arabe,

Digitized by Google

une école de garçons assez fréquentée (150 élèves dont 80 internes) et à laquelle a été annexée tout récemment une sorte d'école d'arts et métiers encore peu suivie, et une école de filles avec une centaine d'élèves, dont 60 pensionnaires.

### DAMAS

*Écoles anglaises.* — Les diverses missions britanniques entretiennent de nombreux établissements dans cette ville :

1° Une *École de garçons*, avec 130 élèves auxquels on apprend l'anglais, l'arabe et un peu de français ;

2° Une *École de filles*, avec une centaine d'élèves recevant le même enseignement ;

3° Une *École primaire* pour les filles (90 élèves);

4° Une *École mixte*, avec 70 enfants ;

5° Une *École pour les Juifs convertis*, avec une trentaine d'élèves ;

6° Une *École pour les filles musulmanes* (15 élèves).

Il faut rattacher à ces instituts un grand nombre de petites écoles indigènes dans les environs de Damas, subventionnées par les missions et où on n'apprend que l'arabe.

*Écoles russes.* — Les Russes n'ont encore qu'une école à Damas, une *École de filles*, fondée en 1895 et recevant déjà 250 élèves. Mais ils sont en pourparlers pour prendre la direction d'une importante école orthodoxe où 500 enfants reçoivent une instruction élémentaire.

En outre, dans le voisinage de Damas et dans le Hauran, ils entretiennent une vingtaine d'écoles grecques orthodoxes.

---

On voit par ce qui précède que, sur le terrain de l'enseignement, notre situation en Syrie est tout à fait prépondérante. A elles seules nos écoles sont presque aussi nombreuses que les écoles étrangères réunies. Ce résultat a été obtenu en grande partie, on ne saurait trop le répéter, grâce aux efforts des communautés religieuses.

La congrégation la plus riche, mais aussi la plus indépendante, est celle des Jésuites. Les Jésuites sont catholiques d'abord, Français ensuite, et ont principalement en

Digitized by Google

vue le prosélytisme. C'est uniquement dans un but religieux qu'ils ont établi leurs écoles indigènes surveillées par leurs missions, et il n'a pas été possible d'obtenir d'eux jusqu'à présent que les élèves y reçoivent un enseignement vraiment sérieux de la langue française. Mais toutes les fois que l'intérêt religieux leur semble étroitement uni avec l'intérêt français, ils consentent facilement aux plus grands sacrifices pécuniaires. Nous n'avons qu'à rappeler, dans cet ordre d'idées, ce qu'ils ont fait pour le développement de la Faculté de médecine de Beyrouth.

Les Lazaristes, d'allures plus modestes que les Jésuites, ont une note patriotique beaucoup plus accentuée: ils ont su donner à leur bel établissement d'Antoura un caractère bien français et s'efforcent d'inspirer à leurs élèves une sincère affection pour notre pays. Ils manquent malheureusement d'un personnel capable suffisamment nombreux.

Les Frères des écoles chrétiennes sont en Syrie, comme dans tout l'Orient, nos meilleurs auxiliaires. Par la simplicité de leurs allures, par leur enseignement pratique, ils plaisent aux populations, qui, partout, aiment à leur confier leurs enfants. Exempts de préoccupations religieuses excessives, et entrés souvent dans l'ordre pour échapper au service militaire, ils semblent néanmoins prendre à tâche de donner à l'étranger des témoignages de leur patriotisme et aucun religieux n'apporte une ardeur et un dévouement comparables aux leurs dans la propagation de notre langue. Il n'est pas un élève des Jésuites ou des Lazaristes qui parle le français plus purement qu'un enfant sorti des humbles écoles des Frères. Nous avons donc tout intérêt à multiplier ces écoles. Malheureusement le recrutement du personnel devient difficile, surtout depuis la loi de 1889, qui n'exempte les religieux du service militaire que lorsqu'ils s'établissent en Orient avant l'âge de dix-neuf ans, et d'autre part ces créations exigent des dépenses considérables auxquelles les subventions du gouvernement ne sauraient suffire.

Parmi les congrégations de femmes, les plus populaires sont les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul qui sont établies depuis longtemps en Turquie et qui rendent les plus grands services par leurs orphelinats, leurs dispensaires, leurs hôpitaux. On pourrait toutefois leur adresser le reproche de ne pas élever leurs enfants avec assez de simplicité et

Digitized by Google

de leur donner parfois des sentiments et des goûts au-dessus de leur condition; au lieu d'en faire des ouvrières, des domestiques, elles en font trop souvent des déclassées.

Nous avons dit tout le bien que nous pensions des Sœurs de Saint-Joseph qui sont, après les Sœurs de charité, l'ordre le plus répandu en Orient et qui nous donnent chaque jour des preuves de leur dévouement et de leur patriotisme. Les Dames de Nazareth, qui constituent un ordre quelque peu aristocratique, sont animées du même bon esprit.

Les religieux indigènes, maronites, grecs-catholiques, sont généralement d'une érudition médiocre et d'une compétence très faible en matière de pédagogie. Leurs établissements de Beyrouth, stimulés par la concurrence des écoles européennes et soumis à notre surveillance directe, sont passables; mais les écoles de l'intérieur sont très mal tenues et l'instruction y est souvent presque nulle.

Ce ne sont cependant pas les ressources qui font défaut au clergé indigène. Par une évolution dont il serait trop long d'expliquer les causes, les biens des cheikhs ont passé peu à peu, dans les cinquante dernières années, entre les mains des évêques et des supérieurs de couvents qui possèdent aujourd'hui une grande partie de la fortune territoriale. En outre, de grosses sommes d'argent parviennent tous les ans de France aux religieux arabes, soit à la suite de quêtes, soit sous forme de dons. Il s'est établi également, entre la France et la Syrie, un trafic de messes qui donne lieu à un véritable scandale. Bien des tentatives ont été faites pour mettre fin à ces abus : les missionnaires latins, d'un côté, les agents consulaires, de l'autre, ont cherché à éclairer nos compatriotes sur l'exploitation dont ils étaient l'objet; ces efforts ont toujours échoué devant l'indifférence des prélats français, qui continuent à laisser les religieux orientaux quêter dans leurs diocèses. Or il est rare que les sommes ainsi recueillies en France soient réellement consacrées à des œuvres d'utilité ou de bienfaisance publiques. Bien souvent l'argent va tout simplement à la famille du prêtre, ou bien il est employé à l'acquisition de terrains destinés à agrandir les propriétés des couvents; ou encore il sert à édifier un nouveau monastère ou une nouvelle chapelle, car tous les Orientaux ont

Digitized by Google

la manie de la construction. On peut dire que, sans les communautés européennes, il n'y aurait ni hospices ni orphelinats. C'est pourquoi il avait semblé à tous les bons esprits que Léon XIII avait été mal inspiré en voulant, par l'encyclique « Orientalium dignitas » de 1894, déposséder les religieux latins d'une partie de leurs attributions et de leurs prérogatives pour donner aux divers clergés indigènes la haute main sur toutes les œuvres de leurs rites. Le Saint-Siège revint du reste en partie sur ces décisions.

Nos concurrents principaux, dans l'œuvre de l'éducation de la jeunesse, ont été, jusqu'ici, les protestants des différentes sectes, anglaises, américaines, allemandes, et, dans certaines localités, les Italiens. Les sommes dépensées annuellement par les missions sont énormes, et, en effet, ce n'est qu'à prix d'argent qu'elles ont chance de réussir. Les missionnaires et les professeurs laïques, le plus souvent mariés et ayant parfois une nombreuse famille, sont par conséquent accessibles à toutes sortes de considérations d'ordre temporel, et ne sauraient apporter, dans l'accomplissement de leur œuvre, le dévouement et l'abnégation qu'atteignent des religieux.

Le grand danger pour nos établissements n'est pas, à notre avis, dans la concurrence des écoles protestantes, mais dans le développement des écoles russes qui, dans une vingtaine d'années, auront peut-être surpassé les nôtres en nombre et en importance. Le mouvement commence à peine, mais il est dessiné si vigoureusement et les chances de succès sont si nombreuses pour les nouveaux instituts qu'il est de notre devoir d'envisager dès aujourd'hui sérieusement cette perspective et de prendre sans retard les mesures nécessaires pour ne pas nous trouver débordés un jour. Nous demanderons donc la permission de nous étendre un peu plus longuement sur ce point.

Nous avons vu que dans la partie de la Syrie désignée sous le nom de Galilée, à Caïffa, Nazareth, Saint-Jean-d'Acre, les Russes possèdent déjà un grand nombre d'écoles. On sait l'intérêt que porte l'Empire moscovite à tout ce qui touche l'orthodoxie en Orient. Il y a un certain nombre d'années, une Société, dite de la Palestine, fut fondée à Saint-Pétersbourg en vue de favoriser les pèlerinages en Terre-

Digitized by Google

Sainte; elle recueillit des sommes considérables au moyen de quêtes et de souscriptions, et grâce à elle, les pèlerins russes sont aujourd'hui en majorité dans la Palestine, où ils arrivent par véritables caravanes. Le gouvernement russe, voyant tout le profit qu'il pouvait retirer de cette Association pour le développement de son influence, lui reconnut, en 1893, un caractère officiel et lui donna le nom de « Société impériale orthodoxe ». La Société, qui avait à l'origine simplement pour objet d'aider les pèlerins pauvres, a agrandi son programme et cherche aujourd'hui à attirer la population indigène orthodoxe par la fondation d'écoles, d'hôpitaux, de dispensaires. La Russie fait donc à son tour, au moyen de cette Association, ce que les missions catholiques ont fait pour le plus grand profit de la France. Elle est assurée de trouver pour ses établissements une clientèle parmi les grecs-orthodoxes qui ont en général une faible sympathie pour les Occidentaux et qui ne fréquentaient jusqu'à présent les écoles protestantes qu'à défaut d'écoles de leur rite. La Russie, après s'être établie solidement en Palestine, remonte peu à peu vers le nord; elle occupe aujourd'hui une situation déjà très forte en Galilée et elle commence à fonder des instituts à Damas et dans la région du Liban. Elle devient de plus en plus, aux yeux des indigènes, le soutien et le champion de l'orthodoxie. Cette marche en avant ne se fait pas toutefois sans l'opposition du clergé hellène, qui se considère comme le seul représentant de la vraie foi. Il ne faut pas croire, en effet, que les Russes et les Grecs, même sur le terrain religieux, soient parfaitement unis. On sait le rêve de reconstitution de l'Empire byzantin que caresse tout véritable Grec. D'un autre côté, la Russie cherche à amener à elle tous les orthodoxes qui ne sont pas proprement « Hellènes » soit de nationalité, soit d'aspirations. L'opposition est absolue entre ces ambitions rivales. Déjà en Palestine, et notamment à Jérusalem, des querelles très vives ont éclaté entre les deux clergés; au Saint-Sépulcre même, où leurs chapelles sont naturellement communes, le clergé grec entend conserver le droit exclusif qu'il a de célébrer les offices et empêche les popes russes d'y dire la messe. Mais si la Russie ne peut rien sur les orthodoxes des îles ou de l'Asie-Mineure, qui se considèrent comme les descendants des anciens colons grecs et qui dési-

Digitized by Google

rent être incorporés un jour à la nationalité hellénique, elle trouve un champ d'action tout ouvert dans la Syrie et la Palestine, où les populations orthodoxes sont de race arabe et n'ont absolument de commun que la similitude des croyances avec les Grecs d'origine et dont le clergé célèbre les offices en langue syrienne. Il n'est donc pas douteux que les Russes ne tarderont pas à acquérir dans cette partie de l'empire ottoman une très grande influence : les progrès énormes qu'ils ont réalisés en quelques années font voir tout ce qu'on doit encore attendre d'eux à cet égard.

On peut juger ainsi des conséquences qu'entraînera pour les missions européennes cette entrée en scène de la Russie. Les protestants seront les premiers à en ressentir les effets, leur clientèle se recrutant presque uniquement parmi les orthodoxes. Mais les protestants écartés, il n'est pas moins certain que la lutte s'engagera très vive et très ardente avec les écoles des missionnaires latins. Ceux-ci ont pour eux actuellement la popularité, la science et le dévouement, mais les communautés sont souvent divisées entre elles et bien peu disposent de ressources suffisantes. Les Russes, au contraire, agissent sous une seule impulsion, poursuivent de concert un but commun et bien défini et reçoivent des sommes de plus en plus considérables. Depuis vingt ans, nous avions regagné tout le terrain perdu au cours du siècle ; nous le perdrons de nouveau, si nous ne nous préoccupons pas dès aujourd'hui des moyens de lutter efficacement contre la concurrence qui se prépare.

Il y aurait lieu, tout d'abord, pour nos communautés, de créer en Orient des écoles normales, où des indigènes recevraient un enseignement très solide leur permettant de devenir à leur tour professeurs. C'est ce qu'ont fait les Russes à Nazareth, et avec succès. On irait ainsi au-devant du manque de personnel dont commencent à souffrir sérieusement les ordres européens. Une seule objection a été faite à cette institution, c'est que les indigènes se plient difficilement aux règles souvent très dures de nos congrégations. Mais nous savons que les communautés des Jésuites et des Lazaristes renferment déjà un certain nombre de Syriens : il n'y a aucune raison pour que le nombre n'en devienne pas plus considérable le jour où les missions le désireront réellement. Des précautions devront seulement être prises

Digitized by Google

pour que l'élément européen ne soit pas absorbé par l'élément indigène.

Il semble également utile de fonder des écoles commerciales et des écoles professionnelles. Nons n'avons qu'un établissement de cette dernière catégorie à Beyrouth et il est dirigé par les Sœurs; les Frères paraîtraient plus désignés pour ce genre d'éducation et d'enseignement. En fondant leur école commerciale, les Italiens s'étaient nettement rendu compte des besoins nouveaux de la population. La plupart des écoles établies en Orient ne donnent, en effet, qu'une instruction très élémentaire; les élèves qui en sortent, se destinant généralement au commerce, n'ont que quelques notions tout à fait insuffisantes pour leur permettre de se rendre immédiatement utiles dans une profession quelconque. De tous côtés, la population, dans laquelle commencent à pénétrer les idées modernes, réclame des écoles professionnelles, et il est temps pour nous de prendre les devants, si nous ne voulons pas voir nos concurrents accaparer cette branche de l'enseignement.

Nos communautés n'auraient-elles pas intérêt à attirer dans leurs écoles les enfants non chrétiens en se départissant de la rigueur de certaines de leurs règles? Il est de principe absolu, dans les maisons congréganistes, que tous les élèves, sans distinction de religion, doivent suivre les offices. Cette prescription écarte beaucoup d'enfants musulmans, druses, orthodoxes, juifs, que les parents seraient souvent heureux de faire élever dans un de nos établissements. Un peu de tolérance à cet égard serait peut-être de bonne politique, même au point de vue religieux.

Il serait à désirer aussi que tous nos religieux pussent se convaincre que, si la France leur doit beaucoup, ils n'en sont pas moins ses obligés pour la protection dont elle les couvre et par les ressources qu'elle met à leur disposition, et qu'en présence des dangers qui menacent à la fois notre influence et la leur, il importe qu'ils demeurent toujours en accord absolu avec les représentants de la France en Orient.

Mais le levier indispensable pour faire œuvre sérieuse et durable, c'est l'argent. Toutes ces écoles coûtent cher, et en raison même des progrès que fait le pays dans la voie de la civilisation, du besoin de confortable qui se répand, de l'augmentation du prix de toutes choses, elles exigent des

Digitized by Google

dépenses de plus en plus considérables. En outre, pour maintenir notre situation prépondérante, nous sommes forcés de créer chaque année de nouveaux établissements et de donner de l'extension à ceux qui existent déjà. Or, l'accroissement des ressources ne correspond malheureusement pas à l'augmentation des frais de toute nature. Certaines communautés, comme celle des Jésuites, sont à la vérité riches par elles-mêmes et reçoivent de nombreux dons particuliers; mais c'est l'exception. Les autres ordres, plus modestes et non moins méritants, comme les Frères, les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul et de Saint-Joseph, sont obligés de compter sur les subventions que leur accordent soit le gouvernement français, soit la Propagation de la Foi, soit l'Alliance française, soit l'Œuvre des Écoles d'Orient. L'allocation du Ministère des Affaires étrangères est combattue chaque année par quelques membres de la commission du budget soucieux de réaliser quand même des économies; le chiffre de ces subventions, pris en bloc, peut paraître considérable; il est bien faible en réalité quand on songe à la quantité d'établissements qu'il y a lieu de secourir et quand on constate la somme minime qui revient à chacun d'eux dans la répartition. Le gouvernement est obligé de se livrer à de véritables tours de force pour faire face aux besoins des instituts nouvellement fondés et il lui faut souvent diminuer les allocations des anciennes écoles pour aider les plus récentes.

Nous croyons cependant avoir démontré qu'en soutenant les écoles congréganistes en Orient, ce n'est pas de la politique religieuse que nous faisons, mais de la bonne et saine politique française, et qu'un patriotisme sincère peut s'allier à l'entente étroite, sur le territoire étranger, avec les missionnaires latins, à quelque ordre qu'ils appartiennent. Il suffit d'avoir passé seulement quelques semaines en Turquie pour comprendre les services que nous rendent les communautés. Il reste à souhaiter qu'il ne soit pas nécessaire d'aller si loin pour se rendre compte de l'état de choses actuel, et que tous ceux qui ont le souci de la grandeur de la France puissent comprendre les devoirs que nous imposent à la fois le maintien de nos traditions et l'intérêt bien entendu de notre avenir.

H. VILLENEUVE.

Digitized by Google

# BULLETIN HISTORIQUE RÉGIONAL

## BORDELAIS ET BAZADAIS

### (DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE[1])

I. — Ouvrages d'ensemble sur le département de la Gironde. — Le département de la Gironde ne fut pas une création artificielle : il a été formé de la réunion de deux pays, Bordelais et Bazadais, qui avaient eu, depuis l'époque romaine, les mêmes vicissitudes politiques, et qui ont toujours vécu des mêmes intérêts économiques, religieux et intellectuels. Lorsque la Constituante les groupa en une seule unité administrative, loin d'innover ou de faire œuvre factice, elle sanctionna une solidarité régionale que les siècles avaient formée[2]. Il est donc permis de parler et de traiter du département de la Gironde, même avant la date de 1789, sans encourir le reproche d'anachronisme.

Notre département a été, dans les temps les plus anciens[3], le

1. Ouvrages parus depuis 1888 et autres que ceux qui concernent la ville même de Bordeaux. Cf. *Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux*, 1888, n° 1 ; *Revue des Universités du Midi*, 1895, n° 1.

2. M. Martin a très bien dit dans *la Gironde* du 13 avril 1895 : « Les hommes de la Constituante ne groupèrent pas violemment, dans le département de la Gironde, des pays ayant des intérêts opposés, des populations parlant des langues différentes, ni des éléments ethniques inconciliables. Ils ont réalisé leur dessein, qui était de former un ensemble cohérent et vivant, capable d'être autre chose qu'une unité purement administrative. » N'est-ce pas Michelet, le premier, qui a signalé ce rapport entre nos départements et les divisions traditionnelles de la France? *Tableau de la France* (*Hist.*, t. II) : « Chose bizarre! nos 86 départements répondent, à peu de chose près, aux 86 districts des Capitulaires, d'où sont sorties la plupart des souverainetés féodales, et la Révolution, qui venait donner le dernier coup à la féodalité, l'a imitée malgré elle. »

3. La connaissance de la géologie et de la topographie historique de notre département vient de faire de grands progrès grâce à la confection de la grande carte géologique de M. Fallot (cf. *Bulletin de la Société de géographie commerciale*, août-sept. 1896) et à la publication en fac-similés lithographiques de la célèbre carte de Masse (1707-24; cf. Hautreux, même recueil, 16 nov. 1896). — Sur les variations supposées du littoral, voyez, outre le travail de M. Dutrait (ici, p. 247), des notes parues dans le même *Bulletin* (17 fév., 1er, 6 et 20 juillet 1896).



Digitized by Google

principal lieu de rencontre des deux grandes races qui ont formé la Gaule, les Celtes et les Aquitains : les Bituriges Vivisques, dont Bordeaux était le chef-lieu, étaient d'origine gauloise; les Bazadais faisaient partie des nations aquitaniques, qui, selon toute vraisemblance, furent les premières établies dans le pays. De quelle manière les Bituriges se sont-ils installés sur les bords de la Garonne? A quelle époque ont-ils fondé la cité qui, sous le nom de pays bordelais, a survécu jusqu'à la Révolution? C'est à ces questions que M. Hirschfeld[1] a voulu répondre dans un mémoire plein à la fois d'hypothèses ingénieuses et d'une érudition sans défaut. Les Bituriges, selon lui, ne seraient parvenus en Aquitaine que fort peu de temps avant Jules César, et il serait possible que le mot *Vivisci* désignât le nom d'une peuplade helvète qu'ils s'associèrent dans leur migration. — Je crois, au contraire, qu'il faut reculer plus d'un siècle avant César l'établissement des Bituriges en Gironde : que le dictateur ne parle pas de ce peuple dans ses *Commentaires*, cela prouve qu'il était sans importance, mais non pas qu'il fût récemment constitué. L'existence des *Vivisci* comme peuplade distincte est fort improbable; il n'en est resté aucune trace dans la toponymie ou la géographie de la cité; que chez les Helvètes[2] on trouve une localité du nom de *Viviscus* (Vevey), cela me paraît une simple coïncidence. *Vivisci* ne peut guère être qu'une épithète accolée au nom des Bituriges girondins, pour les distinguer des Bituriges du centre ou *Bituriges Cubi*. Sans vouloir accorder à une autre hypothèse plus d'importance qu'elle n'en mérite, j'inclinerais à donner à *Vivisci* le sens de peuple « émigré » ou « transporté », comme à *Cubi* le sens de peuple principal et « établi » ou de cité-mère[3].

Si l'on veut suivre les destinées parallèles des Bordelais et des Bazadais jusqu'au xe siècle, il faut lire les innombrables mémoires que M. Bladé a multipliés depuis dix ans sur l'histoire et la géo-

1. *Aquitanien in der Römerzeit*, extrait des *Sitzungsberichte der königlichen preussischen Akademie der Wissenschaften zu Berlin*, t. XX, 1896.

2. Mais *Viviscus* est-il réellement dans le territoire des Helvètes? Ptolémée le place en Rétie, et M. Hirschfeld a prouvé lui-même qu'il fallait reculer à l'ouest de Vevey la frontière des Helvètes (*Corpus*, XII, p. 20).

3. On trouvera dans le tome II des *Inscriptions romaines de Bordeaux* (1890) le recueil des textes et des inscriptions concernant notre département et antérieures au VIIIe siècle. — Deux trésors de monnaies romaines ont été trouvés en Gironde : l'un à Naujac (arr. de Lesparre), renfermant des monnaies antérieures à 161 (de Mensignac, *Société archéologique*, t. XXI, 1896, p. 45); l'autre à Preignac, plus important, qui a dû être enfoui en 276-277, lors de la grande invasion des Germains (le même, *ibid.*, t. XV, 1892). — Sur les routes romaines et les routes des pèlerins de la région, il y a de nouveaux renseignements dans le *Pèlerinage d'un paysan picard*, édité par M. de Bonnault d'Houët (Montdidier, 1890, in-8°, p. 38-40), et chez M. Cuzacq, *Les Grandes Landes de Gascogne* (Bayonne, 1893, in-8° de 352 p.).

Digitized by Google

graphie historique de l'Aquitaine[1]; on y trouvera beaucoup de textes[2], de bonnes remarques, de légères erreurs, une très grande sincérité d'opinions et trop de polémiques personnelles. — M. Bladé attaque volontiers M. Perroud. Mais il y a, dans le mémoire de M. Perroud sur la chute du premier duché d'Aquitaine[3], une science d'information des plus abondantes et une méthode sûre dans la critique des textes. M. Bladé n'a point toujours le bon droit de son côté. — Malgré leurs efforts combinés, s'ajoutant à ceux de dom Chamard[4], l'histoire de l'Aquitaine sous les princes indépendants et sous les Carolingiens demeure le chapitre le plus obscur de la France médiévale : on aura beau triturer les textes des chroniqueurs, on n'en fera point sortir la connaissance d'événements que les contemporains ont ignorés eux-mêmes.

Les documents de l'époque anglaise et les travaux de M. Bémont nous rapprochent de notre temps et des conditions normales de la certitude historique. Il faut considérer le volume que M. Bémont vient de consacrer aux *Rôles gascons*[5] comme le début de la publication la plus importante que notre génération laissera sur l'Aquitaine anglaise : il renferme, outre les documents de 1254-1255 et une étude minutieuse sur la paléographie et la diploma-

1. *Géographie historique de l'Aquitaine autonome* (*Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux*, 1893); *les Tolosates et les Bituriges Vivisci* (*Revue de l'Agenais*, mai-juin 1893); *Géographie politique du Sud-Ouest de la Gaule pendant la domination romaine* (*Annales du Midi*, t. V, 1893); *Géographie historique du Sud-Ouest*, etc., *depuis la fin de la domination romaine jusqu'à la création du royaume d'Aquitaine* (*Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux*, 1893); *la Novempopulanie depuis l'invasion des Barbares jusqu'à la bataille de Vouillé* (*Revue de Gascogne*, 1888); *l'Aquitaine et la Vasconie cispyrénéenne depuis la mort de Dagobert Ier jusqu'à l'époque du duc Eudes* (*Annales*, etc., 1891); *Fin du premier duché d'Aquitaine* (*ibid.*, 1892); *Eudes, duc d'Aquitaine* (*Annales du Midi*, t. VI, 1894); *Géographie politique du Sud-Ouest de la Gaule franque d'après le Cosmographe anonyme de Ravenne* (*Revue de géographie*, 1892); *Géographie politique du Sud-Ouest de la Gaule franque au temps des rois d'Aquitaine* (*Revue de l'Agenais*, 1895); *le Sud-Ouest de la Gaule franque depuis la création du royaume d'Aquitaine jusqu'à la mort de Charlemagne* (*Annales*, etc., 1894); *la Gascogne et les pays limitrophes dans la légende carolingienne* (*Revue de Gascogne*, 1889 et 1890); *la Charte d'Alaon et ses neuf confirmations* (*Revue de l'Agenais*, 1891). Il y a là la matière de 2 volumes in-8°, qui pourraient être fort aisément réduits en un seul.

2. M. Bladé aurait pu faire plus souvent (notamment dans ses mémoires historiques) la critique des sources. Je crois en particulier (mémoire sur *Eudes*) qu'il faut écarter toute citation empruntée à l'historien arabe Ahmed el Mocri.

3. *La chute du premier duché d'Aquitaine*, 1re partie (*Revue des Pyrénées*, 1894).

4. *L'Aquitaine sous les derniers Mérovingiens* (*Revue des Questions historiques*, 1884).

5. *Rôles gascons*, supplément au tome Ier, 1254-1255. Paris, Imprimerie nationale, 1896; in-4° de CXXXIV-220 p. Le tome Ier, paru en 1885, était l'œuvre de Francisque Michel. L'introduction en était insuffisante, et le texte en appelait de nombreuses rectifications, qu'on trouvera p. XXXII-LX du présent volume. Les tables, fort remarquables, accompagnées de précieuses références, que M. Bémont a dressées à la fin, se rapportent tant au volume de Fr. Michel qu'au sien propre.

Digitized by Google

tique des Rôles, deux mémoires substantiels sur la double expédition d'Henri III et sur le gouvernement du prince Édouard[1]. Si l'on ajoute ces derniers travaux au livre magistral que M. Bémont a donné sur l'administration de Simon de Leicester[2], on aura l'histoire complète et définitive de cette crise du milieu du XIIIe siècle, où la domination anglaise faillit sombrer dans notre région. — La méthode si précise et si patiente de M. Bémont pourra servir de modèle à M. Moisant lorsqu'il reprendra ses recherches sur les Anglais en Guyenne : car son livre sur *le Prince Noir*[3], malgré l'extrême bonne volonté dont il témoigne et l'intérêt des documents qu'il renferme, n'est qu'un début : l'auteur a une assez grande inexpérience du droit et de la géographie des temps féodaux, et il n'a point eu le talent d'animer le récit des époques les plus vivantes de notre histoire régionale[4].

Les trois derniers volumes de la *Société des Archives historiques de la Gironde*[5] renferment assez peu de documents antérieurs au XVe siècle, et un fort grand nombre sur le XVIe siècle. Il serait à désirer que cette société, qui a un si long passé de services rendus, ne devînt pas oublieuse de sa mission première : les pièces relatives aux guerres de religion et à l'administration des intendants ont leur intérêt, mais il ne serait pas moins utile à la science historique de publier quelques-uns de nos cartulaires. Une pièce manuscrite, du XVIIIe siècle, est facile à lire, souvent facile à retrouver dans les dépôts; maintes fois, elle existe en double ou triple expédition; les documents des cartulaires sont presque comme s'ils n'étaient pas, quand ils demeurent dans nos archives, pièces inaccessibles et illisibles, perdus dans des manuscrits rébarbatifs. Publier un registre du Moyen-Age, c'est un peu le découvrir. La *Société des Archives* accroîtrait son prestige scientifique en confiant cette tâche à ses éminents collaborateurs. — C'est un appel, ce n'est pas un blâme que nous lui adressons. Car il faut tout dire : la société est pauvre; elle a plus de courage que de ressources, les cartulaires coûtent cher à imprimer et n'intéressent pas la majeure partie de ceux qui peuvent payer. Que nos

1. A signaler, p. CXIX, la liste des sénéchaux et lieutenants de sénéchaux en Gascogne (de 1242 à 1272), liste qui complète celle que M. l'abbé Taurin a dressée dans la *Revue de Gascogne* de 1891.

2. *Simon de Montfort*, 1884.

3. *Le Prince Noir en Aquitaine*. Paris, Picard, 1894, in-8° de 294 p.

4. A cet égard, il faut recommander la lecture de Siméon Luce, *la France pendant la guerre de Cent Ans, épisodes historiques et vie privée aux XIVe et XVe siècles*. Paris, Hachette, 1890, in-12.

5. Je parle des volumes de documents. T. XXXI, 1896, in-4° de 520 p.; t. XXIX, 1894, in-4° de 524 p.; t. XXVIII, 1893, in-4° de 538 p., Bordeaux, Gounouilhou. A titre de rappel, t. XXVI, 1888-1889, in-4° de 618 p. Cf. notre *Revue*, 1895, p. 107-108.

Digitized by Google

lecteurs désireux d'encourager les sciences historiques veuillent bien songer à cela, et accorder leurs excuses ou apporter leur concours à la *Société des Archives historiques de la Gironde.*

M. Allain s'est voué à l'étude de l'enseignement sous l'ancienne monarchie : il l'avait abordée dans un livre d'ensemble sur la France, qui est demeuré justement célèbre[1], il l'a reprise à propos de la Gironde[2] dans un gros livre, rempli de textes inédits, de statistiques et de documents : on peut le consulter sans crainte ; j'ai revu, aux Archives départementales, bon nombre de ces documents ; ils sont exactement copiés, et les références sont justes. Ajoutons qu'ils sont intelligemment disposés. Après cela, comment ne point pardonner à M. Allain de mettre un peu de vivacité dans ses polémiques et de se réjouir hautement d'avoir constaté ou prouvé que « l'Église exerçait au XVIII^e siècle une action efficace sur l'enseignement et usait en sa faveur, constamment, de la haute influence que lui donnaient les institutions du temps, aussi bien que son dévouement et ses bienfaits »[3]? Quand le zèle religieux est consacré, comme chez M. Allain, à faire œuvre de bonne et pure science, il n'y a qu'à s'incliner avec respect.

Les articles de M. Martin[4] nous font connaître l'origine, la formation et les premiers mois de l'histoire du département même de la Gironde : ils nous montrent comment il a été créé sous la Constituante par le *Comité de division*, aidé des assemblées locales, et on ne saurait trop approuver les conclusions auxquelles arrive l'auteur[5]. Nous voyons ensuite le département vivre d'une vie normale avec ses électeurs, ses assemblées, son patriotisme local, son esprit girondin ; nous assistons ainsi au fonctionnement régional de la fameuse constitution de 1789-1791, trop attaquée après avoir été trop glorifiée. Le travail de M. Martin, qui nous conduira sans doute jusqu'en 1793, n'est pas encore achevé. Ce sera la première histoire complète et méthodique des origines d'un département français et de son existence avant la Terreur. Le mérite de ces études est d'abord que l'auteur n'a voulu connaitre que les textes contemporains, c'est ensuite qu'il les a expliqués, commentés et critiqués avec cette fidélité d'analyse que préconisait Fustel de Coulanges.

1. *L'Instruction primaire en France avant la Révolution.* Paris, 1881.

2. *Contribution à l'histoire de l'instruction primaire dans la Gironde avant la Révolution.* Bordeaux, Feret ; Paris, Picard, 1895, in-8° de LXXX et 278 p. L'ouvrage a paru en entier dans les années précédentes de la *Revue catholique.*

3. Voici les données statistiques qui servent de conclusion au volume : la Gironde renferme 563 communes ; M. Allain a des documents sur 348 ; dans 225 il constate des écoles avant la Révolution.

4. Dans le journal *la Gironde :* les articles sur l'organisation du département commencent au numéro du 21 février 1895 ; cf. *Revue,* 1895, p. 108.

5. Voyez plus haut, p. 241, note 2.

Digitized by Google

Exception faite pour les travaux de M. Aulard, les articles de M. Martin sont la meilleure preuve qu'il n'y a pas, pour étudier l'histoire de la Révolution, une méthode différente de celle qui convient à l'histoire de l'antiquité.

La *notice* de M. de Mensignac *sur les superstitions*[1] du département de la Gironde nous ramène à l'époque contemporaine, sans nous éloigner du passé de notre pays : car la presque totalité des coutumes qu'il a notées sont évidemment l'héritage de nos ancêtres les plus lointains; l'auteur de ce travail le prouve sans peine en rapprochant les superstitions actuelles de celles que mentionnent Pline et Diodore. Sans doute, assez peu d'entre elles sont réellement propres à la Gironde; toutefois, la part prépondérante que le vin occupe dans les pensées de notre pays y donne souvent aux croyances populaires une couleur et comme une enveloppe particulière[2]. — En même temps que M. de Mensignac, son collègue à la Société archéologique, M. Daleau, publiait un travail analogue au précédent, et qui a les mêmes mérites[3]. — Ces deux mémoires nous donnent, ce qu'on attendait depuis un siècle, le *Corpus* de la flore populaire de notre département.

Enfin[4], tous les âges de notre histoire sont représentés dans les statistiques auxquelles le département la Gironde donne lieu depuis

1. *Notice sur les superstitions, dictons, proverbes, devinettes et chansons populaires du département de la Gironde*, extrait du *Bulletin de la Société d'anthropologie de Bordeaux et du Sud-Ouest*, t. IV (1887), 2e fasc., Bordeaux, Bellier, 1888 et 1889.

2. Voici qui est bien singulier, p. 97 : « Il existe dans les communes de Haux et de Saint-André-des-Bois deux sorciers qui ont le don de conjurer les orages et auxquels les habitants font une rente annuelle de vingt-cinq à trente sacs de blé.» — Très curieux encore, p. 84, le rôle de *sent Secayre* (le saint qui dessèche [les moissons ou les personnes]). Évidemment, nous sommes en présence d'un saint fictif, et on peut rapprocher son nom et ses attributs de la *tabula execrationis* de Constantine (*Ephemeris Epigraphica*, t. V, n° 896). — Depuis le travail de M. de Mensignac, a paru (Leipzig, 1893) le recueil des *Incantamenta magica*, de M. Heim, qui permet de faire de nouveaux et fort curieux rapprochements.

3. *Notes pour servir à l'étude des traditions, croyances et superstitions de la Gironde*, dans le *Bulletin de la Société d'anthropologie* de 1888, et tirage à part, Bordeaux, Bellier, 1888, in-8° de 114 p.

4. Voyez, dans l'ordre des recherches archéologiques ou philologiques, *les Étymologies girondines* de M. l'abbé Caudéran (*Revue catholique*, 1890 et années suivantes); la spirituelle conférence de M. Bourciez sur *l'Esprit gascon* (*Bulletin municipal de Bordeaux*, 16 septembre 1893); le débat entre M. de Manthé et M. Brutails sur *les Anciennes mesures agraires de notre région* (*Société archéologique*, t. XIX, 1894, p. XXXVI et suiv.); la notice de M. Daleau sur *l'Industrie privée des tuiliers de la Gironde* (*id.*, t. XVII, 1892, p. 1 et suiv.); des *Études paléo-archéologiques sur l'âge de bronze spécialement en Gironde*, par le Dr Berchon (*id.*, t. XIV, 1889, pp. 17 et 99; t. XVI, 1891, p. 5; t. XVII, 1892, p. 123); et, sur ce dernier sujet, Lalanne, *l'Homme préhistorique dans le Bas-Médoc* (*Bulletin de la Société d'anthropologie de Bordeaux*, t. III, 1887). Enfin, sur la prétendue question de la colonisation grecque en Gascogne, une très sage note a paru dans l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 1892, I, p. 144; cf. plus loin, p. 252, note 8.

Digitized by Google

quelques années; nous ne citerons ici que la principale, la seule qui ait un caractère scientifique, celle de M. Édouard Feret[1].

II. — Diocèse de Bordeaux en général. — De travail d'ensemble sur le pays Bordelais, nous n'avons que ceux que suggère l'organisation de l'ancien diocèse. Ils sont l'œuvre de M. l'abbé Allain : l'un, que nous avons déjà cité[2], résume l'état du diocèse à la veille de la Révolution; l'autre, qui mérite, par sa clarté et son exactitude, les mêmes éloges, l'étudie au xv^e siècle[3]. — Que de beaux livres nous donnerait notre cher archiviste, s'il résolvait d'écrire l'histoire intérieure de l'Église de Bordeaux! Le clergé de Marseille s'est mis bravement à reconstituer ses annales : il le fait avec science et ardeur; les encouragements ne lui manquent pas, et le zèle scientifique d'un intelligent prélat s'unit aux efforts désintéressés d'un ardent collaborateur[4]. Que M. l'abbé Allain organise un vaste travail de ce genre; les appuis ne lui feront point défaut, et l'Université sera la première à l'applaudir et à l'aider.

Des quatre régions principales du pays bordelais, le Médoc seul a été l'objet de travaux d'ensemble.

III. — Médoc. — M. Dutrait s'est occupé de la géographie historique du Médoc. Dans sa thèse latine[5], qui est consacrée aux rivages de ce pays, il y a, à côté d'excellents documents cartographiques et d'un grand désir de bien faire, une certaine inexpérience des textes et de l'histoire : c'est ainsi qu'il attribue la valeur d'une chronique au roman du Pseudo-Turpin et à ses imitations françaises. Dans l'ensemble, il ne m'a point convaincu que les rivages du Médoc

1. Le troisième volume de sa *Statistique générale*, en cours de publication, renfermera deux parties : I. *Biographie*, parue en 1890, Bordeaux, Feret, 1 vol. in-8° de 628 p.; II. *Archéologie*, dont des extraits seulement ont paru sous le titre : *Essai sur l'arrondissement de Blaye, ses monuments et ses notabilités* [ceci extrait de la première partie], 1893, 72 p.; et *Essai sur l'arrondissement de Bazas, etc.*, 1893, 92 p. — M. Meller a donné des notices généalogiques nombreuses dans ses volumes sur *les Anciennes familles dans la Gironde* (in-12, t. I^er, 1895, 118 p.; t. II, 1896, 124 p.; nouvelle série, 1896, 104 p.).

2. *Revue des Universités du Midi*, t. I^er, p. 112.

3. *L'Église de Bordeaux au dernier siècle du Moyen-Age (1350-1450)*. Extrait de la *Revue des Questions historiques*, octobre 1895. P. 23, *in f.*, 246 est sans doute pour 276. P. 24, au milieu, « bien entretenues » ne peut pas s'entendre des « trois lignes de remparts ».

4. Mgr Robert, évêque de Marseille, et M. le chanoine Albanès.

5. *De mutationibus orae fluvialis et maritimae in peninsula Medulorum et Garumnae fluminis ostio ab antiquissimis temporibus ad hodiernum diem.* Bordeaux, Cadoret, 1895, in-8° de 114 p. et 30 cartes. Le même M. Dutrait a publié un *Dictionnaire topographique et toponymique du Médoc*, dont nous recevons le 1^er fascicule (lettres A-C, 1894, in-4°, Bordeaux, Feret). M. Dutrait a repris une partie de sa thèse latine dans un article sur *la Garonne maritime et le Médoc, d'après les œuvres d'Ausone* (*Société de géographie commerciale*, 1^er février 1897).

Digitized by Google

et l'embouchure de la Gironde aient été profondément modifiés depuis l'ère chrétienne. Les ingénieurs cherchent à le démontrer; je n'affirme pas qu'ils ne puissent pas avoir raison, mais il n'y a absolument aucun texte sur lequel ils aient à s'appuyer. Voyez, par exemple, le cas de l'île de Cordouan. Il est permis de croire qu'elle est le débris d'une île plus grande; mais, aussi loin qu'on peut remonter dans son histoire, il est interdit de conclure, des textes mêmes, qu'elle fût beaucoup plus étendue que de nos jours[1], et surtout qu'elle ait jamais été réunie au Médoc.

IV. — Pays de Buch. — Il est regrettable que nos érudits négligent le pays de Buch[2]. Cette région, si nettement délimitée, demeurée

1. Le texte le plus ancien sur Cordouan est celui de l'anonyme de Ravenne (viii^e siècle), qui mentionne les îles *Cordano et Oia* (Cordouan et Yeu, IV, xxxiii); Dès le xi^e siècle, on trouve un *abbas et heremita de Cordano;* un *prior in Cordam insulam* (*Recueil des Chartes de l'abbaye de Cluny*, 1888, p. 801, vers 1088; cf. *Revue catholique*, 1891, p. 96). — Le nom primitif de Cordouan est bien *Cordanum*. M. Hautreux a essayé de montrer que ce nom se retrouve dans les bancs des « Anes », qui seraient les derniers vestiges du Cordouan primitif; philologiquement, l'hypothèse est fort discutable (*Société de géographie commerciale; Bulletin* des 2-16 mars 1891; cf. du même, *Cordouan, Cordoan, Cordan*, dans l'*Académie de Bordeaux*, t. L, 1891). — M. G. Labat a réuni en volume 78 documents sur l'histoire de Cordouan à partir du xv^e siècle, avec préface, notes, tables et fac-similés (1888, Bordeaux, Gounouilhou, in-4° de xxxiv-236 p.); le volume porte le titre : *Documents sur la ville de Royan et la tour de Cordouan* (1200-1800), 2^e recueil (le 1^er recueil est de 1884). Les documents que M. Labat a plus récemment publiés sur Cordouan, dans le tome XXVIII (1893) des *Archives historiques* forment un 3^e recueil (1894, in-4°, xviii-150 p.). — Enfin, sur la construction du phare à la fin du xvi^e siècle, par *Louis de Foix*, voyez l'article paru sous ce titre dans le *Bulletin de la Société de géographie commerciale de Bordeaux* (octobre et novembre 1892), de M. Gaullieur, article bien fait et très sûrement documenté.

Autres monographies de localités médoquines : l'*Abbaye de l'Isle en Médoc*, par le D^r Berchon (*Société archéologique*, t. X, 1890, p. 1 et suiv.); du même, *Saint-Jean de Sagondignac* (*id.*, t. XV, 1890, p. 95, et t. XVII, 1892, p. xlix); du même encore, *Une station préhistorique ...près Cissac* (*id.*, t. XVI, 1891, p. 87); *Documents inédits sur la chapelle de Saint-Raphaël en Médoc* (*id.*, t. XIII, 1888, p. 83 et suiv.); *le Trinitaire Jean Vial, curé d'Ordonnac* (1784-1818) (*Revue catholique*, 1890, p. 714). Tamizey de Larroque, *Deux pièces nouvelles sur Soulac* (*Revue catholique*, 1891, p. 96). Dupré, *Relation inédite d'excès commis en 1622 dans le Bas-Médoc, par les Huguenots* (*Revue catholique*, 1891). — Enfin, citons les innombrables articles provoqués par le soi-disant camp de Saint-Médard-en-Jalles : Lafargue, dans la *Revue catholique*, de 1891, p. 104; Surgand, *id.*, p. 109 et 250; Caudéran, *id.*, p. 149, cf. p. 254; de ce dernier, *la Seigneurie de Tiran à Saint-Médard* (*id.*, p. 250).

2. L'admirable *Répertoire (Topobibliographie)* de M. Ul. Chevalier ne cite (fasc. I^er, 1894) que l'*Histoire de l'ancien Captalat de Buch*, par Bouyn et de Vinzelle (1854). Il y aurait à ajouter les *Variétés bordeloises* de Baurein, les mémoires de Hameau (*Académie de Bordeaux*, 1841), de Jouannet (*id.*, 1831). Il y faudrait ajouter également un article *Boii*. — La Société scientifique d'Arcachon a mis au concours l'histoire du pays de Buch. Elle a déjà fondé un Musée, où une place a été faite à l'archéologie (voyez le catalogue de *l'Archéologie au Musée d'Arcachon*, par M. le comte de Beaumont, dans la *Correspondance historique et archéologique*, 25 mars 1896).

Digitized by Google

si longtemps semblable à elle-même, la plus misérable cité de la Gaule romaine, devenue brusquement célèbre au Moyen-Age par son captalat et de nos jours par Arcachon, présente dans sa longue histoire quelques-uns des problèmes qui attirent le plus la curiosité des érudits; il y a là, comme dans tous les pays à forêts profondes et à bassins fermés, de curieux phénomènes de civilisation retardée et d'institutions persistantes. — Un ingénieur de mérite, M. Durègne, a prouvé[1], contrairement aux auteurs de la carte géologique de France, que les *montagnes* ou dunes d'Arcachon et de La Teste sont d'origine ancienne : le nom qu'elles portent, « montagne », doit rappeler l'expression *mons* des Gallo-Romains. — J'ai essayé de montrer avec quelle fidélité le pays de Buch, héritier de la *civitas Boiorum*, en a conservé l'étendue et les limites[2]. — Notre maître M. Mowat a publié les « pieuses inscriptions » du XVII^e siècle qui se lisent au-dessus des portes de quelques maisons de La Teste-de-Buch[3]. — La gloire de Brémontier a subi un rude assaut : M. Dulignon-Desgranges vient de prouver[4], pièces en mains et sans réfutation possible, que l'idée première de l'ensemencement des dunes appartient au baron de Charlevoix-Villers, contemporain de Louis XV. — Enfin, M. Bouchon a réuni dans une élégante plaquette, à propos du cinquantenaire (1891) du chemin de fer de La Teste, tous les faits curieux et tous les documents concernant cette ligne, la plus ancienne du département, et la plus importante pour son histoire économique[5].

V. — Archiprêtrés de Cernès, Entre-deux-Mers et Benauges. — Les trois « pays » compris sur les deux rives de la Garonne, depuis le Bec-d'Ambès jusqu'à Toulenne, ne nous offrent que des monographies locales (quel utile travail, cependant, on pourrait faire sur

1. *Sur la distinction de deux âges dans la formation des dunes de Gascogne* (*Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences*, 22 décembre 1890); *les Anciennes forêts du littoral et la spontanéité du pin maritime* (*Journal d'histoire naturelle de Bordeaux*, 31 déc. 1888). — Sur ces anciennes forêts, cf. Reclus, *La France*, p. 96.

2. *Question de géographie historique : la cité des Boïens et le pays de Buch*, dans les *Mélanges Julien Havet*, 1895, p. 359 et suiv. — Cf. encore sur cette cité notre *Revue*, 1895, p. 443; Allmer, *Revue épigraphique*, 1895, p. 394.

3. *Les Inscriptions pieuses de La Teste*, dans la *Revue catholique* de 1894.

4. *Les dunes de Gascogne, le bassin d'Arcachon et le baron de Charlevoix-Villers* (*Bulletin de la Société de géographie*, 1890). — Les résultats de cet article ont été acceptés par M. Grandjean, dans le *Congrès de Bordeaux de l'Association française pour l'avancement des sciences* (1895). — Il demeure bien entendu qu'il a existé de tout temps des bois de pins sur les dunes du bassin d'Arcachon. Nous avons à ce sujet des témoignages formels; cf. en dernier lieu le récit de de Thou rappelé par M. Dupré (*Revue catholique*, 1895, p. 359).

5. *Histoire du chemin de fer de Bordeaux à La Teste et à Arcachon*. Bordeaux, Gounouilhou, in-8° de 82 p., 1891.

Digitized by Google

l'histoire féodale de l'Entre-deux-Mers[1]!). — Le plus important de ces travaux, par la nouveauté des faits et le nombre de documents, est sans contredit l'étude très longue et très fouillée faite par M. Braquehaye sur le château de d'Épernon à Cadillac[2]. Construit de 1598 à 1631, merveilleux assemblage de luxe et de solidité, rival bordelais du Louvre parisien[3], le château de Cadillac est le monument le plus caractéristique de cette noblesse si vigoureuse, si insolente, si fastueuse, qui s'enrichit aux guerres de religion, gouverna la France sous Henri IV et Marie de Médicis, et que brisa Richelieu, ruinant son pouvoir et démolissant ses forteresses. Ce qui m'a plu dans le travail de M. Braquehaye, c'est que, si limité qu'en paraisse le sujet, l'auteur contribue puissamment à reconstituer l'histoire artistique et politique de la France de Louis XIII.

La vieille ville de Saint-Macaire a reçu enfin des érudits les honneurs qu'elle mérite. M. Virac a écrit sur elle une monographie copieuse et documentée[4] : mais il reste beaucoup à faire, dans les ruines et les documents de l'antique cité, pour l'archéologue et l'historien des institutions[5]. — M. Labat a consacré à Villenave-d'Ornon une aimable notice[6]. — Même les plus petites localités[7]

1. Dont l'importance a été signalée par Rabanis, professeur à notre Faculté (*Mémorial bordelais*, 9 nov. 1847) et par Drouyn (*Académie de Bordeaux*, 1870).

2. *Le château des ducs d'Épernon à Cadillac-sur-Garonne*, dans les mémoires de la *Société archéologique*, t. X, 1885-1894. Le travail tient tout le volume en 254-45 p. Une partie seulement de ce travail a paru à part, sous ce titre : *les Artistes du duc d'Épernon*, Bordeaux, Feret, 1888, in-8° de 164 p. nombreuses gravures. Cf. du même : 1° *l'Architecte Pierre Souffron* (*Réunions des Sociétés des Beaux-Arts*, t. XIX, 1895). Ce fut le maître architecte « conduisant le bâtiment de Cadillac » ; voyez également sur cet artiste Ch. Pallanque, *Pierre Souffron*, Auch, 1888. C'est lui qui entreprit en 1601 (on le datait jusqu'ici de 1081) le pont de Cazeneuve-sur-Ciron ; (cf. Braquehaye, *le Pont de Cazeneuve-sur-Ciron*, in *Société archéologique*, t. XI, p. 107 et suiv.); 2° *Claude de Lapierre, maître-tapissier du duc d'Épernon à Cadillac* (*Réunions*, etc., t. XVI, 1892); 3° *Les maîtres des grottes des ducs d'Épernon et de Foix-Candale* (*id.*, t. XVII, 1893); 4° *La Manufacture de tapisseries de Cadillac* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1887, p. 328 et s.); 5° *Le Château de Cadillac* (dans la *Semaine des Constructeurs*, 1889); 6° *Les Monogrammes des Foix-Candale* (dans le *Bulletin de la Société scientifique de Borda*, Dax, 1888). — On doit encore à M. Piganeau des documents sur la chapelle et la crypte sépulcrales à Cadillac (*Société archéologique*, t. XIV, 1889, p. LXIX). — Sur la cour de d'Épernon, voyez encore *Un familier de Cadillac, Jean de Montferrand*, par M. de Carsalade du Pont, dans l'*Académie de Bordeaux*, t. XLIX, 1890.

3. La *Renommée*, du musée du Louvre (Renaissance), vient du mausolée de Cadillac ; M. Braquehaye en a refait très exactement l'histoire (p. 21 et suiv.).

4. Virac, *Recherches historiques sur la ville de Saint-Macaire*. Paris, Lechevalier, 1890, in-8° de 708 p.

5. Sur un procès par-devant propriétaire foncier (en terre de Saint-Macaire), voyez de très intéressants documents publiés et mis en œuvre par M. Brutails, *Documents relatifs à l'exercice de la justice foncière dans le Bordelais au XIV^e siècle*, dans la *Nouvelle Revue historique de droit*, juillet-août 1896.

6. *Notice sur Villenave-d'Ornon*. Bordeaux, Gounouilhou, 1892, in-4° de 40 p.

7. Ambarès a eu la bonne fortune d'intéresser deux hommes d'une valeur toute

Digitized by Google

ont eu leurs amis scientifiques, et M. Drouyn a réuni, sur l'histoire de quelques-unes d'entre elles, quelques pages pleines de vie et remplies de faits, dont la lecture s'impose à tous ceux qui veulent connaître le sort de la province au XVII^e siècle[1]. — Mais il y a encore, dans la connaissance de cette région, une très grosse lacune, qui ne sera comblée que le jour où l'on se décidera enfin à publier l'admirable cartulaire de l'abbaye de la Sauve[2].

VI. — Blayais, Bourgeais, Fronsadais, Entre-Dordogne. — Un mouvement de curiosité s'est porté, ces dernières années, sur ces vieilles villes fortes de Bourg, de Blaye, de Saint-Émilion qui, depuis le IV^e siècle jusqu'au XVII^e siècle, ont été les avant-postes de Bordeaux vers le nord. — Bourg, si libre, si remuante, si vigoureuse au Moyen-Age, attend encore son historien. Mais M. Maufras a montré que les Sans-Culottes de Bourg avaient conservé la même énergie d'indépendance combattive que leurs ancêtres du XIII^e siècle[3], et il a commencé, dans cette *Revue catholique* si méritante de notre histoire girondine, une série d'articles sur les destinées anciennes de la grande filleule de Bordeaux[4]. M. Lacoste, qui est un vaillant, nous révèle presque chaque mois un épisode nouveau

particulière : M. Hazera, *Un curé d'Ambarès au XVII^e siècle* (*Revue catholique*, 1891, p. 15, 33, 65), et M. Bertrand (A. de Lantenay), *Fr. Bertr. Dejean, curé d'Ambarès de 1662 à 1679* (*ibid.*, 1890, p. 97). — Cf. Dupré, *le Livre des miracles de Notre-Dame-de-Verdelais* (*Revue catholique*, 1891, p. 417).

De même, d'intéressantes monographies archéologiques : *le Château de Barrault à Cursan*, par M. Piganeau (*Société archéologique*, t. XX, p. 33-59); *la baronnie de Capian et le prieuré d'Artolée*, par M. de Manthé (*id.*, t. XVII, 1892, p. 37). — Dans *l'Aquitaine* du 22 janv. 1897, *Notre-Dame-de-Lorette à Camblanes*, par M. Fonce. — Et, enfin, M. Brutails a publié une *Tombe plate du XIII^e siècle* (de Créon), dans le *Bulletin monumental* de 1896, p. 181-184 : la défunte est représentée nue sur le couvercle, ce qui est une particularité fort intéressante.

1. Drouyn, *Un coin de l'Entre-deux-Mers ou Études de mœurs au XVII^e siècle en pays bordelais*, Bordeaux, Feret, 1888, in-8° de 288 p. (paru en partie seulement dans la *Revue catholique* de 1888). Il s'agit des paroisses de Dardenac, Blézignac, Daignac, Camiac, Espiet, Faleyras (au sud de Branne, partie de l'ancienne Benauges, et de cette région que les listes de quartières mettent à part [il importerait de rechercher pourquoi] sous le nom de *Ultra Lubertum*, cf. Archives départementales, G 236, IX).

2. A propos de cette abbaye, M. Brutails a publié une *Note sur un Cartulaire en forme de rouleau provenant de la Sauve-Majeure* (*Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1891, p. 418-421 ; cf. *Annales du Midi*, 1892, p. 269). Je signale à nos lecteurs, d'après une note que je dois à M. Brutails, un certain nombre de chartes du Cartulaire de la Sauve, publiées par M. Stein dans son *Recueil des Chartes du prieuré de Mérouville* (*Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, 1895, p. 298-373).

3. *Le Club des Sans-Culottes de Bourg*, dans la *Revue catholique*, 1894, p. 33, etc., 1895, p. 60 et suiv.

4. *Bourg-sur-Gironde depuis sa fondation jusqu'en 1789*, même revue, depuis 1895, p. 581, etc. D'importants documents sur la ville de Bourg ont été publiés dans le t. XXXI des *Archives historiques de la Gironde* (p. 237 et suiv.).

Digitized by Google

de l'histoire de Bourg[1]. Si celle-ci n'est point encore faite, on devine qu'elle se prépare et se fait. — M. l'abbé Bellemer, qui a été un excellent historien de Blaye, a laissé peu de chose à faire après lui[2] : je me suis borné à chercher l'explication du rôle que la ville de Blaye a joué dans la légende carolingienne et la *Chanson de Roland*[3]. M. Gaston Paris a consacré au poète *Jaufré Rudel* une étude magistrale, qui a eu en France et à l'étranger un long retentissement[4].

Saint-Émilion doit à son saint, à ses vieux débris gothiques, au groupe merveilleux de ses sanctuaires, au prestige de ses souvenirs collégiaux et communaux, au renom présent de ses vins et à l'activité de quelques-uns de ses fils adoptifs[5], d'avoir absorbé la majeure partie des efforts tentés pour refaire l'histoire des pays riverains de la Dordogne. M. l'abbé Allain a publié à nouveau *une séquence en l'honneur de Saint-Émilion,* du XV^e siècle[6], et pour la première fois une vie du saint, du XII^e siècle[7]. — L'existence d'Émilion a été récemment révoquée en doute par M. Piganeau[8]. Mais qu'on lise avec soin la vie publiée par M. Allain, et l'existence d'Émilion paraîtra bien probable. Tous les renseignements topographiques qui y sont renfermés me semblent indiquer qu'Émilion a dû vivre, comme le dit la fin de sa biographie, au temps du duc Waïfre[9]. — M. Graterolle, dans un livre fort agréablement écrit, nous

1. Tous ses articles ont paru dans la *Revue catholique : l'Instruction publique à Bourg sous l'ancien régime* (1889, p. 713); *l'Abbaye Saint-Vincent-de-Bourg* (1890, p. 448, 485, 511); *la Commune de Bourg avant 1789* (1891, p. 511, 563, 577, 609). — De M. Dupré une note sur *Saint-Ciers-de-Canesse et Samonac en 1650,* dans la *Revue catholique* du 25 juin 1893. Sur Samonac, voyez également Maufras, *Une paroisse du Bourgeais pendant la Révolution* (*ibid.*, 1893, p. 33, 82, 139). — Et du même M. Maufras, *le Prieuré de Notre-Dame-de-Bellegarde à Lansac* (*ibid.*, 1893, p. 513, 657, 724). Il y aurait une monographie fort intéressante à écrire sur les seigneurs de Lansac.

2. Son *Histoire de Blaye* est de 1886. Il a donné récemment (*Revue catholique* de 1896) l'épitaphe d'un abbé de Saint-Sauveur.

3. *Romania,* 1896.

4. *Revue historique* de 1893.

5. En particulier, M. Piganeau. Ce dernier a publié, dans les t. XXVIII et XXXI des *Archives historiques,* un très grand nombre de documents sur Saint-Émilion au Moyen-Age.

6. *Revue catholique* du 25 novembre 1894.

7. *Une vie inédite de Saint-Émilion* dans les *Analecta Bollandiana*, t. XIII, 1894.

8. *Société archéologique*, t. XVI, 1891, p. LXXXI et suiv. (*Saint-Émilion et son culte*). Selon lui, le nom primitif de la ville serait *Semelione,* de σεμέλη αἰώνη, « fontaine consacrée au milieu des vignes, » d'où *s[anctus] Aemilianus.* Laissons de côté, grand Dieu ! ce goût des étymologies grecques qui fait dévier en Gascogne, depuis un siècle et demi, tant d'excellents esprits (est-ce que M. Nicolaï n'a pas repris, ces jours-ci, cette plaisanterie qui fait venir Hure du grec εὐριουνᾶν ! ? *Le Mas d'Agenais,* p. 166). M. l'abbé Caudéran a répondu à M. Piganeau dans la *Revue catholique, Que saint Émilion a existé* (1892 et 1893).

9. Le seul point qui paraît anachronistique est le désir prêté à saint Émilion

Digitized by Google

a récemment promenés à travers les souvenirs et les ruines de Saint-Émilion[1].

Les localités secondaires de la région d'au-delà la Dordogne ne sont pas oubliées : Guitres, dont l'abbaye avait déjà attiré l'attention de deux de nos maîtres[2], a maintenant son histoire à peu près complète, par les efforts successifs de MM. Godin et Hovyn de Tranchère[3]. La localité, moins historique, de Saint-André-de-Cubzac, est l'objet de patientes et utiles recherches de la part de M. J. Latour[4]. Enfin, grâce à nos archéologues girondins, églises et châteaux de la contrée sont minutieusement explorés.

Les études archéologiques de M. Brutails sur Montagne[5] et Saint-Martin-de-Mazerat[6], sur *l'église Sainte-Geneviève de Fronsac*[7] et sur celle de Francs[8], nous font désirer qu'il réunisse bientôt en volume toutes ses bonnes et sûres monographies sur les sanctuaires girondins. Il y a, dans les minutieux travaux de M. Brutails, des conclusions d'une portée générale, qui, pour paraître à quelques-uns contraires aux idées reçues, n'en sont pas moins très sûrement déduites et d'une incontestable valeur scientifique.

*sanctum Jacobum apostolum visere*, s'il est vrai qu'il faille placer la découverte du tombeau de saint Jacques entre 790 et 835. Remarquez dans cette vie l'ancien nom de Saint-Émilion : *Qui locus ab incolis priscis temporibus Ascumbas vocitatur*. Il faut lire *ad Cumbas;* à côté de Saint-Émilion, il y a Saint-Laurent-des-Combes. *Cumbce* signifie « vallée » en bas-latin.

1. *Une ville curieuse*. Bordeaux, Feret, 1892, in-12 de 182 p. — Sur les ruines de Saint-Émilion, cf. encore *Société archéologique*, t. XV, 1890, p. XXXIII et t. XXI, 1896, p. XXXVII (Piganeau); t. XVI, 1891, p. LXXV (Girault); sur ses archives, *id.*, t. XIII, p. LXXXVII (Piganeau).

2. A. de Lantenay [abbé Bertrand], *Peiresc, abbé de Guîtres*. Bordeaux, Feret, 1888, in-8° de 134 p. — Tamizey de Larroque, *Peiresc, abbé de Guîtres*, dans la *Revue catholique*, de 1892, p. 577, etc.; *Comment on devenait moine à Guîtres en 1710* (*id.*, 1893, p. 5.)

3. *Histoire de la ville et du canton de Guîtres*, par A. Godin, revue et complétée par J. Hovyn de Tranchère. Bordeaux et Libourne, 1888, in-8° de 250-124 p. Nombreuses pièces justificatives à la fin, et d'utiles additions et rectifications au *Gallia christiana*.

4. Toutes ces études ont paru dans la *Revue catholique : Saint-André-de-Cubzac avant la Révolution* (1890, p. 78 et 207); *Corneille O'Cahan, curé de Saint-André, de 1710 à 1732* (*id.*, p. 307); *Jean Théophile de Lauvergnac, dernier curé de Saint-André avant la Révolution* (*id.*, p. 587); *les Seigneurs de Cubzaguais* (1891, p. 232); *Confrérie du Saint-Esprit de Saint-André, en 1600* (*id.*, p. 623).

5. *Note sur l'église de Montagne*, dans le *Bulletin monumental*, 1894, p. 342. Ce serait, suivant M. Brutails, le plus ancien exemple de *coupole nervée*. Une discussion fort importante a été engagée au sujet de cette église entre M. Brutails et M. Corroyer : cette discussion a été résumée par M. Nicolaï, *Société archéologique*, t. XXI, 1896, p. LXII. Cf. encore là-dessus la *Correspondance historique et archéologique*, n°s 18, 19, 20, 22 et 23 (1895).

6. Même recueil, 1895, p. 128.

7. *Société archéologique*, t. XX, 1895, p. 1-15.

8. *A propos de l'église de Francs*, même recueil, t. XVII, 1892, p. 21. Documents sur Francs dans le t. XXIX des *Archives historiques de la Gironde*.

Digitized by Google

Voici, par exemple, des remarques suggérées par l'église de Francs (commencée en 1605), qu'il est bon de faire connaître et de vulgariser : « Jusque pendant la période moderne, l'architecture romane fit concurrence à l'architecture gothique. Celle-là régnait depuis longtemps dans les villes, que les campagnes demeuraient fidèles aux types antérieurs. Un maître d'œuvre rural prendra volontiers pour type de sa future église l'église qu'il a vue, étudiée dans le village voisin[1]. Il y a comme une architecture rurale, où les vieilles traditions persistent avec une rare ténacité. »

VII. — Bazadais. — Le principal travail d'ensemble qu'ait inspiré le Bazadais est un livre de M. Rotgès sur l'instruction primaire dans cette région[2]. S'il y a quelques lacunes pour la période antérieure à 1789, le reste, c'est-à-dire la presque totalité de l'ouvrage, est traité avec une abondance de documents méthodiquement disposés et fort clairement présentés. C'est un livre qui témoigne de beaucoup d'efforts, d'une grande probité scientifique, et auquel nous aurions désiré qu'on eût fait, autour de nous, un plus grand accueil. — Le séminaire de Bazas[3] a été traité par M. l'abbé Bertrand avec la même conscience impeccable[4] que le séminaire de Bordeaux; nous ne reviendrons pas sur cet excellent livre[5]. — Mais Bazas, qui a sa chronique, et une chronique détestable[6], n'a pas encore son histoire. C'est, avec Bourg, la ville de notre département la plus abandonnée des historiens.

Après Bazas, la principale cité du Bazadais est La Réole, qui fut

1. Voyez une curieuse étude de M. Piganeau sur *les Grottes de Ferrand* (arrondissement de Libourne) (dans la *Société archéologique*, t. XVII, 1892, p. 123); du même, *la Chapelle de Condat* (*id.*, t. XIV, 1889, p. xxxvi; cf. *l'Aquitaine* du 19 fév. 1897); de M. Lewden, une *Monographie de l'église Saint-Thomas de Libourne* (*Revue catholique*, 1896 et 1897); une note sur *N.-D. de Mazerat* dans *l'Aquitaine* du 5 fév. 1897; enfin, de M. Allain, un *État de la paroisse de Libourne en 1772* (*Revue catholique*, 1892).

2. *Histoire de l'instruction primaire dans l'arrondissement de Bazas du XVIe siècle à nos jours, avec 12 cartes scolaires* [?] *de l'arrondissement, suivie de notices sur les anciens collèges de Bazas et de Langon.* Bordeaux, Gounouilhou, et Paris, Rouam, 1893; in-4° de xvi-368 p.

3. Sur l'archéologie de Bazas, cf. Brutails, *Excursion à Bazas*, dans notre *Société archéologique*, t. XVIII, p. lv.

4. « Je défie le plus vigilant des critiques de relever dans tous ses ouvrages une seule citation qui ne soit pas irréprochable ». Tamizey de Larroque, *Revue catholique*, 1896, p. 359.

5. T. III de son *Histoire des séminaires de Bordeaux et de Bazas*; cf. *Revue*, 1895, p. 111.

6. Dans le tome XV des *Archives historiques de la Gironde*. Il est bon de rappeler que le *Livre des Coutumes*, publié par M. Barckhausen (1890), renferme, p. 10, 270, 491, 589, des fragments des coutumes de Bazas; sur ces dernières, voyez *Archives historiques*, t. II et t. XV. Des bulles intéressant Bazas ont été publiées dans les *Registres de Nicolas IV*, par E. Langlois (Paris, 1890).

Digitized by Google

parfois, du XIIIe au XVIIIe siècle, une sorte de rivale de Bordeaux, et qui, de toutes les villes secondaires du département, a eu, depuis Abbon jusqu'aux frères Faucher, l'histoire la plus riche en action et en bruit : ville de moines et de bourgeois libres, de passions politiques et de goûts littéraires, la plus gasconne de la Gironde. — Notre collègue M. Imbart de La Tour a publié et examiné le texte des célèbres *Coutumes de La Réole*[1] et il a conclu de son analyse, dans un mémoire remarquable et remarqué, que la date de ce document doit être reculée et portée du Xe au XIIe siècle[2]. — M. Claudin a rappelé, avec preuves à l'appui d'un excellent travail, que le plus ancien imprimeur connu de la Guyenne est Jean Le More, qui travailla à La Réole en 1517[3]. — M. Daspit de Saint-Amand a refait les fastes du *Couvent des religieuses de l'ordre de l'Annonciade*[4]. Nous devons au même érudit quelques pages anecdotiques et vivantes sur la vie à La Réole au XVIIe siècle[5]. — Enfin et surtout, l'histoire de cette ville est inséparable du nom de M. O. Gauban : il l'avait écrite il y a quelques années[6]; dans les derniers mois de sa vie, il en a refait patiemment et amplement les chapitres les plus intéressants et les plus voisins de notre temps[7].

Après La Réole, la ville la plus intéressante du Bazadais est Monségur, « ville neuve » celle-là, mais peut-être plus fidèle à ses traditions que La Réole et plus franchement éprise de liberté. M. l'abbé Léglise a, le premier, donné récemment de cette cité une

1. *Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux*, 1893, n° 2, et 1894, n° 1.

2. Toutefois, il importe de noter que M. Imbart, tout en prouvant que ces coutumes sont « une compilation » de la fin du XIIe siècle, n'entend pas nier, je le crois du moins, que le fonds même du document ne soit antérieur. « L'authenticité » du texte n'est pas aussi complètement détruite qu'on a voulu le croire : la pensée de M. Imbart aurait peut-être pu, sur ce point, être indiquée avec plus de force, car elle a été en partie faussée par ceux qui se sont servis de son travail.

3. *Les origines de l'imprimerie à La Réole*, dans la *Revue catholique* de 1894. Sur ce Maurus, cf. Forestié, *Un imprimeur de La Réole, professeur à Montauban*, dans *l'Académie de Bordeaux*, t. XLIX, 1890.

4. De l'Ave-Maria de La Réole, dans la *Revue catholique* de 1892 et 1893.

5. *Souvenirs et traditions de la vieille France*, dans la *Revue catholique* de 1894, 1895, 1896. Et du même, *Visite d'un conseiller au Parlement de Bordeaux à La Réole en 1794* (*ibid.*, 1892, p. 257); *Documents sur l'enseignement à La Réole avant la Révolution* (*ibid.*, 1893, p. 73, 123, 151). Voyez, sur les collections archéologiques de La Réole, une note de M. Léon Palustre dans la *Société archéologique*, t. XVII, 1891, p. 17.

6. *L'Histoire de La Réole* de M. Gauban a paru en 1873.

7. Dans la *Revue catholique* : *Un conseil municipal sous l'ancien régime* (1889, p. 621 : il s'agit surtout de La Réole); *Exils du Parlement de Guyenne à La Réole* (1890, p. 225); *Hier et aujourd'hui* (*id.*, p. 502); *La misère à La Réole pendant la Révolution* (*id.*, p. 628); *La religion et le clergé à La Réole pendant la Révolution* (1891, p. 97, 139, 182); et surtout *les Jumeaux de La Réole, biographie complète des frères Faucher* (*Revue catholique*, 1888, cf. 1890, p. 652): ce travail a dû paraître en volume en 1889. — Sur les Faucher, voyez aussi le livre bien documenté, mais à tendance apologétique, de M. Dalbaret, *Un assassinat juridique : les généraux Faucher ou les jumeaux de La Réole*. Paris, Bellier, 1894, in-12 de 349 p.

Digitized by Google

monographie archéologique et historique[1]; nous souhaitons qu'il la développe bientôt en une véritable histoire. Monségur a joué un rôle trop important au XVIe siècle, ses archives sont trop curieuses[2], M. Léglise a trop l'intelligence des choses historiques pour ne pas nous réserver un bon livre sur l'antique bastide bazadaise[3].

Enfin, châteaux et églises du Bazadais ramènent les noms de celui qui a été le chef de notre école archéologique girondine et de celui qui le deviendra, quand il le voudra, Drouyn[4] et M. Brutails. Nous trouvons Drouyn à Castillon-de-Castets[5] et à Doulezon[6] et M. Brutails à Uzeste. — Comme on fait beaucoup de bruit, à Bordeaux, autour du pape Clément, on s'occupe fort, en Gironde et surtout dans le Bazadais, des deux localités qui se disputent son berceau, Villandraut et Uzeste. Sous le titre de *Uzeste et Clément V*, MM. l'abbé Brun, Berchon et Brutails[7] ont publié une monographie complète du mausolée de Clément V et de la collégiale d'Uzeste, à laquelle il sera longtemps difficile d'ajouter de l'inédit[8].

Arrêté au 1er mars 1897. CAMILLE JULLIAN.

1. *Monségur, histoire et archéologie*, dans la *Société archéologique*, t. XIX, 1894, 3e fascicule (tiré à part). — Pour compléter la bibliographie de Monségur, voyez, de M. Léglise : *Un transport de justice en Guyenne* (1367) [dans le pays de Monségur] (*Revue catholique*, 1891); *Les Écoles de Monségur avant 1789* (*Revue catholique*, 1889); *Le 14 juillet 1790 à Monségur* (*ibid.*, 1890, p. 393).

2. Voyez en particulier *Privilèges*, etc., *de Monségur*, par M. Archu, 1876; et l'étude sur *l'Esclapot* de Monségur par le Dr Berchon (*Société archéologique*, t. XII, p. 1).

3. Le canton de Monségur offre encore ceci d'intéressant qu'il est le centre de la Gavacherie girondine. Voyez là-dessus le travail de M. Bourciez, le premier travail scientifique auquel le sujet ait donné lieu, *la Conjugaison dans le Gavache du Sud* (dans notre *Revue*, 1896, p. 142).

4. Drouyn est mort en août 1896. Les pages les plus justes et les plus émues qui lui ont été consacrées ont été écrites par M. Allain dans la *Revue catholique* du 25 août 1896. Drouyn a légué son inestimable recueil de notes et dessins manuscrits aux Archives municipales. Notre savant archiviste, M. Ducaunnès-Duval, vient d'en terminer le classement. Il y a là énormément de précieuses choses. Je crains seulement qu'on n'y puise sans rendre à César ce qui appartient à César. M. Ducaunnès-Duval voudra bien veiller à ce que les obligés posthumes de Drouyn soient astreints au devoir de reconnaissance.

5. *Monographies paroissiales : Castillon-de-Castets* (*Revue catholique* de 1891 et 1892).

6. *Monographies paroissiales : Doulezon* (*id.*, 1893, p. 417, 499, 528, 582)

7. Bordeaux, Cadoret, 1894; in-8 de VII-161 p. et 7 pl. Extrait des *Mémoires de la Société archéologique de Bordeaux* (t. XVIII). — Voyez également sur la question d'Uzeste : Berchon (*Revue catholique*, 1894, p. 97 et 150), Lacoste (*id.*, p. 94), Breuils (*id.*, 1895, p. 549). Cf. *Excursion archéologique à Villandraut et à Uzeste*, par M. Girault (*Société archéologique*, t. XVII, 1892, p. 87). — Autres notices sur des localités bazadaises : *Noaillan et Léogeats*, par M. E. Piganeau (*Société archéologique*, t. XIII, 1888, p. 106). Sur le pont de Cazeneuve, ici, p. 250, n. 2. Sur Aillas, M. l'abbé Thibaut commence de fort intéressantes études (*Revue catholique* du 25 fév. 1897).

8. Dans un article sur *le palais carolingien de Cassinogilum* (*Études d'histoire du Moyen-Age dédiées à G. Monod*, 1896, p. 89), je me suis efforcé d'indiquer les raisons qui militent pour et contre l'identification avec le Casseuil du Bazadais de la célèbre villa carolingienne. Cf. Tamizey de Larroque, *Revue de l'Agenais* de nov.-déc. 1896.

Digitized by Google

# BIBLIOGRAPHIE

**G. Maspero,** *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique :* **t. II,** *Les premières mêlées des peuples.* **Paris, Hachette et Cie, 1897, 1 vol. in-4° de 798 pages, 440 figures, 3 planches et une carte.**

Le magnifique ouvrage de M. Maspero appartient décidément à une catégorie rare : il est de ces monuments qui s'élèvent tels que les a conçus l'architecte, aux dates prévues, conformément aux devis, sans déviation, sans majoration. Tout ce qui aurait entraîné l'auteur au delà de son programme a été héroïquement sacrifié (cf. pp. 202, n. 1; 205, n. 1; 360, n. 3; 679, n. 3). C'est à ce prix que l'on construit des œuvres d'art, et qui durent.

Voici, en quelque mots, l'ordonnance de ce second volume. Il comprend un laps d'environ dix-sept siècles, du XXVe au IXe, soit à peu près le temps qui sépare Jésus-Christ de Louis XIV. Pour une antiquité où l'on compte souvent par millénaires, c'est, on le voit, une courte période et nous sommes là dans un âge vraiment historique, sans recul extrême, avec des torrents de lumière.

Tout d'abord, nous assistons à la formation du premier empire chaldéen. Babylone, portée par Hammourabi à un haut degré de puissance, étend sa domination sur la Syrie. A la faveur de cette conquête, les Hyksôs pénètrent en Égypte et s'y établissent; les Phéniciens quittent les bords du golfe Persique pour ceux de la Méditerranée; les Bnè-Israël émigrent de la Mésopotamie au pays de Canaan, puis dans la terre de Goshen. Mais Thèbes se révolte contre les Pasteurs qui sont expulsés de la vallée du Nil. L'Égypte, sous Ahmosis et Aménôthès Ier, se reconstitue, se prépare à sortir de ses frontières, à déborder jusqu'à l'Euphrate.

M. Maspero nous trace alors, dans un second chapitre, le tableau de ce qu'est la Syrie au début de la conquête égyptienne. Une multitude de bassins isolés, sans lien géographique les uns avec les autres, des populations très diverses, d'origine souvent indécise et de physionomie ambiguë, d'innombrables petits États qui se heurtent sans fin prédestinent cette admirable contrée à subir éternellement la loi du dehors. Les cités maritimes du littoral, Sidon, Tyr,



Digitized by Google

ne songent qu'à leurs intérêts commerciaux. Elles ont des comptoirs ou des colonies à Chypre, à Rhodes, sur la côte d'Asie Mineure, dans les îles de la mer Égée; mais les immenses richesses que leur procurent la navigation et l'industrie ne sont qu'une proie de plus offerte aux convoitises du conquérant étranger.

Ce conquérant, cette fois, c'est le pharaon thébain. L'Égypte, au temps de la XVIII^e dynastie, atteint son apogée. Thoutmosis I^er porte les armes au nord et au sud : la Syrie et l'Éthiopie reconnaissent la suzeraineté de Thèbes. La reine Hâtshopsîtou, sœur et femme de Thoutmosis II, envoie une escadre aux Échelles de l'encens, sur la côte des Somalis, et cette expédition au Pouanît n'est pas un des épisodes les moins attachants de ce chapitre si varié, si coloré, où les scènes grandioses, comme la victoire de Thoutmosis III à Mageddo, alternent avec les ruses de guerre amusantes, dans le genre de celle du messager royal Thoutîi, le prototype d'Ali-Baba.

Le quatrième chapitre est intitulé : la réaction contre l'Égypte. De nouveaux peuples font leur apparition dans la Syrie du Nord et en Asie Mineure : les Khâti ou Hittites, les Loukou ou Lyciens, les Danaouna ou Danaens, les Shardanes ou Méoniens de Sardes. Attaqués par eux sur terre et sur mer, les princes de la XIX^e dynastie, Séti I^er, Ramsès II, Minéphtah, ont grand'peine à maintenir leur suprématie. C'est à la fin de cette période que s'accomplit l'exode des Hébreux.

Dans le chapitre V, nous voyons la fin de l'empire thébain. Les invasions libyennes, jointes à celles des tribus asianiques, Poulasati ou Philistins, Zakkala ou Sicules, Toursha ou Tyrsènes, achèvent de ruiner la puissance des Ramessides. A l'extinction de la XX^e dynastie, les rois-prêtres d'Amon deviennent maîtres de Thèbes sous la suzeraineté des pharaons Tanites. L'Égypte, partagée en deux États, a perdu toute sa force de rayonnement.

C'est alors qu'apparaît l'Assyrie, dont les débuts nous sont contés au chapitre VI. Mais le premier empire assyrien n'est qu'un brillant et sanglant météore. La légende de Ninus et de Sémiramis est loin de répondre à ce que fut la réalité. Après Tiglatphalasar I^er, qui est la figure caractéristique de cette période, l'Assyrie tombe en décadence.

On peut croire que la Syrie, mettant à profit cette torpeur, va essayer d'exister par elle-même. Les efforts qu'elle tente dans ce but font l'objet du septième et dernier chapitre. Saül, David, Salomon fondent un royaume qui ne manque pas d'éclat; mais le schisme des dix tribus, le partage de la monarchie hébraïque en deux royaumes, les luttes d'Israël avec Damas plongent à nouveau la contrée dans l'anarchie. Une fois de plus, la Syrie est mûre pour l'asservissement.

Une analyse aussi brève ne saurait donner aucune idée de l'am-

Digitized by Google

pleur et de l'opulence du récit, sorte de vaste triptyque, dont les panneaux, formés à l'est par la Mésopotamie, à l'ouest par l'Égypte, au centre par la Syrie, nous sont tour à tour présentés, d'un mouvement rythmique. Toutes les fois que la scène change, l'auteur commence par nous décrire, en traits vigoureux, la région où les événements nous mènent. Ses paysages sont d'un relief saisissant, d'une vérité lumineuse. Puis, l'action se déroule. Comme les choses, les hommes se dressent vivants, frémissants, dans une atmosphère de vie. Il fallait, pour arriver à une résurrection aussi forte de ce passé millénaire, non seulement une information gigantesque, non seulement une connaissance directe et prolongée du milieu oriental, non seulement de la pénétration, de l'intuition, le don de voir l'antique sous le moderne, mais infiniment de goût, de verve et d'art. Et cet ensemble de qualités dont chacune suffirait à mettre un esprit hors de pair s'est trouvé supérieurement réuni.

D'ailleurs, s'il est un monde qui se prête entre tous à une évocation fidèle, c'est bien celui qui ne cesse de jaillir du fond des cryptes où vont le chercher des légions de fouilleurs : « En vérité, l'Égypte est la terre des merveilles! Elle ne se contente pas, comme l'Assyrie ou la Chaldée, comme la Grèce et l'Italie, de nous rendre les monuments dont on reconstitue l'histoire du passé, elle nous livre les hommes même qui ont édifié les monuments et fait l'histoire. Les grands souverains ne sont plus des noms détachés de toute forme et flottants sans couleurs et sans contours dans l'imagination de la postérité : on les pèse, on les tâte, on mesure leur taille, on jauge la capacité de leur cerveau, on critique la courbure de leur nez ou la coupe de leur bouche, on sait s'ils étaient chauves ou s'ils souffraient de quelque infirmité secrète, et, comme s'il s'agissait d'un de nos contemporains, on publie leur portrait d'après nature, en photographie. » (P. 771-772.)

Tel est l'attrait essentiel et fondamental du livre de M. Maspero : la vie, une vie allègre et savoureuse. Cette vie est partout, dans le fond, dans la forme, dans le choix des gravures, qui continuent à être exquises, dans la rédaction même des légendes, non moins suggestives, non moins spirituelles que les vignettes qu'elles accompagnent (cf. p. 500 et 501 un précurseur de La Fontaine illustré par un Granville égyptien).

On ne demande au style scientifique que la précision et la propriété. Mais s'il a par surcroît le mouvement et la flamme, faut-il s'en plaindre? A chaque page, à chaque phrase de cette magistrale histoire, l'image jaillit, drue, spontanée, ardente, toujours naturelle, toujours irréprochable, parce qu'elle naît d'une sensation juste. L'auteur n'est pas seulement un prodigieux érudit: il est aussi un remarquable écrivain.

GEORGES RADET.

Digitized by Google

**Ch. Michel,** *Recueil d'inscriptions grecques :* fasc. I. Paris, Leroux, 1897, 1 vol. in-8° de 192 pages.

Le *Manual of greek Inscriptions* de Hicks et le *Sylloge inscriptionum graecarum* de Dittenberger sont déjà anciens l'un et l'autre. C'est donc une heureuse idée qu'a eue M. Charles Michel, professeur à l'Université de Liège, de nous offrir à son tour un *Recueil d'inscriptions grecques*. Le fascicule I a paru; les fascicules II et III, l'introduction et les tables ne tarderont pas à paraître. Nous ferons connaître l'économie de l'ouvrage, dès que la publication en sera terminée. Mais nous tenions à dire dès maintenant que ce recueil est excellemment conçu et qu'il sera un instrument de travail indispensable à tous ceux qui s'occupent de l'histoire ou des institutions de la Grèce.

GEORGES RADET.

---

**P. Dognon,** *Les Institutions politiques et administratives du pays de Languedoc, du XIIIe siècle aux guerres de Religion ;* (*Bibliothèque méridionale,* 2e série, tome IV). Toulouse, Édouard Privat; Paris, Alphonse Picard, 1896; 1 vol. in-8° de XVIII-652 pages.

Enfermé entre les Pyrénées et le massif du Plateau central, sans autre communication avec les territoires du Nord que par des routes obliques, découpé en une foule de vallées indépendantes, ouvert enfin tout entier vers la Méditerranée, le Midi de la France, dans son développement politique et social, obéit strictement à travers les siècles aux lois que lui impose sa constitution physique. Dans l'État français, il est à toutes les époques, au moins jusqu'à l'ouverture de la nôtre, un centre à demi autonome. Il ne connaît l'unité qu'imposée par la conquête, et son idéal demeure toujours cette vie dispersée en quelque sorte, dont le régime communal offre la réalisation la plus complète. Au monde méditerranéen il emprunte sa civilisation première; de ce monde il tient ses idiomes à la physionomie toute latine, son droit qui est le droit romain.

Ainsi constitué, le Midi, depuis la chute de l'Empire, vit, en face des pays du Nord et des souverains dont les dynasties s'y succèdent, dans une indépendance à peu près entière. Mérovingiens et Carolingiens ne songent guère qu'à le ravager ou l'abandonnent pour ainsi dire à lui-même, comme le fait Dagobert quand il établit, en 628, le royaume de Toulouse, comme le fait aussi Charlemagne lorsqu'il fonde, en 778, celui d'Aquitaine. Héritiers du droit illusoire de leurs prédécesseurs, droit qui n'est pas même

Digitized by Google

celui de la force, les Capétiens, aux temps féodaux, n'en agissent pas différemment à l'égard de ces contrées lointaines. Pendant un siècle et demi, ils y laissent prescrire leur titre de suzerain, par impuissance à lui donner quelque réalité. Eux et leurs sujets, les peuples de l'Ile-de-France, ignorent ou détestent les Méridionaux, qui, de leur côté, ne s'occupent point d'eux et ne les aiment pas. Au moins en est-il ainsi jusqu'au règne de Louis VI, c'est-à-dire jusqu'au début du XIIe siècle, et il s'en faut que la situation se soit bien profondément modifiée, quand, au siècle suivant, les successeurs de ce prince se voient tout à coup maîtres du pays, qui semblait devoir longtemps encore repousser non seulement leur domination, mais même leur influence.

L'événement est un coup de hasard. C'est la catastrophe subite déchaînée par l'Église sur les régions du Midi, et dont profite la royauté capétienne. Il ne lui en coûte point pour cela autre chose que de surveiller les péripéties de la lutte entre les Raimonds et les Montfort, de se réserver sans cesse, de garder toutes ses forces pour l'heure où la lassitude des combattants lui assurera le triomphe. Philippe-Auguste, son fils et son petit-fils après lui y recueillent moins d'honneur que d'avantages. Peu importe : grâce à cette politique plus qu'avisée, en deux fois, au traité de 1229, au *Saisimentum* de 1271, leur monarchie s'augmente d'acquisitions qui en changent la face, et de la Loire la portent jusqu'au pied des Pyrénées, jusqu'à la Méditerranée et au Rhône.

Voilà donc ces Capétiens en possession du Midi. Pour imaginer ce qu'ils vont y faire sans retard, on n'a qu'à se représenter ce qu'ils sont dès lors : de bien autres seigneurs que les comtes de Toulouse ou les vicomtes de Béziers, des observateurs rigides des liens de vassalité, tirant en tout cas de leurs domaines une force déjà irrésistible. Cette force, ce sont les seigneurs méridionaux qui l'éprouvent les premiers, et leur condition en est bouleversée de fond en comble. A côté d'eux, par les déshérences, par l'application du droit de prélation, par les achats de parts de seigneuries, par les constitutions de pariages, par les fondations de bastides, la royauté se constitue un domaine propre qui grandit sans cesse et attire à lui territoires et sujets. En même temps, les alleux indépendants se convertissent en fiefs, et l'ancienne forme de vasselage, lâche et sans vertu, cède la place aux obligations étroites que les nouveaux maîtres ont apportées avec eux du Nord.

Ces premiers changements accomplis, la société tout entière est entraînée peu à peu dans l'orbite de la royauté. La transformation descend à l'intérieur de chaque seigneurie, et se fait sentir aux sujets eux-mêmes. Ceux-ci, du XIIe au XIIIe siècle, par une série d'efforts obscurs, à travers un enchaînement de phénomènes surgissant brusquement dans l'histoire, ont extrait du fond féodal le

Digitized by Google

régime dont ils vivent, celui des communautés d'abord, puis des consulats. L'apparition des Capétiens clôt la première phase de cette évolution pour en ouvrir une seconde, qu'on peut qualifier de monarchique. Ce n'est pas que leur royauté nourrisse contre l'institution consulaire une hostilité de parti pris. Elle en hâte plutôt les progrès. En Languedoc, c'est avec les communautés qu'elle gouverne bientôt de préférence. Mais, au contraire des seigneurs qui n'administrent guère, au moins directement, l'administration par eux-mêmes est la passion la plus vive, on pourrait dire la manie, des princes qui la représentent. Par là, quels que soient d'ailleurs les sentiments de ces derniers à l'égard des libertés communales, ils ne leur en sont pas moins funestes. Ils les frappent comme d'un arrêt de croissance et les empêchent à tout jamais de s'épanouir librement, comme elles l'ont fait en Italie. Nul consulat, en effet, ne peut dépasser dès lors une demi-autonomie, dont la limite est l'autorité souveraine qui leur est dévolue. Surtout, par leur ingérence dans chacun des actes de la vie communale, ils en brisent le ressort essentiel, qui est la liberté. D'autre part, on ne peut pas dire qu'en arrêtant au sein des communes les luttes des classes, ils aient fait régner entre celles-ci la paix et la justice. Cette paix n'est, en réalité, que la mort et le néant. Des trois classes qui pouvaient réclamer une part aux affaires publiques, l'une, la noblesse, en est éliminée sans retour. L'autre, le menu peuple, n'y est pas plus admise que par le passé. Seule, la dernière, la bourgeoisie, qui a lié tout de suite sa fortune à celle du pouvoir nouveau, qui se montre pleine de souplesse sous sa main, demeure au pouvoir et y fait dominer trop souvent ses intérêts particuliers.

Cent ans environ ont été absorbés par les changements qui viennent d'être indiqués, et qui, depuis le moment de leur réunion à la couronne de France, ont modifié la constitution intime des contrées méridionales. Une seconde période, d'égale étendue, va être remplie maintenant pour elles par une autre transformation, celle-ci plus profonde encore. Simple région naturelle pour ainsi dire, où la similitude des idiomes, des coutumes, du régime social, établit déjà une unité indubitable, ces contrées vont s'élever à la condition de pays, acquérir tous les organes, politiques ou administratifs, qu'une pareille condition exige. C'est dans l'accident des guerres anglaises qu'il faut chercher l'origine de cette évolution nouvelle. Jusque-là le Midi, divisé en sénéchaussées, en vigueries, en bailliages, a été administré directement par les Capétiens, du fond de l'Ile-de-France et par les mêmes moyens que le reste de la monarchie. Tout au plus, pour raffermir leur autorité dans ces terres lointaines et à demi étrangères, et comme pour s'y rappeler au souvenir des peuples, y ont-ils envoyé de temps à autre, surtout à partir de la seconde moitié du XIII^e siècle et de Philippe le Bel, des

Digitized by Google

délégations extraordinaires prises au sein du Parlement, des enquêteurs, des réformateurs, chargés surtout du reste de missions fiscales. Pour les trois ordres de Languedoc, c'est auprès d'eux qu'ils les ont mandés jusque-là, dans des assemblées auxquelles participent toutes les provinces du royaume. Leur querelle avec l'Angleterre change tout cela. Afin de défendre leurs domaines du Sud, que le voisinage des ennemis en Guyenne expose aux périls les plus immédiats, ils en réunissent toutes les sénéchaussées entre les mains d'un lieutenant général. En faveur de ce personnage, véritable vice-roi, ils renoncent à peu près au gouvernement direct du Midi. Ils lui abandonnent le commandement des troupes, l'administration, la plupart des ressources financières. Durant un siècle, dans cette région, grande comme un quart du royaume, ce sont les lieutenants généraux qui font et défont, qui donnent et refusent.

Ce n'est pas tout, d'ailleurs, et cette institution capitale en suscite une autre plus considérable encore. Du fond originel, usages, franchises communales, formes particulières de la vie matérielle, que n'ont pu abolir ni la perte de sa liberté au XIIIe siècle, ni la déchéance qui en a été la suite, le Midi est invité par ses maîtres à tirer une conception politique qui puisse l'associer à leurs desseins nouveaux. C'est ainsi que naissent les États de Languedoc, distincts des réunions générales de députés qu'a eues jusqu'alors le royaume, et, en même temps que les États, le pays, un être inconnu avant cette époque. Ces États, deux innovations les constituent essentiellement : la demande de subsides faite en assemblées, la réunion fréquente de plusieurs des sénéchaussées méridionales à la fois. Mais, on ne saurait trop le remarquer, c'est du sein même des habitudes féodales qu'ils surgissent par une éclosion naturelle. En tout cas, avec leur annexe, les assemblées diocésaines, ils donnent, entre toutes les provinces de France, aux contrées qui les possèdent, l'aspect le plus remarquable et le plus original. Ce qui vaut mieux encore, ils ont sur les esprits une influence, dont on ne saurait trop marquer la nature salutaire. Ils éveillent chez les hommes de ce temps des pensées et des sentiments inconnus. Au-dessus des seigneuries et des communes, ils mettent la notion du pays, qui fond ensemble les existences et les volontés individuelles, qui substitue l'unité à la dispersion. Ils élargissent les vues, ils les élèvent à la hauteur des intérêts généraux. Par la manière dont ils traitent ceux-ci, par leur système financier surtout, par l'organisation de la taille réelle, ils apparaissent comme l'honneur de l'âge qui les voit à l'œuvre. Ils nous montrent, jusque dans cet âge reculé, non seulement l'existence, mais le triomphe de quelques-unes des idées, dont nous sommes le plus justement fiers, ainsi que d'un patrimoine qui nous est propre, nos préoccupations modernes de justice et d'égalité.

Digitized by Google

Cependant, la guerre anglaise s'est close par la victoire complète des rois de France, triomphant à la fois de l'étranger et des partis qu'a fait naître la démoralisation de ces temps néfastes. Ces rois peuvent revenir, dès lors, à leurs traditions déjà plusieurs fois séculaires, reprendre leur travail interrompu de centralisation. Dans la poursuite de cette œuvre, il n'y a pas à espérer qu'ils respectent les libertés du pays de Languedoc. Ce n'est pas, à coup sûr, la gratitude qui les y engagera. On l'a vu de reste, lorsqu'en 1389, après tant de services rendus, gages d'une infinité d'autres pour l'avenir, Charles VI a porté aux franchises communales, cette source vive d'où est sortie et où s'alimente l'autonomie languedocienne, le coup le plus terrible et le moins déguisé. Est-ce le caractère même de cette autonomie qui les arrêtera, sa légitimité, sa grandeur réelle? Mais, quand ils ont constitué les États, qui en sont comme le symbole, cette mesure n'a été pour eux qu'un expédient d'administration, imposé par des nécessités rigoureuses, sans lesquelles il n'y aurait eu ni États ni pays de Languedoc. On ne saurait le méconnaître, en effet, les institutions administratives de la contrée expliquent pour une part ses institutions politiques, et les unes comme les autres doivent faiblir presque en même temps. Cette centralisation d'ailleurs, dont le retour offensif menace de nouveau, avec la France entière, le Midi lui-même, a-t-elle en réalité, jusque chez celui-ci, suspendu un seul instant ses progrès? Il est impossible de le croire, quand, au plus fort de cet abandon temporaire souscrit par la royauté, son représentant en Languedoc, le duc de Berry, un prince du sang et l'un des chefs du Grand Conseil résidant à Paris, met dans son gouvernement ou y laisse mettre des tailles qui font partie d'impôts établis sur l'ensemble du royaume, et que le produit de ces tailles est centralisé et dépensé par un receveur général installé auprès du souverain. Quoi qu'il en ait, le Languedoc va donc être obligé de subir cette puissance désormais irrésistible d'unification, et rien ne pourra l'en défendre. Il y a plus : tout le conduit à la subir, et les changements qui se font autour de lui, et ceux dont il est lui-même le théâtre.

Tout d'abord, à ses portes, s'élargissent les possessions effectives des rois de France. En cinquante ans, de Charles VII à Louis XII, par l'annexion définitive de la Normandie et de la Guyenne, par le retour des territoires de la Somme, par la prise de possession de la Bourgogne, de la Provence, de la Bretagne, elles viennent du nord au sud confiner à l'Océan, et par l'est s'étendre jusqu'aux Alpes. L'importance du Languedoc diminue en raison de ces accroissements rapides. D'ailleurs, la constitution de la Guyenne en gouvernement particulier le restreint à ses trois sénéchaussées primitives. Puis, enveloppé dès lors de territoires qui le protègent, qui le mettent à l'abri de risques immédiats, il cesse d'être réellement

Digitized by Google

pays frontière, motif qui, à défaut de tout autre, suffirait à restreindre les pouvoirs de ses gouverneurs. Réduit enfin par ces divers changements, et malgré la différence des origines, à une condition analogue à celle où vivent, depuis leur réunion à la couronne, des régions pourvues comme lui-même d'États, il échange peu à peu dans la langue officielle son nom significatif de pays contre une appellation plus effacée. C'est celle de province, qui implique l'idée d'une circonscription purement administrative, d'une unité toute pareille à l'unité voisine.

De non moindre portée, du reste, sont les transformations qui s'opèrent dans le même temps au sein de ce Midi déjà si diminué par tant de causes extérieures. Et c'est ici le lieu de remarquer comment, à partir d'une certaine date, tout conspire pour la ruine de son existence autonome, jusqu'aux créations qui semblent le mieux faites pour la garantir, celles qui sont le plus conformes à ses vœux. La preuve en est dans l'installation définitive d'un parlement à Toulouse, sous Charles VII. Or, cette installation détruit l'omnipotence de l'ancien lieutenant général. C'est pourtant sur l'omnipotence dont il s'agit que repose l'indépendance administrative du Languedoc, et cette dernière forme elle-même le fondement de ses libertés politiques. Dur, intraitable, d'esprit souvent étroit, comme tous ses congénères, infecté d'ailleurs bientôt comme eux des vices qu'introduit dans les cours souveraines la vénalité des offices, mais plus revêche qu'aucune d'elles, le parlement de Toulouse prend sans retard en Languedoc une importance qu'on a quelque droit de qualifier d'exagérée. S'il appuie d'ordinaire les États, il entretient avec les gouverneurs des conflits systématiques et trop souvent futiles. Quant aux communautés, elles n'ont pas de pire ennemi ni de censeur plus injurieux de tous les actes de leur vie quotidienne.

A tous ces faits, de gravité capitale, s'en joignent, comme on peut l'imaginer, une foule d'autres presque aussi décisifs, la création surtout d'offices qui bouleversent et altèrent l'ancienne administration, la division enfin du pays en deux généralités qui en rompent l'unité primitive. Ce sont là, d'ailleurs, des mesures d'un âge un peu plus moderne, dues aux deux premiers des Valois-Angoulême, qui mettent au service de la centralisation une véritable passion de révolutionnaires et de niveleurs. Toutefois, à ces princes eux-mêmes, il faut rapporter bien autre chose encore. C'est le triomphe désormais complet du grand mouvement, qui, déplaçant le pouvoir, le fait refluer vers le centre et le remet au Conseil d'État, au Conseil privé, organe suprême du gouvernement en France, à partir de cette date. En face de ce pouvoir nouveau et jaloux de tout conduire, d'appliquer à toutes les parties du royaume une règle uniforme, le Languedoc voit diminuer peu à peu tous les

Digitized by Google

représentants comme toutes les formes de son indépendance passée. Son gouverneur, qu'on se garde bien dès lors de prendre parmi les princes du sang ou dans quelque grande maison féodale, passe, même quand c'est un Montmorency, à l'état de simple protecteur, d'intercesseur en cour. Il reste, d'ailleurs, à Paris et se fait représenter par un lieutenant. Son parlement est rabaissé au rang de cour subalterne. Ses villes, ses États doivent adresser leurs requêtes au souverain ou à son Conseil, qui seuls ont qualité pour y donner des solutions définitives. C'est ce même Conseil, qui, exécutant en dernier lieu contre la province une usurpation plus mortelle que toutes les autres, prend la direction de ses finances particulières, fixe la taille qu'elle paiera chaque année, continue en un mot, comme cela a commencé dès Charles VII, à capter pour ainsi dire tous les revenus du Languedoc au profit du Trésor royal.

Sous une action aussi puissante, qui l'attaque par tous les points où elle peut être entamée, la constitution politique du pays marche, non pas seulement à un amoindrissement certain, mais à une ruine et à une disparition qui semblent n'en devoir laisser debout aucun vestige. Déjà, dans cet organisme, l'institution fondamentale, la commune, par suite de la naissance des États et du pays, a souffert une diminution qu'on ne saurait nier. L'ingérence perpétuelle et souvent malveillante du pouvoir central dans toutes ses affaires, juridiction, police surtout, la condamne de plus à une atrophie complète. Aussi bien, en la réduisant à cet état lamentable, on ne peut pas méconnaître que les rois de France aient pris le meilleur chemin pour arriver au but qu'ils poursuivent avec plus d'ardeur que jamais. Cette atrophie de la vie communale leur prépare deux siècles et demi de gouvernement sans contrôle.

Mais ce ne sont là que les débuts d'une déchéance, qui va gagner de proche en proche. Les communes fléchissent sous l'arbitraire royal. Le pays et les États, qui ne représentent au fond que l'ensemble et la réunion des communes, doivent subir fatalement le même sort. Pour les en défendre, que vaut leur droit d'octroi, alors que toute taille, répartie proportionnellement entre les différentes provinces du royaume, prend le caractère d'une mesure universelle, que, sans avoir recours aux États, le souverain, de tant de côtés divers, des villes, des diocèses, du clergé, peut obtenir tout l'argent qu'il lui faut? Aussi, dans leur impuissance chaque jour plus manifeste, les hommes du Midi en arrivent-ils à prendre en dégoût, à maudire presque, comme une des causes principales de leur malaise, ces institutions, où ils ont mis si longtemps toute leur foi, tout l'espoir de leur dignité et de leur salut. Les fonctions municipales, disent-ils couramment, ne servent qu'à enrichir quelques particuliers au détriment de tous les autres. Quant aux États, il n'en résulte que des brigues et des inimitiés, des dépenses surtout, qui

Digitized by Google

ajoutent encore aux charges générales. On imagine de reste l'effet que peuvent produire sur les maîtres de la France les témoignages d'un tel découragement, joints à la conscience de plus en plus vive qu'ils ont du triomphe de leur œuvre. Déjà François Ier refuse dédaigneusement toute réponse aux doléances des représentants de la province, tant qu'ils n'auront pas souscrit à ses exigences financières. Vingt ans plus tard, dans l'entourage de ses petits-fils, naissent contre l'existence même de l'organisation politique, qu'on dénonce dès lors comme une étrangeté insupportable, des desseins hautement avoués. Tout pousse d'ailleurs à une conspiration de ce genre, et surtout la presque certitude du succès facile qu'elle ne peut manquer d'obtenir. Pour l'arrêter, il ne faut pas moins que les guerres de Religion, qui réduisent les Valois à l'impuissance et au milieu desquelles ils finissent par disparaître.

Tel est l'aperçu que nous croyons pouvoir présenter du livre de M. Dognon, mais en réclamant l'indulgence la plus large pour ce que cet aperçu a d'incomplet et de sommaire. En effet, de tout ce qu'embrasse le livre dont il s''agit, l'un des plus considérables sans aucun doute dont l'histoire provinciale de la France ait été depuis longtemps l'objet, qu'avons-nous, somme toute, mis en lumière? Peu de chose, en admettant même que nous ayons pleinement atteint notre but, à peine quelques-uns des points principaux qui ont contribué à fournir la matière de l'ouvrage, le cadre tout au plus dans lequel l'auteur a voulu l'enfermer, quelque chose peut-être de l'esprit dont il s'est proposé de le faire vivre. En dehors de ces indications plus que superficielles, reste tout ce dont une lecture, même hâtive, suffit d'ailleurs à donner le sentiment. C'est, en premier lieu, l'étendue du sujet comme celle de l'effort qu'il a fallu pour en poursuivre tous les développements multiples. C'est aussi l'immense travail de dépouillement, auquel rien ne paraît avoir échappé de ce qui pouvait servir à l'élaboration d'un aussi vaste ensemble. Surtout, c'est la forte unité dans laquelle, grâce à quelques idées maîtresses, se trouve reliée toute une série d'études, dont bon nombre prises à part suffiraient à défrayer un volume spécial et à lui assurer l'intérêt le plus haut. Car voilà bien, parmi les études en question, la valeur exacte de celles, par exemple, que l'auteur a consacrées aux communautés et aux consulats, ainsi qu'aux États du Languedoc, ou bien encore de plusieurs autres, quoique de moindre portée que les précédentes, sur le rôle des gouverneurs du pays pendant la guerre de Cent Ans, sur son administration financière dans la même période, sur les États et l'impôt royal du xve au xvie siècle. Ainsi, on peut en juger, il semble, sans qu'il soit nécessaire d'insister davantage, tout se réunit pour donner de l'œuvre que nous avons essayé de faire connaître l'idée qu'il faut en garder à notre sens. Nous voulons dire

Digitized by Google

celle du plus heureux complément que pût recevoir par certains côtés le noble monument édifié, il y a un siècle et demi, par les Bénédictins, cette *Histoire de Languedoc*, qui nous est rendue en ce temps même dans un rajeunissement inespéré.

CHARLES MOLINIER.

---

**Paul Dupuy**, *L'École normale de l'an III*. Paris, Hachette et Cie, 1895, 1 vol. in-4° de 252 pages.

L'on se plaît à voir dans l'École normale de l'an III une sorte de prototype de l'École normale fondée par Napoléon en 1808, et ce n'est pas le centenaire du nom seulement, mais bien le centenaire de l'institution que l'on a voulu célébrer, il y a deux ans. En l'an III, comme en 1808, « il s'agissait de constituer l'État enseignant » et « l'État enseignant se procurait un séminaire de professeurs, une École normale ». Malheureusement, l'institution fondée par le décret du 9 brumaire an III ne fut pas, dans la réalité, ce que la Convention avait voulu, une école d'enseignement pédagogique; des influences faciles à discerner, la détournant de son principe, en firent un établissement de haute culture scientifique. Pendant quatre mois, du 1er ventôse au 30 floréal an III, des élèves ou mieux des étudiants venus de tous les districts de France, au nombre de 1,400 environ, se pressèrent dans la salle trop étroite du Museum; les cours avaient été confiés à d'illustres savants comme Laplace, Lagrange, Monge, Berthollet, Buache, à des écrivains renommés, à de brillants orateurs comme La Harpe, Bernardin de Saint-Pierre, Volney, l'abbé Sicard, Joseph Garat. L'épreuve ne donna point, nous nous l'expliquons sans peine, les résultats pratiques que l'on en attendait; aussi ne fut-elle pas renouvelée l'année suivante et le décret du 9 brumaire an III devint ainsi rapidement lettre morte.

Avant d'étudier dans les textes législatifs et dans les faits l'institution de l'an III, M. Dupuy nous présente la genèse même de l'idée conventionnelle, en remontant jusqu'aux origines les plus lointaines, bien antérieures à la Révolution. « Lorsque la Convention, » dit-il, « par son décret du 9 brumaire an III, fonda l'École normale, elle réalisa une idée qui était déjà bien vieille en France. Elle avait paru pour la première fois en 1645 dans l'Université de Paris, lorsque le recteur Dumoustier avait proposé d'élever, aux frais de l'Université, un certain nombre d'enfants de bonne espérance, qui pourraient devenir régents. Le Parlement de Paris l'avait reprise à son tour et même mise un instant à exécution, lorsque,

Digitized by Google

après l'expulsion des Jésuites en 1761, il avait institué les agrégations et réuni à Louis-le-Grand les boursiers des petits collèges de l'Université. Les évêques, enfin, une fois le Parlement vaincu, s'étaient demandé en 1780 si, pour hâter le moment où ils seraient maîtres de tous les collèges en France, il ne conviendrait pas de former un établissement qui pût fournir des principaux et des régents à toutes les parties du royaume. » (P. 21.) Ce passage peut être considéré comme la conclusion d'une première partie du livre, très intéressante et très neuve. Sur l'institution des boursiers de Louis-le-Grand, à laquelle le président Rolland a plus particulièrement attaché son nom, M. Dupuy a écrit plusieurs pages vraiment remarquables et profondément suggestives.

L'idée du recteur Dumoustier et du président Rolland est reprise par la Révolution qui supprime l'enseignement clérical et se propose de lui substituer l'enseignement laïque, donné par l'État. Et comme elle veut répandre à profusion les lumières, jusqu'aux plus humbles citoyens, elle se préoccupe, dès le début, de lier intimement l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire visé seul jusqu'ici, et de former pour l'un comme pour l'autre des maîtres compétents.

M. Dupuy insiste sur l'influence qu'exerce, dès ce moment, sur l'opinion publique en France, comme sur l'esprit des législateurs, l'exemple de l'Allemagne et de l'Autriche « où depuis un siècle les séminaires d'instituteurs s'étaient multipliés ». C'est l'Alsace qui servit de « transmoteur » ; on le voit dans la création si ingénieuse d'écoles d'instituteurs au Ban de la Roche par Stüber et Oberlin, dans les efforts de l'Université de Strasbourg « la seule vraiment vivante en France à la fin du XVIIIe siècle », dans la part si active prise, dans les travaux législatifs en matière d'instruction, par les députés alsaciens, Arbogast et Rühl. « L'idée allemande » arriva à la Convention « soit directement d'Allemagne, soit indirectement par l'Alsace », au moment même où « l'idée française », intéressant surtout l'enseignement secondaire, lui était présentée par un certain Barletti de Saint-Paul, personnage étrange, pédagogue de profession, dont le rôle apparaît ici fort considérable. C'est très bien d'avoir insisté sur ce point, sans compter que l'abondance et la précision des faits, la chaleur de conviction et l'absolue impartialité de l'historien, comme aussi la fermeté de la dialectique et la clarté du style, ajoutent un surcroît d'intérêt à l'attrait ordinaire de ces questions d'origines.

M. Dupuy étudie ensuite les multiples travaux législatifs qui aboutirent, après de nombreuses vicissitudes, au décret du 9 brumaire an III : projets et contre-projets du Comité de l'Instruction publique, puis du Comité de Salut Public qui, « se préoccupant de l'instruction comme d'une affaire de sûreté générale, » prépare le

Digitized by Google

décret du 29 frimaire an II, véritable application, à l'enseignement national, de la méthode révolutionnaire : l'École normale serait « une institution temporaire destinée à faire surgir du sol de la France l'organisation tout entière de l'Instruction publique ». Comme par enchantement, le décret du 9 brumaire an III transforme l'École en une institution permanente. Mais le mode d'organisation et de recrutement est sensiblement le même : il s'agit toujours d'appeler à Paris des citoyens instruits et déjà capables d'enseigner, à qui les hommes les plus connus dans les sciences et dans les lettres inculqueront, en trois ou quatre mois, une méthode d'enseignement, rationnelle, simple, infaillible; ces citoyens iront à leur tour répandre cette méthode dans leurs districts où ils ouvriront des écoles normales destinées à former les instituteurs du peuple. Toute cette partie du livre, qui n'est ni la moins curieuse, ni la moins importante, me semble un peu touffue, un peu confuse : le défaut que je signale a sans doute pour cause la trop rapide mise en œuvre de documents patiemment accumulés, de connaissances à la fois très étendues et très sûres; il aurait fallu, à mon avis, analyser brièvement, supprimer même certains textes, éliminer quelques dates, quelques noms propres d'un trop médiocre intérêt, ou bien donner au développement plus d'ampleur, et par suite plus de lumière, plus d'air, plus de vie.

Le décret du 9 brumaire an III conserve à l'École normale un caractère pratique, encore que les moyens pour atteindre le but soient étranges; les hommes qui furent chargés de l'application, les conventionnels Lakanal et Deleyre, méconnaissant la lettre et l'esprit du décret, firent dévier l'entreprise; ils en sont moins responsables, en vérité, que Joseph Garat, qui manœuvre derrière eux, les inspire, les dirige, les réduit à un rôle purement décoratif. J'aurais voulu dans le livre de M. Dupuy une plus ample et plus complète explication de cette déviation, une nouvelle étude d'origines, tout un chapitre. Il était naturel que Joseph Garat vît dans l'École normale comme la conclusion d'un mouvement intellectuel auquel il avait été lui-même très intimement mêlé. M. Dupuy mentionne avec raison l'influence du Lycée des Arts fondé en 1792; on y comprenait l'enseignement à peu près comme à l'École normale de l'an III; et fut-elle moindre, l'influence du Musée de Pilâtre du Rozier, fondé en 1781, qui prolongea son existence pendant la Révolution, sous le nom de Lycée républicain? Garat y fut professeur d'histoire, La Harpe professeur de littérature. Mais le Musée de Pilâtre n'est point une manifestation isolée, avant la Révolution, de l'esprit qui va créer l'enseignement laïque : il faut citer encore le Musée de Court de Gebelin, fondé à Paris en 1780 et les Musées provinciaux de Lyon, de Toulouse, de Bordeaux. L'on s'explique sans peine que Garat ait entraîné à sa suite, je ne

Digitized by Google

dis pas Lakanal, mais Deleyre, membre du Musée de Bordeaux, philosophe imbu de l'esprit encyclopédique. Pendant la Révolution, le Musée de Bordeaux créa des cours d'un caractère démocratique : n'en fut-il pas de même des autres musées et ne doit-on pas attribuer à ces institutions une plus large part d'influence sur l'œuvre législative de la Révolution en matière d'instruction publique[1]?

La partie de son livre, la plus étendue, — que M. Dupuy consacre au recrutement de l'École normale, à son organisation matérielle, à l'aspect des cours, aux programmes, à l'enseignement des professeurs, — abonde en détails piquants, en observations judicieuses, en jugements sûrs. M. Dupuy fait revivre à nos yeux cette foule d'élèves, dont les plus jeunes ont au moins vingt-cinq ans, anciens administrateurs, régents, curés, etc., qui retrouvent parfois sur les bancs du Muséum une « pétulance » toute juvénile, applaudissent bruyamment, et, dans les conférences contradictoires, se risquent jusqu'à l'impertinence à l'égard de leurs maîtres. Ces maîtres sont peints en traits vigoureux et fidèles; certes, ils méritaient d'être connus comme professeurs. Tous n'excellent pas dans ce rôle : le docte Laplace brille d'un éclat moins vif que le futile abbé Sicard; La Harpe, Berthollet, Monge, Volney sont écoutés religieusement. La forme, dans cette partie du livre, reste claire et devient rapide, souple, colorée : ce sont des tableaux d'une construction tout à fait artistique.

M. Dupuy résume, à la suite de son étude sur l'École normale de l'an III, l'histoire de l'École normale de 1808 jusqu'à 1895; il y a là beaucoup d'idées, beaucoup de faits, des points de vue très ingénieux; il y a surtout la promesse d'une étude approfondie que nous n'attendrons pas sans impatience.

ÉMILE MARTIN.

---

**Ch.-V. Langlois,** *Manuel de Bibliographie historique :* fasc. I. *Instruments bibliographiques.* Paris, Hachette et Cie, 1896, 1 vol. in-12 de XI-193 pages.

La Bibliographie « est cette partie spéciale de la science des livres qui traite des répertoires et qui fournit les moyens de se procurer aussi promptement et aussi complètement que possible des renseignements sur les sources ». Cette science, utile entre toutes, avait été jusqu'ici fort négligée chez nous. Et pourtant, « c'est faute de savoir les éléments de la Bibliographie que tant de gens se mêlent d'écrire sur des sujets déjà traités, et mieux traités déjà par

1. Cf. Ch. Dejob, *L'Instruction publique en France et en Italie au XIXe siècle.* Paris, A. Colin.

Digitized by Google

d'autres que par eux; c'est faute de connaissances bibliographiques que tant de professeurs, qui ne sont pas, comme on dit, au courant, ressassent de vieilles erreurs; enfin, c'est faute de ces connaissances que les étudiants, même à la fin de leur scolarité, commettent quelquefois des méprises et font quelquefois des questions qui scandalisent jusqu'aux garçons de nos bibliothèques universitaires ». Le manuel de M. Ch.-V. Langlois, consacré à cette section de la bibliographie générale qui a pour objet les sciences historiques, vient donc tout à fait à son heure.

Il se composera de deux parties, dont la première, relative aux « instruments bibliographiques », a seule paru. Cette première partie se divise à son tour en deux livres : I, *Éléments de bibliographie générale;* II, *Bibliographie historique.* Il n'était pas facile d'apporter de l'ordre dans la masse énorme de matériaux que l'auteur avait à classer. M. Ch.-V. Langlois n'a que plus de mérite d'y avoir réussi. Ses cadres généraux sont clairs; on s'y retrouve aisément. Le seul reproche que j'aie à faire, c'est que certaines définitions manquent de relief. Pour en saisir le sens, on est obligé parfois de chercher par-dessous dans le groupe qu'elles devraient résumer. Il serait du reste injuste d'exiger d'une science qui se fonde une nomenclature aussi parfaite que celle d'une science qui a derrière elle un long passé, comme par exemple la science chimique. La découverte des formules lumineuses sera là comme ailleurs l'œuvre du nombre et du temps.

Un index très complet achève de rendre le petit livre de M. Ch.-V. Langlois commode, pratique et maniable. Dès que j'ai eu ce fascicule en main, je me suis hâté de le faire connaître en détail à nos étudiants. Je le recommande de nouveau à tous ceux qui ont besoin d'apprendre à travailler, c'est-à-dire à tout le monde.

GEORGES RADET.

*15 mai 1897.*

Bordeaux. — Impr. G. GOUNOUILHOU, rue Guiraude, 11.

Digitized by Google

# LE RÈGNE DE SÉLEUCUS II CALLINICUS

## ET LA CRITIQUE HISTORIQUE

### IV

Tout excès, on ne saurait trop le répéter, appelle une réaction, qui peut être excessive à son tour. En ce qui concerne notre sujet, le progrès de la critique historique depuis Droysen a consisté à respecter davantage les textes et l'intégrité des textes, à renoncer au système de dissection et d'interversion à outrance. L'autorité de Droysen, légitime récompense de son rude labeur, a longtemps contenu et comme intimidé ce retour aux procédés plus discrets, plus modestes aussi, qui, depuis Niebuhr et Hegel, paraissaient quelque peu mesquins. Mais il se manifeste dès 1849, date de la publication du volume III des *Fragmenta Historicorum Graecorum* de Carl Müller, et n'a fait que s'accentuer depuis.

C. Müller n'a pas prétendu refaire l'histoire du règne de Séleucus Callinicus, mais simplement annoter, d'après Niebuhr et Droysen, le texte de Porphyre retrouvé dans l'Eusèbe arménien [1]. Son ambition se borne à préciser la chronologie, en évitant de pratiquer sur les textes de Trogue-Pompée, de Justin et d'Eusèbe les interversions familières à ses devanciers. L'intention est excellente, et c'est tout ce que j'entends retenir de son exposé, où l'on trouve plus d'arithmétique que de critique. Au cours de ses retouches, C. Müller a même introduit dans le débat deux conjectures dont l'une est improbable, et l'autre invraisemblable. La première, qui dérive de l'obsédante hypothèse de Niebuhr, — l'identification d'Antiochus Hiérax avec le stratège égyptien de saint Jérôme, — consiste à faire de Callinicon un trophée de

1. *Fragmenta Historicorum Graecorum*, t. III, p. 708-710 (coll. Didot). C. Müller donne et suit la traduction d'A. Mai.



Digitized by Google

guerre civile, les « belles victoires » du Callinicus ayant été remportées sur son frère; la seconde est une idée qui ne pouvait venir qu'à l'éditeur des *Geographi Graeci minores*. C. Müller découvre que, dans la Thrace où se réfugie en dernier lieu Antiochus Hiérax, il y a un Καρῶν λιμήν situé sur la mer Noire, au-dessus d'Odessos. Le terroir de cette factorerie doit être la Carie dont parle Eusèbe, le lieu où Antiochus a fini par trouver la mort en se battant contre quelque bande gauloise. Pour être neuve, et même pour avoir été recueillie comme une hypothèse possible par Droysen dans les notes de sa seconde édition, la trouvaille de C. Müller ne me paraît pas plus acceptable. C'est un pis-aller, auquel on ne saurait recourir qu'à défaut de toute autre solution.

La comparaison des résultats obtenus par Niebuhr, Droysen et C. Müller n'était pas faite pour encourager les érudits. Les ressources du sujet paraissaient épuisées, et le champ des hypothèses fouillé dans tous les sens. Il fallait attendre que le hasard des découvertes épigraphiques ou numismatiques vînt ranimer l'espoir d'aboutir. Ce hasard, on espéra le rencontrer du côté des fouilles de Pergame. Nous possédons aujourd'hui le *Corpus* des inscriptions de Pergame, publié par MM. Fränkel, E. Fabricius et C. Schuchhardt. La première partie, parue en 1890, comprend les inscriptions antérieures à l'époque romaine, par conséquent, tous les textes utilisables pour notre sujet[1]. Voici, dans l'ordre adopté par les éditeurs, — qui n'est pas, à mon sens, tout à fait conforme à l'ordre chronologique, — les dédicaces contemporaines du règne d'Attale Ier, correspondant, pour sa première moitié, au règne de Séleucus II et d'Antiochus Hiérax :

N° 20. Βασιλεὺς Ἄτταλος νικήσας μάχ]ηι Τολιστ[οαγίους Γαλάτ]ας π[ερὶ πηγὰς] Καίκ[ου ποταμοῦ, χα]ρι[στ]ή[ριον Ἀθ]η[ναῖι.

N° 21. Βασιλεὺς Ἄτταλος τῶν κατὰ πόλεμον ἀγώνων χαριστήρια Ἀθηναῖι.

N° 22. Ἀπὸ τῆς ἐν Φρυ]γίαι τῆς ἐφ' Ἑλλ[η]σ[πόντωι πρὸς] Ἀντίοχον μάχης.

N° 23. Ἀπὸ τῆς παρὰ τὸ] Ἀφροδίσιον πρὸς Τολιστοαγίους [καὶ Τεκτοσάγ]ας Γαλάτας καὶ Ἀντίοχον μάχης (*C.I.Gr.*, 3536).

1. *Altertümer von Pergamon*, Bd VIII : *Die Inschriften von Pergamon*, 1. *Bis zum Ende der Königszeit*, 2. *Römische Zeit*. Berlin, 1890-1895.

Digitized by Google

N° 24. Ἀπὸ τῆς περὶ πηγ[ὰς] Καΐκου ποταμοῦ πρὸς Τ[ολιο]τοαγίους Γαλάτας μάχης.

N° 25. Ἀπὸ τῆς παρ[ὰ... πρὸς...] καὶ τοὺς Σελ[γεῖς καὶ Ἀντίοχον μάχης]. Restitution incertaine : on a proposé de lire Σελ[εύκου...

N^os 26-27. Débris très mutilés, où l'on reconnaît une bataille contre Lysias et les stratèges d'Antiochus (26), une bataille à Coloé contre Antiochus (27) et une autre en Carie (28).

N^os 29-30. Hommage au « roi Attale », par Ἐπιγέν[η]ς καὶ οἱ ἡγεμόνες καὶ στρατ[ιῶ]ται οἱ συναγωνισαμένοι τὰς πρὸς τοὺς Γ[αλ]άτας καὶ Ἀντίοχον μάχας χαρισ[τ]ήρια Διί, Ἀθηνᾶι.

N° 247. Enfin, dans un calendrier pergaménien, anniversaire fêté [Ἐπεὶ βασιλεὺς Ἄτ]ταλος τὴν δευ[τέραν ἐκεῖ μάχην ἐ]νίκησεν τοὺς [Τολιστοαγίους κα]ὶ [Ἀ]ντίοχον.

Les inscriptions n^os 35 et 36, de restitution très douteuse, où apparaît le nom de Séleucus, doivent se rapporter à des hostilités entre Attale et Séleucus II (fin du règne) ou — plus probablement — Séleucus III[1].

Le « gain historique », comme disait Niebuhr, à tirer de ces inscriptions se réduit à l'affirmation très nette de combats contre les Galates Tolistoages et Tectosages, constamment associés, sauf pour une bataille livrée aux sources du Caïcos, avec Antiochus, lequel apparaît seul une fois — en Phrygie — et, une autre fois, renforcé par les Selgiens (si toutefois il s'agit des Selgiens et si cet allié des Selgiens n'est pas Antiochus III)[2].

1. Sur les questions litigieuses, Gaulois seuls ou Gaulois mercenaires, Lysias, les Σελγεῖς, voy. la réplique de M. Fränkel, *Das grosse Siegesdenkmal Attalos des Ersten* (dans le *Philologus*, LIV, 1895, p. 1-10), qui maintient — contre Gaebler (ci-après, p. 298, 1) — le point de vue de Niebuhr.

2. Pour donner une idée de la diversité des opinions suggérées par l'exégèse des inscriptions de Pergame et de l'incertitude des restitutions, il suffit de dire qu'on a cherché en Carie (Urlichs), ou près de Thyatire (Thraemer), l''Αφροδίσιον près duquel s'est livrée la bataille relatée au n° 23, — en admettant comme certain que l''Αφροδίσιον de Pergame n'existait pas encore à l'époque, — et que la bataille du n° 24, avec restitution Πηγ[ασείαν λίμνην], est devenue une bataille d'Éphèse (Urlichs). L'inscription n° 24, pour les uns répétition du n° 20, est considérée par d'autres (Fränkel) comme mention d'une seconde bataille *ad Caïcum*, visée dans l'inscription n° 247. La restitution Σελ[γεῖς] dans l'inscription n° 25, qui renvoie le document au règne d'Antiochus III, cédera probablement la place à la restitution Σελ[εύκου στρατηγούς?], allusion aux événements qui ont suivi immédiatement la mort de Séleucus II ou de Séleucus III. Même débat sur le Lysias de l'inscription n° 26. Enfin, ces textes ont ranimé le débat ouvert par Niebuhr sur la question de savoir si Attale a vaincu les Gaulois comme nation (opinion des anciens, cf. ci-dessus, p. 156, 1) ou seulement les mercenaires gaulois d'Antiochus Hiérax

Digitized by Google

Ce peu de lumière a suffi pourtant à ramener l'attention du côté de nos Séleucides et de leurs rapports avec Attale de Pergame.

M. U. Kœhler, étudiant *La fondation du royaume de Pergame*[1], reprend la question au point où l'avait laissée C. Müller. Il estime que C. Müller, en essayant de concilier Justin et Eusèbe, au lieu de les récuser tour à tour, est en progrès sur Niebuhr et Droysen, mais qu'il a subi encore trop docilement l'influence de ses devanciers. Il croit pouvoir échapper à la nécessité de bouleverser l'économie des textes, à la seule condition d'admettre un postulat assurément fort plausible, à savoir que Ptolémée, après avoir signé une trêve de dix ans avec Séleucus, a pu néanmoins faire acte d'hostilité contre celui-ci avant l'expiration de la trêve.

La promesse est alléchante : voyons comment elle a été tenue. M. Kœhler commence par accepter l'hypothèse initiale de Niebuhr, qui restera longtemps encore un dogme. C'est bien le jeune, très jeune Antiochus Hiérax que Ptolémée institue gouverneur de Cilicie et probablement roi d'Asie Mineure, semant ainsi le germe de la future guerre

(conjecture de Niebuhr). La mention d' « Antiochus et les Galates » parut tout d'abord confirmer les vues de Niebuhr, et Kœhler se hâta de reprendre cette thèse avec une assurance qui fit hésiter Droysen lui-même, partisan de l'opinion des anciens. La question a été traitée depuis par Kœpp (*Ueber die Galaterkriege der Attaliden*, dans le *Rhein. Mus.*, t. XL, 1885, p. 114-132) et amenée à une solution transactionnelle, tout à fait acceptable, à mon sens, qui n'a pas empêché Beloch (ci-après, p. 291) de se ranger du côté de Kœhler, et le débat de continuer. Il semble pourtant que les inscriptions de Pergame offrent une transaction toute faite et permettent de délimiter la part d'exagération qu'il y a dans les opinions extrêmes. On n'a pas assez remarqué, que je sache, le soin avec lequel les textes distinguent les tribus gauloises contre lesquelles Attale a lutté Attale ne dit pas qu'il ait battu les Gaulois en masse (la « nation », comme le dit trop brièvement Polybe); il a vaincu les Tolistoages, dont il a arrêté l'invasion « aux sources du Caïcos ». Un peu d'adulation aidant, cette victoire, continuée pour ainsi dire par celles remportées sur les mercenaires gaulois d'Antiochus, devint un triomphe national. Ce n'est pas uniquement en bataillant contre un Séleucide qu'Attale aurait gagné le surnom de *Soter* (*Inscr. Perg.* 43-45). Attale laissa la légende se faire, et je suis persuadé qu'au fond il avait, pour être modeste, une raison dont ne parlent pas les inscriptions : c'est que, très probablement, il avait battu les Tolistoages avec l'aide de mercenaires gaulois, peut-être de cette tribu des Aegosages ou Rigosages qui l'aidèrent, quelques années plus tard, à battre Achæos (Polyb. V, 53-77). Il y avait alors des mercenaires gaulois dans toutes les armées. Cela, on le savait assez, et Attale ne s'est pas cru obligé de le dire.

1. U. Köhler, *Die Gründung des Königreichs Pergamon*, ap. *Histor. Zeitschrift*, t. XLVII, 1882, p. 1-14.

Digitized by Google

civile. Cette guerre n'éclate qu'après la trêve conclue pour dix ans entre Séleucus et Ptolémée, comme l'indique et l'exige le texte de Justin. Mais on n'attend pas longtemps, car la date de la fondation de Callinicon (242/1 a. Chr.) est tout proche, et, comme C. Müller, M. Kœhler ne voit pas où Séleucus aurait gagné ses « belles victoires », si ce n'est en Lydie, sur son frère. Mais pourquoi aller planter sur l'Euphrate le trophée de victoires remportées en Lydie? C'est que, sans doute, les débris de l'armée vaincue s'étaient retirés dans cette direction et que Séleucus les avait suivis ou poursuivis.

La guerre a donc commencé entre les deux frères par le fait d'Antiochus, qui, alors que Séleucus consentait à lui laisser l'Asie cis-Taurique, avait voulu être roi de tout le royaume et s'était déclaré tel à Sardes. Deux fois battu en Lydie, Antiochus trouve aussitôt un allié dans Mithridate, roi de Pont, et Ptolémée lui-même, au mépris de la trêve, opère en sa faveur une diversion en Syrie. Séleucus est écrasé à Ancyre, mais il réussit ensuite à arrêter Ptolémée en débloquant Orthosia à la date indiquée par Eusèbe (241 a. Chr.), dont tout le récit est conservé et suivi de point en point.

Dès lors, Séleucus se prépare à aller en Orient pour refouler les Parthes. Ne pouvant amener son frère à résipiscence, il cherche à l'isoler. Il fait la paix avec Mithridate en lui donnant sa sœur Laodice avec la Grande-Phrygie pour dot, et il contracte alliance avec Attale de Pergame. De son côté, Antiochus, un moment poursuivi par ses mercenaires gaulois jusqu'à Magnésie et sauvé de leurs mains par la garnison égyptienne de cette ville, cède à perpétuité aux Gaulois, jusque-là errants, un morceau de la Grande-Phrygie, la future Galatie.

Avec Mithridate et Attale pour alliés, Séleucus était garanti contre les entreprises de son frère et libre de songer aux Parthes. Attale ne perd pas de temps : il attaque Antiochus et ses Gaulois, le bat à Pergame et se hâte de prendre le titre de roi, sans attendre le retour ni demander l'assentiment de Séleucus, vers 240 environ.

M. Kœhler ne poursuit pas plus loin son étude. Il croit avoir, tout en respectant l'intégrité des textes, proposé pour la genèse du royaume de Pergame une conception « plus

Digitized by Google

cohérente, historiquement et humainement plus intelligible que le récit traditionnel », c'est-à-dire couramment admis depuis Droysen. Il est à craindre qu'il ne se soit fait illusion. Si son but était uniquement de combiner le récit de Justin et celui d'Eusèbe sans altérer ni l'un ni l'autre, il l'a atteint. Mais à quel prix! Les dates qui scandent le récit d'Eusèbe l'obligent à accumuler en trois ou quatre ans une somme de faits, une quantité de batailles et de négociations telle que, d'instinct pour ainsi dire, le lecteur lui refuse son assentiment. Avec cette allure ultra-rapide, le postulat même qu'on pouvait *a priori* concéder à M. Kœhler devient invraisemblable. On ne comprend plus pourquoi Ptolémée victorieux se hâte tant de signer, dès 243 probablement, une paix qu'il se hâte également de violer. M. Kœhler, dans son élan de réaction contre le système d'indépendance absolue appliqué par Droysen, avait dépassé les bornes raisonnables que la critique doit imposer au respect des textes.

C'est ce qu'a pensé, avec juste raison, l'auteur d'une étude *Sur les guerres syriennes des premiers Ptolémées et la guerre entre frères de Séleucus Callinicus et Antiochus Hiérax*[1].

Si l'article de M. Kœhler s'enferme dans une partie restreinte de notre sujet, celui de M. Kœpp va au delà et commence plus haut, car les onze premières pages sont consacrées aux démêlés de Ptolémée Philadelphe avec Antiochus Ier et Antiochus II. Arrivé au règne de Séleucus II Callinicus, M. Kœpp rejette, comme aboutissant à des invraisemblances énormes, le système ultra-conservateur de M. Kœhler. Il ne partage pas davantage l'état d'esprit opposé, et il estime que, quoi qu'en aient dit Niebuhr et Droysen, en cas d'incompatibilité, Justin doit être préféré à Eusèbe, l'abrégé d'une histoire suivie à une compilation chronographique. Ce sont là des principes rassurants, de juste milieu; mais on s'aperçoit bientôt que le respect de M. Kœpp pour Justin n'égale pas encore sa déférence pour ceux qui ont pris l'habitude de le maltraiter.

Comme entrée de jeu, M. Kœpp non seulement adopte, mais aggrave l'hypothèse de Niebuhr[2]. Ce n'est plus seule-

1. Fr. Koepp, *Ueber die syrischen Kriege der ersten Ptolemäer und den Bruderkrieg des Seleucos Kallinikos und Antiochos Hierax*, dans le *Rhein. Museum*, t. XXXIX, 1884, p. 209-230.

2. Voir le tableau III placé en tête de l'article (p. 146-147).

Digitized by Google

ment au retour de Ptolémée qu'Antiochus Hiérax s'allie avec le Lagide, mais dès le début du conflit entre Ptolémée et Séleucus. Le jeune épervier a bec et ongles de bonne heure, et voilà la vraie manière d'entendre Justin, qui fait commencer beaucoup plus tard les intrigues du personnage. Séleucus attend pour reprendre l'offensive que Ptolémée se soit enfoncé dans l'Extrême-Orient. C'est une interprétation plausible de l'expression de Justin *post discessum Ptolemaei,* que l'on traduit d'ordinaire par « après la retraite de Ptolémée (en Égypte) », après l'évacuation de l'empire séleucide par les troupes du conquérant[1]. Les deux victoires remportées en Lydie par Séleucus sur son frère, d'après Eusèbe; le naufrage de la première flotte dirigée contre les villes grecques du littoral, d'après Justin; tout cela se passe pendant que Ptolémée poursuit sa marche triomphale au delà de l'Euphrate. Au retour, le Lagide ajoute la Cilicie aux possessions d'Antiochus, comme nous l'apprend saint Jérôme, interprété par Niebuhr, Droysen, C. Müller et Kœhler.

Nous ne sommes encore qu'en 243, et l'avance que M. Kœpp se donne ainsi sur la chronologie de ses devanciers décharge d'autant les années suivantes, naguère si encombrées.

Séleucus, enhardi par le revirement qui se produit en sa faveur dans les villes maritimes, reprend la Syrie Séleucide jusqu'à l'Euphrate, où il fonde Callinicon (242); puis, avec le concours de la flotte[2] équipée par les villes grecques, il débloque Orthosia (241). Mais Ptolémée, inquiet pour la Cœlé-Syrie et la Phénicie, qu'il entendait garder, accourt avec des forces supérieures, et Séleucus défait, ainsi que l'atteste Justin, après avoir fait à son frère des propositions d'alliance qui intimident Ptolémée, signe avec celui-ci une trêve de dix ans (241). Toute cette partie du récit, sauf l'hypothèse niebuhrienne qui plane au-dessus, ne prête à aucune objection. M. Kœpp est arrivé à ce résultat en

1. Il est clair que le membre de phrase à tournure conditionnelle par lequel Justin explique le retour de Ptolémée *(qui nisi in Aegyptum — revocatus esset)* peut anticiper sur l'événement et n'oblige pas à penser que *post discessum* signifie après la rentrée de Ptolémée en Égypte. Cf. l'opinion conforme de J. Beloch.

2. Induction fondée sur *appulso,* qui n'est pas dans le texte arménien. Cf. ci-dessus, p. 140, 4.

Digitized by Google

déplaçant une phrase d'Eusèbe, ce qui lui permet de rejeter après la levée du blocus d'Orthosia le conflit avec Mithridate et la bataille d'Ancyre.

Mithridate, que Séleucus croyait avoir gagné à sa cause en lui donnant sa sœur en mariage, s'était, dans l'intervalle, associé à Antiochus. Séleucus, prenant l'offensive contre son frère, se trouve en présence des deux alliés, et il est complètement battu à Ancyre. La suite du récit repose à la fois, sans contradiction, sur Eusèbe et sur Justin. Antiochus se brouille avec Mithridate en pressurant la Grande-Phrygie avec ses mercenaires, qui le poursuivent jusqu'à Magnésie. Sauvé de leurs mains par la garnison égyptienne[1], il fait sa paix avec ces Gaulois dont il ne peut se passer. Une fois sorti de tous ces embarras, il épouse la fille de Ziaélas (vers 239).

Chef de bandes gauloises, allié du roi de Bithynie, et surtout possesseur de provinces convoitées par le dynaste de Pergame, Antiochus ne pouvait manquer d'entrer en conflit avec Attale. Cette nécessité, née de la force des choses, aurait pu suffire à M. Kœpp. Mais, comme M. Kœhler, il retombe ici sous le joug de Droysen : il prend sur lui d'affirmer, malgré le silence des textes, que Séleucus fit alliance avec Attale, et l'exemple de M. Kœhler l'entraîne à supposer également que le roi de Syrie s'entendit à nouveau avec Mithridate. C'est un accès, d'ailleurs véniel, de cette affectation de perspicacité psychologique et diplomatique qui apparaît si souvent chez Niebuhr et chez Droysen.

En ce qui concerne la guerre entre Attale et Antiochus, M. Kœpp utilise au mieux les inscriptions de Pergame pour amener une transaction entre ceux qui, comme Niebuhr, réduisent les victoires si vantées d'Attale à des succès remportés sur les mercenaires d'Antiochus, et ceux qui, comme Droysen, croient à une invasion gauloise repoussée par le glorieux champion de la race hellénique.

Pendant qu'Attale gagne sur le champ de bataille sa couronne de roi, Séleucus guerroie en Orient, d'où il est

1. Kœpp revient ici à l'hypothèse écartée par Droysen (ci-dessus, p. 164, 2) et suppose Magnésie prise précédemment, pour le compte du Lagide, par Callicratidas de Cyrène (Polyen, II, 27), fait que Droysen plaçait environ vingt ans plus haut, sous Ptolémée II et Antiochus II.

Digitized by Google

rappelé par les troubles d'Antioche. Ici encore, M. Kœpp est tout disposé à adopter les combinaisons de Droysen : l'entente entre Stratonice et Antiochus, la défaite de ce dernier en Mésopotamie, — où l'on peut supposer qu'il était allé barrer la route à son frère, — la fuite d'Antiochus en Arménie et en Cappadoce. Mais, à cette étape de la route, M. Kœpp se refuse énergiquement à suivre les caprices de Droysen, qui, nous l'avons vu, coupe en deux une phrase de Justin pour intercaler ici l'affaire de Magnésie et une paix générale de son invention. L'affaire de Magnésie a trouvé sa place plus haut, et de paix on ne rencontre trace nulle part. Il n'y a, pour le moment, d'autres belligérants qu'Antiochus et Attale, Séleucus se contentant de régner au delà du Taurus. A plus forte raison est-il superflu d'imaginer qu'Antiochus, sans avoir fait la paix ni avec Attale, ni avec Séleucus, soit allé chercher querelle à Ptolémée en Carie. Les deux ou trois batailles livrées en Lydie et celle qu'Eusèbe mentionne en Carie ont été autant d'incidents de la lutte circonscrite entre Attale et Antiochus. M. Kœpp n'est même pas éloigné de réduire les trois batailles de Lydie à une seule, celle de Coloé, près Sardes. L'Eusèbe arménien ne dit pas précisément qu'Antiochus fut battu deux fois en Lydie avant de l'être à Coloé, mais qu'il fut deux fois l'agresseur. Il se pourrait donc que le traducteur arménien ait mal compris une phrase où Eusèbe, songeant aux hostilités précédentes, disait qu'Antiochus avait non pas « deux fois », mais « une seconde fois » recommencé la guerre contre Attale. Antiochus aurait donc été vaincu d'abord à Coloé, puis définitivement écrasé en Carie. La fuite d'Antiochus en Thrace, alors possession égyptienne, se combine aisément avec le récit de Justin, et M. Kœpp s'abstient d'essayer de ce côté de nouvelles retouches.

Il est certain — dans la mesure où la certitude s'applique à ces sortes de problèmes — que le travail de M. Kœpp a fait faire un grand pas à la question. Nous n'avons plus affaire à un fouillis de textes disséqués en fibrilles, à des personnages affectés d'une sorte de *delirium tremens*, à des traités plus ou moins imaginaires, qui subsistent virtuellement pendant qu'on les viole à tout propos. Dans un champ élargi de quelques années, l'histoire s'est apaisée et simplifiée. Chaque figurant reste dans son rôle. Il n'y a

Digitized by Google

jamais eu ni traité ni trêve entre Séleucus et Antiochus, pas plus qu'entre Antiochus et Attale : ce sont des ennemis perpétuels. Ptolémée, après avoir signé, en 241, avec Séleucus une trêve de dix ans qui devient, en fait, une paix définitive, ne reprend plus les armes. Si ses troupes, à Magnésie, aident un jour Antiochus, c'est contre les Gaulois; mais il est l'ennemi des agitateurs, et, quand il tient celui-ci en son pouvoir, il le fait enfermer par amour de la paix. Et toute cette belle ordonnance a été obtenue, ne l'oublions pas, par un progrès de la méthode; il n'y a eu qu'une phrase déplacée dans Justin et une dans Eusèbe. On se prend à désirer que le système puisse résister à toutes les objections.

Il n'en est malheureusement pas ainsi, et je crois pouvoir démontrer que les parties faibles du système sont uniquement celles où M. Kœpp fait preuve de déférence à l'égard des innovations de Niebuhr ou de Droysen, et d'indépendance à l'égard de Justin. Rappelons encore — puisqu'il vaut mieux se répéter que de courir le risque d'être obscur — que Justin prononce pour la première fois le nom d'Antiochus Hiérax au moment où Séleucus, battu par Ptolémée en Syrie et réfugié à Antioche, offre à son jeune frère, alors âgé de quatorze ans, l'Asie cis-Taurique, c'est-à-dire à une date que M. Kœpp lui-même place en 241. Par conséquent, c'est en dépit de Justin, c'est en suivant les traces de Niebuhr, et allant même au delà, que M. Kœpp ajoute à la biographie d'Antiochus un premier chapitre tout à fait ignoré des auteurs. Comme ce premier chapitre remplit environ cinq années, et qu'on ne peut vraiment pas placer ces cinq années avant les quatorze ans qu'aurait eus Antiochus en 241, d'après Justin, il faut ou récuser tout à fait Justin, ou supposer qu'il a, par mégarde, donné à Antiochus, en 241, l'âge que celui-ci avait en 246. M. Kœpp, qui prend ce dernier parti, est ainsi amené à découper un lambeau du texte de Justin et à le faire passer du milieu du récit au commencement. De cette faute initiale, commise à l'instigation de Niebuhr et de Droysen, découlent des conséquences fâcheuses. Il n'y a plus de place dans les vingt ans du règne de Séleucus II pour un moment de concorde entre les deux frères. Il faut donc encore torturer le texte de Justin et aussi prendre pour un mensonge officiel une dédicace faite à l'Apollon de Milet

Digitized by Google

par « les rois Séleucus et Antiochus »[1]. M. Kœpp, comme Droysen (III, p. 374, 2), la place au début du règne de Séleucus, alors que la famille des Séleucides n'était pas encore désunie ; mais ce temps de concorde initiale devient si court dans son système qu'il devient malaisé d'y trouver place pour un acte de libéralité des deux princes. En 241, M. Kœpp ne veut pas non plus ménager un instant de répit aux deux frères, toujours au mépris de Justin, qui affirme qu'Antiochus se disposait alors à prêter secours à son frère. L'état d'hostilité perpétuelle maintenu pendant dix-huit ans entre les deux Séleucides donne de l'unité au drame; mais ce qui pourrait être excellent dans une tragédie ne saurait être une loi de l'histoire, qui n'a pas d'autre loi que le devoir de chercher le vrai, la trace des réalités disparues.

Il n'y a pas d'invraisemblance à admettre que la bataille de Pergame ait suivi de si près celle d'Ancyre; mais il paraît plus difficile de croire qu'Antiochus, battu à Pergame par Attale, battu en Mésopotamie par Séleucus, traqué en Arménie et en Cappadoce, ait encore eu la force de recommencer une campagne — ou même deux, d'après Eusèbe — contre Attale. Trogue-Pompée et Justin placent immédiatement après la fuite d'Antiochus hors de la Cappadoce la résolution désespérée que prit celui-ci de se confier à Ptolémée. Sans doute, Trogue-Pompée et Justin ignorent les dernières batailles de Lydie, tandis qu'Eusèbe en connaît jusqu'à la date (230/229 a. Chr.); mais, de son côté, Eusèbe ignore la lutte transportée en Mésopotamie et la mésaventure d'Antiochus en Cappadoce. On ne peut donc combiner les deux récits qu'en supposant des lacunes dans l'un et dans l'autre; et, dès lors, il y a lieu de se demander s'il est d'une meilleure critique de prendre l'avant-dernière péripétie du drame dans Eusèbe plutôt que dans Trogue-Pompée

1. (*C. I. G.*, 2852 = Dittenb. 170.) — C'est un message du roi Séleucus (Βασιλεὺς Σέλευκος) au Conseil et au peuple de Milet, avec une liste d'ex-voto consacrés τοῖς θεοῖς Σοτῆρσι (Antiochus Ier Soter et Stratonice). En tête de la liste, on lit : τάδε ἀνέθηκαν βασιλεῖς Σέλευκος καὶ Ἀντίοχος τὰ ἐν ἐπιστολῇ γεγραμμένα. Droysen et Kœpp supposent qu'Antiochus n'étant pas encore roi, le titre de βασιλεῖς a été mis là « par pure courtoisie » sacerdotale. L'explication serait admissible à défaut d'autre. Mais on n'a plus besoin de « courtoisie », mal placée dans un document officiel, si l'on suppose (ci-après, p. 288) que l'offrande a été faite en un temps où Antiochus était réellement « roi », mais subordonné à son frère, qui parle au nom des deux.

Digitized by Google

et Justin. M. Kœpp, qui se proposait de préférer, d'une manière générale, le récit suivi de Justin aux propos interrompus du chronographe, a oublié, chemin faisant, la façon dont il concevait son rôle d'arbitre, et ce n'est pas trop dire que d'affirmer que toutes les invraisemblances de son système viennent de là.

## V

Ce sont sans doute des réflexions de ce genre qui ont décidé M. J. Beloch[1] à tenter à son tour la restauration de ce passé chaotique. M. Beloch s'est évidemment imposé pour règle de ne pas déranger une phrase dans Justin, et de ne déplacer dans Eusèbe que celle dont personne — sauf M. Kœhler — n'a cru pouvoir faire usage sans interversion. La résolution était sage, et M. Beloch s'est tenu parole. Il ne faudrait toutefois pas le prendre pour un compilateur timide, ni pour un critique respectueux. On dirait même, au contraire, qu'il éprouve le besoin de batailler, le besoin aussi d'affirmer son originalité en faisant des découvertes personnelles. Cette humeur trouve son compte à ménager les textes anciens; car c'est une revanche à prendre sur les critiques modernes, et il fallait un bras vigoureux pour renverser enfin les échafaudages d'hypothèses qui tenaient bon depuis Niebuhr[2].

Le coup d'éclat ne se fait pas attendre. A peine M. Beloch a-t-il dédaigneusement écarté de l'histoire de la mort d'Antiochus les bavardages de Phylarque, qu'il rompt tout net avec l'hypothèse si vantée de Niebuhr[3]. L'« ami » auquel, vers 244, Ptolémée confie la Cilicie — et la Cilicie seulement — est bien un stratège égyptien, et non pas l'enfant qui sera plus tard Antiochus Hiérax. Peu s'en faut que M. Beloch ne

1. J. Beloch, *Seleukos Kallinikos und Antiochos Hierax*, ap. *Histor. Zeitschrift*, t. XXIV, 1888, p. 499-512.

2. Seul, à notre connaissance, C. Cless, dans ses biographies des Ptolémées, qui datent de 1852 (*Pauly, R. E.*, VI, s. v.), avait refusé d'admettre l'identification du stratège égyptien avec Antiochus Hiérax.

3. Voir le tableau IV placé en tête du mémoire (p. 148-149).

Digitized by Google

traite ici Niebuhr comme il a traité Phylarque, auquel, dit-il, « il espère qu'on le dispensera de répondre. » Il se contente de faire observer qu'il devait y avoir alors dans le monde grec plus d'un Antiochus, qu'Antiochus Hiérax était alors jeune, et que, eût-il été en âge, son intérêt l'eût empêché de soutenir Ptolémée contre son frère. Ce dernier argument, soit dit en passant, est médiocre : car Antiochus, avec l'imprudence des tout jeunes gens, aurait pu agir en cela contre son intérêt véritable.

Le terrain ainsi déblayé, reprenons les événements à la mort d'Antiochus II.

La discorde intestine, qui aboutit à la mort violente de Bérénice et de son fils au berceau, n'est plus seulement, comme chez Droysen, une querelle de femmes, une tragédie domestique. Avant même que Ptolémée fût arrivé — trop tard — au secours de sa sœur, les villes grecques d'Asie Mineure, sous couleur de prendre parti pour la jeune reine et le jeune prétendant, avaient fait défection. L'anarchie rendit faciles les succès de Ptolémée. Tout cela est dit ou sous-entendu dans Justin.

L'inscription de Magnésie du Sipyle, déjà mentionnée plus haut, comble une lacune dans l'exposé de Justin. Il y est parlé à deux reprises d'une irruption de Séleucus en Séleucide. Nous avons vu que Droysen, avec quelque hésitation, M. Kœpp, sans hésitation, entendaient par Séleucide la tétrapole syrienne. Ils supposaient, par conséquent, que Séleucus, réfugié en Asie Mineure, avait franchi le Taurus (ὑπερέβαλεν) pour tenter de reconquérir la Syrie. On ne voit pas trop si c'est comme stratégiste, comme philologue ou comme amateur de solutions originales, que M. Beloch désapprouve ce mouvement du nord au sud ; le fait est qu'il le retourne, et que, pour lui, Σελευκίς désigne ici l'Asie Mineure.

Son raisonnement, exposé en note, est des plus expéditifs. On appelait, dit-il, Séleucide la Haute Syrie, par opposition à la Syrie Ptolémaïque ; Séleucide également la Cappadoce incorporée au royaume syrien, par opposition à la Cappadoce autonome ; donc, on devait appeler Asie Séleucide, ou « Séleucide » tout court, la partie de l'Asie Mineure possédée par les Séleucides. Mais où voit-on que, en fait, l'Asie Mineure ait jamais été appelée Séleucide ?

Digitized by Google

Dans l'inscription de Sigeion (*C. I. Gr.*, 3595). On y loue Antiochus Ier Soter d'avoir pacifié « les villes de la Séleucide »: or, ces villes ne peuvent être que des villes d'Asie Mineure, car le sort des villes de Syrie devait être assez indifférent aux habitants d'Ilion.

C'est aller bien vite en besogne et violer bien des règles de critique à la fois. Écartons d'abord le semblant de preuve tiré de l'inscription de Sigeion. Les Iliens, en quête de compliments à faire à leur souverain, en prennent la matière où ils la trouvent. A ce point de vue, les actes accomplis par Antiochus Soter en Syrie ne leur sont nullement étrangers. De plus, si M. Beloch avait lu l'inscription jusqu'au bout avec l'attention qu'elle mérite, il aurait vu qu'elle fournit un argument péremptoire contre sa thèse. En effet, le document officiel, après avoir parlé des actes du roi en « Séleucide », ouvre une nouvelle série en disant: « Mais maintenant qu'il est arrivé dans les lieux situés de ce côté du Taurus (νῦν δὲ παραγενόμενος ἐπὶ τοὺς τόπους τοὺς ἐπὶ τάδε τοῦ Ταύρου κ. τ. λ.) ». C'est une preuve que la Séleucide était de l'autre côté. S'imagine-t-on, d'ailleurs, les villes grecques d'Asie Mineure endossant pour ainsi dire la livrée du maître, et appelant Séleucide le pays avec lequel elles faisaient corps? Les habitants d'Ilion auraient donc créé cette dénomination pour leur propre usage, car il n'en reste ailleurs nulle trace. Les auteurs postérieurs aux Séleucides continuent à appeler l'Asie Mineure « l'Asie en deçà du Taurus » ou « l'Asie en dedans de l'Halys ». Mais il est inutile d'insister: M. Beloch serait homme à convenir tout le premier qu'il n'y avait pas assez réfléchi. Outre qu'une pointe de paradoxe ne lui déplaît pas, il a cru faire de la bonne psychologie, celle des diplomates, en supposant que les villes de Smyrne et Magnésie étaient fidèles à Séleucus quand il était en Séleucide, c'est-à-dire présent, la fidélité aux absents étant infiniment plus rare.

Donc, d'après son interprétation, Séleucus, entre 246 et 244, passe de Syrie en Asie Mineure, y équipe une flotte, — à Smyrne, par exemple, — la perd dans un naufrage et se voit inopinément secouru par les villes grecques, qui se ravisent dès qu'elles s'aperçoivent que le Lagide ne veut pas seulement venger sa sœur et son neveu, mais prendre pour lui l'héritage. En cédant aux Rhodiens Stratonicée en

Digitized by Google

Carie, il achète leur concours; en mariant ses deux sœurs, Laodice et Stratonice, l'une à Mithridate de Pont, l'autre — alors ou un peu plus tard — à Ariarathe, roi ou fils du roi de Cappadoce, il se fait deux nouveaux alliés; si bien que, maître de l'Asie Mineure, il est en état, vers 243, d'attaquer Ptolémée, de recouvrer la Syrie, même les provinces au delà de l'Euphrate, et peut-être de remporter une victoire décisive au lieu nommé depuis lors Callinicon (242/1 a. Chr.).

On est charmé de voir la lumière se faire dans une période qui, même sous la main habile de M. Kœpp, restait inintelligible. C'est que M. Beloch, fidèle à Justin, en a éliminé l'élément perturbateur, la lutte concomitante entre Antiochus et Séleucus. L'hypothèse de Niebuhr a cessé de peser sur la situation, et les deux batailles en Lydie, que M. Kœpp s'était cru obligé d'insérer aussi haut que possible, M. Beloch est libre de les ajourner à six ans de là, lorsque le moment sera venu de suivre Eusèbe, auquel jusqu'ici il n'a rien emprunté.

Cependant, Ptolémée entend garder au moins la Cœlé-Syrie, et il y envoie des troupes. Ici, à l'exemple de Niebuhr (que M. Kœhler seul a refusé de suivre), M. Beloch se décide à utiliser, en la changeant de place, l'unique phrase qui, vers le milieu du texte d'Eusèbe, interrompt le récit de la guerre entre les deux Séleucides. Cette phrase contient, en effet, une date précise, celle de la levée du blocus d'Orthosia (241), dégagée par Séleucus. Mais nous revenons aussitôt à Justin. La fortune tourne. Séleucus est rejeté sur Antioche, et, pour comble de malheur, Antiochus Hiérax lève à Sardes l'étendard de la révolte. Ici seulement commence, non pas encore la guerre déclarée, mais la discorde entre les deux frères. La guerre, Séleucus n'est pas en état de la faire. Il cède à Antiochus l'Asie Mineure, et à ce prix il obtient son concours, ce qui décide Ptolémée à signer la paix, non pas *pour* dix ans, comme le croit Justin, mais *au bout de* dix ans de guerre. Justin, que M. Beloch entoure de déférence, peut bien néanmoins être soupçonné d'avoir mal lu le texte qu'il abrégeait. A la fin du IIIe siècle avant notre ère, l'habitude était passée de signer des conventions à terme. C'est une conjecture un peu osée, mais ingénieuse, et qui permet à M. Beloch de fixer la date de cette paix à l'année 237.

Les deux Séleucides règnent alors ensemble, durant un an

Digitized by Google

environ, et ils s'empressent de notifier au public leur entente en faisant, à frais communs, des cadeaux à l'Apollon de Milet (*C. I. Gr.*, 2852). Puis la brouille éclate, peut-être par le fait de Séleucus, qui entendait exercer une sorte de suzeraineté sur son frère. On n'est pas obligé, quand il s'agit de motifs psychologiques, de s'en remettre tout à fait à Justin, qui explique tout par la rapacité de l'épervier, du jeune Hiérax. Séleucus envahit l'Asie Mineure. Il bat deux fois Antiochus en Lydie, comme le rapporte Eusèbe, et se trouve maître du pays, à l'exception de Sardes et d'Éphèse. Smyrne et les deux Magnésies passent de son côté, ainsi qu'en témoigne l'inscription déjà visée plus haut (*C. I. Gr.*, 3137) et qui date de cette époque. Mais Antiochus lève une armée de Gaulois, et son beau-frère Mithridate intervient en sa faveur, ce qui se comprend très bien si l'agression venait de Séleucus. Les deux coalisés écrasent Séleucus à Ancyre, mais la guerre s'arrête là. Antiochus, qui avait pleuré son frère, alors qu'il le croyait resté sur le champ de bataille, dut se réconcilier bientôt avec lui, car, jusqu'aux crises de la fin, on n'entend plus parler d'hostilités entre les deux frères. C'est ainsi que Trogue-Pompée, que Justin ordonnent les faits, et c'est folie que de tout brouiller avec des bribes détachées du texte d'Eusèbe. Sauf une incartade d'Antiochus, qui trouvera sa place et son explication plus loin, il n'y a eu qu'*une* guerre entre Séleucus et Antiochus, comme il n'y a eu en tout qu'*une* guerre entre Séleucus et Ptolémée.

Comme tout se simplifie, et que nous voici loin — répétons-le encore — de ces hostilités en partie double ou triple, de ces traités précaires, toujours défaits et refaits, que prodiguait le scepticisme boudeur et désorienté de Droysen !

Après la bataille d'Ancyre (235 ou 234 a. Chr.), chacun suit sa voie. Séleucus va combattre les Parthes, qui ont tablé sur le bruit de sa mort, ainsi que le dit Justin; il part sans se douter que sa tante Stratonice va provoquer des troubles à Antioche et l'obliger à brusquer son retour. Antiochus, qui avait refusé de se mêler aux intrigues de Stratonice, se brouille, à propos de la Phrygie, avec Mithridate de Pont et avec ses mercenaires gaulois, qui le poursuivent jusqu'à Magnésie et que des troupes égyptiennes, débarquées à propos, l'aident à dompter. Ce n'est pas,

Digitized by Google

comme on s'obstine à le répéter depuis Droysen, qu'il y eût alors une garnison égyptienne à Magnésie (du Méandre), cette ville étant, l'inscription susvisée le prouve, libre et fédérée avec Smyrne et l'autre Magnésie. Les Gaulois étaient la terreur de tous les Hellènes, et le Lagide, qui avait encore des possessions sur le littoral d'Asie Mineure, put bien envoyer en cette occasion, au secours d'Antiochus, un corps de troupes qui le rejoignit aux environs de Magnésie. A l'appui de cette conjecture, — discrète, en somme, — M. Beloch propose de reconnaître ces auxiliaires égyptiens dans les Πτολεμαϊκοί de l'inscription d'Érythræ (Dittenb., 159). C'est encore une difficulté de supprimée, et une difficulté qui avait fort tourmenté Droysen. Elle l'avait obligé à supposer que, entre la date de l'inscription de Magnésie et l'affaire d'Antiochus, Magnésie était retombée au pouvoir des Égyptiens.

Quoi qu'il en soit, une fois tiré d'embarras par un accommodement avec ses Gaulois, Antiochus épouse, vers 233/2, la fille de Ziaélas. Le vieux proverbe qui défend de « remuer toutes les pierres » n'est assurément pas fait pour les épigraphistes; il ne l'est pas non plus pour les historiens en veine de conjectures. M. Beloch, qui s'entraîne à pourchasser les hypothèses de Niebuhr, saisit ici l'occasion d'en remplacer une par une autre de sa façon, celle-ci, j'ai regret à le constater, plus invraisemblable que la première. M. Beloch s'essaie à déterminer la date approximative du mariage d'Antiochus. Pour cela, il suppute l'âge probable de sa fille, je veux dire d'une fille qu'il lui connaît et qu'il lui adjuge de sa propre autorité. On lit dans un passage de Polybe (V, 74) que Laodice, épouse d'Achæos, le général et ensuite le rival d'Antiochus III le Grand, avait été élevée par un ami intime d'Antiochus Hiérax, Logbasis de Selgé, lequel s'était fait son père nourricier. A un autre endroit (VIII, 22), Polybe ajoute que cette Laodice était fille de Mithridate. Là-dessus, Niebuhr avait supposé que Mithridate, au moment où il se détacha de Séleucus pour faire alliance avec Antiochus, avait donné à celui-ci sa fille encore enfant, moitié comme fiancée, moitié comme ôtage; que celle-ci avait été confiée par Antiochus au Selgien Logbasis, et que, plus tard, elle avait épousé Achæos. C'est une solution un peu compliquée, et Droysen ne la simplifie



Digitized by Google

pas avec les finesses diplomatiques qu'il y découvre, en imaginant un contrat de mariage en vertu duquel la Grande Phrygie, cédée à Mithridate comme dot de sa femme par Séleucus, devait retourner, comme dot de sa fille, à Antiochus. Ce Mithridate est bien pressé de se dépouiller en faveur du prétendant qui implore son appui, et de donner au lieu de recevoir. M. Kœpp avait pourtant encore accepté, sans faire d'objection, la conjecture de Niebuhr. M. Beloch ne se contente pas de la rejeter; il y substitue une solution à lui. Si Laodice, la future épouse d'Achæos, avait été confiée à un ami intime d'Antiochus Hiérax, c'est qu'elle était la fille de ce prince, née de son mariage avec la fille de Ziaélas. Mais Polybe assure qu'elle était fille de Mithridate? Erreur de copiste : il n'y a qu'à remplacer dans le texte Μιθριδάτου par Ἀντιόχου.

Certes, le remède est héroïque, mais il ne sera pas du goût de tout le monde. Nous surprenons encore M. Beloch en flagrant délit de précipitation. Il croit avoir suffisamment réfuté Niebuhr en disant qu'il est bien invraisemblable que Mithridate, qui maria une fille du nom de Laodice avec Antiochus le Grand, ait donné le même nom à une autre fille. A ce compte, il faut que M. Beloch retouche toutes les généalogies royales où figurent des sœurs homonymes. Les noms en usage dans les dynasties hellénistiques étant extrêmement restreints, l'homonymie était un inconvénient auquel on était habitué. Par exemple, nous connaissons à Ptolémée VI Philométor au moins deux filles du nom de Cléopâtre: l'une qui épousa successivement Alexandre Bala, Démétrius II Nicator et Antiochus VII Sidétès; l'autre qui épousa son oncle Ptolémée Évergète II. La raison alléguée n'est donc pas suffisante pour autoriser une correction au texte de Polybe, qui mentionne séparément deux Laodices et les dit toutes deux filles de Mithridate. Elle peut encore moins servir d'argument positif à l'appui de l'hypothèse tout à fait gratuite de M. Beloch. J'ajoute que, si réellement Antiochus Hiérax avait eu une fille, et si Achæos l'avait épousée, il est étonnant que Polybe se soit abstenu de toute réflexion à ce propos : car Achæos joua un instant, comme vice-roi d'Asie Mineure, révolté contre Antiochus le Grand, un rôle qui aurait fait de lui l'imitateur et le successeur de son beau-père Antiochus Hiérax.

Digitized by Google

Mais revenons à l'exposé des faits, que nous avons laissé au mariage d'Antiochus avec la fille du roi de Bithynie, fixé par M. Beloch à la date approximative de 233/2. Survient la guerre entre Antiochus et Attale. M. Beloch appuie, avec sa décision ordinaire, — disons, avec un peu d'étourderie, — l'opinion de Niebuhr maintenue par Kœhler. Même après avoir lu les inscriptions de Pergame, il persiste à considérer tous les Gaulois vaincus par Attale comme des mercenaires d'Antiochus. En revanche, il ne voit aucune raison de supposer, comme tous ses devanciers depuis Droysen, une alliance plus ou moins effective entre Attale et Séleucus. Celui-ci est en paix avec son frère et ne désire nullement favoriser les empiétements du dynaste de Pergame sur le domaine héréditaire des Séleucides. On ne peut qu'approuver ici sans réserves l'opinion de M. Beloch, quand on songe que le dernier projet de Séleucus, le premier acte aussi de son fils et successeur Séleucus III Céraunus, fut de marcher contre Attale pour lui arracher ses conquêtes.

Cette simplification encourage M. Beloch à élaguer encore, non pas dans les textes, mais dans leur interprétation. Est-il bien nécessaire de distinguer entre la défaite infligée par Attale à Antiochus (celle que Justin mentionne sans nom de lieu, que Trogue-Pompée appelle la bataille de Pergame) et les deux ou trois défaites placées en Lydie par Eusèbe à la date de 229/8 avant Jésus-Christ? La chronologie en fait-elle un devoir? On admet généralement un écart de plusieurs années entre la bataille de Pergame et celles de Lydie, — huit ans dans le système de Droysen, dix ans environ d'après M. Kœpp, douze ans même selon M. Kœhler, — mais, en fait, on ignore la date de la bataille de Pergame, et il y a une raison sérieuse de la rapprocher de la date assignée aux batailles de Lydie par Eusèbe : c'est que, d'après Trogue-Pompée, les Gaulois vaincus à Pergame se rejetèrent sur la Bithynie et assassinèrent le roi Ziaélas. Or, la mort de Ziaélas, d'après des calculs fondés sur d'autres données, tombe aux environs de 228, coïncidant. par conséquent, avec les événements de Lydie. On est donc en droit de rapporter aux mêmes faits de guerre les textes de Trogue-Pompée et de Justin, d'une part, et le texte d'Eusèbe, d'autre part.

M. Beloch, qui marche vite, ne s'attarde pas à discuter.

Digitized by Google

Nous allons, ne fût-ce que pour n'être pas soupçonné d'adhérer sans réflexion aux combinaisons les plus simples, en vertu du principe du moindre effort, nous allons, dis-je, exposer et peut-être réfuter les objections que M. Beloch n'a pas pris la peine de combattre. La conjecture de M. Beloch se trouve déjà en germe dans le système de Niebuhr, qui, ne sachant où chercher Coloé, proposait d'identifier la bataille de ce nom avec celle de Pergame. On peut objecter tout d'abord à M. Beloch que Pergame n'est pas en Lydie, mais en Mysie. Il est aisé de répondre que Pergame est limitrophe de la Lydie et qu'Eusèbe, visant en bloc plusieurs rencontres dans un même membre de phrase, a bien pu commettre, sciemment ou non, une inexactitude géographique tout à fait vénielle. Ceci est d'autant plus vraisemblable que, si l'on ne veut pas admettre cette petite distraction de sa part, il faut lui en imputer une beaucoup plus grave, qui serait d'avoir totalement oublié la bataille si connue, si vantée, à laquelle Attale, vainqueur des Gaulois, dut sa couronne royale (cf. ci-dessus, p. 156, 1). Les difficultés d'ordre chronologique méritent plus d'attention. Remarquons, en premier lieu, que, en dégageant Attale de toute entente avec Séleucus, M. Beloch échappe du même coup à tous les synchronismes que Droysen et autres tiraient des combinaisons politiques auxquelles Attale était censé collaborer. Il ne reste plus à résoudre qu'une difficulté tirée de la date à laquelle Attale aurait pris le titre de roi, date qui suit de très près celle de la bataille de Pergame, ou, si l'on veut, se confond avec elle. Dans une monographie intitulée *Pergamos* et publiée en 1888, — la même année que l'article de M. Beloch, — M. Thraemer[1] croit pouvoir fixer à 240 ou 241 la fondation des « Jeux royaux » célébrés en l'honneur d'Athéna, « la première année d'Attale régnant, » Βασιλεύοντος Ἀττάλου πρώτου ἔτους (*C. I. Gr.*, 3521). La raison, c'est que telle est la date assignée au commencement du règne d'Attale par les auteurs. En effet, Strabon place la mort d'Attale en 197 avant notre ère et lui alloue quarante-trois ans de règne, d'accord, à peu de chose près, avec Polybe, qui compte quarante-quatre ans. D'autre part, on

1. Ed. Thraemer, *Pergamos, Untersuchungen über die Frühgeschichte Kleinasiens und Griechenland*. Leipzig, 1888.

Digitized by Google

sait par Polybe (IV, 49) que, en 221 ou 220, le roi de Bithynie Prusias en voulait aux Byzantins de ce qu'ils avaient envoyé des théores aux jeux d'Attale, tandis qu'ils ne s'étaient pas fait représenter à ses Σωτήρια à lui. En supposant donc que les Byzantins aient assisté cette même année aux jeux pergaméniens, — ce que Polybe ne dit pas, — en supposant que ces jeux étaient pentaétériques, — ce que nous ignorons, — on remonte, par cinq cycles de quatre ans, à la date de 240 ou 241, déjà fixée par les textes de Strabon et Polybe.

On ne saurait trop protester contre cette méthode, qui consiste à mélanger les postulats et les témoignages, sans faire le triage du probable et du certain, et surtout à supprimer les possibilités d'interprétation qui ne cadrent pas avec le système. Il est évident, pour qui lit les textes sans parti pris, que, quand Polybe ou Strabon disent : « Attale a vécu tant d'années, sur lesquelles il a régné tant d'années, » ils entendent par *régner* exercer le pouvoir. Ils ne songent pas à distinguer entre les années durant lesquelles Attale a pu gouverner comme dynaste, et celles durant lesquelles il a régné avec le titre de roi[1]. Ceci admis, toute l'argumentation que M. Thraemer reprend à son compte — car il l'a trouvée toute faite — croule par la base. Quant au double postulat signalé tout à l'heure, à savoir que les jeux pergaméniens ont été célébrés en 221 et qu'ils étaient pentaétériques, il s'adapte parfaitement au système de M. Beloch. De 221 ou 220, on remonte aisément à une célébration antérieure, en date de 229 ou 228, et les textes de Polybe ou de Strabon n'empêchent pas du tout de croire que cette célé-

1. On a peine à comprendre cette attache pharisaïque au sens littéral quand on voit Diogène Laërce, parlant des relations d'Arcésilas avec Eumène Ier, classer celui-ci — qui n'était à coup sûr que dynaste — parmi les « rois ». Ἀλλὰ καὶ ἐχορήγει αὐτῷ πολλὰ Εὐμένης ὁ τοῦ Φιλεταίρου · διὸ καὶ τούτῳ μόνῳ τῶν ἄλλων βασιλέων προσεφώνει (Diog., L. IV, 6, § 38). Il résulterait de là que : 1° Eumène Ier était roi; 2° qu'il était fils de l'eunuque Philetæros (puisqu'on ne dit pas fils « adoptif ») et il faudrait, pour échapper à ces conséquences, fulminer contre un auteur coupable de parler comme tout le monde. C'est pourtant parce qu'Attale n'était pas « roi » avant la « bataille contre les Gaulois » que Meier refuse de rapporter à cette bataille le stratagème de l'hiéroscope Sudines, imprimant sur le foie de la victime les mots βασιλέως νίκη (Polyæn., IV, 20. Cf. ci-dessus, p. 138, 1). Pourquoi ne pas soutenir aussi bien, si la bataille était livrée à Antiochus roi par Attale encore dynaste, que le devin prédisait la victoire du roi adversaire? Ce sont là « jeux de princes » de la critique.

Digitized by Google

bration ait été la première, coïncidant avec la première année du « règne d'Attale roi », qui coïncide elle-même avec la date de la bataille de Pergame.

Le système de M. Beloch n'a plus qu'une épreuve à subir. Pour avoir si commodément réparti, à de larges intervalles, les faits que ses devanciers accumulaient dans d'étroits compartiments, il se voit mis en demeure de brusquer à son tour la marche de l'histoire. Il est obligé de faire tenir dans les deux années qui vont de 228 à 226 tout ce qui reste des textes de Trogue-Pompée, de Justin et d'Eusèbe, c'est-à-dire la défaite d'Antiochus par Séleucus en Mésopotamie, sa fuite par la Cappadoce et son internement par ordre de Ptolémée.

Voici comment il conçoit l'enchaînement des faits. Avec les débris de l'armée battue à plusieurs reprises par Attale, Antiochus, passé à l'état d'aventurier, se jette sur son frère et se fait expulser de la Mésopotamie par les généraux de Séleucus. Pourquoi cette agression? Parce qu'Antiochus gardait rancune à son frère de l'avoir laissé seul aux prises avec Attale. Voilà un motif ingénieusement trouvé, plausible d'ailleurs, étant donné l'état d'esprit d'un prince aigri par ses déceptions, et qui dispense d'imaginer un état d'hostilité permanente entre les deux Séleucides. De la Mésopotamie, Antiochus s'enfuit en Cappadoce, et de là sur « territoire ptolémaïque ». M. Beloch, qui esquisse en moins d'une page le canevas du dénouement, ne nous dit pas s'il est disposé à intercaler ici le détour par l'Arménie, d'après Polyen, ni où se trouve au juste le territoire ptolémaïque. En tout cas, il faut le chercher en Asie Mineure. C'est encore une simplification, si l'on songe aux itinéraires bizarres et aux projets à longue portée que supposait une fuite dirigée de la Cappadoce vers la Thrace. Antiochus finit bien par arriver en Thrace; mais c'est après s'être évadé de la prison où l'avait interné Ptolémée. Et pourquoi Antiochus choisit-il la Thrace pour son dernier refuge? Parce que, répond M. Beloch, la Thrace était probablement le dernier reste de ses possessions. « Il semble — ajoute-t-il en note — que les villes du littoral de Thrace tombèrent alors seulement au pouvoir des Ptolémées. Peut-être aussi l'expédition d'Antigone Doson en Carie a-t-elle quelque rapport avec ces événements. » Là-dessus, M. Beloch pose

Digitized by Google

la plume, nous laissant face à face avec une hypothèse absolument imprévue, à l'appui de laquelle il n'apporte aucun argument, s'en remettant pour le surplus aux vagues présomptions de Droysen sur un accord possible entre Antiochus Hiérax et Antigone.

La hâte d'en finir a évidemment empêché M. Beloch de peser ici le pour et le contre, sans quoi il eût mieux résisté au plaisir de contre-carrer une fois de plus des opinions courantes. Que le littoral de la Thrace fût alors au pouvoir des Séleucides, aucun texte ne permet de le supposer, et tous les témoignages sont en faveur de la thèse contraire. La Thrace est expressément cataloguée, dans la célèbre inscription d'Adulis, parmi les conquêtes de Ptolémée Évergète. Il faudrait donc que Ptolémée, en faisant la paix avec Séleucus, eût compris la Thrace dans la rétrocession en bloc qu'il fit en ce moment au Séleucide. La chose est possible, à la rigueur, mais tout à fait improbable. Depuis le temps de Ptolémée Philadelphe, les Lagides disputaient à la Macédoine la domination de l'Archipel. Des stations, des ports situés au nord de la mer Égée, étaient pour eux des acquisitions d'un prix inestimable. Renoncer à la Chersonèse de Thrace, par exemple, c'eût été remettre en d'autres mains la clef de l'Hellespont et sacrifier une foule d'avantages d'ordre commercial, stratégique, politique. Un vaincu peut consentir de tels sacrifices, mais non pas un victorieux. La preuve que Ptolémée appréciait les avantages de ces possessions, c'est que, suivant M. Beloch, il se serait ravisé plus tard et aurait jugé à propos de remettre la main sur elles, apparemment comme sur un héritage vacant dont il ne fallait laisser approcher ni le roi de Macédoine, ni le roi de Pergame. Est-il croyable que, dix ans plus tôt, il se soit bénévolement dessaisi de ce qu'il prit alors la peine de revendiquer, sans motif autre que son intérêt mieux entendu? Il y aurait sans doute un moyen d'affaiblir l'objection. Ce serait de dire que la conquête de la Thrace, mentionnée sur l'inscription d'Adulis avec tant d'autres auxquelles Ptolémée a si aisément renoncé, n'était peut-être pas effective, et qu'en somme, le Lagide n'avait cédé de ce côté que ce qu'il n'avait pas pu prendre. Mais le témoignage de l'inscription triomphale est corroboré par un texte de Polybe (XVIII, 34 [51 Dind.]), qui résume les raisons allé-

Digitized by Google

guées en 196 par Antiochus III pour justifier aux yeux des Romains la conquête de la Chersonèse de Thrace, reprise par lui aux Lagides. Antiochus affirme qu'il ne fait que rentrer dans l'héritage de ses ancêtres. Ce domaine, en effet, possédé d'abord par Lysimaque, était tombé par droit de conquête aux mains de Séleucus Nicator; mais, « profitant des tourmentes qui, dans les temps suivants, avaient éprouvé les ancêtres d'Antiochus, Ptolémée s'était violemment emparé le premier de ces pays, et Philippe après lui. » Antiochus, cela est de toute évidence, avait intérêt à représenter la Chersonèse comme longtemps possédée par les Séleucides. Si la Thrace n'était devenue possession égyptienne qu'à la fin du règne de Séleucus Callinicus, père d'Antiochus III, celui-ci n'eût pas manqué de dire : « Le pays que je viens de reprendre appartenait encore, il y a trente ans, à mon père. » Les expressions vagues sous lesquelles il dissimule la date de l'usurpation des Lagides indique bien que cette usurpation n'est pas récente. Il est même probable qu'elle remonte au temps de Ptolémée Philadelphe, et que, si la Thrace figure sur l'inscription d'Adulis, c'est parce que Ptolémée Évergète avait converti l'occupation précaire, illégale, de cette région en droit de conquête légitime. En tout cas, il est impossible d'admettre, avec M. Beloch, que la Thrace fût encore, en 227, au pouvoir des Séleucides.

D'ailleurs, cette hypothèse n'est aucunement nécessaire pour expliquer qu'Antiochus Hiérax ait eu l'idée de chercher un asile du côté de la Thrace. Il n'y avait plus de place pour lui en Asie Mineure. En Bithynie, il risquait d'exciter la méfiance de son beau-frère Prusias Ier, qui l'eût probablement traité en prétendant ou livré à Attale. On peut croire que, habitué de longue date à se servir des Gaulois d'Asie Mineure, il songea aux Gaulois de Thrace. Il entrevit vaguement la possibilité de se refaire, avec leur aide, un royaume en Thrace, aux dépens de Ptolémée, dont il se vengerait ainsi par surcroît. On comprend même très bien, de cette façon, qu'il ait fini par tomber sous les coups des Gaulois, comme le dit Trogue-Pompée. Évadé de prison, il devait être fort mal pourvu d'argent. Sans doute, il enrôla ses mercenaires en leur faisant des promesses qu'il ne put tenir, et ceux-ci, s'estimant dupés, le massacrèrent à la pre

Digitized by Google

mière échéance. Justin dit qu'Antiochus fut tué par des brigands *(a latronibus)*: on conviendra que, entre des brigands et des soudards qui demandent à leur chef la bourse ou la vie, la différence n'est pas grande. Elle ne dépasse pas, à coup sûr, la dose d'inattention dont on peut rendre Justin responsable.

Ainsi, tout en refusant de croire avec M. Beloch qu'Antiochus Hiérax fût chez lui en Thrace, on peut retenir ce qu'il a introduit d'original, de plausible aussi, dans sa conception du dénouement. De ce que la côte de Thrace était au pouvoir de Ptolémée, il ne s'ensuit pas nécessairement que Antiochus ait été arrêté et emprisonné en Thrace. Justin, qui seul nous renseigne sur l'arrestation et l'évasion, ne dit mot de la Thrace, et la marche de son récit indique bien que le désespéré, voulant faire appel à la protection de Ptolémée, a dû courir au plus près au lieu d'aller chercher cette protection en Thrace. Aussi Droysen avait-il senti la nécessité de rentrer dans le vraisemblable (aux dépens de Justin, comme toujours), en supposant qu'Antiochus n'avait aucunement l'intention de se livrer à Ptolémée, mais avait été arrêté dans sa fuite par quelque garnisaire égyptien de Thrace. Une première irrévérence en entraîne une autre, et c'est ainsi qu'on refait l'histoire en bafouant les témoins.

A part les fantaisies superflues que nous lui avons reprochées, M. Beloch a dû à sa résolution bien arrêtée de prendre Justin pour guide d'avoir approché plus qu'aucun de ses devanciers de la vérité, représentée ici par le vraisemblable.

## VI

Il est temps d'acheminer vers une conclusion cette longue étude, au cours de laquelle nous avons analysé et critiqué jusqu'à six systèmes différents. Cette juxtaposition même de trames disparates, ourdies avec les mêmes textes, invite au scepticisme, et ce m'est une raison entre autres pour ne pas proposer en ce moment une nouvelle combinaison qui, reproduisant dans ses grandes lignes celle de M. Beloch, utiliserait dans le détail l'érudition plus circonspecte de

Digitized by Google

M. Kœpp [1]. Mon but a été de tirer de ces débats non pas un chapitre d'histoire mieux garanti contre les objections, mais une leçon de méthode historique, ou plutôt, en termes à la fois plus modestes et plus précis, un aperçu des procédés de critique appliqués à la solution d'un problème d'histoire.

L'histoire, qui a la légitime prétention d'être une science, est aussi un art. Dans quelle mesure est-elle l'un et l'autre, on a beaucoup disserté, et sans utilité pratique, sur la question, entre gens qui ne s'entendent pas même sur le sens des mots. Droysen, las de batailler contre Buckle, qui voudrait classer l'histoire parmi les sciences naturelles, s'écrie : « Pourquoi, de toutes les sciences, l'histoire a-t-elle ce bonheur douteux qu'elle doit être en même temps un art ? » (*Grundriss der Historik*, p. 85.) C'est que, pourrait-on lui répondre, l'histoire ne peut être qu'une science morale, obligée de compter avec un élément rebelle aux prises de la nécessité scientifique, la liberté ou spontanéité humaine, et que, d'autre part, étant asservie à reproduire la réalité, elle doit s'interdire la liberté de conception personnelle, qui est l'essence de l'Art. Elle est trop libre pour être une science proprement dite, pas assez pour être un art.

C'est même une illusion, dans laquelle tombent la plupart des théoriciens, et Droysen tout le premier, que de ranger dans la partie scientifique de l'histoire la « critique des sources ». « Dans ce champ de la critique historique, » écrit Droysen (p. 83), « notre nation marche en avant de toutes les autres depuis Niebuhr; » et il a soin de dire, de peur qu'on ne le devine pas, que Macaulay et Thiers sont

1. Il me semble avoir indiqué suffisamment, parmi les solutions de détail, celles qui sont à retenir ou à rejeter. On me dispensera volontiers d'insérer ici ou d'analyser un chapitre d'une *Histoire des Séleucides*, qui a chance de ne jamais voir le jour, si je m'obstine à décrire autour de chaque point d'interrogation — et ils sont nombreux — des circuits pareils à celui-ci. Depuis la rédaction de ce mémoire (1894), j'ai pu constater, dans Gaebler, *Erythrae* (Berlin, 1892), — monographie qui touche incidemment à la question, — et dans les biographies des *Antiochus* et des *Attales* par Wilcken (parues récemment dans la *Real-Encyclopädie* de Pauly-Wissowa, 1894-1896), que la critique, dévoyée par la pratique du dédain transcendant, revient au cadre tracé par Justin. Seul Gaebler refuse encore (p. 35) d'abandonner l'hypothèse niebuhrienne d'Antiochus Hiérax « ami » de Ptolémée et stratège d'Asie Mineure pour le compte du Lagide. L'auteur d'une monographie toute récente, U. Pedroli, *Il regno di Pergamo* (Torino, 1896), ne rejette du système de Beloch que la malencontreuse adhésion de celui-ci à l'opinion de Niebuhr et de Kœhler sur les « victoires galatiques » d'Attale (ci-dessus, p. 291).

Digitized by Google

tout au plus d'agréables rhéteurs. Un peu de modestie ne messied pas aux victorieux : elle sied même tout à fait à ceux qui, pour avoir poussé à l'excès la confiance en leur propre jugement, ont franchi le point où les extrêmes se touchent, et, visant à l'« objectivité » absolue, ont, comme Protagoras, fait de leur moi la mesure de toutes choses.

Quand la tâche de la critique historique consiste à recoudre par d'habiles sutures les lambeaux de la tradition, ce n'est pas aller chercher bien loin les comparaisons que de la rapprocher de l'art médical ou chirurgical, qui est aussi une science. La comparaison paraîtra mesquine à ceux qui exigent que l'histoire soit une « résurrection »; mais elle n'en est peut-être que plus juste. Ici comme là, on rencontre, munis d'un fonds commun de science, des praticiens hardis et des temporisateurs, qui interprètent chacun à leur façon, pour chaque cas particulier, les données générales de la science. Ici comme là, un observateur attentif peut discerner — non pas dans la science, mais dans l'art, application pratique de la science — la part de la mode, de l'engouement momentané pour certains procédés opératoires.

J'ai cru devoir, pour un cas particulier et sans vouloir regarder au delà, signaler le danger des procédés de critique inaugurés par Niebuhr, ou plutôt appliqués par lui avec une témérité jusque-là inconnue.

On a vu comment son plus fidèle disciple, pour s'être cru dispensé de tout ménagement envers des textes qu'il brisait l'un contre l'autre, a été amené à entasser conjectures sur conjectures, récriminant à tout propos contre l'incohérence des témoignages, et, au fond, encore plus mal satisfait de lui-même. L'exemple de Droysen a servi de leçon à ses successeurs, et il est intéressant de constater que ceux qui ont le mieux réussi à donner du règne de Séleucus II une esquisse acceptable, vraisemblable, probable même, sont précisément ceux qui ont le plus scrupuleusement respecté le texte de Justin en ménageant, dans la mesure du possible, celui d'Eusèbe.

Aristote disait qu'il fallait un point d'arrêt dans la recherche des causes. Il en faut un aussi à la critique historique. Bon gré, mal gré, sous peine de tomber dans l'agnosticisme — qui est pour elle le suicide — ou dans la fantaisie individuelle, elle doit accorder une certaine foi aux témoignages

Digitized by Google

qu'elle ne peut pas contrôler, lorsqu'ils ne sont pas nettement contredits par d'autres de valeur égale. Que cette foi comporte des réserves et ne confonde pas la probabilité avec la certitude, rien de mieux; mais l'historien qui, après avoir disqualifié tous ses témoins, prétend se substituer à eux, voir par leurs yeux tout autre chose que ce qu'ils ont vu eux-mêmes, doit se rendre compte qu'il remplace la foi aux autres par la foi en lui-même, et qu'il est peut-être le seul à gagner au change.

A. BOUCHÉ-LECLERCQ.

---

Digitized by Google

# LA VIE ET L'ŒUVRE

DE

# LIVIUS ANDRONICUS

## IIe PARTIE. — L'ŒUVRE

### A. L'Odyssée latine

#### I

D'après une tradition tout au moins contestable[1], l'*Odyssée latine* aurait été écrite pour servir de texte d'explication aux enfants romains dont Livius Andronicus aurait été le maître d'école. En tout cas, le choix de l'*Odyssée* était très heureux pour initier les Romains, encore rudes et barbares, à l'épopée grecque. Si, comme je le crois, le poème de Livius n'était pas composé en vue du public des classes, il était merveilleusement adapté à ces grands enfants de la Rome des guerres puniques, qui étaient tout à fait novices en matière de littérature.

L'*Odyssée* homérique est une suite de scènes qui ont, chacune en particulier, un vif intérêt, et qui se groupent facilement dans la mémoire du lecteur. « L'*Odyssée* est un des poèmes épiques les plus attrayants, celui peut-être où l'on se retrouve le plus vite et avec le moins d'effort. C'est un de ses mérites que de coûter très peu de peine pour être bien connu[2]. »

C'était un mérite des plus appréciables pour les contemporains de Livius Andronicus, et c'est une preuve

1. Voir *Revue des Universités du Midi*, 1896, n° 1, p. 36.
2. *Histoire de la littérature grecque...* par Maurice Croiset, t. Ier, p. 347; Thorin, Paris, 1887.

Digitized by Google

remarquable d'intelligence de la part du vieux poète que d'avoir discerné combien ce poème pourrait plaire à ceux à qui il en destinait la traduction.

La composition est lâche; l'œuvre se partage en un certain nombre de petits poèmes qui amusent et retiennent l'attention : la « Télémachie »; — l'arrivée d'Ulysse chez les Phaiaciens, avec l'épisode de Nausicaa; — l'épisode d'Eumée; — l'entrevue d'Ulysse et de Pénélope.

Peu nombreux, les événements ne peuvent fatiguer. Comme ils se passent en des endroits fort divers, — le ciel et la terre, la mer aux nombreuses tempêtes, les îles merveilleuses de Circé et de Calypso, les palais d'Ulysse et d'Alcinoos, la campagne et la cabane d'Eumée, — la scène de l'action change constamment, et cette variété empêche l'ennui de naître dans l'esprit d'un auditeur ou d'un lecteur peu lettré.

Un merveilleux souvent semblable à celui des *Mille et une Nuits* ou de nos *Contes de fées,* des voyages extraordinaires comme ceux de Jules Verne, voilà de quoi ravir les Romains épris des féeries que leur imagination ne saura jamais créer, voilà de quoi intéresser les laboureurs attachés à la glèbe et qui n'ont jamais quitté le sol de l'Italie. Avant Lucrèce, ils peuvent estimer qu'il est doux, alors que la mer est grosse, que les vents bouleversent les flots, de contempler du rivage les durs travaux d'Ulysse, avec la certitude qu'ils n'auront pas à les accomplir et la sympathique admiration qu'on accorde si volontiers aux manifestations d'un courage dont on n'a pas soi-même à faire preuve.

La terreur religieuse a aussi sa place dans l'*Odyssée*, et l'évocation des morts par Ulysse est pleine d'un charme troublant et mystérieux pour les Romains habitués à la sombre discipline étrusque.

A côté du merveilleux et de l'extraordinaire, bien des scènes familières montrent au lecteur romain que la vie des personnages de l'*Odyssée* se rapproche souvent de la sienne. L'existence d'Eumée à la campagne devait plaire aux rustiques contemporains de Livius Andronicus.

*Hanc olim veteres vitam coluere Sabini,*
*Hanc Remus et frater.....* [1].

1. *Géorgiques*, II, v. 532.

Digitized by Google

Le massacre des prétendants devait leur rappeler bien des souvenirs traditionnels légués par les ancêtres qui vivaient au temps où les rixes et les luttes intestines étaient fréquentes, alors que les éléments divers et hostiles du peuple romain n'étaient pas encore combinés dans une forte unité nationale.

Les personnages de l'*Odyssée* ont tout ce qu'il faut pour être appréciés des Romains.

Habile, prudent, rusé, tolérant, plus voisin qu'Achille du caractère romain, Ulysse nous fait penser à l'Énée de Virgile, ce type parfait du fondateur primitif de la grandeur de Rome. Il agit de lui-même comme la Sibylle ordonnera à Énée d'agir :

*Tu ne cede malis, sed contra audentior ito*
*Qua tua te Fortuna sinet* [1].

Par son éloquence, le roi d'Ithaque ressemble au classique « vir bonus dicendi peritus » de la République. Ce n'est pas un héros brouillon et inconséquent, à la manière du bouillant Achille; c'est un temporiseur qui sait attendre les événements pour s'en servir. Ennius dira de Fabius Cunctator : « Unus homo nobis cunctando restituit rem. » Ulysse, lui aussi, « sibi cunctando restituit rem. » Car il se possède, il se domine toujours. Qu'on étudie le rôle qu'il joue quand il dissimule sa personnalité en face des prétendants, en présence de Pénélope elle-même : ne donne-t-il pas un « longum patientiae documentum » bien romain, n'évoque-t-il pas le souvenir de ce fondateur légendaire de la liberté républicaine, Brutus, qui sut contrefaire la folie si longtemps, sans se démentir, et se mettre ainsi à l'abri de la tyrannie des Tarquins qu'il devait renverser? « Le héros de l'*Odyssée* était, en quelque sorte, le type de la vertu lacédémonienne, avec moins de raideur toutefois et plus d'adresse [2]. » Il est aussi le type de la vertu romaine avec beaucoup moins de grossièreté et beaucoup plus d'intelligence avisée.

Les contemporains de Livius Andronicus pouvaient dans le vieux Laërte reconnaître un « pater familias ». Caton, l'auteur du livre *de Agri cultura*, aurait aimé à avoir dans

1. *Énéide*, VI, v. 95.
2. Croiset, *ouvr. cité*, p. 369.

Digitized by Google

quelqu'une de ses fermes un serviteur tel que le bon porcher Eumée. Il aurait eu moins d'estime pour Alcinoos qui passe sa vie dans les festins; mais les laboureurs qui célébraient les jours fériés par de longs repas devaient comprendre et envier ce roi d'un peuple merveilleux dont la vie était une suite ininterrompue de jours de fêtes.

Arété, cette maîtresse femme qui mène Alcinoos, est une « matrona potens ». Comme Arété, Pénélope reste à la maison et fait de la laine; elle mérite, à peu de choses près, l'éloge qu'un vieux poète inconnu faisait de cette Claudia aussi inconnue que son panégyriste :

*Hospes, quod deico paulum est; asta ac pellige.*
*Heic est sepulcrum hau pulcrum pulcrai feminae.*
*Nomen parentes nominarunt Claudiam.*
*Suom mareitum corde deilexit sovo.*
*Gnatos duos creavit; horunc alterum.*
*In terra linquit, alium sub terra locat.*
*Sermone lepido, tum autem incessu commodo;*
*Domum servavit, lanam fecit. Dixi, abei*[1].

Pénélope, d'ailleurs, devint bien vite à Rome un type populaire — grâce peut-être à l'*Odyssée latine* de Livius Andronicus, — puisque, dans la première scène du *Stichus* de Plaute, Panégyris peut dire à sa sœur Pinacium, qui, comme elle et avec elle, déplore l'absence d'un mari bien-aimé :

*Credo ego miseram fuisse Penelopam, soror, suo ex animo,*
*Quae tam diu viro suo vidua caruit: nam nos eius animum*
*De nostris factis noscimus*[2].

Enfin, dans l'*Odyssée,* les rapports sont constants entre les dieux et les hommes. Ulysse pourrait dire ce que dit l'Énée de Virgile : « Sum pius Aeneas... » Il est uni avec Pallas-Athéné par un véritable contrat. « C'est une déesse d'esprit qui aime un homme d'esprit[3]. » Mais cette amitié

1. *Anthologia veterum latinorum epigrammatum et poematum...* cura Petri Burmanni secundi... t. II, p. 103-104. Amstelædami, MDCCLXXIII. — Cet « Elogium Claudiae » se trouve encore à la page 348 des *Latini sermonis vetustioris Reliquiæ selectæ* de A.-E. Egger, Paris, 1843, et à la page 52 de l'*Anthologia latina* de Bücheler et Riese (Bibliotheca Teubneriana).

2. *T. Macci Plauti Comoediae* ex recensione Alfredi Fleckeiseni, Lipsiae, MDCCCLXXIV, t. II; *Stichus,* I, v. 1-3.

3. Croiset, *ouvr. cité,* p. 386.

Digitized by Google

entre la divinité et l'homme, fondée sur une convention, est le caractère propre de la religion romaine. Le Romain offre aux dieux des sacrifices pour recevoir des avantages en échange et il retrouve dans l'habileté religieuse d'Ulysse l'habileté qu'il tente lui-même de mettre dans ses rapports pieux mais intéressés avec les immortels.

On le voit, Livius avait bien des raisons de choisir l'*Odyssée* pour en faire l'objet d'un essai de traduction. S'il n'a pas choisi l'*Iliade* où le *pater Aeneas* joue un rôle, cela semble prouver que la légende romaine d'Énée que Naevius introduira le premier dans l'épopée nationale n'existait pas encore dans les traditions populaires.

## II

Nous ne savons rien du succès que l'*Odyssée latine* obtint du public pour lequel elle fut composée. Mais nous pouvons constater que les générations suivantes ont eu pour ce poème le plus profond mépris.

On a vu[1] que Cicéron, qui a un culte pour les vieux poètes, pour Ennius, en particulier, assimile l'épopée de Livius aux essais informes de Dédale, le sculpteur légendaire; qu'Horace[2] met volontiers ses rancunes d'écolier contre un texte expliqué à l'école au service de sa polémique avec les archaïsants, qui, par haine de l'empire, affectaient de n'aimer que les poèmes surannés de l'époque républicaine.

Mais la première *Épître* du livre II prouve tout au moins que, dédaigné par les lettrés et par les gens du monde, le poème de Livius demeurait un livre classique. La *Chanson de Roland* n'est pas dans nos écoles un texte de leçons et d'explications comme l'était l'*Odyssée latine* dans l'école d'Orbilius.

Il semble, d'ailleurs, qu'après l'époque d'Horace, le vieux poème n'ait pas continué longtemps à être étudié dans les classes. En effet, au IIe siècle de l'ère chrétienne, Aulu-Gelle

1. *Revue des Universités du Midi*, 1896, n° 1, p. 26.
2. *Revue des Universités du Midi*, 1896, n° 1, p. 51.



Digitized by Google

fait dans une bibliothèque de Patra, en Achaïe, la découverte d'un exemplaire de l'*Odyssée latine*, dont il a l'air d'avoir jusqu'alors ignoré complètement l'existence : « Offendi enim in bibliotheca Patrensi librum verae vetustatis Livii Andronici, qui inscriptus est Ὀδύσσεια[1]. » Est-ce à dire qu'au IIe siècle les manuscrits de l'*Odyssée latine* avaient eu le sort qu'Horace affectait de craindre pour son livre?

*Carus eris Romae, donec te deserat aetas.*
*Contrectatus ubi manibus sordescere vulgi*
*Coeperis, aut tineas pasces taciturnus inertes,*
*Aut fugies Uticam, aut vinctus mitteris Ilerdam*[2].

Apparemment, l'épopée de Livius ne s'était pas enfuie en Afrique; on n'en avait pas fait des ballots pour l'Espagne; mais elle avait pris ses invalides dans une obscure bibliothèque d'Achaïe. Elle n'appartenait plus à la littérature qui ne trouvait rien à y admirer ou à y emprunter; elle était tombée dans le domaine de la philologie qui y recueillait des exemples d'archaïsmes et d'expressions surannées, dignes d'explications.

Aulu-Gelle cite quatre passages de l'*Odyssée*[3]. Voici la liste des grammairiens auxquels nous devons les autres fragments qui nous sont parvenus en si petit nombre :

Charisius, qui vivait à la fin du IVe siècle et qui a fait une compilation des œuvres des anciens grammairiens.

Diomède, contemporain de Charisius, qu'il reproduit souvent d'une manière textuelle, parce qu'il a copié les mêmes originaux.

Festus, qui vivait au milieu du second siècle, abréviateur du *De Verborum significatione* de M. Verrius Flaccus, contemporain d'Auguste; l'abrégé de Festus a été lui-même résumé par Paulus Diaconus au temps de Charlemagne.

Nonius Marcellus qui, au commencement du IVe siècle, rédigea une *Compendiosa doctrina ad filiam*.

Servius Honoratus, auteur de la fin du IVe siècle, qui composa un *Commentaire sur Virgile*, lequel nous est parvenu encombré d'interpolations postérieures.

Priscien, qui vivait à la fin du Ve siècle, auteur d'*Institu-*

1. *Nuits attiques*, XVIII, IX, 5.
2. *Epist.*, I, XX, v. 10-13.
3. *Nuits attiques*, III, XVI, 11; VI, VII, 11, 12; XVIII, IX, 5.

Digitized by Google

*tiones Grammaticae* en dix-huit livres, la plus complète et la meilleure grammaire latine qui nous soit parvenue, précieuse surtout par le grand nombre de citations d'auteurs anciens qui s'y trouvent. Nous devons à Priscien plus des deux tiers des fragments de l'*Odyssée latine*.

Isidore (570-636), le laborieux évêque de Séville, qui, au milieu de nombreux ouvrages de théologie et d'histoire, a laissé un volumineux travail très utile, mais inachevé : *Etymologiarum* [*Originum*] *libri XX*.

Les fragments de l'*Odyssée latine*, épars dans les ouvrages de ces divers auteurs, ont été rassemblés souvent; il suffit de citer, pour mémoire, au XIXe siècle :

Godofredi Hermanni, *Elementa doctrinae metricae*, Lipsiae, 1816. — Liber III. De metris mixtis et compositis. Caput IX. De versu saturnio, p. 616-640. [Les fragments de l'*Odyssia latina* se trouvent p. 617-628.]

Egger, *Latini sermonis vetustioris Reliquiæ selectæ*, Paris, 1843. [Les fragments de l'*Odyssia latina* se trouvent p. 114-122.]

Les ouvrages fondamentaux pour l'étude des fragments de l'*Odyssée latine* sont :

Ludovicus Havet, *De Saturnio Latinorum versu*. Parisiis, 1880, p. 425-430.

*Der Saturnische Vers und seine Denkmaeler* von Lucian Mueller. Leipzig, Teubner, 1885, p. 124-132.

*Fragmenta poetarum Romanorum* collegit et emendavit Aemilius Baehrens. Lipsiae, in aedibus B. G. Teubneri, 1886, p. 37-42.

## III

Les rares fragments qui nous restent de l'*Odyssée latine* permettent de constater que la traduction de Livius Andronicus était complète; ce n'était pas un abrégé, une simple adaptation de l'épopée grecque. Nous avons, en effet, la traduction du vers 1 du chant Ier, et quelques vers, dont la place n'est pas sûre, peuvent être la traduction de passages du chant XXIV. Le texte latin respectait même les épisodes de l'original grec ; ainsi, certains vers ont rapport au chant

Digitized by Google

de Démodocos que Livius Andronicus aurait pu laisser de côté comme un hors-d'œuvre. On peut enfin remarquer que, se défiant sans doute de l'intelligence du lecteur romain, Livius Andronicus ajoute des vers de transition qui permettent de comprendre plus facilement la suite des idées.

### 1° Fragments dont la place est certaine.

#### Chant I.

Fr. 1. Havet, Mueller, Baehrens :

*Virum mihi, Camena, insece versutum.*

C'est la traduction du vers 1 de l'*Odyssée :*

Ἄνδρα μοι ἔννεπε, Μοῦσα, πολύτροπον....

Aulu-Gelle, qui nous a conservé ce fragment[1], fait observer que le mot *insece* est l'orthographe archaïque du mot *inseque,* forme vieillie de l'impératif *insequere. Inseque*, dit Aulu-Gelle, a le sens de *perge dicere*. A l'époque classique, le verbe *insequi* a perdu cette signification.

Deux fragments se rapportent au conseil des dieux où l'on s'inquiète du sort d'Ulysse; ils appartiennent à la réponse de Zeus à Athéné :

Fr. 2. Havet :

*Mea puer, quid verbi ex tuo ore superat?*

Mueller :

*Mea puer, quid verbi ex tuo ore fugit?*

Baehrens :

*Mea puer, quid verbi ex tuo ore supera*
*Fugit?*

C'est la traduction du vers 64 du chant Ier :

Τέκνον ἐμὸν, ποῖόν σε ἔπος φύγεν ἕρκος ὀδόντων ;

Le vers de Livius est cité par Priscien :
« Livius in *Odissia : Mea puera, quid verbi ex tuo ore supra*

1. Aulu-Gelle, *N. A.*, XVIII, IX, 3-5.

Digitized by Google

*fugit.* » Le mot *fugit* semble une glose du grammairien qui a voulu traduire φύγεν : mais le poète latin n'ayant pas osé donner un équivalent de l'expression ἕρκος ὀδόντων, il est probable qu'il n'a pas essayé non plus de traduire φύγεν. Il semble donc plus sûr de laisser de côté la vulgate *supra fugit* ou les corrections *subterfugit* (Hermann), *supera fugit* (Baehrens), et d'admettre, avec L. Havet, *superat.* Dans l'ancienne langue, en effet, le verbe *supero* a le sens propre, tombé en désuétude à l'époque classique, de *gravir, franchir par escalade.* Cf. Ennius (Vahlen, p. 101, v. 97) : *Nam maximo saltu superabit gravidus armatis equus.* Plaute, *Stichus,* v. 279 : *Ripisque superat mi atque abundat pectus laetitia meum.*

On peut enfin remarquer que Charisius (Keil, p. 84) donne une variante inexacte de ce vers de Livius : « Puer et in femineo sexu antiqui dicebant... ut in *Odyssia* vetere, quod est antiquissimum carmen : *Mea puer, quid verbi ex tuo ore audio?* »

Priscien nous a conservé aussi, à propos du vocatif en *ie* des noms propres en *ius,* la traduction du vers 65 :

Πῶς ἄν ἔπειτ' Ὀδυσῆος ἐγὼ θείοιο λαθοίμην;

Fr. 3. Havet, Mueller :

*Neque enim te oblitus sum, Laertie noster.*

Baehrens :

*⏑ – neque enim te oblitus, Lertie, sum, noster.*

Egger rapporte ce vers au passage de l'*Odyssée* où Ménélas répond à Hélène qui reconnaît Télémaque à cause de sa ressemblance avec Ulysse (IV, v. 151) :

Καὶ νῦν ἤτοι ἐγὼ μεμνημένος ἀμφ' Ὀδυσῆι...

Mais la traduction latine s'éloignerait beaucoup de l'original grec.

Deux fragments se rapportent à l'épisode du chant Ier de l'*Odyssée* où l'on voit Athéné, sous la forme de Mentès, causant avec Télémaque, sans se laisser reconnaître, pour l'éprouver et s'assurer de son courage.

Digitized by Google

Athéné demande à Télémaque quel jour de fête on célèbre par des festins dans la maison d'Ulysse.

Fr. 4. Havet, Baehrens, Mueller :

*Quae haec daps est? qui festus dies?*

*Odyssée*, I, v. 225 :

Τίς δαὶς, τίς δὲ ὅμιλος ὅδ' ἔπλετο ;

Le vers de Livius a été conservé par Priscien comme donnant un exemple du nominatif *daps* inusité à l'époque classique.

Dans la même conversation, Télémaque répond à Athéné, qu'il prend pour Mentès, roi des Taphiens, que les prétendants ruinent en fêtes la maison d'Ulysse.

Fr. 5. Havet, Mueller :

*Matrem* [meam] *procitum plurimi venerunt.*

Baehrens :

⏑ – ⏑ *matrem procitum plurimi venerunt.*

*Odyssée*, I, v. 248 :

Τόσσοι μητέρ' ἐμὴν μνῶνται...[1]

Le vers de Livius a été conservé par Festus comme donnant un exemple de l'emploi du verbe *procieo* inusité à l'époque classique.

## Chant II.

Télémaque annonce aux prétendants son intention de leur nuire, soit qu'il entreprenne le voyage de Pylos, soit qu'il reste au milieu du peuple d'Ithaque.

Fr. 6. Havet, Mueller, Baehrens :

[Aut] *in Pylum adveniens, aut ibi ommentans.*

*Odyssée*, II, v. 317 :

Ἠὲ Πύλονδ' ἐλθὼν, ἢ αὐτοῦ τῷδ' ἐνὶ δήμῳ.

1. Ce vers est répété, *Odyssée*, XVI, v. 125.

Digitized by Google

Le vers de Livius a été conservé par Festus, comme donnant un exemple de l'emploi du verbe *ommento* (qui ne répond d'ailleurs à aucun mot du texte grec) inusité à l'époque classique. *Ommento* est un dérivé de *manto,* fréquentatif archaïque de *maneo.*

## Chant III.

Télémaque est arrivé à Pylos; Nestor lui donne des renseignements sur les divers héros morts devant Troie.

Fr. 7. Havet :

*Ibidemque vir summus adprimus Patricoles.*

Mueller, Baehrens :

*Ibidemque vir summus adprimus Patroclus.*

*Odyssée,* III, v. 110 :

Ἔνθα δὲ Πάτροκλος, θεόφιν μήστωρ ἀτάλαντος.

La traduction latine de θεόφιν μήστωρ ἀτάλαντος, *auteur de guerres semblable aux dieux,* en *adprimus* est bien inexacte. C'est justement à propos de l'emploi de l'adjectif *adprimus,* inusité à l'époque classique, qu'Aulu-Gelle (*N. A.,* VI, VII, 11) cite le vers de Livius. La forme *Patricoles,* restituée par Havet après Bergk (*Opuscul.,* I, p. 221), se trouve dans Ennius (Vahlen, p. 92, v. 14). La forme *Patroclus* appartient à l'époque classique.

## Chant IV.

Télémaque est à Lacédémone; il s'informe du sort de son père auprès de Ménélas et celui-ci lui rapporte tout ce qu'il a appris lui-même de Protée : beaucoup de héros ont été domptés par la mort, beaucoup ont été laissés en arrière.

Fr. 8. Havet :

*Partim errant, nequinont Graeciam redire.*

Mueller :

*Partim errantes, nequinunt Graeciam redire.*

Digitized by Google

Baehrens :

*Partim errant, nequeinont Graeciam redire.*

*Odyssée,* IV, v. 495 :

Πολλοὶ μὲν γὰρ τῶνγε δάμεν, πολλοὶ δὲ λίποντο.

La traduction de Livius est bien peu exacte C'est à propos du mot *nequinont,* qui ne correspond à rien dans le grec, que Festus a conservé ce vers de l'*Odyssée latine :* « *Nequinont* pro *nequeunt*... dicebant antiqui. »

## Chant V.

Ulysse, plein d'angoisse, se lamente au moment de son naufrage.

Fr. 9. Havet :

*Celsosque ocris, arvaque putria et mare magnum.*

Mueller :

*celsosque ocris*
*Arvaque putria et mare magnum.*

Baehrens :

*Celsos ocris arvaque Neptuni et mare magnum.*

*Odyssée,* V, v. 411 :

Ἔκτοσθεν μὲν γὰρ πάγοι ὀξέες, ἀμφὶ δὲ κῦμα
Βέβρυχεν ῥόθιον...
Ἀγχιβαθὴς δὲ θάλασσα....

La traduction de Livius abrège beaucoup le texte de l'*Odyssée;* elle nous a été conservée par Festus, dans ses observations à propos du mot *ocris* que nous ne connaissons que par lui : « *Ocrem* antiqui... montem confragrosum vocabant, ut apud Livium : *Sed qui sunt hi qui ascendunt altum ocrim?* et *Celsosque ocris arvaque putria et mare magnum namque Taenari celsos ocris* et *Haut ut quem Chiro in Pelio docuit ocri.* »

Havet admet avec raison que tous ces fragments, à l'exception du vers saturnien qu'il conserve comme faisant partie

Digitized by Google

de l'*Odyssée latine*, appartiennent au théâtre de Livius Andronicus. Ribbeck[1] place toutes les citations données par Festus au nombre des « Fragmenta ex incertis fabulis » de Livius Andronicus. L. Mueller place parmi les fragments « ex incertis fabulis »[2] tous les passages cités par Festus, à l'exception du fragment conservé par Havet pour l'*Odyssée latine*.

La correction *Neptuni* proposée par Baehrens ne correspond à rien dans le texte grec. Le mot *ocris* est une simple transcription du terme homérique ὀκριόεις (*Iliade*, XII, v. 380; *Odyssée*, IX, v. 499), *pointu*. confondu peut-être par Livius Andronicus avec le mot ἐξέες, qui se lit au vers 411 du chant V de l'*Odyssée*.

## Chant VI.

Deux fragments proviennent du récit de l'entrevue d'Ulysse avec Nausicaa Le premier nous est fourni par le grammairien Diomède, à propos de la forme archaïque *amploctor* pour *amplector*.

Fr. 10. Havet, Baehrens :

*Utrum genua amploctens virginem oraret.*

Mueller :

*Utrum genus amploxens virginem oraret.*

*Odyssée*, VI, v. 142 :

Ἦ γούνων λίσσοιτο λαβὼν εὐώπιδα κούρην.

La traduction serait exacte si Livius n'avait laissé de côté le mot εὐῶπις dont il lui était impossible de donner l'équivalent.

Le second fragment est cité par le grammairien Charisius, à propos de l'emploi de la forme archaïque *donicum* pour *donec*.

Fr. 11. Havet :

*Ibi manens sedeto, donicum videbis*
*Me carpento vehente* [in] *domum venisse.*

1. *Tragicorum Romanorum fragmenta* secundis curis recensuit Otto Ribbeck, Lipsiae, 1871, p. 5.
2. *Livii Andronici et Cn. Naevii fabularum reliquiae*. Emendavit et adnotavit Lucianus Mueller, Berolini, 1885, p. 7.

Digitized by Google

Mueller :

*Ibi manens sedeto, donicum videbis*
*Me carpento vehentem meam domum venisse.*

Baehrens :

*Ibi manens sedeto, donicum videbis*
*Me carpento vehentem en domum venisse.*

*Odyssée,* VI, v. 295 :

Ἔνθα καθεζόμενος μεῖναι χρόνον, εἰσόκεν ἡμεῖς
Ἄστυδε ἔλθωμεν καὶ ἱκώμεθα δώματα πατρός.

La traduction est très peu exacte; les mss. de Charisius ont la leçon *vehementem domum*. Le voisinage du mot *carpento* a fait comprendre depuis longtemps la nécessité d'une correction où une forme du verbe *vehi* prendrait la place du mot *vehementem*. La restitution due à Havet semble la plus naturelle.

## Chant VIII.

Quatre fragments se rapportent au séjour d'Ulysse chez Alcinoos.

Le héros pleure en entendant Démodocos chanter la gloire des guerriers morts pendant la guerre de Troie.

Fr. 12. Havet, Mueller, Baehrens :

*Simul ac lacrimas*[1] *de ore noegeo detersit.*

*Odyssée,* VIII, v. 88 :

Δάκρυ' ὀμορξάμενος κεφαλῆς ἄπο φᾶρος ἕλεσκεν.

Le vers a été conservé par Festus à propos du mot *noegeum*, traduction de φᾶρος, et qui désigne une sorte de manteau. Nous n'avons pas d'autre exemple du mot *noegeum*. Livius ne semble pas avoir exactement compris le sens du vers grec : « Essuyant ses larmes, il enlevait le manteau qui couvrait sa tête [et il prenait une coupe pour faire des libations aux

1. D'après l'*Epitome* de Festus (p. 68, Mueller), « *dacrimas* pro *lacrimas* Livius saepe posuit, » Mueller et Baehrens écrivent *dacrimas*.

Digitized by Google

dieux]. » Le texte latin ferait croire qu'Ulysse use de son manteau pour essuyer ses larmes.

Au moment de demander à Ulysse de prendre part aux luttes, le Phaiacien Laodamas constate avec ses amis que rien plus que les tempêtes de la mer ne brise les forces des hommes.

Fr. 13. Havet :

*Namque nihilum peius macerat homonem*
*Quamde mare saevum; vir* [es] *et cui sunt magnae,*
*Topper* [virum] *confringent importunae undae.*

Mueller :

*Namque nec hilum peius macerat homonem*
*Quamde mare saevum. Vires cui sient magnae,*
*Topper vel hunc confringent importunae undae.*

Baehrens :

*Namque nullum plus corpus macerat humanum*
*Quamde mare saevum : vires cui sunt magnae, topper*
*Confringent importunae undae* – ∪ – ∪.

*Odyssée,* VIII, v. 138 :

Οὐ γὰρ ἔγωγέ τί φημι κακώτερον ἄλλο θαλάσσης
Ἄνδρα γε συγχεῦαι, εἰ καὶ μάλα κάρτερος εἴη.

Ce fragment a été conservé par Festus, comme un des nombreux exemples qu'il donne de l'emploi du mot archaïque *topper,* qui signifiait « cito, fortasse, celeriter, temere ». On peut faire observer que ce mot, qui semble une contraction de *toto opere,* tombé en désuétude à l'époque classique, était repris par les archaïsants contemporains de Quintilien. Cf. Quintilien, *Instit. Orat.,* I, VI, 40 : « Verba a vetustate repetita... magnos assertores habent... nihil est odiosius affectatione, nec utique ab ultimis et iam oblitteratis repetita temporibus, qualia sunt *topper*... »

Dans le chant où il raconte les amours d'Arès et d'Aphrodite, l'aède Démodocos montre les dieux qui se rassemblent pour assister au châtiment des coupables.

Fr. 14. Havet, Mueller, Baehrens :

[Venit] *Mercurius cumque eo filius Latonas.*

Digitized by Google

*Odyssée*, VIII, v. 322 :

.....ἦλθ' ἐριούνης
Ἑρμείας, ἦλθεν δὲ ἄναξ ἑκάεργος Ἀπόλλων.

Priscien, à propos du génitif en *as* des féminins de la première déclinaison, cite : « In eodem [Livio] : *Mercurius cumque eo filius Latonas* pro *Latonae*. » Bartsch, le premier, a complété ce saturnien boiteux, traduction assez inexacte de l'hexamètre grec, en ajoutant au commencement le mot *venit* qui rend bien le mot ἦλθεν.

Quand Démodocos a terminé son chant, Ulysse, pour le féliciter, lui dit qu'il a été instruit par Apollon ou par la Muse.

Fr. 15. Havet, Mueller, Baehrens :

*Nam divina Monetas filia docuit.*

*Odyssée*, VIII, v. 480 :

... σφέας [ἀοιδούς]
Οἶμας Μοῦσ' ἐδίδαξε.

*(Ulysse parle de Démodocos au héraut.)*

*Odyssée*, VIII, v. 488 :

Ἦ σέγε Μοῦσ' ἐδίδαξε, Διὸς παῖς, ἢ σέγ' Ἀπόλλων.

*(Ulysse s'adresse à Démodocos lui-même.)*

Ce fragment est, comme le précédent, cité par Priscien, à propos du génitif en *as* des noms féminins de la première déclinaison : « Ibidem : *Nam diva* (*divina*, mss. de Saint-Gall et de Leyde) *Monetas filiam docuit; Monetas* pro *Monetae*. » La correction *filia* est due à Scaliger. Baehrens propose la conjecture suivante qu'il n'admet pas dans son texte :

*Nam filia Monetas diva vates docuit.*

Dans l'emploi que fait Livius Andronicus du nom latin *Moneta*, il y a lieu de remarquer la préoccupation du poète « semigraecus » qui tient à faire entrer dans sa traduction de l'*Odyssée* les noms des divinités romaines. *Moneta* est la déesse correspondante à Μνημοσύνη, déesse grecque inconnue à l'*Iliade* et à l'*Odyssée* et dont le nom ne se trouve pas avant les *Hymnes homériques*. Cicéron citera *Moneta*[1] et Hygin fera

1. *De natura deorum*, III, XVIII, 47.

Digitized by Google

d'elle la mère des Muses : « Nam ex Iove et Moneta Musae[1]. » Mais Livius Andronicus semble le premier qui ait traduit le mot grec Μνημοσύνη par le mot latin *Moneta.*

## Chant X.

Ulysse, en faisant à Alcinoos le récit de ses aventures, lui raconte qu'Éole lui a demandé comment il était venu.

Fr. 16. Havet :

*...inferus an superus*
*Tibi deus fer*[eba]*t funera, Ulixes?*

Mueller :

*Inferus an superus tibi fert deu' funera, Ulixes?*

Baehrens :

*...infer*
*An superus tibi fert dius funera, Ulixes?*

*Odyssée,* X, v. 64 :

Πῶς ἦλθες, Ὀδυσεῦ; τίς τοι κακὸς ἔχραε δαίμων;

Priscien citait : « Livius in *Odissia :* Inferus an superus tibi fert deus funera, Ulixes? » De ce vers hexamètre dactylique Korsch a fait des vers saturniens en proposant la correction admise par Havet. Mueller, qui conserve cet hexamètre en se contentant d'écrire *deu' funera* au lieu de *deus funera,* fait remarquer que le fragment tel que Priscien le donne doit être une corruption de la forme primitive :

υ – υ – υ – υ *inferus an superus*
*Tibi fert deus, Ulixes, funera?* υ – υ

Korsch fait aussi observer que, prenant les idées romaines et évitant, par suite, l'emploi des mots de mauvais augure, Livius Andronicus, ce *semigraecus,* a reculé devant la traduction de l'expression grecque κακὸς δαίμων, « cum iam prope Romanus factus esset et Romanis scriberet, ad verbum exprimere religiosum esse censuit[2]. »

1. Hygin, *Fabul.,* Praefat.
2. Theodorus Korsch, *de versu Saturnio,* Mosquae, 1869 (cité par L. Havet, *de Saturnio Latinorum versu,* p. 368).

Digitized by Google

Circé rend aux compagnons d'Ulysse leur forme primitive.

Fr. 17. Havet :

*Topper facit homines, ut prius fuerunt.*

Mueller :

*Topper facit homones, ut prius fuerant.*

Baehrens :

*Topper facit homones, ut prius fuerunt.*

*Odyssée,* X, v. 395 :

Ἄνδρες δ' ἄψ' ἐγένοντο.

Havet conjecture avec vraisemblance que, pour faciliter aux lecteurs latins l'intelligence de la suite du développement, Livius a inséré dans sa traduction, entre les vers 448 et 449 de l'original grec, le vers suivant, conservé par Festus, à propos de l'emploi du mot *topper*.

Fr. 18. Havet :

*Topper citi ad aedis venimus Circae.*

Mueller suppose, au contraire, que ce vers qu'il écrit :

*Topper citis ad aedis venimus Circae*

est la traduction du vers 308 du chant X de l'*Odyssée* :

.....ἐγὼ δ' ἐς δώματα Κίρκης
Ἤια...

Le mot *citis* ajouterait une idée qui n'est pas dans l'original grec. Enfin, on verra que Baehrens fait de ce vers une partie d'un fragment du chant XII.

## Chant XII.

Au commencement de ce chant, Homère raconte comment Circé accueille Ulysse et ses compagnons à leur retour dans l'île d'Aia, comment elle leur fait porter par ses servantes des vivres et du vin.

Digitized by Google

*Odyssée*, XII, v. 16 :

...οὐδ' ἄρα Κίρκην
Ἐξ Ἀΐδεω ἐλθόντες ἐλήθομεν, ἀλλὰ μάλ' ὦκα
Ἦλθ' ἐντυναμένη· ἅμα δ' ἀμφίπολοι φέρον αὐτῇ
Σῖτον καὶ κρέα πολλά καὶ αἴθοπα οἶνον ἐρυθρόν.

Festus notait à propos du mot *topper :* « In *Odyssia* vetere : ... *Topper citi ad aedis venimus Circae. Simul duona eorum portant ad navis, millia alia in isdem inserinuntur.* » On a vu (Fr. 18) que L. Havet place le premier de ces vers au chant X. Il admet que les autres appartiennent à l'épopée de Naevius (le nom de Naevius et une partie de la citation auraient disparu entre les mots *Circae* et *simul*); et, par conséquent, il ne les fait pas figurer dans l'*Odyssée latine*. Baehrens, au contraire, voit dans la citation de Festus une traduction des vers 16-19 du chant XII de l'*Odyssée;* grâce à de nombreux essais de corrections, il en tire trois vers saturniens dont le premier se place mieux, sans corrections, au chant X (Fr. 18), mais dont les deux autres peuvent traduire les vers 18-19 du chant XII.

Fr. 19. Baehrens :

*Topper citi ad* auris *venimus Circae;*
*Simul* advenit, servae *portant ad navis*
Edulia alma, vina *isdem inferinuntur.*

L. Mueller écrit les deux derniers vers de la manière suivante :

*Simitu duona coram portant ad navis...*
*Multa alia in isdem dona topper inserinuntur.*

## Chant XV.

Dans son entretien avec Ulysse déguisé en mendiant, Eumée dit que, grâce aux dieux, il a eu de quoi boire, manger et accueillir les hôtes.

Fr. 20. Havet :

... *affatim edi, bibi, lusi.*

Mueller, Baehrens :

... *affatim edi,*
*Bibi, lusi.*

Digitized by Google

*Odyssée,* XV, v. 373 :

Τῶν ἔφαγόν τ' ἔπιόν τε καὶ αἰδοίοισιν ἔδωκα.

Le latin traduit mal le grec; Hermann reproche au traducteur de ne pas avoir compris la fin du vers homérique: « Postrema verba non recte intellexit Livius. » Havet admet aussi que Livius Andronicus a commis une méprise : « Nam Livius non αἰδοίους verum αἰδοῖα intellexit; *lusi* verecundiae est romanae. » Mueller dit aussi : « Recte si putarunt docti a Livio hisce expressa Homerica τῶν ἔφαγον... ἔδωκα, apparet eum errore lapsum sat ridiculo. » Le poète de Tarente a pu être induit en erreur par une expression grecque toute faite qui, au dire d'Athénée[1], se trouvait dans l'épitaphe de Sardanapale : « Ἐγὼ δὲ ἐβασίλευσα καὶ... ἔπιον, ἔφαγον, ἠφροδισίασα », et qu'Horace devait traduire à son tour :

*Lusisti satis, edisti satis atque bibisti*[2].

Depuis Scaliger jusqu'à Baehrens, les éditeurs de l'*Odyssée latine* s'accordent à voir dans le « affatim edi, bibi, lusi » de Livius Andronicus une traduction du vers 373 du chant XV de l'*Odyssée :* mais ce fragment est écrit dans le style des comiques[3] et il pourrait bien appartenir à quelqu'une des comédies du traducteur de l'*Odyssée.*

## Chant XVI.

Un fragment appartient à la conversation d'Ulysse avec Télémaque à propos des prétendants.

Fr. 21. Havet :

*Quoniam audivi, paucis gavisi...*

Mueller :

⏑ – ⏑ *quom iam audivi, paucis gavisi.*

Baehrens :

*Quom* rem *eam audivi,* hau *paucus gavisi.*

1. Athénée, *Deipnos.*, XII, 39, p. 519.
2. Horace, *Epist.*, II, II, v. 214.
3. Cf. Plaute, *Poenulus,* III, I, v. 31 : *Uti bibas, edas de alieno quantum velis, usque affatim.*

Digitized by Google

*Odyssée,* XVI, v. 92 :

Ἦ μάλα μευ καταδάπτετ' ἀκούοντος φίλον ἦτορ.

Priscien cite le vers comme exemple de l'emploi archaïque de *gavisi* pour *gavisus sum.* Il le donne tel que L. Havet le rapporte : il faut admettre que la litote du traducteur atténue singulièrement l'énergie de l'original. Quant à la correction de Baehrens elle semble d'autant plus malheureuse, que le correcteur prétend traduire μάλα par *hau paucus.* Ulysse parlerait donc de la grande joie que lui causent les projets dirigés par ses ennemis contre lui!

## Chant XIX.

Un fragment appartient à la conversation d'Ulysse et de Pénélope; le héros, qui ne s'est pas encore fait connaître à sa femme, lui décrit le costume d'Ulysse, tel qu'il est censé l'avoir vu autrefois.

Fr. 22. Havet :

[Erat Ulixi] *vestis pulla, purpurea, ampla.*

Mueller :

υ – υ – υ *vestis pulla purpurea ampla.*

Baehrens :

*Vestis pulla purpurea ampla* – υ – υ.

*Odyssée,* XIX, v. 225 :

Χλαῖναν πορφυρέην οὔλην ἔχε δῖος Ὀδυσσεὺς
Διπλῆν.

Nonius cite ce vers à propos du sens de *pullus* : « *Pullum* non *album.* » La *vestis pulla* était le vêtement grossier et épais de laine brune que portaient les gens de petite condition; χλαῖνα οὔλη désignant le vêtement au tissu épais, le mot *pulla* doit indiquer l'épaisseur plutôt que la nuance du manteau d'Ulysse. *Purpurea* est la transcription de πορφυρέην; *ampla,* qui vient de *am-, amb-,* d'où *ambo*[1], et qui signifie primitivement *double,* est la traduction archaïque de διπλῆν.

1. Bréal, *Dictionn. étymol. latin,* p. 10.



Digitized by Google

Les fils d'Autolycos, à la chasse, se trouvent en présence d'un sanglier énorme dont la bauge était dans un fourré impénétrable.

Fr. 23. Havet, Mueller, Baehrens :

*Dusmo in loco.*

*Odyssée,* XIX, v. 439 :

Ἔνθα δ' ἄρ' ἐν λόχμῃ πυκινῇ.

## Chant XX.

Insulté par les prétendants et par les servantes, Ulysse s'encourage à la patience en se rappelant ce qu'il a souffert.

Fr. 24. Havet :

*.....cum socios nostros*
*Mandisset impius Cyclops...*

Mueller :

*Cum socios nostros mandisset impiu' Cyclops*[1].

Baehrens :

*Cum socios nostros Ciclops impius mandisset.*

*Odyssée,* XX, v. 19 :

Ἤματι τῷ ὅτε μοι μένος ἄσχετος ἤσθιε Κύκλωψ
Ἰφθίμους ἑτάρους.

La traduction latine rend mal par *impius,* μένος ἄσχετος et par *nostros,* ἰφθίμους.

## Chant XXI.

Télémaque s'arme au moment du massacre des prétendants.

1. Mueller donne encore dans son texte un vers hexamètre. Mais il fait remarquer, comme à propos du fragment 16, que le vers tel que Priscien le donne

*Cum socios nostros mandisset impius Cyclops,*

doit être une corruption de la forme primitive :

*Cocles cum socios nostros impius mandisset.*

Digitized by Google

Fr. 25. Mueller, Baehrens :

*Inque manum suremit hastam...*

*Odyssée,* XXI, v. 433 :

Ἀμφὶ δὲ χεῖρα φίλην βάλεν ἔγχει...

Ce fragment se trouve dans Paulus comme exemple de la synonymie de l'archaïque *suremit* et de *sumpsit.* Mais Paulus n'indique pas l'auteur de cette citation. C'est Bücheler qui, le premier, a attribué le fragment à Livius Andronicus, et Mueller qui, le premier, l'a fait entrer, non sans vraisemblance, dans le recueil de ce qui reste de l'*Odyssée latine.*

Tels sont les vingt-cinq fragments dont on peut, en faisant quelques réserves, fixer à peu près la place dans l'épopée de Livius Andronicus.

### 2° Fragments dont la place est incertaine.

Dans l'*Odyssée* homérique beaucoup de vers se répètent, beaucoup de formules se ressemblent. L'inexactitude de la traduction latine augmente encore la difficulté de placer à un endroit précis les fragments qui, par leur caractère vague, peuvent s'appliquer aussi bien à de nombreux passages.

### Chant I.

Fr. 26. Havet, Mueller :

*Pater noster, Saturni filie...*

Baehrens :

*Pater noster, Saturni filie,* rex summe.

Par l'addition *rex summe,* Baehrens a voulu compléter la traduction du vers,

Ὦ πάτερ ἡμέτερε, Κρονίδη, ὕπατε κρειόντων,

qui se trouve plusieurs fois dans l'*Odyssée,* I, v. 45 et 81, XXIV, v. 473.

Digitized by Google

Fr. 27. Havet :

*Argenteo polubro, aureo et glutro.*

Mueller :

*Argenteo polubro, aureo eglutro.*

Baehrens :

*Argenteo polubro, aureo eclutro.*

Ce vers semble correspondre à un passage souvent reproduit dans l'*Odyssée*, chaque fois qu'il est question d'un accueil hospitalier, que ce soit l'hospitalité accordée par Télémaque à Athéné, venue à Ithaque sous le nom et sous l'aspect de Mentès (I, v. 136-138), ou l'hospitalité accordée à Ulysse par Alcinoos (VII, v. 172-174), ou par Circé (X, v. 368-370), ou l'hospitalité accordée par Ménélas à Télémaque (XV, v. 135-137) et, enfin, par Télémaque à Ulysse (XVII, v. 91-93).

Χέρνιβα δ' ἀμφίπολος προχόῳ ἐπέχευε φέρουσα,
Καλῇ, χρυσείῃ, ὑπὲρ ἀργυρέοιο λέβητος,
Νίψασθαι.

Nonius cite le fragment, tel qu'il est reproduit par Havet, en indiquant que *polubrum* traduit χέρνιβα. Le mot *polubrum*, « bassin à purification, » est, comme le mot *delubrum*, un dérivé du verbe *luo*, *laver*. Le mot *glutro*, ou *eglutro*, qui traduit προχόῳ est un ἅπαξ εἰρημένον, que l'on remplace, d'ordinaire, par *gutto*. Le *guttum* est un vase à col étroit d'où le liquide s'écoule goutte à goutte. Quant au mot *eclutrum*, proposé par Baehrens, il n'est pas latin ; en grec il indiquerait l'idée de bain (λουτρόν) et, par conséquent, ne correspondrait pas au mot προχόῳ.

Fr. 28. Havet, Mueller, Baehrens :

*Tuque mihi narrato omnia disertim.*

*Odyssée*, I, v. 169 :

Ἀλλ' ἄγε μοι τόδε εἰπὲ καὶ ἀτρεκέως κατάλεξον.

Ce vers est une formule qui se répète très souvent dans l'*Odyssée*, chaque fois qu'il faut faire appel à la véracité

Digitized by Google

d'un narrateur : I, v. 206, 224; IV, v. 486; VIII, v. 572; XI, v. 140, 170, 370, 457; XV, v. 383; XVI, v. 137; XXIV, v. 256, 287.

## Chant II.

Fr. 29. Havet, Mueller, Baehrens :

*Quando dies adveniet, quem profata Morta est.*

Nous devons la connaissance de ce fragment à Aulu-Gelle (*N. A.*, III, xvi, 11) : « Caesellius autem Vindex in lectionibus suis antiquis : *Tria*, inquit, *nomina Parcarum sunt*, Nona, Decuma, Morta et versum hunc Livii antiquissimi poetae ponit ex 'Οδυσσείᾳ : *Quando dies adveniet quem profata Morta est?* Sed homo minime malus Caesellius *Mortam* quasi nomen accepit, cum accipere quasi *Moeram* deberet. » Caesellius Vindex, auteur de *Lectiones antiquae*, souvent attaquées par Aulu-Gelle, grammairien de l'époque de Trajan, *n'était pas malin :* c'est la traduction littérale de *minime malus*. (Cf. Cicéron, *de Officiis*, III, ix, 39 : Philosophi minime mali sed non satis acuti.) Est-ce Caesellius ou Livius que nous devons faire responsable de la mauvaise transcription de Μοῖρα en *Morta*, alors qu'il était si facile d'écrire *Moera?* Il est permis de supposer que, pour mieux adapter le texte grec à l'intelligence des lecteurs latins, le traducteur de l'*Odyssée* a fait de la Moire qui tranche le fil de la vie humaine, une déesse de la mort, *Morta*. Le passage homérique traduit par Livius,

.....εἴς ὅτε κέν μιν
Μοῖρ' ὀλοὴ καθέλῃσι τανηλεγέος θανάτοιο

est souvent répété dans l'*Odyssée :* II, v. 99-100; III, v. 237-238; XIX, v. 144-145; XXIV, v. 134-135.

Fr. 30. Havet :

*Tumque remos iussit relligare struppis.*

Mueller, Baehrens :

⏑ – ⏑ – ⏑ – ⏑ – ⏑ *tumque remos*
*Iussit religare struppis.*

Digitized by Google

*Odyssée,* II, v. 422 :

Τηλέμαχος δ' ἑτάροισιν ἐποτρύνας ἐκέλευσεν
Ὅπλων ἅπτεσθαι.

Ce vers se répète, *Odyssée,* XV, v. 287.
Le vers 782 du chant IV, répété au vers 53 du chant VIII,

Ἠρτύναντο δ' ἐρετμὰ τροποῖς ἐν δερματίνοισιν

est peut-être plus près du texte de Livius Andronicus.

## Chant IV.

Fr. 31. Havet :

*Atque escas habe*[a]*mus mentionem...*

Mueller :

⏑ – ⏑ – ⏑ – ⏑ – ⏑ *atque escas*
*Habeamus mentionem.*

Baehrens :

*Atque escas habeamus* rusus *mentionem.*

Baehrens ajoute *rusus* (forme archaïque de *rursus*) pour compléter le vers saturnien et pour traduire exactement le vers 213 du chant IV :

Δόρπου δ' ἐξαῦτις μνησώμεθα.

*Rusus* rend ἐξαῦτις. Mais ἐξαῦτις ne se trouve pas dans les autres passages de l'*Odyssée* dont le fragment 31 peut être la traduction.

*Odyssée,* X, v. 177 : Μνησόμεθα βρώμης...
XX, v. 246 : ... ἀλλὰ μνησώμεθα δαιτός.

Fr. 32. Havet, Baehrens :

*Apud Nympham Atlantis filiam Calypsonem.*

Mueller :

*Apud Nympham Telamonis filiam Calypsonem.*

Digitized by Google

On voit généralement dans ce vers la traduction du vers 557 du chant IV où Protée dit à Ménélas qu'il a vu Ulysse, Νύμφης ἐν μεγάροισι Καλυψοῦς. Ce vers se répète encore, V, v. 14; XVII, v. 143. Le vers latin peut aussi être imité du vers 245 du chant VII :

Ἔνθα μὲν Ἄτλαντος θυγάτηρ, δολόεσσα Καλυψὼ...

*Telamonis*, leçon de Mueller, est une conjecture bizarre de Buecheler.

## Chant V.

Fr. 33. Havet :

*Igitur demum Ulixi cor frixit prae pavore.*

Mueller :

*Igitur cor demum Ulixi prae pavore frixit.*

Baehrens :

*Igitur demum Ulixi frixit prae pavore*
*Cor* et genu...

Havet reproduit textuellement le vers donné par l'« interpolator Fuldensis » de Servius (*ad Aeneida*, I, v. 92); ce vers peut être la traduction peu exacte d'un vers de l'*Odyssée* qui se répète plusieurs fois.

*Odyssée*, V, v. 297 :

Καὶ τότ' Ὀδυσσῆος λύτο γούνατα καὶ φίλον ἦτορ.

Cf. *Odyssée*, V, v. 406; XXII, v. 147.

C'est pour donner de ce vers une traduction plus précise que Baehrens change de place le mot *cor* et ajoute *et genu*. Cet essai de correction semble peu utile; on a vu, en effet, par de nombreux exemples, que le traducteur latin reste souvent bien loin de la lettre de l'original grec.

Fr. 34. Havet, Mueller, Baehrens :

... *Sic quoque fitum est.*

Cette fin de vers saturnien est la traduction d'une formule homérique qui se retrouve souvent dans l'*Odyssée*.

Digitized by Google

*Odyssée*, V, v. 302; XIII, v. 178 :

... τάδε δὴ νῦν πάντα τελεῖται.

XIII, v. 40 :

Ἤδη γὰρ τετέλεσται...

## Chant VIII.

Fr. 35. Havet :

*Nexabant multa inter se flexu nodum dubio.*

Mueller :

*Nexebant multa inter se flexu nodorum*
*Dubio.*

Baehrens :

*Nexabant multa inter se flexu nodorum*
*Dubio.*

Ce fragment, donné par Diomède sous la forme que Baehrens lui conserve, peut être une traduction des vers 378-379 du chant VIII, où est décrite la danse de Halios et de Laodamas :

Ὠρχείσθην δὴ ἔπειτα ποτὶ χθονὶ πουλυβοτείρῃ
Ταρφέ' ἀμειβομένω.

Il est plus difficile d'y reconnaître la traduction du vers 678 du chant IV, où il est question des prétendants qui combinent leurs ruses contre Ulysse.

... οἰδ' ἔνδοθι μῆτιν ὕφαινον.

Fr. 36. Havet :

*Iam in altum expulsa lintre.*

Baehrens place ce fragment parmi les « dubia », et Mueller ne le mentionne pas.

Les mss. de Priscien, qui donnent le fragment, l'attribuent au chant III, au chant VI ou au chant VII de l'*Odyssée*. Il peut être la traduction inexacte de plusieurs passages homériques dont aucun n'appartient aux chants III, VI ou VII de l'*Odyssée*.

Digitized by Google

*Odyssée,* VIII, v. 51 :

Νῆϊ μὲν οἶγε μέλαιναν ἁλὸς βένθος δε ἔρυσσαν.

IV, v. 780 :

Νῆϊ μὲν οὖν πάμπρωτον ἁλὸς βένθος δε ἔρυσσαν.

XII, v. 401 :

Ἡμεῖς δ' αἶψ ἀναβάντες ἐνήϊαμεν εὐρέι πόντῳ.

## Chant XXII.

Fr. 37. Havet :

*At celer hasta perrumpit pectora ferro.*

Baehrens :

υ – υ – υ – υ | – υ – *at celeris*
*Hasta volans perrumpit pectora ferro.*

Ce fragment est donné sous la forme d'un hexamètre : *At celer hasta volans perrumpit pectora ferro*[1], par Priscien, comme exemple de l'emploi de *celer* aussi bien au féminin qu'au masculin; ce qui permet de rejeter tout de suite la conjecture *celeris* proposée par Baehrens. La demi-érudition d'un correcteur a fait du saturnien un hexamètre par l'addition du mot *volans,* mot inutile puisque, comme le remarque Th. Korsch, il n'y a dans les textes homériques auxquels on peut rapporter ce vers aucune mention du vol du javelot.

Ces textes sont les deux passages suivants du chant XXII :

*Odyssée,* XXII, v. 82 :

Ἰὸν ἀποπροιεὶς βάλλε στῆθος παρὰ μαζὸν
Ἐν δέ οἱ ἤπατι πῆξε θοὸν βέλος...

v. 92 :

Τηλέμαχος κατόπισθε βαλὼν χαλκήρει δουρὶ
Ὤμων μεσσηγυς, διὰ δὲ στήθεσσιν ἔλασσεν.

1. Mueller reçoit cette leçon dans son texte, tout en admettant que la forme primitive a dû être :

*Celer hasta perrumpit pectora ferro.*

Digitized by Google

Il est bien difficile d'assigner une place aux fragments suivants :

Fr. 38. Havet, Mueller, Baehrens :

υ – υ – *parcentes praemodum* υ – υ.

Aulu-Gelle cite l'expression *parcentes praemodum* de Livius en disant que le vieux poète a employé *praemodum* dans le sens de *admodum,* alors que ce mot signifie *praeter modum, supra modum.*

L'expression peut s'appliquer soit à des gens qui montrent une extrême parcimonie, soit à des gens qui font preuve d'une extrême clémence en épargnant leurs ennemis (cf. *parcere subiectis*). Je ne vois pas de passage de l'*Odyssée* auquel ce second sens convienne; pour ce qui est du premier, il y a deux passages où il est question de gens qui consomment leurs richesses sans mesure, ignorants de toute espèce de parcimonie.

*Odyssée,* XIV, v. 91 (*répété,* XVI, v. 314) :

...ἀλλὰ ἕκηλοι
Κτήματα δαρδάπτουσιν ὑπέρβιον, οὐδ' ἔπι φειδώ.

Mais si le fragment cité par Aulu-Gelle est la traduction de ce passage, il faut admettre que l'auteur des *Nuits Attiques* a omis la négation qui se trouve dans le grec; il faudrait lire : *non parcentes praemodum.* Si l'on admet la leçon *parcentes praemodum,* sans négation, le fragment de Livius peut se rapporter à deux passages du chant XII, l'un où Ulysse recommande à ses compagnons de s'abstenir de toucher aux bœufs d'Hélios, l'autre où il est dit qu'ils s'en abstinrent tant que les vivres ne leur manquèrent pas.

*Odyssée,* XII, v. 321 :

.....τῶν δὲ βοῶν ἀπεχώμεθα...

v. 328 :

Τόφρα βοῶν ἀπεχοντο

Fr. 39. Havet :

...*vecorde et malefica vacerra.*

Mueller :

υ – υ – *vecorde et malfica vacerra.*

Digitized by Google

Baehrens :

υ – υ – υ– υ | – υ – *vecorde*
*Et malefica vacerra* | – υ – υ – υ.

Ce fragment est cité par Festus à propos du mot *vacerra,* qui signifie *souche,* et qui est une injure, « maledictum magnae acerbitatis. » Le mot *vacerra* est souvent employé par Columelle au sens de *pieu, poteau.* C'est aussi un *cognomen* (Cicéron, *Epist. Fam.,* VII, VIII, 2; Martial, VIII, LXIX). Parmi les termes propres au vocabulaire d'Auguste se trouvait l'adjectif *vacerrosus,* dérivé de *vacerra* et signifiant *imbécile.* Suétone, *Auguste,* LXXXVII : Ponit assidue... pro *cerrito vacerrosum.*

Scaliger admet que ce fragment traduit une phrase du discours de Leiocritos à Mentor :

*Odyssée,* II, v. 243 :

Μέντορ ἀταρτηρὲ, φρένας ἠλεὲ...

Hermann le rapproche des injures que Mélanthios adresse à Ulysse :

*Odyssée,* XVII, v. 248 :

Ὦ πόποι, οἷον ἔειπε κύων, ὀλοφώια εἰδώς.

C'est aussi l'avis de L. Havet; Mueller et Baehrens se bornent à citer les deux assimilations proposées par Scaliger et par Hermann. Ribbeck pense que ces mots appartiennent à une comédie de Livius.

Fr. 40. Havet, Baehrens :

*Carnis vinumque quod libabant anclabatur.*

Mueller :

*...carnis*
*Vinumque quod libebat anculabatur.*

Havet propose aussi de lire :

*carnis autem*
*Vinumque quod libabant anculabatur.*

Priscien donne ce fragment : « Livius Andronicus in *Odissia : Carnis* ait *vinumque quod libabant anclabatur,* » comme exemple de *carnis* employé au nominatif. Le verbe

Digitized by Google

archaïque *anclo* ou *anculo* appartiendrait au même radical que le vieux mot *ancus*, serviteur, dont *ancilla* est le diminutif.

Ce fragment peut être la traduction soit du passage où Pénélope rapporte à Ulysse comment les prétendants se gorgeaient (*Odyssée*, XXIII, v. 304), soit de celui où l'on voit Télémaque, le bouvier et le porcher prenant une abondante nourriture (*Odyssée*, XXIV, v. 364).

*Odyssée*, XXIII, v. 304 :

....πολλὰ, βόας καὶ ἴφια μῆλα,
Ἔσφαζον· πολλὸς δὲ πίθων ἠφύσσετο οἶνος.

XXIV, v. 364 :

Ταμνομένους κρέα πολλὰ,κερῶντάς τ' αἴθοπα οἶνον.

Fr. 41. Havet, Mueller, Baehrens :

*Deque manibus dextrabus...*

Ce fragment, dont le sens est bien vague, peut se rapporter soit à l'arrivée de Télémaque à Pylos, alors que Nestor et ses fils lui prennent les mains (*Odyssée*, III, v. 35), soit à l'épisode des troubles d'Ithaque, alors que la voix d'Athéné fait tomber les armes de toutes les mains (*Odyssée*, XXIV, v. 534).

*Odyssée*, III, v. 35 :

Χερσίν τ' ἠσπάζοντο.

XXIV, v. 534 :

Τῶν δ' ἄρα δεισάντων ἐκ χειρῶν ἔπτατο τεύχεα.

On cite encore quelques fragments de l'*Odyssée*, qui semblent être apocryphes ou tout au moins appartenir à d'autres œuvres de Livius Andronicus.

Fr. 42 :

*Ah vestros, vestros, dum hic mantatis curtet nervos*
*Perduellis.....*

Hermann tire ces vers saturniens d'un texte de Merula : « Idem Paulus Merula, p. 253, ex L. Calpurnii Pisonis libris *de Continentia veterum poetarum* haec profert : Non male Li-

Digitized by Google

vius Andronicus ex *Odyssia : Ah vestros, vestros, dum hic mantatis, irruet nervos perduelles*, pro *nervos* scribens *moeros.* » Mais on sait que Merula (Paul van Merle, 1558-1607) était un adroit faussaire et que personne autre que lui n'a connu l'ouvrage de L. Calpurnius Piso, d'où il prétendait tirer de nombreux fragments des anciens poètes. Hermann, cependant, rapproche ce fragment d'un passage de l'*Odyssée* (IV, v. 684) avec lequel il ne paraît avoir aucun rapport.

Fr. 43. Baehrens :

> ⏑ – ⏑ – ⏑ – ⏑⏑ *erant et equorum*
> *Inaurata tapeta*

Baehrens place parmi les « dubia » ce fragment qu'il tire des *Grammatici latini* de Keil (IV, p. 542). Je ne vois pas à quel vers de l'*Odyssée* il pourrait se rapporter. Le mot τάπητα se trouve bien dans l'*Odyssée* (IV, v. 124) au sens de *couverture étendue sur un siège;* il n'est employé nulle part au sens de *housse de cheval.*

Fr. 44. Festus, *s. v. Nefrendes :* Livius in *Odyssia* vetere :

> *Quem ego nefrendem alui, lacteam immulgens opem.*

On a voulu rapprocher ce fragment des paroles que la gouvernante adresse au chef des pirates phéniciens : *Odyssée,* XV, v. 450 :

> Παῖδα γὰρ ἀνδρὸς ἐῆος ἐνὶ μεγάροις ἀτιτάλλω.

Mais ces deux passages se ressemblent fort peu; Egger est le dernier qui ait placé le vers conservé par Festus parmi les fragments de l'*Odyssée;* Ribbeck et Mueller le mettent au nombre de ce qui nous reste des « Incertae fabulae » de Livius Andronicus. On verra plus loin qu'il peut trouver place dans l'*Aegisthus.*

## IV

Il est assez difficile de juger une épopée dont on ne possède pour établir une appréciation que le petit nombre de vers qui nous sont parvenus de l'*Odyssée latine.* Rien

Digitized by Google

d'étonnant, par suite, dans la diversité des jugements qui ont été portés sur le poème de Livius Andronicus.

Pierron est plein d'enthousiasme : « Il suffit de rapprocher de l'original le peu que nous connaissons des vers de Livius, pour se convaincre que le poète latin avait fait de très grands efforts afin d'être fidèle et de retracer au vif la physionomie du grand poète. Livius rend même quelquefois, avec un rare bonheur, certaines expressions grecques, ou certaines épithètes naïves, dont plus tard la langue latine, devenue trop savante et trop dédaigneuse, aurait été en peine de trouver les équivalents... J'en déplore donc vivement la perte [de la traduction de Livius Andronicus], et bien plus vivement que celle d'une foule d'œuvres originales[1]. » Il semble difficile de partager cet enthousiasme qui n'est fondé sur rien de précis. La meilleure preuve que le traducteur n'est pas fidèle et qu'il ne retrace pas au vif la physionomie du poète grec, c'est le nombre de vers de la traduction dont il est difficile de fixer la place. Quant aux expressions grecques, quant aux épithètes naïves rendues avec un rare bonheur, que l'on se reporte aux fragments 2 (l'expression ἕρκος ὀδόντων n'est pas traduite), 7, 8, 9, 10 (la traduction de l'épithète εὐῶπις est esquivée), 11, 14 (l'épithète ἐκάεργος n'est pas rendue), 16 (la traduction de l'expression κακὸς δαίμων est esquivée), 19 (on a peine à retrouver le texte grec), 21 (le sens de l'original est singulièrement atténué dans la traduction), 23 (*locus* traduit bien mal λόχμη), 24 (la traduction rend très inexactement μένος ἄσχετος par *impius* et ἰφθίμους par *nostros*). Et je ne parle que des 25 fragments auxquels on peut, en faisant quelques réserves, assigner une place à peu près certaine dans l'*Odyssée latine*.

Dans sa thèse de doctorat, A. Philipert-Soupé donnait une caractéristique bien étrange et bien vague de la vieille épopée : « La poésie de Livius Andronicus semble nous offrir l'image de Rome elle-même, flottant incertaine entre l'âpreté de Caton le Censeur et l'élégance des Scipions, tempérant sa barbarie native par la mollesse des influences étrangères, mais conservant, jusque sous ses ornements extérieurs, la mâle simplicité de sa beauté originelle[2]. » Il

1. Pierron, *Histoire de la littérature romaine*, chapitre III.

2. *Étude sur le caractère national et religieux de l'épopée latine*, par A. Philibert-Soupé. Amiens, 1851, p. 15.

Digitized by Google

est bien difficile de reconnaître dans les fragments de l'*Odyssée latine* « la mollesse des influences étrangères », les « ornements extérieurs » et même « la mâle simplicité de sa beauté originelle ».

La critique allemande est plus précise et beaucoup plus dure. « Livius Andronicus, dit Teuffel[1], traduisit l'*Odyssée* en vers saturniens avec une grande gaucherie et en commettant de lourdes fautes de sens. » Ribbeck compare l'*Odyssée latine* à un pauvre travail de manœuvre : « Tantôt d'un style misérablement aride, tantôt développée en de plates paraphrases, la traduction d'Andronicus était lourde, sèche, sans âme et sans grâce[2]. » L. Mueller relève plusieurs inexactitudes de sens dans le travail du traducteur latin[3]. On a déjà vu que Mommsen prétend trouver de nombreux contresens dans les fragments qui nous restent de l'*Odyssée latine*[4]. Cette prétention est quelque peu exagérée. Le principal de ces contre-sens, d'après l'historien allemand[5], porterait sur le fragment 19, qui, on l'a vu, est rejeté par Havet, comme n'appartenant pas à Livius, et n'est admis par Mueller et Baehrens qu'après avoir subi de nombreuses corrections conjecturales. Assurément, à côté d'un certain nombre d'inexactitudes de traduction, on peut remarquer deux véritables contre-sens : ils ont déjà été notés à propos des fragments 12 et 20.

Mais ce qui est le plus digne d'observation, c'est l'effort du poète de Tarente, du « semigraecus », pour essayer une synthèse de la mythologie grecque et de la mythologie latine, pour introduire le caractère religieux des Romains dans la traduction de l'épopée homérique. La Μοῦσα devient la *Camena* (fr. 1); Ποσειδῶν devient *Neptunus* (fr. 9, Baehrens); Ἑρμείας devient *Mercurius*, et Apollon, fils de Létô, le *filius Latonas* (fr. 14); la Muse, fille de Mnémosyne, devient la *divina Monetas filia* (fr. 15). D'après une conjecture, peut-être trop audacieuse, de L. Mueller, le Κύκλωψ serait devenu le

1. W. S. Teuffels, *Geschichte der Roemischer Literatur*, neu bearbeitet von Ludwig Schwabe, § 94.
2. Otto Ribbeck, *Histoire de la poésie latine*, traduite par E. Droz et A. Kontz, p. 17.
3. L. Mueller, *Der saturnische Vers und seine Denkmaeler*, p. 109, § 74.
4. *Revue des Universités du Midi*, 1896, n° 1, p. 49, note 4.
5. Mommsen, *Histoire Romaine*, t. IV, note de la page 14 (traduct. de Guerle); note de la page 193 (traduction Alexandre).

Digitized by Google

*Cocles* (fr. 24), transcription archaïque du mot κύκλωψ[1]; le Κρονίδης devient le *Saturni* filius (fr. 26); la Μοῖρα, la *Morta* (fr. 29). C'est, enfin, pour éviter, conformément aux idées romaines, l'usage des mots de mauvais augure que Livius Andronicus a reculé devant la traduction de l'expression grecque κακὸς δαίμων.

Il est impossible de se prononcer aussi bien sur la valeur du vocabulaire de Livius Andronicus que sur le mérite de son œuvre littéraire, puisque les fragments que nous avons de l'*Odyssée latine* ne sont pas les morceaux choisis d'une anthologie recueillis à cause de leur beauté, mais les passages choisis par les grammairiens comme exemples d'archaïsmes inintelligibles à l'époque classique. Quelle idée nous ferions-nous, je ne dis pas du mérite poétique, mais simplement du style et du vocabulaire de la *Chanson de Roland*, s'il ne nous restait de la vieille épopée qu'une quarantaine de vers recueillis dans les glossaires des lexicographes?

La plupart des mots — objet des explications des grammairiens — employés par Livius dans l'*Odyssée*, et peut-être créés par lui, ont disparu. Ils ne sont pas de ceux dont Horace disait : « *Multa renascentur quae iam cecidere.....* » Car ils n'étaient pas nés viables; ils ressemblaient à ces êtres monstrueux dont parle l'élève d'Anaxagore, Archélaos : « Ἀνεφαίνετο τά τε ἄλλα ζῶα πολλὰ καὶ ἀνόμοια πάντα τὴν αὐτὴν δίαιταν ἔχοντα ἐκ τῆς ἰλύος τρεφόμενα, ἣν δὲ ὀλιγοχρόνια[2]. » De même, ces mots créés ou introduits dans la langue littéraire par Livius Andronicus étaient destinés à une courte existence. Mais il est beaucoup de termes du vieux poète que les grammairiens n'ont pas jugé utile d'expliquer : car ceux-là ont survécu.

## *B.* L'Hymne de supplication

Il a déjà été dit que Livius Andronicus fut chargé, en l'an 207, de composer un hymne de supplication qui rendît les dieux favorables à la campagne que les consuls entre-

1. Cf. Bréal, *Dictionn. étymol. latin*, p. 46 : « *Cocles, borgne*, altération du grec κύκλωψ. Ennius parle des dix *Coclites* qui travaillent dans les mines des Monts Rhiphées. » Louis Havet, *Mém. Soc. Ling.*, V, 283.

2. Hippolyte, *Refut.*, I, 9.

Digitized by Google

prenaient et qu'ils devaient terminer par la victoire de Sena[1].

Havet attribue avec vraisemblance à cet hymne le vers suivant :

*Sancta puer, Saturni filia, regina*[2].

On rapproche ordinairement ce vers du passage homérique :

*Odyssée*, IV, v. 513 :

.....σάωσε δὲ πότνια Ἥρη,

qui lui ressemble fort peu. Baehrens corrige :

*Sancta puer Saturni*, maxima *regina*

et admet le rapprochement avec le vers 513 du chant IV de l'*Odyssée*. Mueller conserve la leçon admise par Havet, mais voit dans le vers de Livius Andronicus une simple paraphrase de l'expression homérique πότνια Ἥρη.

Baehrens attribue, d'autre part, à cet hymne un vers donné par Priscien comme faisant partie de l'*Odyssée latine :*

*Puerarum manibus confectum pulcherrime.*

Ce vers, qui n'est pas admis par Havet dans ses fragments de Livius Andronicus[3], est écrit par Mueller :

*Pulcherrime puerarum manibus confectum,*

et considéré par lui, ainsi que par Hermann, comme la traduction des vers 234 et 235 du chant VII de l'*Odyssée :*

Ἔγνω γὰρ φᾶρός τε χιτῶνά τε, εἵματ' ἐοῦσα
Καλὰ, τὰ ῥ' αὐτὴ τεῦξε σὺν ἀμφιπόλοισι γυναιξίν.

La traduction latine serait bien inexacte, et il est, d'autre part, permis de supposer que, dans ce « carmen a virginibus cantatum », les jeunes chanteuses faisaient allusion à quelque peplum admirablement travaillé qu'elles portaient

1. *Revue des Universités du Midi*, 1896, n° 1, p. 45 et 61.
2. *Ibidem*, p. 61, note 3.
3. Havet estime que ce vers est un iambique sénaire, appartenant à quelque tragédie de Livius. C'est aussi l'opinion de Ribbeck.



Digitized by Google

en offrande à *Iuno Regina*. C'est ainsi que Virgile montrera la procession des suppliantes troyennes vers le temple de Pallas :

*Interea ad templum non aequae Palladis ibant*
*Crinibus Iliades passis peplumque ferebant*
*Suppliciter tristes et tunsae pectora palmis*[1].

Enfin, Servius rapporte que Livius Andronicus a fait allusion aux succès des Carthaginois sur les Romains : cette allusion ne se trouve évidemment ni dans la traduction de l'*Odyssée*, ni dans le théâtre de Livius, puisque le poète est antérieur aux auteurs de drames nationaux. Baehrens a donc raison de supposer que l'indication de Servius se rapporte à l'hymne de 207.

Servius *ad Aen.*, IV, v. 37 : « Livius autem Andronicus refert eos [*Afros sive Carthaginienses*] de Romanis saepe triumphasse suasque porticus Romanis spoliis adornasse[2]. »

*(A suivre.)* H. DE LA VILLE DE MIRMONT.

1. *Enéide*, I, v. 479-481.
2. Baehrens ajoute : « Huc rettuli fragmentum adhuc incognitum. » C'est une erreur ; ce fragment était connu bien avant Baehrens, puisque Düntzer se fonde sur lui pour attribuer à Livius Andronicus une *togata* intitulée *Regulus*. Voir à la fin de l'étude sur « le Théâtre » de Livius.

Digitized by Google

# CHANSONS ET DITS ARTÉSIENS

## DU XIII^e SIÈCLE

---

### XII

203 b Li sains recorde et velt prover
Cil qui se melle de trover
Doit bien waitier en quel saison
Il puet mex dire par raison,
5 Et por mains s'ame cuivriier.
Conter vos voel sans detriier
Por coi j'ai conmencié cest dit,
Ja n'i ferai plus lonc respit :
En Avens et en Quarentaine
10 Se doit cascuns hom metre en paine
De miex dire q'en autre tans,
Ne nus ne doit estre embatans
En bordel, ne en lekerie;
Qui en sains tans fait trequerie
15 Il peke assés plus morteument
K'en autre tans certainement,
Le vos puis por voir tesmoignier.
On deveroit l'ome esmoignier
Ki se langue torne a mesdire.
20 Or me covient d'autre mès dire
Ke je n'ai fait duskes en ci :
Saciés k'il n'a nient de vent ci,
Ains dirai pure verité :
S'uns hom faisoit par mauvaisté
25 Devant sen huis une quarrière,
Puch u marcais u tel perriere
Par coi autres eüst damage,
Ce nos tesmoignent li plus sage
Que cil qui le perriere fait
30 Doit amender tout le mesfait.
Ensi est il d'aucune dame
Qui a sen oes fait mout grant dame;
Quant ele est vestue et paree

Digitized by Google

Lors est se teste si doree
35 Bien sanle image u crucefis.
203 c Mais je sui tous seürs et fis
Que li lois ensegne et demostre
Feme qui fait de sen cors mostre
C'est la periere por caïr :
40 Sages est qui s'en puet fuïr!
Quant li dame est en sen orguel
Adont vait cembillant de l'oel
Et regarde amont et aval;
C'est li maniere du keval
45 C'on maine vendre ens u markiet.
Ses blasmes croist, mais ses los qiet.
Je volroie, ausi m'aït Dius,
Que l'ewesques u li baillius
Leur fesist loier au toupet
50 Trois festus mout près del huvet :
Adont si porroit on entendre
Se c'est kevaus c'on maine vendre.
Mout est laide cose a souffrir
Qant la dame s'en vait offrir :
55 De le teste vait coliant
Après reswarde en belliant,
Sovent estrike sen mantel
Et de treces a plain boistel,
Mais il en i a d'empruntees;
60 Ses treces sont ausi entees
Com li keue d'un esprevier;
Je nel di pas en reprovier
Ains le ramentoif doucement :
Au mains veaus por le sacrement
65 Se doit feme tenir plus simple
Et un petit baissier se guimple.
N'est mie au gré de l'Apostoile
Que feme passe de l'ortoile,
S'ele ne cloce par nature;
70 Ce nos tesmoigne l'Escriture
C'on doit le feme mout tencier
203 d Qui fait visage de mercier.
Cil qui fist toute creature
Mist en feme tel portraiture
75 Que par tant s'en devroit passer,
S'ele ne veut se loi quasser.
Cil markaant qui vont as festes
Il font kierkier deseur lor bestes
Mout grant rikece en lor toursiaus

Digitized by Google

80 En sarpillieres et en piaus,
En feutres et en kanevas;
Ensi le maine on as Lombars.
En le moiienne est li rikece.
Mais li dame deseur se trece
85 Plake tant d'or et tant d'argent
Que tout en sont ivre la gent.
En le moiienne est li caroigne;
Uns cors blesteus tous plains de roigne
Je proverai, qui kel desdise,
90 Que c'est fausse markaandise,
Car on ne puet de fi savoir
Le trekerie de l'avoir.
Saciés que c'est cose certaine :
La s'aferoit une vintaine
95 Assés mex k'en le draperie
Por veïr cele trekerie.
Quant li dame est fiere et argans,
Ses cuers devient ausi cangans
Com li faucons qui, par orguel,
100 Ne daigne nis veïr de l'oel
Cel oisel u on l'a rué;
Il a sen cuer viument mué
Qui s'asiet sour un coulombier;
Sen signeur fait grant destorbier:
105 Adont le couvient metre en mue
Tant que ses cuers mex li remue;
Puis que feme s'en vait au cange,
204 a Sen cuer met en un liu estrange;
Ne daigne aler a sen oisel,
110 Ains s'asiet sour un damoisel
Et si werpist sen mariage
U demourer doit sen eage;
Qui a droit en volroit ovrer
Pour sen vol faire recovrer
115 Si le mesist en un cenaile,
En anglet u en repounaile,
Tant que ses cuers fust a point mis
Por faire honeur a ses amis.
Saciés, malement se desvoie
120 Feme qui a cretiaus se loie;
C'est li castiaus de l'anemi;
Je l'ai bien esprové a mi
Et grant pieç'a m'en sui percius
Que mains preudom en est decius.

Digitized by Google

## XIII

1

E! Arras vile,
De vos naist li ghile
Dont vos estes en tel doleur;
Tresk' en Sezile,
5 N'a gent si nobile
Com d'Arras, ne de tel valeur;
Mais li ruihote
A no cité morte,
Ce dient li plaigneur.
10 Tailleur
204 b Ont fait taille vilaine a peu d'honneur.

2

Ains sainz Roumacles
Ne fist teux miracles
Com Diex fait le moiiene gent:
15 Troi home u quatre
Voloient abatre
Arras, et tout sucier l'argent.
Mais Diex de gloire
A fait tel estoire,
20 Si vos dirai conment:
Tourment
I a fait avenir par leur grant vent.

3

Cil de l'Estree
Ont honi leur contree;
25 Par foi ensi leur met on sus;
Cose est outree,
Raisons est mostree
Dont ne se poent traire en sus;

4 Sezile] Ms. « Sebile ».
12 Sainz] Ms. « saint ».
19 Ms. « i a f. ».

Digitized by Google

Par lor afaire
30 Ont fait taille faire
Dont Arras est esmus.
Trop mus
En est sire Audefrois et trop camus.

4

Ki ke se plaigne,
35 Aucuns a engaigne,
Par foi, sour aucun eskevin.
Tresk'en Bretaigne
Set on bien l'ensaigne
De le taille et de l'orde fin;
40 L'uns fait le moe,
Li autres s'en loe;
Willaume as Paus, Frekins,
Crespins
Li mainsnés fist couroune sans orpin.

5

45 Tresk'en Galisse
Set on le malisse
D'Arras, de le grant traïson;
Par Saint Morisse,
Ne doit en offisse
50 Demourer ki fait mesprison.
Puis c'on le troeve
Ovrant en laide oevre,
Oster lues l'en face on;
Façon
55 Doit avoir ensignie d'un ponçon

6

Par felenie
A on dit vilenie,
Si m'aït Diex, del bon abé;
Jhesus maudie
60 Qui tel ribaudie
A du preudome a tort gabé

30 Ms. « ont fait tel t. ». — 33 Ms. « A. li camus ». (La correction est de M. G. Paris.)
35 Ms. « Aucuns en a ». — 40 « Li uns. » — 43 « Crespin ».

Digitized by Google

Ne de nos dames;
Sour ex gist li blasmes,
Et li ont fait viuté;
65 Pité
**204 c** Est de feme mesdire en crueuté.

7

Dehait cornelle
Qui toute nuit velle
Por un preudome decevoir;
70 Quant drois soumelle,
Li maus se resvelle,
Saciés que j'ai dit de çou voir;
Li cose est voire:
Legierement croire
75 Fait maint home doloir;
Movoir
Fait sen cuer si k'il pert l'autre savoir.

8

Foraine ordure
Saciés que peu dure;
80 Ensi com je l'os tesmoignier,
Viande sure
Ne vins de raspure
Ne honist point le mal megnier.
Raisons devise,
85 Li cose est asise
U parent doit glacier;
Tracier
Doit tant k'ele truist voie a hors mucier.

9

Mais felenie
90 Orgueus et vilenie,
Cele qui naist dedens le cors,
Pautonerie
Qui la s'est nourie
Saciés n'en porroit issir fors.

74 Le dernier mot n'est pas dans le ms.; mais la mesure et le sens le demandent également. — 77 J'ajoute *si* pour rétablir la mesure.

Digitized by Google

95 Cose est certaine,
Sainie de vaine
Ne li est nus confors;
C'est tors
Se l'ame de tel home est en repos.

## XIV

Avoirs resanle le piloke
C'on fait de poil a tout le loke
Pour puceles esbaniier;
Quant on voit l'une maniier
5 Le piloke si conme doit,
De cascune est mostree au doit;
N'i a celi ki ne l'apele;
La set on s'ele est laide u belle
Par le piloke k'ele tient.
10 Oiés, pour Diu, k'il en avient:
Tantost ke le piloke rent,
Li compaignesse ki le prent
204 d Est bien rewardee autretant
Com cele ki le tint devant;
15 Tout çou est verités sans faille;
Quel part ke li piloke en aille,
Li cuers delés les suit après:
Cascune est del tenir engrès.
Ça, Œguiet, ça, Sainteron,
20 Ça, Mahalet, ça, Wauteron,
Or ça, demisele Hersent,
Renvoiés le nos en present.
Cascuns veut le piloke avoir:
Ensi est il du grant avoir.
25 Quant li hom a grant manandie,
Reubes, cevaus de Lombardie,
Lors est amés et cier tenus,
De toutes pars est bien venus;
Et quant du siecle est trespassés,
30 N'est mie tant counus d'assés
Com cil ki après le reçoit.
Saciés, laidement se deçoit

95-98 Ces vers sont d'une autre main et paraissent avoir été écrits par-dessus un grattage.

Digitized by Google

Cil ki autrui piloke warde,
S'il ne se porvoit et rewarde,
35 Ançois ke le piloke rende,
Que Diex n'en ait une provende.
Je vi ja un Huon Mouton :
On ne le prisoit un bouton;
Au point k'il se maison covri
40 Mainte angoisse au siecle souffri;
Ore est se piloke keüe;
Je sai bien u je l'ai veüe.
Waghes Wions en a se part,
Ki as siens en done et depart;
45 Audefrois si se part retient,
C'ouneurs et preus et biens en vient.
Savés cui je tieng mout a lorgne?
Un grant, un lonc Gerart le Borgne;
**205 a** Il fu ja de mout grant renon;
50 Se piloke eut Baude au Grenon.
Je vi Ermenfroi Kiepuce :
Il eut d'avoir plaine une huce;
Puis l'eut Ermenfrois li Taillieres;
D'ouneur faire fu travellieres.
55 Or le reçoit Mahius, ses fius,
Car il n'est mie sos naius.
Je vi ja Jakemon le Noir;
Il a laissié tout sen avoir,
Or l'a cil Jehans de Relenghe.
60 Du testament cascuns i hengle.
Aussi vi jou Jehan Fourdin;
On dist k'il gist en sen gardin.
Sen cors ne pris une baulleske;
Sen avoir reçut longue leske.
65 Après vi jou un Maistre Adan;
S'ame est passee outre le dan.
De sen avoir a un grant mont
Se feme, voir, de Miraumont;
Maucions a le remanant,
70 Mais jou ni sai apartenant,
Foi ke doi Diu, le pere nostre,
Ki pour aus die patrenostre.
Por çou devroit cascuns entendre
A sen vivant de ses tors rendre,
75 Ançois ke de mal fust souspris

39. Le mot « kil » a été gratté, mais il est encore lisible.

Digitized by Google

Ne k'il fust de l'anemi pris,
K'après le mort, au testament,
Cil ki le tient rent povrement,
Ains en retient cascuns se piece
80 Qui k'il en poist ne qui k'il siece.

## XV

Signor, li sains recorde, et si est verités,
Qu'il a en ceste vile diverses carités :
205 b L'une est de saint Antone, li autre de saint Main,
Car j'en oc le service sovent et soir et main;
5 Li tierce est saint Mahiu, li quarte saint Tieton;
Mais nule carité a tele ne tient on
Conme de saint Oison, le frere saint Gourdin.
Mais nus n'i puet entrer s'on ne le set lordin.
Iceste carités saciés qu'ele est saintisme;
10 Nus n'en set raconter des miracles le disme,
Que Dex fait cascun an venir por saint Oison.
S'il estoit uns vilains qui, par fole ocoison,
Vausist de lui mengier et fort vin n'i beüst,
Que grande maladie tot eraument n'eüst.
15 Me sire sains Oison n'est ne glous ne leqieres;
Deus puignies d'avaine a il assés plus cieres
Que trestout le tresor signeur Robert Bernart.
Saciés que c'est uns sains u peu a de renart :
De trestos ses anuis doucement se deporte.
20 Il n'a en ceste vile, je cuit, si haute porte
S'il muçoit par desous, qu'il n'abaissast le col.
Un Robert Castelet, par foi, tieng jou por fol
Quant cele carité n'a pieç' a soustenue.
Me sire sains Oisons est liés de se venue,
25 Et Jehans de Monci, cil de le Taillerie,
Me dist des avant ier ens en l'Euwillerie
De ceste carité veut il estre diiens :
On le doit bien piler por çou qu'il est baiens.
Et Rogiers de Biaumont i sera bons sans faille;
30 Il fust pieç' a outrés, je cuit, de se bataille;
Perdue eüst se tere et se grant warison
Se ne fust li proiere mon signeur saint Oison.

XV. 1, 15, etc. sains; 3, 5, 7, etc.; saint]. Ms. « s. ».

Digitized by Google

En ceste carité est Raimbelès Dur Pains,
Hues Louchars ausi : cil est uns bons compains.
35 Li fex Willaume as Paus, qui maint el grant marqiet,
Par le consel sen pere a tant de sens masquiet
Qu'il velt estre eskevins de ceste carité,
Mais que Robert Cossès l'en a ja hors bouté,
**205 c** Entre lui et un autre, Wibelet au Grenon.
40 Saciés li carités est de mout grant renon;
Nus hom n'i doit entrer s'on ne le tient a lorgne.
Por çou di je por voir que Sawalès li Borgne
Est fols quant un sien fil n'i a fait pieç'a metre;
Li sains le velt avoir, ce tesmoigne li letre.
45 Me sire sains Oisons conmande a ses amis
Que dedens quinze jors i soit uns maires mis
Qui li warge sen droit en ceste mortel vie.
Mais li fix Grart le Cras en a si grant envie
Qu'il en veut estre maires, soit a tort u a droit;
50 Deporter ne s'en puet ki les bras li tordroit.
Mais Jehans li Fouriers saciés pas ne l'otrie;
Je quit que par ces deus no carités detrie.
Mais en autre maniere nos convenra ovrer :
Se nos volons maieur soufissant recovrer,
55 Il nos convenra prendre quatorze bielos
Et quinze pauwellons : cil jeteront les los;
Sour qui il escara, si en ferons maieur :
A cest cop li plus sage en ont trop le pieur.
Li sieges saint Oison est devant Pentecouste,
60 Car çou est li saisons c'uns cras oisons plus couste;
Qui bien le servira, grans ert li guerredons.
Or vos voel anoncier uns si rices pardons
Qu'il n'est nus sermoneres qui si grans les amaint:
C'est de sainte Auweline qui ens el marès maint.
65 Ses mostiers est qeüs, or li covient aïue.
Il a en ceste vile une dame naïue
Qui por sainte Auweline se doit bien travellier
Et son mostier refaire et tote nuit vellier.
E! Diex, com je connois une bone gourdine;
70 Qui li vauroit doner une seule fordine,
On le poroit mener de ci dusk'a Feuci :
On dist que c'est li feme Jaquemon de Monci.
Sainte Auweline veut estorer une abie
Ens en un grant marès qui est dehors Corbie.
**205 d** 75 On va ja dienant c'on velt faire abeesse

68 Et son]. Corr. « en son » ?
75 Dienant]. Corr. « devinant » ?

Digitized by Google

De le feme Alissandre, le suer dame mairesse,
Por çou qu'en li n'a point ne barat ne cufarde,
Ains torne ausi le col com geline lombarde.
Mais li feme Audefroi dist que ja n'ert soufert,
80 Car a sainte Auweline a tout sen cors offert,
Et por un grant peril dont ele est escapee
Audefrois li fist ja une uve capee;
De sen grant caelit le vaut escerveler;
Je cuit c'aucuns de vos en a oï parler;
85 Si veut estre abeesse tot par cele ocoison.
Une autre binervele, li niece saint Oison,
Velt estre ceneliere, qui qu'en doie peser,
Et par cele maniere que m'orés deviser:
Ausi rit a le perte conme fait au waaign.
90 Andrius Wagons, se sire, s'il li faisoit mehaign,
Lues seroit racordés por un peu de groiseles:
Ensi le nos tesmoignent dames et damoiseles.
Por destraindre l'abie et le mex tenir court
Vaurons faire provoste d'une de Simencourt,
95 Car ele est gentius dame, n'en sai nule milleur;
On dist que c'est li feme a Mahiu le Tailleur.
J'eslesisse nounain, se Diex me puist aidier,
Se ne fust li pesance que j'euc à Mondisdier;
Mais on dist grant pieç'a: « li male hars le penge
100 Cel qui on fait anui, quant il ne se revenge! »

## XVI

Quant menestreus es lius repaire
Bien est raisons ke ses sens paire
Entour tens u il bee a prendre,
Si ke cascuns i puist aprendre;
5 Car puis k'il vient entre la gent
Por avoir reubes et argent
Il doit bien tel raison moustrer
K'une autre fie puist entrer
206 a Es osteus dont il a afaire.
10 De cascun doit sen ami faire;
Li menestreus ki est disieres,
Il doit par droit estre eslisieres
De cascun selonc çou k'il vaut,
C'on ne le tiegne pour ribaut.

Digitized by Google

15 Nus menestreus ne doit souffrir
Por chose c'on li face offrir
Ke, se haus hom fait vilonie,
K'il ne paraut a se maisnie,
Mais ke ce soit du reliver.
20 Menestreus ne doit eskiver
Nul gentil cuer por se poverte,
Ne si ne doit estre soufferte
Nicetés, s'uns haus hom le fait,
Car pour çou sont menestrel fait
25 Qu'il doivent les mauvais blasmer
Et les courtois del tout amer.
Nus menestreus ne doit plakier,
Mais as mauvais grans cols dakier,
Et lor ovraignes recorder
30 Por les mauvais faire amender,
Car es boins n'a ke castiier.
Or voel mon cuer esnetiier
Com cil ki n'aime fors droiture :
Çou nos tesmoigne l'Escriture,
35 Quant Diex primes siecle estora,
Si com cascuns de vos orra,
Cascun oisel dona langage.
Chevalier, prestre et mariage
Fist li dous peres Jhesu Cris,
40 Si com tesmoigne li escris,
Et n'est çou dont dolors et pès
Ke keüs est si fais tempés?
Mains mariages est brisiés;
**206 b** Nus chevaliers n'est mais prisiés
45 S'il ne devient fors bareteres,
Mauvais paiieres et venteres;
Meïsmement no castieur
Sont a le fie le pieur :
De çou font li vilain grant feste;
50 Il jurent sovent par lor teste
Nus n'est vilain se de cuer non;
Encor ait chevaliers renon
K'il soit et larghes et gentius,
S'est il sovent mout volentius
55 De faire une grant merderie.
Certes çou est grant derverie
Quant cil ki ensegnier nos doivent

19 Du]. Ms. « de ».

Digitized by Google

Ce sont cil ki tous nos deçoivent :
Si en sui forment esbahis.
60 Li haut home de cest païs
Se sont tout asamblé ensamble
Et concordé ont, ce me samble,
K'il feront un muelin de vent
De ceus qui ventent plus sovent
65 Et ki mex sevent gent ourler
E decevoir par bel parler.
Or dist bien me sire Bertous
Ke li molins sera siens tous;
A qui k'en poist le fera metre;
70 Si n'ara warde de remetre,
Por nul solel ki jamais luise,
En li a tant truffe et erluise
Et vuidenghe ki l'a sougi!
A çou k'il maint près de Blangi,
75 Il afiert bien et par raison
Li muelins soit en se maison.
Me sire Gilles Dolehaing
A en son cors mout grant mehaing
206 c Ki contrefait les menestreus :
80 Mout les cifle quant vient entr'eus;
N'a fors que vent en son boucel,
Ne el signeur de Niedoncel;
Cascuns en veut grant part avoir
Pour çou c'ainques ne disent voir
85 A nului de leur acointance;
Loiautés lor sanle viutance;
Et me sire Mahius de Trie
De soufler onkes ne detrie :
Il puet en mer sans aviron
90 Cerkier entour et environ
Et en trestous les quatre cors,
Ja ne sera moilliés ses cors.
Assés le set li conmunaus
Ke me sire li cardonaus,
95 Ki est nos Castelains d'Arras,
Il fait sovent joie de bras;
En acolees et en ris
Est tous li cors de lui nouris;
Mes espaulles en a usees;
100 Ja de lui n'ierent refusees

58 Deçoivent]. Ms. « devoivent ».

Digitized by Google

Grans promesses se on li rueve,
Mais au doner vilment se prueve,
Et nequedent, par estavoir,
Si veut il le molin avoir.
105 Sour le maison le Castelain
La le veront clerc et vilain,
Que c'est uns lius u sovent hille.
Or vient uns vens devers Noevile
Ki cel molin craventera
110 Tantost ke li vens ventera.
Li sire fait ses os semonre
Ja nus ne s'en porra reponre :
Cil de Blangi, de Mentenai
(Les noveles oï en ai)
206 d 115 Losinghehem, cil de Fauvain,
Ki loiauté moustrent en vain,
Cascuns aporte grant faussart,
Li sire set tant de fausse art
K'il vaura le molin abatre
120 Tout sans lancier et sans combatre;
A çou k'il set roter françois
Il ara l'avantage ançois :
Li molins iert dedens sen més.
Certes il est trop bien armés
125 D'un wardecors de pel d'anwile;
Il n'a, je croi, dusk'en Sezile
Nul gavrelot, s'on l'en lançast,
Li cols a tere n'en glaçast,
K'il ne saroit quel part aerdre.
130 Il ne veut pas le molin perdre,
Et bien saciés ke se maisnie
Ele est de vent si bien warnie :
Ghille et Ghillains et Ghiluis
Ce sont cil ki wardent sen huis;
135 N'est nus si os ki laiens entre
N'ait d'un soufflet par mi le ventre;
Et s'oï dire et tesmoignier
Il i covient de jours mengnier
Ke candole n'i puet durer
140 Tant le sace on bien enmurer.
Uns vens nos vient de Boulenois
Dont povres est li esbanois,
Car il est fel et malostrus;
Me sire Engherans de Hestrus
145 Cil a le vent tout arenti,

Digitized by Google

Et me sire Ernous de Renti,
Et me sire de Le Houssoie,
Je di pour voir, u que je voie,
Ke entr'aus trois ne poisent mie,
150 Mien ensiant, une vesie.
**207 a** Et me sire Hues Fretiaus
A del molin bien ses aviaus;
Me sire Pieres de Manencourt
Le veut avoir dedens se court,
155 Et me sire Gerars de Chanlle,
Par foi, ces deus de vant resanlle;
Me sire Gui de Le Freté
A le molin a ireté.
Cist quatre sont bon compaignon;
160 Car d'eus furent grant li renon
A le grant feste a Harponliu,
Car il i tinrent bien lor liu.
Li feste i fu grans et pleniere :
Gens i eut de mainte maniere,
165 Chevaliers, bourgois et vilains,
Mais li chevalier en lour mains
Tenoient grans bastons et lons,
Dont il froient sour les crepons
Et par mi testes et par bras
170 Les vilains, les bourgois d'Arras.
La n'orent il pas de bras joie
Jakes li Noirs et Jakes Joie.
La furent plusour bastonné,
Et el parfont fossé bouté;
175 Mais se no bourgois tant savoient
Ja mais chevalier n'averoient
Ne aïue ne secours d'aus,
Car il sont trop crues envers aus.

## XVII

Signor, noveles sont venues
Ki ne sont mie de bien nues,
Ains en i a a grant fuison.

153 Vers trop long. Supprimer « me » ?
176 Chevalier]. Ms. « chevaliers ».



Digitized by Google

Or soit li taires en saison,
5 Tant que vous aie despondues
Les noveles c'ai entendues,
207 b Ensi com Bernars Harduïns
Veut estorer des Auduïns
Une novele carité;
10 Et si vous di, en verité,
J'en ai oï l'estoire el livre
Coument li Auduïns doit vivre :
Quant li dame a mal en sen cief,
Si li covient par grant mescief
15 Aler jesir ens en sen lit,
Se li preudom, pour sen delit,
Li tastone sen destre illier,
Nus ne s'en doit esmervillier,
Non voir, s'il veut après plorer
20 Et ses deus mains a Diu ourer
K'il doinst santé se compaignesse.
Après doit faire une promesse
D'aler a Nostre Dame a Lens
Que Diex pardoinst tous mautalens
25 Entre lui et sa douce amie.
Et quant li dame est esclemie,
Dont doit faire si coie noise
Que nus n'i cante ne n'envoise;
Ce doit il faire par raison.
30 Li Auduïns en se maison
Ne doit parler si haut c'on l'oce,
C'on ne le jete a le caboce
D'une grant louce poterece.
Fols est ki se feme courece,
35 Tant com il puet se pais tenir,
Car on voit sovent avenir
Ki contre aguillon escaucire
Il s'en puet destruire et ocire
U sen cors metre en mauvais point,
40 Mais cil est sages ki a point
Se sait traire com uns enclus
Ançois c'on le refiere plus.
207 c Je proverai, ki kel desdie,
S'Auduïns fait markaandie,
45 S'a se feme congié n'en prent.

20 Ses]. Corr. « des » ?
41 L'*r* de *traire* est à peu près effacée.

Digitized by Google

Ce n'est pas tort s'on l'en reprent,
Ne s'on li plume sen illier
Nus ne s'en doit esmervillier.
Quant ce vient a l'Assension,
50 Li Auduïns, ki n'est mie hom,
Doit bien un molekin ploier
De se feme por mius loier
Et escourcier se souskanie,
Tant k'ele soit par tout ounie.
55 Devant li porte sen sautier
Dusk'a l'entree du moustier.
Li Auduïns a sen mengier
Por le vin se feme espargnier
Doit boire un grant trait de boulie,
60 Et quant il voit la dame lie
Par le vertu saint Tortuel,
Ki maint preudome fait muel,
Dont set il bien k'il pora vivre,
Quant il le sent un petit ivre.
65 On doit bien sen preudome amordre
Qu'il aïut le buee a tordre,
Mais que ce soit sans recincier,
Que ne li tourt a reprovier.
Or savons une autre maniere :
70 Li Auduïns puet se paniere
Prester, malgré que nus en ait,
Et cuerbille et rastiere et mait :
Par tant a il la signourie
Par coi il entre en le mairie.
75 Ausi com asnes Bauduïns
Se doit servir li Auduins
Bernars, qui n'est ne fols ne nices :
Il bee a faire ces services,
207 d Por çou est il maires cest an;
80 C'est cil qui gist tous jors el tan,
Et après Huelos Louchars;
A grans caretes et a cars
Viennent tences a sa maison;
Il fut nés en cele saison,
85 Il a conquis par iretage
Cascun jour de Blangi l'asnage
Et s'a de Puignel le meuture,
U il prent toute se peuture.
Cil Hancardent de le Warance
90 Sont cascun jour en abaance

Digitized by Google

De le mairie recevoir;
Mais j'os bien tesmoignier por voir
K'Andrius li maires i ert buens :
Il est serjans, se feme est cuens.
95 Si m'aït Dius, il m'est aviere
Ke sire Mahius de le Piere
Veut estre en ceste carité,
Car je vos di, en verité,
Çou est uns hom qui het bataille.
100 Jaquemes Joie i ert sans faille :
Cinc keues a en sen huvet,
Ce pert il bien a sen toupet.
Robers li Clers en est diiens;
Plus est pilés c'un pois baiiens;
105 Iceste gent que je vos nome
Ont pieç'a envoié a Rome;
Li clergié bien s'i assené,
S'ont concorde en lor plain sené,
Ki se feme veut descaucier
110 Cascune nuit a sen coucier,
Pruec k'il li froce son ortoile,
(Li comans est de l'apostoile)
K'il n'avra warde l'endemain
(Ja ne se levera si main),
**208 a** 115 Du matin dusk'a nuit oscure,
Qu'il ait ja tence ne rancure;
Et s'on le voloit sur çou batre,
Li dame perderoit sen atre.
G'irai me feme descaucier,
120 Si n'arai warde de tencier.

*(A suivre.)* A. JEANROY.

107 Corr. « bien s'est assené » ?

Digitized by Google

# *LE CID*

## ET LA FORMATION DE LA TRAGÉDIE IDÉALISTE

### I

La tragédie française du XVII^e siècle a formé le théâtre le plus idéaliste qui soit, celui où il a été tenu le moins de compte du monde extérieur, celui qui a poussé le plus loin le dédain du spectacle et de l'éclat inutile, celui qui s'est le plus soucié de mettre en relief les idées et les sentiments, au détriment des événements et des faits matériels. Un écrivain allemand a cru lui adresser une mordante critique quand il a dit: «Le lieu de la scène y est souvent désigné d'une manière si indécise et si contradictoire qu'...on pourrait substituer à l'indication ordinaire ces mots plus simples: *la scène est sur le théâtre*[1].» Mais nous irions volontiers plus loin, et nous dirions que, pour Corneille et Racine, la scène n'est proprement en aucun lieu de l'espace, qu'elle est dans l'âme des personnages. Et, de même, si l'on critiquait les indications données par les poètes sur la durée de leurs actions, nous ne nous attarderions pas à les défendre; nous déclarerions que l'action ne se passe pas, à vrai dire, dans un temps plus ou moins court, qu'elle se passe en dehors du temps. Or, si la tragédie du XVII^e siècle a pris de bonne heure ce caractère, la principale cause en est sans doute dans cet esprit classique qu'on a cent fois essayé de définir et dont on a montré les commencements au temps de Henri IV, ou, plus haut encore, au XVI^e siècle[2]. Mais on

1. Joh.-Elias Schlegel, cité par A.-W. Schlegel, *Cours de litt. dram.*, t. II, p. 11.
2. Voyez, par exemple, Lanson, *Hommes et livres* et *Histoire de la littérature française*.

Digitized by Google

aurait tort de s'en tenir à une cause aussi générale et de ne pas examiner l'influence qu'ont eue sur la tragédie les conditions matérielles où elle se produisait. La constitution d'un genre dramatique ne saurait être indépendante de ses moyens d'expression. A étudier ceux-ci on gagne donc d'arriver à des conclusions plus vraies et plus complètes; on y gagne aussi de faire quelques constatations piquantes. En voici une : le plus idéaliste des théâtres a été en partie le résultat d'une théorie grossièrement réaliste, celle de la *vraisemblance* entendue à la façon étroite de Scaliger, de Jean de la Taille, de Mairet, de Chapelain, de l'abbé d'Aubignac.

D'après ces théoriciens[1], la véritable fin de l'art dramatique est de produire l'illusion; l'illusion n'est possible que si la vraisemblance est strictement observée, et il ne saurait y avoir de vraisemblance sans le respect des unités de temps et de lieu. Quoi de moins vraisemblable, en effet, qu'une représentation de deux heures pendant laquelle sont censés s'écouler des mois ou des années? Quoi de moins vraisemblable qu'une scène immobile de quelques pieds carrés sur laquelle, simultanément ou successivement, on prétend nous montrer des régions et des villes diverses? Un poète vraiment scrupuleux ne nous montrerait en deux heures que ce qui demande deux heures pour s'accomplir dans la réalité, et sur une scène de quelques pieds carrés que ce qui, dans la réalité, a le même nombre de pieds carrés de superficie. Si une telle limitation est trop gênante, que le poète se mette plus au large : on lui accordera généreusement une durée de douze heures ou de vingt-quatre, on tâchera de n'être pas choqué si la scène représente tout un palais. Mais, à aucun prix, il ne doit aller plus loin.

Telle est la doctrine qui a prévalu, une première fois auprès des auteurs dramatiques de la Renaissance, une seconde auprès des poètes que le succès de la *Sophonisbe* de Mairet, en 1634, a déterminés à cultiver la tragédie. Et cette doctrine n'a pas tardé à produire des conséquences nettement opposées à son principe. On voulait que la durée

1. Voir dans l'*Histoire de la langue et de la littérature française*, publiée sous la direction de M. Petit de Julleville, nos chapitres sur *le Théâtre de la Renaissance* et *le Théâtre au XVII^e siècle avant Corneille* (t. III et IV).

Digitized by Google

de l'action fût dans un rapport sensible et étroit avec la durée de la représentation : les poètes, mis à la gêne, ont marqué fortement le lien logique qui unissait les diverses parties de leur drame ; mais, tout en glissant çà et là quelques trompeuses indications de temps, ils en ont effacé le lien chronologique; l'action, tout idéale, n'a pas eu de durée qu'on fût en droit de soumettre à nos ordinaires évaluations. On voulait que l'étendue du lieu de l'action fût dans un rapport visible et étroit avec l'étendue même du théâtre : les poètes, ne pouvant aisément faire venir tous leurs personnages dans un lieu réel unique et aussi restreint, les ont réunis dans un lieu conventionnel et abstrait dont la fantaisie leur ouvrait librement l'accès; le lieu de l'action est ainsi devenu tout idéal comme sa durée. Tout idéal aussi a été l'ensemble de la tragédie; et, certes, la vraisemblance ne lui a point manqué, mais ç'a été une vraisemblance psychologique et morale, nullement la vraisemblance matérielle qu'on avait si bien cru lui imposer.

Il ne saurait être question de prouver ici entièrement ce que nous venons d'avancer : il y faudrait trop de temps et de développements. Nous nous proposons seulement d'appuyer nos assertions d'un remarquable exemple, en étudiant les caractères et la genèse de la tragédie du *Cid*.

## II

C'est seulement en 1648 que ce titre de tragédie a été donné au *Cid* par Corneille; de 1637 à 1648 la pièce avait été dénommée tragi-comédie. Et, en effet, éclose au moment où la tragi-comédie commençait à pâlir devant l'éclat de la tragédie renaissante, l'œuvre se rattachait à la fois aux deux genres; comme la statue de Janus, elle avait deux faces : l'une regardant le passé, l'autre l'avenir. C'est parce qu'elle regardait le passé qu'on y trouvait encore une rivalité d'amour sans influence sur la marche de l'action ni sur le dénouement, et, par suite, une série de scènes parasites : celles où paraît l'Infante; — un rôle qui est subordonné à

Digitized by Google

l'action au lieu de contribuer pour sa part à la déterminer : celui du Roi ; — un incident important que rien n'amène et que rien ne justifie, sinon les besoins du drame : l'intervention des Maures ; — le mélange piquant de tous les tons : tragique, comique, lyrique, épique même ; — et, avec tout cela, quelque chose de jeune et de souple, un agrément subtil qui ne se retrouvera plus dans les pièces postérieures. L'amour, la galanterie, la jeunesse du cœur et de l'esprit, quelque faiblesse morale, tout cela convenait à la tragi-comédie de par la tradition, et Corneille en a usé sans scrupule dans *le Cid*. En écrivant des tragédies proprement dites, Corneille s'est cru tenu à plus de gravité dans les sujets, à plus d'austérité dans les sentiments, à plus d'inflexibilité dans les caractères, à plus de tension dans le style. Et voilà sans doute pourquoi *le Cid* est une exception dans l'œuvre de Corneille, pourquoi il fait l'effet d'être « un accident dans sa carrière[1] » : ce qu'il y avait de tragi-comique dans l'œuvre en a permis la grâce ; ce qu'il y avait de tragique en a amené la beauté et la grandeur. Et, en effet, l'œuvre ayant une face qui regardait l'avenir, l'action en était résolument conçue comme une crise à résoudre ; — une question intéressante y était posée : celle de savoir ce que nous devons à l'honneur et ce que nous devons à l'amour, quand ces deux principes d'action sont en conflit ; — les événements étaient pour la plupart subordonnés aux caractères, aux sentiments, aux passions ; ils n'intéressaient pas par eux-mêmes, mais par leur répercussion dans l'âme des personnages.

Rodrigue provoque et tue le Comte : c'est là un événement intéressant, qui pouvait être curieusement amené de façon à exciter l'attente des spectateurs, — habilement présenté de façon à frapper leur curiosité, — étudié dans ses conséquences matérielles de façon à entretenir leur émotion. Ainsi eût cherché à en tirer parti un Rotrou, ainsi en eût tiré parti Corneille lui-même aux environs de 1632. Il ne s'agit plus ici de tout cela. La seule préparation au duel est l'étude des âmes du Comte, de Don Diègue et de Rodrigue, et le duel lui-même disparaît en quelque sorte, il est supprimé. — Je me trompe : le duel a lieu, il se prolonge, il

1. Jules Lemaître, *Impressions de théâtre*, 1re série, p. 12.

Digitized by Google

est plein de péripéties émouvantes, mais c'est dans l'âme de Chimène qu'il se livre; c'est là que le père — c'est-à-dire le devoir — et l'amant — c'est-à-dire la passion — se livrent le plus terrible des combats :

> Ma passion s'oppose à mon ressentiment;
> Dedans mon ennemi je trouve mon amant;
> Et je sens qu'en dépit de toute ma colère
> Rodrigue dans mon cœur combat encor mon père :
> Il l'attaque, il le presse, il cède, il se défend,
> Tantôt fort, tantôt faible et tantôt triomphant[1].

Quelle image! Elle n'est pas dans Guillen de Castro, et Corneille n'en pouvait trouver une plus expressive pour marquer le changement profond qu'il accomplissait dans l'art dramatique.

Voilà bien cet idéalisme qui caractérise essentiellement le théâtre classique français; il est déjà on ne peut plus sensible dans *le Cid*, et Sainte-Beuve l'y a bien noté en comparant la pièce de Corneille à celle de Guillen de Castro, son modèle : « Corneille a rationalisé, intellectualisé la pièce espagnole, variée, amusante, éparse, bigarrée; il a mis les seuls sentiments aux prises... Tout ce qui est visible, accentué aux sens, tout ce qui parle distinctement aux yeux et qui dessine vivement... le monde extérieur tel qu'il est, il l'absorbe, il l'abstrait en quelque sorte, il le fait passer à l'état de sentiment pur, d'analyse raisonnée et dialoguée; il le transpose de la sphère visuelle dans celle de l'entendement[2]. » Rien de plus exact. Mais Sainte-Beuve entend (et tous les autres critiques avec lui) que ce que Corneille a fait, il se proposait en prenant la plume de le faire; que *le Cid* a été une œuvre idéaliste parce que Corneille, dès 1635 ou 1636, s'était fait une conception idéaliste de la tragédie. Et je me demande, au contraire, si l'on ne confond pas ce que Corneille a fait avec ce qu'il a voulu faire, et si le poète, poussé par des nécessités théâtrales à composer une œuvre idéaliste, ne s'est pas donné, après coup, une théorie conforme à sa pratique. Corneille n'a écrit *le Cid* que parce qu'il était le grand Corneille, cela est évident; il n'y a mis

1. Acte III, scène III, v. 811-816.
2. *Nouveaux Lundis*, t. VII, p. 261 et 262.

Digitized by Google

aux prises les sentiments, les passions et les caractères que parce qu'il avait un génie capable de cette tâche, et auquel cette tâche aurait souri un jour ou l'autre, je le veux bien encore; mais enfin, en 1636, peut-être ne s'est-il pas spontanément avisé qu'une réforme de l'art dramatique était désirable, peut-être est-ce la nécessité de mettre son sujet d'accord avec les règles qui lui a suggéré cette réforme. Et ainsi la constitution du *Cid* ne serait pas due à la poétique de Corneille; c'est la poétique de Corneille qui serait née en grande partie de la constitution du *Cid*.

## III

Voyons, en effet, s'il est naturel d'admettre que Corneille, en 1636, se soit proposé de construire son œuvre ainsi que réellement il l'a construite.

Les premières comédies de Corneille annonçaient-elles un ennemi du mouvement matériel et du spectacle? Sans parler des folies d'Éraste dans *Mélite*, de l'enlèvement de Clarice dans *la Veuve*, de la scène nocturne où Phylis est enlevée à la place d'Angélique dans *la Place royale*, il suffirait, pour être autorisé à répondre non, de considérer ces titres, alors alléchants, de *la Place royale* et de *la Galerie du Palais*. On sait combien il est facile de piquer la curiosité des spectateurs en exposant à leurs yeux les lieux ou les objets qu'ils connaissent le mieux. L'étonnement de trouver au théâtre des choses ou des monuments qui ne lui paraissaient pas faits pour la scène, la joie de les voir bien représentés, font souvent plus d'effet sur eux que des mérites vraiment sérieux et littéraires. Corneille est un des premiers qui se soit avisé de ce moyen d'amuser le grand enfant qu'on appelle le public; aussi a-t-il donné la place royale, nouvellement construite et déjà fréquentée par le beau monde, pour décor à une intrigue qui aurait aussi bien pu se dérouler partout ailleurs; aussi a-t-il étalé deux fois les curiosités de la galerie du palais dans une pièce où ni les lingères, ni les merciers, ni les libraires de la galerie n'avaient que faire. « Il a fait voir, dira bientôt un des

Digitized by Google

ennemis du poète[1], il a fait voir *la Galerie du Palais* et *la Place royale,* ce qui nous faisait espérer que Mondory annoncerait bientôt *le Cimetière Saint-Jean, la Samaritaine* et *la Place aux Veaux.* » Le dépit du sieur de Charleval montre que les rivaux de Corneille avaient raillé, mais que le public avait applaudi les tableaux piquants imaginés par l'ingénieux auteur.

Dira-t-on que les pièces dont nous venons de parler étaient des comédies et qu'on n'en saurait rien conclure pour l'idée que Corneille se faisait de la tragi-comédie? Que de méprises, que de combats, que de tintamarre dans la tragi-comédie de *Clitandre!* Le cor y retentit pendant trois actes, le fils du roi étant à la chasse; un orage effroyable éclate, et les éclairs et les tonnerres font rage; trois seigneurs se déguisent en paysans masqués et une belle demoiselle en seigneur; un amoureux manque de respect à sa belle et celle-ci, sur la scène même, lui crève un œil avec l'aiguille ou le poinçon qui retenait ses cheveux... Que sais-je encore? Admirez, par exemple, ce jeu de scène. Pendant que Rosidor est, dans les coulisses, attaqué par trois adversaires, Caliste, son amante, est aussi attaquée sous nos yeux par une rivale jalouse : elle se débat, mais en vain, n'ayant pas d'armes. Ici je cite le texte même de Corneille : «Comme Dorise est prête de tuer Caliste, un bruit entendu lui fait relever son épée, et Rosidor paroît tout en sang, poursuivi par ces trois assassins masqués. En entrant, il tue Lycaste; et retirant son épée, elle se rompt contre la branche d'un arbre. En cette extrémité, il voit celle que tient Dorise; et sans la reconnoître, il s'en saisit, et passe tout d'un temps le tronçon qui lui restoit de la sienne en la main gauche, et se défend ainsi contre Pymante et Géronte, dont il tue le dernier et met l'autre en fuite[2].»

Mais *Clitandre* date de 1631 et n'est que la deuxième pièce de Corneille! Passons à *Médée*, qui est la septième et qui date de 1635; de plus, *Médée* n'est même pas une tragi-comédie; le noble et sévère titre de tragédie lui a appartenu dès

1. Faucon de Ris, sieur de Charleval, dans la *Lettre à *** sous le nom d'Ariste* (*Corneille*, édition Marty-Laveaux, t. II, p. 217). Le nom de l'auteur de ce pamphlet a été découvert par M. H. Chardon, *la Vie de Rotrou mieux connue*, p. 239 et suiv. Cf. A. Gasté, *la Querelle du « Cid »*, p. 51-60.

2. Acte I, scène IX.

Digitized by Google

le premier jour. Or cette tragédie, qui contient d'ailleurs divers incidents assez peu tragiques, fait déjà pressentir l'opéra par tout le spectacle qui s'y étale. Égée s'y montre enfermé dans une prison. Créuse et Créon y sont consumés par les feux dévorants qui sortent de la robe magique de Médée; leurs domestiques et Jason lui-même essaient en vain de les secourir, car, si l'on arrache aux malheureux leurs vêtements, ces vêtements sont collés à la chair et ne s'arrachent qu'avec elle; trois coups de poignard délivrent enfin Créuse, Créon et Jason de la vie, le public d'un hideux spectacle. Quant à Médée, on la voit successivement qui prépare des incantations dans sa grotte magique, qui d'un coup de baguette ouvre les portes d'une prison ou rend immobile un messager, qui paraît triomphante à son balcon et s'enlève dans les airs sur un char tiré par des dragons ailés.

*Médée* n'avait guère précédé *le Cid* que d'une année; *l'Illusion comique* ne le précède que de quelques mois, et pourtant cet « étrange monstre », où tous les genres dramatiques du temps sont représentés, est rempli de spectacle et de mouvement scénique. Un magicien y montre toute sa puissance, Matamore y prodigue ses *bravacheries*, un époux y est poignardé devant sa femme qui, à son tour, succombe à sa douleur; une troupe de comédiens y paraît, comptant la recette qu'elle vient de faire; une toile qui se lève et se baisse produit des changements à vue. Au reste, voici la piquante mise en scène de la pièce, telle que nous la fait connaître le machiniste Mahelot[1] : « Il faut au milieu un palais bien orné. A un côté du théâtre un antre pour un magicien au-dessus d'une montagne; de l'autre côté du théâtre un parc. Au premier acte une nuit, une lune qui marche, des rossignols, un miroir enchanté, une baguette pour le magicien, des carcans ou menottes, des trompettes, des cornets de papier, un chapeau de cyprès pour le magicien. »

Alors que l'Hôtel de Bourgogne se mettait ainsi en frais de machinerie et d'*accessoires* pour représenter *l'Illusion*, Corneille avait sans doute commencé à écrire *le Cid*. Est-il

1. *Mémoire de plusieurs décorations*, f^os 34 et 35. Mahelot a, par inadvertance, attribué cette mise en scène à *Mélite*. Voyez Rigal, *Alexandre Hardy*, p. 685, n° 1.

Digitized by Google

vraisemblable qu'il ait brusquement et spontanément adopté pour cette nouvelle œuvre une poétique absolument contraire à celle qu'il avait constamment suivie jusque-là?

## IV

A vrai dire, je crois que Corneille abordait le sujet du *Cid* dans des dispositions tout autres que celles qu'il avait apportées à *l'Illusion*. Cette œuvre, irrégulière de tout point, était une folle entreprise qu'on ne pouvait recommencer tous les jours, et plus *l'Illusion* avait été hardie, plus son auteur devait être tenté de soumettre à un plan rigoureux et d'écrire sur un ton soutenu sa prochaine œuvre. Mélange singulier d'audace et de prudence, le poète normand, qui plus tard devait montrer tant de déférence et en même temps donner tant d'entorses à la *Poétique* d'Aristote, s'était fait une tactique de pencher alternativement vers l'un ou vers l'autre des deux partis qui se disputaient alors le théâtre : les réguliers et les irréguliers. *Mélite* pouvant être revendiquée par ces derniers, *Clitandre* avait été, en faveur des autres, soumis à la loi des vingt-quatre heures; l'action de *la Veuve* et de *la Galerie du Palais* durant cinq jours, celle de *la Suivante* n'avait pas eu plus de durée qu'il n'en fallait à la représentation et à un repas pris entre le premier et le deuxième actes. Après *la Suivante,* Corneille avait encore renfermé dans les vingt-quatre heures *la Place royale* et *Médée* : c'est que, peu à peu, les réguliers l'emportaient et que leur influence devenait prépondérante. Aussi, *l'Illusion* ayant donné aux irréguliers une nouvelle et éclatante satisfaction, il importait de revenir bien vite à la règle et d'écrire *le Cid* dans un esprit déjà classique.

Mais ici prenons garde. Rien ne paraît plus aisé à entendre que ces mots : un esprit déjà classique, et rien en réalité ne peut causer plus de malentendus et de confusion. L'esprit classique de 1636 pouvait-il être celui de 1667 ou même de 1640? Dès 1640, l'esprit classique comportait le dédain du spectacle, l'unité parfaite de l'action, un lieu rigoureusement unique : or, entre 1634 et 1636, Rotrou croyait être classique quand il représentait le sacrifice

Digitized by Google

d'Arcas sur le tombeau d'Hercule et le demi-dieu descendant du ciel au bruit des tonnerres[1]; Benserade croyait être classique quand il ajoutait à une *Mort d'Achille* l'entrevue d'Achille et de Priam et la mort d'Ajax; Mairet et Scudéry croyaient l'être quand ils montraient à la fois au public, l'un tout le palais de Syphax et un endroit quelconque de la ville de Cirtha, l'autre la chambre de Calpurnie, la salle où se réunissaient les conjurés complotant la mort de César, la salle du sénat où le dictateur était tué[2]. Consultons la littérature critique du temps. Elle était pleine de discussions sur la règle des vingt-quatre heures; l'unité de lieu, plus difficile à obtenir et même à concevoir tant que régnait encore le système décoratif complexe, n'était réclamée que d'une façon vague et timide, mais les réguliers combattaient l'éparpillement de l'action dans des lieux trop nombreux et trop différents; il était moins question de l'unité d'action, dont le principe paraissait aussi généralement admis que la nature en était peu comprise; quant à la nécessité d'idéaliser le drame, je ne sache pas que personne alors en ait parlé.

Telles étaient les idées des rivaux de Corneille, telles étaient les idées de Corneille lui-même, quand, sur les indications de M. de Chalon[3], il alla chercher dans le chef-d'œuvre de Guillen de Castro le sujet de sa tragi-comédie du *Cid*. Corneille n'avait pas renoncé à la tragi-comédie; d'ailleurs, s'il y avait renoncé, il n'eût eu que faire de lire les Espagnols : leur *comedia* était à peu près l'équivalent de notre tragi-comédie, et c'étaient des tragi-comédies que Rotrou rapportait de son commerce avec Lope de Vega. La tragi-comédie étant un genre moins sévère et moins noble que la tragédie, plus fait pour contenter une frivole curio-

1. *Hercule mourant.*

2. *Sophonisbe; la Mort de César.*

3. On connaît l'anecdote rapportée par Beauchamps dans ses *Recherches sur les théâtres de France* (t. II, p. 157) : « M. de Chalon, secrétaire des commandements de la reine-mère, avait quitté la Cour et s'était retiré à Rouen dans sa vieillesse; Corneille, que flattait le succès de ses premières pièces, le vint voir. « Monsieur, » lui dit-il après l'avoir loué sur son esprit et ses talents, « le genre de comique que » vous embrassez ne peut vous procurer qu'une gloire passagère. Vous trouverez » dans les Espagnols des sujets qui, traités dans notre goût par des mains comme » les vôtres, produiront de grands effets. Apprenez leur langue, elle est aisée; je » m'offre de vous montrer ce que j'en sais et, jusqu'à ce que vous soyez en état de » lire par vous-même, de vous traduire quelques endroits de Guillen de Castro. » Ce récit a été évidemment arrangé après coup : l'opinion de M. de Chalon sur les comédies de Corneille est d'un critique par trop clairvoyant; et à quel moment,

Digitized by Google

sité, Corneille n'avait pas de raison pour s'enfermer plus rigoureusement qu'il ne l'avait fait un an auparavant, quand il composait *Médée*, dans la peinture des sentiments et des passions. Au contraire, nous savons que la volonté arrêtée de se conformer à la règle des vingt-quatre heures l'a fait passer outre aux difficultés chronologiques et morales les plus graves; nous savons que le désir de promener son action dans le moins de lieux et dans les lieux les plus rapprochés possible, que dis-je? que le désir de paraître respecter complètement l'unité de lieu l'a fait se résigner à quelque obscurité. N'est-il pas raisonnable, n'est-il pas juste dès lors d'expliquer par cette volonté et par ce désir le plus grand nombre possible des changements introduits par le poète dans son modèle espagnol? Lorsque nous l'aurons fait, nous devinerons aisément quels motifs l'ont décidé aux changements qui restent encore, et nous pourrons juger si *le Cid*, tel qu'il a été écrit, est le résultat de l'idéalisme de Corneille, ou si, au contraire, l'idéalisme de Corneille n'est pas en partie un résultat du *Cid*.

Supposons Corneille en face de son modèle espagnol, le lisant, le commentant, et se demandant comment il s'y faudra prendre pour le faire passer sur notre théâtre.

## V

Guillen de Castro avait composé sous le titre général de *Exploits de jeunesse du Cid (Mocedades del Cid)* deux pièces qui se faisaient suite : la première se terminant par le mariage de Rodrigue et de Chimène, la seconde mettant en

d'ailleurs, cette opinion aurait-elle été soutenue? Après *Médée*? M. de Chalon oubliait donc cette tragédie! Avant *Médée*? Corneille a donc été bien peu convaincu par M. de Chalon, puisqu'il est revenu au genre de ses débuts dans *l'Illusion comique!* Mais, s'il faut faire des réserves sur le détail de l'anecdote, il ne convien pas, en revanche, d'en contester le fond, comme quelques-uns l'ont fait. Beauchamps tenait son récit du P. de Tournemine, professeur aux Jésuites de Rouen et en bonne posture pour être informé; et surtout ce récit est confirmé par une attaque lancée contre Corneille dans la *Querelle du « Cid »* et nullement relevée par notre poète : « Il ne vous était pas bien difficile, lui disait Claveret, de faire un beau bouquet de jasmin d'Espagne, puisqu'on vous en a apporté les fleurs toutes cueillies dans votre cabinet. » *Lettre du sieur Claveret au sieur Corneille, soy-disant autheur du « Cid »* (dans Taschereau, *Histoire de la vie et des ouvrages de P. Corneille*, 3e éd., t. Ier, p. 74).

Digitized by Google

scène les exploits postérieurs de Rodrigue. — Évidemment c'était à la première seule que l'imitation devait être bornée : le temps où les tragi-comédies comprenaient deux ou plusieurs journées était décidément passé en 1636[1].

Fallait-il du moins garder toute la matière dont Castro avait formé sa première partie?

Cette première partie débute au moment où Rodrigue est fait chevalier. Dans une scène brillante, le Roi arme Rodrigue en présence des divers personnages de la Cour, de l'Infante notamment (qui chausse les éperons au nouveau chevalier) et de Chimène, fille de don Gomès, comte de Gormas[2]. Toutes deux sont frappées de la grâce et de la bonne mine du nouveau chevalier; toutes deux se prennent à l'aimer. Mais l'amour de l'Infante est contrarié par la distance énorme qui sépare sa situation de celle de Rodrigue, et l'amour de Chimène va être lui aussi mis à une rude épreuve. Le Roi doit choisir un gouverneur à son fils. En plein conseil il accorde cette charge à Don Diègue[3], père de Rodrigue; en plein conseil aussi une altercation s'engage entre Don Diègue et Don Gomès, dont cette nomination ruine les espérances : Don Diègue reçoit un soufflet. — Un soufflet, c'est le déshonneur! Don Diègue rentre chez lui, l'âme navrée, décroche une épée, la brandit, s'aperçoit qu'elle est décidément trop lourde pour son bras vieilli, et appelle ses trois fils. Aux deux plus jeunes il serre violemment les doigts, et ils gémissent; à Rodrigue l'aîné il mord un doigt, et l'ardent jeune homme se dresse plein de courroux :

— Lâchez-moi, mon père; lâchez-moi à la malheure! Lâchez; si vous n'étiez pas mon père, je vous donnerais un soufflet.

— Et ce ne serait pas le premier.

— Comment?

— Fils de mon âme, voilà le ressentiment que j'adore, voilà la colère qui me plaît, la vaillance que je bénis[4].

1. Les dernières pièces en deux journées qui aient paru sur le théâtre sont sans doute le *Tyr et Sidon* de Jean de Schelandre (sous sa deuxième forme), publié en 1628, le *Pandoste* de Puget de la Serre, publié en 1631, et quelques pièces de Hardy, restées inédites, qui ne peuvent être postérieures à cette même date de 1631.

2. Pour plus de clarté, je garde à ce personnage les noms que lui a donnés Corneille. Castro l'appelle le comte d'Orgaz, surnommé Lozano (c'est-à-dire *l'Orgueil*).

3. Diègo Laynez.

4. Je suis l'excellente édition de M. Mérimée (*Bibliothèque méridionale*, 1re série,

Digitized by Google

Il faut que Rodrigue venge son père sur le père de sa maîtresse; la douleur du jeune héros est grande, mais il se décide à faire son devoir.

Donc, sur la place où se trouve le palais du roi, le comte de Gormas passait. Rodrigue arrive en armes, et, après avoir répondu galamment à l'Infante qui lui adressait la parole d'une fenêtre où elle se tenait avec Chimène, après avoir laissé paraître une dernière fois la lutte que se livrent en lui l'amour et l'honneur, il aborde le Comte et le provoque. Le duel a lieu sur la place même. Don Diègue, qui vient hâter sa vengeance, encourage son fils; Chimène et l'Infante s'effraient. Bientôt le Comte, blessé à mort, pousse un cri; ses gens se jettent sur Rodrigue; l'Infante le protège contre eux, pendant que Chimène court embrasser le corps de son père.

La pièce de Guillen de Castro a trois actes; c'en est là le premier.

Au second, Chimène se rend au palais du Roi pour demander la punition de Rodrigue, que Don Diègue, soutenu par l'Infant, son élève, défend avec feu. Mais Rodrigue ne tient plus à la vie, maintenant qu'il a offensé sa maîtresse; il se rend dans la maison de Chimène, pour la supplier de le percer de sa propre épée, et, s'il consent enfin à ne pas mourir sur l'heure, c'est parce qu'elle lui avoue qu'elle ne le hait point. — Le reste de l'acte est découpé en scènes assez éloignées l'une de l'autre dans le temps et dans l'espace. Don Diègue attendait avec anxiété son fils dans un lieu désert. Il le revoit avec joie; mais, comprenant que l'action seule et le danger peuvent divertir une douleur comme la sienne, il l'envoie à la frontière du royaume combattre les incursions des Maures. Rodrigue passe devant un château de l'Infante et, la voyant au balcon, a encore une conversation courtoise avec elle. Puis il joint les ennemis et leur livre une bataille: la moitié de la bataille se passe sous nos yeux, l'autre nous est racontée par un pâtre peureux qui la contemple du haut d'un arbre. Enfin, nous revenons au palais, où nous faisons connaissance assez ample avec le fils du Roi, l'élève de don Diègue. Rodrigue arrive, amenant un chef maure qu'il a fait pri-

t. II: *Première partie des Mocedades del Cid*, Toulouse, 1890, 8°); mais j'emprunte la traduction de M. Viguier (*Corneille* de M. Marty-Laveaux, t. III, p. 212).



Digitized by Google

sonnier; Chimène demande une seconde fois justice, et le Roi exile le Cid, mais en l'embrassant.

Le troisième acte est postérieur au second de plus d'un an. L'Infante voudrait bien épouser le Cid; mais elle voit de quel amour est animée Chimène, et elle ne veut pas être un obstacle au bonheur de son amie. — Une troisième démarche de Chimène pour demander justice — démarche peu utile, puisque le Cid est toujours en exil — suggère au Roi l'idée d'une épreuve. On annonce à la jeune fille que Rodrigue est mort dans une embuscade; aussitôt sa douleur éclate à tous les yeux, mais elle ne veut point en convenir et déclare au contraire que, si quelqu'un tue Rodrigue en combat singulier, sa main lui est acquise. — Après une scène épisodique où, dans les montagnes de Galice, Rodrigue secourt un lépreux, dort à côté de lui et, lorsque le lépreux se transfigure et le bénit, s'aperçoit qu'il a secouru saint Lazare lui-même, arrive le combat singulier qu'on nous a annoncé. Mais Castro l'a mal rattaché à l'action. Rodrigue ne se bat point avec un champion de Chimène; il se bat, lui castillan et pour la défense de la Castille, avec un terrible géant aragonais. Celui-ci, il est vrai, profite de l'offre imprudemment faite par Chimène pour déclarer qu'il l'épousera s'il est vainqueur.

Passons sur une scène où reparaît l'Infant, élève de don Diègue, et où il est traité de faits historiques sans rapport avec l'histoire des deux amants. Chimène, couverte d'habits de fête; Chimène, l'effroi dans l'âme et une joie affectée sur le visage, apporte une lettre qui lui fait présager la défaite et la mort de Rodrigue. Un nouveau stratagème décide du dénouement; mais cette fois c'est Rodrigue et non le Roi qui l'a imaginé. Un messager annonce qu'un chevalier arrive d'Aragon portant la tête de Rodrigue et venant l'offrir à Chimène. Chimène, consternée, avoue toute la force de son amour : alors Rodrigue paraît.

Le Roi. — Quel est l'auteur de ces fausses nouvelles? où est-il?

Rodrigue. — Les nouvelles étaient très vraies, au contraire. Remarquez-le bien : tout ce que j'ai fait annoncer, c'est que d'Aragon un chevalier venait pour offrir à Chimène la tête de Rodrigue devant vous et en présence de cette Cour. Or ce sont là toutes choses bien vraies, car je viens d'Aragon et je ne viens pas sans ma tête... Je la présente en ce moment à Chimène. Elle n'a point dit dans sa

Digitized by Google

proclamation si elle la voulait vivante, ou morte, ou coupée. Puisque je lui porte la tête de Rodrigue, il est juste qu'elle soit mon épouse.

LE ROI. — Rodrigue a raison; je prononce le jugement en sa faveur [1].

Et, le soir même, l'évêque de Palencia unira Rodrigue et Chimène. Il y a trois ans environ que l'action a commencé.

Telle est l'œuvre que lit Corneille, et, sauf le dernier incident, peu en rapport avec la gravité du sujet, il l'admire comme il convient; il se promet d'en respecter le plus possible l'ordonnance, les grandes scènes, les beautés diverses. Il y faudra faire des changements pourtant, et qui ne laisseront pas d'avoir leur importance.

Tout d'abord il sera nécessaire d'abréger singulièrement la durée de l'action; au lieu de trois ans il conviendra de se borner à vingt-quatre heures, puisqu'ainsi le veut une règle dont M. Chapelain, M. de Mairet et Mgr le Cardinal parlent sans cesse, et qui a pour elle, paraît-il, l'autorité imposante d'Aristote. Pour resserrer l'action en vingt-quatre heures, il faudra supprimer la scène où Rodrigue est armé chevalier; — don Diègue cherchera son fils par la ville, au lieu de l'attendre dans un lieu désert où il serait trop long pour Rodrigue d'aller; — trois démarches de Chimène pour obtenir justice, c'est trop évidemment dans un laps de temps aussi court : tout au plus sera-t-il possible d'en admettre deux, l'une après le duel qui sépare les deux amants, l'autre après la victoire de Rodrigue, qui pourrait mettre celui-ci au-dessus des lois et des revendications de Chimène [2]; — le combat singulier contre le géant aragonais ne pourra plus avoir lieu sur la frontière d'Aragon, mais à la Cour même du Roi.

Et ce n'est pas tout; Rodrigue sera dans l'impossibilité d'aller chercher lui-même les Maures là où ils sont : il faudra

1. *Corneille*, III, p. 237.

2. « Cette même règle (des vingt-quatre heures) presse aussi trop Chimène de demander justice au Roi la seconde fois. Elle l'avoit fait le soir d'auparavant, et n'avoit aucun sujet d'y retourner le lendemain matin pour en importuner le Roi, dont elle n'avoit encore aucun lieu de se plaindre, puisqu'elle ne pouvoit encore dire qu'il lui eût manqué de promesse. Le roman lui auroit donné sept ou huit jours de patience avant que de l'en presser de nouveau; mais les vingt et quatre heures ne l'ont pas permis : c'est l'incommodité de la règle. » *Examen du Cid*, éd. Marty-Laveaux, t. III, p. 97.

Digitized by Google

que ceux-ci viennent exprès pour se faire battre par lui. Eh bien! ils viendront[1]. Mais comment? La Cour du Roi de Castille est à Burgos, et il est difficile d'admettre que les Maures arrivent par terre jusqu'à Burgos sans qu'on ait fait quelque effort pour les arrêter. Leur incursion serait plus naturelle s'ils venaient par eau. Faisons-les donc venir par eau. — C'est toujours Corneille qui parle. — Séville n'est pas trop loin de la mer, sur le Guadalquivir; il se peut que le flux soit capable d'amener une flotte jusque-là, puisque le mascaret sur la Seine se fait sentir jusqu'à Rouen : bien que Séville ne fût pas castillanne alors, nous supposerons que Séville était la capitale du roi de Castille. Les Maures viendront de nuit : Rodrigue les combattra au lieu de dormir, et pas une heure ne sera perdue[2].

Du même coup, d'autres scènes disparaissent, celles qui se passaient pendant l'expédition de Rodrigue : la conversation avec l'Infante devant le château de plaisance, et la transfiguration du lépreux. — C'est une règle bien gênante, en vérité, que cette règle d'Aristote! Même après tant de réformes, elle obligera à presser singulièrement les événements, et Rodrigue n'aura guère le loisir de se reposer au milieu de tant de démarches de toutes sortes et de tant d'exploits[3].

1. «Cette arrivée des Maures ne laisse pas d'avoir ce défaut, que j'ai marqué ailleurs (*Discours du poème dramatique*, t. Ier, p. 43), qu'ils se présentent d'eux-mêmes sans être appelés dans la pièce, directement ni indirectement, par aucun acteur du premier acte. Ils ont plus de justesse dans l'irrégularité de l'auteur espagnol : Rodrigue, n'osant plus se montrer à la Cour, les va combattre sur la frontière; et ainsi le premier acteur les va chercher et leur donne place dans le poème, au contraire de ce qui arrive ici, où ils semblent se venir faire de fête exprès pour en être battus, et lui donner moyen de rendre à son roi un service d'importance qui lui fasse obtenir sa grâce. C'est une seconde incommodité de la règle dans cette tragédie.» *Examen*, t. III, p. 98.

2. «Passons à celle (à la règle) de l'unité de lieu, qui ne m'a pas donné moins de gêne en cette pièce. Je l'ai placé dans Séville, bien que Don Fernand n'en aye jamais été le maître; et j'ai été obligé à cette falsification, pour former quelque vraisemblance à la descente des Maures, dont l'armée ne pouvoit venir si vite par terre que par eau. Je ne voudrois pas assurer toutefois que le flux de la mer monte effectivement jusque-là; mais comme dans notre Seine il fait encore plus de chemin qu'il ne lui en faut faire sur le Guadalquivir pour battre les murailles de cette ville, cela peut suffire à fonder quelque probabilité parmi nous, pour ceux qui n'ont point été sur le lieu même.» *Examen*, t. III, p. 97-98.

3. «Je ne puis dénier que la règle des vingt et quatre heures presse trop les incidents de cette pièce. La mort du Comte et l'arrivée des Maures s'y pouvoient entresuivre d'aussi près qu'elles font, parce que cette arrivée est une surprise qui n'a point de communication ni de mesures à prendre avec le reste, mais il n'en va pas

Digitized by Google

Du moins faut-il rendre cette justice aux vingt-quatre heures, qu'elles empêchent de promener l'action en cent lieux divers; ce qu'on appelle l'unité de temps rend plus facile l'unité de lieu. Puisque Rodrigue ne peut plus aller combattre ni le géant ni les Maures, l'action se passe tout entière dans Séville. Combien de lieux de Séville seront nécessaires? l'appartement du Roi, celui de l'Infante, celui de Chimène, une rue. Faut-il ajouter la maison de Don Diègue? A quoi bon? Don Diègue ne rentre chez lui que pour essayer son épée et pour éprouver ses fils : essayer son épée est inutile, il aura senti sa faiblesse au moment même où le Comte lui aura donné le soufflet; et quant aux fils, pourquoi les mettre tous trois sur la scène? deux n'y ont rien à faire, en somme; ce sont des personnages muets ou à peu près; en pareil cas, les comédiens confient les rôles à leurs moucheurs de chandelles, qui se tiennent ridiculement et provoquent les moqueries des spectateurs[1]. Supprimons les deux jeunes fils de Don Diègue, ainsi que tous les autres personnages inutiles. Don Diègue peut rencontrer son fils dans la rue ou sur une place publique pour lui confier sa vengeance[2]. La place publique étant naturellement supposée au milieu du théâtre, il n'y aura ainsi que trois compartiments sur la scène, et, comme ils représentent des

ainsi du combat de Don Sanche, dont le Roi étoit le maître, et pouvoit lui choisir un autre temps que deux heures après la fuite des Maures. Leur défaite avoit assez fatigué Rodrigue toute la nuit pour mériter deux ou trois jours de repos, et même il y avoit quelque apparence qu'il n'en étoit pas échappé sans blessures, quoique je n'en aye rien dit, parce qu'elles n'auroient fait que nuire à la conclusion de l'action. » *Examen*, t. III, p. 96-97.

1. Voir ce que dit Corneille dans son *Examen*, t. III, p. 100, à propos des gentilshommes qui auraient dû accompagner don Diègue au troisième acte : « Ces accompagnements inutiles de personnes qui n'ont rien à dire, puisque celui qu'ils accompagnent a seul tout l'intérêt à l'action, ces sortes d'accompagnements, dis-je, ont toujours mauvaise grâce au théâtre, et d'autant plus que les comédiens n'emploient à ces personnages muets que leurs moucheurs de chandelles et leurs valets, qui ne savent quelle posture tenir. »

2. « Le Comte et Don Diègue se querellent au sortir du palais; cela se peut passer dans une rue; mais après le soufflet reçu, Don Diègue ne peut pas demeurer en cette rue à faire ses plaintes, attendant que son fils survienne, qu'il ne soit tout aussitôt environné de peuple, et ne reçoive l'offre de quelques amis. Ainsi il seroit plus à propos qu'il se plaignît dans sa maison, où le met l'Espagnol, pour laisser aller ses sentiments en liberté; mais en ce cas il faudroit délier les scènes comme il a fait... » *Examen*, t. III, p. 99. — *Délier les scènes* passait pour une faute grave en 1660, au temps où Corneille écrivait ses *examens*; mais il n'en était pas de même en 1636, quand la décoration simultanée existait encore. Corneille avait souvent *délié les scènes* dans *le Cid*, et il avoue lui-même, dans le *Discours des trois*

Digitized by Google

lieux fort rapprochés, le décorateur pourra même les indiquer d'une manière quelque peu indistincte : beaucoup penseront que l'unité de lieu est complètement respectée, — et n'est-ce pas, en effet, respecter les règles que de les apprivoiser adroitement avec notre théâtre[1] ?

Pour le reste, il sera facile de suivre la pièce espagnole. Mais n'aura-t-elle pas trop perdu à tant de mutilations ? se tient-elle encore ? — Mais oui ; il semble même qu'elle se tient mieux. Car quel est le sujet, en somme ? N'est-ce pas l'amour de Rodrigue et de Chimène en lutte avec l'obligation cruelle où ils sont : l'un de tuer le père de sa maîtresse, l'autre de demander justice contre celui qu'elle adore ? Tout

*unités* (t. Ier, p. 120), que « la liaison des scènes n'y est pas gardée ». Ce n'est donc pas de peur de les *délier* une fois de plus qu'il avait commis l'invraisemblance dont il s'accuse dans son *Examen*. La vérité est que, trois compartiments (un au fond, un sur chaque côté) formant en quelque sorte le minimum de la décoration simultanée, Corneille n'avait pas voulu en ajouter un quatrième, qui aurait à la la fois dérangé la symétrie et accusé aux yeux la complexité du décor.

1. « J'aime à suivre les règles ; mais loin de me rendre leur esclave, je les élargis et resserre selon le besoin qu'en a mon sujet... Savoir les règles, et entendre le secret de les apprivoiser adroitement avec notre théâtre, ce sont deux sciences bien différentes. » *Épître* dédicatoire de *la Suivante*, 1637 (t. II, p. 119).

On lit dans les *Observations* de Scudéry *sur le Cid* (t. XII, p. 455) : « Devant que passer de la conduite de ce poëme à la censure des vers, disons encore que le théâtre en est si mal entendu, qu'un même lieu représentant l'appartement du Roi, celui de l'Infante, la maison de Chimène et la rue, *presque sans changer de face*, le spectateur ne sait le plus souvent où sont les acteurs. » L'Académie dit aussi (t. XII, p. 482) : « Quant au théâtre, il n'y a personne à qui il ne soit évident qu'il est mal entendu dans ce poème, et qu'une même scène y représente plusieurs lieux. » Corneille écrit de son côté (*Discours des trois unités*, t. Ier, p. 120) : « Le théâtre, dès le premier acte, est la maison de Chimène, l'appartement de l'Infante dans le palais du Roi, et la place publique ; le second y ajoute la chambre du Roi ; et sans doute il y a quelque excès dans cette licence. » Mais le rusé poète ajoute : « Pour rectifier en quelque façon cette duplicité de lieu quand elle est inévitable, je voudrais qu'on fît deux choses : l'une, que jamais on ne changeât dans le même acte, mais seulement de l'un à l'autre, comme il se fait dans les trois premiers de *Cinna ;* l'autre, que ces deux lieux n'eussent point besoin de diverses décorations, et qu'aucun des deux ne fût jamais nommé, mais seulement le lieu général où tous les deux sont compris, comme Paris, Rome, Lyon, Constantinople, etc. Cela aideroit à tromper l'auditeur, qui, ne voyant rien qui lui marquât la diversité des lieux, ne s'en apercevroit pas, à moins d'une réflexion malicieuse et critique, dont il y en a peu qui soient capables, la plupart s'attachant avec chaleur à l'action qu'ils voient représenter. Le plaisir qu'ils y prennent est cause qu'ils n'en veulent pas chercher le peu de justesse pour s'en dégoûter ; et ils ne le reconnoissent que par force, quand il est trop visible, comme dans *le Menteur* et *la Suite*, où les différentes décorations font reconnaître cette duplicité de lieu, malgré qu'on en ait. » Le mot de Scudéry : « un même lieu représentant l'appartement du Roi, celui de l'Infante, la maison de Chimène et la rue, *presque sans changer de face*, » prouve que Corneille n'avait pas attendu à 1660 pour étudier l'art de *tromper l'auditeur*.

Digitized by Google

ce qui ne rappelle pas ce sujet affaiblit l'impression du spectateur. C'était une noble scène que celle du lépreux, mais qu'importait-elle à l'action? Les démarches de Chimène, étant trop nombreuses, faisaient longueur: réduites à deux, elles paraîtront plus fortes. N'y a-t-il pas lieu d'agir encore dans ce sens et, par exemple, de supprimer l'Infant qui ne tient en rien à la pièce? Puisque le géant aragonais ne peut plus rester sur les frontières de l'Aragon, pourquoi ne pas corriger la faute de Castro, qui fait intervenir ici un intérêt politique dont nous n'avons que faire, au lieu de nous occuper seulement des intérêts des personnages? Oui, il faudra que l'adversaire de Rodrigue soit uniquement le champion de Chimène; ce sera un candidat à sa main, et le peu d'attention que lui accordera Chimène fera ressortir encore l'amour qu'elle éprouve pour le Cid. — D'autre part, Castro a-t-il pris soin de tirer toute l'émotion possible de la mise en présence des deux amants? C'est l'aveu de l'amour de Chimène qui donne à Rodrigue la force de combattre contre les Maures: pourquoi ne serait-ce pas un aveu analogue qui lui donnerait la force de combattre contre le géant, — ou contre le personnage par lequel le géant sera remplacé? Est-ce qu'une seconde entrevue des deux amants risque d'être moins émouvante que la première? A vrai dire, elle devra l'être davantage, car plus Rodrigue a montré sa vaillance, plus Chimène doit éprouver de douleur d'être séparée de lui, — et plus Chimène s'est montrée fidèle à son devoir, plus Rodrigue doit sentir avec amertume qu'un aussi noble cœur était fait pour battre contre le sien.

Oui, la pièce gagnera à ces modifications, car l'unité d'impression et d'action en sera mieux assurée. Je ne vois qu'une difficulté; mais elle est grave. En supprimant la scène où Rodrigue est armé chevalier, celle du duel[1], celle où Rodrigue, au loin, devant un château, fait la rencontre de l'Infante, j'ai supprimé tous les points de contact entre cette Infante et Rodrigue; dès lors, à quoi ce personnage servira-t-il? A rehausser Rodrigue par les sentiments qu'éprouve une fille de roi pour un simple chevalier, et à faire ainsi mieux apprécier l'amour que Rodrigue porte à Chimène? Soit; mais c'est sans doute là un motif insuffisant

1. Il va en être question tout à l'heure.

Digitized by Google

pour faire paraître et parler à maintes reprises l'Infante, et je ne puis me dissimuler que ce personnage compromet l'unité que je venais d'assurer à la pièce. — Bah ! les beaux esprits m'en voudront moins de compromettre l'unité d'action que de manquer à la règle des vingt-quatre heures, et le public ne m'en voudra sans doute pas du tout : c'est une tragi-comédie que j'ai à écrire, et la rivalité de l'Infante et de Chimène est bien dans les traditions de la tragi-comédie. La pièce serait trop courte si j'en éliminais tout ce que peut dire et faire mon personnage ; et un seul rôle important de femme, serait-ce assez ? Je ferai jouer Chimène par la Villiers, dois-je me résigner à ne pas faire jouer la Beauchâteau [1] ?

Voilà l'ensemble construit. Pour le détail, n'aurai-je qu'à le reproduire fidèlement de l'œuvre espagnole ? J'ai bien peur que non. Il faudra d'abord changer le dénouement : l'artifice de Rodrigue est trop grossier, et il m'est impossible de faire s'épouser au bout de vingt-quatre heures deux amants qu'un tel fossé de sang sépare. La conclusion devra être moins précipitée. Mais cette conclusion, quelle sera-t-elle ? le mariage à plus ou moins longue échéance ? bien des gens vont se récrier et appeler Chimène une parricide ; — la rupture définitive entre Rodrigue et Chimène ? cette solution attristera les âmes sensibles après tant de larmes que les malheurs des deux amants leur auront coûté. Mieux vaut donc jeter quelque idée du mariage futur, mais avec incertitude de l'effet ; chacun conclura selon son goût et son humeur à la réalisation ou à la non-réalisation de ce mariage [2].

Bien d'autres scènes aussi devront changer de caractère. Je ne puis songer à faire souffleter Don Diègue devant le Roi : peut-être se permettait-on, au XII^e siècle, de souffleter le favori d'un souverain devant le souverain même ; mais

1. *Observations* de Scudéry *sur le Cid* (t. XII, p. 450) : « D. Urraque n'y est que pour faire jouer la Beauchâteau. » Corneille, *Discours du poème dramatique* (t. I^er, p. 47-48) : « Les épisodes sont de deux sortes, et peuvent être composés des actions particulières des principaux acteurs, dont toutefois l'action principale pourroit se passer, ou des intérêts des seconds amants qu'on introduit, et qu'on appelle communément des personnages épisodiques... Aristote blâme fort les épisodes détachés, et dit *que les mauvais poètes les font par ignorance, et les bons en faveur des comédiens pour leur donner de l'emploi.* L'Infante du *Cid* est de ce nombre, et on la pourra condamner ou lui faire grâce par ce texte d'Aristote, suivant le rang qu'on voudra me donner parmi nos modernes. »

2. Voir l'*Examen*, t. III, p. 93-94.

Digitized by Google

les spectateurs sont des hommes d'aujourd'hui et ils trouveraient qu'un pareil acte manque singulièrement de respect à la majesté royale[1]. — Je ne puis davantage faire battre Rodrigue et le Comte sur la scène : ce duel exciterait trop d'émotion dans la salle et trop de colère au Palais-Cardinal, au moment où Son Éminence condamne impitoyablement les duellistes. C'est déjà bien assez de hardiesse que de faire du point d'honneur et du duel les ressorts essentiels de l'action[2]. — La lutte contre les Maures a lieu de nuit, sur les bords d'un fleuve où une flotte aborde ; impossible de représenter cela : je remplacerai la bataille par un récit. Seulement... seulement je m'aperçois que toutes les scènes pittoresques et animées, toutes les scènes pour les yeux ont disparu : Rodrigue armé chevalier, la transfiguration du lépreux, la conversation au clair de lune avec l'Infante, Don Diègue s'escrimant avec son épée et éprouvant ses fils, le soufflet donné en pleine Cour royale, le duel, la bataille. Comme ma pièce va être décolorée et froide !

Et pourquoi donc ? Il n'est pas toujours vrai, quoi qu'en dise Horace, que ce qu'on met sous les yeux du spectateur le frappe plus que ce qu'on se contente de confier à son oreille ; souvent les yeux amusent l'esprit et le forcent à se jouer à la surface des choses au lieu de pénétrer jusqu'à leur essence même et jusqu'à leur fond : un discours éloquent, un récit expressif, un dialogue animé et où tous les mots peignent l'âme des interlocuteurs, en apprennent souvent davantage et touchent plus profondément que des allées et venues, des luttes bruyantes, des spectacles pompeux. Le théâtre vit d'action, soit ; mais d'abord agir n'est pas s'agiter, et ensuite on vit aussi bien moralement que physiquement ; c'est agir que de penser, agir que de détester ou d'aimer, agir que de vouloir. Et le spectateur s'intéressera aux personnages de la pièce s'ils agissent de cette manière, à la condition que le poète saura rendre dans ses vers leurs pensées, leurs passions et leurs volontés, à la

1. Même après avoir transformé cette scène, Corneille croit devoir s'excuser de n'avoir pas fait punir immédiatement le soufflet par le Roi, et d'avoir fait agir celui-ci « plus mollement qu'on ne feroit en ce temps-ci, où l'autorité royale est plus absolue ». *Examen*, t. III, p. 96.

2. On sait que Corneille, ayant écrit quatre vers trop expressifs sur le point d'honneur, n'a jamais osé les faire imprimer, ni peut-être les faire dire sur la scène. Voyez la *notice* de M. Marty-Laveaux, t. III, p. 17.

Digitized by Google

condition qu'il saura faire vivre et faire voir en quelque façon des âmes. Suis-je capable de remplir ce programme? Il me le semble. Renonçons donc sans regret à un pittoresque, après tout, facile : attachons-nous hardiment à spiritualiser le drame.

## VI

Je demande pardon à Corneille d'avoir osé le faire parler — et le faire parler en termes aussi insuffisants. Mais ceux de mes lecteurs qui ont bien voulu lire mes notes, ceux qui connaissent les *préfaces*, les *examens* et les *discours* de Corneille ont vu que je me contentais souvent de reproduire les idées qu'il a exprimées lui-même; là où j'ai été plus hardi, je crois n'avoir trahi en rien ses pensées et ses sentiments. Je crois que l'auteur de *Mélite*, de *Clitandre*, de *Médée* et de *l'Illusion comique* n'a pas entrepris *le Cid* avec le projet arrêté de supprimer le spectacle. Ce qui le préoccupait, c'était d'observer la règle des vingt-quatre heures, de réduire le champ de son drame et d'imiter le mieux possible son modèle. Seulement ce modèle était tel que, pour le bien imiter, il fallait transformer en partie les procédés et les traditions en vigueur. Corneille était maintenant de taille à ne pas reculer devant une pareille tâche. Il avait trente ans, il avait fait le tour de l'art dramatique contemporain, il avait réfléchi sur ses œuvres et sur celles des autres, sa poétique s'élargissait, son génie avait mûri. Aux prises avec une belle œuvre comme celle de Castro, il se sentit capable d'en conserver les beautés tout en écrivant une œuvre plus appropriée aux besoins nouveaux de son temps, tout en écrivant une œuvre éminemment originale.

Cette originalité, d'ailleurs, devait empêcher qu'en 1636, ou 1637, la pièce ne fût de tout point bien comprise. Aujourd'hui l'indétermination, le vague de la fin du *Cid* la rendent à nos yeux éminemment belle et poétique; nulle part mieux que là l'idéalisme ne triomphe; nulle part n'est mieux marquée la subordination des faits aux sentiments. Mais le dénouement du *Cid* était si nouveau pour les contemporains, habitués aux procédés de la tragi-comédie tra-

Digitized by Google

ditionnelle, que la plupart ne l'ont point entendu. Scudéry s'obstine à répéter que Chimène épouse Rodrigue. Est-ce de sa part mauvaise foi ? Non, sans doute, car il était trop facile de lui répondre, et d'ailleurs il ne saurait être question de mauvaise foi de la part de l'Académie, et l'Académie tombe dans la même erreur. Pourquoi? Parce qu'aux yeux de l'Académie, comme aux yeux de Scudéry, un dénouement ne peut être constitué que par un fait matériel. Si on avait fait comprendre à l'Académie et à Scudéry que le mariage n'avait pas lieu, ils auraient crié plus haut encore: « Mais alors il n'y a donc pas de dénouement! » Eh bien si, il y a un dénouement, mais qui n'a rien de matériel. La mort du Comte a laissé dans le cœur de Chimène de l'amour pour Rodrigue, tout en la déterminant à poursuivre résolument sa perte. Peu à peu Chimène en arrive à aimer Rodrigue d'une passion plus forte qu'auparavant, d'une passion accrue par l'admiration, en même temps qu'elle perd peu à peu le droit et le courage de le poursuivre. Le cadavre du Comte est toujours entre eux deux; mais, sauf ce point, ils sont plus unis qu'au début de la pièce. Il y a donc eu une évolution de sentiments, une action; cette évolution et cette action sont terminées.

Est-ce par la même inexpérience qu'il faut expliquer une autre grave erreur de l'Académie? Quand Chimène, trompée par le Roi [1], a cru Rodrigue mort et s'est pâmée de douleur, elle proteste contre le soin que prend le Roi de la rassurer; elle explique sa pâmoison par sa joie d'abord, puis par son dépit de voir Rodrigue mourir glorieusement et non pas sur un échafaud infâme. Purs sophismes, et qui font sourire! Mais, si la scène est écrite sur un ton peu tragique, le personnage de Chimène n'en est pas moins admirable là comme ailleurs, et on ne sourit de ses paroles qu'avec une sympathique émotion. L'Académie, dans ses *Sentiments sur le Cid* [2], s'étonne que Chimène veuille ici dissimuler son amour : n'a-t-elle pas dit plus haut qu'elle ne craignait pas de le proclamer?

> Et je veux que la voix de la plus noire envie
> Élève au ciel ma gloire et plaigne mes ennuis,
> Sachant que je t'adore et que je te poursuis [3].

1. Acte IV, scène V.
2. Tome XII, p. 482.
3. Acte III, scène IV, vers 970-972.

Digitized by Google

« Par cette inégalité de Chimène, le poète fait douter s'il a connu l'importance de ce qu'il lui avait fait dire lui-même :

Sachant que je l'adore et que je le poursuis [1],

et laisse soupçonner qu'il ait mis cette généreuse pensée dans sa bouche plutôt comme une fleur non nécessaire que comme la plus essentielle chose qui servît à la constitution de son sujet. » L'Académie ne voit pas que Chimène tout à l'heure était, en effet, fermement résolue à poursuivre et à perdre Rodrigue, et que peu à peu elle l'a moins voulu, et que son amour, qui lui paraissait noble tant qu'il ne l'empêchait pas de garder tout pouvoir sur sa volonté, lui paraît une faiblesse maintenant qu'il commence à balancer en elle cette volonté. De plus, tant que Rodrigue n'avait pas rendu un éminent service à l'État, l'amour de Chimène n'avait aucune chance de se satisfaire; maintenant que Rodrigue ne peut plus être condamné, Chimène n'aurait qu'à céder à son amour pour que le mariage fût possible; elle a donc peur de son amour. Tout cela est profondément étudié, très dramatique, très vrai. L'Académie ne le sent pas. Voltaire non plus, ce qui fait supposer que le sens critique seul a manqué à l'une comme à l'autre. Mais Voltaire a pu être aussi égaré par son parti pris contre Corneille, et l'Académie par son inaptitude à voir dans un drame autre chose que des événements.

## VII

C'est ainsi que, la beauté du *Cid* éclatant à tous les yeux (sauf, bien entendu, à ceux des jaloux), on ne percevait qu'imparfaitement ce qui en faisait la nouveauté féconde. Aussi bien Corneille n'avait-il pas eu jusqu'au bout le courage de son idéalisme, et la pièce se ressentait-elle trop des préoccupations qui avaient présidé à sa naissance.

Aujourd'hui, si nous voulons comprendre et accepter les sentiments divers dont Rodrigue et Chimène sont animés,

1. Tel est le texte des *Sentiments de l'Académie*.

Digitized by Google

si nous voulons ne pas nous révolter contre le sujet et sa mise en œuvre, il nous faut oublier tous les efforts que Corneille a faits pour marquer son obéissance à la règle des vingt-quatre heures. Pour peu que nous nous en souvenions, pour peu que nous en croyions les indications — heureusement assez rares — que Corneille a données pour nous permettre de suivre sur notre montre la durée des diverses parties de la pièce :

> Hier ce devoir te mit en une haute estime...
> Du moins une heure ou deux je veux qu'il se délasse...[1]

aussitôt notre pudeur, notre délicatesse, notre bon sens même protestent. Comment ! c'est douze ou quatorze heures après la mort du Comte que le Roi dit à Chimène, en lui imposant la loi d'épouser le vainqueur du combat singulier demandé par elle :

> Tu t'en plains ; mais ton feu, loin d'avouer ta plainte,
> Si Rodrigue est vainqueur, l'accepte sans contrainte.
> Cesse de murmurer contre un arrêt si doux[2] !

Ce roi est un malappris. Comment ! c'est quinze ou seize heures après la mort du Comte que Rodrigue vient pour la seconde fois, en plein jour, voir Chimène et que celle-ci l'encourage à sortir vainqueur d'un combat où il doit la conquérir ! Scudéry a raison : Chimène est une parricide, et on a le droit de demander à Rodrigue s'il a donné de l'eau bénite en passant au pauvre Comte mort, qui vraisemblablement est encore dans la maison de sa fille.

Seulement, pourquoi prendrions-nous Corneille au mot ? Libre à Chapelain et à Richelieu, après avoir poussé de toutes leurs forces le poète à appliquer la règle des vingt-quatre heures, de protester avec indignation contre les invraisemblances morales dont la règle est cause. Pour nous, nous n'avons que faire des règles, et nous ne consentons pas à laisser gâter un chef-d'œuvre pour si peu. S'il est vrai, comme nous nous sommes efforcés de le montrer, que le souci des prescriptions aristotéliques a poussé Corneille dans la voie de l'idéalisme et de la vraie tragédie,

1. Acte IV, scène II, v. 1169 ; acte IV, scène V, v. 1449.
2. Acte IV, scène V, v. 1461-1463.

Digitized by Google

nous les en remercions; mais nous ne voulons pas payer ce bienfait trop cher. Quand un beau visage nous plaît, nous nous refusons à voir la verrue qui le dépare. Et si Corneille intervient et nous dit: « Mais vraiment la verrue y est, et la règle des vingt-quatre heures est appliquée, » nous lui répondons à peu près comme Dorine à Orgon, ou comme Toinette à Argan : « Non, Monsieur, l'on ne vous croit pas, et la pièce est meilleure que vous ne voulez bien le dire. »

Pour qui veut tenir compte des indications chronologiques de Corneille, le poète a commis une faute énorme: tout en resserrant son action en vingt-quatre heures, il a laissé se développer les passions et les sentiments, comme s'ils avaient à leur disposition un an ou deux. Mais c'est là une faute heureuse. Nous n'aurons qu'à négliger trois ou quatre mots, nous n'aurons qu'à supprimer la limitation importune, pour voir toutes les beautés de l'œuvre s'épanouir à l'aise. Alors nous ne dirons plus que l'action se passe en un jour, mais nous ne dirons pas davantage qu'elle se passe en une année. Nous perdrons tout vain souci des jours et des heures[1]. Occupés à contempler des âmes humaines, nous les placerons d'instinct et nous nous placerons avec elles hors du temps.

Du *Cid* à *Cinna*, et surtout du *Cid* à *Phèdre*, un des grands progrès de l'idéalisme consistera à rendre de moins en moins nombreux les événements dont la trame soutient l'action tragique. Mais un progrès tout aussi grand consistera à nous faire de plus en plus sentir que les événements extérieurs sont un simple point de départ pour l'action intime, qui, elle, ne se mesure pas aux compas du temps et de l'espace. Si l'on y regardait de près, plus d'une tragédie

1. D'Aubignac lui-même, au moment d'exposer sa théorie réaliste de la *vraisemblance*, fait l'aveu suivant: « J'ai vu des gens qui travaillaient depuis longtemps au théâtre lire ou voir un poème par plusieurs fois sans reconnaître ni la durée du temps, ni le lieu de la scène, ni la plupart des circonstances des actions les plus importantes pour en découvrir la vraisemblance. » *Pratique du théâtre*, livre II, chap. II, p. 69 de l'éd. d'Amsterdam, 1715. — Et Corneille écrit dans son *Discours de la tragédie* (t. I^er^, p. 96): « Je me suis toujours repenti d'avoir fait dire au Roi, dans *le Cid*, qu'il vouloit que Rodrigue se délassât une heure ou deux après la défaite des Maures avant que de combattre Don Sanche: je l'avois fait pour montrer que la pièce étoit dans les vingt-quatre heures; et cela n'a servi qu'à avertir les spectateurs de la contrainte avec laquelle je l'y ai réduite. »

Digitized by Google

de Racine suppose une durée sensiblement supérieure à vingt-quatre heures et un lieu plus complexe que le traditionnel vestibule de palais. Mais si l'on y regardait de près, c'est qu'on n'aurait pas subi le charme de l'art classique et c'est qu'on n'aurait pas compris quelle est la vraie nature de notre tragédie.

EUGÈNE RIGAL.

---

Digitized by Google

# BULLETIN HISTORIQUE RÉGIONAL

## AUDE

De 1890 à 1897, le mouvement historique a été assez lent et assez faible dans l'Aude. Deux sociétés savantes, la Commission archéologique de Narbonne et la Société des Arts et des Sciences de Carcassonne, le représentent presque tout entier. Ni l'une ni l'autre de ces compagnies, exclusivement municipales et d'ailleurs jalouses de leur indépendance réciproque, ne paraît avoir songé à fondre en un seul les deux *Bulletins* qu'elles publient et à constituer par là une revue et un centre d'études plus riches, plus sérieusement organisés et plus influents. Le malheur de ce département bicéphale est de n'avoir point d'unité historique et de se trouver tiraillé constamment entre Toulouse et Montpellier : cela est vrai aussi pour les études historiques. Celles-ci du reste, comme on le verra, y sont presque exclusivement locales.

I. — Bibliographie. Documents. — Les écrits de bibliographie historique et les publications de documents ont été fort rares. L'*Inventaire des Archives municipales de Narbonne*[1] est cependant publié, et M. Hippolyte Faure, après avoir donné en 1855 le catalogue des archives des hospices de Narbonne (antérieures à 1790)[2], a publié en 1894 un volume d'additions et de documents tirés de ces mêmes archives hospitalières[3]. Léon Cadier a publié, dans l'*Inventaire général des manuscrits*[4], les *Catalogues des manuscrits des bibliothèques de Narbonne* et *de Carcassonne :* son travail remplace avantageusement pour cette dernière ville la vieille *Étude* de M. Ch. Fierville *sur les Manuscrits de la bibliothèque de Carcassonne*[5], qu'il ne dispense pourtant pas de consulter à l'occasion, ainsi

1. Tomes I à V, 5 vol. in-4°. Narbonne, Caillard, 1870-1878.
2. Narbonne, Caillard, 1855, 2 vol. in-4°, br.
3. Narbonne, Caillard, 1894, in-8°, 154 pp.
4. Tomes IX et XIII.
5. *Mémoires...* de Carcassonne, t. III (1870), pp. 119-319. Tirage à part.

Digitized by Google

que le *Rapport* (de 1890) *sur la bibliothèque de Carcassonne*[1] par le bibliothécaire M. Izard; on trouvera là sur les divers fonds et surtout sur les collections modernes nombre de renseignements que Cadier n'avait pas à reproduire. Pour ses musées, Narbonne possède depuis longtemps d'utiles catalogues: ceux de Tournal (*Catalogue du musée de Narbonne et notes historiques sur cette ville*, Narbonne et Paris, 1864), de Fel (*Catalogue raisonné des objets d'art et de céramique*, Narbonne, 1871), le catalogue de ses inscriptions dans Lebègue, *Épigraphie de Narbonne* (Privat, Toulouse, 1887) et surtout dans le *Corpus* (t. XII, par Hirschfeld; Berlin, Reimer, 1888), auquel se joindra bientôt un *Guide de la cathédrale de Saint-Just de Narbonne*, rédigé avec exactitude (à en juger par divers extraits déjà publiés) par M. Louis Narbonne. Il n'existe encore aucun inventaire imprimé du Musée de Carcassonne; par contre les *guides* et *notices* sur la Cité et ses monuments sont nombreux, et, il faut le dire, de valeur fort inégale.

Parmi les documents historiques publiés, les plus importants sont des documents épigraphiques: M. Thiers a publié *Deux monuments votifs des premiers siècles*, l'inscription déjà connue de Julia Natalis (Cf. Allmer, *Revue épigraphique du Midi de la France*, I, n° 183) et une inscription chrétienne du v^e siècle, relative aux martyrs Cassien, Marcellin et Martin, et qu'il attribue à Hilaire, évêque de Narbonne, mort en 427[2]; dans *Une excursion*[3] *dans la Haute-Corbière*, le même auteur a étudié, ainsi que le château de Durban et l'église et les remparts de Castelmaure, l'inscription wisigothique de Gléon. M. Th. Reinach n'a pas eu beaucoup de peine pour publier ce qu'il appelle une *Inscription juive de Narbonne*[4]: c'est en réalité une inscription latine tumulaire de 688, bien connue et déjà publiée par Lebègue, qui ne contient que quelques mots hébreux. Dans une probante *Réponse à Hirschfeld*[5], M. Alphonse Blanc a établi contre les attaques de l'épigraphiste allemand que ce n'est pas seulement par l'intermédiaire discrédité et peu autorisé de Pech, que Montfaucon a connu les inscriptions de Narbonne, mais aussi par le recueil aujourd'hui perdu du P. Laporte; il rappelle à ce propos que Baliste, premier consul de Narbonne en 1574 et 1601, avait aussi composé ou fait composer un recueil d'inscriptions narbonnaises.

Peu de documents à citer pour le Moyen-Age: une bulle d'Eugène IV, confirmant l'élection de Jean d'Étampes comme évêque de Carcassonne (29 octobre 1445) et fixant cette date encore

1. *Mémoires*... de Carcassonne, VI, 1 (1890), pp. 261-280.
2. *Commission* de Narbonne, 1891, pp. 384-401.
3. *Ibid.*, 1891, pp. 305-325.
4. *Revue des Études juives*, 1889, pp. 75-83.
5. *Revue Archéologique*, 1891, t. II, pp. 74-81.



Digitized by Google

incertaine, a été retrouvée et publiée par mon savant confrère M. Jean Guiraud[1]. M. Alphonse Blanc a réuni des *documents pour l'histoire du commerce et de l'industrie à Narbonne*[2] à la fin du XIVe siècle, notamment des documents en langue méridionale sur le barrage de l'Aude (1352-1382), sur l'achat du château de Coursan, sur la délivrance du vicomte Aymeri VII, prisonnier des Sarrasins à Beyrouth; ces documents lui permettent de rectifier sur divers points Célestin Port dans son *Essai sur l'histoire du commerce maritime de Narbonne;* ce commerce a effectivement persisté jusqu'à la fin du XIVe siècle. Le même, dans un article *A propos de l'expédition en Sardaigne de Guillaume II, vicomte de Narbonne*[3], où il fixe la date du départ du dit seigneur au 10 juin 1410, publie des extraits intéressants des comptes du clavaire de Narbonne en 1410. Mahul a laissé assez peu à glaner après lui en fait de documents sur l'histoire municipale de l'Aude, les ayant réunis en grand nombre dans son *Cartulaire*, qui, malgré ses défauts et les incertitudes de sa méthode, reste un excellent point de départ pour des recherches ultérieures: M. Sabarthès a cependant pu retrouver et publier les *Coutumes, libertés et franchises de Montréal*[4], texte non moins important pour la philologie languedocienne que pour l'histoire. L'infatigable «publicateur» qu'est M. le chanoine Douais a trouvé dans ces inépuisables papiers de Fourquevaux (dont sont sortis déjà tant de documents précieux, utile et abondant aliment de toutes les revues du Midi) un ensemble de rapports adressés simultanément par le consul de Narbonne, Baliste, déjà nommé, le docteur Massé, de Castres, et Pierre de la Coste, juge mage de Montpellier, au baron de Fourquevaux, *sur l'état du Clergé, de la Noblesse, de la Justice et du Peuple, dans les diocèses de Narbonne, Montpellier et Castres en 1573*[5]*:* on trouvera là de nombreux renseignements, statistiques et pittoresques, et ces rapports font penser d'avance aux fameux mémoires des Intendants du XVIIe siècle. Pour le début du XVIIIe siècle, nous n'avons à enregistrer que les *Mémoires curieuses* d'un curé de campagne [*Audibert, curé de Saint-Polycarpe*] qui ont conservé un tableau naïf de la condition matérielle et de la vie morale du paysan languedocien dans les dernières années du règne de Louis XIV (1706-1713 environ): ils ont été signalés et publiés par extraits par M. Camille Bloch, alors archiviste de l'Aude[6]. Ce jeune et laborieux érudit avait aussi commencé une étude approfondie des *Mémoires* de Ballainvilliers sur la province de

1. *Commission* de Narbonne, 1893, 2e semestre.
2. *Ibid.*, 1892, pp. 96-120.
3. *Revue des Langues romanes*, 1891, pp. 296-306.
4. *Mémoires...* de Carcassonne, VIII, partie 1, pp. 1-107.
5. *Mémoires de l'Académie* de Toulouse, série IX, t. III, p. 318.
6. *Mémoires...* de Carcassonne, VIII, pp. 107-118.

Digitized by Google

Languedoc, à propos desquels il a publié déjà divers mémoires que nous signalerons plus loin : son départ de Carcassonne lui permettra-t-il d'y songer encore? nous le souhaitons, mais la multiplicité de ses nouvelles fonctions, en l'écartant de la pure érudition, ne nous permet guère de l'espérer. C'est une bien singulière idée qu'a eue M. Fédié de publier comme étant un texte contemporain de Charlemagne, et l'œuvre historique de son secrétaire Philomen (!), le roman de *Philomena, chronique historique du temps de Charlemagne*[1]; même à Carcassonne, de pareilles bévues ne sont plus permises : celle-ci a été relevée,— sans amertume, mais avec sévérité,— dans l'indulgente *Revue des Pyrénées* elle-même. M. Barbier Montault a publié un *Vendataire au plus offrant et dernier enchérisseur des meubles ayant appartenu au citoyen Arthur Richard Dillon, émigré*[2]. M. Camille Bloch a commencé la publication de la *Correspondance des députés de l'Aude pendant la Révolution*[3]; sans apporter beaucoup de faits nouveaux, ces lettres sont intéressantes comme peignant les impressions produites par les gros événements de la Révolution sur ceux-là mêmes qui en furent les principaux acteurs. Certaines sont d'un intérêt capital pour l'Aude, en montrant l'angoisse où furent plongés les habitants des frontières d'Espagne au moment de l'invasion espagnole; les lettres des députés de l'Aude, Dapré, Destrem, Fabre, Azéma, Marragon, Ramel-Nogaret, etc., intéresseront l'histoire générale autant que les annales du département.

II. — Histoire politique. — Il faut signaler pour mémoire une petite brochure de vulgarisation, fort au-dessous de ce que devraient être les ouvrages de ce genre destinés aux enfants et au peuple, *Histoire du département de l'Aude* par M. Roch Maury[4]. Dans une collection similaire a paru une petite géographie départementale, de M. Castel, qui ne vaut guère mieux[5].

M. Jourdanne a donné sur *Carcassonne* une conférence brillante, et qui, quoique destinée à un public plus brillant que sérieux, et moins attentif qu'enthousiaste, je veux dire aux bons félibres de Provence et de Languedoc, ne manque pas d'intérêt[6]. Il a étudié les *Variations du littoral narbonnais*[7] dans un article où il s'efforce d'établir des concordances entre les données géologiques et les

1. *Mémoires...* de Carcassonne, VI, pp. 17-169.
2. *Commission* de Narbonne, 1861, pp. 241-257.
3. M. Bloch a lu la préface de cette publication à la Société de Carcassonne (Cf. *Mémoires...* de Carcassonne, VIII, p. 123 et suiv.).
4. Un vol. in-12, Paris, Guérin.
5. Un vol. in-12, Paris, Guérin.
6. *Revue des Pyrénées*, V, 402 (conférence faite le 10 mai 1893). Reproduite dans le *Bulletin de la Société d'études scientifiques de l'Aude*, V (1894), pp. 76-95.
7. *Société d'études scientifiques* de l'Aude, 1872 ; tirage à part, 29 pages.

Digitized by Google

géographes de l'antiquité et il a écrit quelques pages documentées sur *le Climat et les productions naturelles de l'Aude durant la période romaine*[1]. Il a été moins heureux dans son *Essai de restitution d'un pagus de l'Aude*[2] : il y a dans l'Aude un lieu dit *Cabardès* que l'on assimile par *Cabaret* à l'antique *Caput Arietis;* à cette doctrine jusqu'ici incontestée, M. Jourdanne a tenté de substituer *Cabardès* = *Cabardiacus fundus*, cité dans la table de Veleia; il a fait valoir que ce fundus était placé sous la protection de Minerva Cabardiaca, que le nom de Minerve se retrouve dans diverses autres désignations locales (Minervois, Minerve, Rieux-Minerve), et il a prétendu établir que le nom du pagus et le culte de Minerve auraient été apportés dans le Languedoc par des colons italiens. M. Antoine Thomas a, malheureusement pour M. Jourdanne, détruit cette hypothèse par deux observations : Cabardiacus aurait donné Cavarjac; et, en vertu de la loi de Darmesteter, Cabardès = pays de Cabaret. Il ne reste donc rien de l'argumentation de M. Jourdanne. — Ce n'est évidemment que par extension que nous pouvons mentionner ici un travail sur la Narbonnaise antique; cependant, dans son *Beitraege zur Geschichte der narbonensischen Provinz*, M. Hirschfeld décrit Narbonne, peuplée d'Italiens originaires du Picenum et des Abruzzes, ville italienne transplantée en pays celtique, mais peu pénétrée d'autres éléments étrangers, et n'ayant notamment pas de grandes corporations commerciales. Il faut contrôler le travail de Hirschfeld par les judicieuses observations de Ch. Lécrivain[3].

M. Léopold Delisle a parlé du *Complot du vicomte de Narbonne* (1282)[4] à propos d'un rouleau de déposition retrouvé il y a quelques années dans des modèles de calligraphie acquis par la Bibliothèque Nationale; ce document ne lui permet pas d'ailleurs d'ajouter beaucoup à la note de Molinier, *Histoire de Languedoc*, t. X, 409 et 424. — On devra, bien entendu, consulter pour l'histoire de la région audenque le *Charles VII et le Languedoc* du chanoine Douais et l'admirable histoire des *Institutions politiques de Languedoc* de P. Dognon; mais ces deux ouvrages dépassent par leur meilleure partie l'étroit domaine de notre présent bulletin. Nous retrouvons un travail d'importance purement locale dans l'*Invasion des Corbières par le roi d'Aragon en 1495*[5], que M. Narbonne a étudiée d'après la relation latine du notaire « Victoris » de Bizan (1491-1496). Un acte de l'abbaye bénédictine de Saint-Hilaire nous apporte un curieux témoignage de l'ignorance de l'état de la

1. *Bulletin de la Société d'études scientifiques de l'Aude*, V, 1894, pp. 144-158.
2. *Revue Archéologique*, 1889, t. II, pp. 107-114.
3. *Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst* (Trèves, 1889, p. 119-140) et *Annales du Midi*, II, 555-557.
4. Delisle, *Instructions adressées par le Comité des travaux historiques*, n° 37.
5. *Commission* de Narbonne, 1891, pp. 273-288.

Digitized by Google

France où se trouvaient certains villages de Languedoc à la fin du XVIe siècle : cet acte, du 15 février 1593, est daté du règne de *Charles X*, or le vieux cardinal de Bourbon était alors mort depuis près de trois ans (8 mai 1590)[1] ! Cette ignorance n'a du reste rien de particulier au XVIe siècle : j'ai constaté souvent au baccalauréat des erreurs analogues, et encore plus grossières, en matière d'histoire contemporaine. — M. Favatier a touché à l'histoire communale dans son étude sur la *Vie municipale à Narbonne au XVIIe siècle*[2], où il indique le régime des élections consulaires; la plus grande partie de son article est d'ailleurs consacrée à l'histoire des mœurs (fêtes, processions, famines, peste) de 1628 à 1632. — M. Fédié raconte d'après les archives communales de Couiza *une inondation* [de la Sals] *en* [le 10 octobre] *1699*[3]. M. le docteur Marfan a raconté aux élèves du collège de Castelnaudary, en guise de discours de distribution de prix, le *combat de Castelnaudary*[4]; il y démontre, d'après le rapport officiel de Schomberg, que cette affaire célèbre fut moins une bataille qu'une série d'engagements partiels. — Un concours que la Société des Arts de Carcassonne, sur l'initiative de son président le colonel Grillières, a ouvert entre les instituteurs du département a fait écrire trois bonnes monographies communales : *Monographie de la commune de Rivel* par M. Blanquier, *Le Village de Saint-Polycarpe et ses environs* par M. Sauvère, et enfin *Un coin de terre dans les Basses-Corbières. Greffeil bas et haut*, par M. Baylle[5]. L'histoire de la Révolution s'est enrichie d'un bon travail de M. Mandoul, sur un sujet d'intérêt un peu mince : *le Club des Jacobins de Carcassonne*[6]. On tirera des renseignements précis des *Notes relatives à l'histoire de Carcassonne pendant l'époque révolutionnaire*, de M. l'abbé Baichère[7].

Le second volume de l'*Histoire du comté et de la vicomté de Carcassonne* de M. Cros Mayrevielle, mort en 1876, et dont le premier volume avait paru en 1846, vient d'être publié. Il est consacré à l'histoire de la dynastie des Trencavel jusqu'au moment où Carcassonne devient ville royale et chef-lieu de sénéchaussée. Il faut considérer cette publication, surannée avant de naître, comme un hommage filial rendu à une mémoire respectable, plutôt que comme un document d'histoire vraiment utile[8].

1. *Mémoires...* de Carcassonne, VIII, pp. 121-123.
2. *Commission* de Narbonne.
3. *Mémoires...* de Carcassonne, VI, pp. 91-93.
4. Castelnaudary, Groc, 1892, in-8°, 44 pages.
5. *Mémoires...* de Carcassonne, VII, pp. 117-155, 155-177, 177-205.
6. *La Révolution Française*, 1893 (août à octobre).
7. *Mémoires...* de Carcassonne, VIII, pp. 127-132.
8. Carcassonne, Gabelle, 1896, in-8°.

Digitized by Google

III. — Histoire religieuse. — Dans les mélanges Havet, M. Molinier a publié un *Diplôme interpolé de Charles-le-Chauve, du 20 juin 844, en faveur de l'église de Narbonne*, et il montre que l'interpolation porte sur une phrase relative aux tours de la ville. M. de Teule a publié une intéressante remarque sur le nom d'un évêque d'Alet, Arnaldus de Villaria, cité dans un acte du 28 septembre 1374 (nom qu'il faut lire selon lui *Villar* et non pas *Villiers* ou *Villeroi*[1]).

M. Sabarthès se consacre à l'histoire religieuse du département et l'étudie dans ses moindres éléments : trois études importantes lui sont dues, qui font connaître nombre de documents statistiques et historiques importants : *Étude historique sur l'abbaye Saint-Paul de Narbonne*[2]; *la Commanderie de Narbonne*[3]; *l'ancienne paroisse de Gougens dans le taillable et consulat de Carcassonne*[4].

M. H. Faure a donné d'intéressantes *Recherches historiques sur l'abbaye de Fontfroide*[5], qui seront consultées avec fruit même venant après la classique étude du président Cauvet sur la même abbaye. On ne saurait trop encourager le clergé à s'adonner à ce genre de travaux qui demandent surtout de l'abnégation et de la patience : cela vaudrait mieux, même pour le public, que de se livrer comme M. Lasserre à une celtologie fantaisiste dans une *Histoire du pèlerinage de N. D. de Marceille, près Limoux-sur-Aude*[6], ou de rédiger des *notices* d'hagiographie *sur les saints martyrs de Caunes au diocèse de Carcassonne*[7], comme M. Calvet.

M. Louis Narbonne a étudié *la fin de l'archevêché de Narbonne et l'église de Saint-Just pendant la Révolution*[8], en touchant aussi à l'archéologie. C'est à l'archéologie religieuse qu'affèrent la notice de M. Fédié sur *la croix votive de Larroque à Couyba*[9] (elle commémore un accident de montagne du XVIIIe siècle, et n'a pas d'intérêt artistique), celle de M. Narbonne sur *le Missel narbonnais publié sous les auspices de Dillon en 1775*[10], celle de M. Sabarthès sur *la Statue de N. D. de Fontfroide, aujourd'hui à la cathédrale de Carcassonne*[11], celle de M. Fédié sur l'*église de Marceille, près Limoux*[12].

1. *Mémoires...* de Carcassonne, VII, fasc. 2, p. 66.
2. Narbonne, Caillaud, in-8°, 407 pages, 1894.
3. *Mémoires...* de Carcassonne, VII, pp. 1-101.
4. *Ibid.*, VII, p. 1-42.
5. Narbonne, Caillaud, in-8° de 39 pages.
6. Limoux, Talamas, 1892, in-8°.
7. Toulouse, Loubens, in-18°, 106 pages.
8. *Commission* de Narbonne, 1892, pp. 325-340.
9. *Mémoires...* de Carcassonne.
10. *Commission* de Narbonne, 1895, 2e semestre.
11. *Ibid.*, 1892, 2e semestre, p. 401-413.
12. *Mémoires...* de Carcassonne, VI, p. 250.

Digitized by Google

IV. — Histoire littéraire. — Cette rubrique est à peu près vide. L'étude sur *les littérateurs narbonnais à l'époque romaine*[1] [Varro Atacinus, Votienus Montanus], de M. Jourdanne n'est qu'un travail estimable de vulgarisation. Ne rappelons pas ici *Philomena* (!); signalons une *Anthologie du Lauragais*[2] de feu Auguste Fourès, qui y a réuni des morceaux choisis des poètes d'oc de Castelnaudary, anciens et modernes, Arnaud Vidal, Auguste Galtier et la pléiade de 1843 à 1861, avec plus de patriotisme que de critique; une notice du même sur la petite *Bibliothèque de Castelnaudary*[3]; des *Esquisses littéraires et historiques*[4] de M. Jourdanne, où se remarquent des notes sur les précurseurs des félibres en Lauragais et sur la célèbre œuvre languedocienne, l'*Anglès a l'Oupèra*. Et c'est tout.

V. — Archéologie. Institutions. Mœurs. — M. P. Thiers a étudié le *Tracé de la voie Domitienne de Narbonne à Perpignan*[5]; il en présente le tracé suivant rectifié d'après les bornes milliaires: Narbonne, Peyriac, tour de *Laureda*, La Clotte, S. Pancrace *(ad vicesimum)*, Salies, Le Vernet, Elne. Dans un autre travail, où il étudie *la stèle de Fadia Domestica et la voie d'Aquitaine*[6], il faut relever une hypothèse ingénieuse qui peut-être pourrait expliquer la légende assez énigmatique de Dame Carcas, la mystérieuse fondatrice et patronne de Carcassonne: M. Thiers constate d'après une inscription de Moux l'existence du dieu gaulois Larraso; il rapproche de ce nom de Larr-aso, celui de Carc-aso, et il en conclut que Carcaso pourrait avoir été comme Laraso un nom de divinité locale. M. Gavoy a publié *une note sur l'existence de vestiges d'une ancienne villa romaine aux environs de Carcassonne*[7], qui n'offrent rien d'intéressant, sauf des tombeaux contenant un assez grand nombre de cercueils. M. Riols décrit *une mosaïque du Musée de Narbonne*[8] qui représente le roi Lycourgos et la bacchante Ambrosia. Une *découverte de pièces de serrurerie antique à Carcassonne*[9] est racontée et la trouvaille décrite par M. Fédié. M. Barbier Montault a communiqué une note sur des *gaufreurs et oublieurs*[10] *du* XIV^e^ siècle ayant travaillé pour l'église de Narbonne, tandis que M. Blanc a publié

1. *Commission* de Narbonne, 1892, pp. 5-27.
2. Albi, Amalric, 1892 (extrait du journal *Le Lauraguais*).
3. *Ibid.*, *id.* (même provenance).
4. Cascassonne, Servières, in-4°, 36 pages; extrait de la *Revue Méridionale*, 1890-1892.
5. *Revue des Pyrénées*, II, 783.
6. *Commission* de Narbonne, 1891, 2^e^ semestre.
7. *Mémoires*... de Carcassonne, VIII, p. 132.
8. *Commission* de Narbonne, 1891, pp. 288-293.
9. *Mémoires*... de Carcassonne, VI, pp. 258-61.
10. *Commission* de Narbonne, 1892, 2^e^ semestre.

Digitized by Google

des documents intéressants pour l'histoire de la reliure et pour celle de la conservation des archives communales au Moyen-Age, *Un compte de relieur de deux thalamus de Narbonne du XIVe siècle*[1] : on y trouvera avec plaisir des textes en langue romane extraits des comptes de Jacme Rogier, clavaire de Narbonne, de juin 1379 à juin 1380. M. Fourès a étudié les *Potiers et Poteries de Lauragais*[2].

Le Congrès de l'*Association pyrénéenne* à Narbonne était, ainsi que MM. Favatier et Narbonne l'ont pensé, une occasion opportune pour appeler l'attention du public régional sur les registres de notaires et de paroisses que l'on est si loin de traiter partout avec le respect qui leur est dû. M. Favatier a exposé *l'importance des registres de notaires avant la Révolution*[3]; en une vingtaines de pages, il a accumulé les preuves les plus convaincantes de cette importance : des testaments curieux de 1670, 1673, contrat pour fournitures et transports militaires (1641), travaux du canal de la Robine (1686), conflits entre les consuls de Narbonne et la marine royale (XVIe siècle), peste de Narbonne (1629-1632), crime de semence de peste, une très curieuse protestation des gentilshommes de Narbonne en 1626 contre la nomination par Richelieu d'un docteur de robe longue comme viguier, les statuts des maçons et plâtriers de Narbonne en 1712, etc. M. Narbonne a montré l'*importance des registres de paroisse avant la Révolution*[4] : à Narbonne, ces catégories de registres ont été, par une mesure excellente et profitable à tous, versés aux archives communales, où ils forment d'importantes suites : ceux de la cathédrale Saint-Just commencent en 1569 ; quant à leur intérêt, il suffira sans doute, pour l'indiquer, de dire que plusieurs pièces permettent de constater la présence de Molière à Narbonne en décembre 1649 et en janvier 1650.

L'archiviste Tissier a publié un trop court travail sur les *corporations d'arts et métiers à Narbonne*[5]. M. Amardel s'est consacré pendant quelque temps à l'histoire de l'*hôtel des monnaies de Narbonne :* il l'a étudié pendant la Ligue (et il démontre qu'il a fonctionné de 1588 à 1594 au moins), au XVIIe siècle (où il n'a eu qu'une activité très intermittente, comme il appert d'un registre du greffe de la Monnaie), et enfin il a raconté *la fin de la Monnaie*[6], survenue en 1652 ; l'histoire générale des finances en France trouvera quelques renseignements utiles dans ce travail. — M. Massip a révélé dans *Une maison de mercerie à Narbonne en 1757*[7] l'existence d'un

1. *Commission* de Narbonne, 1891, 2e semestre.
2. Albi, Amalric, in-8°, 35 p., 1892.
3. *Revue des Pyrénées*, 1890, pp. 742-760.
4. *Ibid.*, 1890, pp. 761-778.
5. *Revue des Pyrénées*, 1891, pp. 10-17.
6. *Commission* de Narbonne, 1891, pp. 293-305, 413-433, et 1892, pp. 120-134.
7. *Ibid.*, 1892, pp. 28-49.

Digitized by Google

établissement analogue à nos bazars et à nos grands magasins : il a publié des fragments du livre de comptes de cette maison (la maison Ollivier), riches en curieuses indications.

Peu de questions historiques ont fait plus de progrès dans l'Aude en ces derniers temps que l'histoire de l'enseignement public. M. Marfan a raconté la *Fondation du collège de Castelnaudary*[1] (créé le 5 novembre 1420, refondu par Catherine de Médicis comme comtesse de Lauragais en 1572, définitivement constitué par lettres patentes de Louis XIII en 1627), dont l'histoire n'offre aucune particularité intéressante, sauf que Lakanal y fut professeur. M. Narbonne a étudié l'*Instruction publique à Narbonne en 1789*[2]; c'est un travail consciencieux et fondé sur de nombreux documents inédits sur les écoles et collèges de Narbonne ; il insiste notamment sur le collège fondé en 1629 par Louis de Vervins, dirigé longtemps par les doctrinaires et honoré d'avoir eu pour élève Esprit Fléchier. M. Bloch a donné une suite, plus élargie d'ailleurs, à cette étude avec son *Instruction publique dans l'Aude pendant la Révolution*[3]; il en a détaché le chapitre sur *l'École centrale de l'Aude*[4], qui n'est pas le moins intéressant, pour en faire une communication spéciale. Enfin citons un essai de quelques pages, mais plein de notions statistiques précises, de M. Andrieu sur *Une école rurale* [de Bram] *avant la Révolution*[5].

Tout en préparant l'édition signalée plus haut des mémoires de Ballainvilliers, M. Bloch a donné sur l'histoire économique de l'Aude diverses communications bien intéressantes : c'était une façon de publier, avant le texte et le commentaire principal, ses pièces justificatives, qui ne saurait être trop approuvée et recommandée. Nous sommes ainsi en possession d'*un épisode de l'histoire industrielle de l'Aude*[6] (1732-1733), où est racontée une longue querelle entre les fabricants de drap de Mas-Cabardès et de Limoux, au sujet des draps de 22 *ains* ou de 24 *ains*, d'utiles informations sur *le prix du blé et du pain en 1789 à Narbonne*[7], et de trois piquantes études sur *la viticulture languedocienne avant 1789, la situation vinicole au* XVIII*e siècle et la question viticole il y a cent ans*, toutes trois rappelant la crise que traversa dans les dernières années du XVIII*e* siècle la culture de la vigne et mettant sous nos yeux des doléances des viticulteurs du temps aux pouvoirs publics, que l'on croirait contemporaines. M. Bloch a communiqué à la Société de

1. Castelnaudary, Chavard, in-8°, 42 p., 1890.
2. *Commission* de Narbonne, 1892, pp. 50-96.
3. *Revue intern. de l'Enseignement*, 1894.
4. *Mémoires...* de Carcassonne, VII, pp. 66-83.
5. *Ibid.*, VIII, p. 122.
6. *Ibid.*, VI, pp. 92-101.
7. *Ibid.*, VII, pp. 107-109.

Digitized by Google

Carcassonne divers documents intéressants sur les sujets les plus divers : tels un recensement par feux du diocèse de Saint-Papoul en 1394, un contrat d'apprentissage de garçon tailleur (qui lui a permis de constater l'existence de tailleurs pour dames en Lauragais au XVIII^e siècle), un arrêté du Conseil général de la commune de Carcassonne (7 janvier 1794) ordonnant le mariage et la *dotation* par la commune de trois prêtres patriotes : Ferrier, Cazanobe et Joly[1].

Dans une excellente étude, fortement documentée, sur *les antiquités de Narbonne et le projet d'organisation d'un Muséum à Narbonne pendant la Révolution*[2], M. Victor Mortet a remis en lumière le projet du peintre Gaumelin qui voulait faire à Narbonne ce que Alexandre Lenoir faisait vers le même temps à Paris et constituer un *Musée des monuments français;* mais Gaumelin n'eut pas la joie de réaliser son dessein, qui ne fut repris et exécuté qu'en 1833 sur l'initiative du préfet Teissier. M. Narbonne a rappelé une des causes de l'appauvrissement archéologique de Narbonne en signalant les procédés du trop célèbre chevalier Dumège qui a *volé* divers monuments aux collections de cette ville au profit du musée de Toulouse[3].

M. Henry Mullot a donné des détails fort intéressants et peu connus sur le *Château de Ferrals*[4] et ses seigneurs, et publié des extraits de trois inventaires des biens, meubles et immeubles, de la maison de Ferrals.

Mentionnons encore, en tant qu'il intéresse Narbonne et Carcassonne, le *voyage* de Gollnitz *dans le Midi de la France*[5], déjà cité ailleurs et qu'a publié la *Revue des Pyrénées;* un *folk lore du Lauragais*[6], où M. P. Laroche a réuni « des chants spéciaux », des poésies pastorales et des noëls, et qu'il faudra rapprocher du recueil analogue de Fourès, paru il y a quelques années dans la *Revue des langues romanes;* une note d'Alphonse Blanc sur *les transformations du latin « Judaïcus » à Narbonne*[7], venant à l'appui de l'hypothèse *Judaïcus = Jouxt-Aigues* émise naguère par Antoine Thomas, et enfin des *Remarques sur la phonétique du dialecte languedocien*[8] de M. Boudet et une notice sur l'*épidémie de typhus*

1. *Mémoires...* de Carcassonne, VI, p. 416; VII, pp. 83-91, et 593; VII, *passim*, dans les c. r. de séances.

2. *Annales du Midi*, I, 528. Notons cependant une légère erreur : « envoyé à Paris où il obtint un grand prix de peinture, il avait reçu selon l'usage une place à l'Académie de Saint-Luc à Rome. » Pourquoi Saint-Luc ? C'est évidemment à l'Académie de France que fut envoyé ce grand prix de Rome.

3. *Commission* de Narbonne, 1892, pp. 135-142.

4. *Bulletin de la Société d'études scientifiques de l'Aude*, VII (1896), pp. 14-59.

5. *Revue des Pyrénées*, V, p. 81.

6. Albi, imp. Amalric, 1891. Extrait du *Lauragais*.

7. *Annales du Midi*, VIII, p. 195.

8. *Mémoires...* de Carcassonne, VII, pp. 42-66.

Digitized by Google

*de Comus en septembre 1838*[1] par M. de Teule, qui nous entraînent déjà loin de notre domaine historique.

VI. — Biographie. — A tout seigneur tout honneur : le plus illustre et le plus méritant des « Audencs » est certainement pour nous Montfaucon. Outre le bel ouvrage, parfois quelque peu superficiel, que lui a consacré M. Emmanuel de Broglie[2], et qui intéresse surtout l'histoire de l'érudition en général, il faut citer la notice précise et documentée, selon son usage, de M. Omont sur *B. de Montfaucon, sa famille et ses premières années*[3], dont l'intérêt est beaucoup plus biographique et par ses limites chronologiques mêmes plus régional. On n'y lira pas sans un réel intérêt une belle lettre des sœurs de Montfaucon, toutes deux chanoinesses à Sainte-Marthe de Limoux, sur les premières années de leur frère. Le prolixe G. Doublet a consacré une notice, fort bonne d'ailleurs, au *maréchal de Levis*[4], « dernier maréchal de camp des dernières troupes françaises de la Nouvelle-France » ; M^lle^ Marguerite Sol en a donné une sur un prélat assez oublié, *Claude de Rebé, archevêque de Narbonne et président des États de Languedoc*[5] ; M. Bloch a su démêler la biographie jusqu'ici indécise des *trois Fabre de l'Aude pendant la Révolution*[6], et a reconstitué la carrière de chacun d'eux avec une précision définitive. M. de Teule semble se dévouer à faire les notices biographiques d'Audencs célèbres, tels que le chimiste Perpère, inventeur des procédés de la fabrication industrielle du sucre de betterave ; l'abbé de Patris, prieur de Lagrasse et lieutenant du cardinal d'Armagnac ; Pierre David, « assassiné » célèbre en 1709[7]. Le colonel Grillières a raconté la vie très simple et utile de *Cros Mayrevieille*[8] (1870-1876), dont le nom devrait être gravé en lettres d'or sur l'entrée de l'enceinte de la cité de Carcassonne, car on n'en doit qu'à son énergique intervention l'existence actuelle. La *Revue des Pyrénées* a donné une assez complète bio-bibliographie d'Auguste Fourès[9].

Léon G. PÉLISSIER.

1. *Mémoires...* de Carcassonne, VII, 2^e^ p., p. 71.
2. *Montfaucon et les Bernardins*. Paris, Plon, 2 vol. in-8°, 1891.
3. *Annales du Midi*, IV, 84.
4. *Revue des Pyrénées*, VI, 439, 601 ; VII, 56.
5. *Commission* de Narbonne, 18.
6. *Mémoires...* de Carcassonne, VIII, pp. 118-121
7. *Ibid.*, VII, p. 35, p. 37, p. 18.
8. *Ibid.*, VIII, 1^re^ p., p. 25.
9. *Revue des Pyrénées*, IV, 150.

Digitized by Google

# CHRONIQUE

## Le diplôme d'études supérieures d'histoire et de géographie à la Faculté des Lettres de Bordeaux.

*Session de Juin 1897*

Le Jury comprenait : MM. Gebelin, professeur de géographie, président; Imbart de La Tour, Jullian, Marion et Radet, professeurs d'histoire.

Deux candidats se sont présentés :

M. Durand (Louis), professeur au Collège de Vic-Bigorre;

M. Tallet (Étienne), boursier d'agrégation à la Faculté des Lettres de Bordeaux.

Ils ont été examinés : le premier, M. Durand, le 21 juin; le second, M. Tallet, le 22. Tous deux ont été admis.

Le temps nous manque pour entrer dans le détail des épreuves; nous nous bornerons cette fois à présenter le tableau des notes obtenues par les candidats :

**M. Durand.** Maximum 10

| | |
|---|---|
| 1° Mémoire : *Histoire de la formation territoriale du Congo français* | 6 1/4 |
| 2° Leçon : *Établissement des Français dans la région de l'Oubanghi* | 5 |
| 3° Explication de texte : *Acte général de la Conférence de Berlin du 26 février 1885* (art. 15, les deux premiers paragraphes) | 6 1/2 |
| 4° Question d'histoire : *Étudier les chartes carolingiennes relatives aux « adprisiones » et au défrichement des terres dans le Midi de la Gaule, de 780 à 877* | 5 1/2 |
| 5° Question de géographie : *Projets de chemins de fer transpyrénéens* | 5 |
| 6° Science auxiliaire. Géographie générale : *Régime des cours d'eau* | 5 |
| Total | 33 1/4 |

Digitized by Google

**M. Tallet.** Maximum 10

1° Mémoire : *Les tribus dans les villes d'Asie Mineure*. . . . . 7

2° Leçon : *Comment, dans certaines régions de l'Asie Mineure, les tribus indigènes se sont agglomérées en cités*. . . . . 5

3° Explication de texte : *Décrets de Mylasa relatifs à trois crimes de lèse-majesté commis contre Mausole* (Le Bas et Waddington, nos 377-379 = Ch. Michel, *Recueil d'inscriptions grecques*, n° 471). 6 1/2

4° Question d'histoire : *L'Assemblée de Vincennes en 1329*. . 6 1/2

5° Question de géographie : *Hydrographie du Mékong*. . . . 7 1/2

6° Science auxiliaire. Épigraphie : *Historique succinct de la formation des grands recueils d'inscriptions grecques* . . . . . 7 1/4

Total. . . . . 39 3/4

Le Jury a fixé aux mois de janvier et de juin les sessions de l'exercice 1897-1898.

G. RADET.

Digitized by Google

# BIBLIOGRAPHIE

**W. M. Ramsay**, *The Cities and Bishoprics of Phrygia*, t. II : *West and west-central Phrygia*. Oxford, Clarendon Press, 1897; 1 vol. in-8° de XVI et 353-791 pages.

M. Ramsay n'a mis que deux ans à nous donner la seconde partie de son immense encyclopédie phrygienne. C'est un tour de force que nous ne saurions trop admirer. Grâce à lui, l'une des régions les plus originales de la péninsule, l'une de celles qui nous permettent de plonger le plus loin dans le passé, a maintenant son histoire.

L'auteur veut bien m'accorder une place d'honneur dans la légion des érudits dont les voyages ou les travaux l'ont aidé à bâtir son œuvre. J'en suis fier. Mais le plaisir d'être rapproché d'Hamilton, qui est le « prince of travellers in Asia Minor », n'influe en rien sur l'indépendance de mon jugement. Il continue à y avoir entre M. Ramsay et moi de graves dissidences. Les signaler par le menu est impossible. Je m'en tiendrai uniquement à la question de méthode.

Pour moi, la vraie méthode réside dans l'utilisation scrupuleuse et complète des textes. Je m'en suis expliqué ailleurs : « Quand Strabon, Pline, Ptolémée, Hiéroclès, la Table et les Notices ne concordent pas, c'est une aberration de négliger l'un ou de remanier l'autre. Chacun de nos auteurs s'est proposé un but différent et la diversité de leurs aperçus, loin d'être une source d'embarras, est au contraire un élément de précision. L'anomalie apparente, qu'on élimine à grand renfort de combinaisons spécieuses, est précisément le trait individuel d'où résulte, neuf fois sur dix, l'identité » (*En Phrygie*, p. 125-126).

Est-il juste de parler à ce propos d' « incorrect principles in topography » ? Si je pèche dans l'application, qu'on me le démontre, et je serai le premier à m'avouer en faute. Mais il m'est impossible de ne pas garder à mon programme une fidélité intransigeante. La méthode qui consiste à bouleverser les textes anciens, à les mutiler pour les faire entrer dans tous les cadres de la fantaisie individuelle, est fausse, arbitraire et désastreuse. Elle est condamnée

Digitized by Google

par l'expérience. Toutes les fois qu'une correction mérite l'épithète d' « ingénieuse », vous pouvez en conclure qu'elle ne tient pas debout.

Je n'en veux pour preuve qu'un exemple. Ptolémée, dans une énumération de peuples phrygiens, citait, du côté de la Bithynie, les Μοκκαδηνοί. Il était le seul à les mentionner. Les conservateurs, dont je suis, auraient dit : « C'est un ἅπαξ; il y en a bien d'autres; n'y touchons pas ». Mais les révolutionnaires, dont est mon contradicteur, avaient déjà brandi le grattoir. Comment tolérer Μοκκαδηνοί, alors que, dans cette partie de la Grande Phrygie qui confine à la Bithynie, nous avons précisément une ville de Cadi dont le territoire fut colonisé par les Macédoniens? N'est-il pas de toute évidence que Μοκκαδηνοί est une erreur de copiste pour Μακ(εδόνες) Καδηνοί?

Voilà le type de la correction ingénieuse, de celle qui fait qu'on se récrie. Passe, sur ces entrefaites, un voyageur. Il trouve une inscription. On y lit le nom condamné; l'échafaudage s'écroule.

M. Ramsay peut en être sûr : cette mésaventure lui arrivera encore. Il tient à travestir la ΚΑΠΡΙΜΑ de Diodore en ΥΛΛΑΡΙΜΑ. Un jour ou l'autre, quelque marbre ramènera au jour la forme qu'il condamne. Je ne cesserai jamais de prétendre, et les faits ne cesseront jamais d'établir, qu'il faut respecter les textes anciens jusqu'au scrupule, jusqu'à la férocité.

En cherchant à convertir l'impétueux explorateur, j'ai le sentiment d'être dans le vrai. De son côté, en ne me ménageant pas les critiques, il me force à revoir de plus près les choses. Nous nous rendons mutuellement service. La partie toutefois n'est pas égale. Entre l'architecte qui ajoute, d'année en année, ailes sur ailes à l'édifice, et le travailleur qui s'efforce de sculpter de son mieux un petit coin du fronton, c'est au premier que doit aller la reconnaissance publique. Je me trouve être un de ceux qui sont le plus à même d'apprécier le gigantesque effort de M. Ramsay : nul, plus que moi, ne professe pour lui, pour la clarté de ses vues, la richesse de ses idées, l'ampleur de sa culture, une large et sympathique admiration.

GEORGES RADET.

---

**Émile Bonnet**, *Les débuts de l'Imprimerie à Montpellier*. Montpellier, Gustave Firmin et Montane, 1895; 1 vol. in-8° de XII-205 pages.

C'est dans un sentiment quasi filial que quelques habitants de Montpellier se sont entendus pour faire paraître en 1895 un chef-d'œuvre typographique, monument du troisième centenaire des

Digitized by Google

débuts de l'imprimerie dans leur ville. Un savant avocat, M. Émile Bonnet, a écrit le livre; MM. Gustave Firmin et Montane l'ont imprimé; un véritable artiste, M. Édouard Marsal, y a joint une série de vignettes originales. Ajoutons que le conservateur de la Bibliothèque municipale de Montpellier, M. Léon Gaudin, auquel est dédié l'ouvrage, a prodigué à l'entreprise les avis et les conseils que ses fonctions le mettaient à même de donner mieux que tout autre.

De ce que le troisième centenaire des débuts de l'imprimerie à Montpellier est tombé en 1895, il ressort que ces débuts eux-mêmes remontent à 1595 seulement. On s'étonnera sans doute que l'art de Gutenberg ait attendu jusque-là pour acquérir droit de cité dans une ville où une université célèbre siégeait depuis des siècles. Aussi M. Bonnet s'efforce-t-il de démontrer que des typographes y ont exercé plus tôt. Mais peut-être le retard vint-il justement de la présence de l'Université. L'industrie nouvelle n'aurait-elle point excité les défiances de quelque membre ou *suppôt* de l'illustre établissement, et, par exemple, d'un *stationarius* jouissant du monopole officiel des livres?

Quoi qu'il en soit, les premiers ouvrages qu'on sache avoir été mis au jour par un imprimeur ayant domicile à Montpellier parurent en 1595, chez Jean Gillet. D'origine lyonnaise et de religion protestante, il se rendit à l'appel des consuls de la cité, et l'autorité municipale lui assura un logement, une installation convenable. Pendant vingt-sept ans, au moins, des publications de tout genre, plaquettes et volumes, sortirent tour à tour de son atelier.

La série de ses successeurs, plus ou moins actifs et connus, est énumérée dans le livre de M. Bonnet, avec l'indication de leurs œuvres les plus remarquables. Quelques-uns d'entre eux firent souche. Ils formèrent, du reste, une corporation, dont les statuts et règlements nous ont été conservés. Une surveillance tracassière et rigoureuse compensait, sous l'ancien régime, les privilèges des maîtres-imprimeurs. Leur industrie ne fut affranchie, et non sans retours, que par la loi générale du 17 mars 1791.

Les *fac-simile* qui illustrent le travail de M. Bonnet permettent de se rendre compte des progrès qu'a faits, depuis trois cents ans, l'art typographique. Il a gagné singulièrement en variété, en souplesse et en fantaisie. Que ne dirait point Jean Gillet s'il pouvait feuilleter le beau volume imprimé par MM. Gustave Firmin et Montane? Il admirerait sûrement la correction du texte, le choix et la combinaison des caractères, l'emploi si précis d'encres diverses: noires, rouges et vertes. Peut-être s'étonnerait-il plus encore de voir reproduire si fidèlement, et avec de vieilles annotations manuscrites, quelques-unes des affiches ou des thèses que lui-même imprima jadis. Toutefois, nous soupçonnons qu'en regardant

Digitized by Google

certaines pages très ornées le vieil huguenot hocherait la tête et trahirait ses préférences pour une composition plus simple, plus tranquille et plus austère, plus soucieuse, au moins, de l'harmonie générale des lignes et des teintes.

H. BARCKHAUSEN.

---

*Inventaire sommaire des registres de la Jurade* (1520 à 1783), publié et annoté par **M. Dast Le Vacher de Boisville**; t. I, Bordeaux, Gounouilhou, 1896; 1 vol. in-4° de XVII-708 pages.

S'il fallait un argument décisif pour justifier cette méthode d'inventaire qui consiste à donner non pas seulement l'indication et le titre, mais bien la substance même des documents, on le trouverait dans la publication de M. Dast Le Vacher de Boisville. Combien de textes perdus dont cette volumineuse publication pourrait, à la rigueur, tenir lieu! Dans une courte mais lumineuse préface, l'auteur explique avec la plus grande précision la nature et l'importance des textes qu'il publie. C'est l'Inventaire manuscrit sur fiches, si connu sous le nom d' « Inventaire Baurein » ou « Inventaire de 1751 ». — « Ces documents, qui embrassent une période de neuf siècles, » dit M. Dast Le Vacher de Boisville, comprennent, outre « l'analyse très complète des registres de la Jurade de 1520 à 1783, le sommaire détaillé des édits, lettres patentes, contrats, qui, soit pour des procès, soit pour des revendications ou confirmations de privilèges, furent produits par les Jurats de Bordeaux. » Le plus ancien document mentionné est la prétendue donation faite en 1027 à l'abbaye de Sainte-Croix par Guillaume V, duc de Guyenne, et la plus moderne la réception d'un architecte, le 14 mai 1783.

L' « Inventaire fut entrepris en 1751 et continué jusqu'en 1783 » sous le contrôle des gouverneurs et des intendants. C'est Machaut d'Arnouville qui en eut l'idée, et tous ses successeurs au contrôle général l'adoptèrent. Le but était de réunir, en un vaste recueil, reproduits *in extenso* ou analysés, tous les textes qui pouvaient servir à fixer ou à défendre les droits du Roi. On pense bien que « l'ordre du Roi concernant la rédaction de cet Inventaire ne visait pas seulement la Ville de Bordeaux », mais bien toutes les villes du royaume. A Bordeaux, cet ordre fut exécuté avec beaucoup de zèle par plusieurs copistes dont le plus célèbre et le plus savant, mais non le plus actif, est l'abbé Baurein. La majeure partie du travail doit être attribuée, d'après M. Dast Le Vacher de Boisville, à un certain Fr. Joachim Allien.

Les documents analysés ou transcrits sur fiches forment comme



Digitized by Google

des dossiers d'affaires assez semblables à ceux des avoués et des notaires; ils se présentent sous des rubriques établies elles-mêmes par ordre alphabétique. Ce mode de classement, qui doit pleinement satisfaire un jurisconsulte, présente de graves inconvénients pour les historiens. Ceux-ci sauront gré à M. Dast Le Vacher de Boisville d'avoir fait suivre l'inventaire de deux tables, l'une chronologique, l'autre méthodique, celle-ci, plus ample, plus minutieuse que la table des rubriques et différemment conçue. Certains textes intéressant diverses affaires sont reproduits plusieurs fois, d'autres découpés, distribués par fragments dans le manuscrit. M. Dast Le Vacher de Boisville a eu l'idée fort heureuse, d'éviter les redites, les répétitions de documents, et de grouper, de rassembler les fragments épars d'un même texte. Toutes les fois qu'il l'a pu, il a indiqué, quand le document analysé existe encore, où on le trouve, et s'il a été utilisé, par qui. Il a rectifié avec une compétence qui n'appartient qu'à lui seul l'orthographe des noms propres de personnes et des noms de lieux. Il a rendu accessible à tous une mine inépuisable de documents, où l'on ne se retrouvait naguère qu'avec peine. M. Dast Le Vacher de Boisville a des droits d'autant plus grands à nos éloges que son travail est complètement désintéressé. Tant de soin, tant de recherches patientes et intelligentes, une si grande ardeur au travail sont dignes d'admiration. Nous ne pouvons qu'encourager les efforts de ce jeune et déjà très savant historien, en attendant le second volume de son « Inventaire ».

ÉMILE MARTIN.

---

*Inventaire sommaire des Archives municipales. Période révolutionnaire* (1789-an VIII); t. I, par **M. A. Ducaunnès-Duval.** Bordeaux, Gounouilhou, 1896; 1 vol. in-4° de 462 pages.

Il manque à cette importante publication une préface, dont la lettre si brève de M. Ducaunnès-Duval à M. le Maire de Bordeaux ne saurait tenir lieu. Voilà bien le seul reproche grave que le savant et trop modeste archiviste ait encouru. Il a pensé, avec raison peut-être, que cette préface nécessaire, destinée à expliquer la nature et le rôle des divers organes de l'Administration municipale pendant la Révolution, serait mieux placée en tête de l'inventaire des délibérations du *Conseil général de la commune.* Encore aurait-il fallu nous dire qu'il s'agit ici principalement des délibérations du *Corps municipal*[1], depuis le 3 avril 1790, c'est-à-

1. J'estime que l'on a trop insisté sur l'expression impropre de « Conseil municipal » employée par M. Ducaunnès-Duval dans sa lettre à M. le Maire. Si le terme ne se trouve pas dans le texte de la loi municipale, il est néanmoins entré dès

Digitized by Google

dire depuis son installation, jusqu'au 2 mars 1793. Pour se conformer aux règlements, M. Ducaunnès-Duval a dû placer au début du présent volume l'inventaire du dernier registre de la Jurade (3 mai 1789-3 avril 1790). Il y a inséré aussi, à leur date, les quatorze premières délibérations du Conseil général (8 août-20 décembre 1790). C'est à partir du 27 janvier 1791 seulement qu'un registre spécial fut consacré aux procès-verbaux de cette assemblée.

En dépit du titre que porte la publication, c'est bien moins un « inventaire sommaire » proprement dit qu'un résumé fidèle et substantiel des documents; même de nombreux textes qu'il n'était vraiment pas possible d'analyser ont été reproduits *in extenso*, tous choisis avec un rare discernement et une absolue compétence : je cite à titre d'exemple un tableau complet des finances de la ville sous la date du 27 mars 1791. M. Ducaunnès-Duval n'a laissé tomber aucun événement politique notable, et très soucieux de répondre aux préoccupations actuelles des historiens, il a mentionné avec soin tout ce qui intéresse l'état social de Bordeaux, pendant cette période agitée : commerce, subsistances, prix des choses, salaires, ateliers de charité, etc. En définitive, c'est dans cet ouvrage, écrit en une forme simple, précise, impersonnelle, qu'il faut désormais étudier l'histoire de la Révolution à Bordeaux : elle s'y présente en un tableau très complet, très intéressant, très vivant.

ÉMILE MARTIN.

---

**Duc de Broglie**, *Malherbe* (Collection des Grands Écrivains français). Paris, Hachette et Cie, 1897; 1 vol. in-18 de 190 pages.

L'étude sur *Malherbe* qui vient de paraître dans la Collection des Grands Écrivains est un petit chef-d'œuvre d'une grâce exquise et surannée. Elle est écrite avec une discrétion hautaine, et dans un mouvement lent et noble où s'est complu sans doute M. le duc de Broglie. C'est de la critique un peu altière, préférant à l'examen minutieux du détail l'affirmation des grandes lois de la littérature. De là des lacunes qui nous surprennent, même dans un livre qui doit être court, et le trop évident souci d'échapper aux discussions engagées pour s'abandonner aux considérations d'une portée lointaine. Mais les avantages de cette méthode sont précieux. Ces développements éloquents ont une belle allure littéraire. La dis-

cette époque dans la langue politique usuelle : nous le rencontrons dans les registres que M. Ducaunnès-Duval a analysés, notamment sous la date du 11 février 1791.

Digitized by Google

cussion marche avec une sérénité qui a de l'ampleur, et les jugements, qui partent d'une pensée habituée à regarder de haut, ont une fermeté robuste. En se reposant de ses savants travaux historiques dans cette étude un peu sommaire, M. de Broglie n'a pas laissé d'y marquer le caractère de son vigoureux esprit.

L'ordonnance générale de son étude me semble appeler deux observations. — D'abord, la biographie est trop développée aux dépens de la partie critique. L'auteur s'est plié sans doute à la règle qui paraît diriger la publication de cette collection qui fait tant d'honneur à celui qui l'a entreprise. Je remarque, en effet, que les détails biographiques occupent d'ordinaire plus d'un tiers des ouvrages déjà parus et c'est beaucoup trop, si l'on pense que le format court et léger oblige l'écrivain à se restreindre aux idées générales et à indiquer des solutions qui demanderaient à être illustrées. De là un défaut d'harmonie qui étonne d'autant plus que ces petits livres présentent la méthode de la critique française dans ce qu'elle a de plus net, de plus sobre et de plus élégant. — Ensuite, on s'attendait à trouver dans la seconde partie du volume le commentaire d'une idée nettement exprimée dans la préface. Pour expliquer l'action si étendue de l'influence de Malherbe, M. de Broglie déclare qu'il faudra surtout examiner « la conformité de ses vues et de ses doctrines littéraires avec un état d'esprit général qui règne dans la société française au moment où il sut y prendre une place éminente ». C'est bien le plan, pour le dire en passant, qu'a suivi l'auteur du beau livre sur l'*Esthétique de Descartes;* et si, dans le développement des différentes parties de son ouvrage, M. Krantz a été amené à des rapprochements un peu forcés et incertains, l'ensemble de son étude est résistant, et l'idée générale en reste féconde, parce qu'il a eu l'incomparable avantage d'étudier les questions littéraires avec un esprit philosophique. Je crois que cette méthode était encore plus de mise dans une étude sur Malherbe que dans un livre sur Descartes; mais, sans insister sur des développements que le volume ne comportait guère, on pouvait chercher et trouver des motifs de rapprochements plus significatifs que la politique générale de Richelieu ou les théories grammaticales de l'Académie française.

Après avoir un peu sommairement condamné la littérature du moyen âge, M. de Broglie a voulu montrer que l'influence de la Pléiade était dangereuse. Car partant de cette idée que le langage est soumis « au pouvoir et arbitre des mortels », du Bellay et Ronsard recommandaient, pour l'enrichissement du vocabulaire, une méthode artificielle qui risquait d'introduire dans notre langue les défauts d'une irrémédiable mobilité. Tous les changements de la fantaisie individuelle semblaient autorisés par ce principe. La poésie et la prose, pouvant obéir aux audaces ou aux caprices de

Digitized by Google

l'imagination, allaient être soumises à un perpétuel devenir, et le caractère indiscipliné des innovations verbales devait empêcher notre langue d'acquérir la force de permanence et la fixité des langues classiques. La gloire de Malherbe fut de réagir contre cette théorie et de proclamer que le langage ne doit pas obéir à l'écrivain, mais l'écrivain au langage. Dès lors, il condamna l'imitation des mots grecs et latins, dont l'usage et l'abus allaient effacer le sens primitif de notre parler national, — l'introduction des diminutifs qui énervaient sa force et sa grâce, — et la création des mots ambitieux et rares qui altéraient sa simplicité. Donc il faut, non pas maîtriser notre langue, mais la respecter au contraire, parce qu'elle est assez riche pour rendre toutes nos pensées; et, comme ses richesses, qui sont inépuisables, ne se révèlent qu'à ceux qui savent les saisir et les dégager, il importe de comprendre que l'étude patiente du langage doit précéder nos efforts pour l'expression de nos idées. Tout grand écrivain doit commencer par être un grammairien informé et minutieux. — Cette critique, plus verbale et grammaticale que littéraire, fut attaquée d'abord par M^lle^ de Gournay dans son livre de l'*Ombre,* car elle avait vu que cette rhétorique de Malherbe était la condamnation du parler à la fois naïf et savant de Montaigne, puis par Mathurin Regnier, qui se crut obligé de défendre la mémoire de son oncle Desportes, et surtout de maintenir ses théories personnelles sur la subordination du langage à la puissance créatrice de l'imagination. Mais, malgré ces attaques qui furent habiles et passionnées, l'influence de Malherbe l'emporta et l'Académie française semble avoir voulu recueillir son héritage, en déclarant dès le premier jour dans son Dictionnaire qu'elle acceptait, pour la direction de ses travaux, le principe dont il proclama l'autorité. Et ainsi la victoire de Malherbe, en faisant sentir ses effets à travers le XVII^e^ et le XVIII^e^ siècle, permit à notre langue d'offrir à l'action individuelle des génies les plus différents, une matière à la fois résistante et souple qui contenait toutes les audaces et savait se plier aux originalités fortes.

Telle est bien la thèse soutenue par M. de Broglie. Elle est extrêmement simple et dégagée, et son développement se poursuit avec une fermeté éloquente.

Je crois que, malgré le caractère assuré avec lequel elle se déroule, elle est inexacte et incomplète. Elle repose sur une méthode qui manque de certitude. C'est la méthode classique dont l'Enseignement et l'Université ne songent pas encore à se débarrasser, car il faut avouer qu'elle est commode pour l'étude de l'histoire littéraire. On se plaît à voir dans le développement de notre littérature une série d'écoles qui n'ont vécu qu'en se combattant, et on cherche plutôt ce qui les divise que ce qui les rapproche. On introduit dans l'examen des idées les préoccupations qui règlent les recherches

Digitized by Google

historiques. C'est confondre la marche d'une pensée avec la marche d'un conquérant, et mêler de considérations extérieures l'ordre intérieur et les souples démarches de l'idée et du sentiment. Certes, Malherbe, né après Ronsard, a dû réagir contre son école. Il a fallu qu'il luttât contre ces poètes dont la gloire offusquait la sienne. C'est l'ordinaire débat des influences qui se suivent et semblent se remplacer à travers des luttes violentes. Cette attitude de réaction est inévitable : mais qui ne voit, à l'examen, qu'elle est superficielle? Ne considérer dans l'action de Malherbe que la résistance victorieuse à une théorie particulière émise par la Pléiade, c'est méconnaître la richesse et la complexité de l'œuvre de Ronsard, et réduire singulièrement l'enseignement de Malherbe. Si le développement de la thèse y gagne en simplicité et en largeur, et, si je puis dire, en clarté pédagogique, il laisse échapper ce qui fait la vie et l'éclat des œuvres littéraires. S'attarder à l'examen de la partie critique de l'œuvre de Malherbe, c'est donc risquer de ne voir en lui que le tyran des mots et des syllabes; c'est donner raison à Mademoiselle de Gournay qui se refusait à sentir l'ampleur et la sonorité de ses vers pour combattre la sévérité de ce « docteur en négative »; c'est enfin répéter, en le délayant, l'étrange jugement de Boileau qui croyait sans doute saluer le poète d'un grand éloge en disant qu'il avait soumis la Muse aux règles du devoir. Boileau surtout est le grand coupable : il a nui à la gloire de Malherbe, en croyant le placer hors de nos atteintes.

Il faut donc négliger dans l'œuvre des novateurs les attitudes que la lutte rendit nécessaires. Les grands poètes ont toujours été des adversaires violents et aveugles. Tout ce qu'ils ont proclamé dans l'ardeur de la bataille, en face de rivaux qu'ils redoutaient, est rarement soutenable. Ce n'est pas dans leurs proclamations de combattants qu'il faut chercher la nouveauté des idées qu'ils apportent. La violence de leur tempérament et l'incohérence de leur critique font naître des contradictions inévitables entre les théories qu'ils soutiennent et les œuvres qu'ils exécutent. Si Malherbe devait être jugé d'après son commentaire de Desportes, nous risquerions de fixer pour la postérité une attitude provisoire et fausse, toujours artificielle et imposée par les circonstances. Mais la beauté de sa poésie est rare et forte, et elle suffirait à effacer le souvenir de ses combats, si nous ne savions pas déjà que l'ami de Catherine de Vivonne, de la vicomtesse d'Aulny des Ursins et de M^me^ des Loges n'était pas et ne pouvait pas être ce pédant impétueux, ce rude gardien des lois grammaticales.

A vrai dire, Malherbe a garanti quelques-unes des conceptions de la Pléiade. Cette école avait eu des ambitions nobles, mais désordonnées. La gloire de Malherbe fut, en croyant les combattre, de les préciser et de les mener au triomphe.

Digitized by Google

Comme du Bellay et Ronsard, Malherbe sentit que le mot a une valeur propre, une valeur indépendante, que l'écrivain sait mettre en lumière. Car le mot renferme une source inépuisable de richesses inexplorées, qui jaillissent à l'appel d'une pensée neuve et forte. Ronsard et du Bellay allaient à la recherche de ces mots significatifs et s'adressaient moins encore au latin et au grec qu'aux dialectes particuliers et au vocabulaire des artisans. Malherbe ajoute : ces mots, qui doivent porter la pensée avec plénitude, viendront d'eux-mêmes, après une réflexion ardente, se ranger à notre ordre, car ils ne sont pas hors de nous, mais en nous, dans ce langage national, que notre mémoire garde dans ses profondeurs.

Comme du Bellay et Ronsard, Malherbe estime que le son du mot a son harmonie particulière, et qu'il faut, dans le silence de nos esprits, soutenir et varier longtemps cette cadence verbale, jusqu'à ce qu'elle soit parfaite et satisfasse la délicatesse de nos organes. C'est pourquoi il faut porter longuement en nous la matière de nos poèmes, et les combinaisons qu'ils se choisissent, car l'accord se fait peu à peu entre ces éléments épars, et la pensée et le mot sortent enfin dans une fusion harmonieuse, qui semble spontanée, tant elle est pleine et brillante.

Comme du Bellay et Ronsard, Malherbe attache aux détails de la forme littéraire une importance essentielle. Car le style est un art, et les détails du style méritent le même souci et ont la même valeur de beauté que les couleurs de la peinture. La justesse d'un terme a une force expressive inaltérable, et l'éclat d'un mot n'est pas un ornement vain et fastueux. Le vocabulaire est donc une matière plastique, dont les énergies internes doivent nous tenir toujours en respect, mais le génie sait les révéler au grand jour de la pensée exprimée avec noblesse ou élégance.

Comme du Bellay et Ronsard, Malherbe demande que la rime soit riche. Car la rime, en résonnant, fait résonner la pensée. La richesse de la rime exige que la pensée soit juste et belle, et ainsi, en se soumettant à la recherche de mots sonores, on s'oblige à trouver des idées nobles et rares. C'est pourquoi il condamnait les rejets et les enjambements, car, en effaçant l'éclat de la rime, ils risquent de diminuer la pensée et de l'asservir à des artifices médiocres.

Mais Malherbe alla plus loin que Ronsard et du Bellay. Il se plaisait à écouter la foule, et les crocheteurs de la Porte-aux-Foins lui enseignaient la grâce des métaphores fraîches et impétueuses. M. de Broglie se trompe en voyant dans cette déclaration du poète une de ses boutades familières destinées à montrer la vanité de l'érudition. Car Malherbe fut épris de la force expressive et de l'harmonie de notre langue, et, comme tous les grands écrivains, il sentit que, pour renouveler et enrichir le vocabulaire, il fallait remonter à ses origines et comme à sa source. D'ailleurs, s'il lutta

Digitized by Google

si vivement contre l'abus de l'esprit, c'est parce que, comme Montaigne, La Fontaine et Molière, il préférait la rude et profonde sensibilité populaire aux mièvreries des salons, et la naïveté de nos vieilles chansons nationales aux fadeurs des madrigaux. Par là il montrait la voie qu'il fallait suivre, et si l'on ne comprit pas l'originalité de son œuvre, c'est qu'on répéta trop volontiers la critique superficielle de Mlle de Gournay et de Regnier, ou les éloges maladroits de Boileau.

Dans la conclusion de son étude, M. de Broglie déclare que l'union de Malherbe avec la poésie française a été, comme le disait Stendhal, un mariage de raison, et il estime que cette union fut heureuse et féconde. Mais on sent bien que son jugement est surtout motivé par la crainte de ces « désordres » qu'entraînent les fantaisies de nos jeunes contemporains. Car, en protestant contre « la rigueur systématique et les vues souvent restreintes » de l'adversaire de Desportes, il se rapproche singulièrement de l'avis de M. Brunot, qui a voulu montrer dans un livre substantiel, après un réquisitoire très brillant mais trop sévère, que l'influence de Malherbe a été funeste au développement de notre poésie lyrique. Je crois qu'il conviendrait de ne pas étendre démesurément, par des rapprochements forcés, l'action de Malherbe, et d'apprécier son génie moins sur son œuvre critique, si partielle et passagère, que sur ses vers dont les beautés sont inaltérables, et dont on peut dégager une poétique originale et généreuse.

E. ZYROMSKI.

---

Ouvrages dont il sera rendu compte dans la prochaine livraison :

**G. Foucart,** *Histoire de l'ordre lotiforme.*
**A. Hauvette,** *Les épigrammes de Simonide.*
**U. Pedroli,** *Il regno di Pergamo.*
**A. de Ridder,** *L'idée de la mort en Grèce.*
**R. Pichon,** *Histoire de la littérature latine.*

*15 juillet 1897.*

Bordeaux. — Impr. G. GOUNOUILHOU, rue Guiraude, 11.

Digitized by Google

# L'EXPÉDITION D'ATTALE Ier

## EN 218

---

Le mémoire intitulé : *La Campagne d'Attale Ier contre Achaeus* (218), que M. Radet a publié dans la *Revue des Universités du Midi* (janvier-mars 1896), ne pouvait manquer d'appeler très vivement l'attention de tous ceux qu'intéresse l'histoire des monarchies de l'Orient hellénique. L'auteur est actuellement l'un des deux ou trois hommes qui connaissent le mieux l'Asie-Mineure, pour l'avoir parcourue, à maintes reprises, en observateur érudit. Toutes les questions relatives à la topographie et à l'ethnographie du pays, à l'histoire des diverses dominations qu'il a subies, lui sont devenues familières, et il les traite avec une compétence et une maîtrise que nul ne peut lui contester et que bien peu sauraient égaler. C'est donc avec beaucoup de curiosité et de plaisir que je le vis diriger ses recherches sur un épisode important du règne d'Attale Ier que Polybe nous a raconté, en faire l'objet d'une étude pénétrante, rompre carrément avec les opinions qui avaient cours, et proposer des solutions nouvelles d'une séduisante originalité. Une première lecture du travail de M. Radet m'avait presque convaincu qu'il avait raison. Pourtant, ayant repris moi-même l'examen de la question avec le soin qu'elle méritait, cette conviction perdit peu à peu de sa force; je crus reconnaître que les arguments de l'auteur n'avaient pas tous une égale solidité, et que beaucoup valaient surtout par le talent ingénieux avec lequel il les présentait; en définitive, je me trouvai aboutir à des conclusions tout à fait opposées aux siennes. Dans les pages qui suivent, j'exposerai en toute liberté mes doutes, mes objections et mes critiques. Si j'ai le



Digitized by Google

regret de contredire presque constamment M. Radet, je suis assuré qu'il ne s'en offensera pas ; il me connaît assez et d'assez longue date pour savoir que je n'écris jamais, comme lui-même, que dans le dessein d'établir ce que je pense être la vérité[1].

Il s'agit de déterminer l'objectif, la direction, l'extension, le théâtre géographique de l'expédition militaire commandée par Attale Ier pendant l'été de 218. Je transcris ici, dans ses parties essentielles, le texte de Polybe qui a trait à cette expédition et sur lequel porte toute la discussion.

V. 77 ; 2. Κατὰ δὲ τὸν καιρὸν καθ'ὃν Ἀχαιὸς ἐποιεῖτο τὴν ἐπὶ τοὺς Σελγεῖς στρατείαν, Ἄτταλος ἔχων τοὺς Αἰγοσάγας Γαλάτας, ἐπεπορεύετο τὰς κατὰ τὴν Αἰολίδα πόλεις, καὶ τὰς συνεχεῖς ταύταις, ὅσαι πρότερον Ἀχαιῷ προσεκεχωρήκεισαν διὰ τὸν φόβον. — 3. Ὧν αἱ μὲν πλείους ἐθελοντὶ αὐτῷ προσέθεντο καὶ μετὰ χάριτος · ὀλίγαι δέ τινες τῆς βίας προσεδεήθησαν..... — 7. Προελθὼν δὲ κατὰ τὸ συνεχές, καὶ διαβὰς τὸν Λύκον ποταμόν, προῆγεν ἐπὶ τὰς τῶν Μυσῶν κατοικίας. Ἀπὸ δὲ τούτων γενόμενος ἧκε πρὸς Καρσέας. — 8. Καταπληξάμενος δὲ τούτους, ὁμοίως δὲ καὶ τοὺς τὰ Δίδυμα Τεῖχη φυλάττοντας, παρέλαβε καὶ ταῦτα τὰ χωρία, Θεμιστοκλέους αὐτὰ παραδόντος, ὃς ἐτύγχανε στρατηγὸς ὑπ' Ἀχαιοῦ καταλελειμμένος τῶν τόπων τούτων. — 9. Ὁρμήσας δὲ ἐντεῦθεν καὶ κατασύρας τὸ Ἀπίας πεδίον, ὑπερέβαλε τὸ καλούμενον ὄρος Πελεκᾶντα, καὶ κατέζευξε περὶ τὸν Μέγιστον ποταμόν. — 78 ; 1. Οὗ γενομένης ἐκλείψεως σελήνης, πάλαι δυσχερῶς φέροντες οἱ Γαλάται τὰς ἐν ταῖς πορείαις κακοπαθείας, ἅτε ποιούμενοι τὴν στρατείαν μετὰ γυναικῶν καὶ τέκνων, ἑπομένων αὐτοῖς τούτων ἐν ταῖς ἁμάξαις, — 2. τότε σημειωσάμενοι τὸ γεγονός, οὐκ ἔφασαν ἔτι προελθεῖν εἰς τὸ πρόσθεν..... — 5..... Τῆς προειρεμένης ἀφορμῆς ἐπιλαβόμενος (Ἄτταλος), ἐπηγγείλατο κατὰ μὲν τὸ παρὸν ἀποκαταστήσειν αὐτοὺς πρὸς τὴν διάβασιν, καὶ τόπον δώσειν εὐφυῆ πρὸς κατοικίαν..... — 6. Ἄτταλος μὲν οὖν, ἀποκαταστήσας τοὺς Αἰγοσάγας εἰς τὸν Ἑλλήσποντον, καὶ χρηματίσας

1. Il vient de paraître dans la *Berlin. Philolog. Wochenschrift* (24 juillet 1897), un compte rendu justement élogieux du travail de M. Radet. L'auteur de cette récension, Partsch, fait ses réserves sur la thèse développée par notre compatriote et déclare ne pouvoir y donner sa complète adhésion, mais il n'entreprend pas de la discuter. [Pendant la correction des épreuves, M. Radet a la bonne grâce de me faire remarquer qu'Uberto Pedroli, dans son récent ouvrage, *Il regno di Pergamo*, Torino, 1896 (p. 66-68), n'admet aussi que sous bénéfice d'inventaire la théorie que je vais combattre.]

Digitized by Google

φιλανθρώπως Λαμψακηνοῖς, Ἀλεξανδρεῦσιν, Ἰλιεῦσι, διὰ τὸ τετηρηκέναι τούτους τὴν πρὸς αὐτὸν πίστιν, ἀνεχώρησε μετὰ τῆς δυνάμεως εἰς Πέργαμον.

Résumons d'abord, après M. Radet et souvent d'après lui[1], les principaux faits relatés par Polybe dans les passages que j'ai cités ou dans ceux qui les précèdent immédiatement. Achaios, le grand ennemi d'Attale et le conquérant tout-puissant de l'Asie-Mineure, s'en était allé rejoindre son lieutenant Garsyéris sous les murs de Selgé. Tandis qu'il pressait le siège de la ville, Attale sortit de Pergame avec une armée où se trouvait un corps de Galates Aigosages et reprit un certain nombre de villes d'Éolide et d'Ionie que la peur avait livrées au dynaste. La plupart firent le meilleur accueil à leur ancien suzerain ou protecteur. Quelques-unes seulement ne cédèrent qu'à la force. Kymé et Phocée furent des premières à se rallier à Attale; Smyrne, semble-t-il, lui était constamment demeurée fidèle[2]. Aigai et Temnos ne tinrent pas devant l'invasion. Téos et Kolophon s'empressèrent de traiter par ambassadeurs. A toutes ces cités le roi accorda les mêmes conditions que par le passé. Continuant alors sa marche, il passa le fleuve Lykos, s'avança à travers les Colonies-Mysiennes (τὰς τῶν Μυσῶν κατοικίας), attaqua les Karséens. Ceux-ci, frappés de terreur, comme aussi les garnisaires des Δίδυμα Τείχη, firent aussitôt leur soumission. Attale s'empara de Karséa et de Didyma-Teiché; la dernière forteresse lui fut livrée par Thémistoklès, stratège d'Achaios. Poussant plus avant, le roi ravagea la plaine d'Apia, franchit le mont Pélékas, posa enfin son camp sur les rives du fleuve Mégistos. Là, les mercenaires galates, épuisés par les fatigues de l'expédition et, de plus, terrifiés par une éclipse de lune, se révoltèrent et refusèrent de marcher. Attale, las des services douteux de ces auxiliaires orgueilleux et sans discipline, prit le parti de s'en débarrasser. Il leur offrit de les ramener sur le rivage de l'Hellespont, au point même où ils avaient débarqué, et

1. P. 2-3.
2. Dans Polybe (V, 77, 4) il faut évidemment lire, avec Wilcken (ap. Pauly-Wissowa, II, 2, 2162), Μυρίνα au lieu de Σμύρνα; si l'on maintient la leçon de la vulgate, il est impossible d'accorder V, 77, 4 avec V, 77, 6.

Digitized by Google

de leur fournir là un lieu d'établissement. La promesse s'accomplit tout aussitôt; les Galates se fixèrent au bord de l'Hellespont. Attale, redescendant alors en Troade, renoua des relations amicales avec les habitants de Lampsaque, d'Alexandria-Troas et d'Ilion; après quoi, il rentra dans Pergame.

Comme l'observe M. Radet, nous relevons, dans cet exposé, « une vingtaine de noms géographiques dont la notoriété est très inégale. Ceux du début et ceux de la fin sont parfaitement connus. Parmi ceux du milieu, il en est dont l'identité est difficile à établir. » Le problème à résoudre se précise donc. Voici à quoi il se réduit : Entre son départ de l'Éolide et sa venue sur l'Hellespont et en Troade, où le roi de Pergame a-t-il manœuvré?

A cette question l'on a fait jusqu'ici, et tout récemment encore[1], la réponse suivante. Ayant traité avec les villes d'Éolide, Attale se dirige au nord-est, traverse le Lykos, (qui est le fleuve de Thyatire[2]), remonte la haute vallée de ce fleuve et pénètre en Mysie. Il y force quelques places (Karséa, Didyma-Teiché), dont la position reste incertaine; parcourt et dévaste la plaine d'Apia (la même sans doute que Strabon[3] nomme au Nord du Temnos); franchit la montagne dite Pélékas, qui n'est pas encore identifiée, mais qui doit être située en plein pays mysien et se rattacher au massif du Temnos[4]; et campe sur la rive gauche du Mégistos, probablement identique au Makestos[5]. La rébellion de ses soldats galates le contraignant à se

1. Voyez Kiepert, *Formae orbis antiqui*, tab. IX. Kiepert a soin de remarquer que son tracé de l'expédition n'est qu'approximatif; Karséa, Didyma-Teiché, la plaine d'Apia, le mont Pélékas sont situés sur la carte au jugé. — Comp. Wilcken, ap. Pauly-Wissowa, II, 2, 2162-2163.

2. Plin., *N. H.*, V, 29; comp. Foucart, *Bull. Corr. Hell.*, XI, 101; Radet, p. 3. Schweighaüser, dans son édition de Polybe, avait déjà reconnu de quel fleuve il s'agissait; comp. Meischke, *Symbolae*, 33.

3. Strab., XIII, 1, 70.

4. Pour Hirschfeld (ap. Pauly-Wissowa, au mot Ἀπίας πεδίον), Pélékas et Temnos seraient deux dénominations équivalentes.

5. L'identification est ordinairement admise. Cependant plusieurs critiques (Meischke, 34; Wilcken, ap. Pauly-Wissowa, II, 2, 2163) s'autorisent d'un scholiaste d'Apollonios de Rhodes (I, 1165) pour voir dans le Mégistos un affluent du Rhyndakos. Il y a là quelque confusion; d'après le scholiaste, ce serait le Rhyndakos lui-même qui, à une certaine époque, aurait pris le nom de Mégistos : Ῥυνδακὸς ποταμὸς Φρυγίας, ὁ νῦν Μέγιστος πρὸς ᾧ καὶ Αἰγαίωνός τινος ἥρωος Μυσοῦ τάφος. Mais on ne trouve nulle part ailleurs confirmation de cette double appellation.

Digitized by Google

détourner vers l'ouest plutôt qu'il n'aurait voulu, il touche l'Hellespont, y cantonne les mercenaires, puis, se rabattant au sud, visite les villes de Troade et rejoint sa capitale. Dans cette tournée, l'armée royale a décrit, on le voit, un vaste circuit dont Pergame forme à peu près le centre.

Voici maintenant le système nouveau dû à l'exégèse hardie de M. Radet et à sa grande érudition géographique. — Au départ de l'Éolide, Attale se décide à s'élancer sur les traces d'Achaios, retenu à Selgé, « pour entraver ses manœuvres et couper, s'il le peut, ses communications. » Il quitte donc le delta de l'Hermos à destination de la Pisidie. « Au lieu de prendre la route Royale, il remonte vers Thyatire, afin d'éviter Sardes, qui est la grande place d'armes d'Achaeus. Il traverse le Lykos au sud de Thyatire et se dirige, par la dépression que borde le lac Gygée, vers les « Colonies-Mysiennes ». Ces Colonies-Mysiennes, réparties dans le bassin du Cogamis, le long de la route transversale du centre, c'est la ville qui recevra plus tard d'Eumène II le nom de Philadelphie et dont nous ignorons l'appellation antérieure... Attale gagne ensuite Karséa, qui, si elle n'est pas Boulladan, pourrait être fixée à Karaït, sur la route de Tripolis à Hiérapolis. Cette place enlevée, il s'empare des forts de Didymoteichos, qui étaient voisins de Kaleh-Keuï et gardaient les défilés menant à la Cibyratide. S'engageant alors sur la route des Indes, il ravage l'Apiène, c'est-à-dire la plaine située au nord du lac d'Anava et dont le district moderne d'Apa nous a conservé le nom. Là, il abandonne la route des Indes pour suivre celle d'Antioche de Pisidie. Il franchit le mont Pélékas, qui est l'Aïdoghmuch-Dagh, et il campe sur les bords du fleuve Mégistos, qui est le Kara-Arslan-Tchaï. Pour atteindre les sources de l'Eurymédon, il n'a plus qu'à tourner le lac d'Egherdir. Mais la désobéissance de ses Gaulois l'arrête[1]. » Force lui est de battre en retraite et de ramener son armée jusqu'à l'Hellespont.

De ces deux interprétations, celle de Cramer[2], de Meier[3],

1. Radet, p. 16-17.
2. Cramer, *Descr. of Asia Min.*, I, 55-56. — M. Radet a noté et rectifié avec raison (p. 3) un certain nombre d'erreurs géographiques commises par Cramer.
3. Meier, *Pergamen. Reich*, ap. Ersch-Gruber, *Allgem. Encyclop.*, III, 16, 359 sqq. — Cf. Meischke, *Symbol. ad Eumen. II... histor.*, Leipzig, 1892, 32-35.

Digitized by Google

de Kiepert[1], de Buresch[2], de Hirschfeld[3] et de Wilcken[4], ou celle de M. Radet, laquelle préférer? Il importe peu que la première soit traditionnelle et puisse s'autoriser de quelques noms célèbres : toute considération de cette sorte doit être écartée de prime abord. Mais ce qu'il convient de retenir, c'est que le problème, ainsi que le montre très bien M. Radet, est historique avant d'être géographique; et c'est pourquoi je me risque à l'aborder. Il ne s'agit pas simplement, en effet, d'identifier, avec plus ou moins de vraisemblance ou de bonheur, telles ou telles localités antiques ou modernes avec celles qu'a nommées Polybe; il faut, le texte de Polybe en main et toute identification étant provisoirement réservée, rechercher et reconnaître dans quelles régions de l'Asie, depuis le moment où elle quitta l'Éolide jusqu'à celui où elle pénétra en Troade, a dû, probablement ou nécessairement, en raison des circonstances mentionnées par l'historien, évoluer l'armée pergaménienne. C'est ce qu'a tenté de faire M. Radet; sa méthode, sur laquelle il insiste[5], est la seule bonne et la seule logique; nous l'adoptons sans hésiter. Mais elle nous conduit à des résultats fort différents de ceux qu'il a trouvés.

## I

« Le roi de Pergame, dit M. Radet, est en guerre avec Achaeus. Se figure-t-on chacun des deux rivaux agissant de son côté sans se préoccuper de l'adversaire? N'est-il pas au contraire de toute vraisemblance que les opérations de l'un ont été plus ou moins commandées par celles de l'autre? Or le moment où Attale entre en campagne est nettement spécifié par Polybe : c'est lorsque Achaeus prend en personne la direction du siège de Selgé. Dans ces conditions, une tactique très simple s'impose au roi : » Attale, après avoir rétabli son autorité entre le Caïque et le Caystre, doit

1. Kiepert, *Formae orbis antiqui*, tab. IX *(Asia provincia)* et p. 2 du texte.
2. Buresch, *Ath. Mitth.*, XIX, 124; cf. Fränkel, *Inschr. von Pergam.*, p. 173, n° 249.
3. Voir notamment ap. Pauly-Wissowa, au mot Ἀπίας πεδίον.
4. Wilcken, ap. Pauly-Wissowa, au mot *Attalos I* (II, 2, 2162-2163).
5. P. 1-2.

Digitized by Google

se diriger, lui aussi, vers la Pisidie[1]. — Cette argumentation est ingénieuse; mais si les prémisses en sont certaines, je n'en puis dire autant de la conclusion. Assurément on n'imagine pas, en 218, Attale manœuvrant sans se préoccuper d'Achaios, et l'on est en droit d'affirmer que les opérations simultanées des deux ennemis ont présenté quelque connexité. Seulement il me paraît bien hardi de vouloir déterminer *a priori* comment s'est manifesté au juste ce rapport de dépendance que nous admettons entre elles. N'est-ce pas chose assez évidente que les mouvements d'Attale ont pu être commandés par ceux d'Achaios de bien des façons diverses, et que le roi a pu régler toute sa conduite sur celle du dynaste sans songer un seul instant à l'aller rejoindre? Des opérations de guerre, pour être connexes, n'ont nullement besoin d'être convergentes.

En réalité, la question ne se pose pas en des termes aussi simples que le pense M. Radet. Un fait dont on ne peut manquer d'être frappé, c'est qu'Attale semble avoir toujours évité de parti pris ce « contact » que M. Radet tient à établir « entre les belligérants ». Lisons Polybe. Depuis le jour où Achaios a franchi le Taurus, l'histoire ne cite pas une seule rencontre entre ses troupes et les Pergaméniens, une seule bataille livrée par le roi au dynaste. Retranché dans sa capitale imprenable, Attale souffre que son royaume soit réduit à rien; il ne dispute pas ses récentes conquêtes; il se résigne à voir tomber l'une après l'autre entre les mains de l'envahisseur la plupart des grandes villes qu'il a naguère soumises à sa domination, rangées sous son protectorat ou fait entrer dans son alliance[2]. Et la raison de cette inaction est claire. S'il donne en apparence cause gagnée à son adversaire, c'est qu'Attale sait n'être pas de taille à engager contre lui une lutte ouverte. En effet, la puissance d'Achaios est formidable : φοβερός, βαρύς, τῶν πάντων ἐγκρατής[3], telles sont les épithètes par lesquelles Polybe le caractérise; pendant cinq ans il est le maître souverain de l'Asie antérieure, roi de fait avant d'en avoir pris le titre, pourvu de telles

1. P. 4-5.
2. Polyb., IV, 48, 10. 12. — Sur la condition des villes situées dans la périphérie du royaume de Pergame et sur leurs rapports avec les premiers princes de la dynastie, voyez les judicieuses observations de Meischke, 34-41.
3. Polyb., V, 77, 1; cf. 77, 2 : διὰ τὸν φόβον —; IV, 2, 6; 48, 11-12, etc.

Digitized by Google

ressources qu'il tient en échec toute la monarchie séleucide. A le heurter, les faibles forces que pourrait lui opposer l'État de Pergame risqueraient d'être anéanties. Le mieux pour Attale est de se mettre à l'abri et, prudemment, laissant passer l'orage, de guetter les accalmies. Ainsi fait-il.

Comment croire maintenant que ce même prince, qui n'a pas osé défendre ses territoires, aille seul, sans alliés, sans autres troupes auxiliaires qu'une bande de mercenaires gaulois indisciplinés et d'une fidélité suspecte, attaquer Achaios à 400 kilomètres de sa capitale[1], après une marche oblique de vingt ou vingt-cinq jours, au risque de voir à tout moment ses flancs attaqués ou sa retraite coupée par les corps détachés qu'a laissés l'ennemi dans ces grandes places de guerre, Sardes, Laodicée, Apamée, d'autres encore, qui s'échelonnent sur les routes et les commandent? Il faut l'avouer : l'invraisemblance est forte, et cette stratégie aventureuse, surtout lorsqu'il s'agit d'Attale, a droit de nous étonner. Tant d'audace succédant à tant de faiblesse, pour retourner les termes mêmes qu'emploie M. Radet en parlant du roi[2], est chose bien imprévue.

D'autant qu'Attale, dans le système que je critique, se mettrait en campagne spontanément et de son plein gré, sans que la moindre nécessité l'y poussât. Comment prétendre, en effet, qu'il avait un intérêt majeur à faire lever le siège de Selgé et qu'à cet intérêt il a pu tout sacrifier? L'hypothèse serait insoutenable. La reddition d'une ville de Pisidie, fût-ce une grande ville, touchait assurément beaucoup moins le roi de Pergame que la reddition des places de l'Éolide : et nous avons vu cependant qu'il n'était pas intervenu pour leur porter secours[3]. Manifestement si, comme on l'affirme, il « s'est élancé sur les traces » d'Achaios, c'est qu'il comptait sur la victoire. Or nous avons grand'peine à comprendre qu'une pareille conviction ait pu naître en son esprit. Du moment où les Selgiens traitèrent, ainsi s'exprime M. Radet, « du moment où Achaios recouvra l'entière disposition de ses forces, *lui livrer bataille à une telle distance du Caïque,*

1. C'est le chiffre calculé par M. Radet, p. 16.
2. P. 18.
3. J'ajoute qu'il n'est pas indifférent d'observer que les relations des Selgiens avec les rois de Pergame semblent avoir eu d'ordinaire un caractère marqué d'hostilité : Fränkel, *Inschr.*, p. 27, n° 25.

Digitized by Google

*sans appui dans le pays*, risquait d'être désastreux. » On ne saurait mieux dire : mais je ne vois guère que la situation eût été grandement modifiée à l'avantage d'Attale, si les Selgiens avaient tenu plus longtemps. Tels que nous les dépeint Polybe[1], écrasés dans une première rencontre sous Pednélissos, abandonnés de leurs alliés, menacés de séditions intérieures, découragés au point de solliciter une trêve de l'ennemi et d'entretenir avec lui des pourparlers continus, ils ne pouvaient être d'une grande utilité aux gens de Pergame, ni menacer Achaios de bien sérieuses diversions. Au surplus, si la résistance prolongée de Selgé était pour les Pergaméniens une condition indispensable de succès, il faut encore admirer l'incroyable imprudence d'Attale, qui spéculait à longue échéance sur cette donnée incertaine et n'hésitait pas à jouer toute sa partie sur une carte aussi hasardeuse. Comment, avant de se mettre en route, n'avait-il pas connaissance et ne tenait-il pas compte de la détresse où la ville se trouvait réduite, des négociations entamées avec Garsyéris, des démarches officielles de Logbasis? Comment ignorait-il les causes ostensibles du départ d'Achaios, mandé en apparence à Selgé pour y conclure avec les assiégés un traité définitif? Et, à tout le moins, en supposant qu'il ne fût pas renseigné sur ce qu'il avait pourtant un intérêt immédiat à savoir, comment ne faisait-il pas cette simple réflexion que, durant le cours de son expédition, l'investissement de la place, depuis longtemps commencé, pouvait prendre fin d'un jour à l'autre, soit qu'Achaios obligeât Selgé à se rendre ou l'emportât de vive force, soit (comme il arriva en effet) qu'un accord intervînt entre le dynaste et les habitants? De quelque façon qu'on tourne la question, si l'on accepte l'hypothèse que nous combattons, Attale ne saurait échapper au reproche de témérité folle. Etant donné son caractère et sa conduite antérieure, c'est cependant le dernier qu'il eût semblé devoir mériter.

Laissons du reste ces considérations; revenons aux textes, dont il ne faut jamais longtemps s'écarter. Après avoir lu Polybe avec attention, voici une remarque qu'on fera tout aussitôt. Cette campagne d'Attale contre Achaios, contemporaine du siège de Selgé, qu'imagine M. Radet, pourquoi

1. Polyb., V, 73 et sqq.

Digitized by Google

l'historien ne la mentionne-t-il pas d'un mot net et précis? Comment n'a-t-il pas trouvé une parole pour nous révéler le dessein du roi et marquer le but où il tendait? Une fois qu'il a rappelé la soumission de l'Éolide, Polybe continue ainsi : προελθὼν δὲ κατὰ τὸ συνεχές... προῆγεν ἐπὶ τὰς τῶν Μυσῶν κατοικίας[1]. Si l'attaque des Colonies-Mysiennes n'est que le prélude ou le début d'une grande expédition à la poursuite d'Achaios, tout au moins devrait-il ajouter : ὡς ἐπὶ τὸν Ἀχαιὸν ποιούμενος στρατείαν. Sans faire abus de l'*argumentum ex silentio,* il est permis de dire que rien n'est plus étrange, dans le système de M. Radet, que l'omission de cette phrase ou de toute phrase analogue. C'était ici la phrase nécessaire. Puisqu'elle manque, nous voilà forcés de convenir que Polybe s'est exprimé d'une façon si incomplète, en termes si énigmatiques, que tous les critiques sont excusables de s'être mépris jusqu'à ce jour sur le sujet véritable de son récit. Tant d'équivoque ou d'obscurité n'est cependant guère dans la manière accoutumée de l'écrivain.

Ne quittons pas le texte de Polybe; il nous réserve encore d'autres étonnements. La distance est considérable, nous l'avons dit déjà, de l'Éolide aux bords du Kara-Arslan-Tchaï, alors surtout qu'au lieu de suivre la droite voie, l'obligation d'éviter certaines forteresses entraîne à des crochets et à des détours; M. Radet, ainsi qu'on l'a vu plus haut, estime que l'armée de Pergame a pu parcourir, sur les routes qu'il lui assigne, près de 400 kilomètres, et cette évaluation n'a certes rien d'exagéré. Durant ce long trajet, les soldats d'Attale ont manœuvré successivement dans trois régions bien connues, Lydie, Phrygie, Pisidie; ils ont touché, côtoyé ou approché des localités importantes ou célèbres, Kallataboi[2], Tripolis, Hiérapolis, Laodicée[3]; ils ont rencontré nombre d'obstacles, naturels ou militaires, ici des cours d'eau et des montagnes, là des ouvrages défensifs et des places fortes, et se sont heurtés à des résistances qu'il leur a fallu vaincre ou tourner. Ainsi, les traits qui distinguent l'expédition, telle que nous la représente M. Radet, paraissent être les suivants : elle a pris grand temps et s'est

1. Polyb., V, 77, 7.
2. Radet, p. 11.
3. P. 6, 9, 11. M. Radet n'a pas laissé d'apercevoir la difficulté en ce qui concerne Hiérapolis.

Digitized by Google

espacée sur un terrain très vaste; elle a eu pour théâtre quelques-unes des parties les plus populeuses et les plus fréquentées de l'Asie antérieure; elle a été entravée par maintes difficultés. Cela posé, n'est-il pas surprenant que Polybe, si précis d'ordinaire et volontiers si abondant[1] quand il retrace des itinéraires d'armées, indique ici si peu d'étapes, se montre si sobre de notations topographiques, énumère si peu de noms de villes ou de pays; qu'il n'en cite pas un seul qui nous soit connu sûrement d'autre part; qu'enfin les faits de guerre, les épisodes militaires, les opérations stratégiques tiennent une si petite place dans sa relation? — Arrêtons-nous un instant sur le dernier point. Par une conjecture fort ingénieuse, M. Radet veut que les Pergaméniens, désireux de ne pas s'avancer dans le voisinage de Sardes, aient décrit autour de la ville un grand demi-cercle, remontant d'abord au Nord vers Thyatire, puis redescendant à l'est et au sud-est vers la haute vallée du Kogamos[2]. Comment Polybe ne rapporte-t-il pas avec plus d'exactitude cette évolution savante, ce mouvement tournant très digne de mention? Bien mieux, lorsqu'il est censé en parler, comment n'emploie-t-il que ces simples mots, προελθὼν κατὰ τὸ συνεχές, προῆγεν, tout à fait impropres dans le cas présent, puisqu'ils semblent s'appliquer à une marche directe en ligne droite? — Achaios, dit très justement M. Radet[3], n'avait pu manquer de « jalonner de postes toute la route allant de Selgé à Sardes »; et c'était pour Attale une nécessité rigoureuse de s'emparer sinon de tous, au moins de beaucoup d'entre eux, afin de couvrir ses derrières. Cependant ces postes apparaissent à peine dans Polybe : ils se réduisent à deux, Karséa[4] et les Δίδυμα Τείχη. Qui ne sera frappé de ce chiffre presque insignifiant? Qui ne pensera qu'Achaios avait mieux garanti ses communications? — La prise de ces deux citadelles, le passage d'une rivière (le Lykos), la traversée d'une montagne (le Pélékas), l'occupation des bords d'une seconde rivière (le Mégistos), voilà le bilan de toutes les opérations accomplies par l'armée, de son point de départ à son point d'arrivée. En

1. Ses principes à cet égard sont assez connus; voy. par exemple, V, 21, 7.
2. P. 6; comp. 16-17.
3. P. 10.
4. Polyb., V, 77, 7-8.

Digitized by Google

vérité, ce n'est pas assez et nous nous attendions à mieux. Relevant sur la carte l'itinéraire que M. Radet trace aux soldats d'Attale, j'observe que de l'Éolide à la plaine d'Anava, ils ont trouvé leur route coupée par quatre fleuves : le Lykos, le Phrygios, l'Hermos et le Méandre[1]. Par quel hasard singulier ou par quel choix plus singulier encore, Polybe, mentionnant le premier cours d'eau, aurait-il omis les trois suivants qui sont de beaucoup les plus considérables? Si vraiment les Pergaméniens avaient su, sans ralentir leur marche ni éprouver de trop grands dommages, passer coup sur coup le Phrygios, l'Hermos et le Méandre, la difficulté vaincue était assez grande, le succès assez beau pour qu'un historien consciencieux eût le devoir de s'en souvenir. — Cette dernière remarque est si topique que nous pouvons, je crois, nous dispenser d'en ajouter d'autres. On ne saurait le nier : pour l'entreprise de longue haleine et nécessairement compliquée dont on fait honneur à Attale, l'exposé de Polybe est trop bref et trop simple, trop peu circonstancié, trop pauvre de détails. Après qu'on l'a lu, l'impression qui demeure, c'est que la campagne dirigée par le roi, de l'Éolide au Mégistos, a été relativement courte, limitée à une étendue restreinte de territoire, laborieuse sans doute, comme l'indiquent les mots κακοπαθεῖαι ἐν ταῖς πορείαις que j'expliquerai plus loin, mais, à tout prendre, peu accidentée, nullement troublée par l'ennemi et pénible plutôt que dangereuse ou difficile. Tout différent, semble-t-il, en eût été le caractère, s'il fallait adopter l'interprétation de M. Radet.

Notons maintenant que, fort peu explicite, — il en faut convenir, — sur la marche conquérante de l'armée de Pergame, Polybe est muet sur la volte-face qu'elle aurait opérée dans le voisinage du lac d'Egherdir et sur la retraite qui aurait suivi. Attale « s'en va, dit M. Radet[2], et si vite, que Polybe le transporte, *sans mentionner aucune étape, des frontières de la Pisidie aux côtes de l'Hellespont.* » J'avoue qu'un silence si profond m'inquiète beaucoup. Est-ce bien ici

1. Les Pergaméniens ont dû rencontrer le *Phrygios* en allant de Thyatire au lac Gygée; l'*Hermos*, en se dirigeant du lac Gygée vers Philadelphie et la haute vallée du Kogamos; le *Méandre*, en poussant vers Karséa, localité identifiée par M. Radet avec Karaït, qui se trouve au nord d'Hiérapolis (p. 11; comp. l'excellente carte de la Phrygie du sud-ouest qu'a dressée M. Radet au retour de sa dernière exploration : *En Phrygie*, pl. III).

2. P. 17-18.

Digitized by Google

Polybe, n'est-ce pas plutôt son trop ingénieux interprète qui prend en main cette baguette magique dont les historiens, comme le remarque spirituellement M. Radet, font volontiers un si commode usage pour déplacer les armées d'un bout à l'autre de la carte? Notre critique soupçonne, il est juste de l'ajouter, qu'Attale, soucieux de l'opinion, a dû faire l'ombre et le mystère sur sa mésaventure. Mais la gloire d'Attale ne préoccupait pas tellement Polybe qu'il fût tenu à la même réserve. Dira-t-on qu'il s'est inspiré d'une chronique pergaménienne qui, de parti pris, dissimulait et tronquait la vérité? Rien ne nous l'indique; la guerre d'Achaios contre Attale étant un fait de grande notoriété, l'historien a pu puiser à toute autre source; et le mieux sans doute est de ne pas faire fonds sur des conjectures aussi incertaines. Si Polybe ne dit mot de la fuite d'Attale, ne serait-ce pas simplement que cette fuite est une pure illusion?

Voici une observation qui tendrait bien à le prouver. Après avoir fait sa paix avec les Selgiens, Achaios, raconte Polybe[1], soumet la Milyade et la majeure partie de la Pamphylie. Conduite inexplicable si Attale s'est risqué jusqu'aux approches de l'ennemi et si, dans le moment où s'achève le siège de Selgé, il est en pleine retraite. Pourquoi Achaios ne va-t-il pas ou n'envoie-t-il pas à sa poursuite? Comment laisse-t-il échapper l'adversaire imprudent qui s'est fourvoyé si près de lui? Quelle plus belle occasion de le prendre à revers, de lui tailler des croupières et de le ramener battant jusqu'à Pergame, si toutefois on lui permet de rentrer dans sa capitale? Mais Achaios ne songe même pas à se détourner de sa route et continue paisiblement de marcher au sud et au sud-ouest. Rien ne saurait être plus significatif. Ou je me trompe fort, ou la conquête de la Milyade et de la Pamphylie succédant sans transition au siège de Selgé est la preuve, indirecte mais irrécusable, qu'Attale n'a jamais ni subi le grand échec, ni tenté le grand effort qu'on veut lui attribuer.

Il faut ajouter encore que si, comme Polybe le laisse entendre[2], la mutinerie des mercenaires galates eut pour cause véritable moins la terreur occasionnée par l'éclipse

1. Polyb., V, 77, 1.
2. Polyb., V, 78, 1 : πάλαι δυσχερῶς φέροντες οἱ Γαλάται κτλ.

Digitized by Google

de lune que les fatigues de l'expédition, elle devient, dans le système de M. Radet, un événement parfaitement incompréhensible. M. Radet suppose qu'au moment où elle éclate, les avant-postes d'Attale ont poussé leur pointe jusqu'auprès des sources du Kara-Arslan-Tchaï[1], tandis que ceux d'Achaios occupent les environs d'Isbarta; que la distance comprise entre les uns et les autres ne dépasse pas « dix ou douze lieues »; bref, que les deux armées sont toutes voisines et sur le point d'en venir aux prises. Dans ces conditions, qui ne voit que les mercenaires n'ont plus de raison de s'insurger? Ils sont presque arrivés à leur dernière étape; ils touchent au terme de leur route et à la fin de leurs maux. Ce qu'on leur demande à présent, ce n'est plus d'avancer, mais de combattre. S'ils se dérobent en cet instant précis, à la veille d'aborder l'armée ennemie, il ne faut pas dire qu'ils refusent de marcher, mais qu'ils refusent la bataille, — ce qui n'est guère dans leurs habitudes. On conçoit que les farouches auxiliaires d'Attale s'arrêtent, se révoltent, réclament à grands cris la retraite, à mi-chemin d'une expédition où ils ne trouvent ni gloire ni profit; on ne le conçoit assurément pas lorsque va s'engager l'action décisive qui clora la campagne, lorsque la victoire et le butin sont à portée de leur main.

Sans compter que l'expédient imaginé par Attale pour s'en débarrasser et les satisfaire tout ensemble serait, dans les circonstances qu'on vient d'indiquer, le plus singulier du monde. Ces hommes exténués, brisés de fatigue, qui viennent d'atteindre la Pisidie, le roi, ayant fait demi-tour, les emmènerait tout d'un trait et sans débrider aux rives de l'Hellespont; en sorte qu'aux 400 kilomètres de l'aller s'ajouteraient immédiatement les 500 ou 600 kilomètres du retour. Si Attale en avait agi de la sorte avec les Galates, il y a lieu de croire qu'ils ne s'en fussent pas tenus aux protestations; ils lui auraient faussé compagnie et le roi eût grandement risqué d'arriver seul au bout de sa contre-marche. Un fait qui paraît indéniable, c'est qu'Attale n'a conduit et établi ses mercenaires sur les bords de l'Hellespont que parce qu'il se trouvait, dans le moment où il prit cette décision, à une faible distance de la mer.

1. P. 16.

Digitized by Google

Nous résumerons simplement toutes les critiques qui précèdent en disant que, soit qu'on examine le texte de Polybe, soit que l'on considère les faits en eux-mêmes, l'hypothèse qui fait venir Attale du delta de l'Hermos à l'Eurymédon « nous condamne à une suite ininterrompue d'invraisemblances énormes ».

## II

Il est vrai que M. Radet, dont j'emprunte ici les paroles, en dit exactement autant de l'hypothèse d'un « itinéraire mysien ». A l'en croire, si l'on continue d'admettre l'opinion consacrée, l'expédition d'Attale est « une promenade vaine qui se déroule capricieusement au gré du hasard, une entreprise qui n'a pas de cause et ne procède pas en vue d'une fin »; les deux chapitres où elle nous est décrite « demeurent sans lien avec l'histoire générale », et l'on ne sait comment les faire rentrer « dans le cadre de la politique contemporaine »[1]. — Ces reproches sont-ils justifiés? Je ne proteste pas contre le terme de « promenade » militaire qui me paraît un des meilleurs dont on puisse faire usage ici; mais les faits, dûment interrogés, protestent, ce me semble, contre les appréciations trop sévères qui viennent ensuite.

Reportons-nous à notre point de départ. Depuis 222, vaincu sans avoir combattu, Attale se trouve enfermé par Achaios dans un cercle de fer : tout à coup, dans le courant de l'année 218, l'étreinte qui le pressait se détend. A l'appel de Logbasis, Achaios quitte l'Asie occidentale pour se rendre sous les murs de Selgé. Que va devenir Attale en l'absence et jusqu'au retour de son grand adversaire? Comment profitera-t-il du répit qui lui est accordé?

Il semble naturel qu'il ait eu pour premier soin de réparer le désordre et les maux causés par l'ennemi. Et c'est bien, en effet, ce qu'indique une phrase de Polybe placée au début du chapitre 77 : κατὰ δὲ τὸν καιρὸν καθ' ὃν Ἀχαιὸς

1. P. 15.

Digitized by Google

ἐποιεῖτο τὴν ἐπὶ τοὺς Σελγεῖς στρατείαν, Ἄτταλος... ἐπεπορεύετο τὰς κατὰ τὴν Αἰολίδα πόλεις καὶ τὰς συνεχεῖς ταύταις, ὅσαι πρότερον Ἀχαιῷ προσεκεχωρήκεισαν διὰ τὸν φόβον. Comme, dans toute la suite de sa narration, l'historien ne montre à aucun moment que le roi ait modifié ses projets, nous avons le droit de croire que les deux chapitres 77 et 78 ne sont que le développement de cette phrase initiale et qu'elle leur sert comme de résumé. Faire rentrer dans son alliance les États autrefois amis, ramener à l'obéissance les États autrefois vassaux ou sujets, qui se sont séparés de lui, volontairement ou plus souvent par crainte d'Achaios; imposer à tous son autorité; rétablir « autour de lui », comme le dit bien M. Radet, l'ancien ordre de choses qu'a détruit le dynaste, — voilà ce que se propose Attale; voilà le but de la tournée, politique et militaire à la fois, qu'il entreprend et poursuivra sur toutes les frontières de son royaume et dans les contrées attenantes. Un tel programme paraît assez bien concerté; et j'avoue n'y rien découvrir que de raisonnable, de précis et de cohérent.

C'est en Éolide que pénètre d'abord le roi et nous ne voyons pas qu'au midi il ait dépassé ce pays. En effet, la fidélité inébranlée de Smyrne, confirmée dans le moment par l'envoi d'une députation solennelle, la soumission empressée de Téos et de Kolophon, qui dépêchèrent au-devant de lui des ambassadeurs, dispensaient Attale d'entrer en Ionie. Tranquille du côté du sud, où va-t-il maintenant se diriger? Sa tâche, notons-le, ne fait que commencer : l'Éolide et l'Ionie ne sont pas apparemment les seules régions où il ait des intérêts à défendre, des alliances à renouer ou à resserrer, des défaillances à prévenir, des défections à punir, des révoltes à réprimer. Consultons la carte; quels sont les pays qui avoisinent Pergame à l'est et au nord-est, au nord et au nord-ouest? Ici la Mysie, là la Troade : il est tout simple qu'Attale, continuant sa route (κατὰ τὸ συνεχές[1]) et s'appliquant méthodiquement à la réalisation de son dessein, les aborde successivement et traverse le premier pour gagner le second. Les noms du fleuve Lykos, des Colonies-Mysiennes qu'on suppose à première vue proches de la Mysie, de l'Ἀπίας πεδίον que rien n'empêche d'identifier

1. Polyb., V, 77, 7.

Digitized by Google

avec la plaine homonyme mentionnée par Strabon au nord du Temnos[1], se présentent donc dans le texte de Polybe à leur place logique et prévue.

Cependant M. Radet s'étonne. Il se demande quels motifs pouvaient bien attirer le roi de Pergame soit en Mysie, soit en Troade. Les mêmes exactement, répondrai-je, qui l'avaient fait venir en Éolide et sur les confins de l'Ionie. « S'il y a en Troade ou en Mysie, objecte notre adversaire[2], des cités dont la foi soit chancelante, (Attale) aura toujours le temps de les réduire puisqu'elles sont à portée de sa capitale. » Je ferai remarquer que cet argument s'appliquerait tout aussi bien, mieux même, à la plupart des cités éoliennes qu'énumère Polybe, car la distance est assurément plus grande d'Alexandria Troas ou de la Nouvelle-Ilion à Pergame que de Pergame à Kymé, Aigai, Phocée ou Temnos : pourtant, nous venons de le voir, Attale n'a pas négligé de pousser en personne jusqu'à ces dernières villes. La vérité, c'est que l'argument ne vaut dans aucun cas : lorsqu'Achaios tient la campagne, aucune des villes autrefois dans l'obédience du roi ne demeure plus « à sa portée » ; toutes ses communications sont rompues avec le dehors : et c'est pourquoi, tandis que l'ennemi est éloigné, il doit se hâter d'aller partout manifester sa présence et rappeler chacun à son devoir. — « Polybe, ajoute encore M. Radet, ne nous dit nullement que ces contrées (Mysie et Troade) fussent hostiles » à Attale ; « Ilion, Alexandria Troas et Lampsaque... n'avaient pas vu mettre leur fidélité à l'épreuve[3]. » — Ici distinguons. Pour ce qui est de la Troade, j'observe que les trois villes qu'on nomme ici ne sont pas tout le pays ; qu'à côté de celles-là pouvaient s'en trouver d'autres qui avaient succombé ; qu'il est, en effet, hardi de prétendre qu'Achaios n'avait jamais rien tenté dans cette partie de l'Asie ; que la phrase même de Polybe « διὰ τὸ τετηρηκέναι τὴν πρὸς αὐτὸν πίστιν »[4] semble précisément prouver le contraire : que cette phrase n'aurait guère de sens, si la possibilité d'une défection ne s'était pas offerte ; qu'au surplus et en

1. Strab., XIII, 1, 70. Comp. Hirschfeld, ap. Pauly-Wissowa, au mot Ἀπίας πεδίον.
2. P. 5.
3. P. 5.
4. Polyb., V, 78, 6.



Digitized by Google

tout cas, la prudence voulait que le roi récompensât et encourageât la fidélité des riverains de l'Hellespont, comme il avait fait celle des Smyrniotes, par des éloges et des attentions, en prévision des entreprises futures et peut-être prochaines de l'ennemi. Quant à la Mysie, lorsqu'on assure qu'en 218 elle était « soumise à l'autorité pergaménienne »[1], je crois qu'on commet une erreur manifeste.

Nous touchons là au point important, à l'épisode marquant de la campagne. Extrêmement succincte partout ailleurs, la narration de Polybe ne mentionne quelques détails d'opérations militaires que lorsqu'il s'agit de la Mysie. Il est visible que le roi de Pergame s'attarde et surtout voudrait s'attarder dans ce pays; qu'il désire s'y enfoncer assez avant; qu'il le ferait, n'était l'insurrection de ses mercenaires qui le déconcerte et l'oblige à la retraite. Pourquoi cette insistance? pourquoi Attale paraît-il faire de la Mysie son objectif principal? M. Radet déclare la chose inexplicable; elle s'explique cependant. Une phrase instructive de Polybe semble avoir échappé à l'attention, si vigilante pourtant, de l'excellent critique. Dans le récit du siège de Selgé on lit ce qui suit : « Comme Achaios allait enlever d'assaut les portes de la ville, les Selgiens firent une sortie, tuèrent sept cents Mysiens et contraignirent les autres à lâcher prise »[2] : οἱ Μυσοί, tel est le terme employé par l'historien pour désigner les soldats du dynaste. Sans forcer le sens de ce passage, il est permis d'en induire : que l'armée menée devant Selgé par Garsyéris et Achaios était composée pour une bonne part, sinon principalement, de Mysiens; qu'ainsi Achaios avait pu facilement recruter en Mysie de nombreux auxiliaires[3]; qu'il avait donc vraisemblablement réussi à gagner à sa cause les populations du pays. Si, comme je l'accorde volontiers et comme tout porte à le croire, les Mysiens se trouvaient précédemment dans la dépendance d'Attale[4], on voit qu'ils profitèrent des cir-

1. P. 9.
2. Polyb., V, 76, 7.
3. Les Mysiens étaient, comme l'on sait, accoutumés à vendre leurs services aux potentats de l'Asie. Voy. Fränkel, *Inschr. von Pergam.*, p. 173, n° 249, l. 14.
4. Le royaume pergaménien s'est nécessairement agrandi, dès ses origines, aux dépens du pays mysien, situé dans le voisinage immédiat de Pergame; voy. Strab., XII, 8, 1; 8, 12; XIII, 4, 4; Liv., XXXVIII, 39, 15; Polyb., XXI, 48, 10 (cf. Meischke, 41, note 2); comp. aussi l'inscription de Pergame citée dans la note précédente : *Inschr. von Pergam.*, n° 249.

Digitized by Google

constances pour se soustraire à son autorité et se tourner contre leur ancien suzerain. Dès lors, comment s'étonner que celui-ci, aussitôt que la chose lui devient possible, châtie les rebelles et prenne sur eux sa revanche? La marche contre les Colonies-Mysiennes, le ravage de l'Ἀτίας πεδίον, l'incursion énergique des Pergaméniens en Mysie ne sont pas, comme le prétend M. Radet, des effets sans cause, mais les effets très logiques d'une cause bien déterminée, — la défection des indigènes. Effets, ajouterai-je, que semble avoir prévus Achaios lui-même, car, s'il a commis le stratège Thémistoklès[1] à la garde des frontières de Mysie, c'est, peut-on penser, surtout pour mettre le pays à couvert du retour offensif et de l'agression vengeresse d'Attale.

Est-il à présent nécessaire d'observer que le parti auquel s'arrête le roi au sujet de ses Galates est tout à fait naturel dès qu'il se trouve en Mysie? Il lui a été suggéré, peut-on croire, par le voisinage même de l'Hellespont. Pour en atteindre et côtoyer le rivage, il n'aura pas à se détourner; il lui suffira de poursuivre son chemin au nord-ouest, vers la Troade, qu'il compte traverser avant de revenir à Pergame. Afin d'établir sa thèse, M. Radet, on s'en souvient, est obligé d'admettre dans la relation de Polybe, au chapitre 78, entre la dernière phrase du § 5 et la première du § 6, une sorte d'hiatus énorme, l'écrivain ayant passé sous silence, volontairement ou non, tout ce qui a rapport à la retraite précipitée du roi. C'est là une conjecture extrêmement hardie, j'oserai dire extrêmement téméraire, puisque le critique le plus attentif, lisant Polybe ligne à ligne, ne découvre pas dans son texte le moindre symptôme d'omission ni de prétérition. L'opinion traditionnelle a le grand avantage de la rendre inutile. Nous pouvons nous fier à cette impression de continuité qui se dégage presque invinciblement de la lecture du récit de la campagne; elle ne nous trompe pas, elle répond à la continuité même des faits : si Polybe, après avoir parlé de la Mysie, parle tout aussitôt de la Troade, c'est qu'Attale n'a quitté celle-là que pour entrer dans celle-ci. Opérant tour-à-tour en deux pays limitrophes, il a passé sans transition de l'un à l'autre : les choses se suivent dans l'historien comme elles se sont suivies dans l'histoire.

1. Polyb., V, 77, 8.

Digitized by Google

Quant à la brièveté manifeste de l'expédition, quant à sa facilité relative, au petit nombre d'incidents qui la compliquent, aux faibles résistances qu'elle paraît avoir rencontrées, ce sont là tous faits qui, invraisemblables ou inadmissibles si Attale manœuvrait en terre ennemie et loin de ses États, s'expliquent au contraire d'eux-mêmes s'il a parcouru des contrées acquises naguère à sa domination ou à son influence : on comprend sans peine que la force des souvenirs et des habitudes, agissant autant ou plus que la contrainte matérielle, ait vite fait de ramener au prince de Pergame ses sujets et ses alliés de la veille, effrayés ou séduits un moment par Achaios.

## III

Cependant il reste encore à examiner et, s'il se peut, à réfuter certaines objections vigoureuses que M. Radet oppose à l'ancienne interprétation. Ces objections se ramènent à trois principales :

1° C'est la phrase de Polybe : διαβὰς τὸν Λύκον ποταμὸν (Ἄτταλος) προῆγεν ἐπὶ τὰς τῶν Μυσῶν κατοικίας, qui donne lieu à la première. Manifestement, dit M. Radet, les Colonies-Mysiennes doivent être cherchées ailleurs qu'en Mysie. « Le mot κατοικία, dont se sert Polybe, a, dans la langue de l'époque hellénistique, un sens très précis : celui de colonies militaires. Conçoit-on des colonies de Mysiens établies chez les Mysiens et qualifiées de mysiennes au cœur du pays mysien ? Les Colonies-Mysiennes n'ont pu s'appeler de la sorte qu'en dehors de la Mysie. » Or, il est démontré « de la façon la plus solide qu'il y avait eu, entre le haut bassin du Caystre et le confluent du Cogamus avec l'Hermus, tout un district mysien devant son nom à une population mysienne. » C'est là qu'on placera les Colonies-Mysiennes de Polybe, « le long de la grande route qui relie Philadelphie à Tripolis[1]. »

Ces arguments sont présentés avec un art consommé, et je dois reconaître de bonne foi que dans le premier moment

1. P. 6.

Digitized by Google

ils m'avaient fort ébranlé; à la réflexion, cependant, je ne les ai plus trouvés aussi décisifs. Il y a, comme on le voit, deux choses dans la thèse de M. Radet : une négation et une affirmation; l'auteur nie d'abord que les κατοικίαι τῶν Μυσῶν aient jamais pu se trouver en Mysie, il affirme ensuite qu'il les faut chercher et qu'il les a retrouvées au sud du confluent du Kogamos et de l'Hermos. Sur le second point je puis être bref. De l'avis des juges les plus compétents, M. Radet a établi par des preuves sans réplique que les Mysomacédoniens des géographes et des inscriptions occupaient les alentours de la ville moderne de Bulladan[1], et c'est à lui que revient le mérite d'avoir fixé, avec une extrême vraisemblance, l'emplacement de Mysotimolos dans la même région[2]. Mais il n'est pas du tout évident que les Mysomacédoniens soient identiques aux habitants des Colonies-Mysiennes mentionnées par Polybe; et c'est ainsi que Karl Buresch qui s'accorde avec M. Radet sur la position qu'il convient d'assigner aux premiers, maintient pourtant aux seconds leur situation traditionnelle[3]. En tout cas, avant de transporter les κατοικίαι τῶν Μυσῶν au sud du Kogamos, est-on dans l'obligation de s'assurer au préalable qu'elles ne peuvent avoir eu place en Mysie. Pour M. Radet la chose ne fait pas doute, mais j'avoue que la raison qu'il allègue ne me semble pas irréfutable. — « Conçoit-on, dit-il, des colonies de Mysiens établies chez les Mysiens et qualifiées de mysiennes au cœur du pays mysien? » Observons d'abord qu'il s'agit ici, non du *cœur du pays mysien*, mais de la partie du même pays voisine de Thyatire, c'est-à-dire de sa lisière méridionale; et prenons garde, d'autre part, de nous laisser abuser par le mot *colonie* qui risque de prêter à l'équivoque. Comme le rappelle fort à propos M. Radet et comme il l'a montré mieux que personne dans son beau livre sur les fondations macédoniennes de la région cistaurique, κατοικία, dans la langue épigraphique et littéraire des temps alexandrins, est un terme d'une signification restreinte, très précise et très

1. Radet, *De coloniis a Macedonibus in Asiam cis Taurum deductis*, 28-29.

2. Voir, en particulier, Radet, *La Lydie et le Monde grec au temps des Mermnades*, 314-315.

3. Buresch, *Ath. Mitth.*, XIX, 124 (cf. Fränkel, *Inschr. von Pergam.*, p. 174, n. 249, l. 14); 126-127.

Digitized by Google

spéciale : il désigne des établissements militaires, des postes de défense, des campements fixes devenus des bourgades. Qu'y a-t-il d'impossible ou d'invraisemblable à ce que les Mysiens, mêlés sans doute à des Macédoniens, aient créé des établissements de cette sorte le long de leurs frontières du sud et du sud-ouest? Et si ces établissements ont été réellement fondés, quel autre nom aurait-on pu leur donner que αἱ κατοικίαι αἱ τῶν Μυσῶν? Les Mysiens eux-mêmes les appelaient, j'imagine, αἱ ἡμετέραι κατοικίαι. Le cas n'est pas plus singulier que celui des forts et des camps retranchés, élevés par nos généraux sur les sommets des Alpes ou des Pyrénées; si quelque écrivain étranger, en les désignant emploie l'expression « les forts des Français », qui pensera à s'en étonner, qui jugera que ce soit là un langage impropre? Certes, je ne conteste pas qu'il ait pu se rencontrer des κατοικίαι Μυσῶν hors de la Mysie; mais ce qu'il faudrait prouver présentement, c'est qu'il n'a pu exister de ces postes militaires sur les limites du pays, où leur place paraît d'abord mieux indiquée que partout ailleurs, et c'est, je crois, ce qu'on n'arrive pas à prouver. Au contraire, il me semble que M. Radet fait un peu trop facilement bon marché d'un texte de Strabon relatif à Thyatire : Θυάτειρα, dit le géographe, κατοικία Μακεδόνων, ἣν Μυσῶν ἐσχάτην τινές φασιν[1]. Voilà, convenons-en, qui paraît merveilleusement s'accorder avec le récit de Polybe; voilà, à tout le moins, qui ne permet guère de nier la présence de κατοικίαι Μυσῶν aux confins de la Mysie, à l'extrémité sud-ouest de la contrée.

2° Autre critique : « Du massif de l'Éolide à la moyenne vallée du Macestus, les étapes ne sont pas nombreuses. C'est non loin de Sousourlou qu'il faudrait, dans le système de Kiepert, placer le Mégiste. Or, pour se rendre de Sousourlou à Magnésie du Sipyle, une caravane, au temps de Thevenot, mettait cinq jours. Est-ce là une distance qui puisse exaspérer même des Galates[2]? » L'objection ne laisse pas d'être spécieuse, mais, à mon avis, elle n'est que spécieuse. Il y a ici plus d'une remarque à faire. La première, c'est qu'il n'est pas rigoureusement exact de dire

1. Strab., XIII, 4, 4. — Buresch, *Ath. Mitth.*, XIX, 124.
2 P. 15.

Digitized by Google

que les Galates sont allés simplement « du massif de l'Éolide à la moyenne vallée du Macestus » : car, sans compter qu'il demeure difficile, en l'état de nos connaissances, de marquer le point d'arrivée de l'expédition, l'identification du fleuve Mégistos avec le Makestos restant elle-même quelque peu contestable[1], il avait fallu d'abord que les troupes d'Attale se rendissent de Pergame en Éolide, et nous avons le droit de supposer que leur séjour fut assez long dans cette contrée, puisqu'elles durent, Polybe nous le dit[2], donner l'assaut à quelques villes révoltées. D'autre part, il me paraît dangereux d'établir une assimilation trop exacte entre l'armée de Pergame et les caravanes turques dont parlent Thevenot ou d'autres voyageurs. Le corps galate, encombré d'*impedimenta,* traînant à sa suite quantité d'arabas et de chariots, pouvait, sans invraisemblance, se déplacer d'une allure bien plus lente que vingt ou trente chameaux alignés en file indienne derrière un bon katergi. Reste un troisième point qui a plus d'importance et sur lequel il convient d'insister davantage. Observons que, selon Polybe, les mercenaires ne se plaignent pas précisément, ou tout au moins ne se plaignent pas uniquement, de la longueur de la route. L'historien, qui parle une langue fort exacte, s'exprime ainsi : δυσχερῶς φέροντες οἱ Γαλάται τὰς ἐν ταῖς πορείαις κακοπαθείας, ἅτε ποιούμενοι τὴν στρατείαν μετὰ γυναικῶν καὶ τέκνων, ἑπομένων αὐτοῖς τούτων ἐν ταῖς ἁμάξαις[3]. Le mot κακοπαθεῖαι doit être compris. Ce qui irrite depuis longtemps les Gaulois, ce qui finit par les exaspérer, ce sont les peines et les fatigues que leur occasionne, durant tout le chemin, le transport des convois. Ces fatigues supposent-elles nécessairement une nombreuse suite d'étapes et de grandes distances parcourues? Nullement. La cause en est toute trouvée si l'armée opère dans une région d'accès difficile, dépourvue de voies carrossables et coupée d'escarpements. Or, tel est précisément le caractère de la Mysie du sud-ouest, et personne à coup sûr ne le sait mieux que M. Radet qui l'a

1. Elle l'est surtout aux yeux de M. Radet (voir sa p. 4). Pour moi, j'avoue qu'elle ne me paraît présenter aucune difficulté. Μέγιστος est tout simplement, je crois, une lecture fautive ou une correction de copiste pour Μάκεστος. Il faut observer que les manuscrits de Strabon donnent les formes Μήκιστος et Μέκεστος; on passe de là le plus aisément du monde à Μέγιστος.

2. Polyb., V, 77, 3.

3. Polyb., V, 78, 1.

Digitized by Google

visitée en voyageur attentif et sagace. Je ne puis m'empêcher de rappeler ici la description qu'il a faite du haut vallon du Gurduk-Tchaï (Lykos): il l'a trouvé, nous dit-il, « extrêmement tortueux et encaissé[1] »; il nous parle de « forêts sauvages » et de « gorges profondes »; il doute qu'une « voie capable de servir au déploiement d'une armée » les ait jamais sillonnées. Si le corps galate est passé par là, s'il a dû s'engager dans les défilés du Temnos, puis traverser le plateau montueux et raviné de l'Abrettène, en voilà plus qu'il n'en faut pour motiver les « κακοπαθεῖαι » dont parle Polybe et justifier les plaintes des mercenaires. Ils ont eu lieu de se lamenter avant d'être parvenus bien loin, et leurs souffrances s'expliquent sans qu'on ait besoin de les promener du Lykos au lac d'Egherdir.

3° « Ce n'est pas en Mysie, dit encore M. Radet[2], qu'Attale peut craindre de voir les Gaulois passer à l'ennemi. Du moment que l'on conduit l'un des adversaires sur les rives du Macestus, alors que l'autre opère sur les bords de l'Eurymédon, tout contact entre les belligérants est supprimé. Que signifient alors les inquiétudes d'Attale? Elles ne reposent sur aucun fondement. » A mon avis, cette critique porte à faux, et pour s'en convaincre il suffit de lire soigneusement Polybe. M. Radet est persuadé qu'Attale craint de voir les Galates passer à l'ennemi sur-le-champ; il considère la « trahison des auxiliaires » comme « une éventualité dont la réalisation peut être immédiate ». Mais le texte ne dit rien, ne laisse rien entendre de semblable, et les inquiétudes du roi nous y sont représentées comme ayant un caractère beaucoup moins précis : « Ἡγωνία μὴ πρὸς τὸν Ἀχαιὸν ἀπονεύσαντες συνεπίθωνται τοῖς αὐτοῦ πράγμασιν : — Attale, dit Polybe, redoutait que, se tournant vers Achaios, les Galates ne vinssent, d'accord avec celui-ci, nuire à ses affaires[3] ». Pas un mot, dans cette phrase, ne montre qu'il s'agisse du moment actuel plutôt que d'un avenir plus ou moins éloigné : on n'y trouve nulle indication de temps; pas un mot ne répond non plus à ce terme de « trahison » dont se sert arbitrairement M. Radet : les expressions

1. P. 4.
2. P. 16.
3. Polyb., V, 78, 3-4.

Digitized by Google

restent vagues et toutes générales[1]. Si je ne me trompe, voici quelles sont les réflexions d'Attale. Séparés de l'armée pergaménienne et redevenus leurs maîtres, les soldats barbares vont errer à travers l'Asie; ces mercenaires en liberté, affranchis de tout engagement, cupides et sans ressources, naturellement disposés à vendre leurs services au plus offrant, seront une cause permanente de dangers. Qui sait si Achaios ne songera pas quelque jour à en tirer parti, s'il ne les enrôlera pas à son tour, s'il ne les lancera pas contre l'État de Pergame? Pour parer à cette éventualité, non pas certaine, mais possible, le mieux assurément serait de massacrer les Gaulois avant leur départ; mais une telle atrocité, commise en violation de la foi jurée, couvrirait de honte son auteur. Reste un expédient : ramener les mercenaires sur l'Hellespont, au lieu même de leur débarquement, leur donner des terres et les cantonner dans ces parages, les couvrir de bienfaits dans le présent et ne pas leur ménager les promesses pour l'avenir. De la sorte on les éloignera de la région où se tient ordinairement Achaios; on les fixera dans une contrée relativement voisine de Pergame; on les soustraira aux tentations qui peuvent leur venir d'ailleurs; on leur fera échanger provisoirement leur vie vagabonde et belliqueuse contre une existence sédentaire; on se les attachera, dans la mesure du possible, par les liens de la reconnaissance; on réussira peut-être à les convaincre que leur intérêt bien entendu leur commande de rester les amis d'Attale. Tout cela, sans doute, n'est pas dans Polybe; mais tout cela se déduit clairement et logiquement de ses paroles. Je nie, par contre, qu'on en puisse tirer les conclusions qui paraissent légitimes à M. Radet. Imaginer que les Galates sont prêts à faire défection et risquent de changer de camp d'un instant à l'autre, c'est avancer une conjecture gratuite, très invraisemblable, que le texte n'autorise pas et qu'il contredit même implicitement : car, si telles avaient été les dispositions présentes des mercenaires, on se demande vraiment pourquoi Attale eût hésité à en prévenir l'effet, et par quel scrupule excessif il aurait respecté la vie d'hommes résolus à le trahir. En

1. Revenant ailleurs sur l'incident, Polybe (V, 111, 2) emploie seulement le mot ὑποψίαι.

Digitized by Google

réalité, les alarmes du roi sont causées non par le fait même dont il est le témoin — le départ des Gaulois, — mais par la prévision des conséquences de ce fait; et, pour qu'il les ressente, il n'est nullement nécessaire que son armée se trouve proche de celle d'Achaios.

Ainsi, des trois objections[1] qu'adresse M. Radet à ses devanciers, aucune ne résiste à une critique attentive; et c'est pourquoi nous pouvons, en toute sécurité, nous en tenir à l'ancienne doctrine, seule conciliable, on l'a vu, avec les indications fournies par Polybe comme avec les données générales de l'histoire. Je ne me dissimule pas, en terminant, que je n'ai pas réussi à faire la lumière sur plusieurs points qui auraient eu grandement besoin d'être éclaircis : si je crois fermement que les Colonies-Mysiennes doivent être cherchées sur la frontière sud-ouest de la Mysie; s'il ne me paraît pas douteux que le mont Pélékas fasse partie du Temnos; si je suis fort porté à reconnaître le Makestos dans le Mégistos, je conviens être hors d'état de fixer, même approximativement, l'emplacement de Karséa et de Didyma-Teiché. Mais ce sont là, de l'aveu même de M. Radet, des questions secondaires. Il importait d'abord de marquer la direction générale suivie par l'armée d'Attale. Là-dessus l'hésitation ne me semble plus permise. Le roi ne s'est pas montré en 218 — c'eût été la première et l'unique fois de sa vie — le tacticien audacieux et le manœuvrier de grande allure qu'a cru voir M. Radet; nous le retrouvons, cette année-là comme toujours, circonspect et avisé, calculant juste ses intérêts, limitant ses entreprises à ses moyens d'action, et se hâtant d'accomplir, sitôt que s'en offre l'occasion, des besognes immédiatement utiles.

MAURICE HOLLEAUX.

1. Il m'est impossible d'attribuer une sérieuse importance à un dernier argument mis en ligne par M. Radet (p. 16). Suivant lui, « les expressions dont se sert Polybe pour caractériser les promesses d'Attale aux Galates, — ἀποκαταστήσας αὐτοὺς πρὸς τὴν διάβασιν, — impliquent un changement de direction. Si le roi avait conduit ses troupes de Boghaditch vers Balikesri ou Sousourlou et de là vers les bouches du Granique, l'historien n'aurait pas écrit : ἀποκαταστήσας τοὺς Αἰγοσάγας εἰς τὸν Ἑλλήσποντον ». Je dois confesser que l'objection m'échappe absolument; M. Radet aperçoit ici dans le verbe ἀποκαθίστημι des nuances de sens qu'un lecteur non prévenu n'y découvrira jamais.

Digitized by Google

# LA VIE ET L'ŒUVRE

DE

# LIVIUS ANDRONICUS

## IIe PARTIE. — L'ŒUVRE

### *C.* Le Théâtre

Les éditions des fragments du théâtre de Livius Andronicus sont très nombreuses. Ils ont été pour la première fois recueillis par les Estienne dans les *Fragmenta poetarum veterum Latinorum quorum opera non exstant.* Lugd. Batav., 1584, p. 144-150.

Ils se trouvent au XVIIe et au XVIIIe siècle — pour ce qui est tout au moins des tragédies — dans les divers recueils de fragments des tragiques latins :

M. Antonii Delrii ex societate Jesu, *Syntagma tragoediae latinae.* Parisiis, 1619.

Petrus Scriverius, *Collectanea veterum tragicorum.* Lugd. Batav., 1620.

Maittaire, *Opera et fragmenta veterum tragicorum latinorum.* Londini, 1713.

Au XIXe siècle, les fragments des tragédies et des comédies ont été recueillis dans les ouvrages de Bothe et de Ribbeck :

Fr. Henr. Bothe, *Poetarum Scenicorum Latinorum fragmenta,* Lipsiae, 1834, vol. V, p. 7-22; vol. VI, p. 5.

*Tragicorum latinorum reliquiae.* Recensuit Otto Ribbeck, Lipsiae, 1852, p. 1-5.

*Comicorum latinorum praeter Plautum et Terentium reliquiae.* Recensuit Otto Ribbeck, Lipsiae, 1855, p. 3-4.

Digitized by Google

*Scaenicae Romanorum poesis fragmenta* secundis curis recensuit Otto Ribbeck. Volumen I, *Tragicorum fragmenta*, Lipsiae, 1871, p. 1-6. Volumen II, *Comicorum fragmenta*, Lipsiae, 1873, p. 3-4. La troisième édition de cet ouvrage vient de paraître sous ce titre : *Scaenicae Romanorum poesis fragmenta* tertiis curis recognovit Otto Ribbeck. Volumen II *Tragicorum fragmenta*, Lipsiae, 1897. La publication du deuxième volume, contenant les Comiques, est annoncée comme prochaine.

Les fragments du théâtre de Livius Andronicus ont été publiés à part avec ceux de Naevius par L. Mueller :

Livii Andronici et Cn. Naevii *Fabularum reliquiae*. Emendavit et adnotavit Lucianus Mueller, Berolini, 1885.

Les fragments du théâtre de Livius Andronicus ont été publiés et longuement commentés par Düntzer, dont il a été question à propos de la biographie du poète[1], et par Klussmann :

Henricus Düntzerus, *L. Livii Andronici fragmenta collecta et illustrata*, Berolini, 1835, p. 18-94.

Livii Andronici, antiquissimi Romanorum poetae, *Dramatum reliquiae*. Recensuit, quoad fieri potuit, in ordinem digessit, illustravit Ern. Corn. Chr. Klussmann. Pars prior [Ienae, 1849]. Cette première partie ne comprend que les tragédies; je ne sais s'il en a paru une seconde contenant les fragments des comédies.

Döllen, dont il a été question à propos de la biographie de Livius[2], a même publié une dissertation spéciale sur l'*Égisthe* de Livius Andronicus :

*De fabula Livii Andronici quae inscribitur Aegisthus* scripsit A.-L. Döllen, Rigae, 1838[3].

R. Lallier a publié dans les *Mélanges Graux* (Paris, Thorin, 1884, p. 103-109) une « Note sur la tragédie de Livius Andronicus intitulée *Equus Troianus* ».

On le voit, ce ne sont pas les éditions et les commentaires qui font défaut pour étudier le peu qui reste de l'œuvre du vieux poète. Pour ce qui est du texte, toutes les

1. *Revue des Universités du Midi*, 1896, n° 1, note 3 de la p. 31.

2. *Ibidem*, note 4 de la p. 31.

3. Je ne connais la monographie de Döllen que par Klussmann qui en fait peu de cas : « Cuius libelli inspiciendi copia hic loci non datur, quam tamen rem non est cur doleas, cum auctor ita totus a Duentzero pendeat ut eius opera facile carueris. »

Digitized by Google

publications antérieures aux ouvrages de Ribbeck et de Mueller sont surannées, et l'on gagne à s'en passer. Pour ce qui est du commentaire, de l'interprétation, de l'identification de telle pièce de Livius avec telle ou telle pièce du théâtre grec, on comprend que, depuis plus de trois cents ans, du jésuite Marc-Antoine Delrio, né en 1551, jusqu'au subtil philologue Lucian Mueller, l'imagination érudite des éditeurs de Livius Andronicus s'est donné libre carrière; il est si séduisant de reconstituer toute une pièce de théâtre autour et à propos d'un vers et d'un titre, d'établir à quelle tragédie ou à quelle comédie appartient un fragment attribué par les grammairiens à Livius Andronicus, sans autre indication plus précise.

C'est avec le secours de ces textes et des interprétations différentes qui en ont été proposées, qu'il faut essayer de se faire une idée de ce qu'a pu être l'œuvre dramatique de Livius Andronicus.

## I

### Les Tragédies

#### α) *Achilles*.

Nonius cite un vers de l'*Achilles* de Livius Andronicus :

*mates*
*malas*
*Si malos imitabo, tum tu pretium pro noxa dabis.*

Bothe (*Rheinische Museum*, V, p. 269) adopte la leçon *malas* et admet que ce vers appartient à un discours adressé par Briséis à Achille.

Les derniers éditeurs adoptent la leçon *malos :*

Ribbeck :

*Si malos imitabo, tum tu pretium pro noxa dabis.*

Mueller :

*Ni malos imitabo, tum tu pretium pro noxa dabis.*

Dans son édition de 1897, Ribbeck reprend la leçon *malas,* sans en donner la raison.

Digitized by Google

De nombreuses discussions se sont élevées pour établir quel est le personnage de la tragédie qui prononce ce vers. Tout d'abord, il conviendrait d'être fixé sur le sujet de la pièce.

Aristarque a composé un Ἀχιλλεύς qui fut imité par Ennius et dont il ne nous est rien resté[1]; nous ne connaissons que le titre de l'Ἀχιλλεύς d'Astydamas[2], qu'un vers de celui de Carcinos, — et ce vers ne renseigne en rien sur l'intrigue de la pièce[3], — que les titres de tragédies homonymes de Diogène[4], de Cléophon, d'Euarétos, d'Iophon[5]. Il paraît impossible de deviner lequel de ces drames, que nous ignorons totalement, Livius Andronicus a pu imiter dans une pièce dont nous ne possédons qu'un vers.

Delrio suppose que le sujet traité par Livius était la mort d'Achille; Klussmann adopte cette supposition sous le prétexte bizarre que Plaute fait deux fois allusion à la mort d'Achille[6], et que, l'épopée homérique ne donnant aucune mention de cette mort, le comique latin a dû emprunter à Livius Andronicus la matière de son allusion.

Prenant comme point de départ l'idée que Livius a mis au théâtre la colère d'Achille, ainsi qu'Ennius et Accius devaient le faire plus tard dans leurs *Achilles*, Düntzer reconstitue toute une intrigue. Le vers qui reste appartiendrait à une réponse d'Achille, blâmé par Antiloque d'avoir fui la bataille: « Soit, — dirait le fils de Pélée, — j'imite les mauvais guerriers : mais, ce faisant, je punis Agamemnon qui a été coupable envers moi.» Pour avancer cette conjecture, toute gratuite, Düntzer doit supprimer *tu* et corriger *dabis* en *dabit*, leçon de certains manuscrits.

Ribbeck dit beaucoup plus sagement : « Nihil constat de *Achillis* argumento; » mais il pense que le vers conservé est prononcé par Achille refusant les présents d'Agamemnon. Mueller rapproche ce vers des paroles prononcées par Achille dans sa querelle avec Agamemnon, au chant I de l'*Iliade*, et il suppose, ce qui est très admissible, que le sujet de la tragédie était la querelle des deux héros.

1. *Tragicorum Graecorum fragmenta* recensuit Augustus Nauck; editio secunda. Leipzig, Teubner, 1889, p. 728.
2. Nauck, p. 777.
3. Nauck, p. 798.
4. Nauck, p. 807.
5. Nauck, p. 964.
6. Plaute, *Truculentus*, IV, II, v. 22; *Bacchides*, I, II, v. 48.

Digitized by Google

Ribbeck, d'autre part, conjecture avec vraisemblance qu'un vers de Livius Andronicus, cité par Festus, sans indication de la pièce d'où il est tiré,

*Haut ut quem Chiro in Pelio docuit ocri...*

concerne le fils de Thétis, élevé par Chiron sur le Pélion, et appartient à la tragédie d'*Achille*.

Tout ce que l'on peut conclure, c'est que le vieux poète qui avait fait connaître aux Romains l'Ulysse homérique par sa traduction de l'*Odyssée*, leur faisait aussi connaître Achille par l'imitation de quelques épisodes de l'*Iliade*.

### β) *Aegisthus.*

Sophocle avait composé une tragédie intitulée Αἴγισθος, sur laquelle nous ne savons rien de précis : « Satis certa quibus haec fabula stabiliatur testimonia desiderantur [1]. » Par contre, les fragments de l'*Aegisthus* sont assez nombreux pour qu'on puisse se rendre compte que la tragédie de Livius devait avoir le même sujet que l'*Agamemnon* d'Eschyle et l'*Agamemnon* de Sénèque. Pourquoi Livius Andronicus n'a-t-il pas conservé à sa pièce le titre qui lui avait été donné par Eschyle et qui devait lui être rendu par Sénèque? C'est, dit Ribbeck, que le poète latin donnait le principal rôle à Égisthe : la chose me semble peu probable; le traducteur de l'*Odyssée* devait se borner à traduire, à simplifier, à expliquer la tragédie d'Eschyle, sans se permettre d'en modifier l'économie. Je croirais plutôt que le même scrupule religieux que nous avons remarqué à propos du fragment 16 de l'*Odyssée latine* a fait craindre au poète, comme un titre de mauvais augure, le titre d'*Agamemnon*, puisque Agamemnon est tué au cours de la tragédie. Le poète Accius devait, lui aussi, conserver le titre d'*Aegisthus* à une tragédie dont le thème était celui des tragédies d'Eschyle et de Livius.

On a noté bien des ressemblances entre les fragments de l'*Aegisthus* de Livius et plusieurs passages de l'*Agamemnon* de Sénèque; faut-il admettre que le poète de l'époque im-

1. Nauck, p. 136.

Digitized by Google

périale s'est amusé à imiter le plus ancien des tragiques romains? Mais Osann a fait observer en quel état d'oubli l'œuvre théâtrale de Livius était bien vite tombée[1]; Ribbeck et Mueller sont persuadés que Sénèque, dédaigneux des auteurs archaïques, n'avait jamais lu l'antique *Aegisthus;* ils admettent que le poète Accius avait usé sans scrupule pour son *Aegisthus* de la tragédie homonyme de son prédécesseur, que Sénèque a fait à son tour des emprunts à Accius, et que c'est par cette voie détournée que quelques fragments du plus ancien des tragiques romains ressemblent à quelques passages du dernier représentant que nous connaissions de la tragédie romaine.

Quatre fragments doivent se rapporter au récit du messager qui raconte, comme le Talthybios d'Eschyle et l'Eurybate de Sénèque, la ruine de Troie, le retour d'Agamemnon, la tempête qui a assailli la flotte.

Fr. 1. Ribbeck :

*Iamne oculos specie laetavisti optabili?*

Mueller :

*Iamne oculos specie laetavere optabili?*

Les manuscrits ont : *laetavisti; laetavere* est une conjecture de Mueller.

Le messager demande au chœur, ou — s'il n'y a pas de chœur dans la tragédie de Livius Andronicus[2] — à un interlocuteur quelconque, si déjà ses yeux se sont réjouis de l'heureux spectacle offert par la rentrée triomphale d'Agamemnon, chargé de butin. — Tel est le sens vraisemblable de ce fragment, adopté par Ribbeck et Mueller. Delrio y voyait des paroles adressées par Égisthe à Clytemnestre ou par Clytemnestre à Égisthe après le meurtre d'Agamemnon; Düntzer y voyait une ironie d'Électre injuriant sa mère après le meurtre; Ribbeck fait aussi observer que ce vers peut être une raillerie de Clytemnestre à Cassandre, qu'elle incite à se réjouir en contemplant la maison de servitude : mais il n'insiste pas, « ne ulterius hariolando evagemur, » dit-il sagement. Klussmann n'a pas eu la même réserve : il

1 Osann, *Analecta critica*, p. 2.
2. Voir *Revue*, 1896, n° 1, p. 59, note 2.

Digitized by Google

imagine que ces paroles sont adressées par Électre au petit Oreste, qui s'effraie à la vue de Strophios, l'hôte d'Agamemnon, et que sa sœur veut rassurer en lui rappelant qu'il se trouve en face d'un visage ami. Il est bien inutile de compliquer à plaisir une intrigue qui devait être sommaire, en imaginant que Strophios et Électre aient joué dans la tragédie de Livius un rôle qu'ils n'avaient pas dans l'*Agamemnon* d'Eschyle et qu'ils n'auront que dans l'*Agamemnon* de Sénèque.

Fr. 2. Ribbeck, Mueller :

*..... nam ut Pergama*
*Accensa et praeda per participes aequiter*
*Partita est...*

Ces vers appartiennent au récit du messager. On les a dès longtemps rapprochés de ceux que prononce Eurybate dans l'*Agamemnon* de Sénèque (v. 442 et suiv.) :

*Ut Pergamum omne Dorica cecidit face,*
*Divisa praeda est...*[1].

Fr. 3. Ribbeck :

*Tum autem lascivum Nerei simum pecus*
*Ludens ad cantum classem lustratur...*

Mueller :

*Tum autem lascivum Nerei simum pecus*
*Ludens ad cantum classum lustratur vias.*

La leçon des manuscrits est *classum;* Mueller ajoute *vias* pour compléter le vers; Ribbeck proposait de le compléter par l'addition du mot *choro.*

On a aussi rapproché ces vers du messager de ceux de l'Eurybate de Sénèque (*Agamemnon,* v. 470 et suiv.):

*Tum qui iacente reciprocus ludit salo*
*Tumidumque pando transilit dorso mare*
*Tyrrhenus omni piscis exsultat freto*
*Agitatque gyros et comes lateri adnatat,*
*Anteire naves laetus et rursus sequi.*
*Nunc prima tangens rostra lascivit chorus,*
*Millesimam nunc ambit et lustrat ratem.*

1. Je suis l'édition des L. Annaei Senecae *Tragoediae,* procurée par Peiper et Richter (Leipzig, Teubner, 1867).



Digitized by Google

Fr. 4. Ribbeck :

*Sollemnitusque deo litat laudem lubens.*

Mueller :

*Sollemnitusque deo dicat laudes lubens.*

Ribbeck, 1897 :

*Sollemnitusque adeo ditali laudet lubens.*

C'est le retour pur et simple à la leçon des manuscrits, *adeo ditali laudet lubens*. L'*Agamemnon* de Sénèque dira (v. 844 et suiv.) :

*... Pecare votivo libens*
*..... supplice et fibra colam.*

Mais, comme Ribbeck le remarque, dans ce fragment, « peracta videntur narrari ». C'est le messager qui raconte comment le roi a remercié les dieux de son heureux retour.

Agamemnon a enfin paru en scène; et, de même que dans la tragédie d'Eschyle, il demandait à Clytemnestre d'accueillir Cassandre avec bonté (v. 950-951), dans la pièce latine, il ordonne d'une manière plus absolue que personne n'exaspère la captive en lui rappelant son infortune.

Fr. 5. Ribbeck, Mueller :

*Nemo haece vostrum ruminetur mulieri!*

Ribbeck, 1897 :

*Nemo haec vostrorum ruminetur mulieri.*

D'autres interprétations peu sûres ont été données de ce vers. Delrio pense qu'Agamemnon affirme à Cassandre que personne ne révélera à Clytemnestre leur commerce adultère; d'après Düntzer, c'est Égisthe qui défend qu'on rappelle à Clytemnestre la mort de son mari; d'après Klussmann, c'est Électre qui demande au chœur de ne pas révéler à Clytemnestre qu'elle a fait échapper le petit Oreste : il a déjà été dit que rien ne prouve que le chœur et Électre aient joué un rôle dans l'*Aegisthus* de Livius.

Digitized by Google

Agamemnon est entré pour le festin à l'intérieur du palais. Cassandre est restée sur le théâtre, comme dans la tragédie d'Eschyle; mais, avec une abondance de détails qui ne se trouvaient pas dans la pièce grecque et que le manque d'érudition du public romain rendait nécessaires, elle raconte successivement les divers épisodes de la scène de meurtre. Le roi a pris place; auprès de lui, la reine; puis, ses filles.

Fr. 6. Ribbeck, Mueller :

*..... in sedes conlocat se regias,*
*Clytemestra iuxtim; tertias natae occupant.*

La Cassandre de Sénèque s'exprime de même (v. 933 et suiv.) :

*..... Epulae regia instructae domo,*
*Quales fuerunt ultimae Phrygibus dapes,*
*Celebrantur. Ostro lectus Iliaco nitet*
*Merumque in auro veteris Assaraci trahunt.*
*En ipse picta veste sublimis iacet,*
*Priami superbas corpore exuvias gerens,* etc.

Agamemnon reçoit le coup mortel.

Fr. 7. Ribbeck, Mueller :

*Ipsus se in terram saucius fligit cadens.*

Dans la suite de son monologue, la Cassandre de Sénèque raconte, elle aussi, et avec de grands développements, la mort d'Agamemnon qu'elle voit de loin ou qu'elle devine. Klussmann fait, à propos de ce fragment de Livius Andronicus, une remarque bizarre : « Recte Welkerus (*de Trag. graec.*, p. 1158) ex ipso hoc fragmento Livium concludit eos sequi qui quemadmodum Homerus (*Odyss.*, IV, v. 533) in epulis eum trucidatum esse narrant, non eos qui, quemadmodum Sophocles (*Electr.*, v. 272) sacra facientem Atridam mortem occubuisse memoriae prodiderunt. » Assurément, le traducteur de l'*Odyssée* devait conserver dans sa tragédie la tradition de l'épopée homérique; mais cette tradition se retrouve dans l'*Agamemnon* d'Eschyle que Livius adapte dans son *Aegisthus*, et on ne voit pas pourquoi l'auteur de l'*Aegisthus* aurait emprunté à l'*Électre* de Sophocle une tradition contradictoire.

Digitized by Google

Fr. 8. Ribbeck :

*Quin quod parere* [mihi] *vos maiestas mea*
*Procat, toleratis temploque hanc deducitis?*

Mueller :

*Quin, quod parere mea vos maiestas procat,*
*Toleratis* [animis] *temploque hanc deducitis?*

*Mihi* et *animis* sont deux additions conjecturales de Ribbeck et de Mueller.

Delrio admet que ces vers sont prononcés par Clytemnestre ordonnant d'arracher Électre ou Cassandre du temple; Ribbeck est de l'avis de Delrio. Mueller veut que ce soit Égisthe qui ordonne de chasser Électre du temple où elle s'est réfugiée. Comme Électre n'a aucun rôle dans la tragédie d'Eschyle, comme rien ne prouve qu'elle figure dans celle de Livius, il est plus vraisemblable de supposer que ces vers, prononcés par Égisthe ou par Clytemnestre, s'appliquent à Cassandre.

Fr. 9. Ribbeck :

*Quem ego nefrendem alui lacteam immulgens opem.*

Mueller :

[Pueri], *quem ego nefrendem* [olim] *alui, lacteam*
[*immulgens opem.*

Ce fragment se trouve dans les recueils de Ribbeck et de Mueller sous la désignation « ex incertis fabulis ». Klussmann faisait remarquer que ce vers ressemble au passage des *Choéphores* (v. 750-752) où la nourrice déplore la mort d'Oreste. Mueller pense qu'il peut être prononcé par Clytemnestre alors qu'elle refuse de laisser tuer Oreste par Égisthe; cette conjecture est admissible et rien n'empêche que des *incertae fabulae* ce vers passe à l'*Aegisthus*.

γ) *Aiax mastigophorus.*

Le titre même donné par Nonius à la tragédie de Livius
*a i a c e mastigo foro*
dont il cite deux fragments (Titus Livius *in adtace matico foro*)

Digitized by Google

prouve que le poète latin s'inspirait de l'Αἴας μαστιγοφόρος de Sophocle, plutôt que des Αἴας de Carcinos [1] et de Théodecte [2], ou de l'Αἴας μαινόμενος d'Astydamas [3]. La mort malheureuse d'Ajax, fils de Télamon, devait être connue des lecteurs de l'*Odyssée latine*, puisqu'il y est fait une longue allusion dans l'*Odyssée* homérique [4]; et les principaux personnages du drame de Sophocle, Athéné, Ulysse, Ménélas, Agamemnon, appartiennent, eux aussi, à l'épopée grecque.

Des deux fragments que Nonius nous a conservés, l'un, d'un sens très général, ne peut guère se rapprocher du texte grec.

Fr. 1. Ribbeck, Mueller :

*Mirum videtur, quod sit factum iam diu?*

Düntzer explique : « Id est, Aiacis virtus inimicitiam tuam superaverit; » et il suppose que ce vers appartient à une réponse ironique d'Agamemnon à Ulysse, qui avait dit (v. 1357) :

Νικᾷ γὰρ ἀρετή με τῆς ἔχθρας πολύ.

Ribbeck pense que le fragment 1 appartient à un monologue d'Ajax. Klussmann disait prudemment : « Sententia ita comparata est ut cui personae versus tribuendus sit affirmare nullo modo possis. »

Le second fragment s'identifie facilement avec un passage de la tragédie de Sophocle.

Fr. 2. Ribbeck :

*Praestatur laus virtuti, sed multo ocius*
*Verno gelu tabescit.*

Mueller :

*Virtuti laus praestatur, sed multo ocius*
*Senio tabescit quam gelu.*

La leçon des manuscrits est : *Praestatur virtuti laus* *genu* *gelu* *sed multo ocius venio tabescit.*

1. Nauck, *Tragicorum Graecorum fragmenta*, p. 797.
2. Nauck, p. 801.
3. Nauck, p. 777.
4. *Odyssée*, XI, v. 543-566.

Digitized by Google

Ribbeck et Mueller rapprochent ce fragment des vers 1266-1267, prononcés par Teucer :

Φεῦ · τοῦ θανόντος ὡς ταχεῖά τις βροτοῖς
Χάρις διαρρεῖ καὶ προδοῦσ' ἁλίσκεται...

Mais la jolie image de la gelée ne se trouvant pas dans le texte grec, il est bien difficile de décider si le mot barbare *venio* doit se changer en *verno* ou en *senio*.

Mueller remarque enfin une allusion à l'*Ajax* de Livius, dans le vers 615 des *Captivi* de Plaute :

*Hortamenta absunt : Aiacem hunc cum vides, ipsum vides.*

Le scoliaste explique ainsi le mot *hortamenta* dont les éditeurs ont fait *ornamenta :* « Hortamenta, flagella quibus aurigae utuntur, cum equos hortantur. Aiax Mastigophorus. » Si le mot *hortamenta* se trouvait dans la tragédie de Livius, c'était apparemment l'équivalent de l'expression λιγυρᾷ μάστιγι διπλῇ employée par la Tecmesse de Sophocle (v. 242).

δ) *Andromeda.*

Cassiépéia, femme de Cépheus, roi d'Éthiopie, avait excité la colère des Néréides en prétendant que sa beauté surpassait la leur. Pour punir la reine de son orgueil, Poseidon avait inondé le pays et envoyé sur les côtes un monstre marin qui dévorait les hommes et les troupeaux. D'après l'oracle, le fléau ne pouvait être conjuré que si Andromède, la fille du roi, était livrée au monstre. Cépheus abandonna alors au bord de la mer, enchaînée à un rocher, Andromède, qui fut délivrée par le héros Persée[1]. Telle est la légende qui a servi de thème à plusieurs tragédies — dont il ne reste que peu ou point de fragments — de Sophocle[2], d'Euripide[3], de Phrynicos et de Lycophron.

Nous n'avons qu'un vers de l'*Andromeda* de Livius :

Fr. 1. Ribbeck :

*Conflugae cubi conventu campum totum inumigant.*

1. Voir Decharme, *Mythologie de la Grèce antique*. Paris, 1886, p. 641-642.
2. Nauck, p. 157-159.
3. Nauck, p. 392-404.

Digitized by Google

Mueller, Ribbeck, 1897 :

*Confluges ubi conventu campum totum inumigant.*

Ce fragment est donné par Nonius comme explication de l'expression « *confluge loca*, in quae diversi rivi confluant ». *Inumigo* doit être un dérivé archaïque d'*umor*, *umeo*. Il est évidemment question de l'inondation provoquée par Poseidon. Düntzer suppose que le vers qui nous reste appartient au prologue : « Fragmentum nostrae fabulae prologum euripideum redolet. » Klussmann veut qu'il fasse partie d'un monologue où Andromède déplorait son malheur. Je croirais plutôt qu'il est prononcé par un personnage témoin de la délivrance d'Andromède ; et je le joindrais volontiers à un « fragmentum ex incertis fabulis » que Ribbeck n'admet pas comme fragment de l'*Andromeda* dans ses *Tragicorum Romanorum fragmenta*, mais qu'il n'est pas éloigné, dans son *Histoire de la tragédie romaine*, de considérer comme appartenant à la tragédie.

Fr. 2. Ribbeck, Mueller :

*..... sed qui sunt hi qui ascendunt altum ocrim?*

Ribbeck rapproche ce vers du fragment 125 de Nauck :

Ἔα τίν' ὄχθον τόνδ' ὁρῶ περίρρυτον
Ἀφρῷ θαλάσσης[1] ;

Mais, dans le fragment grec, il est, sans doute, question de Persée qui aperçoit le rocher où Andromède est enchaînée ; et, dans le fragment latin, il s'agit du narrateur qui voit Persée et ses compagnons monter sur le rocher.

Si l'on peut faire passer ce vers des *incertae fabulae* dans l'*Andromeda*, il convient par contre de faire disparaître le nom de Livius d'un passage de Fulgence où il est longtemps resté et sur lequel on se fondait pour admettre que les Gorgones avaient un rôle dans l'*Andromeda* du poète latin : « Gorgonas voluere dici tres ; quarum prima Stheno, secunda Euryale, tertia Medusa : quarum quia fabulam Lucanus et Livius scripserunt poetae... referre superfluum

1. Nauck, p. 396, Euripidis Ἀνδρομέδα, fr. 125.

Digitized by Google

duximus[1]. » Heinsius avait remplacé *Livius* par *Ovidius :* l'histoire des Gorgones est, en effet, racontée dans les *Métamorphoses*[2]; Klussmann pense que la leçon originale, au lieu de *Livius*, était *Silius :* Silius Italicus parle, en effet, fréquemment des Gorgones[3]. Quoi qu'il en soit, rien ne permet de supposer qu'il ait été question des Gorgones dans l'*Andromeda*.

Cette adaptation d'Euripide a dû réussir à Rome; les fragments de l'*Andromède* grecque prouvent que la pièce avait un caractère romanesque et merveilleux, propre à charmer un public novice. Lucien, au premier chapitre de son traité, *Comment il faut écrire l'histoire,* raconte la plaisante folie des Abdéritains enthousiasmés par les représentations de l'*Andromède* d'Euripide que le tragédien Archélaos leur avait jouée, sous le règne de Lysimaque, vers l'an 300. Une soixantaine d'années plus tard, quand l'adaptation de Livius fut jouée devant eux, les Romains, graves et lourds, n'éprouvèrent apparemment ni l'enthousiasme exagéré des Abdéritains, ni l'étrange manie qui en avait été la suite: mais ils durent y prendre un grand plaisir.

ε) *Danae.*

Acrisios, roi d'Argos, ayant appris par l'oracle de Delphes que le fils né de sa fille Danaé le détrônerait et le tuerait, renferma la jeune fille dans une chambre souterraine d'airain où pénétra Zeus, métamorphosé en une pluie d'or. Persée naquit de l'union de Zeus et de Danaé. Enfermés par Acrisios dans un coffre, Danaé et Persée furent abandonnés aux flots de la mer et sauvés par deux frères, Dictys et Polydectès, rois de l'île de Sériphos. L'histoire de Danaé a fait l'objet de deux pièces de Sophocle[4] et d'Euripide[5], dont il reste un certain nombre de fragments. Il est tout naturel que Livius ait adapté la *Danaé* comme l'*Andromède* d'Euripide : dans la première pièce, il était question de

1. Fulgentius, *Myth.*, I, xxvi, cité par Ae. Bachrens, *Fragmenta Poetarum Romanorum*. Leipzig, 1886, p. 367-368.
2. *Met.*, IV, v. 662 et suiv.
3. *Punic.*, II, v. 59; X, v. 173; XIV, v. 576.
4. Nauck, p. 168-170.
5. Nauck, p. 453-459.

Digitized by Google

Persée enfant, qui, devenu jeune homme, jouait le rôle principal dans la seconde.

Nonius cite un vers de la *Danae* de Livius à propos du mot *minitas* employé pour *minaris*.

Fr. 1. Ribbeck :

*... etiam minitas? mitte ea quae tua sunt magis quam mea.*

Ribbeck est le seul critique qui attribue ce vers à la *Danae* de Livius. Dans son édition de 1897, il écrit à la suite de ce fragment : « Mutua opprobria iacta esse apertum : latere in *ea* vocabulum quo septenarii ante diaeresin lacuna explicetur velut *vitia*, Bue [Buecheler] arbitratur. » Depuis l'édition Aldine, qui remplace le nom de *Livius* par celui de *Naevius*, jusqu'à Mueller, qui écrit : « Haec Livio ascripta sunt in Nonii libris; sed, cum nunquam alias memoretur huius poetae *Danae*, at Naevii decies citetur a Nonio, ego secutus sum ed. Aldinam, in qua hoc fragmentum tribuitur Naevio... », on est unanime à admettre que le vers cité par Nonius appartient à la *Danae* de Naevius : c'est, dit Klussmann[1], Danaé qui s'excuse auprès de son père et rejette la responsabilité de sa faute sur Acrisios qui l'a renfermée au lieu de la marier; c'est, dit Mueller, Acrisios qui répond aux menaces de sa fille.

Il semble étrange de dénier à Livius la paternité d'une *Danae*, sous prétexte qu'il n'en reste qu'un vers, et d'attribuer ce vers à la *Danae* de Naevius, parce que nous en avons conservé des fragments plus nombreux. A ce compte-là, il faudrait attribuer à l'*Equus troianus* de Naevius, dont nous avons trois fragments, le vers unique qui nous reste de l'*Equus troianus* de Livius Andronicus. On peut admettre que Livius a fait représenter une *Danaé* comme une *Andromède*. Quant à l'attribution du vers isolé que nous connaissons par Nonius, il est bien difficile de la fixer. Ribbeck[2] suppose que c'est peut-être un reproche adressé par Acrisios à son frère Proitos, et il se fonde sur ce passage d'Apollodore (II, IV) : Ταύτην μέν (Danae) ὡς ἔνιοι λέγουσιν, ἔρθειρε Προῖτος, ὅθεν αὐτοῖς καὶ ἡ στάσις ἐκινήθη.

1. Cn. Naevii... vitam descripsit, carminum reliquias collegit... Ernestus Klussmann. Ienae, 1843, p. 98.
2. Ribbeck, *die Römische Tragödie*, p. 32.

Digitized by Google

Cette supposition n'a rien de fondé; mais on peut, tout au moins, admettre que le vers cité par Nonius appartient à la *Danae* de Livius et non à celle de Naevius.

### ζ) *Equus troianus.*

Nonius, au mot *opitula;* donne un fragment de l'*Equus troianus* de Livius Andronicus qui a été reproduit des diverses manières suivantes :

Ribbeck, édit. 1852 :

*.....da mihi*
*Hasce opes, quas peto, quas precor : porrige,*
*Opitula.*

Ribbeck, édit. 1871, 1897 :

*Da mihi hasce opes,*
*Quas peto, quas precor :*
*Porrige, opitula!*

Mueller :

*Da mihi hasce opes, quas peto, quas precor,*
*Porrige, opitula !*

L'*Equus troianus* de Naevius étant connu par des fragments plus nombreux et surtout par des allusions assez fréquentes de Cicéron, Klussmann avait prétendu démontrer qu'il n'existait qu'une seule tragédie intitulée *Equus troianus* et que cette tragédie était l'œuvre de Naevius[1]. Plus tard, il s'ingénia à prouver que Livius avait, lui aussi, composé une tragédie qui portait le même titre[2].

Le nom seul de la pièce en indique suffisamment le sujet; quant à l'attribution de l'unique fragment qui en est resté, elle est fort difficile. Ribbeck suppose que les mots cités par Nonius appartiennent à un *canticum* où Cassandre suppliait Apollon de lui donner la force nécessaire pour détourner les Troyens d'introduire dans la ville le funeste cheval de Troie; l'hypothèse de Mueller semble moins heureuse ; ce serait une prière d'Agamemnon à Athéné : le roi des rois

1. Klussmann, *Cn. Naevii... reliquias collegit,...* Ienae, 1843, p. 99 et suiv.
2. Klussmann, Livii Andronici... *dramatum reliquiae,* etc., p. 13-17.

Digitized by Google

supplierait la déesse de lui prêter son concours pour conquérir enfin Troie.

Lallier essaie d'établir quel est le modèle grec adapté par Livius. Ribbeck se contentait de remarquer que nous ne connaissons aucune tragédie grecque intitulée *le Cheval de Troie;* il admettait que l'original de la tragédie latine était le *Laocoon* ou plutôt le *Sinon* de Sophocle dont le fragment 499 (édit. Nauck [1]) aurait quelque rapport avec le fragment de l'*Equus troianus* de Livius. Lallier veut que le *Sinon* de Sophocle ne soit pas la seule source de la tragédie latine qui serait issue d'une sorte de *contaminatio.* Il se fonde sur ce fait que lorsque Livius adaptait simplement l'Αἴας μαστιγοφόρος de Sophocle, l'auteur latin intitulait sa pièce *Aiax mastigophorus :* d'où il résulterait que si Livius avait adapté le Σίνων, sa pièce se serait nommée *Sinon.* Lallier conclut qu'une pièce intermédiaire, chargée d'épisodes et de complications, a existé entre le *Sinon* de Sophocle et l'*Equus troianus,* et que c'est cette pièce intermédiaire qui a été traduite par Livius Andronicus.

L'hypothèse est gratuite : il est impossible d'affirmer si une pièce latine dont il ne reste qu'un fragment est la traduction d'une pièce grecque dont il ne reste rien; mais on peut faire observer que le nom d'Ajax étant connu par l'*Odyssée,* Livius pouvait conserver le titre de la tragédie de Sophocle qu'il adaptait, *Aiax mastigophorus,* tandis que le nom de Sinon ne se trouvant nulle part dans l'épopée homérique, l'auteur de l'*Equus troianus* avait tout intérêt à donner à une pièce, peut-être traduite de la tragédie de Sophocle, un titre qui attirât l'attention.

### η) *Hermiona.*

Sophocle [2], avait composé une Ἑρμιόνη dont il ne reste à peu près rien, mais dont Eustathe expose le sujet : alors que Ménélas était encore devant Troie, Tyndare avait donné Hermione à Oreste; mais comme Ménélas, de son côté, avait promis sa fille à Néoptolème, il l'enleva à Oreste pour la donner au fils d'Achille. De là, rivalité entre les deux héros

1. Dans la 2e édition de Nauck, c'est le fragment 501, p. 251.
2. Nauck, p. 176-177.

Digitized by Google

et mort de Néoptolème tué par Machaireus. La tragédie de Sophocle fut imitée à Rome par Livius Andronicus, puis par Pacuvius[1].

Il reste un vers de l'*Hermiona* de Livius, cité par Nonius, au mot *fuam*.

Fr. 1. Ribbeck :

*Obsecro te, Anciale, matri ne quid tuae advorsus fuas.*

Mueller ;

*Obsecra tu, Anchiale, matri ne quid tuae advorsus fuat.*

Les manuscrits ont *obsecra; Anciale; te; fuas.*

Amphialos[2], ou Anchialos est le nom d'un fils que Néoptolème eut d'Andromaque; Vossius et Bothe pensent qu'Andromaque s'adresse à ce fils qu'elle veut cacher à Hermione; Düntzer, approuvé par Klussmann, pense que Néoptolème mourant recommande Andromaque à tout le respect de son fils; Ribbeck suppose qu'Andromaque s'adresse à son fils, le conjurant de ne pas s'unir aux ennemis de sa mère. Mueller enfin, qui modifie la leçon des manuscrits, voit dans ce vers une prière d'Andromaque suppliant Anchialos de détourner les intentions hostiles de Néoptolème.

Düntzer veut attribuer à l'*Hermiona* le fragment suivant « ex incertis fabulis » :

*Quo Castalia per struices saxeas lapsu accidit...*

sous prétexte que la source de Castalie, dans le massif du Parnasse, est voisine de Delphes où se passait l'action de l'*Hermione* de Sophocle et, probablement aussi, de celle de Livius. Mais le poète pouvait avoir, dans bien d'autres pièces, l'occasion de parler de la célèbre source de Castalie.

### θ) *Tereus.*

Téreus, roi de Thrace, était venu au secours de Pandion, roi d'Athènes, en guerre avec Labdacos, roi de Thèbes, et avait aidé son allié à triompher des Thébains; en reconnais-

1. Ribbeck, *Tragicorum Romanorum fragmenta* (secundis curis), p. 96-99.
2. Hygin, *Fab.*, CXXIII.

Digitized by Google

sance, Pandion donna à Téreus sa fille Procné : Itys naquit de cette union. Épris de Philomèle, sœur de Procné, Téreus enleva la jeune fille, la viola et lui coupa la langue pour l'empêcher de révéler l'attentat dont elle avait été la victime. Mais Philomèle broda le récit de tous ces événements sur un péplos qu'elle envoya à Procné; celle-ci, furieuse contre Téreus, égorgea Itys et le fit manger à son mari; puis les deux sœurs s'enfuirent de compagnie. Lancé à leur poursuite, Téreus allait les atteindre, au pied du Parnasse, quand il fut métamorphosé en huppe, alors Procné prenait la forme du rossignol et Philomèle celle de l'hirondelle[1].

Cette légende avait été mise au théâtre, à Athènes, par Philoclès, dont la tragédie nous est à peine connue par quelques fragments insignifiants[2], et par Sophocle, dont un certain nombre de fragments assez développés[3] ne permettent pas cependant de restituer le drame[4]; le poète tragique romain Accius a donné, à son tour, un *Tereus*[5], et l'on sait que l'histoire romanesque de Téreus, de Philomèle et de Procné a fourni à Ovide la matière d'une de ses métamorphoses les plus célèbres[6].

Ribbeck et Mueller après lui admettent que Livius Andronicus n'a pas suivi la légende traditionnelle qu'Ovide devait versifier, mais qu'il a adopté une variante dont Hygin[7] nous a conservé le résumé : Téreus, roi de Thrace, époux de Procné, fille de Pandion, répand le bruit mensonger de la mort de sa femme, séduit Philomèle, sa belle-sœur, et la confie au roi Lynceus. Mais la femme de ce dernier, Laéthousa, révèle à Procné le mensonge et le crime de son mari. Les deux sœurs s'entendent pour tirer vengeance de Téreus : elles égorgent Itys, fils de Téreus et de Procné, et font manger dans un festin l'enfant par son père.

Il est bien difficile de rétablir par conjectures, à l'aide de rares fragments que nous en possédons, ce que devait être la tragédie de Livius Andronicus.

1. Voir le résumé de cette légende dans la *Mythologie* de Decharme, p. 566-567.
2. Nauck, p. 759.
3. Nauck, p. 257-261.
4. Cf. Sophoclis *Fragmenta*, edit. Didot, p. 341.
5. Ribbeck, *Tragicorum Romanorum fragmenta* (secundis curis), p. 218-219.
6. Ovide, *Mét.*, VI, v. 411-676.
7. Hygin, *Fab.*, XLV, *Philomela*.

Digitized by Google

Fr. 1. Ribbeck, Mueller :

*Rarenter venio....*

Ces mots, d'après Ribbeck et Mueller, seraient adressés à Procné par son amie Laéthousa. Telle était aussi l'opinion de Düntzer, admise par Klussmann : « Fortasse verba Laethusae Procnam convenientis. »

Fr. 2. Ribbeck :

*Ego puerum interead ancillae subdam lactantem meae,*
*Ne fame perbitat.*

Mueller :

*Ego puerulum interea ancillae subdam lactentem meae,*
*Ne fame perbitat.*

Les manuscrits ont *interea* (*interead* est une conjecture de la seconde édition de Ribbeck, abandonnée dans la troisième qui reprend *interea*), *laetantem* (*lactantem* est une correction de Palmer; *lactentem,* de Bongars) *puerum* (*puerulum* est une correction de Mueller). *Lactentem* est préférable à *lactantem;* car, comme le remarque Mueller, « *lactens* est qui lacte utitur, vel habet lac; *lactans,* qui nutrit lacte. »

Ce fragment, dit Düntzer, nous donne des paroles que Procné prononce au sujet de son fils Itys; Mueller précise avec vraisemblance : ce sont les paroles de Procné qui confie Itys à la nourrice pour être tout entière à son amie, « quae rarenter venit. »

Fr. 3. Ribbeck :

*.... credito,*
*Cum illoc olli mea voluntate nunquam limavit caput.*

Mueller :

*.... credito,*
*Cum illo Philomela ex voluntate nunquam limavit caput.*

Les manuscrits ont *illos soli;* Ribbeck, dans sa première édition, écrivait *illo sola : illoc olli* est une conjecture peu heureuse de la deuxième édition, conservée dans la troisième. *Philomela (= illos soli mea)* est une conjecture hardie, mais ingénieuse, de Mueller. *Limare caput,* « frotter sa tête

Digitized by Google

contre quelqu'un pour l'embrasser,» est, comme Ladewig l'a remarqué[1], une expression surannée, qui a été tournée en ridicule par Plaute :

*.... Ac vide sis : cum illa nunquam limavi caput*[2].

Quel que soit le texte adopté, il est probable, comme le pense Mueller, que le fragment 3 nous donne les paroles de Laéthousa affirmant que, si Philomèle a eu commerce avec Téreus, c'était à son corps défendant : «Philomelam coactam coisse cum Tereo.»

Fr. 4. Ribbeck :

*Nimis pol impudenter : servis praestolabas?*

Mueller :

*Nimi' pol imprudenter servos praestolaras.*

Les manuscrits ont *imprudenter* (*impudenter* est une conjecture admise par Ribbeck dès sa première édition), *servus* et *praestolaras* (dans sa première édition, Ribbeck admettait *praestolas?*; dans la troisième il écrit, comme Mueller, *praestolaras*).

Il est bien difficile de décider quel est le sens de ce fragment. Klussmann le constatait : «Cuius verba esse videantur ne unus quidem interpretum conatus est ut inveniret.» Mueller dit de même : «Haec quo pertineant prorsus incertum.» Ribbeck semble s'être beaucoup avancé en affirmant : «Philomelam misere habitam soror conqueritur.»

Ce que l'on peut conjecturer au sujet de l'action du *Tereus* prouve que Livius Andronicus, dans cette tragédie, comme dans son *Andromeda*, adaptait au goût de son public les thèmes les plus romanesques du théâtre grec.

### 2) *Ino.*

La légende d'Ino est aussi connue que celle de Téreus. Fille de Cadmos et d'Harmonie, épouse d'Athamas, roi d'Orchomène, qui avait déjà de la déesse Néphélé un fils, Phrixos, et une fille, Hellé, Ino dénature la réponse de

1. Ladewig, *Analecta scaenica*, p. 14.
2. *Poenulus*, I, II, v. 79.

Digitized by Google

l'oracle qu'on avait consulté sur le moyen de faire cesser une peste qui dévastait le pays d'Orchomène : elle prétend qu'il faut immoler Phrixos à Zeus. Phrixos et Hellé s'échappent, montés sur le bélier merveilleux, doué de la parole humaine. Hellé tombe dans la mer qui prend son nom et Phrixos arrive en Colchide, où il épouse Chalciopé, fille d'Aiétès, roi du pays.

Plus tard, victime des vengeances divines, Athamas devint fou; et, dans sa folie, il tua Léarchos, l'un des fils qu'il avait eus d'Ino, pendant que celle-ci, pour échapper à la mort, se précipitait dans la mer avec son autre fils, Mélicerte. La mère et l'enfant furent accueillis par Poseidon, qui en fit deux divinités marines sous les noms de Leucothéa et de Palaimon.

La légende d'Ino avait été mise au théâtre par Euripide, dans une tragédie, Ἰνώ, dont il nous reste plus de vingt-cinq fragments[1], et peut-être par Sophocle, dans une Ἰνώ dont nous ne savons rien[2]. Sophocle avait d'ailleurs consacré deux tragédies à Athamas[3]; Eschyle avait fait jouer un Ἀθάμας[4]; d'autres auteurs avaient donné des pièces sous le même titre[5]. Il reste des fragments de deux *Athamas* romains, l'un d'Ennius, l'autre d'Accius[6]; et Ovide a raconté la métamorphose d'Ino et de son fils[7].

Livius Andronicus a fait une tragédie intitulée *Ino*. Terentianus Maurus donne l'imitation en hexamètres miures (c'est-à-dire dont le sixième pied est un iambe) d'un fragment de cette pièce :

*Livius ille vetus Graio cognomine suae*
*Inserit* Inoni *versus, puto, tale docimen :*
*Praemisso heroo subiungit namque miuron,*
*Hymnum quando chorus festo canit ore Triviae :*
« *Sed iam purpureo suras include cothurno,*
*Balteus et revocet volucres in pectore sinus,*
*Pressaque iam gravida crepitent tibi terga pharetra,*
*Derige odorisequos ad certa cubilia canes* »[8].

1. Nauck, p. 482-490.
2. Nauck, p. 289; fr. 665 de Sophocle.
3. Nauck, p. 131-132.
4. Nauck, p. 3-4.
5. Nauck, p. 770, 777.
6. Ribbeck, *Tragicorum Romanorum fragmenta* (secundis curis), p. 28-29, 160-161.
7. Ovide, *Mét.*, IV, v. 432-562.
8. Terentianus Maurus, v. 1931 et suiv.

Digitized by Google

Ce passage a beaucoup embarrassé l'ancienne critique. Klussmann pouvait écrire, en 1849 : « Dubito, an in tota litterarum historia quaestionem invenias vexatiorem quam quae est de auctore *Inonis*, de qua virorum doctissimorum sententiae adeo divergunt, ut alius fabulam Livianam, alius carmen lyricum, Laevio vindicandum, tueatur, alius aliam opinionem profiteatur. » Et Klussmann discute toutes les opinions défendues par les critiques, depuis Scaliger jusqu'à Ladewig. Il est évident que les vers cités par Terentianus Maurus ne sont pas de l'époque de Livius Andronicus; des hexamètres miures ne sont pas, d'ailleurs, des vers de tragédie. Mais on peut parfaitement admettre que Terentianus Maurus, dans le résumé qu'il a donné du *de Metris* de Caesius Bassus, a conservé, tels que son prédécesseur s'était permis de les modifier, les exemples empruntés d'une manière plus ou moins libre aux anciens poètes[1]. Livius Andronicus a composé un *Ino :* la chose est très possible; il n'est pas moins probable que, dans cette tragédie où Athamas pouvait, suivant la légende, tuer à la chasse son fils Léarchos que sa folie lui faisait prendre pour une bête fauve, il se trouve une invocation à Artémis, déesse de la chasse. C'est cette invocation que Caesius Bassus aura eu la fantaisie de transcrire en hexamètres miures.

Les anciens éditeurs citaient le fragment suivant donné par Priscien (*de Arte grammat.*, XV, XVIII, 95, p. 725 Putsch : 286 Krehl) : « Livius in *Ione* (corrigé en *Inone*) :

*Seque in alta maria praecipem dedit*
*Impos, aegra sanitatis herois.* »

Ribbeck et Mueller ne disent rien de ces vers qui, d'après Düntzer, seraient prononcés par un messager annonçant à Athamas la mort d'Ino. Weichert[2] et Baehrens[3] attribuent ce fragment à Laevius.

Enfin, dans son ouvrage, *die Römische Tragödie*, Ribbeck

1. K. Schenkl (*Wiener Studien*, 1894, 1re livraison) suppose que les vers de l'*Ino* cités par Terentianus Maurus appartiennent à un chœur qui aurait été introduit dans la tragédie à l'occasion d'une reprise. — Mais il ne semble pas que les pièces de Livius Andronicus aient jamais été reprises.

2. Weichert, *Poetarum Latinorum... reliquiae*. Lipsiae, 1830. — *De Laevio poeta*, p. 71-73.

3. Baehrens, *Fragmenta Poetarum Romanorum*, p. 290.



Digitized by Google

admet que l'on peut regarder comme faisant partie du récit d'une orgie de Ménades, qui se trouverait dans l'*Ino*, le vers

*Florem anculabant Liberi ex carchesiis...*

vers qu'il place dans ses *Tragicorum Romanorum fragmenta*, comme le fait aussi Mueller dans ses *Livii Andronici Fabularum reliquiae*, au nombre des « Fragmenta ex incertis fabulis ».

### κ) *Tragédies incertaines ou apocryphes.*

1. *Teucer.* — Un passage de Varron (*de Lingua latina*, VII, III) prouve que Teucer était au nombre des personnages d'une tragédie de Livius Andronicus à laquelle il donnait peut-être son nom : « Nec mirum cum... Teucer Livii post annos XV [XII Cod. Florent.] ab suis qui sit ignoretur. » On sait que Télamon avait ordonné à ses deux fils Teucer et Ajax, alors qu'ils partaient pour le siège de Troie, de ne pas revenir l'un sans l'autre. Teucer, ayant laissé mourir Ajax sans le venger, ne rentra pas à Salamine où son père régnait; mais il alla fonder dans l'île de Cypre une ville qu'il nomma Salamine[1]. L'histoire de Teucer a été l'objet de plusieurs tragédies grecques intitulées Τεῦκρος, œuvres de Sophocle[2], d'Ion[3], d'Euarétos et de Nicomaque[4], et d'une tragédie latine de Pacuvius intitulée *Teucer*[5]. Il est tout naturel que Livius Andronicus ait donné une suite à *Aiax*, imité de Sophocle, en imitant le Τεῦκρος du poète grec. Mais comme Ennius a composé une tragédie intitulée *Telamo*[6], il se peut aussi que la pièce de Livius ait porté le même titre : il y aurait été question du retour à Salamine de Teucer que ses proches ne reconnaissent pas après sa longue absence et que Télamon condamne à l'exil quand il voit que son fils, qui s'est fait reconnaître, est revenu sans Ajax.

1. Voir Sophocle, édit. Didot, p. 282; Nauck, p. 255.
2. Nauck, p. 255-256.
3. Nauck, p. 738.
4. Nauck, p. 967.
5. Ribbeck, *Tragicorum Romanorum fragmenta* (secundis curis), p. 116-121.
6. Ribbeck, *Tragicorum Romanorum fragmenta* (secundis curis), p. 54-56.

Digitized by Google

II. *Adonis.* — Les anciens recueils de Scriverius et de Bothe admettaient l'existence d'un *Adonis,* tragédie de Livius, d'après cette citation de Priscien (Lib. VI, p. 719 P.): « Livius in *Adone :*

*Humum humidum pedibus fodit.* »

Weichert a prouvé qu'il fallait lire *Laevius,* et non *Livius,* et que la légende d'Adonis avait sa place toute marquée dans les *Erotopaegnia* de Laevius[1].

III. *Antiopa.* — Se fondant sur une citation de Nonius où on lit : « Livius *Antiopa*... », les éditeurs des anciens recueils de fragments du théâtre latin ont attribué à Livius Andronicus une tragédie intitulée *Antiopa.* Mais, dès 1849, Klussmann, adoptant les théories de Bergk, de Welcker et d'Hartung, admet que le vieux poète n'a pas, à notre connaissance, composé de tragédie appelée *Antiopa,* et Ribbeck[2] rend à l'*Antiopa* de Pacuvius les fragments que l'on attribuait à la prétendue tragédie homonyme de Livius.

IV. *Helena.* — Plusiers auteurs grecs avaient donné des tragédies intitulées Ἑλένη[3], et nous possédons l'Ἑλένη d'Euripide. D'après Macrobe[4], Livius Andronicus aurait composé une *Helena :* « Livius in *Helena :*

*Tu qui permensus ponti maria alta velivola*[5]. »

Düntzer admet l'authenticité de ce fragment; il le compare aux vers 776-777 de l'*Hélène* d'Euripide :

Φεῦ, φεῦ· μακρόν γ' ἔλεξας, ὦ τάλας, χρόνον.
Σωθεὶς δ' ἐκεῖθεν ἐνθάδ' ἦλθες ἐς σφαγάς.

1. Weichert, *Poetarum Latinorum... reliquiae.* Lipsiae, 1830. — *De Laevio poeta,* p. 53-54.
2. Ribbeck, *Tragicorum Romanorum fragmenta* (secundis curis), p. 77.
3. Nauck, p. 964-965.
4. Macrobe, *Saturn.*, VI, v.
5. Baehrens (*Fragmenta Poetarum Romanorum,* p. 289) attribue à Laevius ce vers dont il fait un hexamètre :

*Tu qui permensus ponti maria alta* carina.
*Velivola.*

Digitized by Google

Et, pour donner plus de vraisemblance à cette comparaison, il développe ainsi par conjecture le vers cité par Macrobe :

*Heu, quanta, miser, dicis! Tu qui permensus es*
*Ponti maria alta velivola, in caedem huc venis!*

Cette conjecture est fantaisiste, et, comme Ribbeck le remarque, le vers cité par Macrobe est un galliambe qui ne peut appartenir à une tragédie. C'est avec un peu moins d'invraisemblance que Düntzer attribue à l'*Helena* de Livius ce fragment « ex incertis fabulis » :

*... namque Taenari celsos ocris...*

Un cap et une ville de Laconie portant le nom de Ténare, rien ne s'oppose à ce que ce fragment se trouve dans une tragédie dont l'héroïne serait Hélène, reine de Lacédémone; mais rien ne permet de supposer qu'il y ait place plutôt que dans telle ou telle autre tragédie. En somme, de ces deux fragments, l'un, le galliambe, ne peut pas faire partie d'une tragédie de Livius; l'autre peut appartenir à toute autre pièce que l'*Helena*, dont l'existence n'est pas démontrée.

v. *Laodamia.* — Düntzer admet que Livius a composé une tragédie intitulée *Laodamia* ou *Protesilas;* il se fonde sur des citations de Priscien où Osann[1] et Weichert[2] ont démontré qu'il faut lire le nom de *Laevius* au lieu de celui de *Livius.*

vi. *Teuthras.* — D'après une mauvaise correction à un passage de Macrobe : « Iulius [Ilius, illius] in *Teuthrante*[3], » Düntzer, lisant « Livius in *Teuthrante* », attribue à Livius Andronicus un *Teuthras* dont Ribbeck restitue à C. Iulius Cæsar Strabo le fragment cité par Macrobe[4].

Enfin, parmi les « Fragmenta ex incertis fabulis », donnés par Ribbeck et par Mueller, il en est beaucoup qui m'ont paru pouvoir, sans trop d'invraisemblance, être attribués à

1. Osann, *Analecta critica*, p. 54.
2. Weichert, *Poetarum Latinorum... reliquiae*, p. 80-81.
3. Macrobe, *Saturn.*, VI, IV.
4. Ribbeck, *Tragicorum Romanorum fragmenta* (secundis curis), p. 228.

Digitized by Google

telle ou telle tragédie *(Achilles, Aegisthus, Andromeda, Hermiona, Ino, Helena).*

Les seuls qui restent à classer :

Ribbeck, 6; Mueller, 9 :

*Mulier, quisquis es te volumus;*

Ribbeck, 11 :

*Quinquertiones praeco in medium provocat;*

Mueller, 8 :

*Quinquertionem praeco in medium provocat;*

ne peuvent s'attribuer avec quelque apparence de raison à aucune des tragédies qui ont été énumérées. Il semblerait même, si l'on peut avoir une opinion d'après un simple vers, que leur place serait plutôt dans une des comédies de Livius.

## II

### Les Comédies

#### α) *Gladiolus.*

Festus, au mot *pedes* employé au sens de *pediculi*, cite : « Livius in *Gladiolo :* Pulicesne an cimices an pedes responde mihi. »

Ce fragment est ainsi reproduit par les derniers éditeurs :

Ribbeck, 1852 :

*... pulicesne an cimices*
*An pedes? responde mihi...*

Ribbeck, 1871, Mueller :

*Pulicesne an cimices an pedes? responde mihi...*

Düntzer admet avec vraisemblance que le *Gladiolus* est l'adaptation d'une des comédies de Ménandre, de Philémon ou de Sophilos, intitulées Ἐγχειρίδιον. Un « miles gloriosus »

Digitized by Google

en serait le héros. Le fragment de Livius, cité par Festus, aurait été imité par Plaute dans le *Curculio* (v. 499-500) :

*Item genus est lenonium inter homines, meo quidem animo,*
*Ut muscae, culices, cimices pedesque pulicesque.*

Un interlocuteur demanderait au vantard qui prétend avoir tué des ennemis sans nombre si ces ennemis étaient des punaises, des puces et des poux. L'Artotrogus de Plaute (*Miles gloriosus,* v. 42 et suiv.) démontrait au soldat fanfaron qu'il avait tué sept mille hommes en un jour; au contraire, l'interlocuteur du « miles gloriosus » de Livius se serait moqué des prétentions du héros du *Gladiolus* en affectant de ne voir en lui qu'un pourfendeur de puces et de punaises.

Ces conjectures de Düntzer paraissent vraisemblables; Ribbeck et Mueller n'y ont rien ajouté.

### β) *Ludius* ou *Lydius*.

Comme exemple du mot *scena* ou *secena*, qui désigne une sorte de hache intermédiaire entre la *securis* et la *dolabra*, Festus cite : « Lyvius in *Lydio :*

*Corruit quasi ictus scena haut multo secus.* »

Les éditeurs reconstituent ainsi ce vers :

Ribbeck :

*Corruit quasi ictus secena. — Sicine? — Hau multo secus.*

Mueller :

*Corruit quasi ictus scena taurus, haut multo secus.*

Il est impossible de reconstituer à l'aide de ce fragment unique l'intrigue d'une comédie dont le titre même est peu sûr. Düntzer suppose que le mot *Ludius*, qui désigne un histrion, ne pouvait être le titre de la pièce de Livius : les faits et gestes d'un histrion ne fourniraient pas le sujet d'une comédie; et, comme une pièce de Magnès était intitulée Λυδοί, une autre d'Euboulos Λυδία, comme Ménandre a composé un Ἐφέσιος, un Καρχηδόνιος, un Σικυώνιος, il conclut

Digitized by Google

que le comique latin a bien pu intituler son œuvre *Lydius*. D'autre part, Ribbeck fait remarquer que les titres de certaines comédies grecques se rapprochent du titre de *Ludius :* « Tituli similes Γόητες [*les charlatans*] Aristomenis, Πλάνος [*le jongleur*] Amphidis. »

Il semble aussi difficile de décider si le héros de la pièce de Livius était un Lydien ou un histrion que d'établir quel était le personnage frappé de la hache dans cette comédie dont le titre même est incertain. — Peut-être même les mots « in Lydio » doivent-ils disparaître après « Lyvius » et le fragment qui nous occupe, si tant est qu'il appartient à Livius Andronicus, doit-il être attribué à l'*Aegisthus* et prendre sa place aux environs du fragment 7 de cette tragédie :

*Ipsus se in terram saucius fligit cadens.*

### γ) *Verpus* ou *Virgo*.

Festus, à propos du mot *nobilis*, employé dans le sens de *notus*, cite : « Livius in *Virgo :*

*Ornamentum incendunt nobili ignobiles.* »

Scaliger corrige *Virgo* en *Virgine*. Une *togata* d'Afranius et un mime de Labérius avaient pour titre *Virgo;* une atellane de Naevius, *Virgo praegnans*. Düntzer propose d'écrire *Virga;* la comédie de Livius serait une imitation de la Ῥαπιζομένη (celle qui est frappée avec une baguette) de Ménandre. Klussmann propose *Virbio;* O. Guenther, *Auriga;* Ribbeck, *Verpo* ou *Vargo*. Le mot *vargus* correspond dans les glossaires au grec βλαισός, « celui qui a les pieds tournés en dehors ». *Verpus* signifie « celui qui a le gland découvert », et Ribbeck rappelle qu'une comédie de Xénarchos était intitulée Πρίαπος. — En résumé, on ne peut pas conjecturer avec vraisemblance quel était le titre.

Quant au sens du fragment, Düntzer explique : « Verba de meretricibus dicta videntur quae blandiendi et alliciendi artibus quibus peritissimae sunt amatores incendunt. » Ribbeck écrit :

*... ornamento incedunt nobiles ignobiles.*

Digitized by Google

Il explique : « Ornamentum autem fortasse mentula est. » — Il est plus prudent de ne tenter aucune explication. Mueller attribue, sans en dire la cause, ce fragment à la tragédie de Naevius intitulée *Lycurgus*.

### δ) *Comédies incertaines ou apocryphes.*

I. *Centauri.* — Düntzer est le dernier critique qui admette que Livius a composé une comédie intitulée *Centauri*. Weichert [1] attribue avec raison aux *Erotopaegnia* de Laevius le fragment que Festus cite précédé de la mention : « Livius in *Centauris*. »

II. *Numularia* ou *Molaria*. — Le grammairien Fabius Planciades Fulgentius, qui vivait en Afrique au commencement du VIe siècle, dit dans son *Expositio sermonum Antiquorum*, au mot *Deleneficus :* Lucretius comicus in *Numolaria* ait : Lucilius Nescio quorsum mi eveniant verba tua tam delenefica. » On a proposé, de Scaliger à Osann, comme nom de l'auteur de cette comédie, Rutilius, Luscius, Licinius, Turpilius. Osann [2] admet qu'il faut lire Livius : telle est aussi l'opinion de Düntzer. Quant au titre, *Immolaria* et *Numolaria* ne se trouvent pas en latin. Bothe, qui admet le fragment dans ses *Poetarum scenicorum fragmenta*, intitule la pièce *Molaria* (*molarius*, qui a rapport au moulin) et l'attribue à un poète Lucilius ; Düntzer intitule la pièce *Numularia* (*numularius*, qui a rapport au banquier), et remarque que ce titre ressemble aux titres de plusieurs pièces de Plaute : *Asinaria*, *Aulularia*, *Cistellaria*.

Mais rien ne prouve que la *Molaria* ou *Numularia* soit une comédie de Livius ; rien ne prouve non plus, malgré les efforts de Corpet [3], que ce soit une comédie du satirique Lucilius. On sait que l'auteur peu scrupuleux de l'*Expositio sermonum antiquorum* ne se gêne pas pour fabriquer des exemples à l'appui des mots qu'il cite et pour inventer des

1. Weichert, *ouvr. cité*, p. 60-61. Cf. Baehrens, *Fragmenta Poetarum Romanorum*, p. 289.
2. Osann, *Analecta critica*, p. 52.
3. Corpet, *Satires de Lucilius*. Paris, 1845, p. 221.

Digitized by Google

titres d'ouvrages et des noms d'auteurs[1]. Il ne faut donc tenir aucun compte de la prétendue *Numolaria* ou *Immolaria*.

III. — Ribbeck cite comme « incerti nominis reliquiae » :

Fr. 1.

*.....affatim edi*

*Bibi lusi.*

Fr. 2.

*....vecorde et malefica*

*Vacerra*

Le fragment : 1 est le fragment 20 de l'*Odyssia :* il a été dit à propos de l'*Odyssée* que ce fragment, écrit dans le style des comiques, semblait appartenir à quelque comédie de Livius Andronicus. Suivant l'opinion de L. Havet, de Mueller, de Baehrens, j'ai fait entrer le fragment 2 dans l'*Odyssia*, où il est le fragment 39.

Enfin, Vopiscus, l'un des auteurs de l'*Histoire Auguste,* nous aurait conservé un vers d'une comédie de Livius. Dans la *Vita Numeriani* (XIII, 3), après avoir constaté que Dioclétien, frappant un de ses ennemis, citait un vers de Virgile, le biographe ajoute : « Ipsi denique comici plerumque sic milites inducunt ut eos faciant dicta vetera usurpantes. Nam et

*Lepus tute es, pulpamentum quaeris?*

Livii Andronici dictum est, multa alia quae Plautus Caeciliusque posuerunt. »

Osann[2] conclut de cette citation que ce vers de Livius pouvait appartenir au *Gladiolus*. Mais il faut remarquer que, dans l'*Eunuque* (v. 426), Térence fait dire par le soldat Thraso :

*Lepus tute es et pulmentum quaeris?*

Düntzer constate qu'il n'est pas rare que Plaute et Térence empruntent des vers à leurs devanciers, et il cite en particulier quelques fragments de Caecilius, qui sont reproduits par Térence. L'expression proverbiale de Thraso n'a pas évidemment été inventée par l'auteur de l'*Eunuque*.

1. Teuffel, *Geschichte der Römischen Literatur*, § 480,7.
2. Osann, *Analecta critica*, p. 56.

Digitized by Google

Mais est-il vraisemblable que Térence l'ait textuellement empruntée à Livius? Mueller fait très justement observer que Térence, qui cite souvent Naevius, Plaute et Ennius, semble ignorer absolument le plus ancien des comiques latins. Il est tout naturel que Vopiscus, qui vivait au IVe siècle et qui était peu érudit, ait fait une confusion entre Livius et Térence. qui lui étaient peut-être également inconnus et qui pouvaient lui paraître également archaïques.

Il n'est pas nécessaire de citer les autres passages attribués contre tout bon sens à Livius, et dont Ribbeck et Mueller ne font aucune mention. Ainsi, l'auteur d'une dissertation *de Comoedia,* Evanthius ou Donatus, attribue à Livius à la fois l'invention de la *togata* et une réflexion profonde sur la nature de la comédie : « Et comoediam et tragoediam et togatam primus Livius Andronicus repperit, aitque esse comoediam cotidianae vitae speculum[1]. » Il est peu probable que cette maxime sur la comédie appartienne au vieux poète: et il semble démontré que l'inventeur de la *togata* est Titinius, qui vivait au temps de Térence[2]. Düntzer, cependant admet l'affirmation de l'auteur du *de Comoedia :* il voit une allusion à une *togata* intitulée *Regulus* dans le passage de Servius où je vois, après Baehrens[3], une allusion à l'*Hymne de supplication* de l'an 207. La citation de Servius serait empruntée à un discours prononcé par Regulus au Sénat, discours dont Horace se serait inspiré :

> ... *Signa ego Punicis*
> *Adfixa delubris et arma,*
> *Militibus sine caede, dixit* [Regulus],
> *Derepta vidi*[4]...

A ce discours appartiendraient aussi deux fragments cités par Festus au mot *stirps :* « Livius : Tradunt familias quorumdam Romanorum Troiana stirpe ante conditam Romam procreatas. Idem Livius : Ostrimum quemdam memorant

1. *Euanthius et Donati commentum de Comoedia,* ex recensione Augusti Reifferscheidii. Vratiislaviae, 1874, p. 8.
2. Teuffel, *Geschichte der Römischen Literatur,* § 112.
3. C'est le passage que Baehrens appelait « fragmentum adhuc incognitum ».
4. Horace, *Odes,* III, v, v. 18-21.

Digitized by Google

Graio stirpe exstitisse. » Regulus, dans sa harangue au Sénat, reviendrait sur les origines de Rome. Dacier supposait que ces fragments appartenaient à des *Annales*, en prose, œuvre de Livius ; Osann[1] réfute cette opinion et suppose que le nom de Livius a été mal à propos introduit dans le texte de Festus. On peut admettre que ce nom cache celui de quelque ancien annaliste; en tout cas, il est impossible d'admettre que ces fragments soient de Livius Andronicus et surtout qu'ils appartiennent à une *togata*, œuvre du vieux poète.

*
* *

Les pièces de théâtre de Livius Andronicus ne méritent pas d'être relues, disait Cicéron, qui les avait lues et qui leur préférait naturellement les tragédies d'Accius et les comédies de Plaute et de Térence[2]. Moins dédaigneux que Cicéron, les critiques modernes seraient heureux de lire les tragédies et les comédies du vieux poète. Il y aurait grand intérêt à pouvoir apprécier, en connaissance de cause, ce que valait ce théâtre, sur lequel des fragments trop rares ne permettent pas de porter une appréciation raisonnée.

Ribbeck admet que « comparés avec l'*Odyssia*, les maigres restes des tragédies dénotent un progrès notable; le ton et la langue sont beaucoup plus vifs et plus variés, bien que l'auteur ne se tienne pas toujours sur les hauteurs de la dignité tragique; quelques charmantes images ou descriptions surprennent; l'allitération, avec son harmonie tantôt énergique, tantôt pleine de douceur, fait çà et là un effet heureux[3]. » Ce jugement semble bien défavorable à l'*Odyssia*, bien favorable aux pièces de théâtre. Assurément, on peut remarquer une jolie image dans le fragment 2 de l'*Aiax Mastigophorus*. Mais les charmes de l'allitération et les progrès notables de la langue et du style des tragédies sur la langue et le style de l'*Odyssée* nous échappent. On peut faire sur le vocabulaire des tragédies les mêmes remarques qui ont été faites à propos de celui de la traduction de l'épopée homérique; et comment en serait-il autrement

1. Osann, *Analecta critica*, p. 32.
2. *Brutus*, XVII, 71 : Livianae fabulae non satis dignae quae iterum legantur.
3. Otto Ribbeck, *Histoire de la poésie latine*, traduction Droz et Kontz, p. 20.

Digitized by Google

puisque tous les fragments que nous possédons de l'œuvre de Livius, quelle qu'en soit la provenance, nous ont été transmis par des grammairiens uniquement soucieux de donner des exemples de mots et de locutions que l'époque classique ne comprenait plus? Ribbeck est victime d'un paralogisme : il compare instinctivement l'*Odyssée latine* à l'*Énéide,* les fragments des tragédies de Livius aux fragments des tragédies d'Ennius, de Pacuvius et d'Accius, et il estime que l'épopée primitive de Rome est bien au-dessous du chef-d'œuvre de l'épopée classique, et, au contraire, que la tragédie du plus ancien tragique de Rome peut se comparer à l'œuvre des poètes de la République, antérieurs à l'époque classique.

Pour ce qui est du fond des œuvres théâtrales de Livius, on ne peut rien dire de ses comédies, sinon qu'il a fait des comédies. Ribbeck s'avance singulièrement quand il affirme que Livius a porté sur la scène un *miles gloriosus* et que Térence a pu faire allusion à un mauvais jeu de mots de ce personnage [1].

Quant au choix des sujets de tragédie, il semble fort ingénieux : le traducteur de l'*Odyssée* homérique a mis au théâtre des épisodes indiqués dans sa traduction; il a pris pour héros des personnages connus de ses lecteurs. L'*Achilles* faisait pour le héros de l'*Iliade* ce que la traduction avait fait pour le héros de l'*Odyssée*. Adaptation de l'*Agamemnon* d'Eschyle, l'*Aegisthus* mettait en action un sombre drame auquel l'*Odyssée* fait déjà allusion. *Aiax,* avant d'être personnage de tragédie, avait déjà paru au chant XI de l'*Odyssée;* et le *Teucer* était un complément de l'*Aiax Mastigophorus*. L'*Equus troianus* faisait l'histoire de la prise de Troie, qui est l'objet de nombreuses allusions dans l'*Odyssée*. Hermione, qui donne son nom à une tragédie de Livius, était connue par l'*Odyssée* où il est parlé du mariage que Ménélas conclut entre sa fille et Néoptolème, fils d'Achille [2]. Ino, elle aussi, est connue par l'*Odyssée;* et l'*Ino* du tragique romain était une sorte de glose explicative au passage de l'épopée homérique où l'on voit la fille de Cadmos, jadis mortelle et maintenant déesse de la mer sous le nom de

1. Otto Ribbeck, *ouvr. cité,* p. 20.
2. *Odyssée,* IV, v. 1-14.

Digitized by Google

Leucothéa, prendre pitié d'Ulysse et le sauver de la fureur des flots[1] : on avait dans la tragédie le développement de la légende qui raconte la transformation d'Ino en Leucothéa.

Les autres tragédies, dont le sujet ne se rapporte pas de près ou de loin à la guerre de Troie, devaient par le romanesque de leur thème et le merveilleux de leur intrigue exciter et retenir l'attention d'un public novice. *Andromeda* complète *Danae,* comme *Teucer* complétait *Aiax Mastigophorus.* C'est l'histoire extraordinaire de ce héros Persée qui échappe, enfant, d'une manière miraculeuse à une mort qui paraissait certaine, pour devenir, jeune homme, le sauveur d'une princesse exposée à la férocité d'un monstre marin. *Tereus* est une tragédie aussi émouvante qu'*Aegisthus,* et les crimes du roi de Thrace, la manière dont ils sont découverts et châtiés devaient passionnément intéresser la plèbe romaine « arto stipata theatro ».

Assurément, le public devint plus difficile quand Naevius, Ennius, Pacuvius et Accius lui eurent fourni de plus savantes adaptations des tragédies grecques; et les critiques, comme Cicéron, se montrèrent ingrats envers le fondateur du théâtre romain. Mais, il ne faut pas l'oublier, ce n'est pas pour Cicéron, ce n'est pas pour les comtemporains d'Accius, que Livius écrivait et composait ses tragédies. On peut appliquer à l'œuvre entière du poète ce que Tite-Live disait de son *Carmen in Iunonem reginam :* « Carmen... illa tempestate forsitan laudabile rudibus ingeniis, nunc abhorrens et inconditum[2]. » Estimée des rudes contemporains des Guerres Puniques, dédaignée comme barbare par les critiques délicats du siècle d'Auguste, l'œuvre de Livius Andronicus a pour nous un très grand intérêt. Ses trop rares fragments nous permettent de conjecturer ce qu'un Grec de Tarente a tenté, aux environs de l'an 240, pour initier la barbarie romaine à l'épopée homérique, à la tragédie et à la comédie de l'époque attique. C'est pourquoi il n'a pas semblé inutile d'essayer de reconstituer la biographie et l'œuvre littéraire du plus ancien des poètes de Rome.

H. DE LA VILLE DE MIRMONT.

1. *Odyssée,* V, v. 333-355.
2. Tite-Live, XXVII, XXXVIII.

Digitized by Google

# CHANSONS ET DITS ARTÉSIENS

## DU XIII^e SIÈCLE

---

### XVIII

De l'empereur, de l'apostole,
Tient on par tout mainte parole;
Li un a l'empereur se tienent,
Ce sont cil qui guerre maintiennent,
5 Et cil qui ne voelent fors pais
Tesmoignent bien que onques mais
Ne fu si grans dolors en terre
Com del descort et de la guerre
Ki ont, si grant pieç'a, esté
10 Et en iver et en esté
Sans faire pais entre aus deus.
Biaus sire Dex, com est grans deus
Quant cil qui sont signeur del monde
Ne sont si digne ne si monde
15 C'on ne les puist de rien reprendre;
Il nos devroient tous aprendre
Et ensegner a faire bien,
Et ce sont cil ki n'en font rien.
Et neporquant je sai de voir,
20 Et cascuns le puet percevoir,
Se l'emperere eüst en soi
Tant de creance et tant de foi
Com il deüst par droit avoir,
Il ne quesist, por nul avoir,
25 Art ne engien en nule ghise
D'aler encontre sainte Glise,
Mais il i va tout en apert:
Gaaigner cuide et il tout pert,
208 b Car il cuide par sen combatre

Digitized by Google

30 Crestienté del tout abatre,
Com cil qui ne crient Diu ne home
Ne ne croit en la loi de Rome.
Mais or ont concordé ensamble
Tout li cardonal, ce me sanble,
35 C'om porra faire mariage
En tierc, ja n'i ara parage,
Por le pule croistre et haucier,
Qu'il aidera a essaucier
Sainte Glise et a maintenir
40 Et tous ses drois a retenir.
Mout est plaisans ceste novele;
A teus i a d'Arras est bele;
Si en connois un en tous ces
Ki a non Sawalés Doucés
45 Ki le plus grant joie en demaine
Por çou k'il est issus de paine,
Car il avoit juré sour sains
Ke tant k'il fust haitiés et sains
— Et si estoit mise se fois, —
50 K'il fust a Rome alés set fois
Et despendist çou k'il eüst
Ançois que s'amie n'eüst,
Com cil qui veut mengier blanc pain
En l'autre siecle soir et main.
55 Un autre en sai k'i s'esjoï
Tantost ke la novele oï,
N'est pas drois que nos l'oublions:
C'est sire Tibaus Amions,
Qui dist bien que il a nul fuer
60 Ne fust jamais a pais de cuer
S'on n'eüst aporté cest point;
La metera les cuers a point
De ceus qui disoient au prestre:
« Cis mariages ne puet estre, »
208 c 65 Mais onkes ne peut on trover
Ki parage i peüst prover.
D'autre part Sawalès li Borgnes
Dist bien que il n'est pas si lorgnes
Que, puis que on puet feme prendre
70 En tierc point sans vers Diu mesprendre,
Il ne doute mie entresait
Que hasteement celi n'ait
U il a brillié et tendu
Si grant pieç'a et entendu;

Digitized by Google

75 Gilles li Noirs, Baudes de Pas
Si eüreus ne furent pas
Que ceste lois fust aportee
Au point c'on fist la desevree
Des mariages que il firent,
80 Dont il grant avoir despendirent,
Mais ainc ne seurent tant plaidier
Que nus leur en peüst aidier.
Encore sai une autre cose
Que je vos dirai, se jou ose :
85 Li cardonal de Rome mandent
Par tout le païs et conmandent
Que trestout cil ki vallet sont
De quarante ans et plus en ont
Soient marié en cest an,
90 U dedens feste saint Jehan
Soient trestout alé en l'ost,
Ne repairier nus ne s'en ost
De si adont que on savra
Li quex le victore en avra,
95 Et li quel nos demoueront
Ki ançois se marieront.
Le premier que li briès apele
Çou est Jakes de le Capele,
Li secons ses freres Heuvins :
100 Cil sont des vallès de Provins,
208 d Dont il ne se marie nus
Se il n'est et vius et kenus.
Mais encore aient tesmoignage
Cil doi k'il ont bien lor eage,
105 Si jurent il sour sains et dient
Que ançois ke il se marient
En l'ost a Rome aler volront,
Ja l'Apostoile ne fauront
Se il ne sont u mort u pris,
110 Et por aquerre los et pris
Blance baniere porteront,
La u tout se raloieront
Quant il escrieront « Wailli ».
A proece n'ont pas failli
115 Quant ja se sont mis a la voie.
Il n'ont cure c'on les convoie
Por lour amis faire plorer ;
A Mompellier vont demorer,
E la, sans plus, tant se tenront

Digitized by Google

120 Que tout li autre a eus venront.
Mais faire pueent longhe atente,
Car je ne voi ki ait entente
De trestous ceux ki i demeurent
Que il les siwent ne sekeurent,
125 Fors seulement u deus u trois :
Li uns est Hellius Audefrois
Ki sages est de grant maistrie,
Car il set par giometrie
Quans quarriaus a en une tour,
130 Et se en l'ost va tout entour
Lues sara de toutes les gens
Nombrer les milliers et les cens,
Et de l'ost sara, haut et bas,
Li quex vaintra, li quex ert mas.
135 A lui se sont acompaignié
Jehans li Cras, Henris au Pié;
**209 a** C'est Jehans, li freres Warnier,
Ki mais ne vaura espargnier,
Car Jehans livera catel
140 Et Henris si tenra l'ostel.
Or devoit une autre baniere
Porter après Bertous Verdiere,
Mais un a ja crié « Notorne »,
Car, face lait u plueve u toune,
145 D'Arras ne se quiert mais movoir,
Ains jure Diu et dist por voir
K'awan marier se vaura
Le nom de Witart se taura,
Car il afiert et si vaut mius
150 Que il soit sire Bertremius
Que il fust apelés Bertous.
Tout autel dist Jakes Fastous
K'il awan se mariera,
Mais lues ke mariés sera
155 Paier li convenra l'andoulle;
Jou ne le senc pas a si doulle
K'au paier ne truist compaignon,
Ses cousins Raous au Grenon
Dedens cest an mariés iert
160 Et, s'il prent feme, bien afiert
Que il de li soit auduïns,
Ce dist ses freres Bauduïns.

156 Senc]. Corr. « tienc » ?



Digitized by Google

Brunel Doucet tieng jou a sage,
Car lues ke il vit le message
165 Et ke les letres entendi,
Plus longement n'i atendi,
Mais tout esrant se feme prist
Et bien dist que por çou le fist
K'il n'avoit cure de bataille,
170 Mais ne cuit pas que il i faille
Tant que se feme soit en vie
Car d'autre cose n'a envie,
209 b Fors de faire Brunel mellee :
Sovent li fait teste enmell[e]e.
175 Bien est mestiers que il soit durs;
Mius li fust s'il fust pris as Turs
U il eüst bataille emprise
Que il eüst ja feme prise,
Car en festes, en diemences
180 A il deus mès, limes et tences.
Espargnier voel un mien ami
Ki ier soir se turka a mi;
Il a a non Waas li Maire :
Voirs est ke viellume le maire,
185 Et tant a il plus grant mestier
De feme ki sace mestier :
Une en counois a cui il bee,
Car il l'eüst ja afiee
Et ligement fu siue [toute,
190 Mais li dame se crient et doute
Ke une autre ne le reskeue
Por çou k'il tert partout se keue.
Or n'en demeurent fors que doi
De trestous ceus que nomer doi :
195 S'en est li uns Mahius li Rois,
Ki mariés fust en cest mois,
Se ne fust uns seus mesdisans
Ki me dist n'a mie diz ans
K'il ne goustoit de venison
200 Et ke si oel ont menison
Si ke il ceurent trestout hors.
E Diex! Ki criera : « Ahors »?
Et plains sera de duel et d'ire
Quant teus paroles ora dire!
205 Por çou le me covient celer :
Si parlerai d'un baceler
Ki a [a] non Wike Reveaus;

Digitized by Google

Mout a eü de ses aveaus;
209 c Onques ne dist parole voire,
210 Ains dist por clerc ne por provoire
Ne sera mariés encore
Se il ne prent Robert de Gore,
Car Robert ne veut il cangier,
Car ses roussoles veut mangier.
215 Or vaurai men conte finer,
Car ne puis mais tous ciaus nomer
Qui marier awan covient,
Mais se cascun de moi sovient,
Pruec k'il ne soit trop fols u nices,
220 Dedans cest an serai mout rices.

## XIX

Biau signeur, je ne sui ne sorciers ne devins,
Semoneres de cors, ne crieres de vins,
Ains sui li mervilleus, cil qui dist les mervelles:
Por çou me mandé on as festes et as velles;
5 Je di si grans mervelles por gens esmervillier,
C'on doit bien une nuit por mi oïr villier.
Saciés que je fui nés la outre, en Angleterre;
Ça outre sui passés par paor de la guerre;
S'ai une miue antain qui ça m'a envoié
10 Por requerre une dete, mais on li a noié:
Bien a passé trois ans, viegne a le Mazelaine,
C'on li doit a Arras quatorze sas de laine,
Mais je ne sai preudome, vallet ne baceler,
Por qu'il voelle le dete ne noier ne celer,
15 Ne le face semonre dedens l'arceveskié.
On dist Jehans Durans en a une sakié,
S'en a bien autretant Martins Veaus, ses niés;
De le laine m'antain est devenus laniers;
On me fait a entendre de Jakemon le Noir
20 K'il a de cele laine raempli sen manoir;
Mahius Acarios et sire Alars Foubers
Et Hellins Andefrois, si est Tumas Raimbers
209 d Et Gossuïns de Hees et Robers ses serouges
De le laine m'antain ont raempli lor bouges,
25 Si est Jehans Davis et Jehans Teneveaus
Et Bernars Harduïns, si est Tibaus Reveaus:

Digitized by Google

Nis Wautiers Naimeri n'i ruis jou deporter
S'il ne fait cele laine en maison raporter;
Ja por sen bastoncel ne lairai ne li rueve :
30 As cipaves qu'il fait me mostre bien et proeve
Qu'il a de cele laine assés plus d'un pezon;
J'en ai le contrepois deriere no lezon.
Nuef livres et demie en a Wautiers Mulès
S'en a bien autretant uns Vinçans Castelès,
35 Uns Jaquemins de Lille, Jaquemins de Paris;
De le laine m'antain cascuns en est noris;
Il pert bien a leur ciere qui si est estahiue,
Deus o entre deus esses a cascuns en aïue.
Or me covient la jus en l'abie avaler,
40 A Henri Huquediu me convenra parler;
Se Dex ne li aïue, il ert mors aparmain;
Il a le plus naïue de le laine m'antain :
Bien en puet faire cape por çou qu'il est capés,
Mais encor n'est il mie de me rime escapés,
45 Se je n'ai cele cape qu'il m'a pieç' a pramise.
Je croi qu'ele est de bure, si est tote remise.
D'autre part ses voisins, Raous li Boutilliers,
De le laine m'antain a covers ses illiers;
Et un vallet i a, que ne vos os nomer,
50 Qui envers cortoisie a mout le cuer amer :
Mais tant vos en dirai ne sai que vos en mence,
Par deus v et un i je croi ses noms conmence
Deus elles a et une emme et [une] esse mès;
De le laine m'antain a le daerain mès
55 Par devers les cuisseus por çou que c'est li pire.
Ne voel nului nomer por le vallet despire.
Se li maires d'Arras fust ne fols ne estous,
Saciés que ses parens jes i mesisse tous,
210 a Qu'il en i a de teus, qui sont de se lignie,
60 Ki tinrent a m'antain pieç' a grant compaignie;
De le laine d'Escoce et de celi de Wales
Me sire Bauduïns et me sire Sawales
Cascuns d'eus en a bien, je cuit, piece et demie;
Mais par leur grant orguel paier n'en voelent mie.
65 Or lor covient le tere et le païs widier,
Car a Sotinghehem volrai a ex plaidier;
Ne les voel pas traïr, bien lor di en devant.
Je croi l'archediaques, qui sire est d'Ostrevant,
A part en cele laine; a lui m'en vois clamer;

XIX. 52-53 La réunion de ces lettres forme *Willms*, abréviation de *Willaumes*.

Digitized by Google

70 S'il cuke de se corne, nus ne l'en doit blasmer,
K'ainc mais ne vi Bernart ne mouton si cornu;
Je croi de grant sience a il tout sen cors nu.
Signor, Sotinghehem est uns mout bons castiaus;
La croist li frès fromages avoec les caus wastiaus,
75 Et li quartier de tarte qui plain sont de conduevre;
Li carpentiers est fol, qui est desconfis d'uevre,
Qui ne va la manoir por carpenter maçues;
Il i a marqu[e]ans de soties naïues.
Signor, Sotinghehem est uns mout bons repaires;
80 Il n'i a nul signor se ce n'est sains Achaires;
De lui tient on le tere et trestout le païs;
S'uns hom i devient sages, des autres est haïs.

## XX

Li Camus, qui est nés d'Arras,
Dist du marcis de Montferras
Qu'il n'est ne lufres n'esbahis,
Ains est sires de sen païs;
5 Il est sages et bien doutés.
Voirs est k'il fu un jour montés
Sour un destrier de Lombardie.
Uns chevaliers de Normendie,
Qui de sen grant consel estoit,
10 Le ceval forment couvoitoit;
210 b Souvent l'acole et aplanie,
Et le ceval si bel manie,
Pour un poi ne le vait baisant.
Il vit le ceval si plaisant
15 Sour lui moroit de jalousie.
Il atendoit le courtesie :
Li cevaus presentés li fust
Sans contredit et sans refust;
Mais nekedent il s'enhardi,
20 Honte et angoisse pourfendi.
Au marcis vint, si le rouva;
Et li marcis bel s'en prouva :
Erraument le ceval li done,

78 Naïues] Ms. « nacues ».
15 Sour.] Corr. « pour » ?

Digitized by Google

Et sele et fraim li abandone.
25 Cil mist le pié dedens l'estrier
Et puis sali sour le destrier;
Si s'en torne les saus menus;
Ains si joians, voir, ne fu nus.
Mais de tant fist il vilenie
30 K'a trestous ciaus de le maisnie
Du marcis ki li demandoient
Du ceval, et ki l'empesçoient
Dont il ert ne dont fu venus,
Li cevaus ert par tout counus,
35 Et cil dist k'acaté l'avoit.
Cascuns se saine ki l'ooit,
Et dient bien : « Ce ne puet estre :
On tient le marcis a oneste;
Ja sen ceval n'eüst vendu ! »
40 Coument ke cil ait respondu,
Puis seut li marcis le novele;
Saciés ne li fu mie bele.
Errant le chevalier manda.
Cil i vint, point n'i demoura.
45 Dist li marcis au chevalier :
« Or vos tieng jou a mal parlier,
210 c Et si me faites mout grant honte
Se çou est voirs que on me conte.
Certes, çou est peciés et maus;
50 Jou ne sui mie cauwelaus;
Ainc ne voil, voir, mon ceval vendre,
Or ne argent ne denier prendre;
Voirs est que je le vous donai. »
« Sire, dist il, ains l'acatai :
55 Au rover euc mout grant angoisse;
Ja n'est il nule poignans moisse
Envers rover ne tel mal face.
Li rovers fait rougir la face
En rouver a mainte doleur;
60 Li rovers cange le couleur. »
Li chevaliers dist : « Bien le proeve :
N'a pas don por noient qui roeve,
Et cil ki done sen avoir
Doit cent tans plus grant joie avoir
65 Que cil ki en reçoit le don.
En doner a grant werredon;

XX. 56 Envers]. Ms. « avers ».

Digitized by Google

Soit en cest siecle u soit a Diu
Li biens fais troeve ades sen liu.
Mais, nequedent, n'entendés mie
70 Que ce soit voirs, que que nus die,
C'on puist par tout bien emploier,
N'a cascun rendre sen loier;
Mais a Paris et a Biauvais
Rent uns preudom por cent malvais. »
75 Li marcis sist, si se porpense,
Et vit k'en lui n'avoit desfense
Dont il deüst celui respondre,
Ains dist bien c'on le deüst fondre
Quant de sen don tant demoura.
80 Li chevaliers coulor mua;
Or oiés k'il a dit un mot,
Bien l'entenge ki parler m'ot :
210 d « Amis, j'ai tort, vos avés droit;
Je vos otroi de ci endroit
85 Le millor destrier de m'estable.
Vostre parole est veritable :
L'un acatés, l'autre vos doins;
Toutes querines vos pardoins. »

## XXI

Ki donroit cinc cens mars por Diu,
Ne revenroit ja mais en liu
Li aumosne, se carités
N'estoit li premieres bontés;
5 Je l'os bien dire tout avant :
Li rois Phelipe, a sen vivant,
Dona cinquante mile livres
Et quatre avoec, ce dist li livres,
De grant rente et de garison,
10 Mais ne fu mie de saison.
Si n'est mie tele parole,
Ne au moustier ne a l'escole,
Ne en roumans ne en latin,
K'est du preudome saint Martin :

80. « Li chevaliers » peut désigner ici le marquis; une correction n'est pas indispensable.

Digitized by Google

15 Ne sai d'espee u de coutel
Caupa le pan de sen mantel,
Por Diu le douna doucement,
Se l'escriture ne nous ment.
On dist k'il est en paradis,
20 U la grans joie iert a toudis;
Peu en est ore de si fais,
Ne ki ensi porcent lor fais,
Ki soient large en povreté;
Cascuns devroit avoir pité
25 Du gentil cuer, quant en poverte
De çou k'il tient a main overte;
Mais li escars, que que nus die,
S'il avoit toute Lombardie,
211 a Cuens fust d'Angau u cuens d'Artois,
30 N'a il pooir d'estre courtois,
Car il ne li est mie sés
De çou k'il tient k'il ait assés;
Si n'a il, ce poés savoir,
Cil ki sers est a sen avoir,
35 Ne puet mener grant vie oneste,
Ains est caitis, s'il le cuide estre,
Et li larges courtois cuers buens
De çou k'il tient cuide estre uns cuens;
Si est il, voir, si k'en cuidance
40 N'est nus deduis fors soufissance.
Or voel parler d'autre maniere:
Au tans ki fu ça en arriere,
Estoient si trés sote gent
Quant il n'avoient blé n'argent,
45 En leur osteus si s'enfremoient
Et trestout vif de faim moroient;
Dont il avint une aventure:
Doi enfançon d'une estature
Furent et d'une compaignie;
50 Li uns estoit de grant lignie:
Fius estoit d'un rice bourgois
Et li autres, tout sans gabois,
Fu fius d'un home qui deut clore;
Li enfençons ot tel memore
55 Qu'il avoit, lors a pris congié:
« A Diu, compains, vos conmant gié,

28 Au bas du fol. 210 qui finit ici, on lit, d'une encre plus pâle, en cursive qui paraît être du XIVe siècle : « des gens qui clooient leur huis et se lessoient morir touz vis de fain. »

Digitized by Google

Ja mais certes ne nos verons,
Ne ensanle ne parlerons;
Mes peres doit clore anquenuit;
60 De faim morons ains mienuit. »
Et ses compains, quant l'entendi,
A poi li cuers ne li fendi;
En maison s'en vint tout plorant,
Ses puins et ses caveus torjant:
211 b 65 « Fius, dist li peres, k'avés vos?
Ki vos a courcié, biaus cuers dous?
Je vos donrai une hocete,
Fius; car mangiés ceste pumete! »
Mais li enfes de çou n'a cure,
70 Ne bee pas a tel lecure:
« Sire, dist il, par Diu de glore,
Sire Wibaus doit anuit clore;
Las, j'ai perdu men compaignon.
Quant nos mengiemes no paignon,
75 Si faisiemes past carbounel,
Toudis avoie del plus bel;
Au pissier, en no papelote,
Mes compains me tenoit me cote,
Ne fourbesisse mes drapiaus;
80 De vers jons faisiemes capiaus;
Après aoust, a le bataille
Ke nos faisiemes de le paille,
Quant es eus me voloit li poure,
Mes compains me voloit rescoure;
85 S'aucuns me boutoit de sen doit,
Mes compains volentiers m'aidoit;
Foi ke doi vos, u je morrai,
U jou men compaignon ravrai. »
Li peres, quant l'enfant entent,
90 A poi ke li cuers ne li fent,
De pitié moille se maissele,
Adont apela se baissele,
Tantost le povre ome manda;
Cil i vint, pas n'i demoura;
95 Lues que li rikes om le vit,
Ne le tint mie en grant despit,
Mout belement l'araisona,
Et envers lui s'umelia,
Lors dist: « Vos savés messoner,
100 Batre, soier et bien vaner;
211 c De clore ne soiés si caus;

Digitized by Google

De men blé avrés deus mencaus;
Je croi mout bien les paierés;
Après aoust les renderés. »
105 « Sire, dist cil, Dex le vos mire,
Li rois des cius, li sovrains mire,
Vos en renge vostre loier;
Vo dete vos vaurai paier. »
Ensi fu cil preudom rescous.
110 Or va cis siecles a rebours;
Li plus rice sont si tenant,
Ce sont cil qui or vont cloant;
Par mi lor grant tresor d'Arage
Muerent de faim et vont a rage,
115 — Et si ont assés a mengier, —
N'a lour osteus ne font rengier
Les povres Diu ne lor messages
(De çou nes tieng jou pas a sages),
Ne boines gens ne menestreus,
120 Ains menguent sovent entr'eus
Cil grant bourgois sans compaignies,
K'il n'ont fors ex et leur maisnies;
Ensi se voelent deporter;
Mais s'uns bourgois fait aporter
125 Après lui de deus mès pleniers,
Celui prie aucuns volentiers
De demourer avoekes lui,
Autrement ne voelent nului.
Certes, çou est grans avarises :
130 En aus aprent on mout lais vises;
Car s'il avient d'uns leur parens,
Ait tout perdu et k'il siece ens,
Et ke il n'ait mais ke despendre,
A Saint-Jehan le mainent rendre,
135 C'on dit Saint-Jehan en l'Estree;
Por çou ne fu pas estoree
211 d Li maisons, ce set on por voir,
Mais por les enfers recevoir,
Et por femes gissans d'enfans
140 Povres, ki ont tros grans ahans;
Iciaus doit on bien diffamer
Ki les povres font afamer;
Ce ne vient pas de carité,
Ke li rice n'ont tel pité
145 De lor povres parens k'il ont,
Que del leur nul bien ne lor font.

Digitized by Google

Certes, j'en ait mout grant engaigne!
Coument donroient un estraigne
De leur blé ne de leur argent,
150 Quant a leur proismes n'a leur gent
Ne voelent li rice bien faire?
Tantost les devroit Dius deffaire;
Les Juïs ne resanlent mie,
Car se il ont ami n'amie,
155 Ki soit keüs en povreté,
A celui font mout grant bonté,
K'il le relievent par trois fois;
En çou est mout bone lor fois;
A leur parens lor huis ne cloent,
160 Tant de bien lor font k'il s'en loent;
Si doivent faire li rice home.
Ci finerai ore me soume;
Or nos doinst Dex si en bien clore
K'en paradis nos voelle enclore.

## XXII

Leurens Wagons a en covent
Qu'il fera un molin de vent
En le rue dame Sarain,
Mais n'i avra bauke ne rain
5 Ne soit faite d'un menteeur
Plain de truffe, fort menteeur,
212 a Ja n'i avra autre mairien.
Saciés que jou n'en ment de rien
Ains vos di pure verité;
10 Nus ki ait foi ne loiauté
Ne viegne maure a cel molin,
Mais li cuivert faus de put lign
Ki le siecle vont decevant,
Cil aront l'avantage avant:
15 D'aus ert li molins soustenus
Por çou que foi ni troeve nus.
Onques de çou nus ne se douce
Ke sire Wistasses Travelouce,
Par foi, ne soit mout bone estake;
20 En lui puet on faire une atake
Ausi bien k'en une buhote:

Digitized by Google

Il a tous jors plaine le hote
D'une fausse parole vaine;
Ja n'ert pris en si bone vaine
25 C'on le puist croire par raison,
C'un peu n'i ait de traïson;
Encore ait il pance farsie,
Poise il mout mains d'une vesie.
Or nos covient faire une suele
30 Ki bien puist soustenir le muele;
Je croi que Wibers Causekeus,
Par foi, le soutenra tous seus;
A l'eslire n'ai pas failli :
Encore voist il a Wailli,
35 Set il le voie a Mentenai,
Les noveles oï en ai.
Or me convient faire une arcure
De celui qui a mis se cure
En mentir trés çou qu'il fu nés;
40 Je cuit je sui bien assenés :
Çou est Estevenes de Monchi;
Hé, Deu, j'ai ja de sen vent chi :
212 b Quant près de lui sui acostés,
Je muir de froit en mes costés :
45 Blans est dehors, blans est dedens.
Or nos covient faire les dens
Par quoi li ruee puist torner,
Mais je croi, por bien faumouner
Qu'il n'ait, voir, son parel el mont
50 K'en Pieron de Bauduiemont :
C'est li drois sires de Blangi,
Faussetés l'a pieça sougi.
Or m'estuet faire une clapete
De celui ki tous tans papete
55 Tout ensement com li papoire,
S'est plus merdeus d'une clapoire :
C'est Englebers li papetere,
Je n'en sai nul de se matere,
Se lanwe ne puet estre coie;
60 Li molins fait de lui grant goie.
Por bien soufler fu en cuisine,
U en cornet u en buisine,
En orghene, en muse u en fretel,
Ne ruis cangier Jehan Bretel;
65 Plus set d'engien que ne set loutres :
De lui vaurai faire les tourtres.

Digitized by Google

Jou ai pieç'a jeté me ligne
Ens en le mote Delevigne,
A celui au magre musel :
70 S'en vaurai faire le fusel.
Poiniles ert Pieres li pautres,
Ja en sen liu n'i sera autres.
De Willaume as Paus ferai arbre,
N'a si menteur dusk'en Calabre :
75 Il n'a voisin qui le puist croire
C'onques desist parole voire.
Et sire Mahius li anstiers
Set de Blangi tous les sentiers;
212 c Cil qui counoissent sen afaire
Vauront de lui tremuie faire;
De Blancandin set cent quaers,
Au mentir s'est tous jours aers.
Saciés que Pieres de Warluis
Ert puelie deseure l'uis
85 Et por sakier le blé amont;
De mentir n'a sen per u mont.
Or vos en voel quatre nomer
Qui, s'il estoient en la mer,
Cascuns au col une grant piere,
90 Par le foi que je doi saint Piere,
Li vens les a si amoiés
Ja nus d'aus n'i seroit noiés.
Li uns est Herbers de Betune,
Tous li vens en sen cors aüne;
95 Robers Becons est ses compains
Et sire Sawalès Dur Pains,
Simons Faveriaus li liefrus,
Cil rest bien en lor cuing ferus.
De ces quatre vaurai faire eles;
100 S'il ne sont boin, moi refuseles,
Jou n'en sui mie en vo dangier
Ke jou nes sace bien cangier.
S'on ne me tenist por musart,
G'i mesisse Robert Nazart;
105 Çou est uns vens qui tous jor[s] soufle.
Au point k'il a caucié se moufle,
Me sanle bien offisiaus :
De blanke cire est ses seaus;
Ki ke de lui manecié m'ait,
110 De lui vaurai faire le mait
Por le ferine recevoir;

Digitized by Google

Bel set le monde decevoir.
Andrius Wagons ert li rastiere,
Car il set bien tenir estiere
**212 d** 115 De mentir, quant vient au besoing;
C'est uns hom que je mout resoing :
Quant plus jure grant sairement,
Dont sui jou bien seürs qu'il ment;
A sen oes est grans destourbiers,
120 Il a passé tous les erbiers
Ki mainent de si a Paris;
Sovent me fait un si faus ris
Au parler sanle une pucele,
S'est plus poignans qu'une estincele.
125 Henris Wagons ert alerons
De coi le frine amasserons;
Cil vente bien, ce fait jouenece,
U sotie qui trop le blece.
Sire Jehans de le Fontaine,
130 Ja n'ert si haute quarantaine
Feste, bons jors ne diemence,
Ke tout adès ses cors ne mence;
Au parler sanle uns apostoiles,
Et si croi bien que sour ortoiles
135 Ne passast ainc si fors truillieres,
Se n'est Wistasses li Tailleres,
Mais cil set trop d'astrenomie :
Wistasses ne se doute mie,
Quant il passe siere d'un bos,
140 Tant i ait arbres ne halos,
Qu'il ne cuit tout de fi savoir
Quantes fuelles i puet avoir.
Cil doi ventent bien : par raison
S'en waurai faire le maison
145 De coi li molins ert covers,
Ke mal n'i face li ivers.
Or me covient faire le keue
Ki le molin du vent reskeue
Quant il ert u plus grant tourment.
150 Se li estoires ne nos ment,
**213 a** On dist qu'en païs n'en contree
N'a tant [menteurs] com en l'Estree,
Blankes gens i doivent manoir.

XXII. 135 Passast] Corr. « passa » ?
152 Menteurs]. La lacune n'est pas indiquée dans le ms.

Digitized by Google

Li rente leur vient d'oir en oir;
155 Loiautés lor est si amere,
Trés çou k'il furent né de mere,
Ens en lor cors n'en entra point;
Cil tenront le molin a point.
Ermenfrois sera li mausniers,
160 Et sires Bauduïns asniers;
Çou est droiture de molin,
Manoir i doivent bauduïn.
Or vaurai faire une plumete,
Ki le molin au droit vent mete;
165 C'est de Willaume Faverel:
Cil set bien tendre le musel
A tous vens, ce saciés sans doute,
Cest offisse pas ne redoute,
Saciés, maistre Adans de Vimi,
170 En son ostel ainc ne vi mi,
Et si m'en proie mout sovent,
Mais li proiere ele est de vent;
Cil cui il fait plus grant soulas,
Quant est keüs entre ses las,
175 Autant troeve de foi en lui
Com li oiseaus fait en le glui;
Maistre Adans por nule vergoigne
Ne laisse a faire le besoigne
D'un home, encore ait il grant tort,
180 Pruec qu'il li face grant aport.
Et ki droit a, s'il ne li done,
C'est Wautelès Eskitezoune;
De lui vaurai faire atemproire,
Por çou ke nus ne le puet croire.
185 Un carpentier nos covient faire,
Ki no molin face refaire
213 b Quant li vens l'aura craventé;
J'en counois un qui a venté
Trés çou qu'il vint en cest païs;
190 Il est trop des mauvais haïs,
Mais li boin le doivent amer,
Por çou qu'il puet en haute mer
Juer as bares sans moillier;
Forment me puis esmervillier,
195 On dist que c'est li grans baillius,
Qui des mauvais fait les alius
En sen païs, droit a Viler;
Les gens n'i font fors que giler.

Digitized by Google

On dist que sire Bertremieus
200 Çou est li hom qui vente mieus
De trestous ciaus que je ci nome,
Je croi bien k'el molin n'a home
Qui tant sace barat ne ghile
Com Bertremieus de Daienvile;
205 De lui vaurai faire estandart,
Car il blangist et tempre et tart.
Gossès de Monci ert cevaus,
Bien set monter et mons et vaus;
Encor soit il espavigneus,
210 N'est il mie mains desdaigneus.
Henris Castelès de la hors,
Cil portera le blé tout hors;
Entre lui et Henri au Pié
Erent adès ens u markié
215 Et por atendre le voiture
Por coi il prenderont meuture.

## XXIII

Siggeur, ore scoutés, que Dex vos sot amis,
Van rui de sinte glore, qui en de croc fou mis!
213 c Assés l'avés oït van Gerbert, van Gerin,
Van Willaume d'Orenge, qui vait de cief haiclin,
5 Van conte de Bouloigne, van conte Hoillequin,
Et van Fromont de Lens, van son fil Fromondin,
Van Karlemaine d'Ais, van son pere Paipin;
Mais jo dira biaus mos qui bien dot estre enprins;
Li ver istront bien fat, il ne sont pas frurins,
10 Ains sont de bons estuires, si com dist les escrins.
Ce fut van rovison, que de tans fu suerins,
Que d'alusete cante van soir et van matin,
Le los ele est kiie, ce fu a put estins,
Pour aler sour Noevile le custel asalir.
15 Le vile s'unt stoumie, la jus en ce[s] gardins,
Flamenc se sont sanllé plus de tros fies vint,
Maquesai Kaquinoghe et se niés Boidekin,
Et Hues Andevare et Simon Moussekin,

217 Rien n'indique que la pièce soit inachevée, comme Scheler paraît le croire.
XXIII. 20 Un] Le ms. a .I. J'écris *un* et non *uns*, l'auteur semblant à dessein ne pas respecter la déclinaison. Cf. 22, 94, 122, 128, 130, etc.

Digitized by Google

Riqueiore du Pré et Wistasse Stalin,
20 Et Vinçant de barbier, un autre Roëlin;
Et s'i vint Esconart courant sor se patin,
Un autre Sparoare, Gilebert Dierekin,
Et tout le bocardent, cascun dist esquietin;
S'i fu escavecant Willaume Scovelin,
25 Et s'i fu Hondremarc, un autre Claiequin;
Que parent de Quemuze et que larmant cousin,
Il furent bien tros mile, ce tesmoigne l'escrin.

Simon Banin warla, ce fu le plus vailant:
« Siggeur, ore scoutés, por Dieu de ruiamant,
30 Van rui de sinte glore qui nasqui Biauliant.
Le los ele est kiie, ce sevent le laukant,
Pour aler sour Noevile orendrot mintenant;
Va la de blanque cluque qui dist babin balant.
Je vaura mi prover encore anqui min brant,
35 Jou l'a fat froubeter, assés stront plus loisant
213 d Que ne soit un cristal encoste un laïmant,
Wi ce jor ert sauvé l'oneur de Tisterant,
De frere de saint Jake a ce caperon grant,
Il ont pieç'a surti, il de troevent lissant,
40 Jou sera eskepin ains feste saint Joant. »

Bauduins Makesai en warola pramiers:
« Par foi, Simon Banin, dont ne stront jo vo niés
A quatre liues près, ke de fi de saciés,
Here Fromont de Lens, qui tant ot le cors fier,
45 Fu le cousin larmain min parastre Wautier,
Jou sera de vins homes, se m'i volés aidier. »
Et respondi Banin: « Je ne vous nuira nient,
Alés a vo nostel, mout bien vos parelliés,
Cascuns se voist douber a wise de valier. »

50 Willaume Mordenare warla premierement:
« Par foi, Simon Banin, ja stront jou vo parent
A douze liues près, jo le sa vraiement,
Vrouwe Lisse, vo nante, qui tant ot le cors gent,
Fu cousine larmaine min parastre Hersent,
55 Nos intrames ensanle par purte de Meulens,
Alueques vos dona bon fromage flamenc
Et de min pot de bure vos neustes plain vo dens,
Jou le vos ramentos, n'est mie provemens,
Jou sera de vins homes, se vous vient a talens,
60 Jou sa bien eskiever, si wardera d'argens,



Digitized by Google

Je warde de pusterne et quan k'il i s'apent,
La stront min liretage et tout min casement. »
Et respondi Banin : « Tout a vostre talens. »

Simon Banin warla, ce fou le plus sané :
65 « Siggeur, pour amour Dieu qui en croc fu pelé,
214 a Quant Joïs le feri van lance de costé,
Jou vous pro et conmant qu'alés a vo nostel.
A wise de valier se voist cascun douber,
Si que de grant bailon nous puist tos savor gré;
70 Wi ce jor ert l'honeur de Tisterant sauvé;
Ces useriers poiant ert ariere boité,
Jou sera eskepin, jo le sa par virté. »
Bauduïn Maquesai s'en est premiers levé,
Au plus tost qui le pot s'en vint a sin ostel.
75 Il a fait Baielart sin ceval inseler,
Il vesti un ambas, ainc ne vistes se per,
Il fou de molekins, cascuns plos fu sané,
De vorre et de quitons stront par dedens boité,
Ainc Dex ne fist saiete, tant fust bien barbelé,
80 Qui par mi lu de plos peüst l'outrepasser.
Un bon capel d'infer a sor se kief framé,
Il a çainte sin spede van manefle custé,
Salouwart signié clere, li brans il fu ceré,
Quant il saque de foure, plus jete de clartés
85 Que ne fat de solier quand il loist en estés.
Une siele batiere fist Maquesai porter,
Il saut sor Baielart, qu'a d'estré ne sot grés,
D'un cordele de lins fu se deus piés loé;
Je vo dira por coi, se savoir de volés :
90 S'aucon mousart venoit qui le volot horter,
Maquesai ne porot sans se queval varser.
Baiart fu reveleus, si conmence a haner,
Trestoute de grant rue en a fat retinter,
Çou sanloit un efoudre qui de ciel fu versé.
95 Gommeline se feme se prist a porpisser :
« Amis Maquesai, frere, war devés vous aler?
Anuit songa un singe dont je sui bosoflé,
C'une scoufle vinoit volant devers de mer,
Qui me voloit mes oes de me teste craver,
100 Et dont revint un lourse, sin geule baielé,
Se ne fu de haignon de Dius que j'ai pielé,
214 b Je croi bien vraiement de lourse m'eut voré;
Je vos pro, biaus dous singes, por Diu, que vous mourés. »
Et respont Maquesai : « Ja mais le pisserés,

Digitized by Google

105 Mi ne croi corcerié un denier moneé. »
Il fiert des porions, de frains abandoné,
Et Baielart li saut quatre piés mosuré,
Et Maquesai sin est a sin huis si hourté,
Jou sa bien vraiement, qu'il en kia paumés.
110 Gommeline le voit, sin a grant dol mané :
« Amis Maquesai, frere, min songe il est vieré. »
Quant Maquesai revint, si prist a porpisser;
Il fait de capelier van Sinte Croc mander
Et *cocus dominus* avoec luis aporter,
115 Maquesai se vaura van pekié confesser.

De Maquesai lairai, de se grant baronie,
Si dira d'un farlet u mout ot cortosie,
Il ot a non Oitin, a qui proece agrie.
Il vint a sin ostel van de Flamengherie,
120 Il vesti en sin dos une bruille truillie,
Un broque de millier n'i poroit passer mie;
Il a mis sor se quief un cuife wambesie,
De vorre et de cuitons i stront par dedens mise,
Ainc Deus ne fist saiete, tant fut bien barbellie,
125 Qui le puist amacier une poume pourie.
Il prist un fauquillon qui fu van Lombardie,
Sin la pris un bricuel qui fu van Hongherie.
Oitekin fu legier, si le sot d'escramie,
Il seut van dostrefort et pooir de bondrie,
130 D'une de main manefle a fait un croserie :
« A! Diu, pere de glore, sinte Mare d'amie,
Wi ce jor me laissiés que puis salver me vie! »
Il se va congié prendre à Wissebel s'amie.
Quant Wissebel le voit, forment en fu scourcie
135 « War se gane, Oitin, ne me celés vos mie! »
Et respondi Oitin van de grant los banie :
**214 c** « A vos voel congié prendre, colés mi une fie,
Sour sains vos juera, min fois vos nert plevie,
Se Deus mi laist viner van custel de Noevile,
140 Je vos embouzera van de Pasques florie. »
Et Wissebel le blonde tos se bons les otrie,
Un mosniere li done qu'a l'or fu brodellie,
Il ot ens skitoual, canovele, drugie,
Si leut ens graus d'escoufle, quatre nos mosquellie;
145 Et Wissebel le base par moult grant droerie.

Or vos larons s'ester du bon farlet Oitin,
Si vos volra conter d'un sage home Liepin,

Digitized by Google

Par de grant sens de lui cuide lestre eskiepin.
Il a fait inseler sin queval Walopin,
150 Il vasti en sin dos i sauberc doubletin,
Il a cinte sin spede qui n'est pas ruebelin,
Ains fu Salovart clere, dont de brant fu cerin.
Par un sele batiere sali sour Walopin,
Sin deus piés fist loer d'un cordele de lin,
155 En wise d'esporons s'a caucié se patins.
Uns sorisons conmence, qui bien dot estre emprins :
« A! Deus, piere de glore, qui en de croc fu mis,
Li Joïs te pelerent, le pautonier pullins,
Ci com te fus a noces van sins Harcesaclins,
160 Par sintes miroracle fesis van l'eve vins,
Ensi com je le croc vraiement de cul fin,
Si me laissés viner van custel de Noevil. »

Siggeur, ore scoutés, pour Diu de ruiamant,
Von rui de sinte glore qui nasquit Belliant.
165 Quant le Flamenc se furent sanlé desor ce cans,
Damedeus i a fait un miroracles grans,
Un esfoudre de ciel i va le jour kiant,
Et Wautier Nainmeri, qui fa de bon sargant,
Il porte un lariflume van de ven desploant,
170 Et Grardin le Kiiere, qui l'aloit tuletant :
214 d « Deus, com sont a masaise orendroit no cergant! »
Hue van Castelain il leut un fain si grant
Il leüst bien mengnié en moille tro pain blanc.

173 Rien n'indique que la pièce soit inachevée, comme le dit Scheler. Cette plaisanterie ne pouvait, du reste, se prolonger indéfiniment.

La plupart des altérations phonétiques propres à ce texte ont été relevées plus haut (Note addit. à l'*Introd.*). Quant aux mots isolés (ou formules) qui ont été estropiés en vue d'obtenir un effet comique (lequel repose souvent sur une équivoque grossière), je n'ai signalé que ceux dont le sens n'apparaît pas immédiatement. Plusieurs passages me sont restés obscurs, comme à Scheler; beaucoup d'explications avaient déjà été données par ce savant (*Trouvères belges*, II, 351-6); il ne m'a point paru nécessaire d'avertir le lecteur quand mon interprétation différait de la sienne. — La division en laisses est indiquée dans le manuscrit par des lettres ornées.

2 De « le, la, les »; cf. *passim;* croc « crois » (calembour). — 4 haiclin « enclin ». — 9 frurins « frarins ». — 10 estuires « estoires » (calembour sur « estui »?); escrins « escriz ». — 11 suerins « serins ». — 13 le los ele est kiie « l'oz est criee »; cf. 31; a put estins « a pute estreine ». — 15 le vile s'unt stoumie « la vile si ont estormie ». — 23...? — 24 escavecant « chevauchant ». — 26 larmant « germain »; cf. 45, 54. — 33...? — 35 froubeter « fourbir ». Sur les verbes ramenés à la première conjugaison, voy. Note addit. et cf. 92, 139; pour l'addition de suffixes diminutifs, cf. baielé, 100; brodellie, 142, mosquellie, 144. — 36 encoste « encontre ». — 40 eskepin « eschevin »; cf. 72. — 41 warola « parla ». — 42 ne stront jo « n'istrai jou »; cf. 51. — 49 valier « vaslet »; cf. 68. — 53 Vrouwe Lisse « Dame

Digitized by Google

## XXIV

Au cuer trop de duel et d'ire ai
D'une cose que je dirai,
Et si n'i a fors que cazees :
Les coses sont trop desghisees;
5 Si m'aït Dius, li rois de France
Par sen grant sens et par souffrance
A tous les jus abandonés;
Li rois s'est si a çou dounés
K'il veut con jut a le grieske
10 (De çou ne li est point a eske),
A ju d'eskès, a ju de tables;
Ces coses sont assés raisnables;
Or oiés con faites lubaves:
Li rois veut bien c'on jete as aves,
15 Si veut bien c'on jut au galet,
Et li viellart et li vallet;
Escremir et poire faucon,
La doivent juer li bricon:
Tout çou ne prise il deus cokilles;
20 Li rois veut bien c'on jut as billes;
Il a juré sen doit manel
K'il veut c'on jut au brionel

Lisse » *(Elise)*? — 58 ramentos « ramentoif ». — 65 pelé « pené »; cf. 158. — 66 Joïs « Longis ». — 67 pro « lo ». — 69 bailon, « bailli » et « baron? » — 71 poiant « puant »; boité « bouté »; cf. 78. — 74 qui le « que il ». — 76 ambas « gambais ». — 77 cascuns plos fu sané « chascuns plois (maille?) fu serrés »(?). — 78 vorre « voirre » (verre; l'auteur joue sur la ressemblance du mot avec « bourre »); quitons « cotons »; cf. 123. — 80 par mi lu de plos « par mi lieu les plois ». — 81 d'infer « de fer ». — 82 manefle. Le sens de ce mot est certainement « gauche »; cf. 130, où un personnage se signe de la main « manefle ». Mais comment s'explique-t-il? Peut-être de « main » plus le germ. *übel*. — 83 signié, de « ceindre » plus la finale épique *ié* (calembour sur « seignier »?). — 84 foure « fuerre ». — 85 solier « solaus ». — 86 siele batiere; voy. Godefroy *bastière* et cf. 153. — 87 estré « estricu ». — 88 loé « loié ». — 92 haner « hennir ». — 94 Ms. une foudre. — 95 porpisser « porpenser »; cf. 112. — 96 war, flamand *waer*, où. — 97 singe « songe »; bosoflé? (le sens paraît appeler « esmaié »). — 99 oes « uelz ». — 100 baielé « baee »; cf. 35. — 101 haignon? — 103 singes « sires »; mourés « m'oiiés » ou « demourés ». — 104 ja mais le pisserés « ja mar le penserés ». — 105 mi ne croi corcerié, je ne crois pas que vous réussirez (en me parlant ainsi) à me courroucer (inquiéter) (?). — 106 porions « esporons » (calembour avec « porion », poireau). — 109 kia paumés « cheï pasmés ». — 111 vieré « averé ». — 113 capelier « chapelain ». — 114 cocus dominus « corpus domini ». — 118 a qui proece agrie « cui p. aigrie ». — 120 bruille truillie « broigne treslice » (calembour avec « truillier », pressurer?). — 121 un broque de

Digitized by Google

Et a le croce par raison
Quant li gelee est en saison;
25 De tous les jus dont on s'apense
Li rois n'i fait nule deffense,
Fors que d'un seul ju seulement,
Celui deffent trop cruelment:
Li rois fait a cascun savoir
30 Ke nus ne jut a dire voir;
Voirs est, et bien l'ai entendu
**215 a** Ke le voir dire a deffendu:
Ki voir dira il ert honis
Et hors de le vile banis.
35 Por çou ne tieng je pas a lorgne,
Si m'aït Diex, Jehan le Borgne,
Meïsme Colart Lienart
Je ne le tieng pas a buisnart;
On a le roi bien acointiet
40 K'il ont juré dusk'a moitiet.
Je fui ja wan en un tel lieu
C'on dist ke Jehans Hukedieu
Entre lui et Jehan Cosset
Ont juré de cosse en favet:
45 En lieu de bon nués artisiens
I ont mis de viés doueziens.
Meïsme Tumas de Castel
El parkemin dedens se pel
Quinze cens livres eut vaillant,
50 De çou me vois esmervillant
K'il ne fina de waaignier
De nariner ne d'espargnier
Bien a passé plus de vint ans,
On dist bien k'il en a trois tans;

millier, une graine (?) ou une pousse (cf. « broque de chou ») de millet? — 122 cuife « coife ». — 124 barbellie « barbelee ». — 125 amacier? le sens exigerait « traverser ». — 126 fauquillon, arme en forme de faux? — 127 bricuel? — 129...? — 130 croserie « crois » (signe de la croix). — 134 scourcie « escourcie » (calembour avec « courrouciee). — 135 war se gane, où vont ils (en flamand). — 136 los banie « oz banie ». — 140 embouzera « espouserai » (calembour). — 142 qu'a l'or fu brodellie « qui a or fu brosdee ». — 143 skitoual « citoual »; canovele « canele »; drugie « dragiee ». — 144 graus d'escoufle, griffes de milan (est-ce un talisman ou le nom d'une épice?); nos mosquellie, noix musquée, muscade. — 150 doubletin « doblier ». — 151 ruebelin « rovelent ». — 152 serin « acerin ». — 158 pullins « pullens ». — 161 de cul fin « de cuer fin ». — 167 le jour kiant « le (ce) jour cheant ». — 169 lariflume « l'oriflambe »; van de vent desploant « au vent se desploiant »? — 170 Kiiere « criiere »; tuletant? — 173 en moille « en soupe ».

XXIV. 17 Corr. « escremir a poire u faucon »?

49 « Livre » est écrit, ici et ailleurs, « lb. ».

Digitized by Google

55 Et uns autres, Heuvins li Clos,
D'aucune gent a bien le los;
De mars d'argent a il fait livres;
Par tant est il du roi delivres.
Audefrois est vrais innocens,
60 De vint milliers a fait set cens;
Mais d'une cose li anoie,
K'il oublia ceste monoie,
Por parezis a mis besans,
S'en est Audefrois trop pesans.
65 Et uns Josiaus Esturions
Ne donroit pas deus porions
De ciaus ki li voelent grever
215 b Ne de sen sairement lever;
Ainc a voir dire ne jua;
70 Vint mile livres oublia,
De coi il set bien faire conte,
Or ne crient il ne roi ne conte.
Et sire Jakes de Monchi
Un peu de rente a ainchi,
75 Or est keüs en povreté,
Souvent en pleure de pité.
Et Englebert a le Clapete
(Çou est cil qui tous tans papete)
Quatorze cens, c'est ses tresors;
80 Ses sairemens i fu trés ors;
Li rois ne veut mie çou croire
C'onkes desist parole voire:
Par tant a le ju waaigniet
Ke le voir dire a espargniet.
85 Willaume as Paus en pauciant,
S'il a voir dit, c'est en ciant,
Car il est fins preudom loiaus:
Tesmoins en a de deus muiaus;
Du mentir set il bien sen roi,
90 Il est hors du dangier le roi,
Or dirai de Henri Wagon
Com li rois le tient a preudom;
Il porte bien teste ki ment:
Bien i parut au testament
95 Signeur Adan Esturion,
Il i tailla tel corion
Nuef cens livres de remanant
(Ce dient si apartenant)
En retint de ce grant avoir;

Digitized by Google

100 Por çou ne fait il pas savoir
De le grant vie que il maine :
En Engletere envoia laine;
Mais li nés fu trop tost perie :
**215 c** S'en est se rikece amenrie.
105 Uns autres, Jehans d'Estanfort,
En lui meïsme prent confort;
Vint livres, voir, c'est ses cateus;
Il sait bien que li rois est teus
K'il ne vaura grever nului
110 S'il n'a trop loiauté en lui;
Et cil Ermenfrois de Paris
Sans dire voir s'est bien waris;
De mars d'argent a il vint mile,
En sen brievet n'eut fors que ghile.
115 Jakes Joie bien a trente ans
K'entour le cange est il antans
Or n'a vaillant que sis cens livres,
On dist c'al sairement fu ivres.
Grars Favereaus a grant envie :
120 Por çou k'il maine bele vie
Li veut ou tolir sen avoir,
N'ainc ne jua a dire voir.
Waghes Wions, c'est cose overte,
Il est keüs en grant poverte;
125 Avant ier perdi deus oisiaus,
Hé Diex, ki est uns damoisiaus
C'on apele Bertoul Verdiere;
Si m'aït Diex, il m'est aviere
Ke par defaute d'escrivent
130 En son brievet eut trop de vent;
Il n'est nus ki le peüst lire,
Cil ki le fist ne seut escrire.
Uns bien preudom me tesmoigna
Ke cinc cens livres waaigna
135 Hues li Cuens en une nuit.
Cuidiés vos que le roi anuit?
Nenil voir, ains veut consentir
C'on laist le voir por le mentir.
Si m'aït Diex, Robert Au Ris
**215 d** Je croi k'il soit mout esmaris
141 C'on a le roi bien acointiet
K'il a d'avoir plus le moitiet
Ke n'ait Estevenes de Soucès;
Li rois n'en est seürs ne cers

Digitized by Google

145 Ke ce ne soit mout grans mençoigne
Car le voir dire cil resoigne.
En Arras a cinc cens brievès;
Cascuns descire ses huvès
De maltalent, de duel et d'ire;
150 Por çou que n'ose nus voir dire;
Tout çou est verités sans faille.
Bon marcié arons de vitaille,
Il n'est nus hom qui çou reskeue:
Por mangier pain sec et boire eue,
155 Juner les devenres de l'an
Ne trespasseront si fait ban;
Or je rent lié tout li glouton
Ki n'en donroient un bouton.
Dex, s'or vesquist Wiques Hoilans,
160 Com cascuns en seroit joians!
Ore i est Jakes li Cornus,
De sens n'est mie ses cors nus;
Se ses cuers est en grant destrece,
Li cors n'est mie sans rikece;
165 Parjurés s'est tout en apert
Com cil qui trop a envis pert.
Et dame Tasse li Anstiere
Ele seut bien trover maniere
De mentir a ceste besoigne.
170 Li Cakemare li tesmoigne,
Ces deus coururent d'une laisse,
Et li rois tout en pais les laisse.
Dame Marote li Mairesse,
S'ele estoit ore une contesse
175 Si tient ele bele maisnie,
216 a Si dist on bien k'ele est warnie
De grant argent et de ricoise;
C'est une dame mout courtoise;
Li rois n'a pooir de li nuire,
180 Car ses brievès le doit conduire.
Ore a juré li rois se bote
Sen gris tabart deseur se cote
Et trestous les peus de se cape
K'il veut que nus ne li escape,
185 Ki voir ait dit, que que nus die,
S'il ne s'en fuit en Lombardie,
Et s'il le tient, il ert en cartre,
U a Paris u a Monmartre.
Hé Dex, con j'en conois teus trois

Digitized by Google

190 Dont cascuns est forment destrois,
Il n'ont mie alé au marès :
Robers Crespins et cil Garès
Et li tiers est Henris Nazars;
Cascuns dit k'il est droit musars,
195 K'il ont jué au dire voir,
Or i lairont de leur avoir.
D'autre matere vos dirai
Ne ja de rien n'en mentirai :
Li eskevin devant l'abé,
200 Comment k'il nos aient gabé
Ne mené par faumonement,
Et trespassé leur sairement,
S'ont il d'avoir vint et set tans
K'il ne nomaissent a leur tans;
205 Entour vint et set mile livres
Troeve on lisant ens en leur livres;
Trop malement, voir, s'avillierent
Quant a leur tans ensi taillierent :
Par leur mesfais firent tel taille
210 Dont Arras est en tel bataille.
Li abes en fu mal baillis,
216 b Et a le court trop asaillis;
S'il avoit cuer de lui deffendre
Il les poroit trestous reprendre;
215 Je le vos di bien en devant
Des douze sont li huit vivant :
Pieres Wions en est li uns,
Par foi, ce set tous li communs,
Jehans Cossès et Audefrois,
220 (Or vos en ai je nomé trois)
Et sire Jakes de Monchi;
Ces quatre vos nome je chi,
Et signeur Mikiel le Waidier,
Jel di por voir et sans cuidier,
225 Et sire Raous au Grenon
De loiauté a le renon;
Uns autres, de Castel Tumas,
Or est il abaubis et mas,
Meïsme Colart de Courcele;
230 Par aus est li cités ancele
Et si fu li Viniers Jehans
Et Robers Maraduis li Grans,
Grars Reviaus et Copins Doucès.
Or ne voel plus parler de ces,

Digitized by Google

235 K'il sont en estrange païs;
Se j'en di plus, iere haïs,
Mais nequedent dirai je : « bouse »
De ces eskevins trestout douze;
Ore est li clapoire effondree
240 Dont Arras est en le cendree.

A. JEANROY.

Nous n'avons donné dans le corps de la *Revue* que l'Introduction et le Texte des *Chansons et dits artésiens*. Nos lecteurs trouveront la fin du travail de MM. Jeanroy et Guy, c'est-à-dire l'Index des noms propres et le Glossaire, dans le fascicule II de la *Bibliothèque des Universités du Midi*.

Digitized by Google

# MONTESQUIEU

ET SA

# THÉORIE DES GOUVERNEMENTS

---

Dans l'*Esprit des Lois*, au commencement du second livre, Montesquieu traite des espèces de gouvernements. Il en distingue trois : le *républicain*, le *monarchique* et le *despotique*. « Le gouvernement républicain, dit-il, est celui où le Peuple en corps ou seulement une partie du Peuple a la souveraine puissance; le monarchique, celui où un seul gouverne, mais par des lois fixes et établies; au lieu que, dans le despotique, un seul, sans loi et sans règle, entraîne tout par sa volonté et par ses caprices. »

Plus loin[1], il ajoute : « Lorsque dans la République, le Peuple en corps a la souveraine puissance, c'est une *démocratie*. Lorsque la souveraine puissance est entre les mains d'une partie du Peuple, cela s'appelle une *aristocratie*. »

On voit que cette théorie se résume en une division à trois termes, dont le premier est subdivisé en deux.

Montesquieu la juge si simple qu'il n'indique même pas les principes de sa classification. D'après lui, pour découvrir la nature des trois espèces de gouvernements, « il suffit de l'idée qu'en ont les hommes les moins instruits[2] ». Cependant il s'en faut que les hommes même instruits se soient accordés ou s'accordent sur le sens et sur la valeur de cette célèbre théorie.

M. Laboulaye, dans son édition des *Œuvres complètes* du Maître, la déclare « singulière[3] » et l'explique ainsi : « La classification de Montesquieu n'est pas philosophique

1. *Esprit des Lois*, II, II.
2. *Esprit des Lois*, II, I.
3. Tome III, p. 101, note 2.

Digitized by Google

comme celle d'Aristote; elle est historique. L'antiquité classique, l'Orient, l'Europe moderne, et surtout la France, voilà les trois grandes masses que l'auteur a pris pour sujet de ses études[1]. »

Cette opinion est à peu près celle que M. Durkheim expose dans une thèse latine pour le doctorat ès lettres : « *Secundatus... tria illa genera non ex aliquo principio a priori posito deduxit, sed societatum comparatione formavit, quas historia, aut peregrinatorum relationibus, aut etiam suis ipsius peregrinationibus cognoverat*[2]. » Il n'aurait donc eu en vue que Sparte, Athènes et Rome, les monarchies de l'Europe moderne, les Turcs et les Persans, etc. C'est même en tant que sociétés qu'il les aurait considérés, plus encore qu'au point de vue de leurs régimes politiques.

Il est difficile de croire que Montesquieu, sous le titre : *De la Nature des trois divers Gouvernements*, n'ait pas entendu faire une division philosophique, ce qui n'est aucunement synonyme d'une division *a priori :* les bons esprits (sauf en mathématiques) induisant leurs idées générales de l'étude réfléchie des faits particuliers.

Moins facile encore nous est-il d'admettre que, lorsque l'auteur de l'*Esprit des Lois* annonce une classification des gouvernements, il se borne à des rapprochements de quelques sociétés; lui prêter une confusion pareille, c'est méconnaître la puissance et la netteté de son génie.

Du reste, la plupart des commentateurs ont, ainsi que nous, vu dans la division de Montesquieu une théorie philosophique, et bien une théorie des gouvernements[3]. C'est comme telle qu'ils l'ont jugée, et critiquée presque tous. M. Paul Janet lui-même rappelle les objections qu'elle a soulevées, dans son *Histoire de la Science politique*[4], et, malgré la juste et profonde admiration qu'il ressent pour l'*Esprit des Lois*[5], il déclare que ces objections lui paraissent « fondées ».

1. *Œuvres complètes* de Montesquieu, t. III, p. XI.
2. *Quid Secundatus politicæ Scientiæ instituendæ contulerit* (*Burdigalæ*, Gounouilhou, 1892), p. 32.
3. Voyez Villemain, *De la Littérature au* XVIII*e Siècle*, t. Ier, p. 370 (Paris, Didier, 1855).
4. *Histoire de la Science politique*, t. II, pp. 343 et suiv.
5. *Ibid.*, p. 322 : « Le plus grand livre du XVIIIe siècle, sans aucun doute, est l'*Esprit des Lois*. »

Digitized by Google

Nous serions surpris, toutefois, qu'il ne fût pas satisfait de reconnaître que Montesquieu a fait une classification rigoureuse, la plus naturelle qu'on puisse mettre en tête d'un traité sur les lois.

Essayons de l'établir.

De quoi l'auteur traite-t-il à la fin de son premier livre? Il traite : *Des Lois positives*.

Ce sont les lois positives qui, dans le second, lui fourniront le principe de la distinction capitale qu'il va faire entre les gouvernements.

Le rôle de ces lois n'est pas identique dans les pays divers. Il en est même où, plus ou moins consciemment, l'Autorité ne s'astreint à suivre aucune règle dans l'ordre civil ou politique. Mais, parmi les états où des lois positives sont strictement appliquées, on en voit où les affaires sont dirigées, sans doute, d'après des règles générales; seulement, celles-ci ne lient que précairement ceux qui exercent la souveraineté : car ils s'attribuent le droit de les modifier quand et comme il leur plaît. Ailleurs, au contraire, tous les actes des pouvoirs publics, du pouvoir législatif lui-même, sont soumis à des prescriptions d'ensemble, qu'il n'est point permis de violer, ni de changer arbitrairement. Voilà donc trois classes de gouvernements qui diffèrent par l'empire qu'exercent sur le Souverain lui-même les lois positives : il est nul dans la première; il existe, mais incomplet, dans la seconde; et, dans la troisième, il est absolu.

Est-il besoin d'ajouter que ces classes sont précisément celles de la théorie de Montesquieu, lorsqu'il oppose, l'un à l'autre, le régime despotique, ce qu'il appelle *monarchie*, et les institutions républicaines?

On objectera peut-être que nos définitions, en ce qui regarde la monarchie et le régime despotique, ne concordent point avec les formules de l'*Esprit des Lois*. Ces dernières semblent, en effet, d'abord plus restreintes : car il y est dit qu'« un seul » gouverne dans les états qu'elles visent, condition dont nous n'avons pas parlé. Mais qui ne voit point que là où règne le caprice, il n'y a de possible que la puissance d'un seul? Nous traitons de régimes politiques, d'organisations qui président aux destinées d'un pays avec une certaine suite et pendant un certain temps. Or, si la puissance est exercée par diverses personnes dont chacune

Digitized by Google

n'écoute que ses fantaisies propres, visiblement il n'y a plus de direction imprimée aux affaires : on est en pleine anarchie; ce qui est juste l'inverse de toute espèce de gouvernement. Une tyrannie à plusieurs têtes n'est point une institution; c'est tout au plus un accident transitoire. Montesquieu a donc eu raison de ne pas faire entrer en ligne de compte des états de choses qui ne peuvent paraître que pour disparaître, et qui ne méritent pas le titre de *gouvernement*.

Notre explication justifie également le Maître d'un reproche qui lui a été adressé : il se serait contredit en admettant que la volonté des despotes eux-mêmes et celle des monarques à plus forte raison rencontrent des obstacles qui les arrêtent.

Dans ses *Pensées* (manuscrites), il répète volontiers, à propos des événements auxquels il assistait en France : « Le Roi ne peut pas faire tout ce qu'il peut[1]. » Et, en effet, la nature des choses, les croyances des princes et jusqu'aux préjugés des peuples sont autant de barrières contre lesquelles se heurte l'omnipotence théorique d'un Soliman ou d'un Louis XIV. Mais ces limites n'ont rien de commun avec celles que rencontre, dans une république, une autorité quelconque, toujours soumise à des lois positives.

Défendons aussi la théorie de Montesquieu contre une critique d'un autre genre.

L'opposition qu'il établit entre le régime despotique et le monarchique a paru très exagérée à quelques-uns : la différence serait secondaire, dit-on, puisque le Monarque « se juge au-dessus des lois[2] », qu'il fait et défait à son gré.

Ce n'en est pas moins, pour un sujet, une garantie très précieuse que de n'être atteint jamais, dans ses biens ou dans sa personne, qu'en vertu d'une loi.

Les lois ne se font et ne se défont point d'heure en heure, surtout dans les pays d'une certaine étendue. Un prince y regarde avant d'édicter une prescription nouvelle en vue de cas isolés. Il tient plus ou moins compte de l'opinion publique. Il ignore si la règle qu'il établirait pour nuire à quelque personne odieuse n'atteindrait pas une personne à

1. *Pensées* (manuscrites), t. II, f^os 96 et 99.
2. *Esprit des Lois*, III, III.

Digitized by Google

laquelle il tient. Il ne connaît même que par exception l'existence des affaires particulières; ce qui lui enlève jusqu'à la velléité de changer les usages ou les textes qui leur seraient applicables.

Montesquieu a donc eu raison d'attribuer tant d'importance à la distinction qu'il fait entre les gouvernements monarchiques ou despotiques : les sujets des uns jouissent d'une sécurité relative que n'ont jamais les sujets des autres.

Quant au régime républicain, nous devons faire remarquer que, dans les passages reproduits plus haut, il n'est pas formellement dit que la soumission de tous aux lois en soit le caractère essentiel. Cela n'y ressort que de l'opposition établie entre ce régime et les autres, où l'arbitraire domine plus ou moins. Nous avons, d'ailleurs, exposé déjà qu'un pouvoir à plusieurs têtes et sans discipline ne saurait durer.

Au reste, notre auteur exprime plus bas sa pensée en termes aussi précis qu'énergiques. Il écrit, par exemple : « Dans un gouvernement populaire,... celui qui fait exécuter les lois sent qu'il y est soumis lui-même, et qu'il en portera le poids[1] ; » ou bien : « Dans l'aristocratique,... les nobles... qui doivent faire exécuter les lois contre leurs collègues sentiront d'abord qu'ils agissent contre eux-mêmes[2]. » Plus probant encore est peut-être le passage qui suit : « L'aristocratie se corrompt lorsque le pouvoir des nobles devient arbitraire[3] » ; alors, en effet, elle participe du despotisme.

Cela n'empêche point que, si, dans un état, comme jadis en Pologne, les lois positives, écrites ou coutumières, attribuent à quelques personnes une puissance indéfinie sur d'autres, un état pareil ne puisse être une république : par en haut, sinon par en bas[4].

Remarquons également que Montesquieu qualifie encore de *république*, mais de *république fédérative*, l'ancien Empire d'Allemagne, quoiqu'il eût un chef[5]; sûrement parce que c'était une confédération de princes et de villes libres, soumis tous à un pacte, à une loi commune.

1. *Esprit des Lois*, III, III.
2. *Ibid.*, III, IV.
3. *Ibid.*, VIII, V.
4. *Ibid.*, II, III.
5. *Ibid.*, IX, II.

Digitized by Google

Nous ne lui prêtons donc pas une conception qui ne soit pas la sienne en expliquant sa division première des gouvernements par l'influence nulle, précaire ou absolue que les lois positives y exercent sur l'autorité suprême :

Un despote peut adresser des injonctions générales à ses ministres ou à ses sujets, mais il ne publie point d'ordonnance qu'il n'enfreigne à sa fantaisie;

Le Monarque respecte les règles qu'il édicte jusqu'au jour où il les change arbitrairement;

Enfin, dans une république, la Loi préside même à l'œuvre du Législateur, si bien qu'il n'en modifie les prescriptions qu'en observant des formes et des conditions tutélaires.

Tout autre est, bien entendu, le principe de la distinction de Montesquieu entre les divers états républicains. Il s'attache au nombre des personnes qui possèdent l'autorité souveraine lorsqu'il met d'un côté la *démocratie* et de l'autre l'*aristocratie*. C'est donc en bon logicien — bien qu'on lui en ait fait un reproche — qu'il n'a pas confondu, en les mettant au même rang, les termes de sa division avec ceux de sa subdivision.

Du reste, pour lui, ces types de gouvernements n'étaient que les types simples et fondamentaux, susceptibles de tempéraments et de combinaisons réciproques.

Il admettait même d'autres classifications indépendantes. C'est ainsi qu'il parle de gouvernements qui sont ou ne sont pas *modérés*[1], sans distinguer entre les monarchies et les républiques. Dans les secondes, comme dans les premières, les lois peuvent, en effet, être douces ou violentes; ce qui change tout le caractère de l'État.

Et si, maintenant, l'on demande pourquoi Montesquieu n'a pas formulé sa théorie d'une manière plus directe et plus explicite, nous répondrons qu'il avait les défauts de ses qualités admirables.

Grâce à son puissant génie, il saisissait les choses rapidement et dans leur complexité. Mais aussi il les exposait de même. Les procédés didactiques répugnaient, d'ailleurs, à sa nature d'artiste. Il laissait aux Grotius et aux Pufendorf la peine de rédiger des traités complets, sur un plan bien

1. *Esprit des Lois*, III, IV et X.



Digitized by Google

visible et bien méthodique. Plein de reconnaissance pour ce labeur méritoire, il le louait[1] et ne l'imitait point.

Entre autres principes littéraires, il professait que, « pour bien écrire, il faut sauter les idées intermédiaires, assez pour n'être pas ennuyeux[2] ». Peut-être en a-t-il parfois sauté un peu trop. En tout cas, son principe explique les dessous qui abondent dans l'*Esprit des Lois*. Ils font que cette grande œuvre produit sur les lecteurs les plus attentifs des effets si opposés. Selon leur préparation et leur tempérament, elle les délecte ou les désespère.

H. BARCKHAUSEN.

1. *Pensées* (manuscrites), t. III, f° 111.
2. *Ibid.*, f° 277.

Digitized by Google

# BULLETIN HISTORIQUE RÉGIONAL

## LANDES

C'est la première fois que les Landes figurent dans ce Bulletin. Bien que n'ayant pas été favorisée autant que d'autres, cette région n'en a pas moins fourni matière à trop de travaux historiques pour qu'il soit possible de les passer ici tous en revue. Nous nous bornerons donc à signaler les ouvrages parus depuis 1890. Pour les périodes précédentes nous ne pouvons que renvoyer au résumé de bibliographie landaise publié par feu M. E. Taillebois dans le compte rendu[1] du Congrès de la Société archéologique de France, tenu à Dax en 1888.

I. — Documents. — Parmi les documents landais récemment édités, figurent en fort bon rang trois textes latins publiés par M. L. Delisle lui-même[2]. Ils sont relatifs à un litige survenu entre les deux abbayes de Saint-Sever et de Sainte-Croix de Bordeaux, au sujet de l'église Sainte-Marie de Soulac, dont les deux abbayes se disputaient la possession. Ils comprennent un fragment de récit, puis deux lettres pontificales, l'une d'Alexandre II à Rambaud, vicaire de l'église romaine, l'autre de Grégoire VII à l'évêque d'Oloron, Amat, son légat en Gascogne. M. L. Delisle croit que ces lettres ont échappé jusqu'ici aux éditeurs des lettres pontificales. Elles avaient échappé en tout cas à Dom Du Buisson qui écrivait, en 1681, l'histoire du monastère de Saint-Sever[3], et déplorait la perte de ces lettres[4], dont il faisait mention.

1. Paris, Alph. Picard, in-8°, 414-429 p. 1889.

2. D'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale, fonds latin, n° 8878, f° 289 v°, dans les *Instructions adressées par le Comité des travaux historiques du ministère de l'Instruction publique : Littérature latine et histoire du Moyen-Age*, 1890, p. 19.

3. Cette histoire, écrite en latin, a été publiée récemment, par les soins de MM. les chanoines Lugat et Pédegert, sous ce titre : *Historiae Monasterii S. Severi Libri X*, auctore D. Petro Daniele Du Buisson, O. S. B. Congregationis S. Mauri, Vico Julii ad Aturem, ex typis Dehez, 1876, 2 vol. in-8° de VIII-390 et 440 pp.

4. « Bullae Alexandri et Gregorii Romam sunt transmissae et non remissae ideo et amissae, » dit Dom Du Buisson (t. I, p. 186), des lettres aujourd'hui publiées.

Digitized by Google

A un procès encore se réfèrent quelques documents dont M. l'abbé Foix et M. A. Darracq nous donnent un résumé assez développé. En 1501, les gentilshommes de la vicomté d'Orthe citaient leur vicomte, Pierre d'Aspremont, devant le lieutenant du sénéchal des Landes, au siège de Dax, pour l'obliger à respecter les franchises et libertés concédées par ses ancêtres. A cette occasion, ils produisent le texte gascon de ces franchises remontant à 1343[1]. Il y a là pour l'histoire de notre droit féodal de bons renseignements dont l'annotation des éditeurs double aisément le prix.

Nous voudrions pouvoir en dire autant d'un contrat de vente passé à Dax en 1362 et publié aussi dans le *Bulletin de la Société de Borda*[2]. Mais pas la moindre note n'accompagne ce texte gascon dont quelques difficultés ou obscurités linguistiques et juridiques réclameraient plus d'une explication.

Le même défaut d'annotation dépare la *Généalogie de la famille de Laborde-Péboué*[3] (1400-1750), avec cette aggravation que l'éditeur M. Léon Dufour, par je ne sais quel scrupule de fidélité, nous a donné un texte souvent inintelligible. Il a ignoré sans doute que M. H. Tartière avait déjà publié[4] les parties vraiment importantes de cette généalogie, d'après un texte plus complet et meilleur. Telle qu'elle est, il y a encore intérêt et profit à parcourir à travers douze générations cette longue lignée d'hommes d'église, de guerre, de cloître ou de loi, ou même de simples étudiants, car les prouesses des étudiants sont signalées parfois avec le même luxe de détails[5] que les désastres locaux de la banque Law, les démêlés des seigneurs du village avec la justice, la rigueur des hivers ou la violence des orages.

Parmi leurs contemporains, les Laborde-Péboué se gardent bien d'oublier « feu M. d'Audijos, si renommé dans le royaume, principalement dans cette province, à cause de sa révolte contre le roy... et...qui fist traité avec le roi comme un autre souverain ». Mais pour

1. *Procès entre les nobles et habitants de la vicomté d'Orthe d'un côté et Pierre d'Aspremont, vicomte d'Orthe, de l'autre*, 1343-1346; *Bullet. de la Soc. de Borda*, 1894, p. 213-228, 229, 259.

2. Acte notarié du XIVe siècle, existant dans les archives de M. le baron Gérard, p. 205-209.

3. *Bullet. de la Soc. de Borda*, p. 1-27, 1896. C'est à un membre de cette famille que nous devons la *Relation des choses les plus mémorables passées en la Basse-Guyenne, depuis le siège de Fontarabie qui fut en l'an 1638, et particulièrement des désordres et troubles arrivés aux sièges de Saint-Sever, Tartas, Ax ou Dax, depuis le dit jour*, par Henri de Laborde Péboué, publiée par M. le baron de Cauna, dans l'*Armorial des Landes*, Paris, Dumoulin, 1869, t. III, p. 455-602.

4. Dans l'*Annuaire statistique, historique et administratif des Landes*, 1889, p. 372-384.

5. Par exemple, celles de Jean de Laborde, « qui fut prieur des écoliers de Bordeaux tout le temps qu'il y resta. »

Digitized by Google

être pleinement fixé sur l'histoire du courageux Landais qui pendant deux ans, tint en échec les armes de Louis XIV, il faut consulter les deux volumes de documents inédits que M. A. Communay a publiés dans les *Archives historiques de la Gascogne*[1]. Ils font passer devant nos yeux, sinon tous, du moins les principaux épisodes de la résistance provoquée par l'introduction de la gabelle dans nos Landes.

Comme documents d'un intérêt plus général, il y a lieu de signaler quelques chartes ou coutumes de villes ou corporations. M. l'abbé Meyranx a publié, en l'accompagnant d'une traduction, le texte gascon des *Fors, coutumes, privilèges et libertés de la ville de Grenade*[2]. Dans le *Bulletin de la Société de Borda*[3] ont été réimprimés — assez mal, d'ailleurs — les *Statuts de la communaute de Saugnac-et-Arzet*, avec une introduction un peu superficielle sur l'histoire de l'organisation municipale dans les Landes, depuis les Celtibériens jusqu'à la Révolution. Du moins le texte même des statuts nous fournit de précieux renseignements sur le régime de la propriété landaise vers la fin du XVIII^e siècle.

Avec les *Statuts de la confrérie de Saint-Pierre-du-Vic*[4] à Dax, et ceux de la *Frairie de Madame Sainte-Anne* à Mont-de-Marsan[5], nous sommes plutôt renseignés sur la condition des ouvriers de ville, sur leur tendance à se grouper en sociétés de secours mutuels, « le tout à la louange de Dieu et sa benoyte Vierge Marie. » C'est d'une autre catégorie de citoyens que nous entretient le document publié[6] par M. l'abbé Départ. Les exigences des contributions indirectes de nos jours ne sont rien auprès du régime auquel jurats et bourgeois de Dax voulaient soumettre les aubergistes leurs concitoyens.

Donnons une simple mention à un fragment du cartulaire de l'abbaye de Saint-Jean-de-la-Castelle, dont l'analyse a été donnée dans la *Semaine religieuse*[7] par M. C. Daugé. Nous aurions préféré le texte du document.

On sait aujourd'hui que Brémontier n'est ni le premier ni le seul qui se soit préoccupé de fertiliser le vaste désert qui s'étendait iadis de Dax à Bordeaux. Même avant Beaumarchais, qui eut lui

1. *Audijos, la gabelle en Gascogne* (*Documents inédits publiés pour la Société historique de la Gascogne*, par M. A. Communay. Auch, Cocharaux, 1893-1894, 2 fasc. gr. in-8° de XV-497 pp.

2. *Bullet. de la Soc. de Borda*, p. 151-180, 1895.

3. *Id.*, 1895, p. 181-215.

4. *Id.*, 1895, p. 51-56.

5. *Semaine religieuse d'Aire et de Dax*, p. 697-701, 1892.

6. *Acte capitulaire fait par les aubergistes et avanlieu de la ville de Dax contre MM. les Maire et Jurats de la dite ville de Dax*, dans le *Bullet. de la Soc. de Borda*, p. 169-171, 1894.

7. *Semaine religieuse*, 1897, p. 406 et 423.

Digitized by Google

aussi son projet de défrichement des Landes, voici un M. de Candeloup, membre de la Société royale d'agriculture du bureau de Dax, qui écrivait en 1775 un *Mémoire*[1] sur la même question. Écrit par un homme de science et d'observation, familiarisé avec l'état du pays dont il parle, ce *Mémoire* a eu la bonne fortune d'être édité par un érudit de bonne marque, M. Louis Batcave. C'est dire que l'annotation ne laisse rien à désirer.

A citer encore quelques lettres inédites, plus particulièrement relatives à notre histoire religieuse. M. l'abbé Dubarrat a publié dans la *Revue de Gascogne*[2] quatre *lettres au sire d'Albret*, Alain le Grand, concernant certaines nominations ecclésiastiques. Dans la même *Revue*[3] encore, M. Tamizey de Larroque nous a donné le *Testament de Gilles de Noailles*, l'évêque de Dax, qui fut, après son frère François, ambassadeur en Pologne, en Angleterre et à Constantinople, et le regretté M. A. Breuils une lettre de Mgr Joseph-Gaspard de Montmorin de Saint-Hérem, évêque d'Aire[4]; dans le *Bulletin de la Société de Borda*[5] a paru une lettre de l'abbé de la Ville de Mirmont, de l'Académie française, originaire des Landes, et enfin, dans les *Études historiques et religieuses du diocèse de Bayonne*[6], M. l'abbé Dubarrat encore nous a fait connaître de Mgr Le Quien de Laneufville, le dernier évêque de Dax, quatre lettres inédites qui jettent quelque lumière sur la situation du clergé réfractaire ou constitutionnel, entre la Terreur et le Concordat[7].

A l'époque révolutionnaire se rattache aussi la *Reproduction du compte rendu de la première fête nationale du 14 juillet à Mont-de-Marsan*[8]. Comme cette fête diffère peu à Mont-de-Marsan de ce qu'elle fut ailleurs, la publication n'a pas grand intérêt. Plus curieux est pour nous l'*interrogatoire subi par l'abbé Pierre Lalanne*[9], prêtre insermenté, devant le District, lors de son arrestation en 1793.

Pour liquider la période révolutionnaire, nous pouvons bien signaler ici la liste des ayants droit au « *milliard des émigrés dans les*

1. *Mémoire sur les Landes, de Bayonne à Bordeaux*, par M. de Candeloup, 1775, *Bullet. de la Soc. de Borda*, 1894, p. 261-274.

2. 1893, p. 349-354, avec une introduction de M. V. Dubarrat et des notes de M. L. C[outure] et C[abié].

3. *Id.*, 1896, p. 561-565.

4. *Id.*, p. 263-264.

5. 1896, p. 223-225. Elle a été éditée par M. le Dr Dichas.

6. 1893, p. 313-321.

7. Elles sont adressées à l'abbé Jean-Baptiste Bidegaray, vicaire de Bégr (1797-1801).

8. *Annuaire des Landes*, p. 383-389, 1892.

9. *Semaine religieuse d'Aire*, 1893, p. 671-676, d'après les Archives départementales, L, 236.

Digitized by Google

*Landes* », dont nous devons la publication à M. H. Tartière dans l'*Annuaire des Landes*[1].

II. — Histoire politique. — A l'histoire politique se rattachent d'abord *les Landes et les Landais*[2], où M. E. Dufourcet nous a raconté l'histoire de notre pays, depuis la période préhistorique jusqu'à la Révolution. Ce n'est pas là une œuvre de science, mais de vulgarisation. L'auteur nous en prévient dans la préface de son ouvrage, et c'est pour cela, sans doute, qu'il a cru pouvoir se dispenser de citer ses sources. On eût voulu qu'il eût pris soin au moins de faire disparaître par une minutieuse revision certains anachronismes et pas mal d'erreurs[3] qui déparent un ouvrage recommandable à bien des titres; ainsi nulle autre part ne se trouvent peut-être résumés et utilisés autant de travaux antérieurs, ni de plus récentes découvertes archéologiques.

Avec *la Fronde dans les Landes*[4], de M. l'abbé C. Tauzin, nous n'avons qu'un épisode de notre histoire locale, mais un des plus curieux et des plus dramatiques. Le sujet est, d'ailleurs, traité de main de maître, avec autant d'érudition que de méthode et de sagacité. Le seul regret qu'on éprouve en lisant ces pages si pleines de science, d'émotion et de vie, c'est que l'auteur ne se décide pas à nous donner l'histoire entière de notre pays. Nul n'est mieux préparé à cette œuvre par ses travaux antérieurs, son savoir de bon aloi et son talent d'écrivain.

Qu'il nous soit permis de signaler ici du même auteur une excellente étude sur les *Sénéchaux anglais en Guyenne*[5] (1252-1453). Si par son titre cette étude déborde un peu du cadre qui nous est assigné, par la grande place qui y est faite aux hommes et aux choses des Landes, elle a bien droit de figurer dans une bibliographie landaise.

Du même auteur encore, mais caché sous un pseudonyme, ont paru dans un journal local[6] une série d'études sur la période de

1. *Annuaire des Landes*, 1897, p. 376-382.

2. Dax, impr. H. Labèque, 1892, gr. in-8° de XVII-497 pp., avec gravures hors textes et dessins dans le texte.

3. Ainsi, il est fait mention d'accidents survenus au couvent de Sainte-Ursule et à la chapelle des Barnabites, près de cinq cents ans avant leur existence (p. 216), Du Pleix nous est donné (p. 41) comme un auteur du XV^e siècle, Roland comme un neveu de Charlemagne (p. 141), et Henry Plantagenet, comme fils de Guillaume le Conquérant. Je ne parle pas de l'attention prêtée (p. 299) aux excentricités linguistiques de feu Granier de Cassagnac, ni des étymologies fantaisistes qui rappellent trop celles de Ménage.

4. *Revue de Gascogne*, 1893, p. 385; 1894, p. 19, 88, 273, 327, 485, 533; 1895, p. 90. M. Tauzin s'est surtout aidé de la *Relation*... d'Henri de Laborde-Peboué et des *Documents inédits sur la Fronde en Gascogne*, publiés pour la Société historique de Gascogne par M. J. de Carsalade du Pont. Auch, 1883.

5. *Revue de Gascogne*, 1891, p. 149, 197 et 353.

6. *La Croix des Landes*, 1893, 1894, 1895.

Digitized by Google

la Révolution qui s'étend jusqu'à l'arrivée de la « Commission révolutionnaire » dans les Landes. Jusqu'à présent l'auteur n'a pu guère ajouter à ce que nous avaient appris Dompnier de Sauviac, Légé et Léon Dufour.

Nous avons eu encore pour la même époque l'*Histoire des volontaires des Landes*[1], du moins de ceux qui figurèrent dans l'armée des Pyrénées Occidentales. Leur rôle n'y fut pas très brillant d'abord, mais il faut dire à leur décharge qu'ils étaient presque sans armes, qu'ils surent se ressaisir plus tard, et que M. Tartière est loin d'avoir signalé tous les braves qui firent là leurs premières armes.

Après l'histoire générale, l'*Histoire de la vicomté de Juliac*, par M. Romieu[2], ouvre brillamment la série de nos monographies régionales. Pourquoi faut-il que l'auteur n'ait pas su mieux indiquer ses sources et éviter quantité d'erreurs de détail[3]? Son œuvre était de par ailleurs si recommandable par l'étendue des recherches, la nouveauté des découvertes et l'ampleur du récit.

A l'extrémité opposée du département, un modeste mais studieux instituteur de village nous donne, avec l'histoire d'une importante famille, celle de la petite seigneurie de Bonnut et Arsague[4].

D'autres monographies se restreignent à l'histoire d'une ville ou d'un simple village. C'est ainsi que M. l'abbé Mengelatte nous a donné une histoire de *Sore*[5], où des opinions réfutées depuis cinquante ans[6], des conjectures et de vagues généralités tiennent plus de place que les documents. L'ancienne bastide de *Cazères-sur-l'Adour*[7] a trouvé dans son curé un annaliste éloquent, trop éloquent peut-être, en tous cas trop préoccupé de chercher dans l'histoire du passé des armes contre le présent. *Aire-sur-l'Adour* doit attendre encore son historien, même après les deux volumes

1. *Les Landes et l'armée des Pyrénées-Occidentales* (1792-1795), dans l'*Annuaire des Landes*, 1896, p. 373-392.

2. Romorantin, A. Standachar et Cie, imp.-édit., 1894, gr. in-8° de 475 pp.

3. Les sources ne sont citées qu'à la fin de chaque chapitre et par leur titre le plus général, quelquefois même fautif. Ainsi page 17, au hasard, je lis : « Sources historiques : 1. *D'Hozier Armorial général...*, 5. *Mémoires divers sur le règne de Louis XV*, 6. *Bibliothèque nationale, Archives manuscrites.* » Ailleurs, page 174, *Les chroniques de la ville d'Acqs*, sont attribuées à Dom Prieur de Sauviac (pour Dompnier de Sauviac). Le mariage de François Ier avec Éléonore d'Autriche n'a pas eu lieu le 1er, mais le 6 juillet, M. de Noailles n'a jamais été évêque d'Aire, mais de Dax.

4. *Bullet. de la Soc. de Borda :* Les seigneurs de Bonnut et Arsague, la maison noble d'Amou et la famille des Caupenne, 1891, p. 257; — 1893, p. 257; — 1894, p. 145-175.

5. *Bullet. de la Soc. de Borda :* Notes et documents sur l'histoire de Sore.

6. Celle de la venue d'une colonie grecque dans les Landes.

7. *Bastide de Cazères-sur-l'Adour* (1364 à 1887), dans *Bullet. de la Soc. de Borda*, 1891 à 1894, et tirage à part. Dax, Labèque, 1894, in-8°, 185 pp.

Digitized by Google

— sans compter ceux qui suivront — que vient de lui consacrer M. Charles Sorbets[1]. L'auteur tient à nous faire savoir qu'il était poète et que son histoire a été écrite il y a plus de quarante ans. Il était peut-être superflu de le dire aux connaisseurs; ils ne s'en aperçoivent que trop.

Sous le titre un peu ambitieux d'*Aquitaine historique et monumentale*, un appendice du *Bulletin de la Société de Borda* contient avec pagination distincte les notices historiques de villes et villages que trois membres de cette Société[2] ont jugés dignes d'être visités et étudiés. Là ont paru dans un ordre fort capricieux, la ville de Hastingues et l'abbaye d'Arthous[3], les remparts, le vieux château et les anciens plans de Dax[4], Œyreluy et Siest[5], Sarbazan, sa villa et son église[6], Roquefort[7], les bastilles du Marsan, Tursan et Gabardan[8], la ville et l'abbaye de Sorde[9], Pomarez et Amou, Tastoa et Gothiacum[10], une vue de Dax en 1612[11], l'église et la crypte de Saint-Paul[12], Rion-des-Landes[13], Mont-de-Marsan[14], Tartas[15], une vue cavalière de Roquefort en 1612[16]. Sans viser toujours assez à une exactitude minutieuse, ces notices ont le grand mérite de reproduire ou résumer des documents ou renseignements locaux souvent inédits et toujours dispersés çà et là. Au texte s'ajoutent, d'ailleurs, de bons dessins ou planches et vues photographiques généralement inédites et intéressantes.

Plusieurs de ces notices trouvent leur complément dans les monographies paroissiales, rédigées sur l'ordre de Mgr Delannoy, évêque d'Aire et de Dax, par les curés du diocèse et partiellement publiées dans la *Semaine religieuse d'Aire*. Nous avons là quelques bonnes notes sur la période révolutionnaire à Mézos[17], Donzacq[18], Estibeaux[19], Gamarde[20], Hagetmau[21], Heugas[22], Lamothe[23], Port-de-Lanne[24], Laurède[25], Léon[26], Lesperon[27], Magescq[28], Mant[29], Messanges[30], Orthevielle[31], Parentis-en-Born[32], Peyre[33], Pimbo[34], Pontonx[35], Pouillon[36], Saint-Aubin[37], Saint-Jean-de-Lier[38],

1. *Histoire d'Aire-sur-l'Adour*, ancienne capitale des Tarusates, etc., par Charles Sorbets, auteur du *Précis versifié de l'Histoire de France*. Paris, typ. H. Chaudron, t. Ier, 1895, 53 pp. in-8°; — t. II, 1896, 135 pp. in-8°.

2. E. D[ufourcet], G. C[amiade], E. T[aillebois]. Ce dernier est mort le 25 août 1892.

3. *Aquitaine historique et monumentale*, t. Ier, p. 1-20. — 4. *Id.*, *ibid.*, p. 21-122. 5. *Id.*, *ibid.*, p. 130-143. — 6. *Id.*, *ibid.*, p. 251-284. — 7. *Id.*, *ibid.*, p. 285-307. — 8. *Id.*, *ibid.*, p. 309-353. — 9. *Id.*, t. II, p. 44. — 10. *Id.*, *ibid.*, p. 75. — 11. *Id.*, *ibid.*, p. 93. — 12. *Id.*, *ibid.*, p. 104. — 13. *Id.*, *ibid.*, p. 141. — 14. *Id.*, *ibid.*, p. 217. — 15. *Id.*, *ibid.*, p. 255. — 16. *Id.*, *ibid.*, p. 283. — 17. *Sem. rel. d'Aire*, 1892, p. 503, 555, 570. — 18. *Id.*, 1893, p. 434. — 19. *Id.*, *ibid.*, p. 482. — 20. *Id.*, *ibid.*, p. 498. — 21. *Id.*, *ibid.*, p. 546. — 22. *Id.*, *ibid.*, p. 658. — 23. *Id.*, *ibid.*, p. 722. — 24. *Id.*, *ibid.*, p. 738. — 25. *Id.*, *ibid.*, p. 754. — 26. *Id.*, *ibid.*, p. 769. — 27. *Id.*, *ibid.*, p. 786. — 28. *Id.*, *ibid.*, p. 800. — 29. *Id.*, 1894, p. 13. — 30. *Id.*, *ibid.*, p. 30. — 31. *Id.*, *ibid.*, p. 47. — 32. *Id.*, *ibid.*, p. 63. — 33. *Id.*, *ibid.*, p. 80. — 34. *Id.*, *ibid.*, p. 102. — 35. *Id.*, *ibid.*, p. 118. — 36. *Id.*, *ibid.*, p. 135. — 37. *Id.*, *ibid.*, p. 150. — 38. *Id.*, *ibid.*, p. 166.

Digitized by Google

Saint-Loubouer[1], Sorde[2], Sort[3], Tilh[4], Vielle[5], Le Vignau[6], Poyanne[7], Saint-Agnet et Sarron[8]. Il y a dans la plupart de ces notices, de mérite fort inégal, d'excellents renseignements sur l'état de l'instruction primaire en 1789, sur les résistances que rencontra en notre pays le clergé constitutionnel, sur le rétablissement du culte avant et après le Concordat, sur le recrutement des volontaires ou la levée en masse. On regrette qu'il ait été prêté parfois trop d'attention à des traditions sans autorité, ou que les rédacteurs de ces notices ne connaissent pas mieux les faits généraux de la Révolution. Tel d'entre eux s'imagine que les curés étaient nommés à l'élection par les habitants de chaque commune, tel autre place en 1791 la première fête de la Fédération; aucun ne s'avise de chercher dans les faits de son village le contre-coup des événements de Paris, ni ne distingue entre les diverses phases de la persécution sous la Législative, la Convention, la réaction thermidorienne ou le Directoire.

C'est moins que l'histoire d'un village, c'est la monographie d'un simple domaine[9] que nous donne M. P. Cuzacq, mais par les souvenirs qu'elle évoque, l'histoire de ce domaine habité par des descendants de Racine ou des hommes d'affaires de Voltaire est plus intéressante que celle de bien des villages.

III. Histoire littéraire. — On a bientôt fait d'énumérer tout ce qui a paru dans nos Landes de travaux littéraires et bibliographiques.

M. l'abbé Cazauran a étudié dans le *Bulletin de la Société de Borda* les *Feudistes dans les Landes au XVIII^e siècle*[10]. Les papiers des archives du grand séminaire d'Auch lui ont permis de compléter nos connaissances sur Larcher, le moins inconnu de ces archivistes aussi modestes que méritants, et de nous révéler l'existence et les travaux de quelques autres comme Larrey, de Dax, Charles Doazan, etc.

M. l'abbé Foix a réimprimé le La Fontaine en vers gascons que publia en 1776 l'imprimerie Paul Fauvet. Tout en abrégeant l'édition pour des raisons que n'approuveront peut-être pas les bibliophiles, il l'a augmentée d'une bonne préface et d'un lexique estimable[11].

C'est au gascon encore que s'intéresse M. l'abbé Beaurredon, et

1. *Sem. rel. d'Aire*, 1894, p. 199. — 2. *Id.*, *ibid.*, p. 261. — 3. *Id.*, *ibid.*, p. 277. 4. *Id.*, *ibid.*, p. 422. — 5. *Id.*, *ibid.*, p. 439. — 6. *Id.*, *ibid.*, p. 455. — 7. *Id.*, *ibid.*, p. 470, une des meilleures. — 8. *Id.*, *ibid.*, p. 406.

9. *Histoire du domaine de Beaudonne*. Bayonne, imprim. A. Lamaignère, 1896, in-8° de 63 pp.

10. 1890, p. 1-36.

11. *Fables causides en bers gascouns*. Nouvelle édition corrigée par l'abbé Foix. Dax, H. Labèque, 1891, grand in-8°, 68 pp.

Digitized by Google

il vient de nous donner successivement une *Grammaire des idiomes landais*[1] et une *Phonétique du gascon landais*[2]. L'une et l'autre attestent des études sérieuses et de bonnes observations sur un sujet encore peu exploré. Tout au plus pourrait-on chicaner l'auteur sur sa tendance à prendre le gascon mimizanais comme le type complet du gascon landais et à confondre les termes du latin savant avec ceux du latin populaire (non du *bas-latin*, comme il dit).

IV. Histoire religieuse. — L'histoire religieuse a été un peu plus favorisée que la philologie. La période de nos origines chrétiennes a été étudiée — je ne dis pas élucidée — dans quelques travaux semi-historiques et semi-archéologiques.

M. E. Dufourcet nous a donné encore un résumé des légendes relatives à la vie, à l'apostolat et au martyre du premier évêque de Dax[3]. Plus sûre et plus originale est la seconde partie de cette étude, consacrée aux cathédrales bâties sur le tombeau du saint et aux découvertes faites tout récemment au même endroit.

Une confiance encore plus aveugle à des légendes tardives et incohérentes marque le début de l'étude de M. l'abbé Meyranx sur *Saint-Girons, son culte et sa crypte*[4]. La suite acquiert plus d'intérêt à mesure qu'elle gagne en certitude. Seulement M. Meyranx ferait bien de revoir mieux ses épreuves et de renoncer à sa chaleur oratoire et à sa dramatique mise en scène qui détonnent si vite dans une œuvre historique.

Mais c'est surtout sainte Quitterie, la patronne d'Aire, qui, à l'occasion de la restauration de sa crypte, a provoqué de sérieux travaux. Donnons seulement une mention aux bonnes études de M. l'abbé Dudon[5], que nous n'avons pas à apprécier ici. Dans la période qui nous occupe, M. l'abbé A. Breuils, en examinant de près *les légendes de sainte Quitterie dans les antiques bréviaires de Lescar, Dax et Agen*[6], a cru y trouver une confirmation de la thèse de M. Dudon sur l'origine gasconne de sainte Quitterie. Le même auteur a fait encore l'histoire du culte de sainte Quitterie en Gascogne et au dehors, dans une série d'articles très bien informés qui

1. *Grammaire des idiomes landais* (*Bullet. de la Soc. de Borda*, 1893, p. 19, 111, 193, 231; — 1894, p. 3, 103).

2. *Phonétique du gascon landais* (*Bullet. de la Soc. de Borda*, 1896, p. 41-54).

3. *Saint Vincent de Xaintes, premier évêque de Dax*, dans l'*Aquitaine historique et monumentale*, t. II, p. 1-25.

4. *Bullet. de la Soc. de Borda*, 1890, p. 53, 75, 155.

5. *Sainte Quitterie du Mas et sa crypte*, par l'abbé Joseph Dudon. Aire, Dehez, 1883, in-8°, 31 pp. — *Sainte Quitterie gasconne*, par l'abbé Joseph Dudon. Aire, Dehez, 1885, in-8°, 51 pp.

6. Publié d'abord dans les *Études historiques et religieuses du diocèse de Bayonne*, 1892, p. 205, et tirage à part. Pau, impr. Vignancour, 1892, 13 pp. grand in-8°.

Digitized by Google

ont paru dans la *Semaine religieuse d'Aire*[1] et ont provoqué quelques notes complémentaires de M. Ant. Thomas[2], de M. l'abbé Dubarrat[3] et de M. A. Dupré[4] et autres[5].

C'est encore une estimable contribution à l'histoire du culte de saint Vincent de Xaintes, de saint Girons et de sainte Quitterie que nous apporte M. l'abbé Cazauran, en publiant l'office de ces saints[6] d'après un bréviaire dacquois manuscrit du commencement du XIVe siècle. Il fait précéder le texte de préfaces où son imagination se donne par trop libre carrière, surtout en matière d'étymologies.

Avec l'histoire de nos maisons religieuses, nous sortons des brumes de la fantaisie et de la légende. En s'inspirant de travaux antérieurs et surtout du livre de M. A. Du Bourg sur le *grand Prieuré de Toulouse*, M. l'abbé Départ a essayé de retrouver la liste complète et parfois l'histoire des commanderies de Malte[7] dans notre pays.

M. l'abbé Foix s'est borné à retracer l'histoire fort peu connue d'un simple prieuré[8], depuis ses origines jusqu'à la Révolution, avec indication de ses charges et revenus.

M. l'abbé C. Tauzin a plus particulièrement étudié deux maisons de l'ordre de saint François, les Clarisses et les Frères Mineurs au pays de Marsan[9]. Bien documentée et bien écrite, cette étude est aussi instructive qu'intéressante. Une petite remarque, sans grande importance d'ailleurs : ce ne sont pas les Bénédictins de Saint-Sever qui ont appelé les Capucins en Gascogne. Ceux-ci y étaient fixés bien avant 1620, comme on peut le voir par les notes et documents que nous avons publiés sur le *Premier établissement des Capucins dans les anciens diocèses de Dax et d'Aire*[10].

L'*Établissement des Ursulines à Tartas*[11] a été de même éclairé par quelques notes de M. L. Batcave. Pour en finir avec les maisons religieuses de notre pays et surtout pour être fixé sur l'état de leur personnel et de leurs revenus en 1790, au moment de leur disparition, il faut consulter les bonnes notices que M. Tartière a publiées dans l'*Annuaire des Landes*[12].

1. 1892, p. 273, 289, 306, 322, 337, 356; — 1894, p. 309, 343, 357; — 1895, p. 345, 361, 376, 393, 412, 460.
2. *Revue de Gascogne*, 1893, p. 473.
3. *Études historiques et religieuses du diocèse de Bayonne*, 1895, p. 299.
4. *Semaine religieuse d'Aire*, 1891, p. 486. Pour être exact, il faut dire que cette note a précédé les travaux similaires de M. l'abbé Breuils, comme aussi la suivante.
5. *Semaine religieuse d'Aire*, 1891, p. 454.
6. *Bullet. de la Soc. de Borda*, 1893, p. 51, 89, 143.
7. *Id.*, 1894, p. 129, 175, 275.
8. *Le prieuré de Nerbis* (*Sem. rel. d'Aire*, 1895, p. 810, 826, — et 1896, p. 27 et 132).
9. *Revue de Gascogne*, 1896, p. 489-545.
10. *Bullet. de la Soc. de Borda*, 1896, p. 213-222.
11. *Id.*, 1893, p. 189-191.
12. Années 1894 et 1895, 374 et sqq.

Digitized by Google

Signalons encore ici les deux bons articles que M. l'abbé C. Tauzin a consacrés aux *diocèses d'Aire et de Dax pendant le schisme d'Occident*[1]. S'il n'a pas réussi dans ces trop courtes études à dissiper toutes les obscurités qui entourent cette question, il a su tirer un excellent parti des documents imprimés. Je lui reprocherai cependant d'avoir mal interprété un passage d'une lettre de Boniface IX à Richard II (p. 252) au sujet de l'évêque de Dax Jean Guteritz. *Extra Romanam curiam diem clausit extremum*, ne veut point dire que cet évêque est mort séparé de la cour romaine, mais *loin de la curie:* ce qui privait le pape du droit de disposer à lui seul du siège de Dax; de là sa lettre explicative. Rien ne prouve non plus que l'évêque d'Aire Garsias Arnaud de Navailles (1391-1399) soit le même que Garsias Arnaud de Navailles, évêque de Dax (1401-1408). Le seul document qui jusqu'ici nous ait attesté l'existence de cet évêque de Dax et que cite M. Tauzin nous le donne comme étant encore chanoine de Dax en 1400[2].

A l'histoire religieuse peuvent se rattacher quelques communications parues dans la *Semaine religieuse d'Aire* ou d'autres revues locales sur divers cultes qui se sont particulièrement développés dans notre pays. Sur les origines du culte de Notre-Dame de Buglose, M. l'abbé Dubarrat avait cru trouver dans un testament des traces de l'existence de ce culte[3] au XV^e siècle; il a plus tard reconnu son erreur[4], et les premiers *témoins de Notre-Dame de Buglose*[5] dont M. Beaurredon s'est occupé dans le *Bulletin de la Société de Borda* ne remontent donc pas au delà du XVI^e siècle.

Nous avons eu encore des études très curieuses et très fouillées sur le culte de Notre-Dame de Pitié[6], de saint Joseph[7], de sainte Anne[8], de saint Jacques[9], de saint Loup et de saint Roch[10] dans les anciens diocèses landais.

V. Institutions, arts, coutumes et mœurs. — De toutes les institutions du passé, l'enseignement, qui éveille ailleurs tant d'intérêt, a suscité chez nous le moins de travaux. C'est à peine si nous trouvons à signaler dans la *Semaine religieuse* d'Aire une étude sur *l'Enseignement primaire avant la Révolution*[11]. Mais le titre promet

1. *Revue de Gascogne*, 1892, p. 245, 326 et sqq.
2. Cf. *Baronnie de Magescq et le chapitre d'Acqs*, par le baron G. d'Olce (*Bullet. de la Soc. de Borda*, 1882, p. 210-212).
3. *Revue de Gascogne*, 1892, p. 289.
4. Cf. *Bullet. de la Soc. de Borda*, 1896, p. XLII.
5. *Id.*, 1895, p. 35-49.
6. *Semaine religieuse d'Aire*, 1897, p. 311, 327, 343, 375, par M. V.-M. Foix.
7. *Id., ibid.*, 1897, p. 167, 183, par M. V.-M. F[oix].
8. *Id.*, 1896, p. 295, 311, par M. V.-M. Foix.
9. *Id., ibid.*, p. 471, 480, 519, 535, 573, par M. V.-M. Foix.
10. *Id.*, 1897, p. 55, 61, par M. V.-M. Foix.
11. En cours de publication.

Digitized by Google

beaucoup plus qu'il ne tient. De fait on ne trouve là que quelques maigres renseignements sur le personnel enseignant dans les écoles d'une dizaine de paroisses, dont Saubrigues est à peu près le centre. Deux notes[1] qui suivent ajoutent peu de chose à cette modeste contribution. C'est là aussi qu'ont été publiés quelques renseignements sur *la fondation du collège de Mont-de-Marsan*[2], que la ville confiait dès l'origine aux Barnabites, en 1656. Pour l'époque de la Révolution, M. Tartière nous a fait connaître l'histoire de l'*École centrale de Saint-Sever*[3]. Après des débuts fort pénibles et une existence très modeste, elle disparaît sans qu'on sache au juste quand, mais probablement sous l'action des causes qui amenèrent la chute de tant d'autres.

L'histoire des arts n'a pas été mieux traitée. A proprement parler nos études d'art sont plutôt des études d'archéologie. Signalons un mémoire quelque peu diffus de M. le Dr Léon Sentex sur les *Mosaïques gallo-romaines du Gleyzia de Saint-Sever*[4], mais avec de bonnes reproductions photographiques, et une autre de M. de Laporterie sur *des découvertes gallo-romaines à Miégeborde*[5] (près de Saint-Sever).

Quelques opinions émises au sujet de ces découvertes et d'autres encore ont provoqué dans la même *Revue, quelques notes critiques sur la dénomination et l'origine des Gleyzias*[6].

A noter encore dans ce Bulletin, les descriptions archéologiques que nous ont faites M. l'abbé Besselère de quelques chapiteaux romans[7], et M. l'abbé Dudon des sculptures du portail de l'église du Mas[8]. Bien entendu que nous ne prendrions pas à notre compte les significations mystiques et symboliques que ces auteurs prétendent découvrir dans certaines représentations sculpturales.

Citons seulement les études parues dans la *Semaine religieuse* sur *les remparts*[9], le *château fort*[10], la *cathédrale de Dax*[11] et son *portail ogival*[12]. Ce ne sont là que des résumés d'articles parus ailleurs, comme aussi quelques autres[13] de la même *Revue* que

1. *Semaine religieuse d'Aire*, 1894, p. 774, 789,
2. *Id.*, 1891, p. 373,
3. *Annuaire des Landes*, 1891, p. 383-394.
4. *Bullet. de la Soc. de Borda*, 1890, p. 229; — 1891, p. 1243.
5. *Id.*, 1891, p. 253.
6. *Id.*, A. Degert, *Études critiques sur la dénomination et l'origine des Gleyzias*, 1891, p. 243-252.
7. *Bullet. de la Soc. de Borda*, 1890, p. 97; 1891, p. 233; 1893, p. 301.
8. *Id.*, 1895, p. 81-91, et *Sem. rel. d'Aire*, 1891, p. 310, 325.
9. *Semaine religieuse*, 1890, p. 62.
10. *Id.*, 1890, p. 77.
11. *Id.*, 1890, p. 110.
12. *Id.*, 1890, p. 126.
13. Cf. *Semaine religieuse*, 1890, p. 141; — 1891, p. 367, 406; — 1893, p. 162, etc.

Digitized by Google

nous omettons même de signaler ici, ayant déjà mentionné les originaux.

Donnons également une mention aux études que M. Picot, dans le *Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau*[1], et M. le Dr Sorbets, dans le *Bulletin de la Société de Borda*[2], ont consacrées à la *faïencerie de Samadet*, dont ils racontent l'histoire et apprécient les produits.

Relativement à nos usages locaux, nous avons à signaler dans le *Bulletin de la Société de Borda*[3] un mémoire de MM. les abbés Beaurredon sur le *Santou*, ou droit payé au chapitre de Dax par les paroisses du diocèse, une encombrante étude sur les *courses de taureaux en France et en Espagne*[4], où l'on trouve de tout, même de la linguistique à propos de l'origine du gascon qui, paraît-il, « n'est pas roman! » mais frère du latin vulgaire! Nos usages testamentaires ont été étudiés dans une communication faite par M. P. Cuzacq à la *Société des lettres et arts de Bayonne*[5] et dans un article de la *Semaine religieuse d'Aire*[6].

L'histoire de l'assistance publique ne peut guère citer à son actif que les trois bonnes études de M. l'abbé Foix sur les marguilliers[7] chargés de recueillir les sommes destinées à l'entretien et au rachat des captifs, sur les hôpitaux-prieurés de Poymartet[8] et de Fosse-Guibaut, sur l'hôpital de Mugron[9].

VI. — Biographie. — La biographie landaise a peut-être inspiré les meilleurs travaux de nos écrivains locaux. Nos évêques ont été particulièrement favorisés. Après François de Noailles, l'évêque de Dax, à qui M. l'abbé Gabarra a consacré toute une brochure[10], voici Cospéan, le célèbre évêque d'Aire, qui fait l'objet d'un excellent article de M. J. Lestrade, dans la *Revue de Gascogne*[11]. Nommé administrateur du diocèse de Toulouse à cause de la trop grande jeunesse de l'archevêque titulaire, Louis de Lavalette, il s'acquitta de ces fonctions avec une discrétion et un zèle qui firent l'édification de tout le monde.

Mais c'est un successeur de Cospéan sur le siège d'Aire, un

1. 1890-1891, p. 387-391.
2. 1895, p. 61 à 79, œuvre posthume rédigée en 1888.
3. 1895, p. 1-14.
4. *Aquitaine historique et monumentale*, t. Ier, p. 144-231.
5. *Testaments anciens; testaments reçus par les curés*, Mont-de-Marsan, impr. A. Dupeyron, 1896, in-8° de 16 pp.
6. *A travers les testaments*, par C..., 1890, p. 93, 111.
7. *Les marguilliers des captifs*, par M. M.-V. Foix (*Sem. rel. d'Aire*, 1896, p. 805, 821, 851).
8. *Bullet. de la Soc. de Borda*, 1895, p. 197-212.
9. *Id.*, 1895, p. 143-150.
10. Publiée d'abord dans le *Bullet. de la Soc. de Borda*, 1888, p. 209-275.
11. 1897, p. 237-260.

Digitized by Google

prédicateur tout aussi renommé que lui, *Messire Jean-Louis de Fromentières*[1], qui a été le mieux traité. Il a eu la bonne fortune de fournir à M. Lahargou le sujet d'une excellente thèse, dont la Faculté des Lettres de Bordeaux fit le plus grand éloge au jour de la soutenance. Cela nous dispense d'y revenir.

Plus près de nous, le dernier évêque de Dax, Charles-Auguste Le Quien de La Neufville[2], a trouvé aussi un bon historien dans sa famille. Mgr Cirot de la Ville a retracé, à l'aide de documents familiaux ou autres, la première jeunesse, l'épiscopat et l'exil de ce sage et vénéré prélat, dont l'histoire se mêle de si près à celle de la Révolution dans notre contrée.

J.-P. Saurine, l'évêque constitutionnel des Landes, devant lequel dut fuir Le Quien de La Neufville, a été aussi l'objet d'une notice biographique dans les *Annales catholiques*[3]. Il y a là bien des détails précieux, assez peu connus, qui méritaient de ne pas échapper aux historiens de la période révolutionnaire dans notre pays.

C'est un homme d'église encore, *un curé du bon vieux temps*, Blaise Denthomas d'Armentieu (1750-1790), que nous fait connaître M. l'abbé Foix dans une notice très fouillée[4]. Il y a là d'intéressants renseignements sur les six ou sept paroisses que dessert successivement ce prêtre distingué.

Le centenaire de la Révolution a ramené la pensée sur quelques-unes de ses principales victimes. Nous avons dû à ce mouvement de pieuse curiosité quelques intéressantes monographies. C'est d'abord un ancien vicaire général de Dax, M. de la Roche Saint-André, qui ouvre la série. Guillotiné à Nantes le 20 décembre 1793, il lui a été consacré deux notices dans la *Semaine religieuse d'Aire*[5].

Vient ensuite *Marguerite Rutan*[6], une vaillante fille de charité, qui, née à Metz, fonda à Dax, avec Mgr Le Quien de La Neufville, l'hôpital actuel et y fut guillotinée le 20 germinal an II. Deux autres victimes de la Terreur, les abbés Jacques *Damborgés*[7] et Lannelongue de *Saint-Pot*[8] ont eu aussi leur notice. Le même souvenir était bien dû à une brave fille de Saint-Sever, *Agnoutine*[9],

1. Paris, V. Retaux, 1892, in-8° de 350 pp., avec un portrait gravé.
2. *Monseigneur Charles-Auguste Le Quien de La Neufville*, vicaire général de Bordeaux, visiteur apostolique des Carmélites de France, dernier évêque d'Acqs, par Mgr Cirot de La Ville; Bordeaux, impr. R. Coussau, 1890, in-8° de 190 pp., avec une héliogravure.
3. Nécrologies épiscopales, par M. C. d'Agrigente, 1892, p. 293 et sqq.
4. *Sem. rel.*, 1895, p. 110, 149, 169, 555.
5. 1891, p. 277 et 1893, p. 80.
6. *Semaine religieuse d'Aire*, 1891, p. 501, 516.
7. *Id.*, 1894, p. 125.
8. *Id.*, *ibid.*, p. 219.
9. *Id.*, 1891, p. 174, 189. par S.

Digitized by Google

qui, pendant la Terreur, s'employait, au péril de sa vie, à ménager quelque adoucissement aux reclus ou à sauver les prêtres poursuivis. Une femme, dont l'histoire méritait aussi de nous être racontée, est celle de Pinétine *Labouchère*[1] — de la même famille que M. Labouchère, le célèbre radical anglais — qui, de protestante devenue catholique et ursuline, consacra sa vie, avant et après la Révolution, à l'instruction des jeunes filles.

Bien que les rédacteurs de ces notices religieuses ne visent guère qu'à l'édification de leurs lecteurs, nos travailleurs locaux y peuvent glaner parfois d'utiles indications.

Parmi les Landais qui ont attiré l'attention de ces travailleurs, signalons le *chevalier de Borda*[2], l'illustre savant à qui Dax s'honore d'avoir donné le jour. M. Kernéis lui a consacré une notice dont les éléments ont été puisés à bonne source. Citons encore un *poète Dacquois*[3], du nom de Louis de Sarps, qui eut son heure de notoriété dans les cercles lettrés de Delille et de Campenon et le chimiste *M.-J.-B. Dizé*[4], d'Aire, qui n'eut jamais la sienne nulle part, nous dit M. J. L[abrouche] dans une brochure à préoccupations plus politiques qu'historiques. Le lieutenant général Lamarque n'eut point à souffrir de la part de ses contemporains de pareils dénis de justice; la postérité n'est pas moins généreuse pour lui, témoin les honneurs que lui rendait naguère la ville de Saint-Sever et la notice biographique qu'écrivait à cette occasion M. L. Léon-Dufour[5].

VIII. — Géographie historique. — Nous ne saurions, avant de finir, passer sous silence les bons travaux auxquels a donné lieu la géographie historique de notre pays.

La plupart de ces travaux ont été consacrés à notre littoral. De ce littoral, M. E. Durègne a étudié les *Dunes primitives et les forêts antiques*[6]. M. Dulignon-Desgranges s'est surtout attaché à nous dire comment ces dunes furent fixées par le baron Charlevoix de Villers[7]. La curiosité de M. C. Grandjean s'est à la fois portée sur les *landes et les dunes de Gascogne*[8], tandis que celle de M. Duffart s'est limitée aux *anciennes baies de la côte de Gascogne, de la Gironde à l'Adour*[9]. Ces mêmes baies et les lacs qui les découpent

1. *Semaine religieuse d'Aire*, 1892, p. 794, 810, 825; — 1893, p. 13, 29.
2. *Le chevalier de Borda*, par A. Kernéis. Brest, 1891, in-8° de 46 pp.
3. A. Degert : *Un Poète Dacquois*, dans *Bullet. de la Soc. de Borda*, 1897, p. 1-19.
4. *Le chimiste M.-J.-B. Dizé* (1764-1852). Aire, imp. A. Labrouche, 1897, 13 pp.
5. L. Léon-Dufour : *Le lieutenant général comte Lamarque* (1770-1832) (*Bullet. de la Soc. de Borda*, et tirage à part, Dax, 1896, XVIII-79 pp.)
6. *Bullet. de la Soc. de géographie commerciale de Bordeaux*, 1897, p. 165.
7. *Id.*, 1890, p. 441 et 473.
8. *Id.*, 1896, p. 129, 170, 210, 238, 273, 289.
9. *Id.*, *ibid.*, p. 98.



Digitized by Google

ont été étudiés par M. G. Beaurain dans la *Revue de Géographie*[1], et par M. A. Delebecque[2] dans une communication faite à l'Académie des sciences. L'un et l'autre nous ont exprimé leur opinion sur la formation de ces lacs, avec d'ingénieuses preuves à l'appui. Tout récemment[3], M. Duffart encore nous a fait l'intéressante histoire des *embouchures et des lits anciens de l'Adour avant le XVI^e siècle*.

L'histoire de nos voies landaises depuis l'époque gallo-romaine jusqu'à nos jours a tenté M. Cuzacq[4], et, grâce à son érudition aussi sûre qu'abondante, il a pu faire une étude aussi critique que complète de leur tracé et de leurs vicissitudes.

M. l'abbé Foix s'est borné à reconstituer, à l'aide de documents manuscrits, le *vrai chemin du littoral entre Castets et Soustons*[5].

M. l'abbé C. Tauzin[6] a essayé de déterminer le point précis où se livra la bataille dans laquelle Crassus triompha des dernières résistances des Aquitains. Aura-t-il fourni la solution définitive de ce problème historique que tant d'autres ont agité? Je ne sais : mais il est sûr que, avec sa science si étendue et si minutieuse, il porte un rude coup aux opinions adverses.

A. DEGERT.

1. *Quelques faits relatifs à la formation du littoral des Landes de Gascogne*, par G. Beaurain, tirage à part. Paris, Ch. Delagrave, in-8° de 12 pp.

2. André Delebecque, *Sur les lacs du littoral landais et des environs de Bayonne*, dans les *Compt. rend. de l'Acad. des sciences*, n° 1, 6 janvier 1896, Paris.

3. *Bullet. de la Soc. de géographie commerciale de Bordeaux*, 1897, p. 65.

4. *Les grandes Landes de Gascogne. Études historiques et géographiques*, par P. Cuzacq. Bayonne, impr. A. Lamaignère, 1893, in-8° de 352 pp.

5. *Bullet. de la Soc. de Borda*, 1893, p. 277-279.

6. *Rev. de Gascogne*, 1895, p. 417, 497.

Digitized by Google

# BIBLIOGRAPHIE

**Uberto Pedroli**, *Il regno di Pergamo*. Turin, Loescher, 1896, 1 vol. in-8° de VII-68 pages.

Il y a longtemps que je me proposais de signaler à nos lecteurs l'excellente monographie de M. Pedroli, professeur au lycée de Sienne, sur le royaume de Pergame. C'est un travail clair, nourri, très au courant et d'une bonne méthode. Il se compose de quatre chapitres. Le premier est consacré aux dynastes fondateurs, le second à l'établissement de la monarchie, le troisième aux premiers rapports avec Rome, le quatrième au protectorat romain. En route, l'auteur rencontre plus d'une question controversée. Il se décide toujours, avec beaucoup de flair et de sens critique, pour les solutions les plus judicieuses. En appendice, il discute ma théorie sur l'itinéraire d'Attale Ier en 218 et il élève contre elle des objections qui, pour être succinctes, n'en sont pas moins fortes. On s'en convaincra sans peine, en lisant la thèse que M. Maurice Holleaux développe, avec une logique serrée, dans les premières pages de cette livraison. Je dois convenir, après examen des arguments et des pièces, que mes contradicteurs ont raison de s'en tenir à l'opinion traditionnelle.

GEORGES RADET.

---

*Scaenicae Romanorum poesis fragmenta, tertiis curis recognovit* **Otto Ribbeck**. Volumen I : *Tragicorum fragmenta*. — Bibliotheca scriptorum graecorum et romanorum Teubneriana, Lipsiae, 1897, in-12, VIII-335 pages.

Jean-Charles-Otto Ribbeck est né à Erfurth le 23 juillet 1827. En 1852, à l'âge de vingt-cinq ans, il publia chez B. G. Teubner un in-8° de XVIII-442 pp., intitulé : *Tragicorum Latinorum Reliquiae*. Venant après les collections surannées des fragments des tragiques latins, dont la plus récente, très arriérée elle-même, était les *Poetae scenici latini* de Bothe (Leipzig, 1834), l'ouvrage de Ribbeck, fondé sur les leçons les plus sûres des manuscrits et sur les travaux

Digitized by Google

critiques les plus nouveaux, était un véritable événement philologique. La *Quaestionum scenicarum mantissa*, qui occupe, plus utilement que ne le ferait supposer la modestie du titre, les pages 241-356 de l'in-8° de 1852, renouvelait, cinq ans avant la célèbre *Étude sur le poète Attius*, de G. Boissier, l'histoire de la tragédie romaine.

En 1871, un nouvel in-8° de LXXVIII-368 pp., publié aussi par Teubner, donnait, sous le titre de *Tragicorum Romanorum fragmenta secundis curis recensuit Otto Ribbeck*, une deuxième édition complétée et améliorée du livre de 1852. La *Mantissa*, qui ne figure plus dans l'édition de 1871, devait être bientôt après avantageusement remplacée par l'ouvrage capital que Teubner publia en 1875, *Die Römische Tragödie in Zeitalter der Republik, dargestellt von Otto Ribbeck* (in-8°, VIII-692 pp.).

Quarante-cinq ans après la première édition, l'éminent philologue offre au public érudit une refonte définitive de son œuvre de jeunesse. Il ne peut être question ici d'énumérer toutes les variantes — d'ailleurs peu importantes, en général — qui font différer les éditions de 1852, de 1871 et de 1897. Il suffit de faire remarquer que la disposition du texte et des notes a changé : les références et l'apparat critique — un peu trop amoindri, peut-être — se trouvent immédiatement à la suite de chaque fragment : un volume in-12 ne peut admettre la double série de références et de notes critiques qui se plaçaient au bas de chaque page des in-8° de 1852 et de 1871. Il est inutile d'ajouter que, pour la constitution du texte, O. Ribbeck a profité des travaux philologiques parus de 1871 à 1896, de ses propres corrections et des diverses améliorations qui lui ont été fournies par une intelligente érudition, toujours en éveil.

C'est, je crois, Ernest Bersot qui constatait la gloire qui entoure le nom appelé à passer du Vapereau, dictionnaire changeant des contemporains, au Bouillet, dictionnaire immuable, où l'on demeure une fois qu'on y est entré. Une gloire du même ordre consiste à passer des in-8°, souvent renouvelés, de la librairie Teubner à la *Bibliotheca Teubneriana*, qui est une collection de classiques. Cette gloire, O. Ribbeck l'obtient avec justice : il est à espérer qu'il l'obtiendra doublement, puisque le vétéran de la philologie latine en Allemagne nous promet dans la même collection, comme prochaine, une refonte de ses *Comicorum Romanorum fragmenta*, déjà publiés en 1855 et en 1873. Ce nouveau volume de la *Bibliotheca Teubneriana* sera le bienvenu.

H. DE LA VILLE DE MIRMONT.

*15 novembre 1897.*

Digitized by Google

# TABLE ALPHABÉTIQUE

## PAR NOMS D'AUTEURS


Pages.

BARCKHAUSEN. — Montesquieu et sa théorie des gouvernements..... 500
— Les débuts de l'imprimerie à Montpellier (bibl.)..... 399
BENOIST. — Le Théâtre de Musset..... 43
BOUCHÉ-LECLERCQ. — Le règne de Séleucus II Callinicus et la critique historique..... 133 et 273
BOUVY. — Origines italiennes de la *Henriade*..... 169
— Études sur la Tragédie (bibl.)..... 123
— La *Virginia* de Duranti (bibl.)..... 127
BRUTAILS. — Bulletin historique d'Andorre..... 88
CHAMBRY. — Place de l'adjectif déterminatif et du génitif dans Cornelius Nepos 5
DEGERT. — Bulletin historique des Landes..... 507
GUY (et JEANROY). — Chansons et dits artésiens du XIII^e siècle (2^e, 3^e et 4^e articles)..... 19, 339, 470
HOLLEAUX. — L'Expédition d'Attale I^er en 218..... 409
JEANROY (et GUY). — Chansons et dits artésiens du XIII^e siècle (2^e, 3^e et 4^e articles)..... 19, 339, 470
JULLIAN. — Bulletin historique du Bordelais et du Bazadais..... 241
LA VILLE DE MIRMONT (DE). — La Vie et l'Œuvre de Livius Andronicus (2^e et 3^e articles)..... 301, 435
— Scaenicae Romanorum poesis fragmenta (bibl.) 523
LECHAT. — Album auserlesener Gegenstænde der Antiken-Sammlung des allerhœchsten Kaiserhauses (bibl.)..... 119
MARTIN. — L'École normale de l'an III (bibl.)..... 268
— Inventaire sommaire des registres de la Jurade (bibl.)..... 401
— Inventaire sommaire des Archives municipales : période révolutionnaire (bibl.)..... 402
MÉLIDA. — Bulletin archéologique d'Espagne..... 105
MOLINIER. — Les Institutions politiques et administratives du pays de Languedoc (bibl.)..... 260
PÉLISSIER. — Bulletin historique de l'Aude..... 384
PERDRIZET. — Delphes et Marseille..... 129
RADET. — Recherches sur la Géographie ancienne de l'Asie Mineure (3^e article)..... 1
— Le diplôme d'études supérieures d'histoire et de géographie à la Faculté des Lettres de Bordeaux (juin 1897)..... 396


Digitized by Google

RADET. — Catalogue des Vases antiques du Musée du Louvre (bibl.) ..... 122
— Atlas de géographie historique (bibl.) ..... 126
— Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique (bibl.) ..... 257
— Recueil d'inscriptions grecques (bibl.) ..... 260
— Manuel de bibliographie historique (bibl.) ..... 271
— The Cities and Bishoprics of Phrygia (bibl) ..... 398
— Il regno di Pergamo (bibl.) ..... 523
RIGAL. — Le *Cid* et la formation de la tragédie idéaliste ..... 357
VILLENEUVE. — Les écoles françaises et étrangères en Syrie ..... 206
ZYROMSKI. — Malherbe (bibl.) ..... 403

Digitized by Google

# TABLE ANALYTIQUE

## DES MATIÈRES

---

### I. Articles de Fond.

1° Antiquité. — Delphes et Marseille, à propos d'une inscription archaïque (**P. Perdrizet**), p. 129-132. — Le règne de Séleucus II Callinicus et la critique historique (**A. Bouché-Leclercq**), p. 133-168; 273-300. — L'expédition d'Attale Ier en 218 (**M. Holleaux**), p. 409-434. — Recherches sur la géographie ancienne de l'Asie Mineure (**G. Radet**): V. La Campagne de Valens contre Procope en 365 (Mygdus), p. 1-4. — La Vie et l'Œuvre de Livius Andronicus (**H. de La Ville de Mirmont**): II. L'Œuvre, p. 301-338; 435-469. — Place de l'adjectif déterminatif et du génitif dans Cornelius Nepos (**E. Chambry**), p. 5-18.

2° Moyen Age et Temps modernes. — Chansons et dits artésiens du XIIIe siècle (**A. Jeanroy** et **H. Guy**), p. 19-42; 339-356; 470-499. — Le *Cid* et la formation de la tragédie idéaliste (**E. Rigal**), p. 357-383. — Origines italiennes de la *Henriade* (**E. Bouvy**), p. 169-205. — Montesquieu et sa théorie des gouvernements (**H. Barckhausen**), p. 500-506. — Le théâtre de Musset (**A. Benoist**), p. 43-87. — Les écoles françaises et étrangères en Syrie (**H. Villeneuve**), p. 206-240.

### II. Bulletins régionaux.

Vallées d'Andorre (**J.-A. Brutails**), p. 88-104. — Bordelais et Bazadais (**C. Jullian**), p. 241-256. — Aude (**L.-G. Pélissier**), p. 384-395. — Landes (**A. Degert**), p. 507-522.

### III. Chroniques. Extérieur.

Bulletin archéologique d'Espagne (**J.-R. Mélida**), p. 105-118. — Le diplôme d'études supérieures d'histoire et de géographie à la Faculté des Lettres de Bordeaux : session de juin 1897 (**G. Radet**), p. 396-397.

### IV. Bibliographie.

Robert von Schneider, Album auserlesener Gegenstænde der Antiken-Sammlung des allerhœchsten Kaiserhauses (**H. Lechat**), p. 119-122. — E. Pottier, Catalogue des Vases antiques de terre cuite du Musée du Louvre, t. I : Les origines (**G. Radet**), p. 122-123. — C. Dejob, Études sur la Tragédie (**E. Bouvy**),

Digitized by Google

p. 123-125. — F. Schrader, Atlas de géographie historique (**G. Radet**), p. 126-127. — Natale De Sanctis, La *Virginia* del conte Durante Duranti (**E. Bouvy**), p. 127-128. — G. Maspero, Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique, t. II : les premières mêlées des peuples (**G. Radet**), p. 257-259. — Ch. Michel, Recueil d'inscriptions grecques (**G. Radet**), p. 260. — P. Dognon, Les institutions politiques et administratives du pays de Languedoc (**Ch. Molinier**), p. 260-268. — P. Dupuy, L'École normale de l'an III (**E. Martin**), p. 268-271. — Ch.-V. Langlois, Manuel de bibliographie historique, fasc. I : Instruments bibliographiques (**G. Radet**), p. 271-272. — W.-M. Ramsay, The Cities and Bishoprics of Phrygia, t. II : West and west-central Phrygia (**G. Radet**), p. 398-399. — E. Bonnet, Les débuts de l'imprimerie à Montpellier (**H. Barckhausen**), p. 399-401. — Dast Le Vacher de Boisville, Inventaire sommaire des registres de la Jurade (**E. Martin**), p. 401-402. — A. Ducaunnès-Duval, Inventaire sommaire des Archives municipales : période révolutionnaire (**E. Martin**), p. 402-403. — Duc de Broglie, Malherbe (**E. Zyromski**), p. 403-408. — U. Pedroli, Il regno di Pergamo (**G. Radet**), p. 523. — O. Ribbeck, Scaenicae Romanorum poesis fragmenta, t. I : Tragicorum fragmenta (**H. de La Ville de Mirmont**), p. 523-524.

*Le Directeur-Gérant*, Georges RADET.

Bordeaux. — Impr. G. Gounouilhou, rue Guiraude, 11.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03975 5197

Filmed by Preservation CIC 199_9

Digitized by Google

Digitized by Google